This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08248870 5

NOB
REVUE

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78.

6611

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX

QUI ONT PARU

PENDANT L'ANNÉE 1855

PUBLIÉE

PAR JOEL CHERBULIEZ

23me ANNÉE

PARIS
CHEZ JOEL CHERBULIEZ, LIBRAIRE
RUE DE LA MONNAIE, 10
GENÈVE
MÊME MAISON, RUE DE LA CITÉ

1855

P

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

JANVIER 1855.

DE LA

CRITIQUE LITTÉRAIRE EN FRANCE.

L'un des symptômes les plus heureux qu'on puisse signaler dans le mouvement actuel de la littérature française, c'est certainement le réveil de la critique. Depuis assez longtemps cette gardienne sévère du bon goût paraissait sommeiller, laissant le champ libre à la camaraderie et à la réclame. Il est vrai qu'elle devait avoir grand besoin de repos après les combats qu'elle avait eu à soutenir, d'abord vers la fin du siècle dernier contre le déchaînement des passions, puis dans le commencement de celui-ci contre cette ardente jeunesse qui voulut révolutionner la république des lettres. A cela venaient encore s'ajouter les préoccupations politiques, bien faites pour la dégoûter d'une lutte aux péripéties de laquelle le public ne prenait plus aucun intérêt.

Du moins au temps des Fréron et des La Harpe, si la tâche de la critique était ardue, souvent même ingrate, elle avait aussi ses jours de triomphe et de gloire. Elle comptait des partisans et des adversaires également acharnés et ne recueillait pas l'indifférence pour unique prix de ses efforts. Le dix-huitième siècle, malgré ses erreurs et ses fautes, eut le mérite incontestable d'imprimer à l'acti-

vité intellectuelle un élan très-vigoureux. Il augmenta considérablement le nombre des penseurs, et fit entrer dans le domaine de tous les jouissances littéraires qui jusqu'alors avaient été le privilége d'une élite fort restreinte. Un livre ne passait pas inaperçu dans cette société intelligente, toujours prête à s'intéresser aux moindres productions de l'esprit. On discutait sa valeur, on prenait parti pour ou contre, et l'écrivain n'avait point à redouter l'indifférence, le dédain silencieux qui trop souvent accueille de nos jours des œuvres d'un mérite fort estimable. La critique, sûre de rencontrer de l'écho dans les salons, trouvait son compte à se montrer vigilante. Ses jugements étaient lus et commentés par un public nombreux. Aussi remplissait-elle sa tâche avec beaucoup de zèle. L'*Année littéraire* de Fréron, la *Correspondance* de Grimm, celle de La Harpe et maints autres volumineux recueils du même genre en font foi. C'était un moyen d'influence bien digne d'exciter l'ambition des hommes de lettres. Ils pouvaient arriver ainsi à se poser en oracles du goût et traduire tous les auteurs à la barre de leur tribunal. Ce pouvoir avait des inconvénients, il n'y a pas d'autorité sans abus. La critique distribuait quelquefois l'éloge et le blâme avec une partialité révoltante. Les préventions injustes, les haines personnelles, les froissements d'amour-propre et tous les mauvais penchants du cœur humain venaient jeter leur fiel dans l'encre de l'aristarque passionné. Ce fut le tort de l'époque. A défaut d'une véritable liberté, la licence régna dans la critique comme partout ailleurs. Ne pouvant aborder certains sujets sans avoir maille à partir avec la police, on préféra recourir aux injures plutôt qu'aux raisonnements, car il était souvent moins dangereux d'attaquer l'écrivain que de combattre ses opinions.

Au seizième siècle, lorsque la liberté de la pensée avait fait irruption dans la république des lettres, la même violence, la même âpreté de langage s'était manifestée, non-seulement dans les discussions religieuses et politiques, mais jusque dans les savants commentaires des érudits. La nature humaine est ainsi faite. Pour avancer d'un pas sur la route du progrès, l'homme a besoin de toute son énergie, et celle-ci ne se développe guère sans le secours des passions. C'est le stimulant nécessaire dans la lutte des idées, comme le sont, sur un champ de bataille, l'amour de la gloire, le sentiment d'honneur ou le patriotisme qui changent les soldats en héros invincibles. Seulement il ne faut pas que la passion soit aveugle, parce qu'alors ne sachant plus diriger ses coups, elle frappe à tort et à travers sans ménagement comme sans intelligence.

A cet égard, le dix-huitième siècle manqua singulièrement de sagesse. Dans la guerre qu'il entreprit contre les préjugés et les abus, il voulut faire flèche de tout bois. La raison prit pour auxiliaire la folie, le sophisme, le mensonge. Voltaire, ce génie de l'esprit, qui sacrifiait volontiers tous les scrupules du monde au plaisir de lancer un trait sarcastique, une saillie piquante, séduisit la foule par son infatigable verve, et donna le ton à toutes les branches de la littérature aussi bien qu'à la philosophie. Comment la critique aurait-elle échappé à cette tendance, vers laquelle ses propres instincts ne la portaient déjà que trop. Pour résister à l'entraînement général, il aurait fallu des principes bien fermes, et l'on n'en avait pas, une résignation stoïque à supporter la raillerie, le dédain, l'isolement, et jamais, au contraire, on n'avait attaché tant de prix aux suffrages du monde. La critique se fit donc acerbe et mordante, parce qu'elle comprit que c'était le meilleur moyen

de réussir. Sans trop s'inquiéter de la valeur de ses assertions, au point de vue de l'art ou même du bon sens, elle visa surtout aux succès de scandale. Les intrigues d'une société, non moins raffinée que corrompue, se transportèrent dans la littérature, et l'on vit des écrivains d'un mérite supérieur employer leur talent à se déchirer les uns les autres, préludant ainsi par ces combats de plume aux violences funestes de la période révolutionnaire.

Une fois les factions déchaînées, les disputes littéraires pâlirent devant le drame sanglant de la politique. Aussi cessèrent-elles bientôt. En ces beaux temps de liberté rien d'ailleurs n'était plus dangereux que d'émettre franchement son opinion. Tel auteur critiqué pouvait d'un jour à l'autre devenir un tribun populaire disposant à son gré de l'échafaud, et la terrible guillotine servit bien des vieilles rancunes de ce genre. Les gens de lettres étaient fort peu tentés d'affronter un semblable péril. Cela surprend d'autant moins que chez eux se manifestait alors une décadence assez générale. « Il faut, dit Vauvenargues, avoir de l'âme pour avoir du goût : les grandes pensées viennent du cœur. » Or l'âme et le cœur étaient les deux points faibles de l'époque. On avait à peu près cessé de croire à la première, et quant à l'autre, il était envahi de plus en plus par l'égoïsme, à mesure que le sentiment réel du beau et du vrai faisait place à cette sensiblerie de convention que l'on décorait du nom d'amour de l'humanité. Les écrivains qui joignaient encore à l'énergie de la pensée celle du caractère, renoncèrent aux lettres pour la politique, car la littérature ne leur offrait plus aucune chance de succès ni le moindre espoir d'exercer une influence utile. Ses productions ne trouvaient faveur auprès du public qu'à la condition de flatter servilement les instincts révolution-

naires. La poésie ne parvenait à se faire écouter qu'en étant l'organe des passions violentes qui agitaient les masses. Pour ne pas être proscrites, les muses durent revêtir la carmagnole et le bonnet rouge. Il y eut, sans doute, des hommes courageux qui payèrent de leur tête le droit de défendre leurs convictions, mais ils ne furent pas nombreux, et ils ne pouvaient pas l'être. La foi, source féconde de l'inspiration, l'amour du beau et du vrai, le sentiment du devoir, tout ce qui élève l'âme et produit la force morale avait été singulièrement affaibli durant le dix-huitième siècle. Il existait un affaissement général, auquel les meilleurs esprits eux-mêmes n'avaient pas échappé. On ne croyait plus à rien, ou du moins plus avec assez de ferveur pour lutter contre la dissolution sociale. La religion, défigurée par des pratiques superstitieuses, souillée par un alliage impur et depuis longtemps en butte aux plus impitoyables railleries, avait perdu son empire sur la foule, et ne comptait guère que de rares adeptes, la plupart retenus sous son drapeau bien plus par respect humain que par des convictions sincères et profondes. Les tendances de la société française étaient plutôt païennes. On ne revenait pas aux anciens dieux de l'Olympe, mais on commençait par le culte de la liberté pour aboutir ensuite au culte de la raison. Un grossier matérialisme avait envahi les mœurs et se reflétait dans la littérature, de telle sorte qu'à nulle autre époque, peut-être, on ne vit pareil débordement d'ouvrages impurs, de romans licencieux, d'anecdotes scandaleuses. Evidemment il fallait une crise violente pour retremper les âmes. La crise vint, et, dès son début, elle eut pour effet de détourner le courant des idées, de faire converger les efforts vers un même but: la reconstitution politique et sociale de la France. Cette

œuvre hérissée d'obstacles et conduite avec une précipitation désordonnée, amoncela plus de ruines qu'elle n'éleva d'édifices, mais ce fut une épreuve salutaire à certains égards, comme toutes les grandes catastrophes dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Pour les peuples, comme pour les individus, le malheur est un moyen de régénération.

Quand la réaction vint brusquement mettre un terme à cette anarchie, le régime sévère qu'elle y substitua, sans être précisément favorable aux lettres, leur ouvrit du moins une ère de calme et de sécurité. On ne leur permit pas, sans doute, de prendre un libre essor, mais ce n'était pas de liberté qu'elles avaient surtout besoin; dans la littérature comme dans la politique, la chose la plus urgente alors était le rétablissement de l'ordre. Si la discipline militaire ne féconde pas l'intelligence, elle peut, en certains cas, exercer sur elle une influence salutaire. Elle ramena les esprits à des idées plus saines, et, par conséquent, à des études mieux suivies. L'intérêt naguère absorbé par les débats politiques se dirigea de nouveau vers les productions littéraires. La critique, trouvant un public disposé à l'écouter, ne tarda pas à reprendre son ancien rôle. Elle sembla d'abord n'avoir rien appris ni rien oublié; seulement elle dut s'abstenir de toucher à certaines questions et à certains hommes, sous peine de se voir interdite. Mais l'âpreté de son langage et la tendance partiale de ses jugements demeurèrent à peu près ce qu'elles étaient avant la révolution. On peut dire même que l'étroitesse de ses vues se manifesta plus à l'aise sous l'empire d'un régime qui proscrivait les idéologues. Ainsi Geoffroy, par exemple, dépassa de beaucoup La Harpe en préventions injustes, sans être plus modéré que Fréron dans ses allures. Il don-

nait libre carrière à sa haine contre les philosophes et contre tous ceux qui de près ou de loin se rattachaient à l'école du dix-huitième siècle, avec d'autant plus d'ardeur que c'était un moyen de faire sa cour au nouveau chef de l'Etat. Partisan exclusif des doctrines classiques, et ne comprenant rien au génie des littératures étrangères, la moindre tentative d'innovation lui semblait une monstruosité.

Cependant à cette époque Mme de Staël avait déjà publié son livre *de la Littérature* et son *Allemagne*, deux ouvrages pleins d'idées larges et fécondes, bien propres à détruire le préjugé français contre les chefs-d'œuvre conçus en dehors des règles consacrées par l'usage. Mais Mme de Staël était proscrite, et ses livres, peu populaires en France, n'y jouissaient pas de l'autorité qu'ils ont acquise depuis. Quand Napoléon fit saisir l'*Allemagne* comme un livre dangereux, et mettre au pilon les dix mille exemplaires prêts à voir le jour en France, il savait bien que cet acte de rigueur ne blesserait pas le sentiment national. Ce n'était qu'une application exagérée des antipathies répandues dans le public et fondées sur la vanité française, qui se plaisait à regarder tous les autres peuples comme des barbares.

Aussi la critique de Geoffroy, fortement empreinte de ce même préjugé, obtint-elle un succès considérable. On ne jugeait plus que par lui, ses décisions en matière de goût avaient force de loi. Si Geoffroy s'était servi de cette puissance dans l'intérêt du vrai et du beau, il aurait pu rendre de précieux services à la littérature. Malheureusement son caractère n'était pas à la hauteur de son esprit. Dominé par de petites passions, il se préoccupait plutôt de satisfaire ses rancunes personnelles. On peut lui reprocher

également d'avoir abusé de l'effroi qu'il inspirait aux écrivains pour exercer sur eux une véritable tyrannie, et d'avoir trop souvent trafiqué de l'éloge et du blâme dans des vues évidemment intéressées.

Pour tirer la critique de cet avilissement, pour lui rendre un ton digne, une tendance sérieuse et ces habitudes loyales, sans lesquelles son autorité ne saurait avoir aucune valeur, il fallut une nouvelle transformation politique. Cela se comprend. On ne pouvait pas, sous le régime impérial, remuer librement les idées, ni discuter les grands principes fondamentaux de toute théorie, soit philosophique, soit littéraire. Les penseurs étaient moins libres qu'ils ne l'avaient été même sous Louis XIV. Une censure méticuleuse et ridiculement servile mutilait leurs écrits ou les supprimait sans le moindre scrupule. Ce fut donc une véritable délivrance pour eux que la Restauration, qui pourtant ramenait avec elle bien des vieilles préventions, accrues encore par les souffrances de l'exil.

Avec le rétablissement de la royauté, d'ailleurs, coïncida l'essor d'une génération nouvelle d'écrivains plus indépendants, disposés en général à secouer le joug des anciennes formes. La plupart d'entre eux, quoique partisans de la réaction monarchique et religieuse, étaient révolutionnaires en littérature, tandis que, par un singulier contraste, les adeptes du libéralisme demeuraient fidèles aux règles classiques. Une lutte assez vive s'engagea bientôt entre ces deux camps opposés. C'était le réveil des idées littéraires. De part et d'autre on se mit à l'œuvre avec ardeur, mais on déploya plus de zèle que de science. L'esthétique avait été depuis trop longtemps abandonnée pour qu'on pût s'y remettre tout à coup sans études préparatoires. On se battit en quelque sorte à coups de préjugés,

les arguments des novateurs ne valant guère mieux que ceux de leurs adversaires. Ceux-ci se défendaient surtout comme des gens irrités de ce qu'on prétendait les faire sortir de l'ornière qu'ils avaient suivie jusque-là paisiblement. Le principal motif de leur résistance était l'habitude d'une routine commode et paresseuse qui consistait à se servir des moules littéraires du dix-septième siècle, sans vouloir admettre qu'on pût en inventer d'autres. Les premiers, au contraire, trouvant ces moules détestables, prétendaient s'affranchir des règles établies, et proclamaient toutes les fantaisies du poëte ou de l'artiste également légitimes. Dans leur aversion pour le beau classique, ils prirent même à tâche d'imiter les défauts des littératures étrangères, les écarts d'imagination et les traces de mauvais goût qui peuvent s'y rencontrer.

Au milieu de ce conflit, la critique avait certainement beau jeu. C'était à elle de ramener la discussion sur le terrain des principes, et de montrer aux champions des deux écoles combien était fausse et stérile leur manière de procéder. Mais, pour remplir ce rôle, il aurait fallu s'élever au-dessus de petites questions d'amour-propre et d'intérêt, n'avoir en vue que la recherche des véritables conditions de l'esthétique et faire preuve avant tout d'une haute impartialité. Malheureusement la critique ne comprit pas cette mission, qui pouvait être aussi glorieuse pour elle que féconde en bons résultats. L'esprit de parti l'entraîna et lui fit endosser sa livrée. Embrassant chez les stationnaires la cause des trois unités et d'une poétique immuable, elle prit à tâche de prouver qu'on leur devait les chefs-d'œuvre de la langue française, qu'il n'y avait pas d'autre route à suivre pour atteindre le beau et le vrai, que sans leur secours le génie lui-même était impuissant. Cette théorie,

non moins étroite qu'absolue, reposait uniquement sur des données empiriques, se bornant à fournir des recettes pour chaque genre, comme s'il s'agissait d'une mixture pharmaceutique ou d'une préparation culinaire. Au lieu de s'attacher au but vers lequel l'art doit tendre, on lui imposa un chemin tracé d'avance et dont il lui fut interdit de s'écarter, parce que, disait-on, c'était celui des grands écrivains du dix-septième siècle.

Mais d'abord est-il bien sûr que tous ces écrivains aient suivi le même sentier? Entre Corneille et Racine la divergence est assez sensible déjà, et si on les compare avec Molière et Lafontaine, elle deviendra bien plus évidente encore. Cependant ils sont tous arrivés au beau malgré les entraves que rencontrait le libre essor de leur génie. Or le succès fut-il dû aux entraves ou bien au génie? La question posée dans ces termes n'est assurément pas difficile à résoudre. En effet, supposez l'absence du génie, et voyez ce qui reste : la littérature terne, froide, monotone et stérile de l'époque impériale, où cependant le talent et l'esprit ne faisaient pas défaut, car ils sont toujours assez communs en France. L'imagination semblait avoir perdu tout ressort, la pensée toute vigueur, et le servilisme imitateur de l'école proscrivait l'originalité individuelle.

D'une autre part, il est vrai, les novateurs, en s'affranchissant des entraves, ont montré que le génie, abandonné à lui-même, pouvait s'égarer d'une étrange façon. A leurs yeux, les fantaisies du poëte devinrent sacrées; tout sujet parut propre à l'inspirer; ne se contentant plus seulement de saines émotions, d'images gracieuses ou terribles, mais toujours nobles, ils lui demandèrent des secousses, de quelque nature qu'elles fussent, parce qu'ils éprouvaient un besoin impérieux de mouvement et voulaient à tout

prix vaincre la torpeur du public. Pour réveiller le goût littéraire, pour le tirer de la léthargie dans laquelle il était plongé, ils recoururent à la puissance du galvanisme.

Renversant les préceptes de l'*Art poétique*, au ruisseau

> ..... qui, sur la molle arène,
> Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,

ils préférèrent

> Le torrent débordé qui, d'un cours orageux,
> Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.

Boileau avait dit encore :

> Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
> Qui de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
> Trahissant la vertu sur un papier coupable,
> Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Ce fut précisément un motif pour se jeter dans l'excès contraire. On exploita donc sans scrupule le domaine des passions les moins nobles, source impure mais féconde en données d'autant plus propres à séduire la foule qu'elles avaient pour elles l'attrait de la nouveauté. Les novateurs firent en cela comme tous les révolutionnaires qui, peu délicats sur les moyens de réussir, appellent volontiers à leur aide les mauvais instincts et les penchants vicieux. Ils allèrent même jusqu'à vouloir opposer l'esthétique du laid à l'esthétique du beau : prétendant que la laideur offrait autant que la beauté les moyens de produire des impressions fortes, de remuer les cœurs et de frapper les imaginations, unique but suivant eux que l'art dût se proposer. Quant à la tendance morale, ils la regardaient comme un accessoire plus ou moins opportun, et non comme une condition indispensable.

Une semblable théorie ouvrait la porte à la licence et au dévergondage qui bientôt envahirent la littérature, d'autant plus effrontément que les novateurs unis par le lien de la camaraderie se soutenaient les uns les autres avec une merveilleuse entente. Se prodiguant à l'envi les éloges les plus exagérés, accaparant les journaux, remplissant de claqueurs les salles de spectacle, ils imposaient leurs succès au bon public, étourdi de tout ce tapage.

Cependant, il est juste de reconnaître que de leur côté se trouvaient la vie, le mouvement et l'inspiration, qualités dont leurs adversaires étaient en général fort dépourvus. Ils possédaient des écrivains éminents, et plusieurs d'entre eux ne tardèrent pas beaucoup à secouer le joug de l'école pour prendre un essor indépendant. Sans doute ils n'osèrent pas d'abord attaquer le charlatanisme de leurs amis, mais la critique rétrospective leur offrait un moyen de combattre indirectement l'extravagance des nouvelles doctrines. Plusieurs s'en saisirent avec empressement, et surent ramener le public à des notions de goût plus saines, par leurs ingénieuses remarques sur les productions littéraires des deux derniers siècles. C'est ainsi que M. Sainte-Beuve, en particulier, contribua fortement à remettre en honneur les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle. Laissant de côté les stériles disputes d'écoles, il s'attacha surtout à l'étude personnelle des écrivains, de leur caractère, de leurs sentiments et de leurs tendances. Son talent spirituel, ses observations fines et délicates les firent connaître d'une manière plus intime, et contribuèrent à ramener l'attention sur leurs ouvrages. On prit goût à ces portraits littéraires, dans lesquels l'auteur fait revivre toute une époque, avec ses mœurs et ses idées, permettant ainsi d'apprécier les

circonstances qui ont influé sur le génie d'un écrivain et dont il faut tenir compte pour le juger avec impartialité. Ce fut certainement une diversion très-heureuse, car la lutte des deux partis engagés l'un et l'autre dans une fausse voie ne pouvait conduire qu'à la décadence des lettres. Par cette route indirecte, au contraire, on revenait, en quelque sorte sans s'en douter, à l'admiration du beau classique, non plus exclusive, il est vrai, mais fondée sur des principes larges et sur un jugement libre. Le retour s'effectuait avec lenteur, parce qu'il rencontrait un puissant obstacle dans l'influence immédiate de la littérature contemporaine. Il aurait fallu peut-être bien des années encore avant que l'on osât mettre un frein à ses excès, si la société, se voyant tout à coup menacée par le débordement des passions, n'avait pas énergiquement réagi contre cette pernicieuse influence.

La révolution de 1848 précipita le revirement littéraire. Elle fit sentir l'impérieuse nécessité de combattre les mauvaises tendances, auxquelles tant de plumes complaisantes avaient prêté l'appui de leur talent, ainsi que le charme des formes les plus séduisantes, les plus propres à captiver l'intérêt. Une frayeur salutaire s'empara des esprits; ils comprirent tout à coup l'importance des notions morales si longtemps négligées. Le mouvement fut brusque et général. On se retourna d'une manière aussi violente qu'imprévue contre les idées qui, la veille encore, semblaient dominer la foule. Le courage, jusque-là si rare, devint contagieux; la littérature put opposer un corps de résistance aux tentatives du socialisme. Devant cette explosion du sens commun, les grandes renommées du jour pâlirent, leur prestige tomba; les mêmes ouvrages dont

naguère l'éloge était dans presque toutes les bouches, et surtout dans tous les journaux, furent en butte aux attaques les plus vives, au blâme le plus amer.

Une conversion aussi subite ne pouvait certainement pas être bien réelle ni bien sincère. On ne change pas ainsi de principes d'un jour à l'autre, et bon nombre de ceux qui renversaient leurs anciennes idoles cédaient au seul entraînement de la mode, dont l'empire est toujours si puissant en France. Mais le résultat n'en fut pas moins très-heureux, parce que des écrivains d'un mérite supérieur purent faire écouter leurs voix, et d'autres, encouragés par cet exemple, osèrent reprendre l'allure indépendante qui convient à l'homme de lettres.

Dès lors la critique s'est réveillée. On a compris qu'elle était un auxiliaire indispensable pour maintenir la littérature dans une direction avouée tout à la fois par le bon sens et par le bon goût, que l'on ne pouvait absolument pas se passer de cette sentinelle vigilante. Sans doute elle donne quelquefois de fausses alertes, elle manque souvent d'indulgence, et met plus volontiers ses lunettes pour découvrir le mal que pour chercher le bien. Semblable au vieux juge qui a blanchi sous la toge, elle penche naturellement vers une inflexible rigueur. Mais ce travers ne doit pas faire oublier ses précieux services. Quand il faut défendre le domaine intellectuel et moral contre l'invasion des barbares, trop de sévérité vaut mieux que trop de faiblesse. Si l'amour-propre des écrivains en souffre, n'ont-ils pas toujours la ressource d'en appeler des jugements de la presse à celui du public? Et d'ailleurs quiconque se mêle de manier la plume doit se résigner à subir les inconvénients de la publicité. Pourquoi la libre discussion des idées et

des procédés littéraires ne serait-elle pas aussi légitime que celle des opinions philosophiques ou des systèmes de la science? La plupart des poëtes, des romanciers, des artistes sont trop enclins à se croire privilégiés à cet égard. Ils veulent bien qu'on leur prodigue les éloges, mais prétendent interdire le droit de les critiquer. Suivant les uns le génie n'a pas à rendre compte de ses intentions : toute œuvre qui porte son cachet mérite d'être admirée, quelque peu morale que soit sa tendance. Suivant les autres, la liberté de l'imagination doit être respectée d'une manière absolue, on ne peut soumettre ses fantaisies au critère du raisonnement. D'autres, enfin, n'admettent pas qu'une œuvre soit jugée par ceux qui seraient peut-être incapables de l'exécuter. Ces diverses objections se résument, on le voit, dans un profond dédain pour la critique même la plus modérée, et n'ont pas du reste grande valeur. L'action de la littérature sur le développement social est bien reconnue, et par conséquent l'importance du but qu'elle poursuit dans ses œuvres ne saurait être niée. S'il est immoral, le talent déployé par l'écrivain augmentera le danger, en sorte que les efforts de l'homme de génie auront un résultat des plus funestes. Il serait fort étrange qu'on interdit de blâmer les écarts d'une imagination désordonnée parce qu'elle a su les revêtir de belles couleurs et de formes attrayantes, c'est-à-dire parce qu'elle leur a donné précisément ce qui séduit et corrompt. Dira-t-on que le poëte ou l'artiste n'est pourtant pas obligé d'être toujours un austère moraliste, un prédicateur morose? D'accord, mais entre le puritanisme et la licence il y a des degrés, et l'on peut instruire en badinant, corriger en riant, amuser et plaire, sans jamais porter atteinte à la pureté du cœur non plus qu'à la

dignité de l'intelligence. L'auteur trouve mauvais qu'on lui reproche des intentions qui ne furent pas les siennes. Il a voulu faire une œuvre d'art, peindre des mœurs, exposer le jeu des passions, et nul projet d'enseignement ou de propagande n'était entré dans sa pensée. Qu'on se borne donc à considérer son œuvre en elle-même, sans prétendre la rattacher à des idées générales auxquelles il n'a point songé. L'immoralité dont on l'accuse était tout à fait étrangère à son but ; c'est une injure personnelle qu'il repousse avec indignation.

Cela peut être, sans doute, quoique trop souvent des écrivains s'indignent avec la même apparence de bonne foi contre des remarques purement littéraires, et traitent de pamphlet l'article de revue où l'on ose émettre le moindre doute sur le mérite de leur style ou sur l'exactitude de leurs recherches. Mais le public auquel on livre une production quelconque, ne s'inquiète guère des motifs qui ont dirigé l'auteur, il ne voit que le résultat, et subit les impressions que celui-ci peut produire. C'est donc là-dessus que reposeront les jugements de ceux qui estiment utile de défendre, soit les préceptes du goût, soit les notions morales contre l'enthousiasme irréfléchi d'une foule mobile et passionnée. La susceptibilité de l'homme de lettres n'a qu'une bien mince importance à côté de ces graves intérêts. D'ailleurs, quand on affronte l'épreuve de la publicité, il faut bien se résigner d'avance aux inconvénients qu'elle entraîne. On ne saurait contenter tout le monde. Prétendre à ne rencontrer que des admirateurs, c'est vouloir l'impossible, et de plus c'est refuser aux autres cette liberté de penser qu'on réclame pour soi-même. Mieux vaut accepter franchement la discussion, reconnaître à chacun le droit de dire son mot sur l'œuvre

qui lui est présentée, puis tâcher d'en faire son profit en se soumettant, sans fausse honte, aux observations dictées par le bon sens. Mais les sages qui suivent ce conseil sont en petit nombre, tandis que la plupart préfèrent se regarder comme des victimes de l'envie, de la jalousie et de la sottise, ou bien s'en vont répétant avec suffisance :

La critique est aisée et l'art est difficile.

Assurément la critique est aisée, si l'on donne ce nom à l'habitude de dénigrer les œuvres du génie, d'amoindrir les mérites du talent, de rabaisser tout ce qui s'élève: ou bien encore si l'on appelle ainsi le procédé de certains journalistes qui, sans se donner la peine d'ouvrir un livre, le jugent sur la couverture, en prennent le titre pour thème de leur article, et se lancent dans des dissertations à perte de vue, dont le moindre défaut est de n'avoir aucun rapport avec les idées de l'auteur dont ils prétendent nous faire connaître l'ouvrage. Un esprit railleur et malveillant suffit, dans le premier cas, pour atteindre le but; en épluchant avec minutie les plus belles choses, on finit par y trouver de quoi mordre au grand contentement de la médiocrité jalouse. Quant à l'autre manière, elle exige de l'audace, de la faconde, très-peu de savoir et beaucoup d'aplomb. Pourvu que l'on sache manier la phrase, arrondir la période, et que surtout on ne craigne pas de parler *de omni re scibili et quibusdum aliis*, la réussite est certaine. Seulement il en résulte parfois quelques petites inadvertances, comme celle du magot de la fable qui prit

Le nom d'un port pour un nom d'homme.

Ou celle de ce malheureux journaliste parisien qui, ren-

dant compte d'un mauvais roman intitulé : *La Pierre de touche*, le confondit avec un ouvrage d'éducation portant le même titre, qui avait été couronné par l'Académie française, et lui prodigua les plus pompeux éloges.

Mais il est une autre critique bien différente de celle-là: une critique sérieuse, digne, sévère, et non moins difficile que l'art lui-même dont elle aspire à diriger le développement. Elle lit et médite ; elle ne tranche pas les questions sans les connaître. Elle ne perd jamais de vue le respect qu'elle doit au public, à l'auteur et à elle-même. Ses représentants, plus ou moins rares à toutes les époques, sont d'habiles écrivains qui occupent une place éminente dans la littérature. Ils prennent à cœur la noble tâche de rappeler sans cesse aux hommes de lettres le but que doivent se proposer leurs efforts : la recherche du beau et du vrai. Leur rôle a quelque rapport avec une magistrature : ils veillent au maintien des principes fondamentaux du développement intellectuel, à la conservation de l'élément spiritualiste, de son indépendance et de sa liberté.

La critique ainsi comprise peut être regardée comme la sauvegarde du goût et de la morale. C'est pourquoi nous saluons son réveil avec joie. Il nous semble présager une ère nouvelle où l'esprit français, secouant les entraves du préjugé, prendra son essor d'une manière à la fois plus large, plus féconde et mieux réglée. Déjà se manifestent quelques symptômes heureux. Çà et là percent de meilleures tendances. L'œuvre d'épuration sera longue, sans doute. La littérature est encore exploitée par de nombreux aventuriers qui n'y voient que l'appât du gain. Mais l'impulsion est donnée, et la critique vigilante forcera de plus en plus ces industriels à des ménagements, sous peine de com-

promettre le succès de leurs entreprises. La droiture d'esprit et de cœur, la noblesse des sentiments et les convictions sincères finiront par reprendre leur niveau. Si les obstacles sont grands, l'œuvre est assez belle pour inspirer le désir de les vaincre. Courage donc, et persévérance! Ne désespérons pas de l'avenir.

Joël Cherbuliez.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

JANVIER 1855.

LITTÉRATURE.

Du Gout, considéré sous ses faces diverses et dans ses rapports avec la société, par N. Châtelain. Paris et Genève, chez J. Cherbuliez, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Émettre des idées neuves et originales en matière de goût n'est pas chose aisée, du moins faut-il pour cela se lancer dans les théories philosophiques, et alors on risque beaucoup de n'être compris que d'un bien petit nombre de lecteurs. Aussi M. Châtelain, qui voulait se rendre utile et plaire tout à la fois, a-t-il préféré choisir dans les écrits des principaux auteurs les meilleurs passages relatifs à ce sujet délicat. De pareils extraits rangés sous des têtes de chapitres qui en font un tout bien ordonné, lui ont paru préférables aux formes plus ou moins arides d'un traité didactique. C'est une idée très-ingénieuse, mise habilement en œuvre par un homme de goût. On ne peut qu'admirer le tact littéraire dont il a fait preuve, ainsi que le jugement sain et l'appréciation fine qui ont dirigé son choix. Pascal, Montesquieu, Voltaire, La Harpe, Marmontel, etc., sont ses hautes autorités, à la suite desquelles figurent maints autres écrivains, de moindre mérite sans doute, mais dont l'opinion, lorsque surtout elle est heureusement exprimée, a bien aussi sa valeur.

« Je me vois, dit M. Châtelain, au milieu de ces délicieux fragments (qu'on me permette ici une comparaison) comme un lapidaire au milieu de ses pierreries. Les éclairs de Diderot, ce sont mes topazes du Brésil ; les pensées de Marmontel, des améthystes d'Espagne, dont la couleur rappelle son *flacon pourpre;* les combinaisons profondes et philosophiques de Montesquieu et de d'Alembert,

qui ont quelque chose de plus sévère, ce sont des saphirs, des émeraudes. J'ai là un petit tas de rubis balais de Voltaire, et des gros solitaires de Pascal j'en ai deux ou trois; les pensées des femmes sont mes opales, je ne les méprise point, car tout ce qui est gracieux a son prix. Enfin, il n'est point de vérités positives et nécessaires pour se former des notions justes concernant le *goût* qui ne se trouvent ici rassemblées en faisceau, qui ne soient renfermées dans ce petit *code*. »

L'expression est juste, c'est un petit code où l'on pourra puiser des règles certaines, des préceptes posés par les maîtres qui ont été les premiers à les suivre, bien différents en cela de tant de législateurs modernes qui font des lois mais ne s'y soumettent guère. D'ailleurs jamais code n'offrit semblable attrait. Chacune de ses pages renferme quelque forte pensée ou quelque trait gracieux dont le prix est rehaussé par le charme du style, ainsi que par la variété qui résulte des nombreuses sources auxquelles l'éditeur a puisé.

M. N. Châtelain se propose de nous donner bientôt un second volume, composé de *Pastiches ou imitations libres du style de quelques écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles;* pour servir de modèles à ce genre nouveau d'exercices qu'il regarde comme très-propre à former le goût. Nous enregistrons cette promesse avec joie, car l'auteur du *Rubis du père Lachaise*, des *Lettres de Livry*, etc., possède une merveilleuse souplesse de talent qui lui permet de s'approprier avec une égale aisance les allures les plus diverses.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, Paris, 1854, in-8°.

Cette longue énumération des produits de la typographie française, dans le cours de l'année qui vient de se terminer, comprend plus de 8000 ouvrages divers. Ce chiffre est formidable, mais il faut constater qu'il contient une foule d'annuaires, d'almanachs, de brochures de circonstances, de petites pièces de vers, d'écrits destinés à l'existence la plus courte et la plus obscure, et jusqu'à des complaintes, de sorte que le nombre des productions dignes d'être conservées se trouve, de fait, assez restreint. Nous ne pouvons, pour le moment

du moins, entreprendre la classification de tous ces volumes nouveaux ; la guerre d'Orient en a fait surgir beaucoup, les réimpressions des ouvrages de piété et des livres d'éducation tiennent toujours une place considérable dans le mouvement des presses françaises, malheureusement les ouvrages vraiment sérieux et dignes de figurer dans une bonne bibliothèque sont loin de se multiplier. Nulle production appelée à une grande et durable célébrité n'a, ce nous semble, vu le jour en 1854 ; Molière et Racine, Montesquieu et Pascal, n'ont pas laissé de successeurs. Les travaux d'histoire et d'érudition paraissent avoir éprouvé quelque ralentissement ; les romanciers ont bien perdu de leur activité d'autrefois, ce n'est pas un mal. Notre *Revue* a signalé un certain nombre des livres utiles ou dignes d'intérêt que 1854 a vus naître ; resserrée dans un cadre nécessairement circonscrit, elle n'a pu mentionner tout ce qui a droit à passer sous les yeux d'un public éclairé. Nous croyons bien faire en citant, à mesure que le *Journal de la librairie* les enregistre, l'*Acropole d'Athènes*, par M. Boulé, 2 vol. in-8°, les *Etudes d'archéologie et d'histoire* de M. Fortoul (notices déjà publiées en divers recueils mais qu'on aime à trouver réunies), et l'*Histoire des livres populaires* par M. Charles Nisard. Trois voyages d'un prix fort élevé ont été terminés, les planches nombreuses qui accompagnent le texte de ces relations écrites par des hommes d'un savoir étendu, ont retardé l'achèvement de ces publications, qui ne sont appelées à entrer que dans bien peu de collections particulières. Il s'agit du *Voyage autour du monde* de la corvette la *Coquille*, commandée par l'infortuné Dumont-d'Urville, du *Voyage en Perse* de M. Flandin et du *Voyage à la mer Morte* de M. de Saulcy. L'ancienne littérature médicale doit au zèle persévérant de M. Daremberg le second volume des Œuvres d'Oribase, et le premier volume de celles de Galien ; l'un et l'autre de ces auteurs sont traduits en français pour la première fois d'après des textes soigneusement revus et accompagnés de notes. M. Génin, ingénieux explorateur des vieux monuments de la langue française a donné une édition nouvelle de la *Farce de Pathelin*, et il a accompagné d'un commentaire fort curieux ce chef-d'œuvre de l'art dramatique au quinzième siè-

cle. L'histoire anecdotique des règnes de Louis XIII et de Louis XIV fera grandement son profit d'une édition nouvelle revue par M. Paulin Paris, des *Historiettes* de Tallemant des Réaux et de la publication complète de ce *Journal* où le marquis de Dangeau a consigné chaque soir durant trente ans tout ce qui venait de se passer à Versailles ou à Marly, journal dont il n'avait jusqu'à présent été imprimé que des extraits plus ou moins fidèles. Les travaux de M. Ranke sur l'histoire de France au quinzième et au seizième siècle, traduits par M. Porchat, ne doivent pas être oubliés ici. La *Correspondance du roi Joseph* (nous en avons parlé) jette une vive lumière sur d'importants événements accomplis durant les quatorze premières années de ce siècle. En fait de travaux sérieux, mais qui ne s'adressent qu'à un petit nombre d'amateurs, nous indiquerons un beau volume accompagné de planches nombreuses, rédigé par un diplomate suédois en résidence à Madrid, et qui traite à fond ce qui concerne les médailles celtibériennes. D'autres écrits méritent sans doute d'être signalés, mais nous bornant à un rapide coup d'œil, nous les laissons aujourd'hui de côté; nous nous réservons de revenir avec plus de détail sur cet objet. La besogne serait longue aujourd'hui, si l'on voulait, après des ouvrages importants, parler des productions futiles ou niaises qui ne répondent à aucun besoin, et dans lesquelles s'étale parfois l'excentricité des idées de certains penseurs; un écrivain annonce que la loterie doit être rétablie au nom de la morale et de la religion, un autre se posant en prophète, révèle au monde que le rappel des Juifs aura lieu en 1860 et que la destruction totale de la Russie sera consommée en 1864. Voulez-vous un exemple d'une singulière distraction? Un catalogue de lettres autographes en annonce une de Catherine de Médicis adressée à *Monsieur Cousin*. Il est difficile d'admettre que la mère de Catherine de Médicis ait été en correspondance avec le traducteur de Platon, avec le biographe de Madame de Longueville qui, en ce moment même, enrichit le *Journal des Savants* des résultats de ses études sur les secrets de la politique de Mazarin; le fait est que la lettre de Catherine était adressée à quelque haut personnage du temps auquel elle disait : *mon cousin*.

LE ROMAN BOURGEOIS, ouvrage comique, par Antoine Furetière; nouvelle édition avec des notes historiques et littéraires, par Edouard Fournier, précédée d'une notice par Charles Asselineau, Paris, Jannet, 1854; in-18 : 5 fr.

Voici encore un volume faisant partie de cette *bibliothèque elzevirienne* dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, et qui est entreprise dans le but de donner des réimpressions soignées et gracieuses d'anciens ouvrages devenus peu communs. Le *Roman bourgeois* présente un tableau fort curieux et assurément fort exact de ce qu'était à Paris, au milieu du dix-septième siècle, l'existence des classes moyennes. La maison d'un procureur, son intérieur, son mobilier, son jargon, ses plaisirs, le caquet de sa femme et jusqu'au menu de ses repas, tout cela est retracé avec une fidélité minutieuse. Les personnages se montrent tels qu'ils ont été, ce ne sont pas des êtres de fantaisie, sortis de l'imagination du romancier; la bourgeoisie plaideuse, la bourgeoisie pédante, la bourgeoisie vivant d'aventures, y sont retracées d'une façon animée, fort divertissante et fort instructive. La notice de M. Asselineau fait bien connaître Furetière, auteur d'une incontestable originalité, d'un immense savoir, d'une rare intelligence au travail, mais dont la carrière fut empoisonnée par ses démêlés avec l'Académie française au sujet de la publication du *Dictionnaire* qu'il rédigea résolûment, se faisant ainsi, lui seul, le rival de l'illustre compagnie. Calomnié, décrié, Furetière tomba dans un oubli injuste, et ce n'est que depuis quelques années qu'on a commencé à lui rendre justice. Le texte de son *Roman* doit un prix nouveau aux notes qui l'accompagnent et qui, données avec une judicieuse sobriété, renferment des détails curieux; nous signalerons seulement, page 41, celle qui concerne l'avocat Rolet, qu'un vers de la première satire de Boileau a voué à une fâcheuse immortalité; et, page 244, celle qui est relative à deux libelles contre la reine Marguerite de Navarre. Un de ces pamphlets, la *Ruelle mal assortie*, avait laissé si peu de traces qu'un académicien, parfaitement au fait des moindres particularités de l'histoire lit-

téraire du dix-septième siècle (M. Monmerqué), avait écrit que cette pièce ne paraissait pas avoir été imprimée, mais un autre académicien (M. Paulin Paris) l'a retrouvée dans un volume publié à Paris en 1644, et elle vient d'être réimprimée à petit nombre.

MONTAIGNE MAGISTRAT, par Alphonse Grün, archiviste de la couronne, Paris, 1854 ; in-8°.

Cet écrit de peu d'étendue, mais substantiel, est détaché d'un travail encore inédit qui doit embrasser toute la vie publique de l'illustre auteur des *Essais*. Montaigne n'a pas trouvé de biographes, de brillants panégyriques ne sauraient tenir lieu d'un travail sérieux et complet sur sa vie. On ne possède à cet égard que des notices insuffisantes et inexactes; des erreurs reproduites sans examen se perpétuent de confiance ; des contradictions, des lacunes se manifestent de tout côté ; c'est ainsi que l'auteur d'une notice insérée en tête d'une édition récente des *Essais*, fait entrer Montaigne au parlement en 1554, tandis qu'il n'y entra qu'en 1557, le fait assister à Rouen en 1560 à la déclaration de la majorité de Charles IX (événement qui eut lieu en août 1563, tandis que Montaigne était près de Bordeaux à côté du lit de mort de La Boétie) et lui attribue (comme ont fait d'autres éditeurs) les instructions dictées par Catherine de Médicis pour l'éducation de Charles IX, instructions qui, de fait, ont été destinées à Henri III et auxquelles le philosophe n'a pris aucune part. L'immortel philosophe exerça, pendant plusieurs années, les fonctions de conseiller au parlement de Bordeaux, après avoir fait partie de la cour des aides de Périgueux ; M. Grün a recueilli laborieusement, dans la poussière des archives et dans tous les auteurs où il a pu glaner quelques renseignements, ce qui concerne la carrière de Montaigne comme magistrat. Il a débrouillé les ténèbres qui couvraient le tableau de la famille de cet ingénieux moraliste ; il a demandé aux *Essais* eux-mêmes toutes les informations qu'ils contiennent et il a reconstitué, avec une netteté fidèle, un des chapitres les plus intéressants de la vie de Mon-

taigne. Ce travail a été l'objet des éloges de juges bien compétents (M. Dupin entre autres), il fait désirer vivement la publication de l'ouvrage entier dont s'occupe M. Grün. Montaigne est un de ces écrivains d'élite dont la vie mérite d'être étudiée avec un soin minutieux; cette biographie est indispensable pour bien comprendre un livre qui compte déjà près de *quatre-vingts* éditions *réelles*, et qu'on ne cessera point de relire et de réimprimer; c'est un livre *de bonne foy* écrit par un homme de génie, et de pareils livres ne sont pas fort communs.

*

NOUVELLES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, par J.-J. Porchat, Paris, Meyrueis et Ce, 1 vol. in-12° : 3 fr. — UN JOYEUX NOEL, par l'auteur du Nuage doublé d'argent. Paris, 1854; in-12 : 75 c. — LE ROBINSON DES PRAIRIES, ou aventures d'une famille d'émigrants anglais, égarée dans les prairies de l'Amérique du Nord, traduit de l'anglais. Paris, Meyrueis et Ce. 1854; 2 vol. in-12, figures : 6 fr. — L'ALLUMEUR DE RÉVERBÈRES, ouvrage américain, traduit de l'anglais. Paris, Meyrueis et Ce, 1854; 2 vol. in-12 : 4 fr. 50 c.

A cette époque de l'année, les publications destinées à la jeunesse abondent toujours. D'ordinaire, ce ne sont pour la plupart que ce qu'on appelle des ouvrages de pacotille, composés à la hâte, sans autre but que de spéculer sur les besoins du moment. Il est assez rare qu'on ait à signaler au milieu de la foule un ou deux bons livres vraiment recommandables. Mais aujourd'hui le cas est différent; nous remarquons avec plaisir un progrès réel dans les nouveaux produits de ce genre. Les tendances morales y sont beaucoup plus marquées, et plusieurs d'entre eux se distinguent également par le mérite littéraire. Ce sont surtout les traductions de l'anglais qui tiennent le premier rang, et parmi elles des ouvrages américains commencent à figurer d'une manière très-avantageuse. A côté du *Vaste Monde* et de *Queechy*, que nous avons annoncés déjà, vient se placer *L'Allumeur de réverbères*, charmante composition pleine de

gracieux détails, et dans laquelle tous les incidents sont habilement disposés de manière à concourir au but élevé que l'auteur se propose. Ce sont des scènes de mœurs américaines, simplement décrites, servant de cadre aux péripéties d'un épisode touchant, bien fait pour éveiller les sympathies du lecteur. Dans ce récit dominent les sentiments nobles, les affections pures, et le cachet de l'esprit religieux s'y trouve empreint sans exagération comme sans pédanterie.

On en peut dire autant d'*Un joyeux Noël*, joli petit tableau à la manière de Dickens. Un vieux garçon, égoïste et peu sociable, éprouve l'ennui le plus profond au retour de cette fête qui lui fait plus que jamais sentir son isolement, par le contraste de la gaîté générale. Le tic tac d'une montre réveille en lui les souvenirs de sa jeunesse, de l'époque heureuse où ce bijou gothique lui fut donné précisément un jour de Noël, et sous cette impression il se décide à visiter pour la première fois le pasteur de campagne auquel il a confié, depuis bien des années déjà, l'éducation de sa nièce. L'accueil qu'on lui fait dans cette famille, la douce affection que témoigne la jeune orpheline à cet oncle qui n'avait jusque-là jamais voulu la revoir, les reproches enfin que sa conscience lui adresse sur le triste usage qu'il fait de sa vie, accomplissent une véritable métamorphose. Son cœur s'ouvre à des sentiments qu'il avait toujours repoussés comme importuns, à des jouissances dont il découvre tout à coup la valeur; pour lui aussi Noël devient un jour de grande joie, qui va jeter désormais un rayon de bonheur sur sa vie.

Cette donnée ingénieuse est habilement développée, et quoiqu'il y ait beaucoup moins d'originalité que dans Dickens on y reconnaît la touche d'un talent remarquable.

Les *Nouvelles* de M. Porchat s'adressent plus spécialement à la jeunesse, et quelques-unes même à l'enfance. L'auteur de *Trois mois sous la neige* et des *Colons du rivage* possède à un haut degré l'art de captiver l'attention par d'aimables récits, dont la tendance morale n'affaiblit point l'intérêt. Il sait plaire aux enfants et les conduire vers un but élevé en suivant une route fleurie, sur laquelle il ne leur présente que des images gracieuses et des exem-

ples salutaires. C'est surtout le cœur qu'il cherche à développer, comprenant bien que des sentiments nobles et purs sont la meilleure base de l'éducation. Les *Nouvelles* seront certainement très-goûtées des jeunes lecteurs. Au mérite du fond elles joignent d'ailleurs celui de la forme. Le talent de M. Porchat ne brille pas moins dans ces œuvres modestes que dans les productions d'un autre ordre auxquelles il a quelquefois consacré sa plume.

Le *Robinson des prairies* est encore un livre américain. On y trouve les aventures d'une famille égarée dans les plaines désertes, qui, après bien des périls, découvre une espèce d'oasis enchantée, et s'y fixe sur les bords d'un petit lac entouré de montagnes, au sein d'une nature luxuriante, où toutes les nécessités et même les superfluités de la vie se trouvent en abondance. Les détails de cet épisode sont intéressants, variés, instructifs tout à la fois. Sans doute, comme dans toutes les imitations auxquelles Robinson Crusoé a donné naissance, les incidents sont plus ingénieux que vraisemblables. Mais ici du moins on a rassemblé des notions scientifiques exactes, et les phénomènes naturels ainsi que les animaux et les plantes accumulés sur un étroit espace, appartiennent bien tous à la contrée dans laquelle l'auteur place le théâtre de son récit.

LES GALERIES DU PALAIS DE JUSTICE DE PARIS, mœurs, usages, coutumes et traditions judiciaires : 1280—1780 ; par Amédée de Bast. Paris, chez veuve Comon, 1854 ; 4 vol in-8° : 24 fr.

Le palais de justice présente certainement un sujet de recherches curieuses et intéressantes. Dès les temps les plus anciens la magistrature a joué un rôle honorable en France, et le barreau s'est toujours distingué par son indépendance ainsi que par ses mœurs assez originales. C'est donc un cadre très-heureux que M. de Bast a choisi là pour y enchâsser des anecdotes, des traits historiques, des peintures de caractères. Les galeries du palais de justice furent souvent le théâtre de scènes dignes d'être consignées

dans les annales d'un peuple jaloux de sa gloire. Elles furent l'arène dans laquelle se déployèrent les talents et les vertus d'une foule d'hommes distingués, qui par leurs éminents services méritèrent l'estime et la reconnaissance du public. M. de Bast a choisi quelques-uns des plus illustres parmi ces personnages pour les mettre en relief, en groupant autour d'eux des incidents propres à caractériser leur époque. Ce sont tantôt des épisodes empruntés aux us et coutumes du palais de justice, tantôt des scènes de mœurs ou des tableaux d'intérieurs qui nous font connaître les magistrats et les jurisconsultes célèbres dans leur vie privée, au sein de leur famille. Sans doute la plume du romancier se laisse bien de temps en temps apercevoir. Le style n'a pas la gravité du genre historique, et les données sont quelquefois plus ingénieuses que vraisemblables. Mais l'auteur a sérieusement étudié les traditions judiciaires, et s'il les revêt d'une forme romanesque, s'il y ajoute des détails fictifs, c'est pour captiver davantage l'intérêt qu'aurait lassé bientôt une chronique aride et sèche. L'ouvrage de M. Amédée de Bast sera lu certainement avec plaisir. Il offre une variété piquante, et l'esprit qui l'anime est tout à fait digne d'éloges. On n'y pourra puiser qu'un sentiment profond d'estime et de respect pour les vertus dont la magistrature française a donné tant de nobles exemples. De semblables récits sont éminemment propres à laisser des impressions salutaires, car leur but est de rendre hommage à l'amour du devoir et à la fermeté des principes.

DRAMMI STORICI DI G. RICCIARDI. Paris, Stassin et Xavier, 1855 ; 1 fort vol. in-12 : 3 fr. 50.

Ce volume renferme quatre drames : la Ligue lombarde, les Vêpres, Masaniello, et l'Expulsion des Autrichiens de Gênes en 1746. Au fond c'est le même sujet; la révolte du sentiment italien contre le joug étranger, que l'auteur traite dans ses différentes pièces. Les incidents changent suivant les époques, mais c'est toujours l'Italie se soulevant pour obtenir une existence natio-

nale indépendante. Les efforts de ce malheureux pays datent de loin. Dans le douzième siècle déjà c'était la haine commune contre l'oppression étrangère qui poussait les villes à mettre en oubli leurs rivalités et leurs querelles pour s'unir et chasser les Allemands. La Ligue de Milan, sur laquelle les historiens donnent fort peu de détails, se forma entre 1167 et 1176, pendant la domination de l'empereur Frédéric Barberousse. Deux ou trois actes officiels sont à peu près les seuls vestiges qui restent de cette tentative. En l'absence de documents historiques, M. Ricciardi a pu donner libre cours à son imagination. Le drame est divisé en trois parties : la conjuration, la révolte, le triomphe du peuple italien. Dans la première nous voyons l'assemblée des députés envoyés par les villes pour conclure l'alliance et préparer l'insurrection. Les principaux personnages sont Manfredi de Dugnano, Raniero de Brescia, Rosilde femme de Manfredi et Vigilla, personnification de l'Italie, héroïne enthousiaste qui exalta le patriotisme de ses concitoyens et marcha à leur tête. Ces deux rôles de femmes répandent de l'intérêt sur l'action qui, sans cela, serait assez peu dramatique. Dans les deuxième et troisième parties il y a plus de mouvement; mais, en général, on voit que l'auteur vise moins aux effets de la scène qu'à ceux de la lecture. Ayant peu de chances de voir ses pièces représentées sur le théâtre, il a cherché surtout à y introduire d'éloquentes déclamations, propres à frapper vivement les esprits, à réveiller le sentiment national, à faire vibrer dans les âmes ces grandes passions, sans lesquelles il n'y a pas de régénération possible, c'est-à-dire l'amour de la patrie et le désir de l'indépendance. Des exemples qu'il a choisis, le premier et le dernier, surtout, nous paraissent offrir un enseignement précieux. L'union et la concorde, la résolution énergique et le dévouement absolu sont des éléments indispensables pour préparer l'affranchissement d'un peuple. Dans la *Ligue de Milan*, les Italiens ont comme une espèce d'ébauche de l'organisation qui leur a toujours manqué, et qui, lorsqu'elle serait employée non pour la guerre mais pour la paix, non pour provoquer la révolte mais pour favoriser l'essor de la pensée et de la culture nationale, pour-

rait produire les plus heureux résultats. Quant à la conduite de Gênes en 1746, elle leur montre comment un Etat libre doit repousser l'oppression et ne reculer devant aucun sacrifice pour faire respecter son indépendance. Mais nous ne comprenons pas aussi bien la portée des deux autres drames, les *Vêpres siciliennes* et *Masaniello*. Quoique ce soient également des innovations provoquées par l'impatience du joug étranger, dans l'une le poignard des assassins, et dans l'autre l'ivresse démagogique nous semblent jouer un trop grand rôle. Ce sont, il est vrai, des sujets plus féconds en péripéties et en incidents pour captiver l'intérêt. M. Ricciardi en a tiré un parti habile. Son Procida est certainement une grande et noble figure. L'intrigue d'amour que l'auteur a jugé convenable d'entremêler aux faits de la conspiration, est ingénieuse quoique trop romanesque et peu vraisemblable. Son Masaniello présente aussi un caractère original, dans lequel la fidélité historique se trouve très-heureusement conciliée avec les exigences de la tragédie. Le mérite littéraire de cette œuvre est incontestable. M. Ricciardi manie le vers avec aisance, il sait faire parler à chacun le langage qui lui appartient, et, dans plusieurs belles scènes, il déploie les qualités d'un poëte éminent. Si l'entente de la scène paraît quelquefois lui manquer, on ne peut guère lui en faire un reproche, car, ainsi que nous l'avons dit déjà, ses drames n'ont pas pu subir l'épreuve de la représentation.

VOYAGES ET HISTOIRE.

HISTOIRE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DE LA DANSE chez les peuples anciens et modernes, par F. Fertiault. Paris, A. Aubry, 1854; in-18.

Ce petit volume, d'une jolie exécution typographique, présente, sous des traits rapides, les résultats des recherches de maints érudits sur la danse des peuples anciens. Chez les Grecs et chez d'autres nations aujourd'hui éteintes, la danse n'était pas comme de nos jours réduite à un divertissement frivole; elle occupait dans les cé-

rémonies religieuses, dans les fêtes publiques, une place importante. Un savant travail de M. de l'Aulnaye, *sur la saltation théâtrale*, publié en 1787, offre à cet égard de fort curieux détails. Des érudits en us, Miursius, Scioppius, Gronovius, etc., ont accumulé sur un sujet aussi léger le poids d'une érudition pesante surchargée de lourdes citations. Les danses du seizième et du dix-septième siècle, celles qui leur ont succédé, celles qui sont en usage chez divers peuples, sans oublier la terrible danse guerrière des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, tout cela est retracé rapidement et agréablement par M. Fertiault. Il aurait pu consulter avec profit sur les danses françaises le curieux et rare volume de Jean Talvurot, publié sous le nom de Thrinot Arbeau : l'*Orchesographie, ou traicté par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre et pratiquer l'honneste exercice des danses*, Langres, 1589. L'ouvrage italien de Caroso, *Il Ballarino*, Venetia, 1581, lui aurait offert les airs de danse de l'Italie et les figures les plus à la mode. Il nous semble aussi que M. Fertiault n'a pas connu un livre sorti de la plume de Moreau de St-Méry (*De la danse*, 1801, in-18) ; cet opuscule, écrit avec grâce et chaleur, établit l'analogie qui existe entre les danses coloniales et celles des Maures et surtout des Grecs.

PORTRAITS HISTORIQUES, par M. Pierre Clément. Paris, chez Didier, 1854 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50, ou 1 vol. in-8° : 7 fr.

Les portraits soit historiques, soit littéraires, sont à la mode. Le goût du public pour ces études individuelles ne se lasse pas, quoiqu'on les ait multipliées un peu trop depuis quelques années. Cela s'explique par l'intérêt qui s'attache à la personnalité des hommes illustres, et par le charme de ces petits détails biographiques que ne comporte pas l'histoire. On pénètre ainsi plus avant dans l'esprit et la vie d'une époque, on se rend mieux compte des faits, de leurs causes et de leurs résultats. Souvent la connaissance approfondie d'un caractère jette sur la marche des événements des clartés inattendues, les relations de famille et de société font compren-

dre certains problèmes politiques qui paraissaient insolubles, et c'est en étudiant les petites choses qu'on trouve le mot de plus d'une grande énigme. Ce sont là les avantages incontestables du genre, mais il ne faudrait pas en faire abus, car il a ses dangers aussi. A force de considérer l'histoire en détail, on perd la faculté d'en saisir l'ensemble, l'horizon se rétrécit, les idées générales font place à des vues particulières plus ou moins influencées par la prédilection que tout biographe nourrit pour son héros. De là viennent quelquefois de nouvelles erreurs, qui s'ajoutent aux anciennes ou les remplacent, et l'on est beaucoup trop enclin à personnifier un siècle dans un individu, à grossir l'importance des moindres détails nouveaux qu'on est parvenu à découvrir.

M. Clément a su se tenir en garde contre de tels défauts. Ses portraits sont, en général, des études sérieusement faites, dont le but est de compléter sur quelques points l'histoire administrative de la France. Il fait poser tour à tour devant ses lecteurs, Suger, le célèbre abbé de Saint-Denis, auquel Louis le Jeune dut la conservation de son royaume; Sully, le fidèle conseiller de Henri IV; Nicolas Potier de Novion, qui présida les derniers Grands-Jours d'Auvergne; Grignan, le gouverneur de la Provence pendant quarante années; le garde des sceaux d'Argenson; Jean Law, le fameux financier; Machault d'Arnouville, les frères Paris, l'abbé Terray, le duc de Gaëte, le comte Mollien, qui prirent une part active à la conduite des finances, sous Louis XV, Louis XVI, et Napoléon Ier. Son livre présente donc une certaine unité dans la nature des services rendus par les différents personnages qu'il a choisis, et, nous ajouterons, dans l'esprit de haute impartialité qui a dirigé constamment ses recherches. Profitant de la collection de documents publiée par le gouvernement français, ainsi que de plusieurs pièces ou correspondances inédites, il s'attache à réparer les oublis des biographes qui l'ont précédé. Son travail offre un véritable intérêt; mais on regrettera que le style n'en soit pas mieux soigné. M. Clément écrit avec trop de négligence; ses longues phrases, embarrassées de nombreuses parenthèses, ne sont pas élégantes et manquent même quelquefois de clarté. Si cela n'ôte rien sans doute

à la valeur historique des faits nouveaux qu'il rapporte, et des considérations ingénieuses qu'il développe, il n'en est pas moins vrai que, pour le plus grand nombre des lecteurs, la forme littéraire est toujours un élément essentiel de succès.

HISTOIRE DES TROUPES ÉTRANGÈRES AU SERVICE DE FRANCE, depuis leur origine jusqu'à nos jours, et de tous les régiments levés dans les pays conquis sous la première république et l'empire, par Eugène Fieffé. Paris, librairie militaire de J. Dumaine, 1854 ; 2 vol. in-8°, fig. col. : 20 fr.

L'existence de troupes étrangères au service de France date d'une époque très-reculée. Quelques historiens la font remonter à quarante-trois ans après la mort de Clovis ; d'autres en fixent l'origine au neuvième siècle, sous le règne de Charles le Gros. Mais ce ne sont là que des suppositions. Le fait est que, pendant les premiers siècles de la monarchie française, l'armée se composait d'aventuriers de tous pays, que le monarque prenait à sa solde pour les besoins de la guerre, et dont il avait ensuite beaucoup de peine à se débarrasser quand la paix était faite. Ce n'est guère qu'à l'époque de Louis XI qu'on trouve des troupes étrangères régulièrement engagées au service de France d'une manière permanente. Les Ecossais d'abord, puis les Suisses furent admis les premiers à l'honneur de former une espèce de garde royale, qui figura dans maintes batailles comme l'élite de l'armée, et par sa bravoure décida la victoire. Les Suisses, en particulier, jouissaient alors d'une belle renommée militaire. Louis XI avait appris à les estimer en les voyant mourir sur le champ de bataille de Saint-Jacques ; frappé de cette résistance héroïque, il s'était empressé de rechercher leur alliance et de les mettre aux prises avec son rival Charles le Téméraire. Trois rencontres suffirent aux Suisses pour anéantir la redoutable puissance du duc de Bourgogne. Ces hardis montagnards apprirent à l'Europe ce qu'on pouvait attendre d'une infanterie bien organisée. Le roi de France en fit, en quelque sorte, les ins-

tructeurs de son armée, et les services qu'ils rendirent dans les guerres subséquentes furent assez éminents pour que l'on jugeât nécessaire de se les attacher d'une manière durable. Dès lors des régiments suisses figurèrent dans l'armée française. Leur discipline, leur bravoure et leur fidélité ne se sont jamais démenties. L'histoire leur rend à cet égard un éclatant témoignage. « Un ministre de Louis XIV disait à ce prince, devant Pierre Stuppa, colonel du régiment des gardes suisses, qu'avec l'or et l'argent que les Suisses avaient reçus des rois de France, on pourrait paver une chaussée de Paris à Bâle. — Cela peut être vrai, Sire, répliqua le colonel ; mais si l'on pouvait rassembler tout le sang que ceux de ma nation ont versé pour le service de Votre Majesté et des rois ses prédécesseurs, on pourrait aussi en faire un canal pour aller de Paris à Bâle. »

En effet, on évalue à sept cent cinquante mille le nombre des soldats fournis à la France par les cantons suisses, et jamais leur dévouement n'a fait défaut. Ils tiennent le premier rang parmi les troupes étrangères dont M. Fieffé retrace l'histoire. Comme il le dit, « ne semble-t-il pas qu'il ait été constamment dans la destinée des serviteurs de cette nation de s'immoler pendant des siècles à la même cause? Trois dates se dressent dans l'histoire comme pour faire éclater cette vérité : 1567, retraite de Meaux ; 1792, 10 août; 1830, journées de juillet. »

Dans le dix-septième siècle, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre fournissent leurs contingents aux levées que nécessitaient les guerres entreprises par Louis XIV ; on voit se former en outre des bataillons écossais, irlandais, liégeois, wallons, suédois, danois, hongrois, croates, polonais et corses. Pendant le dix-huitième viennent s'y joindre des Turcs, des Nègres et des Tartares. Enfin, sous l'empire, l'immense extension du territoire multiplie le nombre des régiments de toutes nations qui combattent sous le drapeau de la France.

M. Fieffé raconte d'une manière fort intéressante les principaux événements auxquels prirent part ces diverses troupes étrangères. Il montre qu'elles contribuèrent souvent à la gloire des armes fran-

çaises, et qu'en dépit des préventions répandues à ce sujet, leur concours fut réellement avantageux pour le pays. Son livre a d'ailleurs le mérite de combler une lacune dans les annales militaires, en sauvant de l'oubli des faits mémorables qui sont bien dignes d'être transmis à la postérité. Les nombreuses gravures coloriées, dont il est orné, représentent les divers uniformes de tous ces corps auxiliaires, depuis l'aventurier de 1490 jusqu'à la légion étrangère qui subsiste encore aujourd'hui, et dont les services ont été jugés assez précieux pour qu'on l'ait admise à faire partie de l'armée d'Orient.

ANNALES ALGÉRIENNES, nouvelle édition, revue, corrigée et continuée jusqu'à la chute d'Abd-el-Kader ; avec un appendice contenant le résumé de l'histoire de l'Algérie de 1848 à 1854 et divers mémoires et documents ; par E. Pélissier de Reynaud. Paris, librairie militaire de J. Dumaine, 1854 ; 3 vol. in-8°.

M. Pélissier a longtemps vécu en Algérie. C'est sur les lieux mêmes qu'il a recueilli les documents de ces annales qui renferment l'histoire de l'Afrique française depuis 1830 jusqu'à la présente année. Les événements militaires tiennent nécessairement une grande place dans son récit ; en effet après la conquête d'Alger, il fallut soumettre les nombreuses tribus arabes chez lesquelles la chute de la domination turque avait réveillé l'amour de l'indépendance. La guerre se continua donc, avec ses chances diverses, et de fréquentes expéditions durent être entreprises avant que l'on pût organiser d'une manière définitive le gouvernement de la nouvelle colonie. Mais les détails de cette lutte présentent un vif intérêt. Ils font très-bien connaître la configuration géographique du pays ainsi que le caractère et les mœurs de ses habitants. Le contraste des deux races qui se heurtent sur ces champs de bataille est un curieux sujet d'étude pour l'observateur. On y voit la civilisation européenne aux prises avec une barbarie pleine encore de sève et animée de toute la ferveur du fanatisme religieux. Aussi de part et d'autre le courage ne fait pas défaut. Pour les Arabes c'est

une guerre sainte, il s'agit d'exterminer les infidèles, de défendre l'étendard de l'islamisme. De son côté, l'armée française puise dans le sentiment de sa supériorité intellectuelle une ardeur que les obstacles et même les revers ne font qu'accroître sans cesse. Au début les forces semblaient trop inégales pour que la guerre dût être longue. Des révoltes partielles étaient facilement apaisées par la présence d'un ou deux bataillons. La population arabe paraissait, en général, accepter ses nouveaux maîtres sans trop de peine. Malheureusement le premier gouverneur général, M. le maréchal de Bourmont manqua de l'énergie et de la vigilance nécessaire. Les indigènes s'en aperçurent et reprirent bientôt de l'audace. Les environs d'Alger devinrent le théâtre d'une foule de meurtres et de brigandages. Il fallut user de rigueur, et la répression souvent mal dirigée entretint des dispositions de plus en plus hostiles. Aussi quand Abd-el-Kader conçut le projet de se faire le sultan de l'Algérie, il ne lui fut pas difficile de soulever les tribus et de les enrôler sous sa bannière. Cet homme éminent réussit à mettre de l'unité dans les efforts des Arabes. Il organisa la résistance, et par son infatigable activité sut rendre la tâche de l'armée française singulièrement pénible. Les combats que raconte M. Pélissier sont innombrables, et l'on comprend qu'à semblable école durent se former d'excellents militaires. On y voit figurer, en effet, tous les généraux qui depuis ont joué un rôle, soit dans la révolution de 1848, soit dans les événements de la guerre actuelle. On peut dire que ce fut pour la France une pépinière d'hommes distingués par leur énergie non moins que par leurs talents. Mais, au milieu de ces conflits perpétuels, la colonisation fit peu de progrès. Le régime administratif était trop défectueux pour lui permettre de se développer. Les Français savent mieux faire des conquêtes qu'établir des gouvernements. Dès l'origine ils débutèrent en Algérie par une série de fautes qui produisirent des résultats déplorables. Au lieu de profiter des institutions existantes et de les modifier à mesure que les circonstances l'exigeraient, on commença par tout bouleverser, sans respect pour les coutumes du pays. La bureaucratie s'introduisit brusquement avec ses formes compli-

quées et sa routine inflexible. Ce fut d'abord un vrai chaos que de nombreux aventuriers exploitèrent avec audace. La fièvre de la spéculation régna quelque temps. Les achats de terrains paraissaient surtout offrir des chances de gros bénéfices. On s'y livra sans réfléchir que l'absence des garanties légales les rendrait le plus souvent illusoires, d'autant plus que les Arabes ne se faisaient aucun scrupule de tromper les chrétiens, soit en fabriquant de faux titres de propriété, soit en vendant plusieurs fois le même domaine, soit en poussant même l'effronterie jusqu'à trafiquer d'immeubles fictifs qui n'existaient nulle part. Ce désordre ne cessa que lorsque la sécurité fut rétablie par le triomphe des armes françaises, et que les dispositions du code hypothécaire purent être mises en vigueur. Les autres branches de l'administration souffrirent également de la marche hésitante des autorités, qui ne suivaient aucune règle fixe, aucun but bien déterminé. Les gouverneurs se succédèrent, agissant chacun d'après ses vues particulières, le plus souvent en contradiction avec celles de ses prédécesseurs. On n'avait pas de système arrêté ; les uns voulaient l'occupation restreinte dans les moindres limites, les autres, au contraire, aspiraient à l'étendre le plus possible. Enfin, les événements se chargèrent de trancher la question. Après la chute d'Abd-el-Kader il devint urgent de coloniser le territoire conquis. C'est de cette époque que datent les établissements sérieux et vraiment stables. A ceux déjà formés sous l'influence du maréchal Bugeaud est venu se joindre celui fondé par la compagnie genevoise, auquel d'heureux débuts semblent promettre un avenir prospère. L'ouvrage de M. Pélissier renferme des données fort intéressantes sur la situation présente de l'Algérie. C'est bien certainement le recueil le plus complet de matériaux propres à faire apprécier la valeur de cette conquête qui, jusqu'à ce jour, a coûté beaucoup de sacrifices à la France, mais dont elle pourra retirer plus tard des ressources abondantes et précieuses. Nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas joint à son livre une bonne carte des côtes de l'Afrique, complément indispensable pour suivre avec fruit les expéditions militaires et se rendre compte de leurs résultats.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION DES FILLES, par Mme de Maintenon, recueillis et publiés pour la première fois par Th. Lavallée. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Mme de Maintenon suivait avec un vif intérêt le pensionnat des dames de Saint-Louis à Saint-Cyr, et s'était donné la tâche d'en surveiller l'enseignement. Ses fréquentes visites avaient toujours pour but de donner des instructions soit aux maîtresses, soit aux élèves. Elle en était en quelque sorte la directrice supérieure; on avait recours à son expérience comme institutrice des enfants du roi; on la questionnait d'autant plus volontiers qu'elle s'y prêtait avec beaucoup de complaisance et savait rendre ces instructions familières très-attrayantes par le charme de son esprit, ainsi que par des détails curieux ou des anecdotes agréables. A Saint-Cyr on ne faisait pas des cours, l'enseignement avait plutôt la forme d'entretiens, et les dames, enchantées du secours que leur apportait Mme de Maintenon, mettaient par écrit ses paroles, afin d'en pouvoir mieux profiter. Ce sont ces recueils, revus et corrigés ensuite par Mme de Maintenon qui ont fourni à M. Lavallée la matière du volume qu'il publie. On y trouve des réflexions sur maints sujets divers, des conseils sages, des préceptes sévères, entremêlés de maintes prescriptions futiles et de règles qui sentent un peu trop la discipline monacale. Comme traité d'éducation, tout cela n'a qu'une petite valeur; il serait difficile d'en tirer aujourd'hui des directions utiles, applicables surtout aux mœurs et aux idées de notre époque. Les formes y tiennent plus de place que les principes. Mme de Maintenon insiste beaucoup sur des minuties qui peuvent avoir de l'importance dans une maison religieuse, mais dont le mérite est tout à fait nul au point de vue de la morale et du cours ordinaire de la vie. Rarement elle s'élève à des considérations pédagogiques d'un ordre plus général, et la plupart de ses remarques ne conviennent guère qu'aux jeunes filles élevées dans les couvents. Ce sont le plus souvent de menus détails empreints d'un esprit assez

étroit, quoique juste et non dépourvu de bon sens. Les entretiens de Mme de Maintenon nous semblent n'offrir qu'un intérêt purement historique. Ils offrent un curieux spécimen de l'éducation du dix-septième siècle. On y puisera quelques données nouvelles sur cette société brillante et polie où les convenances exerçaient un empire si absolu. C'est un recueil précieux pour ceux qui veulent faire une étude approfondie du siècle de Louis XIV.

LETTRES SUR L'ÉDUCATION DES FILLES, par Mme de Maintenon, publiées pour la première fois d'après les manuscrits et copies authentiques, par M. Th. Lavallée. Paris, 1854 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Ce volume est le premier d'une collection qu'a entreprise un libraire de Paris, fort connu par son activité intelligente ; elle contiendra tous les écrits sortis de la plume de Mme de Maintenon. Cette femme, qui a joué un rôle bien important dans l'histoire, n'a manqué ni de détracteurs acharnés, ni de défenseurs habiles (Saint Simon, d'un côté, M. le duc de Noailles de l'autre, pour ne parler que des principaux), mais jusqu'à présent elle n'avait pas trouvé d'éditeur consciencieux. Un littérateur dont on ne se souvient guère qu'à cause des démêlés qu'il eut avec Voltaire, La Beaumelle, publia, il y a un siècle, neuf volumes de *Lettres* de Mme de Maintenon, mais il se permit des altérations et des falsifications vraiment inexplicables. En 1807 parut une autre édition revue par Auger (depuis membre de l'Académie française), celle-ci rétablit le texte vrai de quelques lettres, en donne de nouvelles, mais en revanche elle supprime bon nombre de celles qu'avait publiées La Baumelle. On voit de reste que toutes ces éditions fautives ne donnaient qu'une idée tout à fait incomplète de la correspondance de cette femme célèbre. Plusieurs érudits avaient fort bien vu et signalé ces lacunes, mais personne n'avait eu le temps, la volonté ou l'occasion de remonter aux sources originales et de rétablir le texte vrai. C'est ce qu'a entrepris M. Lavallée, auteur d'une *Histoire de Saint-Cyr*, qui a mérité l'approbation des meilleurs juges.

Les écrits de Mme de Maintenon ont longtemps été conservés avec un respect religieux dans l'établissement qu'elle avait formé et qui est son plus beau titre de gloire; la révolution les dispersa; une grande partie a été heureusement retrouvée, et ces compositions intéressantes vont enfin être connues telles qu'elles sont en effet; heureusement purgées des paraphrases, des abrégés, des altérations que La Beaumelle avait jugé à propos de se permettre, elles pourront être appréciées en connaissance de cause.

Les *Lettres sur l'éducation des filles* données d'après les manuscrits des dames de Saint-Cyr sont inédites; nous ne comptons pas comme déjà publiées un petit nombre d'entre elles données avec toute sorte d'altérations.

L'éditeur explique fort bien la portée et le sens de cette correspondance. Ce sont des lettres familières, pratiques, écrites jour par jour, heure par heure, suivant les nécessités, les circonstances, les personnes, tantôt aux dames de Saint-Cyr, tantôt aux demoiselles; on y trouve des enseignements solides, empreints de bon sens, de naturel et de vérité, les préceptes de la raison la plus douce, de la piété la plus attrayante et la plus pratique, et tout cela est écrit avec expansion de cœur et chaleur de pensées.

LE PEUPLE PRIMITIF, sa religion, son histoire et sa civilisation, par Frédéric de Rougemont, première partie : Religion. Paris et Genève, J. Cherbuliez, 1855; 2 forts vol. in-12 : 12 fr.

Comparer entre elles toutes les traditions religieuses des différents peuples de la terre, afin d'y découvrir les vestiges de la religion primitive, tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce livre. L'unité de l'espèce humaine paraissant établie d'une manière victorieuse par les travaux de l'érudition moderne, il est assez naturel d'en conclure que toutes les nations sont sorties d'une seule et même souche, qui fut le peuple antédiluvien. L'étude des langues a déjà répandu beaucoup de lumière sur cette origine commune; celle des anciennes religions n'est pas moins féconde. A mesure qu'on exa-

mine de plus près les croyances entre lesquelles se partagent les habitants du globe, on reconnaît que sous la diversité des formes existe un fond d'idées semblables qui doivent nécessairement avoir été puisées à la même source. Ces idées ont subi de nombreuses altérations, elles sont souvent enfouies dans des mythes dont le sens s'est perdu si bien que, pour les atteindre, il faut percer plusieurs couches de pratiques superstitieuses entées les unes sur les autres. Mais le patient investigateur, qui ne recule pas devant les difficultés d'une tâche pareille, arrive à se convaincre de l'identité des traditions cosmogoniques de tous les peuples, ainsi que de leurs notions touchant l'existence de Dieu, les rapports de l'homme avec son Créateur, l'immortalité de l'âme, la condamnation du péché, et l'espérance du salut. Il retrouve jusque dans les mythologies les plus grossières un souvenir et comme une espèce de confirmation inattendue des vérités que renferme la Genèse, dans laquelle il est dès lors conduit à voir la révélation qu'avait reçue le peuple primitif. C'est là ce qu'a voulu faire M. de Rougemont, et son travail plein d'une érudition aussi vaste que profonde offre le résumé de laborieuses recherches qui mettent en présence toutes les doctrines religieuses de toutes les nations et de tous les siècles, avec l'explication de leurs formes symboliques. Quoique l'on puisse relever çà et là quelques hypothèses un peu trop hasardées, cette interprétation de tant de symboles divers est en général fort ingénieuse, et bien faite pour exciter l'intérêt. D'ailleurs l'esprit qui anime l'auteur est celui d'une haute piété, accompagnée de la plus large tolérance. « Les païens, dit-il, ont été des hommes comme nous ; nous devons nous retrouver en eux, autrement nous n'avons pas su lire au fond de leurs cœurs. Dans la vie ordinaire, la charité ne nous fait-elle pas un devoir de ne pas mépriser, même chez l'homme le plus corrompu, le moindre reste de foi et de moralité? Souvenons-nous pareillement, en étudiant les fables païennes, qu'elles ont été la religion de nos pères, que de la religion la plus fausse à l'athéisme, il y a encore un abîme, et que si dans les siècles de décadence apparaissent des individus qui appellent le bien mal et Dieu le démon, les nations du moins vivent moins encore dans le mensonge que dans la simple erreur.

« Pour nous, nous avons remporté de nos études le sentiment que les hommes des temps anciens différaient beaucoup moins de nous qu'on ne le pense d'ordinaire. Certainement les grands mobiles de leur vie étaient, avec la soif du bonheur, le sentiment de leur culpabilité et le désir d'apaiser la justice de Dieu. C'est dans ces instincts les plus profonds de l'âme humaine qu'il faut chercher la source de tant de fêtes de deuil, de tourments volontaires, de sacrifices humains, de mythes sanglants, et le Dieu que, sans le connaître, ils adoraient dans tous leurs faux dieux, était bien Celui qui se nomme l'Eternel....

« Ces instincts moraux, qui sont le point de départ de l'idolâtrie, et qu'elle n'a pu complétement étouffer sous les montagnes d'erreurs et de vices dont elle les a recouverts pendant le cours de sa longue histoire, ne se seraient jamais développés s'ils n'avaient pas reçu du dehors et d'en haut une première impulsion. L'homme est ainsi fait : remis à lui-même, il est néant; réveillé par autrui, ce néant est presque un dieu. Il en est de lui comme de ces grains de poudre noire qui semblent la plus inerte des matières, et qui, au contact de la moindre étincelle, renversent les plus fortes murailles....

« La dextérité manuelle de l'homme se développe sous l'action de ses besoins physiques; ses affections, sous celle de la famille; son imagination poétique, sous celle de ses affections et de la nature; son intelligence, sous celle de la société de ses semblables et du choc des idées, et sa foi, sous celle de Dieu. Que Dieu n'agisse pas le premier sur l'âme, et tous ces puissants instincts de la foi, qui ont fait le monde ce qu'il est (car chaque civilisation est fille d'une religion) resteront latents, inactifs, nuls. Or l'action directe du Dieu invisible est une révélation, et de même que le monde chrétien repose sur la révélation du Christ, et l'économie juive sur celle de Moïse, ainsi le monde primitif a reçu à ses origines une révélation qui nous a été conservée dans sa pureté au premier chapitre de la Genèse, et qui est le fondement de toutes les religions païennes, comme l'Evangile l'est de toutes les hérésies. »

Pour soutenir cette assertion, l'auteur a rassemblé des matériaux innombrables, qu'il dispose, selon leur objet dans l'ordre suivant :

1° le Monothéisme primitif, fondement de toutes les religions subséquentes; 2° Dieu; 3° les Anges; 4° le Chaos; 5° la Nature; 6° le Paradis; 7° les Temps antédiluviens; 8° le Déluge; 9° les Temps postdiluviens; 10° Eschatologie, destinées finales de l'homme et du monde; 11° Histoire de l'univers; 12° Culte; 13° Légendes et mythes cosmogoniques, légendes et mythes diluviens.

MANUEL DE MORALE pratique et religieuse à l'usage des écoles, par Emile Loubens. 1 vol. in-12 : 2 fr. — PROGRAMME d'un cours de morale pratique pour l'enseignement secondaire, par le même; 1 vol. in-12 : 1 fr. 50 c. — LIVRET DE MORALE PRATIQUE, par le même; in-12 : 1 fr. — MÉDITATIONS RELIGIEUSES ET PRIÈRES pour les enfants, par le même; in-16 : 50 c. — CONSEILS A UN ÉCOLIER, par le même, 5 petits vol. in-18 : 1 fr. 25 c. Paris, Dezobry, E. Magdeleine et C°.

L'auteur de ces petits livres a bien compris l'importance de l'éducation, trop souvent négligée dans les écoles et les colléges où l'on ne s'occupe guère que du développement intellectuel. Il cherche donc à combler cette lacune en exposant les préceptes de la morale sous une forme intéressante. Son *Manuel* renferme « des anecdotes relatives au sujet de l'enseignement, une instruction qui présente comme la moralité des faits racontés, un recueil de maximes faciles à comprendre et à retenir, un choix de fragments littéraires appropriés à l'intelligence des élèves, enfin des méditations où respirent les sentiments que la lecture et l'explication des détails précédents ont dû faire naître et développer. Un questionnaire est placé à la suite des parties principales, afin de fixer l'attention des enfants sur les idées essentielles, de les habituer à réfléchir, ainsi qu'à bien rendre leurs observations. »

Les enfants pourront y puiser des notions utiles, d'autant plus propres à produire de bons fruits qu'elles sont mises tout à fait à leur portée. Ils trouveront d'ailleurs un véritable attrait dans les exemples variés qui servent de textes à chaque leçon. La lecture de

ce volume est excellente pour les préparer au cours de morale pratique dont M. Loubens publie également le programme. Celui-ci n'est qu'une esquisse, une espèce de table des chapitres que le maître doit prendre comme le cadre de son enseignement. Le plan nous paraît bien conçu, mais il exige beaucoup de tact et une connaissance assez approfondie du cœur humain, chez celui qui se charge de le développer. Les instituteurs capables de saisir et d'appliquer les idées de M. Loubens sont malheureusement bien rares. Nous ne croyons pas, comme lui, qu'on puisse apprendre la morale de la même manière qu'on apprend le latin et le grec. Il est à craindre que, dans un cours de vertu, la classification des devoirs ne devienne l'objet essentiel, et que les élèves n'en retirent qu'un vain formalisme. Cette tendance nous paraît déjà trop marquée dans le *Livret* de M. Loubens. L'habitude de s'examiner soi-même et de se rendre compte de ses actes et de ses pensées est fort bonne sans doute; mais il n'est pas nécessaire pour cela de réduire la conduite morale à une espèce de tenue de livres, de soumettre les élans du cœur aux règles du calcul. Aussi préférons-nous les *Conseils aux écoliers*, dans lesquels l'instituteur fait profiter ses élèves des observations que lui fournit son expérience. Sous cette forme ingénieuse, il peut reprendre sans froisser, susciter de salutaires réflexions, adresser indirectement à chacun soit des reproches, soit des éloges ou des encouragements qui ne seront peut-être pas stériles. Quant aux *Méditations et prières*, ce sont de courts fragments empreints d'une piété simple et fervente. L'auteur en a sagement exclus tout ce qui a trait à la différence des cultes. Aimer Dieu, avoir confiance en sa bonté, implorer sa miséricorde et lui rendre des actions de grâces pour les bienfaits dont il nous a comblés, c'est en effet là toute la religion des enfants.

SCIENCES ET ARTS.

ASTRONOMIE POPULAIRE, par François Arago; tome Ier. Paris, 1854; 1 vol. in-8°, fig. : 7 fr. 50.

Ce volume, qui forme la moitié de l'ouvrage, renferme onze livres dont nous donnons ici les intitulés : 1° Notions de géométrie;

2° Notions de mécanique et d'horlogerie ; 3° Notions d'optique ; 4° Notions historiques sur les instruments astronomiques ; 5° De la visibilité des astres ; 6° Du mouvement diurne ; 7° Notions sur le mouvement apparent du soleil ; 8° Des constellations ; 9° Des étoiles simples ; 10° Des étoiles multiples ; 11° Nébuleuses. Quant à la manière dont M. Arago a traité le sujet, nous ne saurions mieux la faire apprécier qu'en reproduisant ici quelques lignes de sa préface :

« A part quelques additions rendues nécessaires par les progrès incessants de la science, l'ouvrage élémentaire que je donne aujourd'hui au public sous le titre d'*Astronomie populaire*, est la reproduction à peu près textuelle du cours que j'ai fait à l'observatoire pendant dix-huit années consécutives ; et comme je viens de dire qu'il est élémentaire, je dois expliquer le sens précis que j'attache à cette expression.

« Il existe des traités dans lesquels leurs auteurs ont réuni tout ce que l'astronomie offre de plus simple, par exemple : notions sur le lever et le coucher des astres, sur l'inégale durée des jours solaires et leur influence sur les températures diverses qu'on éprouve dans différentes saisons, sur les éclipses de soleil et de lune, etc. ; mais de telles notions sont loin de composer la science astronomique ; je me suis proposé d'embrasser dans ma publication la science tout entière ; mon livre sera complet, quant au but ; il ne sera élémentaire que par le choix des méthodes.

« En publiant son élégant ouvrage sur les mondes, Fontenelle écrivait : « Je ne demande à mes lecteurs que la mesure d'intelligence qui est nécessaire pour comprendre le roman d'*Astrée*, et en apprécier toutes les beautés. » Je serai un peu plus exigeant, mais aussi je ne me bornerai pas, comme l'ancien secrétaire de l'Académie des Sciences, à développer les théories plus ou moins plausibles qui ont trait à l'*habitabilité* des diverses planètes et de notre satellite ; j'aborderai les questions les plus délicates de la science. Pour atteindre ce but, j'aurai besoin de plusieurs définitions et théorèmes de géométrie, d'optique et de mécanique, dont l'énoncé, et même quelquefois la démonstration précéderont les développements de l'astronomie proprement dite. Ces théorèmes, très-simples, com-

posent à vrai dire la géométrie, l'optique et la mécanique du sens commun. Je prie le lecteur de me pardonner l'aridité de ce début; j'ose lui assurer qu'après qu'il se sera rendu maître de ces notions préliminaires, le reste de l'ouvrage ne lui offrira aucune difficulté. J'aurais pu, à toute rigueur, ne développer ces vérités que dans le cours du livre, au fur et à mesure des besoins, mais la marche que j'ai suivie me semble devoir être plus claire, et c'est pour cela que je l'ai adoptée. Au reste, des renvois à ces divers théorèmes ou définitions permettront à ceux qui le jugeraient préférable, de suivre cette dernière méthode.

« On raconte que, pour prémunir les voyageurs contre l'ennui et le découragement qui s'emparent d'eux dans la traversée des déserts sablonneux et brûlants de l'Afrique, les chefs des caravanes ne manquent jamais de leur dépeindre à l'avance les merveilles, les délices de l'oasis. Ainsi n'ai-je pas cru devoir faire; mais j'ai cherché à enlever aux considérations techniques, sans lesquelles la marche du lecteur n'aurait rien d'assuré, tout ce qu'elles peuvent présenter de trop ardu dans la forme, en m'attachant cependant à leur laisser la plus entière exactitude. D'ailleurs, les méthodes astronomiques, vues en elles-mêmes, indépendamment des résultats merveilleux qu'elles ont donnés, sont très-dignes d'intérêt, dût-on les considérer seulement comme un exercice destiné à familiariser l'esprit avec la rigueur des déductions, et à la dispenser de l'étude des règles empiriques de la logique.

« Il est de prétendues sciences qui perdraient presque tout leur prestige si on y faisait pénétrer la lumière. L'astronomie n'a rien à redouter de pareil. Quelque clarté que l'on répande sur les méthodes et les démonstrations, on n'aura pas à craindre que personne s'écrie : *Ce n'est que cela!* l'immensité des résultats préviendra toujours une semblable exclamation. Je rechercherai donc tous les moyens d'être compris. Copernic disait, en 1543, dans son livre *Des Révolutions* : « Je rendrai mon système plus clair que le soleil, du moins pour ceux qui ne sont pas étrangers aux mathématiques. » Quant à moi, je trouve la restriction superflue; je crois à la possibité d'établir avec une entière évidence la vérité

des théories astronomiques modernes, sans recourir à d'autres connaissances que celles qu'on peut acquérir à l'aide d'une lecture attentive de quelques pages. Je maintiens qu'il est possible d'exposer utilement l'astronomie, sans l'amoindrir, j'ai presque dit sans la dégrader, de manière à rendre ses plus hautes conceptions accessibles aux personnes presque étrangères aux mathématiques. »

HISTOIRE NATURELLE BIBLIQUE pour les écoles et les familles, publiée par la Société de Calw en Wurtemberg; trad. de l'allem. par Mlle E. D. Paris, 1854 ; 1 vol. in-12, fig.

Ce volume renferme une revue sommaire des trois règnes de la nature, mais seulement dans leurs points de contact avec la Bible, et comme éclaircissement sur les genres ou espèces qui y sont mentionnés.

Le but d'un pareil ouvrage pourrait être scientifique, en tant que discussion critique sur les noms douteux, sur les espèces indiquées, sur les opinions avancées à ce sujet.

Mais ce n'est pas là ce que s'est proposé l'auteur. Il a voulu probablement (car rien n'est clairement énoncé dans ce livre, qui participe beaucoup trop à la confusion d'idées souvent reprochée aux Allemands), il a voulu, dis-je, faire lire aux enfants la Bible avec plus d'intérêt et avec des idées plus claires.

En fait, le livre oscille entre ces deux buts et n'en atteint aucun d'une manière précise. Il semble tendre au premier en donnant les noms grecs et hébreux des animaux, des minéraux et des végétaux dont il parle. Plus souvent il vise au second par de bons détails, sur l'usage qu'on fait de ces diverses productions naturelles en Palestine. Souvent aussi il semble que son véritable but ait été de causer à l'occasion de l'histoire naturelle biblique, et de réunir sur ces points quelques hypothèses ordinairement hasardées et quelques anecdotes souvent douteuses.

L'élément religieux existe dans quelques morceaux où les scènes bibliques reviennent sous une forme animée, mais ces morceaux sont trop rares ; l'élément instructif est mieux atteint en ce sens

qu'à parler en général, les espèces indiquées sont bien celles que désignent les noms hébreux. De ce côté, du moins, je n'ai découvert aucune erreur ; mais je n'ai pas tout vérifié et ne me regarde pas comme suffisamment compétent. L'auteur me semble avoir, quant à la détermination des genres et des espèces, suivi des guides éclairés et modernes. Mais ce mérite est singulièrement gâté par l'abondance des idées fausses en histoire naturelle, des hypothèses plus que douteuses, dans lesquelles l'auteur semble se complaire, ne craignant même pas de sortir pour cela de son sujet.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, page 285, après avoir dit que les plantes furent créées le troisième jour et les animaux aquatiques le cinquième, trouvant que les zoophytes ne peuvent rentrer ni dans l'une ni dans l'autre catégorie, il ajoute qu'ils proviennent probablement de la vase du déluge, et qu'au renouvellement de la terre ils seront détruits. Cela suffit pour montrer l'ignorance scientifique de l'auteur, ainsi que son incapacité à commenter la Bible.

La plupart de ses hypothèses géologiques ne sont bonnes non plus ni pour les savants, ni pour les enfants.

Quant à la disposition de l'ouvrage, l'auteur ne paraît pas s'être douté des difficultés qu'elle présentait, de la nécessité d'une méthode habile pour concilier les deux idées très-différentes dont se compose une histoire naturelle biblique. Il dit sur chaque point ce qu'il sait ou ce qu'il pense, mais sans art et sans classification bien ordonnée. Il en résulte un défaut de clarté que le style de la traductrice rend quelquefois plus saillant encore. Celle-ci paraît ne pas très-bien connaître le langage scientifique qu'elle doit manier, ni les faits qu'elle doit rendre. Elle appelle, par exemple, les vers et les mollusques, non pas des animaux *mous*, mais des animaux *tendres*. Elle traduit *épis grillés* par *épis rouillés ;* elle commet plus d'un contre-sens comme celui-ci : « On récolte environ le centuple du blé semé en Palestine, tandis qu'en Allemagne une moisson qui rapporte le quinzième est fort belle. » Sans doute l'auteur a voulu dire le quinzième du centuple, ou peut-être quinze pour un; mais la traductrice n'a pas compris.

En résumé ce livre est mal fait : il manque son but ; il ne peut

ni satisfaire les gens éclairés, ni éclairer ceux qui ne le sont pas. Et cependant il se fait lire avec un certain plaisir, grâce au vif intérêt que présente l'histoire naturelle biblique, et, nous devons le dire aussi, parce que la causerie anecdotique de l'auteur n'est pas sans charme. Il pourra captiver l'attention des enfants et leur offrir une lecture utile, à condition cependant qu'elle soit surveillée par une personne en état d'en rectifier les erreurs et d'en expliquer les passages obscurs. Mais nous ne saurions absolument pas le recommander pour les écoles, quoique ce soit là le but principal de sa publication. Une histoire naturelle biblique reste à faire, et c'est un travail sur l'importance duquel nous ne saurions trop insister.

C., p.

COURS ÉLÉMENTAIRE sur les propriétés des végétaux et leurs applications à l'alimentation, la médecine, la teinture, l'industrie, etc. par L. Dufour, professeur à l'Académie de Lausanne. Genève, chez J. Cherbuliez, 1855; 1 fort vol. in-12 : 4 fr.

Sous ce titre modeste, M. Dufour publie un livre du plus grand intérêt, non moins remarquable par sa forme élégante et claire que par la foule de notions utiles et de détails curieux qu'il renferme. Les applications usuelles de la science ont toujours de l'attrait pour le plus grand nombre des lecteurs, et rien n'est plus propre à populariser le goût de l'étude. C'est d'ailleurs le meilleur moyen de faire comprendre au public les avantages réels que tous retirent en définitive du haut enseignement, trop souvent représenté de nos jours comme un luxe abusif. Les services rendus à l'industrie par la chimie et la physique ont été déjà maintes fois mis en relief de cette manière, avec un succès bien propre à encourager de semblables tentatives. Mais jusqu'ici les botanistes étaient rarement entrés dans cette voie; il n'existait du moins pas de résumé qui présentât succinctement les résultats de leurs recherches en ce qui concerne les propriétés des végétaux. L'ouvrage de M. Dufour comble cette lacune, et nous ne doutons pas qu'il ne soit très-favorablement accueilli. Le lecteur le moins

versé dans la botanique y puisera des renseignements précieux, et des notions qui, dans bien des cas, pourront lui être d'un grand secours. En effet, comme le dit l'auteur, « à chaque instant, dans la vie, on met à profit les propriétés des plantes. Notre alimentation s'en tire en grande partie; la médecine les utilise largement; beaucoup de matières colorantes sont végétales; les divers bois, les innombrables résines, gommes, essences, beaumes, etc., dont on entend tous les jours le nom, sont des produits des plantes. On ignore, en général, l'origine de ces produits, leur mode de préparation et leurs divers emplois. On sait des noms : *camphre*, *rhubarbe*, *caoutchouc*, *colophane*, *cachou*, *indigo*, *opium*, etc.; mais, souvent, on ne connaît point les nombreux et intéressants détails qui se rapportent aux propriétés et aux applications de ces produits. Même pour les substances les plus répandues, le *riz*, le *café*, les *pommes de terre*, le *tabac*, les *épices*, les *céréales*, etc., il y a une foule de renseignements curieux et importants qui ne s'enseignent ni dans les cours de chimie, ni dans ceux de la botanique, et qui demeurent ainsi ignorés de ceux qui ne peuvent point faire de longues recherches dans les traités spéciaux. »

C'est à ce point de vue qu'est rédigé le cours de M. Dufour. Les familles végétales y sont rangées suivant l'ordre d'Adrien de Jussieu; pour les détails organographiques il se borne à l'indispensable, et s'attache surtout à faire connaître les espèces dont on tire des produits utiles. Il a su très-heureusement éviter la sécheresse qui pouvait résulter d'une semblable nomenclature. Ses explications sont bien faites, claires, précises, il n'omet rien de ce qui peut réveiller la curiosité du lecteur, et son érudition variée le sert parfaitement à cet égard. Nous ajouterons enfin, que ce livre écrit avec beaucoup de simplicité ne manque pas d'un certain mérite littéraire, qui rend sa lecture non moins agréable qu'instructive.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

FÉVRIER 1855.

LITTÉRATURE.

ŒUVRES DE FRANÇOIS VILLON, revues, corrigées et annotées par Paul Lacroix. Paris, Jannet, 1854 ; in-18 : 5 fr.

Nous n'avons pas à nous occuper ici du mérite littéraire de François Villon ; ce garnement spirituel, ce vaurien qui échappa par une sorte de miracle à la potence toujours dressée sous le règne de Louis XI, a laissé des vers charmants et des poésies pleines de détails curieux sur les mœurs de l'époque, et des productions *argotiques* à peu près inintelligibles aujourd'hui. Boileau lui a fait l'honneur de le nommer, en avançant assez inexactement que Villon sut le premier

Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers,

chose que le poëte trop dissipé n'essaya d'aucune façon ; il est permis de supposer que l'auteur de l'Art poétique n'avait jamais pris la peine de lire le *Grand Testament*, le *Codicille* et les *Ballades*. D'autres critiques ont apprécié Villon en plus parfaite connaissance de cause, et M. Théophile Gautier lui a consacré une notice tracée avec une verve originale.

Les éditions de Villon sont assez nombreuses au commencement du seizième siècle ; la première qui présente une date est de 1489 ; elles sont toutes devenues excessivement rares. En 1533, Clément Marot revit un texte qu'avait défiguré l'ignorante insouciance des imprimeurs ; malheureusement, il rajeunit et modifia le vieux style du poëte populaire, de sorte qu'il faut toujours recourir aux éditions primitives. De 1544 à 1723, Villon tomba dans l'oubli qui frappa,

pendant la majeure partie de cette période, les littérateurs du moyen âge; il resta comme non avenu pour la typographie; elle en donna ensuite, presque coup sur coup, deux éditions assez bien faites.

En 1832, après un nouveau silence de près d'un siècle, on vit paraître une édition nouvelle, revue et annotée par M. Prompsault; elle fut l'objet de critiques passablement vives; celle que publie maintenant M. Lacroix réunit divers avantages, qui nous semblent de nature à lui assurer la préférence sur toutes ses devancières; le texte a été revu avec grand soin; les variantes ont été recueillies; des notes fort nombreuses donnent tous les renseignements historiques, littéraires ou grammaticaux que le lecteur pourrait réclamer. Une notice bibliographique épuise ce qui concerne cette partie; enfin la biographie de Villon est bien établie, d'après un extrait de l'*Histoire des poëtes français* de Colletet, œuvre intéressante à plus d'un titre, et dont le manuscrit fait partie de la bibliothèque du Louvre. Nous ajouterons que la commodité du format et la netteté de l'exécution typographique, sur un bon papier fort, recommandent aussi ce petit volume, et faciliteront à Villon l'entrée de bien des bibliothèques où il n'a pas encore pénétré. Il fait partie de la collection elzévirienne que publie à Paris M. Jannet, et qui se propose d'égaler en correction et en netteté les productions qui ont donné une si grande renommée à une famille d'imprimeurs hollandais du dix-septième siècle.

LES VILLES DE FRANCE ET LEURS GLOIRES, poëme par Mme Plocq de Bertier. Paris, G. Havard, 1854; 7 livrais. in-8o : 3 fr. 50. — LE DUC DE NORMANDIE, poëme lyrique en trois actes, par Toutain-Mazeville. Paris, F. Didot, 1854; 1 vol. in-12.

Mme Plocq de Bertier fait de beaux vers, dans lesquels règne un noble sentiment de patriotisme. Elle chante les gloires de la France, et son style ne manque ni de majesté ni d'harmonie. Mais la forme du poëme n'est pas heureuse. Passer en revue les différentes villes et consacrer un chant à chacune d'elles, c'est s'imposer bien inutile-

ment une espèce de nomenclature géographique fort peu attrayante pour le lecteur. L'intérêt se trouve ainsi morcelé, la partie descriptive tient beaucoup trop de place, et l'on ne peut saisir l'ensemble des époques dont les traits sont épars çà et là, dans maints endroits divers. Mme Plocq de Bertier fait preuve de talent, par la manière dont elle s'est tirée des difficultés d'une pareille entreprise. A défaut d'unité, son poëme offre de jolis détails et quelques morceaux remarquables. Les sept premiers chants sont consacrés à Versailles, Lille, Cambrai, Arras, Brest, Aix et Toulouse. Grâces à la différence des climats et des mœurs, ainsi qu'à la variété des épisodes, la monotonie ne se fait pas trop sentir encore. Mais il nous semble bien impossible que l'auteur évite cet écueil, s'il veut donner place dans sa galerie à toutes les villes de France dignes d'y figurer. Comme spécimen de la poésie sobre et correcte de Mme Plocq, nous citerons les vers suivants :

O superbes forêts ! vous dont la cime altière,
Dont l'ombrage sacré couvrait la Gaule entière,
Empire verdoyant des grottes et des bois,
Que sont donc devenus vos beaux jours d'autrefois !
Il est passé ce temps de poétique ivresse,
Où d'un peuple joyeux la troupe chasseresse,
Faisait des sons du cor retentir les échos !
Les dangers de la chasse enfantaient des héros !
Le fier Gaulois dans les bois intrépide,
Au-devant des Romains marchait d'un pas rapide ;
Dans le sang, dès l'enfance, ayant trempé ses mains,
Il devenait vainqueur des vainqueurs des humains,
Et couronnant son front d'une vive auréole
Il faisait sous ses pas trembler le Capitole !

M. Toutain-Mazeville suit une voie bien différente. Son poëme est comme un écho lointain du Faust de Gœthe. Trois personnages sont en scène : le *duc de Normandie* représente la jeunesse ardente qui aspire à tout connaître, à tout éprouver, qui se lance témérairement dans la première route venue, mais que ses généreux instincts garantissent contre les tentations du mal. Le *maître des ar-*

chers joue auprès de lui le rôle de Méphistophélès, mais sans réussir à corrompre sa bonne nature. Il veut lui donner pour maîtresse une jeune fille que le duc a rencontrée dans la forêt, et dont la beauté ravissante a fait sur lui l'impression la plus vive. Par ses sortiléges, il exalte cet amour, il inspire au jeune seigneur un violent désir de posséder sa bien-aimée, puis la lui livre prisonnière dans son château. Le maître des archers se croit déjà sûr de la victoire; rien ne semble pouvoir sauver cette nouvelle Marguerite. Mais la jeune fille porte en elle-même une force que n'avait pas la victime de Faust; aux atteintes du désespoir, elle oppose le bouclier de la foi :

Vous avez, messeigneurs, noblement concerté
Ce valeureux exploit contre ma liberté.
Et vous, messire duc... Cette idée est affreuse...
Il paraissait sincère... Ah ! pleure, malheureuse !
Contre ce mal rongeur qui peut te secourir?
Ainsi blessée au cœur, tu n'as plus qu'à mourir.
Mourir... Oh ! pardonnez, vous dont la voix sévère
Crie à ce cœur blessé : « Souviens-toi du Calvaire ! »
Douleurs de l'Homme-Dieu, vous parlez ; je vous crois :
Comme le doux Sauveur je porterai ma croix ;
Et si dans le chemin parfois mon pied trébuche
Sur le perfide écueil d'une infernale embûche,
Qu'elle soit cette croix mon arme et mon support !
Ainsi quand l'ouragan bloque l'accès du port,
Errante dans la baie, une étroite nacelle
Sous chaque coup de mer gémit, tremble et chancelle.
Je suis ce frêle esquif ; mais le ciel irrité
M'adoucit sa menace et son obscurité,
Sur l'ancre de la foi fondant mon assurance,
Je cherchais dans la nuit un phare d'espérance ;
Voici briller la Grâce ! Etoile du matin,
Sois mon guide : je vais accomplir mon destin.
Heureuse ! si je puis, riche de saintes palmes,
Voir le port du salut m'ouvrir ses ondes calmes.

Cette sainte résignation trouve sa récompense. Le duc en est

profondément touché ; la voix de la religion pénètre dans son cœur ; le génie du bien triomphe ; il relève la jeune fille pour la proclamer son épouse en présence de toute la cour, et chasse le maître des archers, qui s'éloigne de cette scène de bonheur en murmurant des menaces de vengeance.

Telle est la donnée de ce poëme, où M. Toutain-Mazeville a fait preuve d'un talent remarquable. S'il a puisé son sujet dans l'œuvre de Gœthe, la manière dont il le développe lui appartient et ne manque certainement pas d'originalité. C'est de la poésie riche de pensées, harmonieuse et limpide. On y remarquera surtout une grande variété de tons, exprimant avec bonheur les sentiments divers dont la lutte forme toute l'action du drame. Le style a de la précision, de la clarté, du mouvement, parfois même une verve chaleureuse, et des chœurs d'un rhythme plus rapide, viennent de temps en temps rompre la monotonie du vers alexandrin. Aussi n'admettra-t-on pas que l'auteur soit, comme il le dit dans sa préface, étranger à la noble profession des lettres. On ne débute pas par un semblable coup d'essai, sans le secours de l'étude et de la méditation. Pour être bon écrivain, il n'est point absolument nécessaire de faire métier d'écrire. La culture des lettres peut se comparer à celle des fleurs ; ce ne sont pas toujours les jardiniers de profession qui se montrent le plus habiles.

LES CHANSONS LOINTAINES, poëmes et poésies, par Juste Olivier ; 2me édition, revue et augmentée d'un cinquième livre, enrichie d'un portrait de l'auteur, par Ch. Gleyre, de gravures sur acier, d'après Gleyre, Staal, etc., de mélodies inédites et d'airs populaires. Berne, chez Ed. Matthey ; Paris et Genève, chez J. Cherbuliez, 1855 ; 1 fort vol. in-8° : 10 fr.

Nous ne nous trompions pas lorsqu'en 1847, annonçant ce recueil, nous disions qu'il serait bien accueilli du public. La première édition s'est épuisée, et si la seconde s'est fait attendre, c'est que l'éditeur a voulu en faire un beau livre illustré. Sous cette nouvelle

forme, les chansons de M. Olivier feront leur chemin dans le monde; les portes des salons leurs seront ouvertes, ainsi que celles des bibliothèques. Le cachet suisse dont elles portent l'empreinte bien marquée, ne nuira pas à leur succès; au contraire, c'est un mérite assez rare aujourd'hui que d'être original et de savoir s'écarter de la grande route pour suivre quelque joli sentier, à travers les bois et les prairies, le long des frais ruisseaux ou sur la pente des montagnes. La saveur du terroir, qui, jadis, était trop dédaignée, a maintenant des amateurs nombreux. Elle fait même quelquefois excuser un peu trop facilement le défaut de goût et d'harmonie. Mais M. Olivier n'a pas besoin d'une semblable indulgence. Il est poëte par la forme aussi bien que par la pensée. Chez lui, l'inspiration n'est jamais pénible ni cherchée. Elle vient tout naturellement, sans effort; aussi s'exprime-t-elle avec une grande aisance, et c'est à cela peut-être qu'il faut attribuer quelques imperfections, qu'un travail plus lent aurait fait disparaître. M. Olivier se contente parfois d'un demi-jour, s'arrête à moitié chemin, comme saisi tout à coup d'un accès de paresse qui l'empêche d'atteindre au sommet. Mais il y a dans cette indolence même un certain charme qui a son prix. Elle est bien en harmonie avec la nature alpestre, dont l'imposante majesté calme les agitations de l'âme, apaise le feu des passions, et, par l'effet d'une saine fatigue, donne un charme délicieux aux douceurs du repos.

Le cinquième livre dont s'est augmentée la seconde édition des *Chansons lointaines* renferme plusieurs pièces remarquables, parmi lesquelles se distinguent surtout *la Fleur dans les blés*, *le Nant de l'Ayzelet*, et *le Messager*. Pour faire apprécier le talent du poëte, nous citerons ce charmant petit tableau qui figure dans la première de ces trois pièces:

Sur le bord d'un champ mûr, par les épis cachée,
Considérant le ciel, ou la tête penchée,
Assemblant des bluets qui, dans la moisson d'or,
Sont comme des joyaux semés dans un trésor,
Une fille est assise, et toute seule. Un frêne,

En s'inclinant parfois, lui jette avec amour
Le voile fugitif de son ombre sereine,
Qui tremble au souffle d'un beau jour.

Assise et toute seule. Elle est faible et malade;
Ses pas sont lents et courts : des haltes, fréquemment,
Doivent, triste repos, couper sa promenade,
Et d'aucun bras le sien ne s'appuie un moment.
En tous sens la moisson disperse les familles :
Le village est aux champs, époux, garçons et filles,
Et les petits enfants, vol bruyant de glaneurs
Qui tourne autour des moissonneurs.

Le chien lui-même, au pied d'un noyer solitaire,
Non loin des travailleurs, surveille avec mystère
Un grand panier couvert, leur espoir et le sien,
Dépôt qui tente même un si probe gardien.
Au sein d'une javelle un nouveau-né repose;
L'animal vigilant, s'accroupissant auprès,
Lèche dans les épis la petite main rose
Du bel enfant qui dort au frais.

Tout est vie et labeur sur la plaine brûlante,
Qu'un soleil rugissant mord de ses dents de feu;
Mais la pauvre malade, avec sa main tremblante,
Ne cueille que des fleurs et succombe à ce jeu.
Ses doigts fiévreux et secs, sa lourde et chaude haleine
Flétrissent promptement les bluets qu'avec peine
Elle arrache, en faisant un effort triste et doux
Pour les tresser sur ses genoux.

M. Olivier nous donne aussi plusieurs chants historiques nouveaux et des chansons d'enfants tout à fait gracieuses. Son volume, qui fait honneur aux presses de M. Wolfrath, imprimeur à Neuchâtel, est orné de gravures exécutées par d'habiles artistes, et l'on y a joint un certain nombre d'airs notés, la plupart inédits.

VOYAGES ET HISTOIRE.

ATHÈNES AUX QUINZIÈME, SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES, d'après des documents inédits, par le comte de Laborde. Paris, 1854 ; 2 vol. in-8°, ornés de plans, de gravures et de photographies : 20 fr.

Dans ce livre, M. de Laborde présente toutes les données qu'il a pu recueillir sur l'état de la ville d'Athènes avant le siége de 1687. On sait qu'à cette époque, les bombes lancées par l'armée vénitienne causèrent de grands dégâts, et que l'une d'elles, entre autres, fit sauter le Parthénon. Jusque-là, les beaux monuments de l'art grec, quoique ayant subi les atteintes du temps et celles plus funestes de l'homme, étaient encore à peu près intacts, du moins dans leurs parties principales. Lorsque, trois ans après la prise de Constantinople par les Turcs, Athènes tomba sans coup férir entre leurs mains, il n'y eut ni pillage ni dévastation. Le sultan Mohammed II montra même, pour les chefs-d'œuvre de l'architecture antique, plus de respect que n'en avaient eu les derniers ducs d'Athènes. Seulement, le Parthénon, dont les chrétiens avaient déjà fait une église, devint une mosquée, et les Propylées furent hérissées de tours et de bastions, pour servir à la défense de la ville. On ne leur fit subir que les modifications nécessaires pour les adapter aux exigences de la nouvelle tactique introduite par l'usage de la poudre à canon. Mais si les Turcs conservèrent ces trésors, l'accès en fut tout à fait interdit aux Européens. Dans ces temps de guerre et de barbarie, on n'eût pas affronté les dangers d'un pareil voyage, uniquement pour voir des ruines et en rapporter le plan. Le goût de l'érudition était encore trop peu développé ; les vignettes du seizième siècle représentent la ville de Minerve tantôt avec l'aspect d'une cité flammande, tantôt sous les traits d'une bourgade germanique. Une description d'Athènes, écrite en grec par un anonyme, vers 1460, est le seul document qui reste de cette époque ; mais aucun dessin ne l'accompagne. M. de Laborde en donne le texte et la traduction. Dès lors il y a, jusque vers le milieu du dix-septième

siècle, absence à peu près complète de données à ce sujet. Les missionnaires jésuites envoyés à Athènes en 1645, qui n'étaient pas des savants ni des artistes, fournirent de précieux renseignements topographiques ; mais ce fut M. de Nointel, nommé ambassadeur à Constantinople, en 1670, qui, le premier, fit le voyage de la Grèce dans le but d'étudier les monuments dont il rapporta des esquisses. Deux desseins de son peintre, J. Carrey, représentant le fronton du Parthénon, sont reproduits par M. de Laborde. Quelques années plus tard, le médecin Spon, voyageur érudit, put visiter Athènes, et sa relation, publiée en 1678, renferme des détails fort intéressants. Là se bornent à peu près tous les travaux dont la ville de Minerve fut l'objet durant cette courte période où l'on pouvait encore admirer quelques-uns de ses monuments dans un état de conservation remarquable. Bientôt la guerre éclata de nouveau ; les Vénitiens firent le siége d'Athènes, et l'Acropole, que les Turcs défendirent avec opiniâtreté, n'offrit plus, dès lors, qu'un monceau de ruines.

L'ouvrage de M. de Laborde est un recueil de matériaux de la plus haute importance pour l'archéologie. « J'ai pu, dit-il, placer dans ce cadre tout ce qui a été écrit d'intéressant sur Athènes, tout ce qui a été dessiné d'après ses monuments, depuis l'anonyme de Vienne et l'architecte San-Gallo, jusqu'à Spon, le savant voyageur, et Carrey l'artiste zélé..... J'ai réuni aux témoignages historiques sur les premières atteintes portées, dans l'antiquité même, aux monuments d'Athènes, quelques indications fournies par des documents inédits et les chroniques du moyen âge, sur l'existence singulière, les études bornées et le luxe, sinon le goût, de nos ancêtres champenois et des familles italiennes qui leur succédèrent dans *la duché d'Athènes*. Ces investigations m'ont conduit aux recherches dont le résultat est consigné dans ces deux volumes, et ensuite à une appréciation consciencieuse des travaux importants, des mutilations indignes, des restaurations regrettables, exécutés à Athènes pendant le dix-huitième siècle et cette première moitié du dix-neuvième. »

Parmi les planches nombreuses et faites avec beaucoup de soin, dont ce beau livre est orné, nous signalerons surtout deux super-

bes photographies : l'une représente la Victoire sans ailes, rapportée de Venise par M. de Laborde, et l'autre, la tête antique retrouvée dans les caves de la Bibliothèque impériale, en 1846, par M. C. Lenormant.

LES ACTES ET GESTES MERVEILLEUX DE LA CITÉ DE GENÈVE, nouvellement convertie à l'Evangille faictz du temps de leur Réformation et comment ils l'ont reçue rédigés par escript en fourme de Chroniques Annales ou Hystoyres commençant l'an MDXXXII, par Anthoine Fromment, mis en lumière par G. Revilliod. Genève, imprimerie de Jules Fick (se vend à Genève et à Paris chez J. Cherbuliez), 1854 ; 1 vol. in-8°, imprimé sur papier de couleur chamois, orné de gravures et relié en parchemin.

Antoine Froment est un de ces hommes qui, abandonnant la France où leurs opinions religieuses trouvaient peu de sympathie et moins encore de liberté, vinrent prêcher la réforme, soit à Genève, soit dans le pays de Vaud. Natif du Dauphiné, il s'était fixé d'abord à Orbe, où le rejoignirent plus tard Farel et Saunier qui l'engagèrent à se rendre à Genève d'où ils venaient eux-mêmes d'être chassés par les troubles civils. Froment suivit leur conseil. Il arriva dans la petite république en 1532, et s'annonça par affiche, comme enseignant à lire et à écrire dans l'espace d'un mois. Par ce moyen il eut bientôt un grand nombre d'auditeurs, auxquels il faisait des prédications sur les vérités évangéliques, et contre les abus de l'Eglise romaine. Le local ne suffisant pas à contenir la foule avide de l'entendre, il se mit à prêcher sur la place publique, ce qui causa de grandes rumeurs dans la ville, où les prêtres comptaient encore de nombreux adhérents. Des rixes fréquentes s'ensuivirent. Fromment fut plus d'une fois obligé de se cacher ou de fuir pour échapper aux excès de la populace irritée, ou bien aux poursuites du gouvernement qui n'avait pas encore adopté les idées nouvelles. Il prit une part active à toutes les péripéties de

cette période, pendant laquelle Genève réussit à s'affranchir à la fois du joug de son évêque et de celui du duc de Savoie; antérieur à Calvin il apparaît comme le premier réformateur de Genève, puis, après le triomphe de la réforme, il retombe dans une complète obscurité. On ne le voit point figurer parmi les prédicateurs, il paraît même qu'il renonça tout à fait au ministère pour embrasser une autre profession, et son nom serait peut-être oublié s'il n'avait pris soin de nous le transmettre, en rédigeant les *Actes et gestes de la cité de Genève*, récit naïf des événements dans lesquels il joua un rôle, de 1532 à 1535.

Cette chronique, restée jusqu'à présent inédite, offre une peinture fidèle de l'époque, fortement empreinte de l'esprit turbulent et des mœurs peu raffinées de la population genevoise au seizième siècle. Les désordres du clergé catholique y sont exposés sans ménagement, ainsi que ceux des « meschans trompeurs et abuseurs, qui viennent soubz l'espèce de l'Evangile, et n'ont rien moins que vraye religion. » Fromment n'est pas un habile écrivain; son style est incorrect et rude; mais sous cette écorce grossière circule une sève vigoureuse. S'il n'a ni le talent, ni la science d'un Calvin ou d'un Théodore de Bèze, il se montre bien de leur famille par l'énergie de caractère et la force de volonté qui distinguent tous les réformateurs. L'abandon et la naïveté de son récit ont d'ailleurs un charme qui n'est pas sans mérite.

Les soins apportés par M. Revilliod à cette intéressante publication en rehaussent encore le prix. Il en a fait un beau livre, digne de figurer dans les bibliothèques des amateurs, une véritable curiosité bibliographique qui ne tardera pas sans doute à devenir rare et recherchée. L'exécution typographique est remarquable, ainsi que les charmants dessins de M. Gandon qui ornent le volume, et les lettres illustrées de l'imprimeur Badius, beau-frère d'Henri-Estienne, que M. Revilliod a fait graver exprès. Enfin, il a complété le travail de Fromment, en y joignant les *Extraits des registres publics de Genève par Jacques Flournois*, qui fournissent de curieux détails sur l'histoire de cette période.

ETUDE SUR L'HISTOIRE du gouvernement représentatif en France de 1789 à 1848, par le comte Louis de Carné. Paris, Didier, 1855 ; 2 vol. in-8° : 15 fr.

Les essais de gouvernement représentatif en France n'ont pas été jusqu'ici fort heureux. Leurs résultats semblent même indiquer que ce régime n'est guère conciliable avec les tendances de l'esprit français. Dans un pays essentiellement monarchique, où la centralisation du pouvoir a fait de continuels progrès depuis plusieurs siècles, les bases sur lesquelles peut s'asseoir une constitution semblable à celle de l'Angleterre manquent, et l'on ne saurait y suppléer que par des expédients plus ou moins défectueux. Ce qui caractérise le gouvernement représentatif, c'est la pondération des pouvoirs émanants de sources diverses et faisant ainsi converger vers un même but des intérêts plus ou moins opposés. Il faut donc que le pays offre ces sources différentes où sont puisés les éléments propres à constituer les différents corps de l'Etat. Cela suppose l'existence de plusieurs catégories distinctes, ayant un fondement historique et des traditions bien vivaces. Mais chez un peuple où les institutions municipales sont peu développées, où de nombreuses révolutions successives ont mêlé toutes les classes, où la passion dominante est l'amour de l'égalité, le régime représentatif, s'il parvient à s'établir, inclinera nécessairement de plus en plus vers la démocratie, jusqu'à ce que les destinées du pays soient remises au suffrage universel qui ramènera bientôt le gouvernement d'un seul, comme étant la plus simple expression des vœux de la grande majorité. C'est tout naturel, le peuple étant un, la représentation doit être une aussi, et la France a déjà plusieurs fois dû subir cette conséquence logique du principe démocratique appliqué dans de telles conditions. D'ailleurs son histoire et son caractère national ne l'ont point façonnée aux habitudes parlementaires, non plus qu'à ce profond respect pour le droit et cet exercice constant de la liberté individuelle qui sont les bases solides de la constitution anglaise.

M. de Carné, cependant, ne partage pas tout à fait cette manière

de voir. Il croit que la faute provient moins de la nation que des gouvernements qui ont manqué d'habileté, de prévoyance et d'énergie. Cette accusation est assez fondée, seulement il faudrait alors remonter plus haut que ne le fait M. de Carné. Si la France ne possède pas, comme l'Angleterre, les éléments du régime représentatif, c'est que la royauté s'y est fortifiée aux dépens de l'aristocratie, et qu'elle a travaillé, la première, à passer le niveau sur toutes les classes de la société. Louis XI, Richelieu, Louis XIV même par la révocation de l'édit de Nantes mutilèrent tour à tour le corps de la noblesse qui, grâce à ces atteintes funestes, se trouva tout à fait incapable de résister à la tempête révolutionnaire. Sans doute les gouvernements qui se sont succédé depuis 1789 ont plus ou moins mal rempli leur tâche, mais les obstacles existaient déjà ; ils ne les firent pas naître, leur tort fut de ne pas savoir les tourner, et surtout de ne pas apporter assez de résolution à la défense de l'autorité qui leur avait été confiée. Louis XVI, dépourvu des qualités qu'exigeait sa position, contribua par sa faiblesse à précipiter la révolution dans la voie de la violence et de l'anarchie. Il succomba victime des difficultés accumulées par ses devanciers, et que son caractère hésitant et pacifique n'était point en état de résoudre. L'assemblée constituante échoua pareillement ; elle ne put empêcher le triomphe d'une petite minorité républicaine dont l'audace dépassa bientôt toutes les bornes. Une fois les passions déchaînées, il ne fut pas question d'établir un gouvernement sage et bien pondéré, mais plutôt de renverser le pouvoir et de s'en disputer les débris. La lutte des factions absorba toutes les ressources du talent et du caractère, en même temps qu'elle préparait dans les esprits une réaction inévitable en faveur du régime monarchique comme seule vraie garantie d'ordre et de sécurité. Le 18 brumaire, enfin, renversa les dernières espérances du parti constitutionnel ; on vit bientôt le peuple acclamer avec enthousiasme l'homme qui osait saisir d'une main ferme les rênes de l'Etat, réorganiser tous les pouvoirs et s'en constituer l'unique dépositaire.

C'est de la rentrée des Bourbons que date la première expérience sérieuse du régime représentatif en France. Mais, confor-

mément aux doctrines et aux traditions monarchiques, la charte fut octroyée par le souverain qui, dès lors, conservait le droit de la suspendre ou de la révoquer. Là se trouve, en quelque sorte, le nœud des difficultés nouvelles qui surgirent, et dont le résultat fut de rejeter la France dans une série d'agitations qui aboutirent finalement à la catastrophe de 1848. M. de Carné expose d'une manière fort intéressante les péripéties diverses de cette période qui eut aussi ses jours de gloire et de prospérité. Il signale avec beaucoup de sagacité les fautes du gouvernement, tout en faisant la part des écueils dont sa route était semée. C'est à ces écueils, en effet, qu'on peut attribuer surtout l'insuccès du régime représentatif, et le tort principal du gouvernement fut de ne pas tenir assez compte de leur importance. La Restauration se perdit en cédant trop aux exigences de ses partisans, et Louis-Philippe en ne se défiant pas assez des forces de ses adversaires. Le premier de ces deux gouvernements ne sut point opposer une digue au courant de la réaction ; le second laissa monter le flot démocratique jusqu'à ce que son débordement devint impossible à contenir. Alors se manifestèrent encore une fois, avec une irrésistible énergie, les tendances traditionnelles de l'esprit national. Le suffrage universel mis en demeure de se prononcer au sujet des formes représentatives, n'hésita pas à consacrer de nouveau le principe monarchique sans restrictions ni réserves d'aucune sorte. M. de Carné le reconnaît franchement, et la conclusion de son remarquable travail vient à l'appui des considérations que nous avons émises, en tête de cet article, sur l'impossibilité d'appliquer à la France le régime représentatif de l'Angleterre.

« L'obligation imposée, dit-il, par le régime républicain aux citoyens les plus obscurs, d'intervenir personnellement chaque jour dans l'action de la puissance publique, apparaît à leurs yeux comme la plus insupportable des tyrannies, et l'abdication de leur propre souveraineté est le seul usage qu'ils sachent en faire. La vie politique, avec les agitations qu'elle impose, répugne profondément à ce peuple de cultivateurs-soldats, qui n'entend rendre à l'Etat que deux sortes de services, l'enrichir par ses sueurs ou le défendre

par son sang. Remettre les destinées de la France aux mains des classes agricoles, c'était donc de la part de l'école républicaine consommer un suicide et soulever contre son œuvre les invincibles instincts de la nation.

« Ce peuple, aussi antipathique à la forme républicaine que le peuple romain l'était à la monarchie, saisit avec l'entrain passionné qui est le propre de son génie l'occasion de donner un chef au gouvernement anonyme qu'il repoussait, moins encore comme un péril que comme une sorte de non-sens. Solennellement consulté par les hommes dont la hautaine confiance avait mérité un tel châtiment, il prononça, avec une unanimité qui demeurera comme l'un des grands événements de l'histoire, le seul nom contemporain qui fut descendu au fond de toutes les chaumières, et dans lequel venaient se résumer pour une génération militaire les souvenirs de sa jeunesse, les enseignements de ses maîtres et toute la poésie d'une existence laborieuse. On dut avoir dès ce jour-là la certitude que la république serait étouffée par le suffrage universel, comme l'artiste de la légende par les embrassements de la statue à laquelle il avait communiqué la vie. »

VOYAGES ET VOYAGEURS, par Cuvillier-Fleury. Paris, 1854; 1 v. in-12 : 3 fr. — EPISODES DE VOYAGES, par M. C.-B. de Croy. Paris; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M. Cuvillier-Fleury nous conduit tour à tour en Belgique, à Chambord et à Bordeaux, dans les Pyrénées et en Espagne. Ce sont moins des voyages que des excursions rapides dans lesquelles l'auteur esquisse d'une manière fort piquante les traits qui le frappent, et rend compte des impressions que font sur lui, à première vue, les hommes et les choses qu'il rencontre. M. Cuvillier-Fleury est un observateur plus spirituel que profond, visant beaucoup à l'effet, affectionnant un peu trop les citations latines. On sent que ce sont des feuilletons écrits pour le *Journal des Débats;* ils en portent bien l'uniforme, et la tendance politique s'y retrouve, ainsi que le cachet littéraire. Cela n'est pas sans inconvénient, parce que l'au-

teur est obligé de se placer au point de vue de la rédaction du journal; il a, pour ainsi dire, sa leçon faite d'avance; certaines admirations lui sont imposées, et certaines critiques défendues. Ce qu'on lui demande surtout, c'est de plaire aux abonnés, et, pour une tâche semblable, l'important est d'être un écrivain ingénieux, habile à tirer parti des moindres ressources. M. Cuvillier-Fleury s'en acquitte fort bien; ses courtes relations, à l'allure vive et légère, sont de charmantes causeries, dans lesquelles se trouve assez heureusement indiqué le caractère original de chacune des contrées qu'il visite. Le progrès industriel de la Belgique, l'activité commerciale de Bordeaux, les souvenirs historiques de Chambord et d'Amboise, les parties de plaisir des baigneurs dans les Pyrénées, les exploits de la tauromachie espagnole lui fournissent une série de petits tableaux agréables et variés. Mais nous leur préférons cependant ses articles plus substantiels sur les voyages de Victor Jaquemont et de MM. Huc et Gabet, sur le Journal d'un déporté de M. de Barbé-Marbois, ainsi que ses critiques judicieuses et parfois mordantes de quelques autres voyageurs modernes. M. Cuvillier-Fleury sait d'ailleurs rendre ses analyses fort attrayantes par le charme d'un style toujours élégant, facile, incisif, qui captive au plus haut degré l'attention du lecteur.

Les *Episodes* recueillis par M. de Croy n'ont pas la même valeur littéraire. Mais ils offrent, en général, de l'intérêt; la plupart même sont assez dramatiques. Dans ces courts fragments, le voyage n'est qu'un prétexte de mise en scène; les aventures peuvent bien avoir un fond de vérité, mais on reconnaît aisément que l'auteur donne libre carrière à son imagination. *Un trésor de dix millions* et *Conrad de Rosen*, par M. de Croy, *Matrella*, par M. de Lurcy, *Un épisode de la guerre d'Espagne*, par M. de Rocca, ont surtout un caractère romanesque bien prononcé. *George Sand et Alexandre Dumas*, par M. de Croy, rappelle tout à fait quelqu'une de ces excursions alpestres si joliment contées par Töpffer. Dans le *Voyage en Calabre* de M. de Custine, on trouve une peinture saisissante des terribles effets de l'*aria cattiva*, et l'*Académie de France à Rome*, par M. Berlioz, présente un petit tableau fort piquant de

l'usage que les pensionnaires font des moyens d'études mis à leur portée par la munificence du gouvernement français. Si cette espèce de mosaïque ne justifie guère le titre de voyages que porte le volume, elle a du moins le mérite d'être amusante, et pourra fournir une ou deux heures de récréation très-agréable.

L'EGLISE ET LES PHILOSOPHES au dix-huitième siècle, par P. Lanfrey. Paris, 1855 ; 1 vol in-12 : 3 fr. 50.

L'influence du dix-huitième siècle est encore trop vivante aujourd'hui pour qu'il soit possible de l'apprécier d'une manière complétement impartiale. On se passionne pour ou contre; les uns font de Voltaire un demi-dieu, les autres un méchant drôle, et chacun prend parti dans la lutte intellectuelle de cette époque avec autant d'ardeur que s'il s'agissait des intérêts du temps présent. C'est que les résultats de cette lutte ne sont pas encore bien clairs, ni très-solidement établis. L'ébranlement causé par la hardiesse philosophique a sans doute été considérable, le vieil état social s'est écroulé pour faire place à des formes nouvelles. Mais tandis que s'accomplissait cette transformation difficile, voici que, du milieu des ruines amoncelées sur le sol, ont surgi les anciens abus qu'on croyait pour toujours enterrés, la superstition se relève audacieuse et confiante, l'autorité infaillible aspire à remettre l'esprit humain sous son joug. L'œuvre du dix-huitième siècle semble menacée, et la ferveur de ses partisans se réveille, en même temps que le nombre de ses adversaires s'accroît de tous ceux dont il a trompé les espérances. Le combat recommance donc avec une vivacité qui témoigne de l'importance qu'on y attache de part et d'autre.

Le livre de M. Lanfrey pourra servir de contre-partie au manifeste lancé récemment par M. Nicolardot. Celui-ci condamnait en masse les philosophes du dix-huitième siècle, comme une troupe de misérables coquins, sans foi ni loi, sans savoir ni talents. M. Lanfrey, au contraire, les absout de tout reproche et

les range au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. Suivant lui la véritable civilisation ne date que de l'élan imprimé à la raison par ces libres penseurs. Il exalte leurs travaux, il rend hommage à leur supériorité dans toutes les voies de l'intelligence, et va jusqu'à prétendre que de leur côté se trouvaient à la fois le bon sens, les convictions sincères et même les vertus chrétiennes, quoiqu'ils rejetassent la dogmatique du christianisme. Cette appréciation n'est pas moins exagérée que celle de M. Nicolardot, mais elle est du moins beaucoup plus convenable dans la forme. Au lieu d'une violente diatribe, nous avons ici une apologie qui pèche par trop d'indulgence, et l'on peut bien dire que la secte philosophique n'a mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Assurément il serait absurde de vouloir nier le génie de Voltaire, en attribuant à je ne sais quel vertige l'empire qu'il exerça. Mais on doit aussi faire la part de ses faiblesses et de ses petites passions; il ne faut point lui attribuer des vertus qu'il n'avait pas, ni prétendre qu'il n'abusa jamais de son esprit. Dans la discussion nul ne fut plus que lui retors et perfide. Tout en déclamant contre l'intolérance religieuse, il pratiqua fort peu la tolérance philosophique. La moindre critique suffisait parfois pour éveiller dans son cœur une rancune implacable. Aux traits de générosité que cite M. Lanffrey on peut en opposer autant d'autres qui décèlent un caractère éminemment irritable et fort égoïste. De tels contrastes ne sont pas surprenants chez un homme dont la vie fut un combat perpétuel, accompagné de triomphes bien propres à lui faire tourner la tête, qui fut l'idole de son siècle, qui vit des souverains et même un pape s'incliner devant sa haute renommée.

En réalité Voltaire et la secte des philosophes déployèrent dans leur croisade contre l'Eglise plus d'habileté que de bonne foi, plus de passion que de raison, et l'exagération outrée de leurs attaques nuisit à la cause des libres penseurs en la confondant avec celle du matérialisme et de l'incrédulité absolue. Cela dit, nous reconnaissons volontiers, avec M. Lanfrey, que le dix-

huitième siècle a fait faire un pas immense aux idées de liberté, soit religieuse, soit politique, de justice et d'humanité. En un certain sens même le christianisme lui doit un développement nouveau, car l'essor qu'il a pris au sortir de cette crise est incontestable.

M. Lanfrey esquisse le tableau de ce mouvement philosophique d'une manière très-intéressante. Il a de l'originalité, de l'esprit, un style assez incisif et beaucoup d'indépendance. Sans partager ses vues, on lira cependant avec plaisir son livre qui renferme une foule de détails piquants et d'aperçus fort ingénieux.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

FICTIONS ET RÉALITÉS, ou les prétentions de Rome mises en regard des faits, discussion franche, mais amicale, par Ad. Bauty, pasteur. Lausanne, G. Bridel, 1854; 1 vol. in-12; 2 fr. 50.

Ce petit traité de controverse est sous la forme d'une correspondance adressée à un membre de la communion romaine. Le ton qui y règne d'un bout à l'autre est celui de la modération la plus grande, et les injustes attaques, les calomnies mêmes dirigées trop souvent contre le protestantisme, s'y trouvent réfutées sans que jamais perce la moindre tentative de représailles. L'auteur déplore l'aveuglement des adversaires qu'il combat, mais il ne s'écarte point à leur égard des prescriptions de la charité chrétienne. Prenant l'un après l'autre les quatre caractères que Rome s'attribue d'après la doctrine du Concile de Nicée, savoir : l'*unité*, la *sainteté*, la *catholicité* et l'*apostolicité*, il examine sur quels fondements reposent ces prétentions. Et d'abord l'unité existe-t-elle, a-t-elle jamais existé réellement, est-elle même possible telle que l'entend l'Eglise romaine ? Les faits et le raisonnement sont d'accord pour résoudre ces questions par la négative. Si le protestantisme a ses sectes, le catholicisme a eu de tous temps ses schismes que l'autorité de Rome n'a pu réussir à étouffer par la contrainte, appliquée

cependant avec une rigueur impitoyable. L'Eglise grecque en offre une preuve assez frappante, et d'ailleurs comment concilier le système oppresseur auquel conduit l'unité ainsi comprise, avec l'esprit de douceur et de support qui forme l'essence de la doctrine évangélique? Les tortures et les persécutions employées pour arrêter le progrès de la réforme ne sont assurément pas des moyens conseillés par une religion de paix et d'amour. Il n'est pas difficile de démontrer à cet égard la supériorité de la tolérance protestante, résultat nécessaire du principe de libre examen qui laisse chacun responsable de ses croyances devant Dieu, seul juge et seul rémunérateur.

Quant à la *sainteté de l'Eglise,* sans vouloir remuer la fange de ces corruptions inouïes contre lesquelles, à diverses époques, d'éloquents docteurs catholiques se sont eux-mêmes élevés avec une sainte indignation, il suffit d'ouvrir les annales de la papauté pour faire voir combien est illusoire cet argument sur lequel Rome prétend s'appuyer. Le développement de la force morale chez les nations protestantes offre d'ailleurs un contraste assez significatif à côté des tristes conséquences que produisent, chez les peuples catholiques, l'abus du formalisme, les légendes superstitieuses et les dispenses peu morales. Enfin la *catholicité* et l'*apostolicité* ne résistent pas mieux à l'étude approfondie de l'organisation et de l'histoire de l'Eglise romaine. Le protestantisme, qui ne reconnaît d'autre autorité que celle de l'Evangile, aurait des titres plus réels à cette universalité, lors même que ses missionnaires ne seraient pas déjà répandus sur tous les points du globe, et ce n'est certes pas la hiérarchie romaine avec ses dignités, ses pompes et ses ressources immenses qui peut se donner pour l'image du renoncement apostolique.

Le travail de M. Bauty se termine par un appendice qui renferme plusieurs additions importantes. On y remarque entre autres un extrait fort intéressant de l'histoire des missions évangéliques et les opinions de Saint-Augustin et de Fénelon sur la Bible mises en regard d'une manière très-piquante.

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉDÉRIC BASTIAT, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur. Paris, Guillaumin, 1854; 6 vol. in-12.

On sait quelle fut la célébrité soudaine qui entoura, il y a quelques années, le nom de Bastiat. Simple juge de paix dans une localité obscure d'un des départements les moins en évidence de la France, il se fit tout d'un coup connaître par des écrits à la fois substantiels et piquants sur la liberté du commerce. C'était en 1846; la *Ligue pour l'abolition des droits sur les céréales* agitait toute l'Angleterre; les questions économiques étaient à l'ordre du jour; les réformes de tarif douanier dont sir Robert Peel avait pris l'initiative avec hardiesse et avec éclat, s'emparaient de toutes les têtes. Bordeaux se montra un instant l'émule de Manchester; Bastiat quitta sa solitude des Landes, et il ne tarda pas à se rendre à Paris. Les doctrines du libre-échange ne manquèrent ni de défenseurs ardents, ni d'antagonistes passionnés; tous les organes des industries protégées les combattirent avec acharnement; Bastiat soutint vivement cette polémique ardente; la révolution de février vint subitement poser des problèmes bien plus graves, et appeler des luttes plus redoutables. Membre de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative, Bastiat s'y fit remarquer par son bon sens pratique et sa modération. Il n'aborda pas la tribune; la faiblesse de son organe le condamnait au silence, mais sa plume ne resta pas inactive; de nombreux opuscules, des articles de journaux justement remarqués le désignèrent comme l'adversaire infatigable des abus, comme l'ingénieux promoteur des réformes utiles. Les temps étaient d'ailleurs trop agités, la bataille politique trop chaudement engagée, pour que ses idées pussent alors prévaloir. Epuisé par tant de travaux et d'émotions, il alla mourir en Italie, le 8 décembre 1850. Il faut applaudir à l'idée qu'a eue un actif éditeur parisien, lorsqu'il a voulu réunir en un corps d'ouvrage facile à consulter, les écrits disséminés d'un économiste que la postérité n'oubliera pas. Les œuvres de Bastiat forment six volumes; trois ont déjà paru; des additions importantes, extraites des manu-

scrits de l'auteur, ajoutent un prix nouveau à ce recueil ; une notice de M. Michel Chevalier, sur la vie et les travaux de Bastiat, sera lue avec plaisir et avec intérêt. Parmi les écrits que contiennent les volumes déjà publiés, on retrouve l'ouvrage intitulé : *Cobden et la Ligue*, qui révéla pour la première fois à la France inattentive, la révolution économique qui s'opérait dans la Grande-Bretagne ; on revoit ce livre des *Sophismes* qui poursuit le système protecteur avec une verve inépuisable et spirituelle ; on rencontre ces petits pamphlets qui trouvèrent moyen de se faire lire, en 1849 (époque où on lisait peu), et qui se distinguent par un tour inattendu et par un style piquant : *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas ; Maudit argent*, etc. N'oublions pas toutes les pièces de la vive controverse que soutint Bastiat avec le grand ennemi de la propriété, avec Proudhon, qui faisait alors beaucoup de bruit. La *gratuité du crédit*, l'*abolition de l'intérêt*, étaient la thèse que l'invasion ultra-révolutionnaire avait entrepris de soutenir à grand renfort d'arguments captieux, d'injures et d'appels adressés aux passions d'individus qui trouvaient fort de leur goût le droit d'être emprunteurs, sans avoir à payer d'intérêt. Bastiat souffla sur cette fantasmagorie et la fit évanouir ; tout l'honneur lui resta dans cette lutte ; il fallait à la fois du talent et du courage pour la soutenir dans ces moments néfastes.

STATISTIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE. Rapport à S. E. le ministre de l'Intérieur, sur l'administration des bureaux de bienfaisance et sur la situation du paupérisme en France, par le baron de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance. Paris, imprimerie impériale, 1854; fort in-4° de 1192 pages (publié aux frais de l'Etat).

Nous ne dirons que peu de chose de cet ouvrage, qui se recommande assez par lui-même. Le paupérisme est une des questions les plus importantes à bien connaître dans toute société bien organisée. La statistique joue le plus grand rôle dans l'étude de cette question;

malheureusement c'est une des sciences dans lesquelles on se permet le plus volontiers de traiter un sujet sans l'avoir approfondi, et la science des chiffres, qui devrait être la science de l'exactitude, n'est, le plus souvent, que la science des erreurs et des à peu près. Trop souvent on fait cadrer les sommes et l'on tire ainsi des conclusions basées sur des prémisses erronées. M. le baron de Watteville est une honorable exception ; comme inspecteur général des établissements de bienfaisance, il est à la source des documents : il pourrait en profiter, comme tant d'autres, pour faire passer, grâce à l'autorité de son titre officiel, un travail incomplet dont on accepterait d'autant plus facilement l'exactitude, qu'il serait presque impossible de la contrôler ; mais il est trop consciencieux pour agir ainsi, et il ne se sert de sa position que pour approfondir davantage son sujet et perfectionner son travail. C'est ainsi qu'il s'est acquis cette haute réputation d'exactitude et de vérité, qui fait de ses ouvrages des sources sûres que l'on ne craint jamais de consulter et de citer, et sur lesquelles on peut s'appuyer en toute sécurité ; c'est ainsi qu'il a mérité l'hommage unanime que la presse parisienne rend aujourd'hui à son œuvre. Ses travaux sur les enfants trouvés, sur les monts-de-piété, sur les hospices et les hôpitaux, sont bien connus, et sa *Législation charitable* est bien certainement le meilleur ouvrage publié sur cette matière.

Le livre qu'il nous donne aujourd'hui est le couronnement, pour ainsi dire, de l'œuvre à laquelle il a consacré toute sa vie : l'étude du paupérisme en France. Il n'a pas reculé devant toute l'énormité du travail nécessaire pour condenser en quelques tableaux clairs et précis tous ces résultats obtenus à force de peines et de fatigues. Pour se faire une idée des recherches qu'a dû nécessiter l'ouvrage dont nous nous occupons, il n'y a qu'à passer en revue toutes les matières qui y sont traitées. On y trouve, en effet, le nombre des bureaux de bienfaisance et le nombre des localités dans lesquelles ces établissements sont situés ; le montant des recettes et des dépenses de chacun de ces bureaux, par nature de recette et par nature de dépense ; le montant des frais généraux d'administration ; le chiffre des subventions municipales qui leur sont accordées, et le

nombre des communes qui viennent ainsi en aide aux classes indigentes ; le nombre des indigents et des mendiants par localité, et subdivisé par catégories d'hommes, de femmes, de garçons et de filles ; la proportion des indigents et des mendiants, par localité et par département ; la nature et la quotité des secours accordés par département, par commune et par chaque indigent ; les œuvres de bienfaisance privée qui existent dans chaque département, en dehors de l'assistance publique ; les causes de la misère par département, et les moyens les plus efficaces pour remédier, autant que possible, à la situation actuelle du paupérisme ; enfin, les modifications qu'il est nécessaire de proposer à la législation charitable actuelle, pour améliorer le sort des classes pauvres. Certes, ce n'était pas là une tâche facile, et pourtant, ce travail colossal, l'auteur l'intitule modestement *Rapport au ministre de l'Intérieur*. Un rapport qui, avec les pièces à l'appui, occupe onze cent quatre-vingt-douze pages in-4° !

En tête on trouve la législation des bureaux de bienfaisance et la bibliographie du paupérisme, puis le rapport, et à la suite seize tableaux récapitulatifs et quatre-vingt-six notices sur le paupérisme dans chaque département. C'est là, comme on le voit, un travail gigantesque, surtout quand on songe à tout ce qu'il a fallu de temps, de soin et d'exactitude pour ne commettre aucune erreur dans cette mer de chiffres, sans compter les recherches, les voyages, les études que chacun de ces chiffres a nécessités ; on est épouvanté, et l'on ne peut qu'admirer, sans le concevoir, le dévouement de l'homme qui, pour un résultat problématique, a fait un pareil sacrifice de temps et de travail.

Dans son rapport, M. le baron de Watteville pose en principe la nécessité et l'obligation de soulager la misère, de la restreindre et de la diminuer. Mais pour guérir les maux, il faut en connaître l'origine et l'étendue ; il faut, avant tout, avoir des renseignements exacts, des documents positifs qu'une expérience pratique peut seule à grand peine recueillir. Ces renseignements exacts, ces documents positifs, l'auteur nous les donne dans les tableaux qui suivent son rapport.

Son ouvrage est remarquable à plus d'un point de vue: c'est un livre curieux à consulter, non-seulement pour les gens spéciaux, mais encore pour tous ceux qui savent penser; le philosophe y puisera des enseignements dont il pourra profiter, et l'homme du monde lui-même y trouvera matière à de sérieuses réflexions. « En terminant la tâche difficile et laborieuse que je m'étais imposée, dit l'auteur, j'ai l'espérance, pourquoi ne le dirais-je pas, la certitude d'avoir fait un travail modeste, mais utile.» Il a raison, oui, son livre est utile; il tend à diminuer la misère, cette plaie vivante des sociétés modernes. Ricardo prétend qu'aucun plan pour secourir les pauvres ne mérite attention s'il ne met les pauvres en état de se passer de secours; M. de Watteville est du même avis, mais il appuie en même temps sur la nécessité de diminuer les cabarets, d'abolir le chômage du lundi et de favoriser l'émigration. Mais toute médaille a son revers, et l'homme pratique, qui ne se laisse pas illusionner, reparaît quand il termine en disant: « Il n'est pas donné à l'homme de résoudre le problème de la misère; il peut en sonder les profondeurs, l'alléger, mais l'éteindre, jamais.»

Edouard Gœpp.

Lettres de Jean Calvin, recueillies pour la première fois et publiées d'après les manuscrits originaux, par Jules Bonnet. Paris, Meyrueis et Cie, 1854; 2 vol. in-8o: 12 fr.

Ce recueil, qui ne renferme encore que la correspondance française de Calvin, jette une vive lumière sur la figure du grand réformateur. Il ne s'agit ici ni d'apologie ni de critique. L'éditeur a voulu mettre en relief l'homme tel qu'il était, sans chercher nullement à pallier les défauts de son caractère, les ombres que l'esprit de son époque pouvait avoir projetées sur lui. Un génie de cette trempe n'a pas besoin qu'on lui fasse un piédestal; il domine assez par sa propre hauteur, pour que les traits de la haine et de l'envie ne puissent l'atteindre. Trois siècles d'attaques violentes et de manœuvres perfides n'ont pas empêché sa renommée de s'asseoir

sur des bases désormais inébranlables. Les passions qu'il a soulevées sont loin d'être assoupies, et cependant ses adversaires eux-mêmes ont rendu hommage à sa puissante intelligence, en lui accordant du moins une place parmi les écrivains les plus éminents de la langue française. C'est un premier pas : une étude plus approfondie de l'œuvre à laquelle il s'était consacré et des obstacles qu'il eut à vaincre, pourra bien en amener d'autres. Les lettres que publie M. Bonnet ont, par la diversité des sujets qu'elles traitent, ainsi que par le cachet intime dont un assez grand nombre sont empreintes, l'avantage précieux de nous faire bien connaître Calvin. C'est une espèce d'autobiographie, incomplète sans doute, mais plus féconde peut-être en traits lumineux que ne le seraient des mémoires écrits par l'auteur, en vue de l'impression.

Doué d'une activité prodigieuse, Calvin, à côté de ses fonctions pastorales et de ses nombreux travaux théologiques, trouvait encore le temps d'entretenir la correspondance la plus étendue. Tour à tour il enseigne, il discute, il réprimande, il console. Rien n'échappe à sa vigilance. Il est toujours prêt à prendre la plume, soit pour adresser des exhortations aux Eglises, soit pour faire appel à la conscience des princes, pour instruire et diriger de nouveaux convertis, ou pour raffermir le courage de ceux qui sont en butte à la persécution. C'est l'homme d'action et de conseil, dont l'indomptable énergie imprime un élan vigoureux à la Réforme, en même temps qu'il l'organise et lui assure dans Genève un appui solide. Sans doute, dans ces lettres perce parfois l'âpreté des querelles religieuses. Calvin professe, à l'endroit des hérétiques, l'opinion de son temps. Il avait conservé de son éducation catholique une intolérance qui du reste était alors profondément ancrée dans les mœurs et dans les institutions. Les amers reproches souvent répétés à ce sujet contre lui portent aussi bien sur l'époque tout entière, et l'on oublie trop qu'avec la largeur philosophique d'un Erasme ou d'un Rabelais, Calvin n'aurait rien pu fonder. Ce n'est pas au point de vue des idées du dix-neuvième siècle qu'il faut se placer pour juger le seizième. Si la physionomie du grand réformateur nous apparaît aujourd'hui bien sévère et peu sympathique,

il n'en fut pas tout à fait ainsi pour ses contemporains, qui trouvaient en lui la plus vive sollicitude pour leurs intérêts spirituels et même temporels. Sa correspondance en fournit de nombreux exemples, et l'on y remarquera surtout que jamais, en aucune circonstance, sa conduite n'eut d'autre mobile qu'un dévouement absolu à la cause qu'il avait embrassée.

Pour compléter ces documents d'une vie si belle et si remplie, M. Bonnet nous donne, à la suite des Lettres, le testament de Calvin, et les adieux qu'il adressa, sur son lit de mort, aux magistrats et aux ministres de Genève. Ce sont des pièces admirables par leur simplicité touchante, ainsi que par l'élévation de la pensée et la fermeté du style.

LETTRES AU JOURNAL DE GENÈVE sur la séparation de l'Église et de l'État, par Jos. Hornung, prof. à l'Académie de Lausanne. Genève et Paris, chez J. Cherbuliez, 1855; in-8°.

L'idée de la séparation de l'Église et de l'État a surgi du milieu des débats constitutionnels enfantés à Genève par la révolution de 1846. C'est une arme dont le parti radical s'est emparé dans l'espoir de porter ainsi le dernier coup aux institutions nationales. En effet, Genève doit au protestantisme son existence comme état indépendant et libre, comme centre d'activité intellectuelle, et les souvenirs de ce passé, dont l'Eglise protestante est en quelque sorte le sanctuaire, sont un obstacle que l'esprit révolutionnaire voudrait anéantir. Cette entreprise, rendue fort difficile par les traités qui garantissent la position officielle de l'Eglise catholique, trouve également de l'appui chez les sectes diverses qui se sont détachées de l'Eglise nationale. Pour elles, la séparation serait une espèce de victoire, une satisfaction d'amour-propre non moins que de principe. Ainsi s'est formée une de ces alliances bizarres où des éléments diamétralement opposés se réunissent pour un but commun, quoique dans des vues très-différentes. Les adversaires de toute religion et les partisans d'une orthodóxie exclusive engagent de

concert une lutte vive et passionnée contre l'institution qui a créé la nationalité genevoise. Leurs arguments ne peuvent guère se concilier ensemble, mais les uns et les autres s'entendent pour représenter la séparation comme une conséquence nécessaire du régime démocratique et pour invoquer l'exemple des Etats-Unis.

Telles sont les circonstances qui ont conduit M. Hornung à traiter cette question d'une manière complète et très-approfondie. Il estime le principe de la séparation très-contestable en théorie, et particulièrement mauvais, dangereux, inadmissible dans son application au canton de Genève. Les objections qu'il présente nous paraissent avoir beaucoup de force et portent l'empreinte d'études sérieuses, faites en dehors de toutes les querelles de partis qui, malheureusement dans les petites républiques, faussent plus ou moins la plupart des discussions et produisent des résultats si déplorables. Il expose ses vues avec calme, et sa logique serrée montre nettement les conséquences auxquelles mène l'individualisme. Ne pouvant le suivre dans ce développement, nous nous bornerons à dire qu'il condamne le principe de la séparation aussi bien en pratique qu'en théorie. Il prouve en particulier que l'Eglise protestante de Genève, avec son consistoire et ses pasteurs élus par le suffrage universel est essentiellement démocratique, tandis que dans des Eglises libres, constituées sous forme de sociétés anonymes, les plus forts actionnaires exercent inévitablement une prépondérance exclusive et privilégiée. Quant à l'exemple des États-Unis, il rappelle que la séparation n'y est pas aussi complète qu'on le prétend, puisque « l'observation du dimanche est rigoureusement exigée; il y a des jeûnes publics, des solennités religieuses officielles; les deux législatures de Wasington ont des chapelains; l'armée et la marine ont des aumôniers, ainsi que les hospices et les prisons. »

Le travail de M. Hornung mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à cette grave question. C'est l'œuvre d'un penseur auquel ne manquent ni le savoir ni l'originalité.

SCIENCES ET ARTS.

LES MUSÉES DE FRANCE, par Louis Viardot. Paris, 1844 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

M. Viardot a déjà consacré quatre volumes aux musées des diverses nations européennes, il était fort convenable qu'il complétât son travail en s'occupant de la France, où se trouvent en abondance des trésors artistiques du premier ordre ; nous ne lui reprochons pas de s'en être tenu, dans ce volume, aux musées de Paris ; et de n'avoir pas dit un seul mot des musées provinciaux, lesquels présentent parfois des œuvres fort remarquables ; le titre de *Musées de France* sera justifié par un second volume qui nous est promis, et qui conduira le lecteur sur un terrain bien peu connu jusqu'à présent.

Le musée des tableaux du Louvre occupe la majeure partie du livre de M. Viardot, et c'est assez juste, car ces somptueuses galeries ne contiennent pas moins de 1816 tableaux ; quelque riche que soit cette collection, elle offre toutefois de fâcheuses lacunes, l'école allemande n'est représentée que par quelques rares et misérables échantillons égarés au milieu de l'école flamande hollandaise ; il n'y a pas la moindre trace quelconque de l'école anglaise, et quant à l'école espagnole, l'avoir du musée se réduit à quatorze tableaux ; rien de Zurbaran, de Velasquez une seule œuvre authentique est belle, le portrait d'une infante. Il est vrai que parmi ces quatorze toiles, il en est d'admirables, entre autres, l'*Adoration des bergers* de Ribera, et cette fameuse *Vierge* de Murillo, achetée avec grand fracas aux héritiers du maréchal Soult pour la somme énorme de 615,000 francs. C'est à coup sûr une œuvre d'un grand mérite, mais qui ne devait pas atteindre une enchère aussi exagérée, et le musée a bien dû regretter d'avoir laissé échapper l'occasion qui s'offrait à lui, lorsque précédemment le vieux maréchal voulait vendre, au roi Louis-Philippe, pour une somme totale de 500,000 francs ce même tableau et deux autres chefs-d'œuvre de Murillo, un surtout (*Jésus guérissant un*

paralytique) offrant bien plus d'importance. L'école italienne est, de la part de M. Viardot, l'objet de longs détails qu'elle mérite assurément ; on pourrait contester plus d'une des attributions mises en avant d'après le livret du musée, et qui ont paru plus que douteuses à un excellent juge en pareille matière (M. Waagen, conservateur du musée des tableaux de Berlin, et auteur d'un fort bon volume publié en allemand : *Artistes et œuvres de l'art à Paris*). M. Viardot dit que la *sainte Famille*, connue sous le nom de la *Vierge au linge*, n'est point contestée à Raphaël, et M. Waagen regarde ce tableau comme attribué à tort à l'immortel artiste. Nous pourrions mentionner bien d'autres rectifications, mais ce serait sortir des limites que nous devons nous imposer. L'auteur des *Musées de France* mêle parfois aux descriptions qu'il donne et aux détails biographiques qu'il avait à exposer, des anecdotes curieuses ; c'est ainsi qu'il mentionne le peintre hollandais Breughel qui, voulant représenter *Jésus portant sa croix*, place ce sujet dans une forêt flamande, entre une tabagie et des traiteaux de baladins, au milieu d'une foule vêtue comme les soldats romains portant l'arquebuse sur l'épaule, et pour comble de vérité historique, les deux larrons amenés dans une charrette, sont exhortés à bien mourir par un moine en froc qui leur montre le crucifix. Après avoir longuement parlé des tableaux, M. Viardot entre dans d'intéressants détails sur le musée des dessins ; on les lira d'autant plus volontiers que cette belle collection n'a encore ni catalogue, ni notice d'aucune espèce. Entre autres circonstances singulières notons celle qui concerne le grand carton préparé par David pour retracer la scène principale du *Serment du jeu de paume*. Les personnages sont de grandeur naturelle, mais au lieu de leur donner le costume du tiers-ordre, l'artiste, fidèle à sa passion de faire des académies, les a représentés sans vêtements, se réservant plus tard de leur donner ceux de l'époque. Un petit nombre de pages sont consacrées aux collections de sculpture, aux musées égyptien, assyrien, étrusque (dont il n'existe ni catalogue, ni notice), américain. L'auteur n'a pas jugé à propos de parler longuement du musée du Luxembourg, et il passe rapidement en revue le musée de l'Artillerie, le musée

des Thermes et le palais des Beaux-Arts. Nous laisserons le lecteur l'accompagner dans ces visites rapides et instructives parmi tant de musées ; nous ne nous permettrons qu'une seule observation, afin de répondre à une question que pose M. Viardot, à l'égard d'une des plus belles productions de Gros, *La fuite de la duchesse d'Angoulême en* 1815. « Qu'est devenue cette œuvre éminente que nulle autre de Gros n'a surpassée ? Pourquoi ne la trouve-t-on ni à Paris, ni à Versailles ? » — Ce tableau, dont M. Viardot ignore le sort, fait partie du musée de Bordeaux, et malgré des erreurs assez étranges de costume, il mérite à coup sûr les éloges que les meilleurs juges lui ont accordés.

MÉLANGES de géologie et de physique générale, par Alexandre de Humboldt, traduits par Ch. Galusky. Tome Ier. Paris, 1854 ; 1 vol. in-8° : 8 fr.

M. de Humboldt, dont la merveilleuse activité se soutient malgré son grand âge, réunit sous le titre de Mélanges d'anciens travaux qu'il a publiés jadis dans divers recueils scientifiques ou dont les éditions étaient depuis longtemps épuisées. Quelques-uns d'entre eux se trouvent peut-être en arrière des progrès récents de la science, mais ils n'en offrent pas moins encore un vif intérêt, par la foule de vues ingénieuses et d'excellentes observations qu'ils renferment. Ce sont en quelque sorte les chevrons d'un vétéran qui a fourni la plus glorieuse carrière ; son désir de les sauver de l'oubli n'est que très-légitime. La plupart de ces mémoires sont d'ailleurs enrichis de notes et d'appendices destinés à les mettre au niveau des connaissances actuelles.

La première partie se compose de considérations géologiques et physiques sur les Cordillères des Andes ; d'une théorie des lignes isothermes, et de la distribution de la chaleur sur le globe terrestre; d'expériences sur la proportion des principes constituants de l'atmosphère ; de recherches sur l'accroissement nocturne de l'intensité du son et sur la hauteur moyenne des continents. Cette variété

de sujets a déjà par elle-même quelque chose de fort attrayant. Comme le dit le traducteur, « elle frappe de respect, en offrant une image de cette noble existence à laquelle rien de ce qui intéresse l'intelligence humaine n'est demeuré étranger. » M. de Humboldt joint au mérite du savant des qualités précieuses qui rendent ses écrits accessibles aux gens du monde. Pour lui la nature n'est pas simplement un laboratoire de physique ; il admire ses beautés pittoresques, ses aspects grandioses, et sait les esquisser en traits vigoureux qui, semés çà et là parmi les observations du géologue et du physicien, ont un charme tout à fait original. Ainsi ses descriptions des volcans de l'Amérique méridionale seront d'autant mieux goûtées que, pour le plus grand nombre des lecteurs, elles auront tout le prix de la nouveauté.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

MARS 1855.

NB. C'est par erreur que, dans notre article sur les chansons d'Olivier (numéro de février, page 39), nous avons attribué à M. Wolfrath l'exécution typographique de ce volume qui est sorti des presses de M. Attinger, également imprimeur à Neuchâtel.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE SOUS LE GOUVERNEMENT DE JUILLET, par M. Alfred Nettement. Paris, 1854; 2 vol. in-8° : 12 fr.

Est-ce aujourd'hui qu'on peut écrire l'histoire de la littérature d'hier? Assurément non. Comment, à si courte distance, avoir une vue d'ensemble? l'attention est absorbée par les détails, et la valeur relative de ceux-ci ne saurait être convenablement appréciée. Dans une époque tourmentée comme la nôtre, surtout, au milieu des luttes politiques et des agitations révolutionnaires, il est bien difficile de ne pas être d'un parti quelconque, et, par conséquent, de ne pas avoir des sympathies et des antipathies qui influent sur le jugement. Avec la meilleure volonté d'être impartial, on se laisse influencer par des opinions qui sont fort étrangères à la littérature. Nous en avons un exemple déjà dans le titre de ce livre. Pourquoi M. Nettement, au lieu de dire simplement *Histoire de la Littérature française sous Louis-Philippe*, emploie-t-il cette expression bizarre : *sous le gouvernement de juillet?* Autant vaudrait appeler le règne de Napoléon Ier, gouvernement du 18 brumaire, et pré-

tendre bannir de l'histoire les noms de ceux qui y jouent les principaux rôles. M. Nettement se place au point de vue légitimiste, et sa critique en porte bien le cachet, dans l'indulgence avec laquelle il fait l'éloge de certains écrivains peu ou point connus, tandis qu'il en traite avec rigueur d'autres beaucoup plus éminents. Les tendances politiques déterminent ainsi quelquefois ses appréciations littéraires. On doit reconnaître cependant que l'esprit de parti ne l'aveugle pas au point de le rendre injuste envers les écrivains supérieurs qui ne partagent pas sa manière de voir. D'ailleurs, s'il se montre sévère à leur égard, c'est que plusieurs d'entre eux ont eu sur le mouvement social l'influence la plus déplorable. Sans doute, il importe peu, dans l'histoire, que tel ou tel auteur ait chanté tour à tour la monarchie et la république, ait courtisé la populace après avoir reçu sa bonne part des faveurs royales; mais on signalera toujours, comme l'un des traits caractéristiques de notre époque, l'action délétère de la littérature, devenue l'instrument d'une active propagande au service des doctrines subversives. Le tort de M. Nettement est de rétrécir la question, de lui donner une couleur politique, et de fournir ainsi des armes à ceux qui voudront le combattre. Mais son livre n'en offre pas moins un tableau fort intéressant de l'essor littéraire dont la France fut le théâtre de 1830 à 1848. En général, M. Nettement fait preuve d'un goût sûr et montre une assez grande indépendance. Il s'acquitte avec non moins de tact et de délicatesse que de courage, d'une tâche très-difficile, qui est celle d'apprécier la valeur morale d'écrivains dont la plupart sont encore vivants. Ses remarques portent un cachet de franchise qui en rehausse le prix, et tout en laissant paraître des sympathies politiques bien prononcées, il n'admet pas que la couleur du drapeau puisse absoudre les défauts du caractère, l'absence de principes ni les écarts du talent. Peut-être eût-il mieux fait de ne pas donner à son travail une forme aussi didactique. Il nous semble, en effet, que l'exposé piquant des mœurs et des habitudes littéraires du dix-neuvième siècle aurait présenté plus d'attrait qu'une histoire dans laquelle les divers genres se trouvent méthodiquement rangés l'un après l'autre, tandis que c'est, au contraire, leur con-

fusion qui forme l'un des traits principaux de cette période, et qui en détermine le caractère particulier.

LES ORIGINES DE WERTHER, par M. Armand Baschet. Paris, Amyot, 1855; in-8° : 1 fr. 50.

Dans ces pages, Gœthe a vingt ans, dit la première ligne du livre ; et, en effet, nous le voyons, dès 1772, travailler *ex professo* au dénouement de sa première œuvre. La physionomie était nouvelle, originale, et valait la peine qu'on s'en occupât. En voici bien sèchement les principaux traits.

Sachons d'abord d'après quelles gens ont été produits les personnages du roman. Le positif Albert, la tendre Charlotte, deviennent un M. Kestner, secrétaire d'ambassade dans une petite ville de Prusse, Wetzlar, et une demoiselle Buff, sa fiancée. Quant à Werther, il a deux origines. C'est un type mixte, nous retraçant à la fois les crises sentimentales de Gœthe et la résolution désespérée qui trancha les violentes peines de cœur d'un jeune gentilhomme nommé Jérusalem. Ayant entendu parler de cette fin tragique, Gœthe imagina d'en faire le dénouement de ses propres amours.

Les époux Kestner étaient des cœurs d'or, mais positifs et peu compatibles aux élans passionnés de Gœthe. Aussitôt que celui-ci devint leur ami, il s'éprit vivement de Charlotte. Cependant, il estimait trop son mari pour aller plus loin. Après avoir souffert quelque temps, il prit le parti de quitter la petite ville où il habitait avec eux, confiant au travail la mission de compenser tout le vide de l'absence. Là encore, il se complut dans l'amertume du souvenir. Le *Récit des souffrances du jeune Werther* le fit une dernière fois revivre dans un monde cher à son cœur. Ce retour au passé devait, en revanche, être le premier rayon de sa gloire littéraire.

Le mécontentement réel des héros du drame, une fois qu'ils se voient exposés aux triomphes de la publicité, n'est pas le côté le moins curieux de l'affaire. Il faut voir l'honnête Kestner, « fort mécontent de se trouver dans les chausses et sous les habits d'Al-

bert, » réclamer, critiquer, écrire incessamment, en son nom comme en celui de sa femme, à l'impitoyable écrivain qui a sacrifié leur repos.

Une grande partie de cette curieuse correspondance est reproduite par M. Baschet, qui a su tirer bon profit de récentes publications. Nous lui savons, de plus, infiniment gré d'être allé s'inspirer du théâtre même des événements qu'il met en lumière. M. Baschet sait voyager avec fruit pour le compte des lettres. C'est ainsi que sa dernière excursion nous a valu les *Origines de Werther*. Ce petit tableau propret, soigné, distingué par un bon choix de couleurs et une certaine délicatesse de touche, est de bon augure pour la prochaine apparition de ses *Lettres* sur la France et l'Allemagne. L. L.

ÉTUDES SUR LA LECTURE A HAUTE VOIX, par Ed. Mennechet. Paris, 1855; 1 vol. in-12: 3 fr. 50.

La lecture à haute voix est un art qu'on étudie trop peu. Il est à la portée de tout le monde, et cependant rien n'est plus rare que les gens qui lisent d'une manière agréable. Les uns ne se donnent pas la peine de bien prononcer, les autres ont un accent traînard, presque tous pèchent par la monotonie du ton, et ceux-là même qui s'efforcent d'y échapper tombent souvent dans d'autres travers, parce qu'ils suivent des directions fausses, ou du moins exagérées. En général, les traités de prononciation exposent des principes qui, fort bons peut-être en théorie, ne doivent pas être pris à la lettre dans la pratique. La langue française se prête, d'ailleurs, moins que toute autre à ce genre d'enseignement. Elle a si peu de prosodie, que le lecteur ne peut jamais être guidé que par le sens du discours, qu'il doit faire comprendre aux autres, selon qu'il le comprend lui-même. Pour bien lire, donc, l'essentiel est de bien sentir ce qu'on lit; autrement toutes les règles de la diction ne servent pas à grand'chose. En pareille matière, les préceptes absolus sont plus dangereux qu'utiles. Le plus souvent, ils ont pour résultat d'enlever au débit le naturel et la simplicité. Quand on veut les

suivre exactement, il est impossible de se livrer à ses propres impressions, et, par conséquent, de les faire partager à ceux qui vous écoutent.

C'est ce que M. Mennechet nous semble avoir très-bien compris. Il se borne à présenter quelques principes généraux, mais il ne les impose point d'une manière rigoureuse, et passe tout de suite aux détails de la prononciation, de l'attitude, de la physionomie et du geste, qui sont, en effet, des accessoires d'une grande importance. Causeur spirituel, il donne une foule de conseils excellents et de directions précieuses, sans le moindre pédantisme. De jolies anecdotes bien choisies et bien racontées répandent beaucoup de charme dans ces leçons, où l'étude de la lecture se présente sous la forme la plus agréable. Si le livre de M. Mennechet n'est pas un traité didactique, il n'en atteindra peut-être que mieux son but, parce qu'il se fera lire avec plaisir, et l'enseignement ingénieux qu'il renferme ne demeurera sans doute pas stérile.

CONTES ANGLAIS, traduits librement. Paris, Meyrueis et Ce 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50. — HÉLÈNE ET ISABELLE ou être et paraître, par Miss Mac'Intosh, traduit de l'anglais. Genève, Joël Cherbuliez, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. — CE QUE LA FORÊT RACONTE, bouquet de contes, par G. de Putlitz, traduit de l'allemand, par H.-M. Vallon. Payerne, 1854; in-12 : 75 c. — LES HEURES D'ÉCOLE DU JEUNE LOUIS, par E.-J. May, traduit de l'anglais par Mlle Rilliet-de Constant. Berne, Ed. Mathey, 1855 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c. — LES COLONS DU CANADA, par le capitaine Marryat, traduit de l'anglais, par E. P., deuxième édition. Paris, Meyrueis et Ce, 1855; 2 vol. in-12, fig. : 4 fr. 50.

La littérature morale et religieuse destinée soit aux bibliothèques populaires, soit à la jeunesse, prend décidément une importance de plus en plus grande. Elle s'enrichit surtout d'une foule de bons ouvrages traduits de l'anglais et de l'allemand. Depuis quelque

temps l'Amérique, en particulier, fournit sa bonne part dans cette œuvre de propagande active et vraiment salutaire. Aux noms de plusieurs de ses écrivains, qui ont naguère obtenu en France un beau succès, vient s'ajouter aujourd'hui celui de miss Mac'Intosh, dont les productions jouissent en Angleterre comme aux Etats-Unis, de l'estime la mieux méritée. Le public français accueillera sans doute avec la même faveur *Hélène et Isabelle*, petit roman qui présente une étude de caractère très-bien faite, de charmants détails et une action tout à fait intéressante. Le but de l'auteur est de montrer le contraste entre la vanité qui veut paraître et la sagesse chrétienne qui s'efforce de remplir son devoir afin d'être moins indigne de la bonté de Dieu.

— Les *Contes anglais* sont un recueil de charmantes nouvelles traduites avec goût. Nous en avons annoncé déjà deux qui ont paru d'abord séparément : *Le nuage doublé d'argent* et *Le Joyeux Noël*. Les deux autres, qui complètent le volume sont : *La maison bâtie sur le roc* et *Une étoile dans le désert*. Elles ont, comme les premières, une tendance religieuse assez prononcée, mais sans exagération, et captivent l'intérêt au plus haut degré. On ne saurait en vérité revêtir l'enseignement moral d'une forme plus attrayante, c'est une lecture bien propre à toucher le cœur, et par conséquent à produire des impressions aussi durables que salutaires.

— Les *Heures d'école* et les *Colons du Canada*, quoique d'une moindre portée, méritent d'être rangés au nombre des livres qu'on peut en toute confiance mettre entre les mains des enfants. Ils renferment d'utiles leçons présentées sous la forme de récits intéressants. Le second de ces deux ouvrages a déjà pris place dans la bibliothèque de la jeunesse, une première édition s'est promptement épuisée. Les *Heures d'école* ne seront sans doute pas moins bien accueillies. Le nom de la traductrice est à lui seul une excellente recommandation. Mlle Rilliet-de Constant sait bien choisir, et comprend la haute importance de l'éducation religieuse.

—Quant à *Ce que la forêt raconte*, c'est une petite fantaisie poétique tout à fait allemande. Le pavot, le sapin, le ruisseau, la

pierre prennent la parole l'un après l'autre, et leurs récits ont un parfum agreste qui n'est pas sans charme. Cependant la traduction affaiblit beaucoup ce cachet original. Notre langue ne s'y prête pas aussi bien que l'allemand, et M. Vallon paraît d'ailleurs un peu novice dans l'art d'écrire. Il est vrai que les plus habiles échoueraient également dans une tâche pareille. L'élégante et gracieuse naïveté qui fait le mérite de Putlitz ressemble à la blanche poussière qui recouvre certains fruits ; on ne peut guère les cueillir sans leur enlever cette fleur délicate.

DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE des livres choisis en tout genre composant la librairie J. Techener, à Paris. Paris 1855 ; in-8°.

Un simple catalogue de livres mis en vente ne mériterait guère que nous en fassions mention, mais le volume dont nous venons de transcrire le titre sort de la classe ordinaire des publications de ce genre. C'est un beau volume in-8° de 526 pages, fort bien imprimé, à deux colonnes, et renfermant, sous 6693 numéros, une réunion extraordinaire de livres rares et précieux ; la plupart sont habillés de maroquin richement dorés ; beaucoup proviennent des collections d'amateurs célèbres ou de très-hauts personnages. Nous indiquerons, absolument au hasard, parmi tant de trésors, les *OEuvres* de Molière, éditions de 1666 et de 1674, les premières où ces piècec immortelles aient été recueillies en corps d'ouvrage et avec pagination suivie ; nous mentionnerons, parmi les romans de chevalerie, le *Fierabras*, Lyon, 1480, in-folio (mis au prix de 1350 fr.), ainsi que le *Perceforest*, 1528, 6 volumes in-folio ; et sans oublier divers *Mystères*, entre autres celui du *Viel-Testament*, Paris, 1542. Les vieux poëtes français offrent aussi des volumes à peu près introuvables et de la plus grande valeur ; nous nous contenterons de signaler les œuvres de Saint-Gelais, Lyon, Pierre de Toun. 1547. Seul exemplaire connu. — Des notes jointes au titre d'un très-grand nombre d'ouvrages renferment des renseignements bibliographiques fort propres à intéresser les amateurs, et par-

fois elles contiennent quelques citations empruntées à des écrits peu répandus. En voici une que nous prenons dans un volume publié en 1792 par un auteur qui se plut à mettre en chansons la constitution dont la France venait alors d'être dotée (si l'on avait pris une peine semblable pour toutes les constitutions décrétées depuis celle-là, il y aurait de quoi former un gros volume de vers d'un mérite problématique).

Ou sensés ou nigauds,
Les hommes sont égaux,
A la qualité près.
Les Français,
Les Anglais,
Les Lapons,
Les Hourons
Et les Suisses
Ont les mêmes passions,
Mêmes inclinations,
Mêmes vices.

Les prix marqués pour les divers articles inscrits sur ce catalogue paraîtront peut-être un peu élevés aux yeux des personnes qui ne sont pas au fait de l'élévation sensible qui se produit depuis quelques années dans la valeur des livres d'une rareté extrême ou d'une beauté singulière. La vente Renouard, qui s'est terminée il y a peu de temps, a fourni de remarquables exemples de cette hausse dans l'évaluation des objets convoités par les bibliophiles. Citons-en quelques exemples : *Biblia sacra*, édition de Rome, 1590, grand papier, in-folio, 2650 francs ; *Biblia* dite *des Evêques*, Colonia, 1630, in-12, 1305 francs (à cause de la beauté de la reliure), *Ciceronis Orationes*, Venise, 1471, in-folio, sur peau-vélin, 9200 fr. *Virgilius*, Alde, 1527, in-8°, 1600 fr. (exemplaire du fameux bibliophile Grolier, trésorier des armées du temps de François Ier). *Erasmi Adagia*, 1520, in-folio, 1720 fr. (viennent aussi de chez Grolier) ; œuvres du poëte Coquillart, 1532, in-8°, 501 fr. Enfin les *grandes chroniques de l'énorme géant Gargantua*, ébauche du Ier livre du roman de Rablais (Lyon, vers 1530) se sont élevées à 1825 fr. C'est payer un peu cher un volume de quel-

ques feuillets seulement, mais c'est le *seul* exemplaire connu de cette édition, et il a été acquis par la Bibliothèque impériale.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE (département des imprimés). Catalogue de l'histoire de France, tome Ier, in-4o, 1855. Paris, Firmin Didot frères : 25 fr.

Voici le premier volume d'une publication attendue depuis longtemps et qui ne saurait manquer de recevoir le meilleur accueil de la part du monde savant. L'inventaire bien complet de la Bibliothèque impériale de Paris (la plus riche qu'il y ait au monde) fournira à tout homme studieux, quel que soit le genre des connaissances qu'il cultive, de puissants secours et des renseignements précieux. On sait qu'il y a plus d'un siècle, l'impression du catalogue de cet immense dépôt avait été commencée, mais elle était demeurée interrompue, quoiqu'elle eût compris plusieurs volumes in-folio; d'ailleurs eût-il été terminé, cet inventaire serait aujourd'hui d'une insuffisance absolue, en présence du développement gigantesque qu'a acquis le colossal dépôt littéraire de la rue Richelieu. Le catalogue de ce qui concerne l'histoire de France ne formera guère moins de de dix volumes. Et cela peut faire préjuger quelle sera l'étendue du catalogue complet. Il est à croire qu'on ne verra pas de longtemps la fin de cette entreprise, mais l'essentiel est qu'elle soit poursuivie avec vigueur et régularité; c'est ce qu'il est permis d'espérer. Le volume qui vient d'être mis au jour renferme les généralités relatives à l'histoire de France, et ce qui concerne l'histoire spéciale de chaque règne depuis Mérovée jusqu'à Louis XIII inclusivement. Il contient 9322 ouvrages, signale 4284 éditions nouvelles et rappelle 4430 ouvrages placés dans d'autres divisions, mais relatifs aux événements et aux personnages dont il est question dans cet inventaire. C'est donc un total de 16,036 mentions sur cette partie de l'histoire de France. L'énumération des écrits relatifs aux troubles de la Ligue et aux dissensions civiles sous Louis XIII est vraiment curieuse, mais nous ne pouvons nous y arrêter. On a signalé les exemplaires provenant de bibliothèques princières ou célèbres et

décorés d'une riche reliure, ceux qui portent des notes marginales ou que distingue quelque particularité. L'exécution typographique est très-soignée; nous sommes toutefois tenté de regretter qu'on n'ait pas fait choix d'un papier plus fort (bien utile pour un livre dont le sort sera d'être souvent consulté), et qu'on n'ait pas adopté un caractère plus menu dont l'emploi aurait sensiblement diminué le nombre vraiment effrayant de volumes (70 ou 80 volumes tout au moins) que présentera ce catalogue lorsqu'il sera arrivé provisoirement à son terme; nous disons provisoirement parce que, au fur et à mesure que s'imprime un volume du catalogue, d'autres ouvrages viennent s'ajouter à ceux qui déjà ont été inventoriés. Lorsqu'elle aura terminé la tâche colossale qu'elle vient d'entreprendre, la direction de la bibliothèque impériale ferait bien, ce nous semble, de faire imprimer, après chaque année, la liste des livres qu'elle aura reçus durant cette période; c'est ainsi qu'agissent les conservateurs de quelques-unes des grandes bibliothèques de l'Europe.

LES MATINÉES DU LOUVRE, paradoxes et rêveries, par Méry. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50. — NOUVELLES DANOISES, traduites par X. Marmier. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 2 fr. — Mme MARTIN ou la femme qui a trop d'esprit, conte philosophique, par Ch. Nesmond. Paris, 1854; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

M. Méry a certainement une plume fort spirituelle. C'est dommage qu'il se soit voué à la littérature de feuilleton, il pouvait faire mieux, et quoique ses paradoxes ne manquent pas d'une saveur assez piquante, ils finissent par devenir fatigants. C'est de l'esprit, mais ce n'est que de l'esprit, et l'esprit tout seul lasse bientôt l'attention à moins d'avoir la verve d'un Voltaire et son ardeur passionnée. Or, M. Méry professe plutôt une sorte d'indifférence philosophique; il est rarement sérieux et jamais il ne s'enthousiasme ni ne s'indigne. Dans les *Matinées du Louvre*, cependant, son talent se déploie à l'aise d'une manière fort agréable, surtout dans la première partie du volume qui se compose de conversations in-

génieuses et amusantes sur maints sujets divers. Les principales questions du jour y sont traitées légèrement, mais avec une originalité qui n'est pas sans mérite. Ici du moins les paradoxes sont à leur place; ils alimentent la discussion et fournissent matière à de spirituelles boutades. Quant aux fragments qui suivent, ils ne valaient guère la peine d'être reproduits. L'auteur y fait une trop grande dépense de saillies et semble n'avoir d'autre but que d'étaler ses richesses en ce genre.

Les *Nouvelles danoises* n'encourent pas le même reproche; elles se distinguent plutôt par le défaut contraire. C'est une peinture froide et terne de mœurs qui n'ont rien de poétique ni d'attrayant. Il y a de la vérité dans les détails, mais c'est une vérité de daguerréotype, où les traits les moins agréables sont ceux qui ressortent le plus. La réputation dont l'auteur jouit en Danemark paraîtra peu justifiée aux yeux des lecteurs français. Le charme de l'original a sans doute disparu en partie dans la traduction. M. Marmier se sera laissé séduire par ce goût de terroir, qui a bien son prix sans doute, mais qu'on ne peut faire passer d'une langue dans une autre. C'est ce qui arrive souvent. Les poésies de Hebel, par exemple, les contes d'Auerbach et plusieurs des ouvrages de Gotthelf perdent presque tout leur mérite à être traduits. Notre langue est trop claire et trop précise pour rendre ce vague poétique dont les imaginations du nord entourent la réalité, et qui dissimule ce qu'elle a de trivial ou de commun. Dans les *Nouvelles danoises* le cachet national se présente sous un jour peu favorable et l'intérêt fait défaut.

Quant à *Mme Martin ou la femme qui a trop d'esprit*, c'est une des compositions les plus médiocres, dont la donnée et le style sont également vulgaire. L'auteur entasse des incidents ridicules, entremêlés de lieux communs plus ou moins plats, et puis il intitule cela *Conte philosophique*. La recette est simple, mais un composé de pareils ingrédients ne trouvera guère d'amateurs. L'esprit de Mme Martin, qui, du reste, ne consiste qu'à faire des niches d'assez mauvais goût, n'enrichira certainement pas son libraire.

---

essayé beaucoup de constitutions ; elle a inauguré beaucoup de gouvernements sans s'arrêter à aucun. Serait-ce donc qu'elle ne mérite pas d'avoir un gouvernement durable? Tant que l'esprit révolutionnaire ne sera pas éteint et qu'il élèvera la prétention de créer un nouvel ordre social, l'ordre politique ne pourra être établi. »

LA RÉVOLUTION DANS LES MŒURS, par MM. Edmond et Jules de Goncourt. Paris, Dentu, 1854 ; brochure in-8°.

MM. de Goncourt viennent de publier un nouveau gage de leur fraternité littéraire. Ce n'est plus à une physiologie d'actualité, ni même aux côtés curieux d'une époque, qu'ils s'attaquent aujourd'hui. Notre dix-neuvième siècle est pris à partie, attaqué sur toutes ses faces, battu obstinément en brèche, sans égard pour ses cinquante-cinq ans ; c'est-à-dire à l'instant où les quarante-cinq bonnes années qui lui restent à vivre ne permettent pas de le condamner sans rémission. Tel n'est pas l'avis des auteurs. Ils paraissent toutefois si bien disposés à croire que leur sujet n'est qu'un incorrigible, leur brochure est si grosse de verve, leur réquisitoire si entraînant, que le lecteur partage plus d'une fois leur avis.

Ceci concerne la jeunesse : « Comme ces fruits colorés et vivants qui ne portent en leur cœur qu'une pincée de cendres, la jeunesse d'aujourd'hui vit sans rien de vivant en elle. Elle n'est ni la berceuse d'une utopie, ni le porte-clairon d'une idée ; et les grandes choses humaines passent à côté d'elle sans faire retourner son esprit. Nulle foi ne la dupe, nul flux ne monte jusqu'à elle ; et, repliée sur son âme avare, elle respire, digère et jouit sans rien dépenser de ses feux, de ses élans, de ses poésies. Elle n'est ni religieuse comme sous la Réforme, ni duelliste comme sous Louis XIII, ni militaire comme sous Louis XIV et sous Napoléon, ni sceptique comme sous Voltaire, ni révolutionnaire comme sous la Révolution, ni libérale comme sous la Restauration, ni littéraire comme sous Louis-Philippe. Elle n'a pas même en elle l'étoffe d'une bouderie et d'une émeute espiègle comme fut la Fronde, ou d'une

petite guerre à coups de canne, comme fut le Directoire. Elle n'est rien et ne confesse rien. Que les idées se battent et se dévorent, la jeunesse regarde tuer et mourir; et sur le dos de ces lâches qui désertent leurs jeunes ans, Goya eut pu écrire : *Nada!...*»

« Et ce cœur de la jeunesse, l'âme vive de la France, ce cœur fait de tant de cœurs enrôlés, ce cœur qui appartenait au monde, cette machine généreuse, enfin, que toute cause mouvait, ce n'est plus que millions de *moi*, sans drapeau, débandés, isolés, personnels, dont chacun se possède tout entier, ne livre rien de lui, et vit chez lui, pour lui et en lui. »

Il y a là, comme ailleurs, beaucoup de vrai dans l'idée, d'à-propos dans le détail. A ce titre, les chapitres intitulés *le Monde*, *la Vieille Femme*, *les Gens riches*, méritent aussi d'être cités. Mais à ce titre aussi, la conclusion nous semble perdre beaucoup de sa valeur. Il eût mieux valu qu'elle n'existât pas. Pourquoi nous gourmander de par le dix-huitième siècle. Serait-ce un modèle des vertus qui nous sont refusées. Supposons même (chose difficile) que les ombres fleuries des Louis XV et des Richelieu puissent contrefaire, pour une minute, la statue du Commandeur, ce plaidoyer, fait en l'honneur de leur monde, tourne à l'oraison funèbre et non à la leçon que MM. de Goncourt voulaient et pouvaient en tirer. Nous leur croyons trop d'esprit pour renfermer un avenir essentiellement inconnu dans le cadre d'un passé douteux. Après avoir bien touché notre époque au défaut de la cuirasse, ils ont eu le tort de la ravaler au profit d'une autre, qui avait aussi ses imperfections. Nous le prouverions au besoin. L. L.

HISTOIRE DE LA VILLE D'ORBE ET DE SON CHATEAU dans le moyen âge, par M. Fréd. de Gingins-La Sarra. Lausanne, Martignier, 1855; 1 vol. in-8°, fig.

M. de Gingins-La Sarra est un des membres les plus actifs de la Société d'histoire de la Suisse romande, et certainement l'un des plus distingués par l'étendue de ses connaissances, ainsi que par

la valeur de ses recherches. Nul n'a fait une étude plus intelligente des documents du moyen âge, de ces nombreuses chartes qui se trouvent soit dans les archives des villes, soit dans celles des monastères ou des anciennes familles du pays de Vaud. Il sait, en quelque sorte, donner la vie aux vieux parchemins et leur faire raconter l'histoire naïve des temps passés. Habile à débrouiller le chaos de ces matériaux entassés sans ordre et singulièrement confus, il en tire un parti merveilleux pour reconstruire les annales de telle petite cité qui jadis eut un rôle important, pour éclaircir quelques points obscurs, ou pour dissiper des erreurs historiques trop légèrement accréditées. C'est ainsi, par exemple, qu'il a répandu sur les guerres de Bourgogne une vive lumière.

Dans le volume que nous annonçons aujourd'hui, M. de Gingins raconte l'histoire d'Orbe depuis son origine jusqu'à la Réforme. Cette petite ville est fort ancienne. Sa fondation remonte à l'époque mérovingienne. Ce ne fut d'abord qu'un châtel qui, plus d'une fois détruit et reconstruit dans le cours des siècles, passa vers 888 dans le domaine des rois transjurains de la dynastie Rodolphine. Au commencement du onzième siècle, il devint résidence royale et chef-lieu de l'un des quatre districts civils du pays de Vaud. C'était là que le roi ou son représentant tenait les assemblées générales de ce quartier, pour entendre et juger les causes dont la connaissance appartenait à ce suprême tribunal. Dans le milieu du treizième siècle, Orbe échut aux sires de Montfaucon, en partie comme don fait par l'empereur Frédéric Barberousse, et en partie par suite d'un échange. Ce n'était encore qu'une bourgade ouverte, mais bientôt ses nouveaux seigneurs la fortifièrent en l'entourant de murailles, avec des tours et des fossés. En 1379, la mort de Jaquette de Grandson, dame d'Orbe, fit passer les seigneuries d'Orbe et d'Echallens à la branche aînée des sires de Montfaucon, qui régnaient à Montbelliard, et trente-deux ans après, les princes de Châlons leur succédèrent. Ce fut pendant la domination de ceux-ci que Berne et Fribourg firent la conquête d'Orbe, en 1475.

Ces changements successifs, accompagnés de guerres et de procès, peignent fort bien la vie sociale du moyen âge. On y trouve

une foule de détails curieux, car l'auteur n'omet aucun trait propre à caractériser l'époque. Les documents originaux qu'il a réunis à la fin du volume sont aussi d'un grand intérêt.

TABLEAUX D'HISTOIRE DE LA SUISSE au dix-huitième siècle, 1715-1803, par Ch. Monnard. Paris, Meyrueis et Cie; 1 fort vol. in-12 : 4 fr.

Ce volume renferme un extrait du beau travail par lequel M. Monnard a conduit jusqu'en 1815 l'Histoire de la Suisse commencée par J. de Muller, et continuée par MM. Hottinger, Gloutz-Blotzeim et L. Vuillemin. Il est divisé en deux parties, dont la première comprend depuis la paix de religion jusqu'en 1797, et la seconde raconte la révolution helvétique. C'est une période peu glorieuse, où le caractère suisse ne se montre pas sous des couleurs bien brillantes ; mais elle offre un curieux sujet d'étude, car c'est là qu'on peut découvrir les causes qui amenèrent la chute de l'antique alliance, et la source des agitations perpétuelles dont la Suisse fut dès lors le théâtre. Pendant le dix-huitième siècle, la décadence des mœurs républicaines se manifesta dans presque tous les cantons. Aristocraties et démocraties se laissèrent également corrompre par l'or et les honneurs que leur prodiguaient les souverains étrangers. Le service militaire, soit dans les régiments capitulés, soit dans des compagnies non avouées par les cantons, prit à cette époque une extension très-grande, et favorisa singulièrement les intrigues de la diplomatie. Un profond mystère entourait d'ailleurs tous les actes des gouvernements, et le peuple suisse ne possédait plus guère de la liberté que le nom. La plupart des cantons avaient des pays sujets auxquels étaient refusés les droits politiques, une oligarchie de fait régnait presque partout, les priviléges et les monopoles interdisaient maintes carrières aux citoyens eux-mêmes. Ainsi s'explique comment la révolution française éveilla de si vives sympathies en Suisse; ces petites républiques étaient rongées d'abus et plus arriérées que leurs voisins à beaucoup d'égards.

Les tableaux de M. Monnard font bien connaître ce déplorable état de choses qui rendit impossible la république helvétique et fit accueillir la méditation comme un bienfait. Il débute par Berne, en racontant la tentative du major Davel et la conjuration de Henzi, expose les troubles de Zoug et de Schwytz, les démêlés de l'évêque de Bâle, du prince abbé de Saint-Gall, de celui d'Engelberg et du prince de Neuchâtel avec leurs ressortissants, donne d'intéressants détails sur les mœurs ainsi que sur la vie agricole, industrielle et commerciale des différents cantons, et termine sa première partie en passant en revue les symptômes révolutionnaires qui, soit à Genève, soit à Zurich, soit dans le pays de Vaud, précédèrent la fin de l'ancienne confédération. La seconde partie est tout entière consacrée à la révolution helvétique ; ses traits principaux sont la résistance et la chute de Berne, la lutte héroïque de la Suisse primitive et la courte existence du gouvernement directorial, qui succomba bientôt pour faire place à la volonté d'un maître. L'anarchie fut étouffée, l'ordre rétabli, mais il n'y eut pas de réconciliation véritable. On ajourna seulement la lutte, qui devait recommencer plus tard, avec une ardeur nouvelle, sous l'influence des principes révolutionnaires répandus dans le peuple.

ESSAI SUR LA TOPOGRAPHIE DU LATIUM, par Ernest Desjardins. Paris, chez A. Durand, 1854; 1 vol. in-4°, fig. : 10 fr.

L'objet de ce travail est de déterminer l'étendue du pays des Latins, *Vetustissimum Latium*, et de donner un aperçu de sa géographie physique, ainsi que de la topographie des voies romaines, de la direction des aqueducs et de la géographie des villes et autres lieux remarquables du Latium, mentionnés par les anciens auteurs. M. Desjardins, profitant des découvertes de l'érudition moderne, s'applique surtout à constater les résultats qui sont acquis à la science ; il y ajoute ses propres observations faites sur les lieux mêmes, qui lui permettent de fixer quelques positions douteuses ou non encore connues. Son livre se divise en deux parties. La pre-

mière est consacrée à la délimitation du pays des Latins. Après avoir exposé toutes les données que peuvent fournir à ce sujet les recherches savantes, l'auteur conclut que le Latium proprement dit se trouvait compris entre les hautes montagnes de la Sabine, celles du pays des Eques et du pays des Volsques, le cours du *Rio Torto*, la mer et le Tibre. Résumant ensuite les connaissances qu'on possède sur la géographie physique de cette contrée, il analyse l'important mémoire géologique de M. Pouzi, professeur à l'université de Rome, et les observations hydrographiques de MM. Venturoli et Cavalieri, qui expliquent la rareté des débordements du Tibre. Dans la seconde partie, M. Desjardins décrit les voies romaines avec beaucoup de détails, en particulier sur la voie appienne, la plus importante de toutes, et le long de laquelle les fouilles entreprises depuis quelques années ont mis à découvert de nombreux tombeaux entre Rome et Bovillæ. Un chapitre est consacré aux aqueducs, un autre aux villes et lieux historiques; à la fin de ce dernier se trouve un aperçu topographique sur les six derniers livres de l'Enéide, dans lequel l'auteur présente quelques considérations nouvelles propres à compléter le travail de Bonstetten. Les appendices renferment une bibliographie très-étendue de la *Via Appia*, et les découvertes dues aux fouilles les plus récentes. Des plans fort bien exécutés accompagnent cette publication savante. Ils offrent la *Via Appia* avec tous ses monuments, depuis Rome jusqu'à Bovillæ; des ornements d'un goût remarquable qui appartiennent à des tombeaux de la voie appienne; enfin une grande carte du *Latium* dressée par M. Desjardins.

SIX SEMAINES DANS L'ÎLE DE SARDAIGNE, par Ed. Delessert. Paris, 1855; 1 vol. in-12, fig. : 2 fr. 50.

L'île de Sardaigne offre l'attrait d'un pays fort peu connu, dans lequel la civilisation n'a guère pénétré jusqu'à présent, et qui se trouve en dehors de la route ordinaire que suivent les touristes. La contrée encore assez sauvage, les habitants aux costumes pittoresques, aux mœurs simples, ont un certain cachet d'originalité qui

n'est pas sans charme. Le voyageur y peut du moins recueillir des impressions nouvelles, ce qui devient de plus en plus rare à mesure que les rails et la vapeur accomplissent leur œuvre de fusion universelle. Il est vrai que ce précieux avantage s'achète au prix de quelques inconvénients. La Sardaigne a de mauvaises routes, de mauvaises voitures et de mauvaises auberges; parfois même auberges, voitures et routes font également défaut. On rencontre bien de fréquentes *cantoniere* où l'on est censé pouvoir loger à pied et à cheval, mais le plus souvent elles sont dépourvues de tout. Si donc vous ne voulez pas souffrir tout le jour de la faim et de la soif, il faut emporter avec vous des provisions. Les auberges des villes sont un peu mieux fournies, mais il y règne une saleté repoussante. Dans la plupart des villages, on ne trouve de gîte qu'au presbytère, et l'on n'est pas moins mal pour cela, car les curés sont aussi misérables que leurs paroissiens. Avec de semblables conditions, il est évident que les touristes ne peuvent pas abonder. M. Delessert lui-même, malgré l'expérience acquise dans des voyages plus lointains et plus difficiles, fait un triste tableau de cette absence complète de toute espèce de confort. Mais il supporte gaîment les privations, et cela ne l'empêche pas de rendre justice soit au pays, soit aux habitants. S'occupant de photographie, il parcourt l'île pour y chercher les beaux sites dignes d'être reproduits. Ses excursions nombreuses lui permettent d'étudier de près la population au milieu de ses travaux habituels et dans ses fêtes religieuses ou nationales. Il décrit ce qu'il voit d'une manière très-intéressante, et le résultat de ses observations forme un ensemble agréable, bien fait pour plaire à toutes les classes de lecteurs.

VOYAGE A LA SUITE DES ARMÉES ALLIÉES EN TURQUIE, en Valachie et en Crimée, par Eugène Jouve. Paris, 1855; 1 vol. in-8° : 6 fr.

Ce voyage offre un intérêt d'actualité très-piquant et de plus il est écrit par un observateur spirituel, qui montre beaucoup d'indépendance dans ses jugements. M. Jouve, rédacteur du *Courrier de Lyon*,

était parti avec le projet de suivre en personne les opérations des armées et de recueillir ainsi de précieux renseignements pour son journal. Il se rendit d'abord à Constantinople, puis à Bucharest, à Varna, et, enfin, devant Sébastopol. Grâces à cette entreprise, aussi bien conçue qu'habilement exécutée, le *Courrier de Lyon* put offrir à ses lecteurs une correspondance mieux nourrie que celle d'aucun journal de Paris. Malheureusement la présence d'un journaliste dont le métier est d'être curieux et peu discret, ne saurait guère se concilier avec la sévère discipline d'un camp, où les opérations militaires doivent être autant que possible entourées d'un certain mystère, indispensable à leur succès. Il est donc revenu vers la fin de novembre, rapportant une riche moisson de détails intéressants et de remarques ingénieuses. C'est avec ces matériaux, recueillis sur le lieu même de l'action, qu'il a rédigé le livre dont nous annonçons aujourd'hui la première partie, renfermant son séjour à Constantinople jusqu'à l'époque de la levée du siége de Silistrie. M. Jouve est un voyageur sérieux, qui étudie les hommes et les choses avec soin, et s'efforce de rendre ce qu'il voit de la manière la plus fidèle. Il ne vise point à l'effet ; il n'a pas l'admiration banale du touriste ni l'enthousiasme obligé du poëte qui va chercher des impressions sur la terre d'Orient. Les grands spectacles de la nature l'attirent et le captivent, mais il ne se fait pas d'illusion sur l'état réel de ce beau pays où, suivant l'expression de Byron : « tout est divin excepté l'homme. » Ce qui le frappe dès son arrivée à Constantinople, c'est l'aspect misérable de cette capitale qui ressemble à un grand village sale et mal bâti. Une simple promenade dans ces rues bordées de masures ignobles, remplies d'une population en guenilles, est plus instructive que tous les livres sur la décadence de l'empire turc. On sent que la barbarie a perdu sa vigueur primitive, mais que la civilisation n'a pu prendre racine. Le fanatisme est tombé jusqu'à devenir ridicule, et cependant il exerce encore assez d'empire pour qu'on n'ose pas secouer franchement le joug des vieilles idées. Constantinople manque de tout ce qui constitue l'agrément et la sécurité d'une ville. La police y est à peu près nulle, et la voirie abandonnée aux chiens

errants qui sont seuls chargés d'entretenir la propreté des rues. M. Jouve peint d'une façon très-originale les étranges contrastes qui frappent sans cesse ses regards, et que la présence des troupes alliées rend plus saillants encore. Il assiste aux revues passées par le sultan ainsi qu'à plusieurs cérémonies turques, et les décrit avec beaucoup de verve. La physionomie pittoresque des bachi-bozouks lui fournit surtout de charmantes caricatures. Son livre, rempli de détails curieux, est certainement l'une des publications les plus attrayantes auxquelles la guerre d'Orient ait donné naissance.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LE RÉDEMPTEUR, discours par E. de Pressensé, pasteur. Paris, 1 vol. in-8°, Meyrueis, 1854.

Le protestantisme, en France, a toujours eu la vie difficile. N'être qu'une minorité imperceptible et avoir contre soi sa dispersion actuelle, ses anciennes victoires et ses défaites consécutives, les calomnies de ses adversaires et les méprises de ses avocats officieux, les défiances et les dédains des indifférents; être suspect et peut-être antipathique au génie national, être impatientant comme une résistance, ennuyeux comme une chose jugée et qui ne veut pas l'être, désagréable comme une réclamation; enfin, ce qui est presque pire, n'avoir en sa faveur qu'une tolérance de la loi, qui fortifie en la rassurant l'habitude prise des mœurs et de l'opinion : c'est là une position critique. Devoir, au dehors, se maintenir, soit contre le catholicisme, ennemi puissant et peu scrupuleux, soit dans le sein du protestantisme européen plus libre ailleurs de ses mouvements et moins gêné dans ses transformations; au dedans, devoir tendre à l'union malgré beaucoup de divisions réelles et profondes et défendre la liberté chrétienne malgré toutes ses conséquences : c'est là une tâche laborieuse.

Cette position n'est point simplifiée aujourd'hui, ni cette tâche allégée. Au contraire, et heureusement. Car l'obstacle éveille la volonté et de la difficulté naît l'effort, comme du péril le courage et

de l'épreuve la vertu. Aussi le protestantisme français, stimulé par les émotions religieuses et sociales qui agitent notre époque, semble vouloir élever son zèle à la hauteur des circonstances et déploie une activité qui s'accroît en étendue, en profondeur et en intensité. Journaux religieux, revues, brochures, traductions et livres, travaux historiques, littéraires et théologiques, institutions de charité, prédication, mission, tout le montre. La pensée et la vie, qui s'appellent aussi l'étude et l'action, la science et la foi, la théologie et la religion, ces deux sphères de l'activité de l'Eglise, ont chacune leur part. La qualité des œuvres gagne en même temps que la quantité augmente, et les travailleurs, en devenant plus nombreux, se distribuent déjà mieux les rôles.

Un rôle intéressant est celui que nous semble avoir pris l'auteur de notre volume. Pour défendre en soi et hors de soi la religion vivante et spirituelle contre la forme usurpatrice qui tend perpétuellement à l'asservir, et pour ainsi dire à la pétrifier; pour empêcher la substitution du signe à la chose, de la mort à la vie, du symbole passager à la vérité éternelle, se conserver libre et vigilant, garder son cœur prêt à tous les appels, son œil attentif à tous les signaux, son oreille ouverte à toutes les voix; pour préserver la conscience chrétienne de tout formalisme oppressif, lutter tout ensemble contre le scolasticisme de la foi qui ferme à l'âme les chances de l'avenir, contre l'obscurantisme intellectuel qui lui ferme la science du présent, contre le monachisme de la piété qui lui ferme le monde dans lequel son devoir est d'agir pendant qu'il fait jour, contre le cléricalisme qui, reconstituant illégalement un privilége de l'ancienne loi aboli par la nouvelle, referme la porte que le Christ a ouverte, enfin contre le nationalisme qui, enfermant la religion dans un canton de la patrie humaine, reproduit dans le christianisme (selon l'opinion de l'auteur) un ordre de choses païen : tel est ce rôle qui nous paraît utile, nécessaire et légitime.

Il est aussi celui qui convenait peut-être le mieux aux dons de l'auteur. Une nature vive et flexible, dont le trait dominant me semble être la sympathie, un cœur généreux, hospitalier et aimant, servi par d'heureuses facultés et par une parole obéissante, dont

l'élégance native a de la chaleur en même temps que du coloris, le prédisposaient à ce rôle d'intermédiaire entre l'Eglise et le siècle, de missionnaire-apologète chez les gens du monde, rôle vers lequel M. de Pressensé paraît tendre comme chacun de nous tend vers sa vocation.

La logique de son développement et de ses études l'amenait d'ailleurs au même résultat. Disciple de Vinet et de Néandre, ayant fait ses premières armes dans le *Semeur*, la série de ses publications nous le montre poursuivant au travers des traductions de commentaires allemands (sur les *Philippiens* par Néander), de l'enquête statistique sur l'état du catholicisme (*Le catholicisme en France* : prospérité matérielle, décadence morale), de la controverse avec les systèmes contemporains de réformation sociale (*Conférences sur le christianisme dans son application aux questions sociales*, tenues en mai 1849 et imprimées pendant les batailles de juin. — *Ni jésuitisme ni anarchie*, lettre à M. Proudhon) et de la prédication continue (*Témoignage de la primitive Eglise à la vérité*, etc.), c'est-à-dire au travers de l'édification, de la polémique, de l'irénique, de l'apologétique et de l'histoire, toujours poursuivant au fond la même idée que la *Revue chrétienne* cherche maintenant à répandre et à réaliser. Cette idée est celle d'une nouvelle mission de l'Eglise qui est (si l'on veut permettre ce mot), la socialisation de l'Evangile pour évangéliser la société. Le christianisme qui ne meurt pas plus que le phénix, parce qu'il porte en lui le principe de son immortalité et de sa renaissance, voit sa tâche grandir avec les siècles ; et il ne l'accomplit qu'en s'élargissant, et il ne s'élargit qu'en s'approfondissant, et il ne s'approfondit qu'en se spiritualisant. Un christianisme laïque, assez spirituel pour se mêler à tout, sans effort et sans péril, sans puritanisme et sans faiblesse, assez fort pour être souple, assez sûr de lui pour être bienveillant; voilà le terme et la récompense de ce développement.

La nature et le développement de l'auteur nous fait comprendre ses ouvrages, tous animés du même souffle et nés du même besoin. Le souffle inspirateur, c'est la pensée-mère que nous venons d'indiquer ; l'impulsion intérieure, c'est la générosité, le besoin d'agir,

de donner, de partager, de sanctifier, d'édifier, de répandre son âme par la parole, en un mot, le besoin de prédication. Ces ouvrages, en général oratoires plutôt que didactiques, sont moins théologiques que religieux. Partis de la vie, ils s'adressent à la vie, et n'ont pas le désintéressement, souvent un peu froid, de la science.

C'est le cas du volume, que nous n'annonçons pas (ce serait un peu tard après que son vrai public l'a déjà lu), mais dont nous parlons en ce moment. Qu'est-ce que l'auteur a voulu faire? quatre choses : — Une prédication : « Notre plus cher désir serait de faire aimer davantage Jésus-Christ en le faisant mieux connaître ; » — une profession de foi : « J'apporte plutôt mon témoignage que mon système ; » — une histoire : « Cette esquisse de l'histoire de la rédemption.... est une sorte de première introduction à l'histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, ouvrage auquel je travaille depuis plusieurs années ; » — enfin une apologétique : « La présentation du fait rédempteur dans son ensemble possède à elle seule une valeur apologétique. » D'autre part, qu'est-ce qu'il n'a pas voulu? D'abord, ni discuter ou trancher subsidiairement et indirectement les graves questions qui agitent actuellement la théologie française ; ni ensuite donner son travail pour une Vie de Jésus, au point de vue scientifique ; ainsi ni polémique sommaire ni science rigoureuse. Nous sommes nettement avertis des intentions de l'auteur ; voyons maintenant comment il a exécuté.

Pour sa forme, il a adopté le genre du discours, à peu près celui qu'on appelle aujourd'hui *Conférence*, avec un verset cherché pour prétexte occasionnel et un sujet choisi pour vrai texte. Et il a distribué sa matière en douze discours, dont voici le contenu : *La chute et la promesse*, la *préparation* à la venue du Christ, dans le peuple élu et dans le reste de l'humanité, la *nature*, le *plan* et la *sainteté* de Jésus-Christ ; Jésus-Christ *prophète*, *victime* et *roi*.

On peut apprécier l'ouvrage de trois manières différentes, suivant qu'on l'aborde par les côtés de la science, de la littérature ou de la religion. Le côté scientifique est le plus vulnérable, comme la préface nous en avait en quelque sorte prévenus, et comme cela

était inévitable dès que l'auteur poursuivait à la fois plusieurs buts, l'édification, l'histoire, l'apologétique, la polémique et la dogmatique, buts qui s'unissent, il est vrai, dans la conscience, mais qui ne se réalisent que par des activités de l'esprit trop différentes pour n'être pas un peu incompatibles dans leurs opérations. Mais même à ce point de vue, ce travail est intéressant. D'abord il porte en soi sa date, par l'attitude qu'il prend entre les écoles et les églises, entre le panthéisme, la théopneustie et le subjectivisme des protestants et l'immobile catholicisme; or, si toutes ces allusions en font une œuvre de circonstance, elles lui donnent en même temps un certain prix historique. Puis, quoique l'érudition n'y soit pas toute de même âge ni de même aloi et ne soit pas encore bien fondue, il y en a bien plus qu'on n'en demande d'ordinaire aux livres de cette catégorie. Son principal défaut, c'est, dans l'ordre des preuves, d'être trop facile à contenter (voir par exemple le sixième discours), et, dans la méthode, de faire trop appel à l'intuition pour la pensée et à l'affirmation pour les faits.

En revanche, au point de vue littéraire, ce livre mérite beaucoup d'éloges. L'ordonnance en est nette et simple. Toutes les parties sont bien aérées. Le plan extérieur, bien articulé, revient à un drame en cinq actes, qui se déroule entre l'Eden son prologue et son épilogue, le Paradis. Le plan intérieur trouve une profonde unité d'action et de héros, dans l'œuvre rédemptrice et dans le Rédempteur. Le style a de belles et solides qualités, de l'imagination, du sentiment, de l'esprit, de la grâce. Partout on y sent la parole vibrante, le talent expansif, communicatif, pathétique, le cœur autant que la conscience. L'auteur a des entrailles, il est orateur. *Pectus facit theologum.* Qu'on relise le septième discours, et on ne le contestera pas.

Au point de vue religieux, l'auteur appartient au johannisme qui aspire à être, au protestantisme, ce que celui-ci a été au catholicisme; il croit qu'à notre siècle a été dévolue une reconstruction de la théologie et de l'Eglise, où la liberté sera conciliée avec l'autorité et l'élément humain pénétré de l'élément divin. « Et qui pourrait, nous dit-il, mieux nous apprendre la fusion de l'humain et du

divin que celui qui a été l'*Homme-Dieu?* » Résolution, sincérité, cordialité, perfectibilité, tels sont les caractères de la foi persuasive et agissante, dont ce volume est le produit. C'est ce qui lui permettra de faire du bien.

En résumé, ce livre ne fait pas avancer la science, mais il est utile, parce qu'étant plein de vie, il en donne; puis, il est sérieux et tient à peu près ce qu'il promet; enfin il aura servi à l'auteur et au plus grand nombre de ses lecteurs sans empêcher personne, pas même M. de Pressensé, de mieux faire. Ce sont bien des mérites, et pour notre part, en finissant son livre, nous remercions l'auteur des discours sur le *Rédempteur*. (H.-F. A.)

LES CARACTÈRES DE THÉOPHRASTE et les caractères de La Bruyère; nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur avec toutes les variantes, une lettre inédite de La Bruyère, et des notes historiques et littéraires par Adrien Destailleur. Paris, Jannet, 1855, 2 vol. in-18 : 10 fr.

Encore deux volumes de cette jolie bibliothèque elzévirienne dont nous avons déjà parlé et que recommande l'exécution typographique non moins que la pureté des textes. Les *Caractères* de La Bruyère ont ceci de particulier, qu'il existe peu de livres qui aient été autant remaniés et retouchés par leur auteur. A chaque édition nouvelle (et elles se succédaient rapidement) l'ingénieux moraliste ajoutait, supprimait, refondait ce que déjà il avait écrit. Ce n'est que depuis peu d'années qu'on s'est avisé d'étudier avec soin les transformations de ce livre impérissable : M. Walckenaër avait entrepris cette tâche; mais, distrait, par des travaux multipliés, il n'avait pas su se préserver de quelques inadvertances, et ses recherches se présentaient d'ailleurs sous la forme d'un gros volume peu portatif. En reprenant cette étude, en ajoutant ses efforts à ceux de ses devanciers, en constituant le texte définitif des *Caractères* en deux petits volumes qu'on peut emporter dans sa poche et lire sans fatigue, M. Destailleur a rendu un véritable

service à la littérature française. Il a reproduit avec raison, la *Notice* de Suard, un des meilleurs morceaux qu'on ait écrits sur La Bruyère, il fait très-bien connaître en quoi diffèrent les huit éditions données du temps de l'auteur (de 1688 à 1696) et la neuvième qui ne parut qu'après sa mort, mais qu'il avait revue. Tout ce qui concerne la bibliographie, portion un peu aride, mais d'une incontestable utilité, est traité avec la plus scrupuleuse attention. Les notes éclaircissent, dans leur sobriété judicieuse, les passages qui pourraient arrêter le lecteur ; elles rapprochent des pensées de La Bruyère celles des moralistes qui ont précédé ou suivi cet admirable observateur, tels que Montaigne, Vauvenargues, Rousseau, etc. Une bonne table des matières (accessoire de la plus grande utilité) est placée à la fin du second volume de cette édition que nous croyons appelée à un légitime succès.

De tabulis alimentariis disputationem historicam facultati litterarum parisiensi proponebat E. Desjardins. Parisiis, apud Aug. Durand, 1854 ; 1 vol. in-4° : 10 fr.

Le sujet de cette thèse est fort intéressant. Il se rattache à l'un des points de l'histoire romaine sur lesquels on a le moins de documents. C'est l'administration de la charité, soit publique, soit privée. Les auteurs anciens ne fournissent à cet égard aucune donnée précise, c'est à peine si l'on peut citer un ou deux passages qui en fassent mention, et l'on serait demeuré dans une ignorance complète sans la découverte de quelques plaques de métal couvertes d'inscriptions, auxquelles on a donné le nom de *Tabulæ alimentariæ*. Ces plaques étaient, à ce qu'il paraît, des espèces de registres authentiques où l'on notait les sommes destinées au soulagement des pauvres, avec les noms de ceux qui s'engageaient à les payer, et les titres hypothécaires sur lesquels reposait cet engagement. Une lettre de Pline le Jeune à Caninius renferme quelques détails relatifs à des transactions de ce genre.

« Vous me demandez, dit-il, par quel moyen la destination d'une somme que vous avez offerte à nos compatriotes pour un festin an-

nuel peut être assurée après votre mort. La demande est honnête, mais le conseil difficile. Si vous donnez de l'argent, il est à craindre qu'on ne le dilapide ; si vous donnez des terres, elles pourront être négligées, comme biens publics. Je ne trouve donc rien de mieux que ce que j'ai fait moi-même. Ayant promis cinq cent mille sesterces pour fournir des aliments aux pauvres, je fis au procureur de la république une vente simulée d'une terre qui valait beaucoup plus ; puis je la repris grevée d'une rente de trente mille sesterces. Ainsi le fond est assuré, le revenu n'est point incertain, et la terre ne risque pas d'être abandonnée, parce que, rendant beaucoup plus que la rente dont elle est grevée, jamais elle ne manquera de maître qui prenne soin de la faire valoir. »

Ce mode imaginé par la charité privée avait été sans doute adopté d'une manière plus générale lorsque, sous les empereurs Nerva et Trajan, l'organisation des secours publics prit naissance. En effet, les *Tabulæ alimentariæ* prouvent que l'expédient conseillé par Pline le Jeune était la forme consacrée des dons faits aux indigents. On y trouve les noms des donateurs, avec la désignation des immeubles engagés, la valeur de chacun d'eux, et la somme de l'hypothèque dont l'intérêt au 5 pr 100 devait garantir la rente promise. Ces dons n'étaient pas précisément volontaires : c'était plutôt une taxe imposée par l'empereur aux propriétaires d'immeubles. Le but de la fondation était de pourvoir à l'entretien des enfants pauvres ; les garçons avaient droit aux secours jusqu'à l'âge de dix-huit ans, les filles jusqu'à celui de quatorze. Le nombre des uns et des autres se trouve indiqué sur les *Tabulæ*, ainsi que le chiffre de ce qu'ils reçoivent, savoir seize sesterces par mois pour les garçons et douze pour les filles.

Le travail de M. Desjardins offre le résumé de toutes les recherches savantes dont ces curieux monuments ont été l'objet. Il raconte d'abord l'histoire de leur découverte et analyse les divers écrits qui s'y rapportent. Examinant ensuite l'institution alimentaire en elle-même, il montre ce qu'elle fut aux différentes époques sur lesquelles on possède quelques données. La troisième partie de sa thèse est consacrée à la description des *Tabulæ* et à leur explication

géographique. Enfin, dans la quatrième, il reproduit les documents eux-mêmes avec des corrections nouvelles, et les fait suivre de tableaux hypothécaires qu'il a dressés d'après leur contenu, de manière à les rendre plus intelligibles en les rapprochant des formes de la comptabilité moderne.

SCIENCES ET ARTS.

La Culture des vignes, la vinification et les vins dans le Médoc, avec un état des vignobles, d'après leur réputation, par A. D'Armailhucy, ancien magistrat. Bordeaux, Chaumas, 1855; in-8° : 8 fr.

Il s'agit ici d'un volume de 566 pages, et qui est très-digne de l'attention des agriculteurs. Nulle part la culture de la vigne n'est mieux entendue que dans le Médoc; nul pays ne récolte de meilleurs vins que ce petit coin de terre, resserré entre la mer et des landes le long de la Gironde[1]; un sol d'une constitution spéciale y donne des produits dont l'équivalent ne se retrouve plus, même à fort peu de distance; passez le fleuve, ou bien détournez-vous un peu des localités privilégiées, la différence est énorme. Un propriétaire intelligent et qu'a instruit une fort longue expérience, s'est proposé d'exposer en détail (ce qui ne s'était pas fait encore), les diverses méthodes relatives à la viticulture pratique. Une analyse très-succincte de cet ouvrage donnera une idée précise de son contenu. Il est divisé en cinq parties : 1° Physiologie végétale de la vigne, espèces cultivées dans le Médoc, terres propres à la vigne, plantations; 2° culture annuelle, taille, labourages, etc.; 3° travaux di-

[1] Notons ici une circonstance assez singulière; d'anciens bibliographes ont signalé Étienne de la Boetie (l'énergique auteur du traité *De la servitude volontaire*, et que l'amitié de Michel Montaigne a rendu immortel) comme ayant publié à Bordeaux, en 1593, une *Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc*. On ne connaît aucun exemplaire de cet ouvrage, que les recherches les plus persévérantes n'ont pu faire découvrir et qui paraît complétement perdu.

vers, provins, engrais, phénomènes qui influent sur les récoltes; 4° des récoltes et de la vinification; 5° vins et domaines du Médoc. Cette dernière partie offre une description topographique de ces crus fameux dont l'Europe entière et dont l'Amérique, tout comme les Grandes-Indes, prononcent le nom avec respect. Nous apprenons, par exemple, au sujet de Château-Lafite, que ce vignoble célèbre, situé au nord de la commune de Pouillac, se compose de 67 hectares et produit en moyenne 140 tonneaux (de 9 hectolitres chaque); le terrain est une belle grave mêlée de terre sableuse grise avec sous-sol d'ulios; le vignoble de Château-Margaux, est formé d'environ 80 hectares; le sol est une grave grise avec sous-sol de cailloux. Observons en passant que de riches financiers parisiens, que des capitalistes anglais s'empressent de saisir l'occasion de devenir propriétaires de tous les crus renommés qui viennent à changer de maîtres. M. de Rothschild a fait emplète du domaine de Mouton; M. Pereire a acquis celui de Palmer; M. Pescatore, M. le comte Duchâtel sont acheteurs de vignobles renommés, et Lafite appartient à un *baronet* britannique, sir Samuel Scott.

NOTICES HISTORIQUES sur les chefs-d'œuvre de la peinture moderne, et sur les maîtres de toutes les écoles, par Emeric David, publiées par Paul Lacroix. Paris, 1854; in-12.

Les notices qui composent ce volume ont déjà été insérées dans le *Musée français*, publié de 1803 à 1811, mais ce magnifique recueil de gravures forme quatre volumes in-folio d'un prix excessif, il a donc passé sous les yeux d'un très-petit nombre d'amateurs, et parmi ceux qui l'ont entre leurs mains, il en est certes fort peu qui aient songé à lire les notices qui constituent un texte difficile à consulter, et qui, pour être apprécié, a besoin d'être isolé des planches qu'il accompagne. Connaisseur éclairé et judicieux, parfaitement instruit de l'histoire des arts, M. Emeric David s'est trouvé appelé à exécuter une œuvre d'un inappréciable intérêt, il a été chargé de décrire les plus admirables chefs-d'œuvre de la

peinture, réunis dans une collection comme on n'en reverra jamais puisque les productions capitales que la victoire avait amenées à Paris, ne s'y trouvent plus depuis 1815. La tâche était brillante, l'habile membre de l'Institut s'en est acquitté avec bonheur. Il décrit avec netteté et d'une façon pittoresque les tableaux que le burin des graveurs les plus illustres reproduisit pour le *Musée français*; il trace d'une main ferme la biographie des maîtres dont le pinceau enfanta ces merveilles. Ces biographies sont au nombre de soixante-dix-huit; vingt-cinq peintres appartiennent à l'école italienne (Raphaël, Léonord de Vinci, Titien, le Corrége, l'Albane, etc.), deux à l'école espagnole (Ribera et Murillo), quarante à l'école des Pays-Bas (Rubens, Rembrandt, Téniers, van Ostade, Gérard Dow, etc.). L'école française ne compte que onze noms; il est vrai que ceux de Poussin, de Claude Lorrain, de Le Sueur, de Le Brun, de Joseph Vernet, y figurent. Toutes les personnes qui visitent les galeries du Louvre et toutes celles qui ont à cœur de posséder sur l'histoire de la peinture des notions exactes, liront avec profit le volume de M. Emeric David. *

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

AVRIL 1855.

LITTÉRATURE.

LES VAUDOIS DES ALPES ITALIENNES de 1685 à 1694, poëme. Paris, Paulin et Lechevalier, 1855; in-8°.

Ce volume renferme les premiers chants d'un poëme qui embrassera la période héroïque de l'histoire des Vaudois du Piémont; période pendant laquelle on vit ce petit peuple luttant contre une persécution impitoyable qui le réduisit à quitter ses montagnes pour chercher un refuge à l'étranger, puis après deux ans et demi d'exil venant reconquérir sa patrie au prix des plus cruelles souffrances, et forçant l'admiration de ses ennemis eux-mêmes par des prodiges de valeur. C'est assurément un beau sujet d'épopée. Le cadre est restreint, le théâtre de l'action se compose de quelques pauvres villages sans industrie, sans importance politique, sans éclat d'aucun genre. Mais ces villages sont habités par des hommes de cœur, qui joignent aux mœurs simples et naïves du temps jadis des convictions puissantes auxquelles ils sacrifient sans hésiter leur repos et leur vie. L'idée religieuse les anime de son souffle fécond et d'autant plus efficace ici qu'elle se présente pure de tout alliage superstitieux. En effet, l'hérésie qu'on leur reproche consiste uniquement en ce qu'ils préfèrent l'autorité de l'Evangile à celle de l'Eglise. Ils combattent pour la foi qu'ils ont reçue de leurs ancêtres comme un héritage provenant en ligne directe des premiers apôtres. Ce seul fait leur imprime déjà un cachet d'originalité bien remarquable, et les péripéties de leur lutte, de leur exil, de leur rentrée victorieuse abondent en incidents dramatiques du plus vif intérêt.

C'est à la suite de la révocation de l'édit de Nantes que le duc

de Savoie, Victor Amédée II, dominé par l'impérieuse influence de Louis XIV, s'engagea contre les Vaudois dans des mesures de rigueur analogues à celles dont les protestants étaient frappés en France.

Une série de décrets barbares poussa les Vaudois à la révolte, et leurs vallées paisibles furent ensanglantées par une guerre qui dura près d'une année, pour finir par l'entière expulsion des habitants. Accueillis en Suisse où leur infortune éveillait les plus chaleureuses sympathies, ils y vécurent en paix quelque temps. Mais leur persécuteur ne pouvait consentir à les laisser dans cet asile trop voisin de leurs montagnes, et d'ailleurs eux-mêmes éprouvaient un irrésistible désir de revoir leur patrie. Ils résolurent donc de faire une tentative pour y pénétrer sous la conduite de Henri Arnaud, l'un de leurs pasteurs, homme de grande énergie, qui déploya dans cette entreprise les qualités d'un habile capitaine. S'étant embarqués, sur le lac de Genève, dans la nuit du 16 au 17 août 1689, ils traversèrent la Savoie, par les chemins les moins praticables, suivant la crête des Alpes, et parvinrent enfin dans leurs vallées natales, après avoir battu le marquis de Larrey, sur les bords de la Doire.

Ayant reconquis leurs villages, il leur fallut encore, pour s'y maintenir, résister aux forces unies de Louis XIV et du duc de Savoie pendant plus d'une année. Heureusement une rupture politique, survenue entre la France et le Piémont, mit fin à cette lutte inégale.

Telle est le résumé de ce poëme qui sera divisé en trois parties : les Vaudois bannis de leur patrie ; les Vaudois en exil, et le retour des Vaudois dans les Alpes.

Les chants contenus dans le volume que nous annonçons ne renferment guère que la moitié de la première partie. Ce sont les débuts de la persécution, ou plutôt les symptômes précurseurs de l'orage qui va fondre sur les Vallées vaudoises. A en juger d'après cet échantillon, l'œuvre sera de longue haleine. Plus de quatre mille vers pour une simple introduction, c'est beaucoup. Mais le sujet présente assez de ressources pour captiver l'attention, et M. Mus-

ton, car pourquoi ne nommerions-nous pas l'auteur, puisqu'il se trahit lui-même dans sa préface, en parlant de ses travaux antérieurs, M. Muston fait preuve d'un talent poétique très-remarquable. Son style est harmonieux, limpide, et d'une noble simplicité qui se soutient jusque dans les moindres détails. Les strophes suivantes que nous empruntons à son premier chant nous paraissent de nature à rassurer tout à fait ceux qui redoutent

Que trop de vers entraînent trop d'ennui :

Dans les plis onduleux de ces riches collines
Où la vigne et le blé s'étayent en gradins,
Voyez-vous, au milieu d'un cadre d'aubépines,
Cette blanche demeure et ce petit jardin ?
C'est là que du pasteur la modeste famille,
Avant de ressaisir ou la plume ou l'aiguille,
Au culte du matin réunie à genoux,
Recueille dans son cœur la paix du sanctuaire;
Et, revenue ensuite à sa tâche ordinaire,
Trouve le joug plus calme et le travail plus doux.

Le ministre est allé soulager l'indigence ;
Apporter aux mourants, à leur premier appel,
Les secours de la Bible et ceux de la science
Qui leur rendent la vie ou leur ouvrent le ciel.
Sara, sa fille aînée, active ménagère,
S'occupe à déposer, sur l'étroite étagère,
Le linge de maison : luxe des villageois ;
Et, d'un soin patient, sous l'aiguille muette,
Dont l'œuvre inaperçue est d'autant plus parfaite,
Répare les tissus, rajeunis sous ses doigts.

Sa mère, avec sa sœur : la petite Suzanne,
Mésange du logis, qui gazouille toujours,
Gaie à rendre un palais jaloux de la cabane,
Ont dirigé leurs pas du côté de La Tour ;
Et son frère Elysée au sommet des montagnes,
Intrépide chasseur qu'un chien seul accompagne,
Jusque sur l'Almanzor poursuit les bouquetins.
Mais depuis quelques jours, comme eux presque sauvage,

Echappant dès l'aurore au paisible ermitage,
Plus fréquents sont ses pas, plus rare est le butin.

Des travaux du ménage à son tour affranchie,
Sara restait donc seule à garder la maison.
Elle avait étendu sa lessive blanchie
Sur les murs du jardin, sur les bras du buisson ;
Et parfois, au travers de quelque déchirure,
Une branche échappée étalant sa parure,
Corrigeait par des fleurs les défauts de l'habit.
La jeune fille avait apporté sa corbeille
Sur le seuil de la porte, à l'ombre d'une treille,
Près d'un petit enclos où paissaient ses brebis.

Là, tenant en ses mains un ouvrage de femme,
Que ses doigts semblaient faire à l'insu de son cœur,
Sara, les yeux baissés, en poursuivait la trame,
Quand, près d'elle, soudain parut un voyageur.
Soit qu'elle fût alors occupée ou distraite,
A ses pas seulement elle leva la tête :
— Est-ce ici, lui dit-il, la demeure d'Arnaud ?
C'est lui que je dois voir. — C'est moi qui suis sa fille,
Dit-elle, en se levant et posant son aiguille ;
Veuillez entrer, Monsieur, il reviendra bientôt.

Ces vers ne manquent certainement pas de charme. Les puristes y relèveront quelques licences qui violent les lois de la poétique française. Mais l'auteur s'y attend bien, et c'est de propos délibéré qu'il a commis ces infractions. Il prétend s'affranchir, par exemple, de la règle qui interdit de faire rimer ensemble un singulier et un pluriel. On ne voit pas trop, en effet, pourquoi l'orthographe vient ajouter encore aux difficultés déjà si grandes de la rime. Le prétexte de satisfaire l'œil en même temps que l'oreille a peu de valeur, puisqu'il est admis de faire rimer ensemble des mots qui ne se terminent point par des signes semblables.

M. Muston emploie tour à tour des strophes à rimes entrelacées et des vers suivis, mais il n'observe pas non plus à cet égard la régularité absolue, consacrée par l'usage. Cette innovation nous pa-

raît, du reste, assez heureuse, en ce qu'elle rompt la monotonie des alexandrins, et dans un poëme aussi long que doit l'être le sien c'est un avantage incontestable. D'ailleurs de telles entreprises ne se justifient que par le succès. Si, comme nous l'espérons, le public accueille avec faveur ces premiers chants, la cause sera bientôt gagnée. Quant à la conception du poëme, il faut, pour le juger, attendre que l'ensemble ait paru. Nous dirons seulement que l'auteur possède une plume facile, gracieuse, qui change de ton avec aisance, et que, soit dans les descriptions, soit dans le dialogue ou dans le récit, il y a partout de la vie, du mouvement, des couleurs vraies et bien ménagées.

PEUT-ON AIMER SA FEMME ! comédie en un acte et en vers, par M. Ernest Gebauer. Paris, Levy, 1855; in-12.

Le duc de La Feuillade a trouvé joli d'abandonner sa femme avant..... la première nuit de leur union. A ce travers étonnant chez le courageux flatteur qui trouva le moyen d'entretenir une flamme perpétuelle aux pieds de la statue du grand roi,— du moins nous présumons que c'est le même, l'action se passant en 1705 — M. de La Feuillade en joint un autre plus grave : celui de vanter à tout bout de salon ce qu'il lui plaît d'intituler son originalité. « Sa femme passe pour jolie, on la dit spirituelle; au fond, elle est encore mieux que tout cela, car elle l'aime. — Mais elle est sa femme. » Et il tourne sur ses talons pour courir auprès de la comtesse de Fresne, une veuve coquette, et confie à un chevalier de ses amis le soin d'égayer la solitude du logis conjugal. Vous devinez un amoureux dans ce chevalier. Quel chevalier ne l'est pas?

Par malheur, la duchesse ne répond pas plus à sa flamme que notre veuve aux tendres obsessions du plus volage des maris. D'ailleurs celle-ci soupire en secret pour Nerville. C'est le nom du chevalier. Entre ces deux fausses rivales, l'entente est chose facile. Dans un bal masqué, à l'hôtel de France, M. de La Feuillade est si bien fasciné par sa femme déguisée en domino, qu'il la défend contre des jeunes seigneurs un peu ivres, et se range amoureusement sous ses lois.

Suit une scène de reconnaissance terminée par cette galante réponse au point d'interrogation du titre :

LA DUCHESSE.

Viendrez-vous donc demain?.....

LA FEUILLADE.

J'irai ce soir, Madame,
Car je sais d'aujourd'hui qu'on peut aimer sa femme.

Cet imbroglio est assez finement mené. On y remarque surtout une aisance, un tact de la scène, une entente du dialogue qui sont loin d'un jeune auteur. M. Gebauer nous semble réservé à un cadre dramatique plus large. Il a tout ce qu'il faut pour y faire honneur. Nous lui ferons donc grâce de quelques répétitions de mots, d'une chicane de convenance au sujet de la scène qui nous représente la belle humeur des convives de Mme de Fresne. S'émoustillait-on autant après boire dans les fêtes aristocratiques du temps de Louis XIV? Passe encore pour l'antichambre. L. L.

BIBLIOTHÈQUE ÉPISTOLAIRE, ou choix des plus belles lettres des femmes célèbres du siècle de Louis XIV : Lettres de Mme de Sévigné, nouveau choix accompagné de notes historiques. 1 vol. in-32 : 1 fr. 50. — Lettres de Ninon de l'Enclos, de Mmes de Maintenon, des Ursins, de Caylus, etc., recueillies par A. Delanoue. 1 vol. in-32 : 1 fr. 50. Paris, chez Passard, 7, rue des Grands-Augustins.

Ces deux petits volumes renferment un choix fait avec goût des plus charmants modèles de style épistolaire que puisse fournir la littérature française. En les parcourant on admirera combien le talent d'écrire était répandu dans le dix-septième siècle. Sans doute Mme de Sévigné conserve toujours la première place, mais elle apparaît entourée d'un essaim de femmes spirituelles qui maniaient aussi la plume avec beaucoup de grâce et d'aisance. Les lettres de Ninon de l'Enclos sont très-jolies ; celles de Mmes de Maintenon et des Ursins intéressent vivement ; celles de Mmes de Villars et de Coulanges abondent en détails piquants, en traits ingénieux

et fins. Rien ne caractérise mieux le mouvement littéraire du grand siècle que ce cachet d'élégance, de correction et de simplicité tout à la fois qu'on retrouve jusque dans des correspondances intimes qui n'étaient point destinées à la publicité. L'affectation prétentieuse qu'on reproche à Balzac a disparu pour faire place au naturel, et les excellents préceptes qu'il avait le premier mis en pratique ont porté leurs fruits.

ÉTUDES CRITIQUES sur le Traité du sublime et sur les écrits de Longin, par L. Vaucher, professeur à l'Académie de Genève. Genève et Paris, Cherbuliez, 1854; 1 beau volume in-8° : 25 fr.

Ce volume renferme : 1° des recherches sur le véritable auteur du Traité du sublime; 2° une traduction nouvelle de ce Traité avec le texte en regard, des variantes et des notes critiques; 3° les fragments authentiques de Longin recueillis, mis en ordre, corrigés et traduits la plupart en français pour la première fois; 4° les documents et les témoignages des anciens sur la vie et les écrits de Longin; 5° une table comparative du vocabulaire des deux auteurs.

M. Vaucher commence par exposer de la manière la plus complète les données que l'érudition peut fournir sur la vie de Longin, sur ses travaux et sur l'état des lettres à l'époque où il vécut. Il aborde ensuite la question de l'authenticité du Traité du sublime; après avoir examiné les opinions des critiques à cet égard, il discute les preuves et les témoignages allégués en faveur de Longin, qui lui semblent ne pouvoir se soutenir, surtout devant une étude comparative du Traité du sublime et des fragments dont Longin est bien certainement l'auteur. Suivant lui les expressions, les locutions et le style de ces deux ouvrages présentent de telles différences qu'il est impossible de les attribuer à une seule et même plume.

« Si le style du *Traité*, dit-il, est remarquable par sa vigueur, son mouvement, son éloquence, et surtout par l'abondance, la va-

riété et la hardiesse de ses figures ; si l'on y reconnnaît une imitation constante, mais judicieuse de Platon et de Démosthène ; si l'on y admire une noble ambition pour se soutenir à la hauteur du sujet ; Longin, au contraire, nous paraît avoir ordinairement les qualités du style simple ; il est clair, égal, facile ; il est plutôt sobre de figures, emploie rarement les comparaisons, et n'admet que de loin en loin des expressions rares et des tournures animées ; il imite beaucoup moins Platon, et se borne à lui emprunter des termes isolés, sans faire grand usage de ses locutions et de ses idiotismes. C'est un bon écrivain didactique, plus naturel que ses contemporains ; mais ce n'est pas un auteur éloquent, et l'on a quelque peine à comprendre qu'on ait pu retrouver dans ses fragments les hautes qualités qui distinguent le Traité du sublime. »

M. Vaucher conclut donc que l'auteur de cet ouvrage ne peut pas être Longin ; il est même conduit par des considérations philologiques à reculer sa composition d'un siècle et demi. Passant alors en revue les rhéteurs qui ont vécu à l'époque où le Traité du sublime a dû être composé, il n'en trouve qu'un dont les écrits nous soient parvenus, c'est Plutarque, et l'étude attentive de son style lui semble fournir d'assez fortes présomptions pour qu'il se croie en droit de lui restituer l'œuvre qu'on avait attribuée à Longin [1]. D'autres preuves encore viennent confirmer cette hypothèse à l'appui de laquelle il donne une excellente traduction du Traité du sublime, très-supérieure à celles qu'on possédait jusqu'ici, et suivie des fragments de Longin, afin de mettre en évidence le contraste qui existe entre les deux styles dont il a déjà signalé les différences essentielles par la comparaison détaillée des mots et des tournures.

Ces savantes recherches sont faites avec beaucoup de soin. L'auteur n'a rien négligé pour éclairer la question. Nous ne sommes pas aptes à juger s'il l'a définitivement résolue, mais il nous paraît avoir rassemblé des arguments aussi forts que nombreux en faveur

[1] Voyez la note de M. Vaucher concernant cette découverte, insérée dans le numéro de février 1852 de la *Bibliothèque Universelle*.

de sa thèse. L'exécution typographique du volume mérite aussi les plus grands éloges. C'est un beau travail, où les caractères grecs et français de types divers sont disposés avec goût, et la difficulté que présentait la multiplicité des notes et des variantes est très-heureusement vaincue. Il sort des presses de MM. Ramboz et Ce, dont les efforts intelligents tendent, ainsi que ceux de leur confrère M. Fick, à relever l'imprimerie de l'état d'infériorité dans lequel depuis assez longtemps elle était tombée à Genève.

ESPRIT DE LA CONVERSATION FRANÇAISE, ou recueil de gallicismes avec la traduction anglaise et allemande en regard, par A. Peschier, professeur à l'université de Tubingue. Stuttgart, 1855 ; 1 vol. in-8o : 3 fr. 50.

Ce volume, ainsi que son titre l'indique, renferme les idiotismes français avec la traduction anglaise et allemande en regard. Il peut non-seulement être d'un grand secours comme manuel de la conversation, mais encore servir de base à l'étude comparative des trois langues en faisant, en quelque sorte, saisir du premier coup d'œil le génie particulier de chacune d'elles. C'est une bonne fortune quand un littérateur habile veut bien consacrer ses veilles à des travaux de ce genre, qui sont trop souvent abandonnés à des écrivains d'un ordre inférieur auxquels manquent également le savoir et l'intelligence. En France surtout il règne à cet égard, chez la plupart des hommes qui savent manier la plume, un certain dédain ou plutôt un préjugé très-fâcheux.

Ils négligent volontiers le solide et l'utile pour courir après le clinquant. M. Peschier ne partage pas cette manière de voir, et nous l'en félicitons. Son séjour en Allemagne lui a fait mieux comprendre quelle est l'importance de la philologie, et combien elle peut rendre de précieux services à l'art de parler ou d'écrire. « Dans le but, dit-il, de faciliter aux étrangers l'étude des finesses et des tournures originales de notre langue, nous avons rassemblé quelques milliers de phrases plus ou moins caractéristiques empruntées au vocabulaire des entretiens familiers, de lo-

cutions familières et d'expressions usuelles, bref, ce qu'on pourrait nommer la *monnaie courante* de la conversation. Nous n'avons pas tendu la main aux premières venues, enfants perdus de la langue française, comme le font tant d'auteurs de soi-disant *Guides* ou *Manuels de la conversation*, qui ne se mettent nullement en frais pour remplir leur cadre, et qui, dans leur zèle à satisfaire l'appétit littéraire de leurs lecteurs, ouvrent leur porte à deux battants, sans trop s'inquiéter quels mets ils serviront au banquet.....

« C'est un inventaire des richesses de la conversation française que nous offrons à nos lecteurs, un inventaire de ses délicatesses, de ces phrases parlées si difficiles à recueillir, de ces phrases qui se disent et ne s'écrivent pas, et que l'on glane çà et là dans les salons, dans les cercles où les amours-propres sont en jeu, au milieu du feu roulant des épigrammes et des saillies, et partout où des hommes aguerris à ces joutes, et des femmes ingénieuses et oisives, s'agitent et font assaut d'esprit. »

Ce recueil, en effet, porte le cachet du bon goût, et décèle en même temps une connaissance approfondie des trois langues auxquelles il est consacré. On y trouve la physionomie originale de chacune d'elles très-heureusement reproduite dans ses traits principaux. M. Peschier, encouragé d'ailleurs par le succès d'une première édition, s'est attaché surtout à compléter son travail et à le rendre d'un usage plus facile en classant les locutions françaises par ordre alphabétique; il y a joint aussi des notes grammaticales, historiques et littéraires qui ne sont pas sans mérite, quoiqu'il ait dû nécessairement se restreindre à cet égard autant que possible.

MÉMOIRES DE BARNUM. Paris, 1855; gr. in-8°, fig. : 1 fr. 30.

On a le manuel du jardinier, le manuel du vétérinaire, le manuel de l'homme du monde, et d'autres. Voici le manuel le plus utile de tous: il donne la recette pour faire fortune avec rien; mais rien, rien, rien, c'est-à-dire pas un sou vaillant, pas l'ombre de talent, pas trace d'esprit, et qui plus est en se tenant toujours du bon côté de la loi ; car M. Barnum a un profond respect pour le

code, il a été élevé dans un district où il était interdit de voyager le dimanche, et il lui en est resté une tendance excessivement rigide et formaliste. Il est membre zélé d'une société de tempérance, voire même il y prêche ; au demeurant bon homme à qui la fortune a souri et qui voit les hommes en beau, à commencer par lui-même. La première source de richesse de M. Barnum fut l'établissement d'un bureau de loterie, qui eut une grande vogue, mais au bout de quelques années il dut quitter sa ville natale, théâtre de ses premiers exploits ; tous mes amis, dit-il, étant ruinés par la loterie, il n'y avait plus rien à faire. Il passa alors au rôle de bateleur et d'exhibiteur de curiosités suspectes : tantôt c'est une vieille négresse à qui il attribue l'âge respectable de 165 ans, et l'honneur d'avoir été la nourrice de Washington, tantôt c'est un maqot qu'il baptise du nom de syrène et qui fait accourir la foule, une autre fois, c'est à la tête d'une troupe de saltimbanques qu'il parcourt le pays, enfin passant toujours à des exercices plus forts, il finit successivement par monter un musée, découvrir un nain qui, sous le nom du général Tom-Pouce, a eu un assez grand succès en Europe, et par faire avec la voix de Jenny Lind un bail qui lui rapporte quatre ou cinq cent mille dollars.

Et voilà comment il se fait que M. Barnum, qui gardait les vaches ou plutôt la vache de son père, est maintenant le propriétaire d'une magnifique habitation, de plusieurs domaines et d'une quantité considérable de rentes.

Le récit de M. Barnum est un long chapelet de mensonges lucratifs, mais qui ne laissent pas d'être assez amusants. Une seule chose nous étonne, c'est que ces fraudes sont tellement grossières qu'il nous est impossible d'imaginer comment on s'y est laissé prendre. Aussi, toute réflexion faite, réformons-nous un peu notre premier jugement sur cet ouvrage, et dirons-nous qu'il donne la recette pour faire une grande fortune avec rien..... en Amérique où il paraît que la police correctionnelle n'est pas très-rigoureuse, et où, à en juger par la profonde estime dans laquelle M. Barnum se tient lui-même et dit être tenu, l'opinion publique est tout à fait au niveau de la police.

VOYAGES ET HISTOIRE.

SOUVENIRS CONTEMPORAINS d'histoire et de littérature, par M. Villemain ; 2e partie. Paris, Didier, 1855 ; 1 vol. in-8o : 7 fr.

« Le 18 mars 1815, je revenais, par une nuit claire et froide, le long des boulevards de la Madeleine et des Italiens, la tête remplie de tout ce que j'avais vu, de tout ce que j'avais entendu, pendant quelques heures, au milieu des salons d'un élégant hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré. »

Ces paroles, qui ouvrent le premier chapitre du volume, indiquent à la fois la date et le caractère des souvenirs qu'il renferme. C'est l'époque des Cent-Jours, esquissée par un homme d'esprit, observateur ingénieux, spectateur désintéressé, que ses relations sociales avaient mis en rapport avec les notabilités des divers partis sans porter atteinte à son indépendance. En 1815, M. Villemain, jeune professeur, connu par de brillants débuts et par des succès littéraires, n'avait encore pris aucune part à la lutte politique. Simple témoin de la chute du pouvoir impérial, il en suivait les péripéties avec une curiosité libre de tout engagement. Exempt de préoccupations personnelles, il était bien placé pour juger l'effet général, pour saisir les inquiétudes diverses, les vives émotions, les craintes et les espérances qui se manifestaient autour de lui et s'imprimaient d'une manière ineffaçable dans sa « mémoire de tout jeune homme, malléable et colorée comme une lame de daguerréotype sous les rayons du jour. » Aussi retrace-t-il avec une vérité frappante le trouble et la confusion qui régnait dans les salons de Mme de Rumfort, chez laquelle il venait de voir « une élite de la société de Paris sous le coup de l'agitation et de l'effroi qu'excitait l'entreprise de Napoléon, annoncée d'abord comme folle et impossible, d'un succès douteux durant quelques jours, grossie tout à coup par la trahison, secondée par la stupeur, s'armant de toutes les forces envoyées pour la combattre, et accourant, comme une avalanche, sur Paris épouvanté. » Là se trouvaient Lafayette, Benjamin Constant, Lemercier, Arago, Cuvier, Maine de Biran, le

général Mathieu Dumas, le sénateur Garnier, Mme de Staël, la comtesse Merlin, etc., etc. On discutait avec vivacité, car les opinions et les intérêts divergeaient beaucoup; chacun mettait en avant son hypothèse, exprimant ses doutes sur le succès de l'entreprise, prédisant une réaction funeste, ou mettant la plus entière confiance dans la sagesse de l'empereur; mais au-dessus de toutes ces causeries un peu fébriles planait une pénible incertitude dont Mme de Staël se fit l'organe en disant à Mme de Rumfort, au moment du départ : « Il sera ici demain. Quelle comédie jouera-t-il au début? Je l'ignore; mais vous savez ce qu'il a dit à Lyon, ses promesses générales d'oubli et ses affiches de proscriptions individuelles. Les griffes ont déjà reparu tout entières, avant qu'il ait bondi jusqu'à nous. Je n'ai pas d'armée entre lui et moi; et je ne veux pas qu'il me tienne prisonnière; car il ne m'aura jamais pour suppliante. Adieu, chère Madame. » Et peu de minutes après, Mme de Staël et quelques amis plus affidés de sa personne et de sa famille étaient sortis du salon pour partir cette nuit même. »

M. Villemain n'avait aucun motif pour suivre cet exemple. Les illusions de la jeunesse lui faisaient espérer encore dans la résistance des nombreux amis de la liberté constitutionnelle et de la légalité. Un article énergique de B. Constant, publié le lendemain par le *Journal des Débats*, vint fortifier cet espoir, et déjà les impressions de la veille commençaient à s'effacer de son esprit, lorsqu'on lui remit une lettre de M. de Fontanes, le grand-maître de l'Université, qui le priait de se rendre auprès de lui. M. Villemain trouva son protecteur prêt à partir, car il ne voulait pas attendre l'arrivée de Napoléon. Jugeant la position avec le coup d'œil d'un homme d'expérience, Fontanes trouvait prudent de se retirer en Normandie, chez son ami Chênedollé, pour échapper aux embarras politiques dont il entrevoyait toute la portée. « Pauvre empereur! » disait-il, « on va lui en tailler des constitutions! Savez-vous bien, mon cher, le mal de notre temps? Il y a des faiseurs de constitutions comme de chaussures; on les fait en façon de brodequins qui serrent un peu la jambe, et en façon de pantoufles, il n'importe. On en fait pour tous les pieds. Je ne m'étonnerais pas que, dans

quelques jours, Benjamin Constant ne prît la mesure de l'empereur et ne travaillât pour lui. »

En attendant, Fontanes préférait retourner aux Muses, et il chargea son jeune ami de le tenir au courant de ce qui se passerait. Dans ce but, il l'avait recommandé à plusieurs personnages éminents qui devaient lui faciliter sa besogne de rapporteur en lui procurant les moyens de tout voir et de tout entendre. C'est ainsi que M. Villemain put assister aux débats des Chambres, obtenir une foule de renseignements précieux sur la marche des affaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, et rédiger un mémorandum duquel il extrait les souvenirs qu'il publie aujourd'hui. Ne jouant aucun rôle officiel, restant en dehors des partis, il observait avec intelligence et recueillait soigneusement tout ce qui lui paraissait avoir quelque valeur dans les entretiens plus ou moins intimes dont l'honoraient les anciens collègues de Fontanes. Aussi, bien qu'étranger aux intrigues de l'époque, il en a connu les ressorts secrets; son livre fournit à cet égard des détails piquants, des traits originaux, et présente une spirituelle esquisse de la physionomie de Paris pendant les Cent-Jours. Si ce ne sont pas précisément des documents historiques nouveaux, on y trouve du moins des aperçus ingénieux, des remarques intéressantes, dont le mérite est rehaussé d'ailleurs par un style plein de charme.

HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE pendant le Directoire, par Edmond et Jules de Goncourt. Paris, 1855, 1 vol. in-8° : 5 fr.

Le Directoire, cette Régence de la période révolutionnaire, est une époque fort curieuse à étudier, surtout en ce qui concerne les mœurs. Là se trouvent, en effet, les résultats réels de l'influence exercée par la révolution sur l'état social. Jusque-là le mouvement avait été trop rapide pour leur laisser le temps de se développer et de se manifester au grand jour. Il fallait d'abord faire table rase de l'ancien régime, exécution qui fut l'œuvre de la Terreur, mais durant laquelle régna trop d'épouvante pour permettre aux principes et aux usages nouveaux de prendre leur essor. C'était un

labour à la guillotine, qui remuait profondément le sol, tandis que la presse démagogique et la tribune populaire se chargeaient d'y déposer les semences que le 9 thermidor vint bientôt faire germer, lever et fleurir. Le lendemain de ce fameux jour, Paris sortit de sa stupeur; il retrouva tout à coup une voix pour maudire ses tyrans sanguinaires, des larmes pour pleurer leurs victimes, un reste d'énergie pour crier vengeance. On put croire que la réaction allait éclater furieuse contre les jacobins. Mais Paris éprouvait plus encore l'envie de respirer, de se reposer, de se distraire, la soif du plaisir, le besoin impérieux de reprendre son train habituel de joie insouciante et de préoccupations frivoles. Les crimes de la Terreur lui inspiraient peut-être moins d'indignation que d'ennui, parce que, jetant sur la capitale un voile lugubre, ils interdisaient toute gaîté. La grande ville est ainsi faite. Quand le choléra-morbus la visita pour la première fois en 1832, elle fut consternée pendant quelques jours, théâtres et cafés étaient vides, bals et concerts avaient cessé; puis le fléau continuant ses ravages, elle avisa que cela durait trop, que cela devenait insipide, et se remit à s'amuser tout de plus belle, se contentant de riposter par une pluie de quolibets et de caricatures aux coups que lui portait le fâcheux trousse-galand. De même, à l'époque du Directoire, après avoir crié mort aux jacobins trois ou quatre semaines durant, elle ne songea plus qu'à multiplier fêtes et bombances, noces et festins. Au morne silence qui suivait naguère chaque jour le passage de la fatale charrette, succéda le bruit des violons partout, de la danse partout, des orgies partout. Ce fut comme un débordement impétueux qui envahit toutes les classes de la société française, depuis la grande dame jusqu'à l'écaillère, depuis les hautes sommités de la finance jusqu'aux plus petits ménages d'ouvriers. En ce temps de misère et d'assignats, le luxe reparut tout à coup et plus effréné que jamais, sans que nul s'en plaignît, car il avait l'avantage de sembler une nouveauté aux yeux de ce bon peuple depuis tant d'années abasourdi de superbes déclamations républicaines qui ne lui faisaient trouver son pain sec ni meilleur, ni plus facile à gagner. On vit alors ce qu'il en était des vertus publiques que la révolution

prétendait avoir fait éclore. Au lieu du règne de la vertu et de l'innocence promis par les charlatans révolutionnaires, on eut celui de la corruption la moins dissimulée. L'extrême facilité du divorce hâta cette décadence générale des mœurs, et la mode lui vint en aide par ses extravagantes fantaisies qui ne respectaient plus ni la décence ni la pudeur.

MM. de Goncourt esquissent avec beaucoup de verve le tableau de la société parisienne sous le Directoire. Ils ont compulsé tous les journaux, tous les pamphlets du temps, et recueilli une foule de détails curieux qui s'y trouvaient épars. On leur saura gré de ce travail intelligent qui permet d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de l'état social, d'une manière à la fois plus complète et plus vraie que ne l'a pu faire jusqu'à présent aucun historien. C'est dommage seulement que leur style ait un peu trop les allures de la lanterne magique.

MÉMOIRES DE M. DUPIN, tome Ier : Souvenirs du Barreau. Paris, 1855 ; 1 vol. in-8° : 6 fr.

M. Dupin a joué, soit sous la Restauration, soit sous Louis-Philippe, un rôle assez considérable pour que ses souvenirs puissent intéresser vivement le public. Ses relations avec tous les personnages éminents de notre époque, ses succès comme avocat, les hautes magistratures qu'il a dignement exercées, sont autant de titres incontestables à la célébrité. Cette longue et brillante carrière mérite bien d'être racontée, d'autant plus qu'elle se rattache aux faits les plus importants de l'histoire contemporaine. En 1814 déjà M. Dupin jouissait d'une réputation de talent et de savoir qui lui valut d'être, pendant les Cent-Jours, élu membre de la Chambre des représentants. Après la rentrée de Louis XVIII il se vit chargé de la défense du maréchal Ney avec M. Berryer père, puis ce mémorable procès l'ayant mis en vogue, il fut l'avocat de presque tous les généraux auxquels la réaction royaliste cherchait à susciter de méchantes affaires. Parmi ces causes, dont il donne le résumé, l'une des plus intéressantes est bien celle des trois Anglais sauveurs de Lavalette. Aux accusations politiques succèdent les procès de la

presse : M. Dupin défendit tour à tour MM. Conte et Dunoyer, auteurs du *Censeur européen;* M. Fiévée, pour sa *Correspondance administrative*; M. Bavoux, professeur à l'Ecole de droit; M. de Pradt, M. Madier de Montjau, MM. Jay, Jouy, Arnaud, Béranger, la *Biographie des Contemporains*, le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats*, etc., etc. De 1817 à 1829, il ne se passa presque pas une année sans qu'il eût quelque occasion semblable d'exercer son talent plein de verve, dont les traits acérés étaient vivement applaudis par l'opposition de plus en plus audacieuse. Ses plaidoiries pour les chansons de Béranger obtinrent surtout un succès tout à fait populaire. Mais cette popularité fut compromise par une visite qu'il fit à Saint-Acheul, où les Pères jésuites lui jouèrent le tour de le faire figurer comme acteur dans une procession. Du reste, les procès politiques n'empêchaient pas M. Dupin de se consacrer aux affaires civiles avec une supériorité non moins remarquable. Il gagna plusieurs causes importantes qui ajoutèrent à sa renommée, et fut, dès 1818, chargé de tout ce qui concernait le domaine privé de la maison d'Orléans. Son premier volume se termine par l'exposé des relations qu'il eut à ce sujet avec Louis-Philippe, avec la princesse Adélaïde et la reine Marie-Amélie. On y trouve des témoignages flatteurs de l'estime et de l'affection qu'il avait inspirées aux divers membres de la famille royale.

Assurément les matériaux ne manquent pas à M. Dupin pour faire un livre du plus haut intérêt; mais il faudrait qu'il se donnât la peine de le faire. Ses *Mémoires* ressemblent trop aux dossiers d'une étude. Les pièces y sont très-soigneusement classées, chaque affaire est résumée avec clarté, rien n'est omis, surtout de ce qui peut jeter quelque éclat sur sa personne. C'est un procès-verbal bien complet de sa carrière d'avocat, et l'on en peut tirer beaucoup de données précieuses pour l'histoire des quarante dernières années. Seulement nous regrettons que la forme ne soit pas plus attrayante. Ici, comme dans la plupart de ses autres ouvrages, M. Dupin semble n'écrire que pour les hommes de loi. Ce ne sont pas des mémoires à lire, ce sont des mémoires à consulter.

La France et la Saint-Barthélemy, par G.-G. Soldan, traduit de l'allemand, par Ch. Schmidt. Paris, Meyrueis et Ce, 1855; in-8o.

Les efforts maladroits de quelques écrivains qui veulent disculper les auteurs de la Saint-Barthélemy ont eu pour effet de ramener l'attention sur cet abominable crime, et plus on l'étudie, plus s'accroît le sentiment d'horreur qu'il inspire. Un zèle mieux entendu se garderait bien de remuer ce mélange de boue et de sang. Mais c'est pour l'Eglise catholique un cauchemar semblable à celui de Lady Macbeth, et faute de pouvoir effacer la tache sanglante on cherche du moins à la justifier. Les uns, comme M. Capefigue, rejettent tout sur l'aveugle fanatisme du peuple, ce qui, soit dit en passant, est peu flatteur pour l'amour-propre national. Les autres accusent l'histoire d'avoir singulièrement exagéré l'importance de ce que l'*Union religieuse*, par exemple, appelle : « une action plus célèbre que connue. » D'autres vont plus loin encore : un historien italien, M. Alberi, prétend démontrer la parfaite innocence de Catherine de Médicis, et M. Guillaume de Schütz, écrivain allemand, connu pour ses opinions ultramontaines, a découvert que « la Saint-Barthélemy n'a pas été un complot *contre*, mais *pour* les huguenots, tramé et exécuté par Catherine de Médicis et Henri de Navarre pour l'extermination du catholicisme. »

Le tort commun de ces différentes assertions est d'être en contradiction complète avec les pièces officielles qui décèlent les vrais coupables et témoignent de la vive joie avec laquelle Rome accueillit la nouvelle du massacre. Pour soutenir un pareil système, il faudrait que ces pièces fussent détruites, mais elles existent, car la St-Barthélemy trouva d'abord des apologistes zélés qui la représentèrent comme un coup d'état très-habile, et non moins admirable au point de vue religieux qu'au point de vue politique. On se garda donc bien de faire disparaître les vestiges de cette glorieuse tuerie, au sujet de laquelle le pape complimenta le roi de France et fit frapper une médaille. Ainsi s'est conservé, entre autres précieux documents, l'aveu du duc d'Anjou, qui raconte comment sa mère

et lui complotèrent ensemble de faire tuer l'amiral de Coligny, comment ils obsédèrent le roi de leurs sollicitations pour qu'il fût leur complice, et comment à la fin Charles IX, poussé à bout, s'écria qu'il fallait tuer l'amiral et tous les huguenots avec lui, fatale sentence qu'on s'empressa d'exécuter, autant que possible, à la lettre.

C'est sur ce document que M. Soldan s'appuie pour démontrer qu'il n'y a pas eu préméditation aussi longue que l'ont prétendu quelques historiens. Le mariage de Henri de Navarre ne fut pas un piége tendu aux chefs calvinistes pour les attirer à Paris. Catherine de Médicis et le duc d'Anjou nourrissaient sans doute des projets de vengeance, mais ils n'auraient point osé concevoir un plan de massacre général; seulement ils saisirent l'occasion qui se présentait si favorablement pour donner libre essor à leurs instincts sanguinaires.

Quant au rôle du peuple, l'opinion de M. Capefigue ne s'accorde guère avec la requête présentée au roi dès le second jour, par le prévôt des marchands, pour mettre un terme au pillage et aux violences des assassins.

M. Soldan fait ressortir ainsi les exagérations dans lesquelles sont tombés les écrivains des deux partis. Tout en prononçant une condamnation sévère contre les auteurs du massacre, il sait se maintenir dans une juste mesure, et la manière dont il envisage la Saint-Barthélemy nous paraît être celle qui se rapproche le plus de la vérité.

VIE DE PHILIPPE MÉLANCHTON, par Ledderhose, librement traduite de l'allemand par A. Meylan. Lausanne, chez G. Bridel; 1 vol. in-12 orné d'un portrait : 3 fr. 50 c.

Mélanchton représente dans la réforme luthérienne l'érudition, les tendances conciliatrices et les opinions modérées. Sa figure est plus douce, plus aimable que celle de Luther. Il n'a pas la fougue impétueuse, l'ardeur et la puissante volonté du chef; mais la douceur de son caractère et la largeur de son esprit le rapprochent davantage de nos temps modernes. C'est plutôt un savant théolo-

gien qu'un homme d'action. La vie de cabinet lui convenait mieux que les luttes passionnées. Ses convictions profondes le poussèrent cependant à se présenter plus d'une fois dans la lice, et soit par l'étendue de son savoir, soit par l'éloquence persuasive de sa parole, il y joua un rôle important. Mais c'est surtout dans la discussion des points de doctrine que brille sa supériorité. Il combattit les vues étroites, l'absolutisme et l'intolérance aussi bien chez ses propres collègues que chez ses adversaires. Sur plusieurs questions même il se sépara des luthériens orthodoxes. Ce n'est donc pas facile de rendre populaire une semblable biographie qui porte nécessairement le cachet scientifique; les débats de la théologie ont peu d'attrait pour le plus grand nombre des lecteurs et la place qu'ils occupent dans la carrière de Mélanchton ne permet pas de les passer sous silence. M. Ledderhose nous paraît avoir surmonté cet obstacle assez heureusement. Il se contente d'exposer avec le plus de clarté possible les questions qu'il était indispensable de connaître pour comprendre l'activité du savant théologien dont il s'est fait le biographe, et son traducteur a modifié dans le même sens les passages qui se trouvaient offrir encore une empreinte trop prononcée d'orthodoxie luthérienne. M. Meylan n'a pas craint de donner à son travail la forme d'une chronique plutôt que celle d'une histoire, et nous ne saurions l'en blâmer, car le but principal étant d'exciter l'intérêt, il ne pouvait mieux y réussir. Une traduction libre vaut ici beaucoup mieux que l'interprétation exacte du texte original, destiné au public allemand, dont les goûts et les tendances ne sont point les mêmes que ceux du public français.

Histoire de Scanderbeg ou Turks et chrétiens au quinzième siècle, par C. Paganel. Paris, 1855; 1 vol. in-8° : 7 fr.

Scanderbeg, qui s'est rendu célèbre par son ouvrage chevaleresque et par ses héroïques exploits pour la défense de la chrétienté contre les Turcs, était fils de Jean Castriota; l'un des seigneurs indépendants auxquels appartenait l'Albanie, lorsque, vers 1423, Murad II, déjà maître de la Thrace et d'une partie

de la Grèce, envahit la Macédoine. La résistance étant impossible, Castriota fut contraint d'implorer la paix, et, pour l'obtenir, de livrer en otages ses quatre fils. Murad les fit élever dans la religion musulmane ; George, le plus jeune, âgé de neuf ans alors, devint bientôt son favori. Le sultan s'intéressa vivement à ses progrès, soit dans l'étude, soit dans les exercices du corps. George se distinguait également par une intelligence remarquable et par un goût très-décidé pour tous les jeux de la guerre. Dès l'âge de dix-huit ans, nommé à l'un des sandjakats de l'empire, il alla commander cinq mille chevaux sur les confins de l'Anatolie. Dans cette expédition il se couvrit de gloire ; ses hauts faits lui valurent le surnom de Scanderbeg, ou Iskender-bey (seigneur, prince Alexandre). Murad le combla dès lors de ses faveurs ; il en fit le général de son armée, et le chargea de toutes les entreprises importantes qu'il jugeait nécessaires pour l'affermissement de l'empire. Scanderbeg s'en acquitta de la manière la plus brillante pendant un certain nombre d'années ; mais sa gloire éveillait la jalousie ; Murad lui-même commençait à s'inquiéter de cette popularité toujours croissante. De son côté Scanderbeg, qui avait conservé au fond du cœur une propension secrète pour la foi chrétienne, et qui prévoyait d'ailleurs quelque lâche trahison sinon commandée du moins autorisée par l'ingratitude du sultan, aspirait ardemment à rompre sa chaîne. Aussi lorsque les Albanais, impatients de secouer le joug turc, firent appel à son patriotisme, il n'hésita pas à lever l'étendard de la révolte. Sous la direction de cet habile chef l'Albanie recouvre sa liberté, tient tête à toutes les forces de l'empire, et pendant plus de trente années arrête le débordement de l'islamisme en lui opposant une digue infranchissable.

Tel est le héros dont M. Paganel nous retrace la vie, pleine de grandes actions et d'incidents dramatiques. Cette biographie, faite d'une manière fort intéressante, sera lue avec d'autant plus de plaisir que la guerre d'Orient donne aujourd'hui un vif attrait à tout ce qui concerne l'histoire de l'empire ottoman.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

NOTES EXPLICATIVES ET PRATIQUES SUR LES ÉVANGILES, par Albert Barnes, des Etats-Unis. Ouvrage plus spécialement utile aux pasteurs, aux instituteurs et aux personnes appelées à diriger une école du dimanche ou un culte domestique, publié par Napoléon Roussel; tome Ier. Paris et Nîmes, 1855; 494 pages in-8°. L'ouvrage formera 2 volumes : 7 fr. 50.

Le titre que nous venons de transcrire indique le but de l'ouvrage et même sa forme. On trouvera donc dans ce premier volume les deux Evangiles de Matthieu et de Marc, commentés verset après verset, de manière à éclaircir le sens, l'occasion et l'importance pratique de chaque détail.

La version adoptée est celle de Martin. Les notes sont brèves, à moins que l'auteur ne sente le besoin d'insister sur une explication archéologique, une discussion dogmatique ou une application pieuse. La plupart des chapitres sont suivis d'un résumé tout consacré à l'édification. Des préfaces spéciales précèdent chacun des deux Evangiles.

L'ouvrage est accompagné d'une carte de la Palestine, et de quinze ou vingt vignettes destinées à éclaircir les usages contemporains. La carte est très-imparfaite. C'est une copie trop fidèle d'anciennes cartes maintenant hors d'usage, la Palestine ayant été mieux connue depuis trente à quarante ans. Telle qu'elle est, cependant, elle suffit à son but. Les vignettes non-seulement sont agréables à l'œil, mais elles retracent avec assez d'exactitude les données actuelles de la science. Elles ne s'appliquent pas toujours très-bien aux faits qu'on veut éclaircir; mais cela même est une garantie de l'exacte fidélité avec laquelle elles ont été conservées et reproduites.

Mais ce qui doit attirer notre attention plus que les vignettes ou la carte, c'est le commentaire.

Tout en le déclarant d'entrée digne d'éloges et destiné à rendre de bons services, nous devons reconnaître qu'il est d'une valeur

fort inégale, suivant la nature religieuse, scientifique ou morale de chaque observation. Nous devons donc, dans notre appréciation, distinguer entre ces diverses tendances, et même entre les divers éléments de chacune.

Les notes dogmatiques n'ont rien de remarquable que le soin prudent apporté par l'auteur à rester toujours fidèle à l'enseignement ordinaire de l'Eglise. Il semble craindre parfois d'aller au bout de sa pensée, et vouloir éviter à tout prix toute indépendance, par conséquent aussi toute originalité, ce qui diminue nécessairement l'intérêt et l'utilité du travail. Il est de plus évident que l'écrivain, soit par suite de cette timidité de méthode, soit par nature, ne sait pas sentir et rendre les paroles du Sauveur dans toute leur grandeur et leur sainte, profonde et originale beauté.

Les observations pieuses en revanche sont excellentes et pleines d'onction, parce qu'elles partent d'un cœur ému, et d'une âme que l'expérience a instruite aux luttes, aux victoires et aux joies de la piété.

Quant à l'élément scientifique, nous avons à faire des distinctions analogues.

Les solutions critiques données par l'auteur sont en général sages et mesurées, mais sans rien avoir de saillant, ou même de suffisamment scientifique. Il y a trente ans qu'on eût pu les envisager comme un clair et savant résumé de tout ce qui était alors admis. Mais il n'en est pas de même à cette heure. Beaucoup d'assertions ne peuvent plus être acceptées avec la même confiance, et peut-être eût-il mieux valu çà et là les abréger ou les retrancher, car il n'était guère possible de les refondre, la science critique n'étant pas encore arrivée à un point qui permette de reconstruire solidement ce qui a été ébranlé. Au reste l'auteur américain, trop savant pour l'ignorer, est évidemment plus d'une fois resté dans le vague à dessein.

Il n'en est pas de l'archéologie biblique comme de la critique. Depuis une génération l'archéologie a beaucoup et bien marché, et se trouve maintenant sur un terrain plus solide. Aussi n'avons-nous qu'un assentiment presque entier à donner aux notes ar-

chéologiques que l'ouvrage renferme en grand nombre. C'est là le côté le plus instructif et le plus neuf de ce livre, qui réalise ainsi le vœu souvent émis et souvent déçu de posséder en français, à côté des Evangiles, des éclaircissements archéologiques clairs, brefs, exacts, judicieusement et sobrement choisis.

Il faut bien dire un mot des explications exégétiques, c'est-à-dire de la manière dont l'écrivain comprend et reproduit le sens, en éclairant, développant et paraphrasant chaque pensée. En général, ces explications-là sont bonnes, mais sans profondeur aucune, et fort terre à terre. Quand on les compare, par exemple, à celles du commentaire de Calvin, la différence est énorme.

Il nous reste à parler de l'élément moral. Ici nous n'avons que des éloges et de grands éloges à donner. La morale, pratique et profonde parce qu'elle est vraiment évangélique et chrétienne, la morale onctueuse et pieuse se retrouve partout, mais surtout dans les résumés des chapitres. Si, sous la plume de l'écrivain, elle n'est pas toujours neuve et psychologique, elle n'est cependant pas sans originalité, par cela seul qu'elle nous est transmise par un cœur qui l'a expérimentée.

L'ensemble du livre est clair, populaire et d'un emploi facile.

La traduction a le mérite réel et rare d'être une traduction vraiment française, sans fâcheux vestige de la langue originale. Elle a un caractère indépendant et prouve une plume exercée. Toutefois elle conserve des traits d'un travail trop rapide et on y rencontre quelques méprises, dues peut-être plus d'une fois au copiste ou à l'imprimeur. Les fautes d'impression sont, en effet, trop fréquentes dans ce volume.

Cette publication, on le voit, a de l'importance par les services qu'elle veut et aussi qu'elle peut rendre, par les lacunes qu'elle aspire à combler. L'original est fort répandu en Amérique et en Angleterre; il a eu dix-sept éditions, et bien des hommes marquants se sont plu à lui rendre publiquement hommage. Nous l'accueillons donc avec joie quoiqu'il ne nous paraisse atteindre son but qu'en partie.

Il nous semble n'être spécialement fait que pour deux classes de personnes : celles qui sont capables d'y choisir, et celles qui, assez

instruites pour avoir besoin de quelques éclaircissements, ne le sont pas assez pour aspirer à des explications précises et rigoureusement exactes.

Ainsi, quant à nous, nous le recommanderions aux instituteurs, et en général à ceux qui sont appelés à expliquer nos Evangiles aux enfants ou aux ignorants. Nous le recommanderions encore pour le culte domestique, à condition bien entendu, que celui qui dirige ce culte soit capable de faire un choix entre les notes, d'abréger ou de supprimer les détails trop longs, trop savants ou trop peu édifiants. Nous le donnerions d'autre part, soit aux sociétés de jeunes gens pieux, qui ne sont pas placés de manière à faire du Nouveau Testament une étude plus approfondie, soit aux bibliothèques populaires dont les directeurs le croiraient de nature à pouvoir être utile à une forte aliquote de leurs lecteurs.

Mais nous ne le donnerions pas aux classes tout à fait ignorantes qui s'en lasseraient bientôt ou le comprendraient mal. Nous ne le conseillons pas non plus aux savants, qui souvent le dédaigneraient, aux jeunes théologiens, aux étudiants, qui doivent aspirer à mieux. Ce livre aurait d'ailleurs pour eux un côté dangereux : il les accoutumerait peut-être à se contenter d'une intelligence vague et superficielle des enseignements du Sauveur ; enseignements si profonds, si philosophiques, si intérieurs, si divins en un mot ! aliment substantiel et vigoureux dont ils doivent nourrir sans cesse leur pensée et leur foi pour grandir en Christ !

Quoique je ne voulusse pas prédire à la traduction de M. Roussel les dix-sept éditions de l'original anglais, on peut croire qu'elle sera bien accueillie, qu'elle se répandra beaucoup. Il est à espérer que le second volume ne tardera pas à paraître. C. p.

La Raison en face du tombeau de Jésus-Christ, par Puaux; 2e édition. Paris, 1854 ; 1 vol.

Ce livre est l'œuvre d'un homme éminent, qui a trouvé dans le christianisme biblique la paix de son âme, et qui veut communi-

quer à d'autres ce qu'il a reçu. Des chrétiens tels que M. Puaux ne peuvent se résigner à voir leurs contemporains perdus sur la route du doute et de l'erreur; ils les exhortent à chercher le salut dans le remède qui les a eux-mêmes guéris; puis, quand on leur oppose des objections, ils les examinent, les discutent et en montrent la faiblesse. Malheureusement les défenseurs du christianisme apportent quelquefois dans leurs réponses plus de conviction que de force réelle; la puissance de la foi dépasse souvent chez eux la puissance de la logique.

Cette remarque qui explique, du moins en partie, le peu d'influence exercée par la littérature religieuse sur la société, est particulièrement de saison à propos de l'ouvrage qui nous occupe. Lisez-le, vous ne pourrez vous défendre pour son auteur d'un vif sentiment de respect et de sympathie, mais les arguments semblent peu décisifs et peu convaincants; vous les trouverez peu capables d'éclairer ceux qui cherchent la vérité sans l'avoir encore rencontrée.

D'ailleurs « s'il est bon de montrer, » je me sers des termes de M. Puaux, « que la foi du chrétien n'est pas celle du charbonnier, que le fidèle a autant de raisons pour croire que l'incrédule pour nier, » on devrait se défier davantage d'une tendance naturelle et fausse en même temps, c'est de vouloir fonder le christianisme sur des preuves mathématiques, de le rendre justiciable de la raison humaine tout autant que de la conscience, le seul tribunal pourtant devant lequel il demande à plaider sa cause. Nous ne tenons pas pour absolument vrai, nous regardons même comme dangereux le point de vue de M. Puaux, lorsqu'il se déclare assez fort pour convaincre la raison par la raison toute seule.

Entrons dans quelques détails sur l'exécution de l'ouvrage.

Le travail se compose de deux parties, dont la première seulement correspond au titre d'une manière exacte. Après quelques mots sur les prophéties, l'auteur aborde celle des preuves du christianisme qu'il envisage comme la plus concluante, la résurrection de Jésus-Christ. Il presse de reconnaître la réalité de ce grand miracle par des considérations multipliées sur le caractère des té-

moins, par des confirmations historiques d'une portée réelle, par le peu de solidité des objections diverses qui ont été faites.

A cette partie principale et essentielle, l'auteur en joint une autre sur les preuves du christianisme tirées de sa doctrine elle-même, de l'influence qu'il sait exercer, pour le bonheur de l'homme, sur la vie individuelle, sur la vie sociale et la vie politique. Quelques chapitres, et des meilleurs, servent de conclusion; ils roulent sur les devoirs qu'impose l'état de doute et sur les moyens d'arriver à la foi.

Un tel plan fournit souvent à M. Puaux l'occasion de manifester des convictions solides, de déployer une foi vivante, d'alléguer des expériences personnelles, les plus convaincantes de toutes, et c'est à ces divers égards que le livre acquiert sa réelle utilité. Mais tout en rendant pleine justice aux excellentes intentions de l'auteur, nous ne pouvons pas le féliciter d'avoir atteint le but spécial qu'il s'était proposé.

Le ton général de l'ouvrage n'est pas à la hauteur du sujet ; je ne remarque ni l'élévation de vues, ni la dignité de langage qui doivent distinguer une défense du christianisme. L'assurance calme d'une conviction réfléchie se trouve trop souvent remplacée par un air de forfanterie et une teinte désagréable de charlatanisme. Le langage de la vérité est un mélange de décision, de fermeté unie à beaucoup d'humilité et à beaucoup d'amour, et voilà ce que nous reprochons à M. Puaux d'oublier; au lieu de persuader son adversaire, il cherche à lui fermer la bouche, non pas tant par la solidité des arguments que par la sonorité des mots. Le ton général est plutôt celui du prône que celui de la discussion libre et philosophique.

Venons au reproche principal : le livre est superficiel. Rappelons-nous le plan de l'auteur : il veut conduire la raison, la froide raison avec toutes ses exigences, en face du tombeau de Jésus-Christ, et promet de la désarmer. Un semblable but exige de longues et savantes recherches, de profondes méditations, quelle conscience ne faut-il pas apporter dans la discussion de chaque objection, et comme les preuves doivent être mûrement pesées pour avoir leur force

réelle! Or, que rencontrons-nous dans l'ouvrage que nous étudions? Une rapide esquisse, un traité légèrement raisonné, légèrement écrit. Les preuves de la résurrection de Jésus-Christ ne sont qu'effleurées, et la manière dont elles sont exposées provoque les objections plus encore qu'elle ne les réfute. L'exposition de la doctrine chrétienne n'est ni complète ni étayée par des citations suffisantes. Certaines questions de théologie pure sont imparfaitement résolues; je citerai comme exemples les contradictions apparentes entre les divers récits des Evangiles sur la résurrection de Jésus-Christ et le morceau sur le péché originel, où l'auteur semble confondre le fait de l'existence du mal avec le problème de son origine. M. Puaux exagère aussi la force de l'argument qui se tire, en faveur du christianisme, des hommes éminents qui l'ont professé; c'est sur de tout autres preuves que se fonde la foi, et même si la vérité de la religion dépendait du nombre et de la valeur des illustres suffrages, l'avantage pourrait bien ne pas lui rester; de tels arguments n'ont de prix qu'à condition de n'être pas pressés trop fort. — Enfin, et pour résumer nos critiques, nous regrettons de ne pas trouver dans l'ouvrage un caractère plus réellement scientifique; l'érudition est de seconde main, et par là elle se montre à la surface plus que dans le fond, elle est plus brillante que solide.

La forme du livre nous fournit des preuves nouvelles de la rapidité de sa composition. Chacune des deux parties se compose d'une série de chapitres, sans plan arrêté d'avance. Un ouvrage populaire réclamerait plus que tout autre une marche regulière et suivie, peut-être même des signes matériels qui jalonnent pas à pas la route du lecteur. Ici nous ne voyons qu'un fractionnement indéfini des idées dans des chapitrés courts, à titres pittoresques, qui promettent bien plus qu'ils ne donnent, qui font succéder, à l'improviste, un point de détail à un principe général, et quelquefois semblent n'avoir d'autre but que de morceler à plaisir un raisonnement continu.

Le style est la meilleure partie du livre; il nous semble naturel, coupé, brillant, enrichi de comparaisons heureuses et empreint d'un

caractère de véritable actualité; c'est le style qui fera lire le livre malgré tous les défauts que nous y avons signalés.

Résumons-nous : l'ouvrage n'est pas assez solide pour pouvoir être mis avec confiance entre les mains d'incrédules instruits; il risquerait de faire plus de mal que de bien. Réussira-t-il auprès de la masse des lecteurs? Nous en doutons, sans vouloir cependant exprimer une assertion trop tranchée; le fait même que la première édition s'est rapidement épuisée pourrait bien donner raison à l'auteur contre nous. Il ne serait pas impossible que le *sel français* semé avec tant d'abondance dans les pages du livre, ne lui servît de passeport auprès d'un nombreux public qui cherche avant tout à se distraire, et se préoccupe presque exclusivement de la forme extérieure et de la grâce du style.

Qu'on nous permette enfin une observation : ne semble-t-il pas que le talent si réel et si distingué de M. Puaux se prête mieux à des traités qu'à des livres, à des feuilles pour le temps présent, qu'à des ouvrages de longue haleine. Le lutteur infatigable n'a pas assez de loisir pour se faire écrivain patient et philosophe impartial.

Peut-être pourrait-on conseiller à M. Puaux de reprendre plus tard, quand il aura retrouvé du loisir et du calme, l'ouvrage dont nous venons de rendre compte. Nous lui demanderions alors de le remanier complétement, de le refondre, d'en faire un livre nouveau. Nous serions heureux de voir cet homme distingué déposer sur le tombeau de son Maître ressuscité, après les faciles offrandes du zèle et de l'amour, des fruits savoureux et durables, mûris lentement dans le silence, l'étude et l'expérience chrétienne. X.

DES CORPORATIONS MONASTIQUES au sein du protestantisme, par l'auteur du *Mariage au point de vue chrétien*. Paris, Meyrueis et Cᵉ, 1855 ; 2 vol. in-8° : 8 fr.

Depuis quelques années les établissements des diaconesses se sont multipliés dans les pays protestants. Après avoir été d'abord l'objet de critiques très-vives et d'une répugnance assez générale, ils ten-

dent aujourd'hui de plus en plus à prendre de l'extension. Le zèle de leurs fondateurs ne s'est pas laissé refroidir; au lieu de discuter ils ont agi, car ils sentaient bien que la meilleure manière de prouver l'utilité de semblables institutions était de les montrer à l'œuvre, soignant les malades, aidant les pauvres, consolant les affligés. A certains égards l'expérience a complétement réussi. Les diaconesses ont entrepris leur noble tâche avec beaucoup d'ardeur, et l'on a retrouvé chez elles le même dévouement que chez les sœurs de charité, quoiqu'elles ne fussent point liées par des vœux ni soumises au joug d'une règle sévère.

Cependant l'objection principale subsiste : n'est-il pas à craindre que les établissements de ce genre prennent un cachet monastique tout à fait inconciliable avec l'esprit du protestantisme? Mme de Gasparin y voit un grave péril, et c'est pour cela qu'elle juge nécessaire d'attaquer vigoureusement le principe même sur lequel reposent de telles institutions. Il est sûr que, si l'on prétend faire de la charité un sacrifice perpétuel auquel on se voue à l'exclusion de tout autre devoir, on s'écarte des enseignements de l'Evangile pour se rapprocher de l'Eglise romaine. Dès lors des corporations deviennent indispensables afin d'assurer l'existence de ceux qui se consacrent entièrement au service des malheureux, et l'on sera bientôt conduit à leur imposer une discipline rigoureuse parce que nulle corporation ne saurait subsister en laissant à ses membres le plein exercice de la liberté individuelle. On devra donc exiger, sinon des vœux, du moins des engagements auxquels le caractère religieux de l'institution donnera une valeur à peu près égale. Déjà dans quelques maisons de diaconesses on voit pénétrer cette fâcheuse tendance. Mme de Gasparin en cite plusieurs exemples. L'uniforme, l'obéissance, le célibat sont plus ou moins admis comme moyens de maintenir l'établissement. Sans doute l'autorité ecclésiastique n'est pas encore constituée de manière à pouvoir contraindre, mais elle exerce une pression morale assez forte, et quand de nombreux serviteurs seront ainsi façonnés au joug, l'organisation cléricale n'aura guère de peine à s'établir. « Les gens faibles, dit Mme de Gasparin, les gens qui raisonnent peu, les gens encore qui

ont un parti pris de ne jamais regarder au delà du commode et de l'heure présente trouvent que tout va bien, et sans qu'il y paraisse, avec nous, sans nous, contre nous, l'institution s'avance, elle pénètre jusqu'aux moindres fibres du protestantisme, et quand vous voudrez l'arracher il se trouvera que c'est elle qui vous maîtrise. »

Ce danger n'est certainement pas tout à fait imaginaire. En adoptant quelques-unes des formes du catholicisme, on risque de porter une atteinte profonde à la liberté protestante. Mais il y a bien un peu d'exagération aussi dans la manière dont Mme de Gasparin envisage son sujet. Les établissements protestants ne sont pas des corporations, et l'on ne peut guère non plus leur appliquer l'épithète de monastiques. Ce sont des entreprises particulières, tout à fait indépendantes les unes des autres, qui ne possèdent aucun moyen coercitif, et dont l'action ne saurait nullement se comparer à celle de la puissante hiérarchie romaine. Les règlements des maisons de diaconesses diffèrent, et d'ailleurs chacun reste libre de se retirer si le régime lui déplaît. On ne doit pas condamner absolument des institutions qui, dans l'état actuel de la société, peuvent rendre de précieux services. L'essentiel est qu'elles ne s'écartent pas de l'esprit du protestantisme, et Mme de Gasparin a raison de blâmer ce zèle mal entendu qui sacrifie les devoirs sacrés de la famille, car nulle part l'Evangile n'impose à l'exercice de la charité des conditions semblables. Mais nous croyons que la liberté protestante en fera prompte justice. Les tendances monastiques sont en opposition trop directe avec le caractère et les principes de la réforme pour qu'elles aient d'autre résultat que de faire échouer toutes les tentatives de ce genre. Si l'absence d'autorité rend le protestantime sujet à beaucoup de variations, elle a bien aussi ses avantages, et jamais, par exemple, elle ne permettra l'établissement durable d'un despotisme clérical.

LÉGISLATION, JURISPRUDENCE et usages du commerce des céréales, par Victor Emion. Paris, Guillaumin, 1855; in-8°.

L'importance de plus en plus grande qu'a prise le commerce des céréales, la gravité des questions qu'il soulève, montrent assez de quelle utilité doit être l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre. Il offre l'ensemble, au point de vue pratique, des dispositions légales, des décisions judiciaires, des usages commerciaux concernant les céréales, depuis leur ensemencement jusqu'au moment de leur consommation. Une introduction sur la théorie économique du commerce des céréales, rédigée par M. Pommier, membre de la Société impériale de l'agriculture, est placée en tête du volume et en augmente la valeur. Tout ce qui concerne, au point de vue du droit, la production et la mouture des grains, ainsi que le commerce des grains et farines, est exposé avec lucidité et précision; les décrets, les arrêts des tribunaux relatifs à chaque objet, sont soigneusement énumérés. Des détails étendus sur le commerce des céréales avec les possessions françaises d'outre-mer et avec les nations étrangères complètent un travail qui est un véritable service rendu au grand propriétaire de terres à blé et au commerçant, et qui, nécessaire au légiste, offre un grand intérêt à quiconque étudie sérieusement l'économie politique.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

MAI 1855

LITTÉRATURE.

LES SYMPHONIES, poésies nouvelles, par V. de Laprade. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. — HISTOIRES POÉTIQUES, par A. Brizeux, suivies d'un Essai sur l'art, ou Poétique nouvelle. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50. — Le POÈME DES HEURES, par Alfred Buquet. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Le talent poétique semble aujourd'hui plus commun qu'à nulle autre époque, et cependant les vers, quelque bien faits qu'ils soient, obtiennent peu de succès, trouvent un public assez indifférent, qui ne prête un instant l'oreille à leur harmonie gracieuse que pour les oublier aussitôt. D'où peut venir cette espèce de dédain avec lequel on traite la branche de la littérature la plus haute et la plus digne de respect? Sans doute l'esprit du siècle, l'amour du lucre, l'industrialisme, ne sont guère favorables à la poésie; mais à ces causes nous croyons qu'il faut en ajouter une autre. C'est que la plupart des poëtes se montrent enclins à négliger le fond pour la forme; ils considèrent trop la poésie comme une musique, et se préoccupant surtout de la valeur des sons, ils laissent la pensée dans le vague, quelquefois même ils l'omettent complétement. De là résulte que leurs œuvres manquent d'intérêt; elles ne peuvent plaire qu'à des oreilles exercées et délicates, encore ne produisent-elles qu'une impression bien fugitive. Ce n'est pas ainsi que les grands poëtes ont acquis leur renommée. Chez eux se rencontre la puissance de l'imagination, la vigueur de la pensée et les ressources du savoir; ils savent manier habilement les vers, mais ils sont avant tout des inventeurs, et les conceptions de leur génie ont en elles-mêmes un mérite réel. En d'autres termes, ils revêtent leurs idées de la forme poétique pour leur donner plus de force et plus d'éclat; mais ils ont des idées, et ne se contentent pas d'aligner des phrases élégantes ou sonores sans autre mérite qu'une vaine harmonie. La plupart de nos poëtes actuels sont portés, au contraire, à confondre

le moyen avec le but. Le principal objet de leurs efforts est précisément cette harmonie dont ils se passionnent au point de lui sacrifier tout le reste. On dirait que le charme des beaux vers les enivre et trouble leur entendement, qui n'a plus dès lors que des perceptions confuses, des rêveries sans suite. Ils n'inventent pas, ils méditent ou plutôt ils divaguent autour de deux ou trois idées, sans pouvoir en tirer autre chose que des espèces de symphonies assez obscures et monotones.

M. de Laprade nous en offre un exemple dans son volume, auquel le titre de *symphonies* convient en effet parfaitement. C'est très-bien écrit, la forme est travaillée avec beaucoup de soin et même avec un talent remarquable. L'harmonie est belle et soutenue, mais n'y cherchez pas des thèmes variés. L'auteur exprime d'un bout à l'autre des sentiments élevés et purs, mais il ne s'écarte jamais d'un point de vue tout à fait personnel, qui ne brille ni par une grande originalité ni par des principes bien fermes. M. de Laprade a plutôt de nobles instincts que des convictions raisonnées; sa foi, quoique fervente, n'est pas très-précise. A des tendances religieuses assez prononcées, il joint d'étranges velléités panthéistes qui se font jour à tout propos. Dans ses vers, les arbres chantent, les fleurs ont des yeux, l'ombre sourit, le torrent, la mer, les vents, les feux follets parlent tour à tour. Le langage qu'il attribue aux différents objets de la nature est tantôt empreint d'une grâce légère, tantôt énergique ou majestueux. Il fait certainement preuve d'un talent supérieur. Mais on se lasse bientôt de ces allégories répétées qui n'offrent aucun intérêt. Ce sont de riches ornements, de brillants joyaux, et le lecteur trouvera qu'un brin de naturel ferait ici beaucoup mieux son affaire.

Aussi, quoique les *Histoires poétiques* de M. Brizeux ne soient pas très-attachantes, elles le captiveront davantage, parce que le ton en est plus simple et que ce n'est pas un continuel monologue où figure seule l'individualité du poëte. M. Brizeux décrit, raconte, chante, et s'il médite aussi, du moins ne se pose-t-il pas en oracle solennel dont les paroles sont autant de prophéties ou d'avertissements pour l'humanité. Jusque dans sa *poétique nouvelle*, il appuie toujours ses conseils par des exemples ingénieux, car il comprend que pour réussir à convaincre il faut savoir intéresser et plaire. Cette poétique ne remplace ni celle d'Horace ni celle de Boileau; M. Brizeux n'a point une telle prétention, son but diffère du leur et sa route n'est pas la même. Laissant de côté les règles et les détails de la forme, il se contente d'indiquer les trois sources de la poésie, savoir : 1° la Nature, symbole de Dieu, dont l'étude doit servir d'ini-

tiation au poëte; de cette source jaillissent l'hymne, l'idylle et le chant du pâtre; 2° l'Homme, et par conséquent la société, la ville, où se développent surtout les diverses affections de l'âme, plus spécialement exprimées dans la satire, l'élégie et le drame; 3° le Temple, ou la religion qui donne essor aux plus hautes facultés de l'intelligence, aux plus nobles sentiments du cœur, et consacre le poëte. Ce plan n'est qu'ébauché en trois chants assez courts; mais la pensée est féconde et l'auteur en tire un très-bon parti.

M. Alfred Buquet n'a pas été moins heureux dans son poëme des *Heures*. Il choisit hardiment un sujet bien usé, il le traite à la manière antique, et ne craint pas de se lancer en pleine mythologie. C'est audacieux; mais en vérité le résultat prouve que l'auteur n'a pas eu tort de secouer ainsi le joug de la mode. Ses vers sont pleins d'élégance et de fraîcheur; on y trouve de charmants épisodes, des descriptions brillantes, une foule de traits ingénieux et d'idées gracieuses. On peut dire que son poëme justifie en quelque sorte les vers de Gérard de Nerval qu'il a pris pour épigraphe :

Ils reviendront, ces dieux que tu pleures toujours;
Le temps va ramener l'ordre des anciens jours;
Le temple a tressailli d'un souffle prophétique.

Les Heures de M. Buquet sont d'aimables messagères qui viennent annoncer ce réveil de la poésie antique. La trace lumineuse laissée par André Chénier nous semble d'ailleurs bien digne de tenter quelques jeunes poëtes indépendants et peu disposés à s'enrôler dans les rangs de l'école réaliste.

Les Noces vénitiennes, drame en cinq actes, en prose, par Victor Séjour. Paris, 1855; in-12 : 2 fr. — Les Jeunes Gens, comédie en trois actes, en prose, par L. Laya. Paris, 1855; in-12 : 1 fr. 50 c. — Le Demi-Monde, comédie en 5 actes, en prose, par A. Dumas fils. Paris, 1855; in-12 : 2 fr.

Depuis quelque temps la littérature dramatique semble prendre un nouvel essor. Elle est du moins cultivée par des écrivains fort spirituels, qui savent, à défaut de qualités plus solides, offrir au public une foule de traits ingénieux et de saillies piquantes. Jamais peut-être on ne vit pareille dépense d'esprit, et que la pièce s'intitule drame ou comédie, proverbe

ou vaudeville, les personnages y font également assaut de réparties en général assez heureuses. Cela tombe bien quelquefois dans la subtilité, dans le marivaudage, mais on s'en aperçoit moins à la représentation qu'à la lecture, parce que la verve de l'acteur s'ajoutant à celle de l'auteur, en double l'effet. Aussi les chutes sont rares, et si le nombre des chefs-d'œuvre n'augmente guère, les succès médiocres abondent ; on applaudit volontiers des pièces dont le seul mérite est d'amuser un instant les spectateurs, puis qui bientôt tombent dans l'oubli pour faire place à d'autres. Le dicton populaire : *Un clou chasse l'autre,* peut très-justement s'appliquer au théâtre actuel, et la plupart des écrivains semblent spéculer sur la quantité plutôt que sur la qualité de leurs ouvrages. L'objet principal de leurs efforts est de plaire par le charme du dialogue. Ne leur demandez pas une étude approfondie des ressorts dramatiques, des caractères, des mœurs. Ils donnent beaucoup d'esprit à leurs personnages, mais se soucient peu de les faire agir et ne s'inquiètent nullement de la vraisemblance. Le drame de M. Victor Séjour offre un exemple assez frappant de ces défauts. La scène se passe à Venise. Il s'agit d'une de ces haines de famille qui se transmettent de génération en génération, enfantant de continuelles vengeances jusqu'à ce que l'une des deux races soit éteinte. Le président du Conseil des Dix a juré la perte de tous les Faliero, et se félicite déjà d'avoir accompli cette tâche terrible, lorsqu'un dernier rejeton de la famille à laquelle il a voué une haine implacable lui apparaît sous la figure d'un général victorieux à qui la république décerne les plus belles récompenses. Les moyens ne manquent pas au magistrat vénitien pour se défaire d'un ennemi, quelque haut placé qu'il soit. Il dispose d'une police nombreuse, l'inquisition lui prêtera main-forte, la torture et le pont des soupirs sont à ses ordres ; mais il rencontre un obstacle inattendu dans l'amour que le beau militaire inspire à sa fille chérie. Voilà bien des éléments dramatiques, et l'on en aurait fait sans doute, il y a dix ans, quelque lugubre pièce où la scène eût été pour le moins jonchée de cadavres. M. Victor Séjour, plus modeste, ne tue que trois personnages, dont l'un ne paraît pas, et les deux autres remplissent des rôles subalternes. Ses Vénitiens sont gens d'esprit, qui préfèrent jouer de la langue plutôt que du poignard. A les entendre causer, on les croirait natifs des bords de la Seine ; ils plaisantent agréablement sur des sujets qui s'y prêtent peu, et traitent d'une façon très-cavalière l'ombrageuse politique de leur gouvernement. Cela donne aux *Noces vénitiennes* une physionomie assez piquante. La vérité historique est sacrifiée, l'action

suit une marche invraisemblable, il n'y a pas trace d'une étude sérieuse des mœurs et des institutions de la vieille Venise; mais l'intrigue est habilement conduite, le dialogue vif, l'intérêt soutenu, et l'on comprend qu'à la représentation cette pièce doit plaire beaucoup plus que si l'auteur en avait fait un sombre mélodrame comme le sujet semblait l'indiquer. Seulement il aurait mieux valu ne pas l'imprimer, parce que, à la lecture, les défauts s'aperçoivent trop pour que la critique puisse avoir une semblable indulgence.

La même observation s'applique jusqu'à un certain point à la comédie de M. Laya. Elle ne tient pas ce que le sujet promettait. Doué d'un talent facile et agréable, l'auteur en abuse un peu trop, il néglige l'observation et le travail, sans lequel on ne fait pas d'œuvres qui restent. Sa pièce ne manque ni d'esprit, ni de gaîté ; mais ce n'est pas une comédie, c'est une bluette sans but et sans portée. Les jeunes gens qu'il met en scène sont faiblement esquissés. Ce ne sont point de ces types vigoureux dans lesquels on retrouve les traits caractéristiques d'une époque, les tendances de la société ou les travers de la mode.

M. Dumas remplit mieux les conditions voulues : ses personnages sont dessinés avec talent, et sa pièce renferme une très-bonne leçon. Il est fâcheux seulement que le demi-monde tel qu'il le dépeint ne se rencontre guère ailleurs que dans sa fantaisie. Il y a une bonne et une mauvaise société ; dans la première tout n'est pas vertu, comme il se peut aussi qu'on trouve quelques honnêtes gens fourvoyés dans la seconde. Mais cette catégorie intermédiaire que l'auteur prétend composer de grandes dames plus ou moins tarées n'existe réellement pas. De telles femmes continuent à faire partie de la bonne société jusqu'à ce que le scandale de leur conduite les rejette dans la mauvaise. C'est à celle-ci qu'appartiennent les vicomtesses et les baronnes que M. Dumas met en scène. Elles vivent d'intrigues et d'expédients, reçoivent une compagnie fort suspecte et cherchent à faire des dupes; ce sont de véritables aventurières qui ne peuvent être à leur place que dans le monde des lorettes et des chevaliers d'industrie. M. Dumas les a certainement bien étudiées d'après nature, mais il se trompe sur le lieu de la scène et prend au sérieux leurs titres d'emprunt, ou généralise peut-être un ou deux cas exceptionnels pour se procurer les matériaux de son demi-monde. Quant aux hommes qui figurent dans la pièce, leur présence au milieu d'une société si peu choisie s'explique facilement. De jeunes gens, riches et désœuvrés, se laissent volontiers séduire par l'attrait du jeu, des parties de plaisir et des amours

faciles. On en voit même plus d'un pris dans les filets de quelque habile intrigante qui vise à se faire épouser. C'est une donnée de ce genre que M. Dumas développe d'une manière très-spirituelle et très-morale en même temps, car il n'omet aucun détail propre à révolter quiconque n'a pas perdu tout sentiment d'honneur; il dévoile sans pitié la corruption intime et les honteux calculs qui se cachent sous l'apparence d'un amour ingénu; il arrache le masque à ces sépulcres blanchis et met à nu toutes leurs turpitudes. La leçon est sévère, mais présentée sous une forme ingénieuse et piquante. On regrettera seulement que l'auteur n'ait pas su rester dans le vrai. La comédie supporte moins que toute autre œuvre littéraire la recherche et l'affectation. A la plupart des traits que renferme le *Demi-Monde*, il ne manque, pour être excellents, qu'une seule chose, c'est de pouvoir s'appliquer au monde réel.

CURIOSITÉS DRAMATIQUES ET LITTÉRAIRES, par H. Lucas. Paris, 1855 : 1 vol. in 12 : 3 fr. 50 c.

Le titre de ce volume nous semble assez mal choisi. On entend d'ordinaire par curiosités des faits bizarres, des anecdotes originales, ou bien encore des productions empreintes d'un cachet d'excentricité qui leur vaut le privilége d'être tirées de l'oubli. Mais nous ne trouvons ici rien de semblable. Le livre de M. Lucas renferme un petit cours de littérature anglaise, suivi de quelques pages sur le théâtre américain, le théâtre chinois et les drames de Hrotsvitha. Ce sont des articles de Revue, agréablement écrits par un homme qui a pris la peine d'étudier son sujet. Il ne se contente pas de nommer les auteurs et leurs ouvrages, il donne des analyses bien faites et quelquefois même des citations. Quoique nécessairement très-abrégée, son esquisse de la littérature anglaise nous paraît assez complète pour suffire à ceux qui désirent seulement en avoir un aperçu, ou pour servir de guide aux personnes qui voudront aller plus loin en lisant les principaux écrivains de la Grande-Bretagne. Il commence par la vie d'Alfred le Grand et vient jusqu'à lord Byron. Dans cet exposé rapide, le théâtre occupe une grande place, cependant les poëtes et les prosateurs n'y sont point omis non plus. En général les appréciations de M. Lucas portent le cachet d'un esprit judicieux, d'un goût exercé ; il affectionne les détails plutôt que les vues d'ensemble, et sait les présenter d'une manière fort attrayante. Il intéresse et captive, mais son travail n'offre ni des idées nouvelles, ni des découvertes d'aucun

genre qui justifient le titre de curiosités littéraires et dramatiques. Nous estimons aussi que la notice insérée en tête du volume est un hors-d'œuvre qui sent trop le prospectus et la réclame. On y exalte l'auteur sur le piédestal de la camaraderie avec une naïveté de charlatanisme provincial dont la gaucherie rappelle un peu la fable de l'*Ours et l'amateur des jardins*. Si M. Hippolyte Lucas tenait à ce que le public ne le confondît pas avec ses homonymes, il n'avait pas besoin pour cela de se faire assommer à coups d'encensoir : la simple liste de ses œuvres aurait mieux atteint le but sans risquer de le rendre ridicule.

LES COMÉDIES DE DON LEANDRO FERNANDEZ DE MORATIN, traduites pour la première fois d'une manière complète, par E. Hollander. Paris, 1855; 1 vol. in-8° : 6 fr.

Moratin est justement considéré comme le restaurateur du théâtre espagnol. Lorsqu'il parut, à la fin du siècle dernier, le mauvais goût régnait parmi ses compatriotes, les auteurs se livraient sans frein aux fantaisies les plus monstrueuses, et l'on applaudissait sur la scène une foule d'extravagances qui n'avaient pas même le mérite d'être rehaussées par le talent du style ou l'entente des ressorts dramatiques. C'était une décadence complète, dans laquelle on n'apercevait même pas ces signes de force et d'audace souvent heureuse qui ont empêché le théâtre français de tomber aussi bas. Les dramaturges espagnols en étaient réduits aux seuls efforts du charlatanisme et de la camaraderie, pour obtenir des succès aussi menteurs qu'éphémères. Le talent supérieur de Moratin fit donc une véritable révolution dans cette branche de la littérature. Au début, il rencontra beaucoup d'obstacles : il avait contre lui le caprice de la mode et la jalousie de ceux qu'il venait éclipser. Cependant sa première pièce, *le Vieillard et la Jeune fille*, jouée en 1790, fut accueillie avec faveur. Le naturel et la simplicité de cette comédie formaient un étrange contraste à côté des compositions absurdes qu'on applaudissait alors. A la place du mélodrame boursoufflé, tout farci d'incidents bizarres et d'effets violents, elle offrait une étude fine et spirituelle du cœur humain. Le sujet n'était pas nouveau, mais il était vrai, il l'est encore et le sera toujours. C'est l'ancienne histoire du vieillard qui a fait la folie de prendre pour femme une jeune fille de dix-neuf ans, sans s'informer seulement si son cœur est libre. Les misères de cette union mal assortie sont très-bien peintes, et

l'auteur fait preuve d'une force comique de bon aloi. Il est de l'école de Molière; le cachet de l'observation se retrouve jusque dans les moindres détails.

Encouragé par ce premier succès, Moratin attaqua de front le mauvais goût de son temps. Il fit *la Comédie nouvelle, ou le Café*, satire mordante qui ameuta contre lui les faiseurs de drames à grand spectacle et leur nombreuse coterie. On traita cette pièce de libelle diffamatoire, on mit tout en œuvre pour la discréditer, mais elle sortit cinq fois triomphante de l'examen des censeurs, et la cabale fut étouffée par les applaudissements les plus enthousiastes. Dès lors Moratin, resté maître du champ de bataille, donna successivement *le Baron*, *la Fausse dévote* et *le Oui des jeunes filles*, charmantes comédies pleines de verve, de sentiment et de gaîté. La dernière surtout est une composition admirable, qui rendit le nom de l'auteur populaire dans toute l'Espagne. On saura gré à M. Hollander d'avoir fait connaître par une traduction élégante et fidèle, l'œuvre entière du célèbre écrivain dont jusqu'ici le public français n'avait pu apprécier le mérite si éminent.

VEILLÉES FLAMANDES, par Henri Conscience, traduit par L. Wocquier. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. — UN PIÉGE POUR ATTRAPER UN RAYON DE SOLEIL, par l'auteur du *Nuage doublé d'argent*, traduit de l'angl. Paris, 1855; in-12 : 60 c.—LES BOURGEOIS DE MOLINCHART, par Champfleury. Paris, 1855; 1 vol. in-18 : 1 fr. — CONTES ET NOUVELLES, par E. Souvestre. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 2 fr. — LA JEUNE LINGÈRE DE MANCHESTER, traduction libre de l'anglais. Genève, 1855; in-18 : 50 c.

Nous avons déjà signalé plusieurs fois avec plaisir la tendance meilleure qui se manifeste depuis quelque temps dans les ouvrages d'imagination. Les romans de la cour d'assises et du bagne passent de mode, le naturel reprend faveur, et l'on commence à goûter de nouveau le charme de la simplicité. C'est un excellent symptôme qui, joint au réveil de la critique, peut donner de justes espérances pour l'avenir de la littérature. Cependant, si l'on n'y prend garde, il est à craindre qu'en abondant trop dans ce sens, on n'aille échouer sur l'écueil de l'ennemi. Comme le dit la chanson :

Faut d' la vertu, pas trop n'en faut,
L'excès en tout est un défaut.

Le roman, le conte, la nouvelle, ne doivent pas être changés en petits traités moraux et religieux, ni présenter l'image daguerréotypée de scènes communes ou triviales. Ce serait leur ôter précisément ce qui en fait le mérite, et manquer le but, en dégoûtant les lecteurs au lieu de les captiver. Que ces œuvres légères soient empreintes de sentiments nobles et purs, qu'elles portent le cachet de l'étude et de l'observation, rien de mieux assurément; mais pourquoi leur ravir le charme de la fantaisie, qui peut exercer en faveur du bon et du vrai la même séduction puissante qu'il employait naguère au service des plus dangereuses doctrines?

Nous ne comprenons pas quel avantage M. Champfleury trouve à choisir les côtés les moins intéressants de la société, pour en composer un tableau vulgaire, sans esprit et sans poésie. On appelle cela du réalisme. Il est possible, en effet, que les bourgeois de Molinchart existent quelque part dans la réalité, mais, en ce cas, qu'on les y laisse, car ce sont de sottes gens dont la société n'est pas le moins du monde attrayante. Vainement l'auteur exagère leurs traits ridicules, il n'arrive à produire que de pitoyables caricatures, qui manquent à la fois de sel et d'originalité.

M. Conscience fait du réalisme d'une tout autre façon. S'il se pique aussi de copier fidèlement la nature, il en choisit du moins les bons côtés et n'emploie pas son talent à peindre des scènes triviales ou de plates bouffonneries sans aucune portée quelconque. Chez lui, c'est la réalité du sentiment qui domine. Son but est de montrer le cœur humain tel qu'il est, tel qu'il se comporte dans les circonstances diverses de la vie. Ce ne sont ni des caractères exceptionnels, ni des positions extraordinaires qu'il met en scène. Ses personnages appartiennent au grand monceau, les incidents de leur histoire n'offrent, en général, rien de romanesque. Observateur habile, moraliste ingénieux, il sait captiver le lecteur par de charmants détails pleins d'une sensibilité délicate, et lui laisse le plus souvent des impressions salutaires. Cependant il n'échappe pas tout à fait aux défauts du genre. Sauf deux ou trois nouvelles, d'une supériorité bien marquée, l'ensemble de ses productions offre un aspect monotone et terne. Il y manque du mouvement, du trait, ce je ne sais quoi qui réveille l'attention et pique la curiosité. Les *Veillées flamandes* renferment quelques peintures de mœurs assez originales, mais le canevas est faible et l'intérêt médiocre.

Nous en dirons autant du volume de M. Souvestre, qui a, de plus, le tort d'offrir çà et là des scènes de mauvais goût et des intrigues trop romanesques.

L'union des idées morales et des tendances religieuses avec le talent littéraire se rencontrent plus fréquemment chez les écrivains anglais. Plusieurs d'entre eux du moins excellent à saisir et rendre ce qu'il y a de poésie, de noblesse et de générosité dans les rangs les plus humbles de l'Etat social. *La Jeune lingère de Manchester* et *Un Piége pour attraper un rayon de soleil* sont deux jolies petites esquisses qui nous paraissent empreintes du véritable cachet que doit avoir la littérature populaire.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE STENDHAL, précédée d'une introduction, par P. Mérimée. Paris, 1855; 2 vol. in-12 : 6 fr.

Cette correspondance offre un attrait piquant, elle sera lue avec une vive curiosité. Stendhal, en effet, aimait à s'entourer d'un certain mystère, soit par suite de son penchant à la misanthropie, soit peut-être aussi par recherche d'excentricité. Non content d'avoir caché son véritable nom sous un pseudonyme que ses ouvrages ont rendu célèbre, il affectait de signer ses lettres tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, de manière à dérouter l'espionnage, dont c'était une de ses faiblesses que de se croire entouré constamment. Homme de beaucoup d'esprit, mais d'un matérialisme complet, M. Beyle (Stendhal) était obligé, par ses fonctions diplomatiques, d'observer du moins certaines convenances. Il n'eût pas été décent que le consul de France, dans une ville appartenant au pape, affichât l'incrédulité, donnât l'exemple d'une conduite peu morale. Ces ménagements forcés lui étaient insupportables. Aussi donnait-il d'autant plus volontiers essor à ses instincts dans l'intimité. Les lettres que publie aujourd'hui M. Mérimée en offrent d'abondantes preuves. Elles confirment pleinement toutes les inductions qu'un observateur attentif pouvait tirer déjà de la lecture de ses ouvrages. On y voit Stendhal tel qu'il était, disciple fervent des plus tristes doctrines du dix-huitième siècle, doué d'une belle intelligence, mais d'un cœur sec, préoccupé surtout de ses intérêts et de ses plaisirs, égoïste, railleur et sensuel. Sa correspondance renferme beaucoup de traits piquants, de critiques spirituelles, d'anecdotes curieuses. C'est une lecture assez amusante, seulement elle laisse après elle quelque chose de désagréable, on n'éprouve aucune sympathie pour l'auteur, et l'on a peine à comprendre la haute estime que M. Mérimée lui a vouée.

VOYAGES ET HISTOIRE.

HISTOIRE DE FRANCE AU XVIe SIÈCLE. Renaissance, par J. Michelet, Paris, 1855; 1 vol. in-8° : 5 fr. 50 c.

M. Michelet est un historien très-original, trop peut-être, car sous sa plume les faits perdent en quelque sorte leur réalité pour devenir des symboles, des idées, des arguments, au service d'une imagination ardente dont l'élan ne connaît ni borne ni mesure. Il ne raconte pas, il pose çà et là des décors propres à caractériser le lieu de la scène, évoque les personnages du temps ; il amasse en un monceau, chroniques, traditions, armes, vêtements, produits de la pensée, de l'art, de la littérature, et puis livre tous ces matériaux à sa fantaisie, qui se met à l'œuvre. Son but est toujours de prouver une thèse philosophique, en général ingénieuse, hardie, mais souvent assez étrange et n'ayant d'autre mérite que celui de l'excentricité. C'est un libre penseur, qui exploite largement l'histoire au profit de ses vues, et lui imprime sans scrupule le cachet de sa propre individualité. Prenant ses franches coudées dans le domaine du passé, il choisit les hommes et les choses convenables pour produire l'effet qu'il se propose, et se soucie peu du reste. Aussi ne lui demandez pas un récit exact, un tableau complet, achevé dans tous ses détails; il ne fait que des ébauches vigoureuses où la couleur l'emporte sur le dessin. Cette manière de traiter l'histoire a de graves inconvénients, puisqu'elle en laisse les contours tellement indécis que chacun peut les terminer à sa guise; mais elle est très-commode pour l'usage auquel M. Michelet l'emploie. Les doctrines qu'il professe appartiennent essentiellement au 19e siècle, et pour qu'on puisse les appliquer à des époques plus ou moins reculées, il faut bien que celles-ci se prêtent à de petites modifications. Dans la préface de la *Renaissance*, M. Michelet dit, en parlant de l'antiquité : « Ces temps-là crurent à l'*homme*; nous croyons à l'*individu*. » La différence est très-nettement formulée. Mais s'ensuit-il que l'histoire doive être écrite et jugée uniquement au point de vue de l'individualisme? Nous ne le pensons pas. A côté de l'individu se trouve la société, qui a bien aussi quelque droit de revendiquer une place dans les annales de ce bas monde. Si l'historien prétendait s'astreindre à ne mentionner que les âmes d'élite, les génies supérieurs, qui ont fécondé le champ des idées et donné l'impulsion aux progrès de l'humanité, il ne tracerait qu'une esquisse fort incomplète du développement de la civili-

sation, et laisserait tout à fait de côté la marche des événements ainsi que les leçons de l'expérience. M. Michelet lui-même, loin d'être fidèle à cette théorie, affectionne plutôt les détails, montre une prédilection marquée pour les effets pittoresques, dont la source est précisément dans les usages, les mœurs, les passions et les préjugés de la foule. Un incident curieux, une coutume bizarre auront souvent pour lui plus d'attrait que les grandes vues d'ensemble; nous en pourrions citer maints exemples dans son volume sur la Renaissance. On y trouve des aperçus ingénieux, une suite d'épisodes qui ne manquent ni de vie ni d'intérêt, de nombreuses digressions pleines d'originalité; mais l'idée qui relie tous ces fragments n'est pas du XVIe siècle; tout au plus pourrait-on l'y rattacher comme conséquence extrême du principe de libre examen qui débutait alors par d'audacieux élans accompagnés de réticences et de reculades étranges. Il en résulte que, dans ce tableau, qui du reste renferme beaucoup de détails vrais, groupés avec talent, ce n'est pas l'esprit de l'époque, c'est l'esprit de M. Michelet qui domine, et comme, le plus souvent, il s'abstient d'indiquer les sources auxquelles il a puisé, on est naturellement enclin à se défier un peu des vues nouvelles qu'il émet. Néanmoins son livre sera lu avec plaisir, et nous ajouterons avec fruit, parce que la pensée dont le souffle l'anime d'un bout à l'autre, lors même qu'elle peut errer, ne saurait jamais demeurer stérile.

La Turquie actuelle, par A. Ubicini. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 3 fr.

La guerre d'Orient est le prétexte d'une foule de publications relatives aux pays dont la destinée dépend plus ou moins de cette grande lutte. Ce ne sont, pour la plupart, que des écrits de circonstance, compilés à la hâte, ou fortement empreints de l'esprit de parti. Mais dans le nombre il se rencontre aussi quelques ouvrages sérieux, faits avec soin, résultats d'études, de recherches et d'observations antérieures aux événements actuels, et qui profitent simplement de ceux-ci comme d'une occasion favorable pour avoir accès auprès des lecteurs. C'est dans cette catégorie que nous plaçons au premier rang l'ouvrage de M. Ubicini. Un séjour assez long en Turquie, et des rapports avec plusieurs personnages éminents du pays lui ont permis de recueillir des renseignements exacts sur les mœurs, les institutions, les coutumes, sur l'état actuel de la civilisation, et sur les ressources de diverse nature que possède encore ce

malade dont le tzar Nicolas convoitait l'héritage. M. Ubicini connaît bien les Turcs, et tels qu'ils sont il les aime, parce qu'à ses yeux leurs qualités l'emportent sur leurs défauts. Il ne regarde point la situation de l'empire ottoman comme tout à fait désespérée. Si les réformes du sultan Mahmoud n'eurent pas tout le succès désirable, leur influence pourtant s'est fait sentir d'une manière assez heureuse. Les lois ont subi d'importantes modifications, le régime administratif s'est amélioré ; petit à petit les abus diminuent et le fanatisme perd ses forces. Abdul Medjid a continué l'œuvre de son père avec intelligence. Unissant la douceur à la fermeté, il a su faire face aux circonstances difficiles au milieu desquelles son règne commençait, et s'assurer l'estime et l'appui des puissances occidentales. D'ailleurs la nation turque a bien montré, par ses efforts pour résister aux Russes, qu'elle ne manque ni de courage, ni d'énergie. Elle semble beaucoup plus capable qu'on ne l'aurait cru de supporter la transformation nécessaire au maintien de son existence. Il résulte des données statistiques présentées par M. Ubicini que l'empire ottoman est loin d'être aux abois. Les éléments de vie et de prospérité qu'il renferme sont assez nombreux pour justifier les espérances de ceux qui viennent en aide au jeune sultan, et veulent lui fournir les moyens d'accomplir sa tâche. Une action civilisatrice lente, mais continue, remplira certainement mieux le but qu'une guerre qui pourrait réveiller l'humeur belliqueuse de l'islamisme chez des populations ralliées par le danger commun autour d'un même drapeau. Déjà les idées nouvelles pénètrent dans la jeunesse turque, le vieux parti hostile aux réformes s'affaiblit de jour en jour. Si le peuple n'est pas encore tout à fait converti, du moins il se résigne et voit les changements avec assez d'indifférence. Le préjugé religieux tend à perdre sa violence. Des relations plus amicales s'établissent entre chrétiens et musulmans. On en trouvera maintes preuves dans l'ouvrage de M. Ubicini, qui donne une foule de détails intéressants sur la vie de famille et les habitudes des Turcs. Ce petit volume nous paraît digne d'être recommandé comme l'une des publications les plus remarquables auxquelles ait donné lieu la guerre d'Orient.

ÉTUDE SUR L'ESPAGNE, par Antoine de Latour. Paris, 1855 ; 2 vol. in-12 : 6 fr.

De toutes les contrées de l'Europe l'Espagne est bien celle qui a le mieux conservé jusqu'ici son cachet original, malgré les progrès

de la civilisation. Il est vrai, qu'à beaucoup d'égards, elle est d'un siècle en arrière de ses voisins du nord. Si, dans les hautes classes, les modes et les idées du siècle ont pénétré plus ou moins, l'empire du clergé y maintient encore un centre de résistance assez puissant, et, parmi le peuple, la guerre civile, seule forme sous laquelle le progrès se soit offert à lui, n'a guère développé que les passions. Il est donc évident qu'un voyage en Espagne doit fournir matière à des observations ingénieuses et piquantes. Dans les provinces surtout, les mœurs ont subi peu d'altérations, les anciens usages, les préjugés et les coutumes du bon vieux temps subsistent encore. Dès qu'on s'écarte de la grande route, les traces de la civilisation moderne deviennent de plus en plus rares, et bien des villes même semblent être restées tout à fait en dehors du mouvement de notre époque.

M. de Latour a parcouru le midi de la péninsule; Séville est le centre de ses excursions. Un assez long séjour dans cette ancienne capitale de l'Espagne lui permet de donner une foule de détails intéressants sur tout ce qu'elle renferme de curieux. Il visite ensuite les ruines d'Italica, Ronda, Utrera et le couvent de Regla. Ce sont plutôt des promenades qu'un voyage proprement dit. M. de Latour accompagnait le duc de Montpensier, qui visitait pour la première fois l'Andalousie avec sa femme. Il décrit les principaux monuments, raconte quelques scènes caractéristiques telles, par exemple, que les processions de la semaine sainte à Séville, et cite les traits qui lui paraissent propres à faire connaître, soit l'aspect du pays, soit la physionomie originale de ses habitants. Mais on sent bien que l'actualité n'est point le sujet de ses études favorites; il préfère les ruines et les souvenirs du passé. La plus grande partie de son livre est consacrée aux chefs-d'œuvre des arts et des lettres. Les poëtes de l'Andalousie, Cervantes, Sainte-Thérèse, les origines du théâtre espagnol, Lope de Vega, le peintre Murillo et ses disciples le préoccupent beaucoup plus que l'état présent de l'Espagne. C'est un coup d'œil rétrospectif sur les gloires qui jadis illustrèrent Séville, avec maintes anecdotes relatives aux littérateurs et aux artistes célèbres dont il apprécie les ouvrages avec non moins de goût que d'enthousiasme.

HISTOIRE DE WASHINGTON et de la fondation de la république des Etats-Unis, par M. Cornelis de Witt, précédée d'une étude historique sur Washington, par M. Guizot. Paris, Didier, 1855; 1 vol. in-8° orné de deux portraits : 7 fr

Les *Ecrits et Correspondances de Washington*, publiés en 1840, ont déjà fait amplement connaître, soit la vie privée, soit la carrière publique du fondateur de l'Union américaine; mais c'est une collection de matériaux que bien peu de personnes auront eu la patience de lire d'un bout à l'autre. La plupart se sont contentées de l'étude historique de M. Guizot, placé en tête du premier volume, et l'éloquent style de ce fragment si remarquable leur a rendu plus difficile encore, par le contraste, la lecture du recueil de pièces justificatives auquel il servait d'introduction. Une histoire de Washington restait donc à faire. C'est ce que M. de Witt a très-bien compris, et nous ne doutons pas que le public n'accueille son travail avec faveur.

Le caractère de Washington impose le respect plutôt qu'il n'inspire l'enthousiasme. Chez lui les grandes qualités du génie sont dominées par une raison calme et sévère. Sa conduite offrit toujours le cachet des habitudes d'ordre et de régularité qu'il avait contractées dès sa jeunesse. Ce n'est pas un esprit révolutionnaire, encore moins un chef de parti. Jamais l'ambition ni l'intérêt ne dirigent ses actes. Il pousse l'abnégation jusqu'à l'héroïsme; seulement c'est un héroïsme froid, maître de lui, qui ne prodigue pas ses sacrifices sans utilité. La patience combinée avec l'énergie, voilà le secret de sa force, et s'il vient à bout de son œuvre malgré des obstacles sans cesse renaissants, c'est que, dans les situations les plus désespérées, il conserve le même sang-froid, la même sérénité que s'il avait la certitude du succès. On chercherait vainement dans l'histoire une autre figure pareille à la sienne. A force de persévérance il crée une armée, il soumet à la discipline militaire une bourgeoisie jalouse de ses droits, amoureuse de sa liberté, il oblige le congrès à subir son influence, et quand il est devenu l'homme indispensable, le maître absolu des destinées de la république, son vœu le plus cher est d'abdiquer le pouvoir pour rentrer dans la vie privée. Mais cette grandeur morale a peu d'éclat et fait peu de bruit. Elle s'efface autant que possible derrière l'accomplissement du devoir et n'aspire pas plus à des triomphes qu'à des récompenses. Pour la bien apprécier il est nécessaire de connaître les obstacles qu'elle eut à vaincre, il faut la suivre pas à pas dans cette lutte de tous les

jours, qui ne lassa jamais sa vertu. M. de Witt a su remplir cette tâche d'une manière très-intéressante, tout en étant de la plus scrupuleuse exactitude. Il n'exalte point Washington, il se borne à le peindre tel qu'il est, le montrant aux prises avec les défauts du caractère national américain, ainsi qu'avec les exigences d'une révolution démocratique. L'enseignement principal qui nous paraît ressortir de son livre, c'est que l'aristocratie est un élément indispensable pour fonder même une république. Si Washington n'eut été qu'un chef populaire habile, son œuvre ne lui aurait pas survécu, serait peut-être morte avant lui. Mais l'excellence de ses principes a fait l'office d'une digue contre les débordements de la démocratie. Il estimait que la souveraineté du peuple, n'étant pas plus infaillible que celle d'un roi, avait tout autant besoin de garanties constitutionnelles, et que dans le régime républicain, comme dans le régime monarchique, on devait réserver avec un soin jaloux les droits éternels de la justice et de la liberté. C'est à cette force morale que les Etats-Unis doivent leur existence. Jamais un démagogue, quelque puissante qu'eût été sa popularité, n'aurait pu venir à bout d'une semblable entreprise. Les révolutionnaires sont bons pour détruire ; dès qu'il s'agit de réédifier leur action n'est plus que nuisible ou du moins stérile.

Le livre de M. de Witt se recommande par des qualités précieuses. Il captive et soutient l'attention; les hommes éminents qui figurèrent dans la lutte ou qui prirent part à la réorganisation du pays y sont peints avec une haute impartialité ; le style simple et ferme a la gravité qui convient à l'histoire sans être pourtant trop tendu.

MITTHEILUNGEN über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie, von Dr A. Petermann. Gotha, Justus Perthes. 1855. In-4°, cartes : 1 fr. 50.

Sous ce titre M. le Dr Petermann publie un résumé des découvertes géographiques récentes, ainsi que des notices statistiques et des autres travaux qui se rattachent à cette branche de la science. La livraison que nous annonçons ici renferme le voyage du Dr Barth depuis Kuka jusqu'à Timbouctou. Ce sont les dernières nouvelles qu'on ait eues de ce hardi voyageur qui, après avoir exploré l'Afrique centrale, se proposait de se diriger vers le sud. Il était parvenu, à travers des fatigues et des périls sans nombre, à pénétrer dans cette ville fameuse, sur la position et l'im-

portance de laquelle ses renseignements auraient enfin dissipé tous les doutes, et fourni des données plus complètes que Caillé n'avait pu le faire. Malheureusement depuis son arrivée à Timbouctou l'on n'a plus reçu de lettre, le bruit de sa mort s'est répandu, et quoique ce ne soit qu'une vague rumeur, il est fort à craindre, en effet, qu'il ait succombé[1] comme ses deux compagnons dont la perte avait été déjà pour lui un coup si funeste. Les observations du Dr Barth sont d'un grand prix; à la sûreté du coup d'œil il joint des connaissances aussi profondes que variées, et ses rapports avec les habitants décèlent un de ces caractères supérieurs qui savent inspirer aux tribus les plus barbares le respect de l'intelligence. M. Petermann publie plusieurs de ses lettres dans lesquelles on trouvera de précieux détails. D'après les indications qu'elles renferment il a dressé deux cartes fort intéressantes. Dans l'une sont esquissés les environs de Sokoto et de Warno, ainsi que les provinces de Kebbi et de Zanfara; l'autre offre la route suivie par le Dr Barth pour se rendre de Sokoto à Timbouctou, avec un petit plan de cette dernière ville.

Le second mémoire de ce recueil est un extrait du recensement de la population de l'empire russe fait en 1851. Le troisième est une analyse des travaux de M. Greenough sur la géologie de l'Inde antérieure, avec une réduction de sa grande carte. M. Petermann termine ses *Communications* par d'intéressantes notices sur l'état du réseau télégraphique en Europe et en Asie, au commencement de l'année 1855, sur les ports libres du Japon, sur l'expédition de Tschadda, et sur le sort de sir John Franklin.

LE MÉMORIAL FRANÇAIS, Histoire de l'année 1854, par E. Vanderbruch et Ch. Brainn. Paris, Firmin Didot frères, 1855, in-8o.

On comprend de quelle utilité est, à la fin de chaque année, un ouvrage qui rend un compte exact de tous les événements dont elle a été le témoin, et qui rassemble les pièces officielles, les documents utiles noyés dans la masse des nouvelles que publient les journaux. L'*Annual Register* compte déjà, en Angleterre, plus d'un siècle d'existence. En France, l'*Annuaire* de Lesur jouit d'une réputation méritée, MM. Didot ont toutefois pensé qu'il y avait moyen de faire aussi bien et plus vite; ce

[1] Des nouvelles postérieures annoncent que ce bruit n'était heureusement point fondé.

dernier point est d'une haute importance en pareille occasion ; le volume qu'ils viennent de publier, et qui sera suivi d'un nouveau tome dans le cours du premier trimestre de chaque année, résume une multitude de faits classés avec ordre dans les divisions suivantes : événements politiques, faits militaires; actes du gouvernement; finances; agriculture, industrie; littérature, sciences; beaux-arts; tribunaux; chronique; théâtre; nécrologie; Paris (statistique, monuments, progrès de la capitale). Toutes les pièces authentiques relatives à la guerre d'Orient se trouvent dans le *Mémorial*, ainsi que des détails étendus sur les questions qui touchent aux chemins de fer, le cours, jour par jour, des fonds publics à la Bourse de Paris, etc. Il serait d'ailleurs difficile d'offrir une table détaillée d'un volume qui est lui-même une table méthodique de tout ce qui, dans l'année, s'est passé de remarquable. On consultera avec fruit le *Mémorial* et on l'accueillera d'autant plus volontiers que ce volume, de 700 pages, rempli de choses et de chiffres, ne se vend que 6 francs, c'est-à-dire au-dessous du prix auquel la librairie parisienne mettait des ouvrages très-souvent fort inutiles, fort dépourvus de mérite et mélangés de très-larges doses de papier blanc.

DOCUMENTS INÉDITS SUR MONTAIGNE recueillis et publiés par le Dr J.-F. Payen. Paris, P. Jannet, 1855, in-8° (tiré à cent exemplaires).

Nous avons eu l'occasion de mentionner les travaux persévérants de M. Payen sur Montaigne; cet intelligent explorateur a voué à l'auteur des *Essais* un véritable culte et il ne cesse de faire à cet égard des découvertes intéressantes. En voici de nouvelles. Un amateur bordelais est propriétaire d'un précieux volume, annoté par l'illustre philosophe; ce volume est un exemplaire des *Ephémérides* de Beuter, 1551, in-8°; ces *Ephémérides* offrent un article spécial pour chaque jour du mois, et la moitié de la page reste libre et blanche afin que le possesseur y inscrive ses propres éphémérides. Trente-neuf de ces pages portent des notes de la main de Montaigne; la plupart sont relatives à des circonstances de famille ou à des faits d'une importance médiocre; il en est un cependant d'un vif intérêt: il fait connaître que Montaigne fut incarcéré à Paris durant les troubles de la Ligue, circonstance que ses biographes ont tous, ce nous semble, complétement ignorée; transcrivons cette note, dont nous conserverons l'orthographe.

« Julius 10, 1588, entre trois et quatre après midi estant logé aus faus-

bours S. Germein à Paris et malade d'une espèce de goutte qui lors premièrement m'avoit sesi il y avoit iustement trois jours je fus pris prisonnier par les capitaines et peuple de Paris c'estoit au temps que le Roy en estoit mis hors par monsieur de guise, fus mené à la bastille et me fut signifié que c'estoit à la sollicitation du duc d'Elbeuf, et par droit de représailles au lieu d'un sien parant jantilhomme de normandie que le roy tenoit prisonnier a Roem. La roine mère du roy par Mr pinard secretere d'estat de mon enprisonemant obtint de monsieur de guise qui estoit lors de fortune aveg elle et du prevost des marchans vers lequel elle envoia que sur les huit heures du soir du mesme iour un maistre d'hostel de sa majesté me vint faire mettre en liberté moienant les rescrits du dict seigneur duc et du dict prevost adressés au capitaine pour lors de la Bastille.»

M. Payen a eu une bonne fortune non moins heureuse que celle d'avoir eu à sa disposition les *Ephémérides* de Beuter. Un bibliophile parisien, fort instruit, M. Parison, possède un exemplaire des *Commentaires* de César (*Antuerpiæ*, Plantin, 1570, in-8°); un grand nombre d'annotations autographes sont répandues sur les marges de ce très-précieux volume, et, sur le premier feuillet, le philosophe a tracé d'inspiration une appréciation de César. Pas un des lecteurs des *Essais* n'ignore que Montaigne explique comment il avait «pris en coutume d'ajouter au bout de certains de ses livres le jugement qu'il en avait retiré en gros;» il rapporte (Livre II, chap. 10) ce qu'il avait inscrit sur son *Guichardin*, sur son *Commines*, sur son *Du Belley*; ces volumes sont aujourd'hui perdus, et le César de M. Parison est le seul ouvrage qu'on puisse mentionner comme portant ces précieuses observations. On connaît une trentaine de volumes ayant appartenu à Montaigne, et sur le frontispice desquels il a tracé son nom, mais cette signature est le seul mot qu'il ait jugé convenable de placer sur ces divers ouvrages.

On nous saura gré, nous l'espérons, de reproduire ici ce fragment que l'on peut appeler une *Page retrouvée* des *Essais*.

«En somme César est un des plus grands miracles de nature; si elle eut voulu ménager ses faveurs elle en eut bien fait deux pièces admirables, le plus disert, le plus net et le plus sincère historien qui fut jamais, car en cette partie il n'est nul romain qui lui soit comparable, et je suis très aise que Cicéro le juge de même. Et le chef de guerre en toutes considérations des plus grands qu'elle fit jamais. Quand je considère la grandeur incomparable de cette âme j'excuse la victoire de ne s'estre pu défaire de lui, voire en ceste très injuste et très inique cause, il me sem-

ble qu'il ne juge de Pompeius que deux fois; ses autres exploits et ses conseils il les narre naïfvemant, ne leur dérobant rien de leur mérite, voire parfois il lui prête des recommandations de quoi il se fut bien passé, comme lorsqu'il dict que ses conseils tardifs étoient pris en mauvaise part par ceux de son armée car par là il semble le vouloir décharger davoir doné cette misérable bataille tenant César combattu et assiégé de la faim. Il me semble bien qu'il passe un peu légèrement ce grand accident de la mort de Pompeius. De tous les autres du parti contraire, il en parle si indifferammet, tantost nous proposant fidelemant leurs actions vertueuses, tantost vitieuses qu'il n'est pas possible d'y marcher plus conscientieusement, s'il dérobe rien à la vérité, j'estime que ce soit parlant de soi car si grandes choses ne peuvent pas estre faictes par lui qu'il n'y aie plus du sien qu'il n'y en met. C'est ce liure qu'un général d'armée deuroit continuellemant avoir devant les yeux pour patrons come foisoit le marechal Strozzi qui le sauoit quasi par cœur et l'a traduit. »

M. Payen a joint à sa publication deux lettres inédites de Montaigne, l'une provenant des papiers du maréchal Jacques de Matignon, l'autre vendue à Paris 333 fr. en 1854. Elles ne renferment d'ailleurs rien de fort curieux ni l'une, ni l'autre. Ajoutons que des fac-similes fort soignés de 23 lignes de la main de Montaigne, et des signatures de plusieurs personnes de sa famille sont joints à l'écrit dont nous signalons l'existence et qui ne sera point, nous avons lieu de le penser, le dernier ouvrage que M. Payen consacrera à l'immortel moraliste dont il a fait l'objet d'une étude incessante. *

MÉMOIRES ET DOCUMENTS, publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève; tome 9e. Genève chez Jullien frères, 1855; 1 vol. in-8° fig. : 7 fr.

Parmi les documents originaux que renferme ce volume nous citerons d'abord un fragment de chronique du quatorzième siècle intitulé : *Fasciculus temporis*, qui se compose de cinquante-huit articles relatifs aux événements arrivés, soit à Genève, soit dans ses environs, de 1303 à 1335. Ce sont de courtes notes qui paraissent avoir été rédigées dans quelque monastère, car les moindres faits touchant l'Eglise s'y trouvent enregistrés avec soin, tandis que d'autres beaucoup plus importants sont omis. Le latin n'indique pas du reste une plume bien savante : *inimici*

Domini cotidie veniebant ante civitatem, et tallebant vineas.... gentes Foucigniaci talliaverunt vineas a parte S. Victoris et versus pratum Episcopi Gebennensis. On voit que l'auteur en savait tout juste assez pour se faire comprendre tant bien que mal à l'aide de mots empruntés au langage vulgaire qui commençait à faire irruption dans la langue écrite, et qu'il s'intéressait tout particulièrement au sort des vignes appartenant, soit aux couvents, soit à l'évêque. A cette époque de semblables dévastations étaient fréquentes; la guerre entre les comtes de Savoie et de Genevois, les dauphins, les seigneurs de Faucigny, de Gex, etc., désolait les pays voisins de Genève. Dans le *Fasciculus* ce ne sont que châteaux forts pris, repris, maisons brûlées et ravages de toute sorte, parmi lesquels se répètent souvent vignes et arbres coupés par le pied, afin de détruire non-seulement une récolte, mais l'espoir de plusieurs années. Genève était sans cesse en émoi; ses habitants avaient fort affaire de sauvegarder leurs intérêts au milieu de ces querelles de voisins, et même, en 1307, ils durent repousser un coup de main tenté contre la ville par les troupes du Comte de Genevois et du Seigneur de Faucigny. Le récit de cette tentative est l'article le plus important du *Fasciculus*, parce qu'il donne, en quelque sorte, la clef d'une époque de troubles intérieurs qu'on ne pourrait guère comprendre autrement.

Une autre pièce, non moins curieuse, est le petit *Mémorial du notaire Messiez* qui rapporte quelques événements des années 1532 à 1545. Quoique trop bref et rédigé en style de pratique, ce fragment a de l'intérêt comme exprimant les idées et les impressions d'un homme de l'époque, témoin des premiers débats de la réforme.

Nous mentionnerons encore des lettres du fameux Jean Kléberger, ce Bon Allemand dont les bienfaits ont perpétué la mémoire, soit à Genève, soit à Lyon. Elles nous apprennent que, né à Nuremberg en 1485 ou 1486, il avait séjourné longtemps dans la ville de Berne dont il possédait la bourgeoisie, et l'on y voit éclater toute la noblesse de ses sentiments dans ses rapports avec les Conseils de la république genevoise.

De tels documents sont d'autant plus précieux qu'ils n'abondent pas. Pour certaines périodes antérieures à la réformation on en est réduit à reconstruire l'histoire à l'aide des renseignements assez vagues et fort incomplets que peuvent fournir les chartes. C'est à ce travail difficile que M. Ed. Mallet se consacre avec un zèle intelligent; ses recherches sur les évêques de Genève comblent une lacune importante. On en trou-

vera la suite dans le volume que nous annonçons. M. Mallet y raconte l'épiscopat d'Aimon du Quart, de 1304 à 1311.

Le *Coup d'œil sur les registres du Consistoire de l'Eglise de Genève par M. Aug. Cramer* signale à l'attention des historiens les données que ce recueil peut fournir principalement sur l'époque de Calvin, et présente un aperçu rapide du rôle joué par le Consistoire au milieu des vicissitudes diverses qu'a subies Genève.

Enfin la *Notice de M. H.-J. Gosse sur d'anciens cimetières trouvés soit en Savoie, soit dans le canton de Genève*, renferme de curieux détails sur ces antiques vestiges d'une race inconnue, dans laquelle l'auteur croit reconnaître à certains indices les descendants des Sarrasins qui firent invasion en Savoie et en Suisse.

Parmi les communications diverses qui accompagnent les mémoires dont nous venons de parler, on remarquera une lettre de M. F. Soret sur quelques monnaies arabes trouvées à Moudon, des notes de M. Heyer sur Galeace Caracciolo, sur la colonie anglaise établie à Genève de 1555 à 1660, sur la demeure de Calvin, etc., etc.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DOCTRINE PHILOSOPHIQUE DE BOSSUET sur la connaissance de Dieu, par Adrien Delondre. Paris, Aug. Durand, 1855 ; 1 vol. in-8° : 5 fr.

M. Delondre est un fervent admirateur de Bossuet. On voit qu'il a beaucoup étudié ses ouvrages, dans lesquels seulement il prétend découvrir plus de philosophie peut-être que l'auteur n'a voulu en mettre. Il nous semble oublier un peu trop le théologien pour ne voir que le disciple de Platon, d'Aristote, de Descartes, et nous ne trouvons pas que les citations qu'il rapporte indiquent toujours bien positivement la tendance qu'il leur attribue. Bossuet ne dédaigne point sans doute les secours que la foi peut attendre de la raison, mais il subordonne celle-ci à l'autre, et sa doctrine est plutôt religieuse que philosophique. Si le raisonnement guide ses premiers pas dans la connaissance de Dieu, il y renonce bientôt et proclame l'impuissance de la philosophie dès qu'il s'agit d'approfondir le mystère des grands problèmes. Il prend de la méthode cartésienne ce qui lui convient pour entrer en matière, et quand il arrive aux difficultés réelles c'est la foi seule qui lui fournit ses arguments. La route qu'il suit aboutit promptement à la théologie, ce n'est donc pas une doc-

trine philosophique bien propre à persuader ceux qui rejettent l'élément de la foi.

Du reste M. Delondre expose les idées de Bossuet avec beaucoup de lucidité. Il en fait très-habilement ressortir les traits principaux, et son travail est un digne hommage rendu au génie de ce grand penseur. Aussi le lira-t-on avec d'autant plus d'intérêt que les vues larges et les sentiments élevés de l'évêque de Meaux contrastent fortement avec l'esprit exclusif et étroit de ses adversaires. Bossuet, tout en respectant l'Eglise, ne se laissait point enchaîner dans les liens de l'obéissance aveugle au delà de ce qu'elle a le droit de demander. Il ne craint pas d'aller puiser à d'autres sources, et s'approprie la vérité partout où il la rencontre. Or, comme le dit très-bien M. Delondre : « Est-ce donc un mince mérite que celui de savoir faire un choix dans les pensées de ses devanciers, de discerner le vrai du faux et de former un grand corps de doctrine avec les idées de Platon et d'Aristote, de saint Augustin et de saint Thomas, de Descartes et de Pascal? C'est là ce qu'on peut appeler justement l'*originalité dans le bon sens*, qualité rare et précieuse qu'il ne faut pas tant dédaigner, puisqu'elle a été consacrée dans les lettres françaises par deux grands génies, un Boileau et un Bossuet, dont l'un nous a donné les lois immortelles du goût appliquées à la poésie, l'autre les règles de la logique appliquées à la philosophie, et qui, tous deux, nous ont appris par leurs exemples, non moins que par leurs préceptes, à aimer le vrai et le bien, à cultiver la raison, à faire usage du *bon sens*. »

LES POUVOIRS CONSTITUTIFS DE L'ÉGLISE, par Bordas-Dumoulin. Paris, Ladrange, 1855 ; 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage traite des affaires les plus importantes qui s'agitent aujourd'hui dans le sein de l'Église catholique. On sait qu'un décret du pape a converti en dogme la croyance à l'immaculée conception de la Vierge ; on sait également que, parmi les hommes qui ont voué leur vie aux études théologiques, ce décret a rencontré quelques résistances et quelques oppositions très-vives. Il serait fort difficile à des gens étrangers à ces questions ardues et pleines de périls, de se placer au point de vue religieux et d'exprimer un jugement convenable sur l'opportunité et sur la valeur de cette mesure, et de décider entre M. Bordas-Dumoulin, qui prétend que par là une mortelle atteinte a été portée aux constitutions de l'Eglise, et d'autres qui affirment que c'en est la consécration.

En considérant la proclamation de ce dogme au point de vue politique, on est beaucoup moins embarrassé; il est évident que le pape a fait là un acte de haute puissance, qui sera regardé comme un symptôme de force et d'autorité; les procédés vigoureux sont-ils toujours des procédés prudents et sages; c'est ce que l'avenir se chargera de nous démontrer.

Au reste, M. Bordas-Dumoulin discute avec calme, en s'appuyant sur des textes d'une orthodoxie incontestable. Ses arguments sont tirés des Pères, des bulles de différents papes et des écrits de théologiens célèbres. Il ne se pose point en adversaire de l'Eglise, et prétend vouloir tout simplement la ramener à son organisation primitive. Son livre n'est pas un ouvrage de polémique passionnée, la forme en est plutôt savante, le ton grave et toujours digne du sujet.

De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains, par M. Troplong, seconde édition. Paris, V. Lecou, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Nous avons déjà rendu compte de l'ouvrage de M. Troplong, en 1843, lorsque parut la première édition. Celle que l'auteur publie aujourd'hui n'est qu'une réimpression sous un format différent et d'un prix plus modique. Elle contribuera sans doute à populariser le succès de ce livre qui, comme nous le disions, semble plutôt fait pour les gens du monde que pour les jurisconsultes. Son but est de montrer combien fut heureuse et féconde l'influence du christianisme sur le droit civil. Écrite avec élégance et clarté, cette brillante dissertation nous paraît propre à captiver même les lecteurs les moins versés dans l'étude du droit. C'est un hommage rendu par la science au principe chrétien, et l'autorité dont jouit le nom de l'auteur en pareille matière doit certainement lui assurer auprès du public l'accueil le plus favorable.

Pensées chrétiennes, extraites des sermons de Superville, par G. M. Société de Toulouse, 1855; petit in-12 de 84 pages : 25 centimes.

Ce journal ne peut guère annoncer, au moins avec quelque détail, les petits écrits de quelques pages que publient en grand nombre les sociétés religieuses dans un but d'édification populaire. Nous désirons cependant faire exception pour celui-ci, qui, à divers titres, nous semble digne d'attention.

« L'éditeur, M. G. Masson, a dessein, dit-il dans sa préface, de remettre « sous les yeux du public chrétien quelques-unes des productions remar- « quables de la piété de nos pères. » Dans cette intention, il a recherché ce qui pourrait être réimprimé des sermons de Superville, contemporain de Saurin, son collègue en Hollande, où la persécution l'avait poussé comme lui, et célèbre comme lui, quoique à un moindre degré. Après examen, M. Masson a cru devoir se borner à quelques passages détachés. Il y a été encouragé par ce que dit M. Sayous des « traits de pensée, tournés avec une justesse et un naturel d'expression assez rares, » qui brillent dans la prédication de Superville, prédication remarquable entre autres par une « douceur, une onction, une clarté peu communes. »

Nous ne pouvons qu'approuver soit l'idée première de l'éditeur, soit le parti auquel il s'est arrêté. En effet, les pensées réunies dans ce tout petit volume sont souvent d'un grand prix, et si elles étaient dispersées dans une lecture de longue haleine, elles perdraient nécessairement beaucoup de leur valeur. Il fallait les isoler pour les mettre en vue. J'estime même que, malgré leur petit nombre, il eût mieux valu en retrancher quelques-unes moins saillantes que les autres.

M. G. Masson a soin d'avertir que les vingt-quatre dernières pensées ne sont pas de Superville, sans dire toutefois où il les a prises. Au point de vue littéraire, ces derniers fragments ne déparent, du reste, nullement l'ouvrage, car ils sont dignes d'attention par le ton, la couleur, l'esprit et la clarté. Je les croirais empruntés à un ou à divers prédicateurs catholiques.

Outre le genre de mérite justement signalé par M. Sayous, les pensées de Superville sont remarquables par leur caractère psychologique et par leur grande vérité religieuse. Elles tendent d'ordinaire à faire descendre le lecteur dans son intérieur, elles le guident dans une étude toujours juste, souvent profonde et constamment évangélique du cœur humain. Quelques-uns de ces passages rappellent de loin Larochefoucault, mais devenu plus chrétien. Tous placent la morale chrétienne sur sa vraie base pratique : la misère intérieure de l'homme et le devoir d'un combat continuel. C'est essentiellement par là que ce petit livre mérite l'attention et peut être utile. — On y trouve, il est vrai, peu de passages de l'Ecriture et encore moins de formules dogmatiques; mais, en revanche, les leçons et pour ainsi dire les sucs de l'Ecriture s'y retrouvent partout. La dogmatique, d'ailleurs, même rigoureuse, y est constamment supposée et comme transparente.

Les pensées de Superville ont une affinité réelle, en même temps que des contrastes tranchés avec les petits écrits de M. Lobstein, écrits certainement remarquables, qui ont eu récemment un succès extraordinaire et à bien des égards mérité. Les déductions de M. Lobstein sont bien plus riches et plus ingénieuses, surtout plus variées et plus étendues. Les pensées de Superville sont, en revanche, plus claires, plus frappantes et plus vraies. Les premières plairont davantage aux personnes pieuses de notre époque; mais les secondes s'adressent bien plus sûrement aux chrétiens de toutes les époques. Je les crois, par cela même, d'un genre plus propre à une édification durable, car elles ne prêtent jamais aux accusations de subtilité, d'explications inexactes et de théories hasardées.

En somme, si ce petit recueil ne peut être regardé comme une publication importante, il a cependant un mérite incontestable et d'une excellente nature. Nous remercions M. G. Masson de sa bonne pensée, et nous félicitons la Société de Toulouse d'avoir si bien rencontré. Nous conseillons ces quatre-vingts petites pages aux esprits à la fois intelligents et sérieux, désireux de s'étudier eux-mêmes et de cheminer, par le perfectionnement intérieur, dans la voie chrétienne. C. p.

ANNUAIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE et de la statistique pour 1855, par MM. Joseph Garnier et Guillaumin. Paris, 1855; 1 vol. in-18 : 5 fr.

Cet annuaire renferme de nombreux détails statistiques, des documents officiels relatifs soit à la France en général, soit plus spécialement à la ville de Paris, soit aux pays étrangers, et quelques notices d'un grand intérêt. Parmi celles-ci, nous signalerons en première ligne celle de M. Michel Chevalier sur le blé. On y trouve la question de la liberté du commerce traitée avec une supériorité de vues très-remarquable. L'auteur, qui a beaucoup étudié cette matière, combat victorieusement l'opinion, encore très-répandue, qu'il existe chez quelques peuples étrangers des réservoirs de blé inépuisables, et que la France en serait inondée si la barrière de l'échelle mobile était abaissée. Il rappelle d'abord que la même crainte avait empêché longtemps l'introduction libre du bétail étranger, représentée même par le maréchal Bugeaud comme une calamité plus désastreuse que ne le serait une invasion de Cosaques. Or, les droits ont été presque entièrement abolis, et le prix du bétail ainsi que de la viande est demeuré le même, ou s'il a varié c'est plutôt en hausse

qu'en baisse. La liberté du commerce des grains aurait probablement un résultat semblable. M. Chevalier prouve en effet que les excédants de blé que les pays réputés producteurs ont de disponibles, sont trop restreints pour pouvoir agir d'une manière fâcheuse sur les marchés de France. Si dans les temps de disette ils semblent plus considérables, c'est qu'alors l'élévation du prix permet de supporter les frais de transport, tandis qu'aux époques ordinaires on ne peut songer à faire venir les blés de l'intérieur de la Russie, par exemple, ou ceux de l'Amérique, parce qu'ils reviendraient plus cher que ceux qui abondent sur les marchés français. Mais de toutes les données recueillies par M. Chevalier il résulte que les pays les plus favorisés ne produisent jamais un excédant tel qu'on doive redouter une surabondance qui avilisse les prix. La législation restrictive pourrait donc être abolie sans danger. Il y aurait, au contraire, avantage, car l'échelle mobile est un rouage plus nuisible qu'utile. Au point de vue de l'industrie manufacturière, elle a l'inconvénient de limiter beaucoup le développement d'une fabrication dans laquelle la France excelle, celle des farines. Elle n'est pas moins contraire à la navigation maritime, en privant la France d'une branche de commerce très-importante. Enfin, loin de favoriser l'agriculture, elle lui porte préjudice par les entraves qu'elle met à la libre circulation du blé, ainsi que par l'impossibilité où se trouve le cultivateur de prévoir la hausse ou la baisse qu'elle produira sur les marchés de l'intérieur.

Un résumé du commerce général du globe en 1854 par M. Chemin-Dupontès, un article de M. Horace Say sur l'émigration européenne, et un aperçu de ce que sera l'exposition universelle de 1855, par M. H. Bacquès, offrent également un vif intérêt.

Dans les documents officiels on remarquera le rapport de M. Wolowski sur le crédit foncier, celui de M. de Persigny sur les établissements pénitentiaires, et le mémoire de M. de Watteville sur la situation du paupérisme en France.

La seconde partie, consacrée aux pays étrangers, renferme une foule de données précieuses, relatives aux finances et au commerce des divers Etats du monde.

On trouve enfin, dans le supplément, un extrait du rapport de M. d'Argout sur les opérations de la Banque de France en 1854, des détails relatifs à l'exploitation des chemins de fer, la statistique des chemins vicinaux, les produits des impôts pendant les trois dernières années, etc. L'extension qu'a prise ainsi l'*Annuaire de l'économie politique* en fait

un recueil très-utile, qui pourra contribuer efficacement aux progrès de la science.

APPEL AUX CHRÉTIENS de toutes les communions. Paris, 1855; in-4° fig. : 2 fr.

Cet écrit renferme l'exposé des principes de l'Alliance chrétienne universelle, suivi d'une poésie dans laquelle ils sont plus amplement développés, et accompagné de quatre fort belles gravures d'après les dessins de M. Lugardon. Le but de l'Alliance est d'offrir un terrain commun, où les chrétiens des diverses communions puissent s'entendre, unir leurs efforts et travailler ensemble à la propagation de la doctrine évangélique, formulée dans l'amour de Dieu, l'amour des hommes et l'amour de Jésus-Christ. Ces trois grandes bases sur lesquelles repose tout le christianisme sont en effet acceptées par les catholiques et les grecs aussi bien que par les protestants. Ils y trouvent également le sommaire du dogme, de la morale et du culte qu'ils professent. « Or, pourquoi les membres de ces communions, renonçant enfin à des divisions fatales, inhumaines, impies, au sujet de points particuliers et secondaires, ne se rangeraient-ils pas franchement sous cette divine bannière? Pourquoi ne se considéreraient-ils pas réciproquement, ne s'uniraient-ils pas, ne s'aideraient-ils pas comme enfants du même Père, disciples du même Maître, héritiers du même ciel? »

O frères aveuglés! disciples infidèles!
Portez aux pieds du Christ vos haines criminelles,
Unissez-vous en lui par un vivant lien,
Et déposant les noms orthodoxe, hérétique,
Grec, protestant ou catholique,
Aspirez par l'amour au beau nom de chrétien.

Cette noble et féconde pensée trouvera certainement de l'écho dans les cœurs. L'œuvre d'union qu'elle propose serait le plus beau triomphe du véritable esprit chrétien. M. Lugardon l'a bien senti : son talent s'est inspiré des passages de l'Evangile les plus propres à seconder une semblable tendance. Ce sont le Christ sur la croix, Jésus au jardin des Oliviers, la parabole du bon Samaritain, Jésus et la Samaritaine; compositions d'un style à la fois large et simple, qui se recommandent par la pureté du dessin non moins que par l'expression des figures et l'harmonie gracieuse des détails.

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, journal paraissant tous les quinze jours. Paris, Jannet, 1855; 1 cahier in-8° de 32 pages.

Si le titre d'une œuvre doit entrer pour quelque chose dans l'attention qu'on lui accorde, c'est ici le cas. La propriété littéraire et artistique.... voilà qui doit bien sonner aux oreilles des auteurs, des artistes, des éditeurs, des libraires et marchands d'objets d'art de tout pays, de tous les membres enfin de cette famille active et pensante, auxquels s'adresse plus spécialement le recueil en question. Voilà qui doit attirer du même coup l'attention et la confiance du monde qui vit encore des choses de l'esprit.

En fait de lettres, la mercantilité (nous ne prenons pas ce mot en mauvaise part) n'a pas été le moindre résultat de notre civilisation. Le temps n'est plus où les gens de lettres avaient les libéralités du roi ou des riches particuliers pour unique ressource. Les poëtes ne sont plus aussi crottés. Les dédicaces ne sont plus payées par les Mécènes qui les reçoivent. Les bénéfices des publicistes ont grandi avec le nombre de leurs lecteurs, et les travaux intellectuels, rémunérés d'une façon plus régulière, peuvent rapporter quelque chose à ceux qui s'y livrent. Tous les romanciers peuvent au moins citer Anne Radcliffe, qui vendait chacune de ses œuvres 20,000 francs, Walter Scott, qui retira, dit-on, deux millions des siennes.

Cette réaction bienfaisante a eu, comme toutes les autres, ses excès. Combien ne s'est-on pas récrié de fois sur les tendances trop vénales de la littérature actuelle? Où n'a-t-on pas traité son art de métier et ceux qui l'exercent de marchands. La réalité et le positivisme ont sans doute, en pareille matière, leur côté nuisible; mais les écrivains ont, tout comme les autres, et même souvent plus que d'autres, des désirs et des besoins, et le corps se mettant au service de la tête, n'est-il pas concevable que la tête se laisse un peu aller à choyer le corps?

La propriété littéraire est le meilleur garant du progrès que nous signalons. Aussi accueillera-t-on partout avec le même intérêt une revue militante comme celle-ci, organe d'une jurisprudence spéciale, en offrant les bénéfices aux auteurs et se chargeant pour eux de remplir les formalités prescrites en pareil cas. Ajoutons qu'outre cette partie semi-officielle, la *Propriété littéraire* tient ses lecteurs au courant des nouveautés bibliographiques et théâtrales. Cet ensemble est utilement complété par une chronique judiciaire relative à tous les différents qui touchent les proprié-

tés de l'esprit. Nous avons observé que cette dernière n'est pas la moins féconde.

M. Guiffrey, ancien rédacteur du *Journal de l'Instruction publique*, a été chargé de la rédaction de ce nouveau recueil. L. L.

SCIENCES ET ARTS.

LOUIS DAVID, SON ÉCOLE ET SON TEMPS, souvenirs par M. E.-J. Delécluze. Paris, 1854; 1 vol. in-8° : 7 fr.

David a joué dans la peinture un rôle important. Il fut le dernier chef de l'école française, et son influence s'est exercée d'une manière très-heureuse, puisqu'elle a fait surgir maints talents variés qui ont suivi des routes différentes avec un égal succès. Sans doute ses tableaux ont perdu pour nous une partie de l'attrait qu'ils avaient pour ses contemporains. Le goût s'est modifié dans les arts comme dans la littérature. Nous ne pouvons pas beaucoup admirer aujourd'hui le *Léonidas des Thermopyles*, et nous restons assez froids même devant l'*Enlèvement des Sabines* ou le *Couronnement de Napoléon*. On y trouve de grandes beautés, mais c'est un genre trop conventionnel; il faut être connaisseur expert pour en apprécier tout le mérite. Cependant, malgré les nombreuses critiques auxquelles ses tableaux ont été en butte, David n'en reste pas moins un maître habile qui domine dans son époque, et dont l'atelier a produit les peintres modernes les plus distingués. Ses défauts proviennent, d'ailleurs, moins de la nature de son talent que des circonstances au milieu desquelles il se développa. Les productions de l'artiste se ressentirent de l'enthousiasme du fougueux révolutionnaire. Il donna dans toutes les exagérations de ce républicanisme rétrospectif qui parodiait les vertus des Grecs et des Romains, et qui prétendait faire oublier les sanglantes exécutions de la Terreur, en ressuscitant l'antique éclat des fêtes païennes. Rien ne fait mieux comprendre son genre de peinture que le programme rédigé par lui pour la fête de l'Être Suprême; la plume laisse naïvement percer les travers ridicules que l'habileté du pinceau dissimule plus ou moins.

David possédait bien les qualités d'un chef d'école. La conscience de son génie lui donnait un ascendant irrésistible sur ses élèves, et quoiqu'il fût très-absolu dans ses jugements, il ne poussait pas le despotisme jusqu'à étouffer l'essor des tendances individuelles. Les noms seuls de quelques peintres formés sous sa direction, tels que Girodet, Gérard, Gros, Ingres,

Schnetz, Léopold Robert, prouvent que, s'il avait des principes sévères en fait de théorie, il accordait du moins dans l'application une assez grande mesure de liberté.

M. Delécluse nous introduit, dès 1796, dans l'atelier de David, et nous en fait suivre les travaux d'une manière fort intéressante, en profitant des souvenirs d'un homme qui, bien que peintre obscur, obtint la faveur du maître et vécut longtemps dans son intimité. De curieux détails d'intérieur, des anecdotes piquantes, des notices très-bien faites sur l'art et les artistes, donnent beaucoup d'attrait à ce volume qui, tout en ayant pour but spécial l'appréciation des œuvres d'une école de peinture, renferme une foule d'aperçus ingénieux et nouveaux sur l'histoire de la période révolutionnaire.

Le Chateau du bois de Boulogne, dit Château de Madrid, étude sur les arts au seizième siècle, par le comte de Laborde, membre de l'Institut. Paris, 1855 ; grand in-8°.

On sait avec quelle exactitude laborieuse travaille M. de Laborde ; son activité infatigable ne se dément pas un instant ; après avoir publié sur l'histoire artistique d'Athènes durant les derniers siècles deux fort curieux volumes dont nous avons rendu compte, il se délasse d'autres ouvrages importants qu'il prépare, en mettant au jour une très-intéressante dissertation sur un château qu'éleva François Ier, et qui, malheureusement, ne subsiste plus. Des artistes italiens bâtirent cet édifice, qui ne ressemblait à rien de ce qui avait été construit en France ; au delà des Alpes même, on eût vainement cherché un monument doué d'autant d'originalité, de coquetterie et d'élégance. La couleur et l'éclat des émaux s'unissaient à la richesse des sculptures, et cette richesse était prodiguée depuis le soubassement jusqu'au faîte des cheminées. C'était un frais bouquet qu'avait jeté au milieu du sombre feuillage de la forêt, le génie de Jérôme della Robbia.

M. de Laborde a pris la peine de rechercher, d'examiner dans les archives de l'Etat, les comptes originaux, les documents qui constatent le montant des dépenses qu'occasionnèrent ces constructions, et les noms des artistes qui les dirigeaient. Il réfute péremptoirement un fait allégué depuis deux siècles et qu'on reproduit imperturbablement dans maint ouvrage sérieux où vous pouvez lire que le château de Madrid était con-

struit sur le modèle de celui que François avait habité durant sa captivité en Espagne. Le fait est qu'entre le vieux château-fort élevé au milieu de la Castille au quatorzième siècle[1] et la maison de plaisance du style de la renaissance le plus élégant construite aux portes de Paris, il n'y a aucune analogie ; mais l'erreur était accréditée, et les recherches du judicieux archéologue, les preuves qu'il expose n'empêcheront pas qu'on ne la reproduise encore fort souvent. M. de Laborde décrit le château d'après les anciens auteurs qui en ont parlé, et au premier rang d'entre eux, il faut placer Androuet du Cerceau, qui le décrit fort bien dans son précieux ouvrage sur les *Plus excellens bastimens de France*. Ce qui manque encore, ce qu'on n'a pu trouver, c'est un dessin en couleur qui donnât une juste idée de cette ornementation en faïences émaillées qui faisait le charme et l'originalité du château de Madrid.

Délaissé depuis plus de cent cinquante ans, cet édifice avait beaucoup souffert, lorsqu'en 1778 Louis XVI en ordonna la démolition ; mais cet arrêt resta quelque temps sans exécution. En 1793, le vandalisme le plus barbare prit ces constructions si originales pour théâtre de ses exploits ; on essaya de les démolir par l'incendie ; on vendit à la toise cube et au plus vil prix à un maître paveur, une réunion admirable d'ornements en terre, moulés, colorés et émaillés ; le tout fut pulvérisé et converti en ciment ; ces dévastations stupides étaient bien dignes de ces ineptes *patriotes* qui, à la même époque, vendaient à l'*étranger* pour 80,000 francs, le trésor de Saint-Denis et de plusieurs autres basiliques. Les antiquaires, les amis des arts, trouveront sur tout ceci des particularités fort intéressantes réunies par l'intelligente persévérance de M. de Laborde qui a voulu, en ne faisant tirer sa dissertation qu'à cent exemplaires numérotés, qu'elle restât une rareté bibliographique.

*

[1] Il fut détruit en 1537 par ordre de Charles-Quint.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

JUIN 1855.

LITTÉRATURE.

IDA MAY, ou encore une triste face de l'esclavage aux États-Unis, par Mary Langdon. Paris, Ch. Leidecker, 1855; 2 vol. in-12 : 4 fr. 50.

L'esclavage se présente ici sous un aspect encore plus triste peut-être que dans l'*Oncle Tom*. Il est vrai que l'auteur a voulu peindre les résultats d'un abus que la législation n'autorise point, qu'elle punit au contraire sévèrement. C'est pour ainsi dire l'esclavage de contrebande, le rapt et la vente d'enfants d'hommes libres. Séduits par l'appât du gain, des misérables font métier soit d'acheter, soit d'enlever des petits blancs et des petits nègres pour les conduire ensuite sur les marchés des Etats à esclaves. Cet infâme trafic semble avoir pris une assez grande extension. Le livre de Mme Langdon en dévoile les turpitudes. Ida May est une jeune fille soustraite à ses parents et vendue comme esclave à un propriétaire assez bonhomme, mais peu scrupuleux, qui accepte la marchandise sans trop s'inquiéter de sa provenance. L'enfant, gracieuse, aimable, intelligente, est assez bien traitée, jusqu'au moment où son maître, soupçonnant qu'elle pourrait bien avoir été volée, la comprend dans une vente qu'il fait à des marchands d'esclaves, afin de n'être pas compromis si ses parents venaient à la découvrir. Ida se voit donc en butte à la brutalité de ces traficants de chair humaine, et, ne pouvant supporter l'idée du sort qui la menace, elle trompe leur surveillance, s'échappe et court implorer la protection d'un jeune homme qui avait paru s'intéresser à elle. En effet, celui-ci la rachète, et convaincu qu'elle doit être de naissance libre il se charge de son éducation, puis la fait adopter par son oncle. Ida devient ainsi propriétaire d'un certain nombre d'esclaves qu'elle se propose de libérer aussitôt qu'elle sera leur maîtresse. Mais, en attendant, elle a pour tuteur un homme qui n'est pas du tout abolitionniste, et qui la contrarie dans ses bonnes intentions. La pauvre Ida s'attire par ses idées

généreuses des désagréments de toutes sortes auxquels s'ajoute encore la jalousie d'une rivale qui prétend à la main du jeune protecteur de l'orpheline. Heureusement, sur ces entrefaites, elle retrouve son père, et le roman finit de la manière la plus satisfaisante.

Cette donnée peut être vraie et présente un exemple frappant des détestables abus qu'engendre l'esclavage, mais les détails en sont beaucoup trop romanesques. La trame est compliquée d'une foule d'incidents qui n'ont rien de commun avec la question de l'esclavage, en sorte qu'on perd de vue le but principal que s'est proposé l'auteur, et d'un autre côté le mérite littéraire de cette œuvre nous paraît assez médiocre. Cependant il s'en est vendu plus de quarante mille exemplaires aux Etats-Unis, et ce succès prouve du moins que Mme Langdon a su peindre fidèlement les mœurs américaines. C'est une excellente recommandation auprès du public français qui d'ailleurs sympathisera vivement avec l'esprit de charité dont le livre est empreint.

TOLLA, par Edmond About. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 2 fr.

M. Edmond About, dont la plume spirituelle s'est fait connaître l'année dernière par un livre sur l'état présent de la Grèce, nous donne aujourd'hui, sous une autre forme, une peinture non moins piquante de la société romaine. Observateur ingénieux, il saisit très-habilement les traits caractéristiques et les reproduit avec bonheur. L'objet favori de son étude, c'est le monde et ses aspects variés, ses petites misères, ses intrigues, ses drames et ses comédies. M. About est légèrement enclin à la satire, ou du moins la tournure de son esprit le porte surtout à apercevoir les ridicules, et ses tableaux offrent en général une teinte d'ironie assez prononcée. En Grèce, il était frappé du contraste de la triste réalité actuelle avec les poétiques souvenirs du passé; à Rome, il s'attache de même au côté positif, et laissant à d'autres le soin d'admirer les ruines, d'évoquer les grands noms historiques, ou de décrire les pompes du culte, il met en scène les mœurs du jour qui sont celles d'une petite ville désœuvrée et passablement corrompue, plutôt que d'une grande cité, siége du souverain pontife et métropole de la chrétienté. Cette exposition ne manque pas d'originalité. Elle fait bien ressortir le désaccord qui règne entre l'idéal et le réel, entre le prestige que conserve encore Rome vue de loin, et la décadence qu'on y découvre quand on la regarde de

près. M. About esquisse avec beaucoup de verve les types de cette curieuse société. Tolla est une demoiselle à marier. Ses attraits, sa beauté, sa grâce charmante ont touché le cœur du jeune Lello, prince Coromila-Borghi. C'est un grand sujet de joie pour les parents de Tolla, dont l'ambition s'exalte à l'idée de voir leur fille princesse. Cependant Lello hésite, son caractère faible, indécis, recule devant cette mésalliance qui le brouillerait avec un oncle, homme très-impérieux et fort entiché de sa noblesse. En effet, Tolla, quoique noble aussi, n'est pas de souche princière. Mais elle est si jolie, et d'ailleurs à ses charmes séduisants viennent s'ajouter les intrigues d'une mère habile, les efforts d'un père et d'un frère non moins zélés pour les intérêts de la famille. Comment Lello résisterait-il? il s'endort amoureux et se réveille fiancé. Pour que le mariage se fasse, il ne manque plus que le consentement de l'oncle. Lello ne se presse pas de le demander, car il sait quel orage fondra sur lui; son amour peu courageux préfère user de patience. Malheureusement toute cette affaire s'ébruite bientôt. La médisance et la jalousie s'en mêlent, et l'oncle averti prend ses mesures pour déjouer les projets de son neveu. Un certain abbé, mentor de Lello, homme d'expédients, astucieux et retors, se charge de l'entreprise et manœuvre si bien qu'il réussit promptement à s'emparer du jeune prince; il l'emmène en voyage, et le lance en plein dans le tourbillon des plaisirs. Tolla, qui reconnaît un peu tard que l'amour de Lello n'était qu'un feu de paille, meurt de chagrin.

Voilà le roman: on dit qu'il est bâti sur une histoire vraie; on a même parlé d'un procès que voulait intenter à l'auteur l'un des personnages trop peu déguisé et encore moins flatté. On sent, en effet, fort bien que, sous les ornements du romancier, il y a le fait réel. C'est là une faute. M. About, qui a beaucoup d'esprit, l'a senti et s'est excusé avec une bonne grâce parfaite[1] d'avoir été captivé par un petit volume, vendu sous le manteau, et qui contenait les lettres de Tolla et celles de Lello, d'avoir été captivé, dis-je, au point d'oublier que rien n'est plus rare qu'une aventure réelle assez intéressante pour se prêter avec avantage aux allures du roman. Quoi qu'il en soit, et malgré les défauts de jeunesse de l'auteur, qui cherche encore un peu sa manière, le livre a eu un assez grand retentissement, et, à tout prendre, il méritait de réussir.

[1] *Revue contemporaine*, numéro du 1er juin 1855.

PÉRIL EN LA DEMEURE, comédie en deux actes, en prose, par O. Feuillet. Paris, 1855 ; in-12 : 1 fr. 50.

Décidément M. Feuillet abuse du genre auquel il doit ses succès. A force de vouloir nous montrer des gens du monde préoccupés uniquement de faire assaut d'esprit et de galanterie, il tombe tout à fait dans le faux. Cette continuelle recherche de langage, dont il assaisonne son dialogue, vaut bien celle qu'on reprochait jadis aux précieuses, et son talent se traîne un peu trop sur la trace des vaudevillistes ordinaires. Si les femmes qu'il met en scène sont encore vertueuses, ce n'est pas leur faute, car elles font bien ce qu'il faut pour ne pas l'être, et leurs maris ne les gênent point. C'est toujours la vieille histoire sur laquelle le théâtre vit depuis trois siècles ; l'auteur ne se met pas en frais d'imagination ni d'observation non plus. Il peint un homme tellement occupé, tellement absorbé par les affaires, qu'il néglige sa jeune femme, et la laisse exposée aux écueils de l'ennui. Bientôt la séduction s'offre à elle sous la figure d'un jeune et charmant étourdi dont l'amour va la compromettre, lorsqu'intervient fort à propos une marraine, femme d'expérience, qui parvient non sans peine à ouvrir les yeux du mari, et fait mettre l'amant à la porte. Tous ces personnages, jeunes ou vieux, traitent l'intrigue avec une telle légèreté, qu'on ne peut pas avoir grande confiance dans le dénouement. Au lieu de représenter sur le théâtre des scènes réelles de la société, ils semblent plutôt jouer la comédie dans un salon.

LES ZOUAVES ET LES CHASSEURS A PIED, esquisses historiques. Paris, 1855 ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Ces esquisses, qui ont paru déjà dans la *Revue des Deux Mondes*, et qui sont attribuées à un jeune général dont la naissance est le moindre titre de gloire, renferment l'histoire de la formation des nouvelles troupes d'élite dont l'armée française peut à juste titre être fière. L'origine des Zouaves remonte à l'époque où le général Clausel fut appellé au commandement de l'Algérie. Dans le but de faciliter la marche du gouvernement, il eut l'idée de créer des corps d'infanterie et de cavalerie indigènes, avec des officiers et sous-officiers français. Cette mesure n'obtint peut-être pas d'abord tout le succès qu'on avait espéré. Les indigènes montraient de la répugnance à s'enrôler sous le joug de la discipline, et l'on dut compléter l'effectif des corps, en y admettant des volontaires européens. Mais le mélange des

deux races eut pour résultat d'établir entre elles une émulation, grâce à laquelle les Européens se firent un point d'honneur de ne pas se laisser dépasser par les Arabes en fait de courage et d'audace dans le combat, d'énergie et de résignation dans les souffrances. Ces qualités, précieuses pour une guerre comme celle d'Afrique, donnèrent bientôt aux Zouaves une supériorité incontestable : « Chaque jour était marqué par un progrès ; chaque jour ils devenaient plus industrieux, plus disciplinés, plus aguerris ; ils apprirent à marcher vite et longtemps, à porter sans fatigue le poids de plusieurs jours de vivres, à manœuvrer avec précision, à combattre avec intelligence. » Le nombre des indigènes diminua de plus en plus dans leurs rangs, mais l'esprit de corps s'était si bien développé que cela ne changea rien au caractère original du corps qui devint promptement l'un des meilleurs de l'armée. Commandés par des chefs habiles qui se chargèrent avec dévouement de les instruire, les volontaires français, gens pour la plupart d'antécédents peu recommandables et d'une nature très-rebelle, semblaient subir une complète métamorphose. « Tout en restant de véritables enfants de Paris, par leur verve et leur gaîté, ils eurent bientôt toute la solidité, toute la précision du plus brillant régiment. » Aussi ne tardèrent-ils pas à se distinguer de la manière la plus éclatante en Algérie, et l'on peut dire que devant les murs de Sébastopol ils ont mis le comble à leur renommée en montrant qu'ils n'étaient pas moins admirables dans les longues et patientes opérations d'un siége, que dans les vives escarmouches d'une guerre de partisans. « Quel Français peut lire sans joie et sans orgueil ce qu'en disent les correspondances anglaises, soit qu'elles les suivent « grimpant comme des chats, » sur la falaise de l'Alma, soit qu'elles nous les montrent « bondissant comme des panthères, » dans les broussailles d'Inkermann. De quels hourras furent-ils salués par les gardes de la reine, quand cette héroïque brigade, épuisée par sa magnifique défense, vit apparaître dans le brouillard « le vêtement bien connu des troupes algériennes. » A peine les avait-on aperçus qu'ils étaient au plus épais de la colonne russe.... »

Le corps des Chasseurs à pied, quoique composé d'autres éléments, ne leur cède en rien. C'est une troupe plus régulière, formée dans des conditions très-différentes, mais qui s'est acquis également une place éminente dans l'armée française. Sa création fut suggérée par le perfectionnement des armes à feu. L'objet de cette infanterie nouvelle était d'utiliser dans la guerre les avantages de la justesse du tir. Il s'agissait de substituer au fusil de munition la carabine à balle forcée et à portée

plus longue, mais dont l'usage incommode se conciliait difficilement avec les règles ordinaires de la tactique. Après beaucoup d'essais, le duc d'Orléans réussit à former le bataillon des Tirailleurs de Vincennes qui fut le premier noyau du corps des Chasseurs à pied. Depuis lors cette institution s'est perfectionnée sans cesse. Les armes rayées ont été rendues plus faciles à manier, plus simples et plus légères. Des exercices gymnastiques et l'emploi de la baïonnette-sabre ont inspiré aux soldats une pleine confiance, et l'on a pu multiplier les bataillons de chasseurs, qui constituent à la fois une parfaite infanterie légère et une excellente troupe de ligne. Un de ces bataillons est attaché à chaque division d'infanterie, division qui rappelle avec avantage l'immortelle légion romaine. « Ainsi se trouve complété cet admirable ensemble de l'infanterie française, qui réunit les qualités des races du Nord et des races du Midi, la solidité, la fermeté des unes, l'élan et l'ardeur des autres ; c'est la nation armée, *in pedite robur*. »

LUTÈCE, lettres sur la vie politique, artistique et sociale de la France, par H. Heine. Paris, 1855 ; 1 vol. in-12 : 3 fr.

Sous ce titre, M. Heine publie la correspondance qu'il adressait de 1840 à 1843 à la *Gazette d'Augsbourg*. C'est une causerie spirituelle et piquante, où sont esquissés avec beaucoup de verve les hommes d'Etat, les littérateurs, les artistes, les financiers qui marquèrent durant cette période. On y retrouve la vie parisienne, les nouvelles du jour, les caprices de la mode, les fêtes et les émotions de la grande capitale décrites d'une manière fort amusante. Au milieu de ces observations de toutes sortes, puisées dans la rue et dans les salons, dans la bonne et la mauvaise société, les signes précurseurs de l'orage révolutionnaire de 1848 apparaissent comme une sombre nuée qui pointe à l'horizon. M. Heine a les instincts du bon sens libre de tout engagement, de tout parti pris, et peut-être faut-il ajouter aussi de toute conviction sérieuse. C'est un sceptique railleur, qui juge les choses au point de vue de la raison, quand l'ironie ne l'entraîne pas trop loin. Il a du rapport avec Voltaire, mais c'est un Voltaire allemand, qui creuse la philosophie jusqu'au fond et prétend n'y trouver qu'orgueil et pédantisme. Semblable au Faust de Gœthe, la vanité du savoir humain l'aurait fait recourir à celui du diable s'il y croyait. Son esprit caustique est un dissolvant auquel nul principe ne résiste. Aussi, quoique vous ayez pu lire dans ses ouvrages de belles déclamations contre les rois et le servilisme des cours, n'allez pas vous

imaginer que la république ait ses sympathies, ni qu'il soit socialiste parce qu'il a souvent médit de l'état social. Sa place est en dehors de toutes les opinions et de toutes les croyances. Il siége au delà du doute, suspendu par un fil sur le néant, et de ce poste aventureux il contemple avec un sourire sardonique les scènes variées de la comédie humaine.

Cependant M. Heine est un homme qui a tout comme un autre ses penchants et ses faiblesses. Il se passionne même quelquefois avec autant de vivacité qu'un philosophe ou un théologien. Malheur à qui se trouve alors sous sa griffe, surtout si c'est un de ses compatriotes. Il l'exécute sans pitié, avec une rigueur qui n'admet ni ménagements, ni circonstances atténuantes. Qu'il s'agisse d'un écrivain en renom, d'un homme haut placé, d'un artiste célèbre, ou bien d'un pauvre hère qui gagne sa vie à la sueur de son front, peu importe, il frappe toujours aussi fort. Le plaisir de lancer un trait mordant, d'émettre une idée plaisante, ou d'esquisser une caricature bouffonne, lui fait enfreindre aisément les règles de la bienséance et le rend même très-injuste. Mais, en général, ses critiques sont empreintes d'une sagacité remarquable. Il porte dans l'appréciation des œuvres de la littérature et de l'art un jugement éclairé par des connaissances réelles, et quand il aborde la politique c'est avec beaucoup de tact, malgré la forme légère de ses aperçus. On sent que, sous l'habit français de son style, se trouve une bonne doublure allemande. Chez lui l'originalité de l'expression rehausse fort celle de la pensée, mais ne l'exclut point. Il appelle Victor Hugo un esprit bossu ; il compare le roi Louis-Philippe au prudent Ulysse; il voit dans M. Louis Blanc un bizarre composé de Lilliputien et de Spartiate, fait pour être le grand homme des petits, qui sont à même d'en porter un pareil avec facilité sur leurs épaules ; tout en témoignant une grande admiration pour George Sand, il n'omet pas dans son portrait certaines touches satiriques d'un goût équivoque, mais assez propres à faire entrevoir le revers de la médaille. On ne saurait mieux caractériser ces différents personnages, et nous pourrions citer dans le livre de M. Heine maints autres exemples encore de ce talent observateur qui éclate toutes les fois que l'auteur veut bien oublier un instant sa manie méphistophélique. Les événements ont imprimé d'ailleurs à ses lettres un cachet prophétique dont lui-même ne se doutait guère alors. Sans aucune prétention au rôle de Cassandre, il n'aspirait qu'à daguerréotyper la société française, et, de temps en temps, le spectacle qu'il a sous les yeux lui suggère des réflexions comme celle-ci : « Un flâneur ordinaire, qui n'est pas grand politique et ne se soucie

guère de la nuance Dufaure ou Passy (décembre 1841), mais d'autant plus de la mine du peuple dans les rues, un flâneur de ce genre ne peut se défendre de la conviction certaine que le jour n'est pas éloigné où toute la comédie bourgeoise en France, avec ses héros et comparses de la scène parlementaire, prendra une fin terrible au milieu des sifflements et des huées, et qu'on jouera ensuite un épilogue intitulé le *Règne des communistes !* Il est vrai que cet épilogue ne pourra pas durer longtemps ; mais il émouvra et purifiera d'autant plus puissamment les cœurs, comme doit le faire toute véritable tragédie. » Certes la prédiction s'est assez réalisée, et l'on doit reconnaître que M. Heine avait bien deviné quel serait le dénouement de la comédie bourgeoise. Il ne voit pas moins juste en ce qui concerne la question d'Orient ; plusieurs passages dans son livre s'appliquent d'une manière très-frappante à la guerre actuelle.

M. Heine est certainement doué d'une intelligence supérieure, mais il manque de mesure et fait souvent de son esprit un assez méchant emploi. Si les Allemands l'accusent d'une légèreté trop française, les Français pourront bien lui reprocher le défaut de grâce et de délicatesse qui se remarque dans la plupart de ses boutades et leur imprime un cachet brutal.

THE POETICAL WORKS, of H. W. Longfellow. London ; 1 vol. in-18 : 3 fr. 50.

Depuis quelques années la littérature américaine prend un essor remarquable. Elle a des historiens, des romanciers, des poëtes dont les œuvres sont reproduites avec beaucoup de succès en Angleterre, et ne trouvent pas un moindre accueil sur notre continent. Parmi ces écrivains du nouveau monde, Longfellow occupe certainement l'une des premières places. C'est un poëte dont le talent plein de grâce et de fraîcheur porte le véritable cachet de l'originalité si rare aujourd'hui. Ses vers se distinguent par des allures simples et vraies ; jamais on n'y rencontre la moindre trace d'affectation ; la pensée est en général aussi juste que profonde et clairement exprimée ; la forme sobre d'ornements, mais très-harmonieuse, charme l'oreille et captive l'attention, sans prétendre cependant constituer à elle seule tout le mérite de la poésie.

Les principales productions de Longfellow sont *Évangeline*, poëme en deux parties, et l'*Étudiant espagnol*, drame en trois actes. Ces deux pièces de genres si différents sont bien propres à faire apprécier le talent souple et fécond de l'auteur. Le sujet d'*Évangeline* est emprunté à

l'histoire de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, province qui appartenait d'abord à la France et qui fut cédée à l'Angleterre en 1713. Quelques années plus tard, les Acadiens ayant été accusés de prêter secours et de fournir des provisions, soit aux Français, soit aux Indiens, le gouvernement anglais prit à leur égard des mesures d'une rigueur barbare. Leurs biens furent confisqués, et l'on transporta la plus grande partie des habitants dans des colonies lointaines. Ce terrible drame fournit au poëte un touchant épisode. La jeune Évangeline se voit séparée de son fiancé le jour même où leur union devait être bénie. L'ordre du départ vient changer en désespoir la joie d'une fête nuptiale. Par un raffinement de cruauté, les hommes sont embarqués d'abord, tandis qu'on réserve les femmes pour un autre convoi qui partira plus tard. Évangeline perd donc la trace de son fiancé qu'elle ne retrouve, après bien des années de douloureuse attente, que pour le voir périr d'épuisement et de misère. Le personnage d'Évangeline est une création charmante: on ne saurait rien imaginer de plus pur, de plus suave, et en même temps il y a dans toutes ses actions, dans ses sentiments et ses paroles un naturel parfait. La marche du poëme est simple comme celle d'*Hermann et Dorothée* de Gœthe, mais avec plus d'élévation peut-être dans la pensée et plus de grâce encore dans les détails.

A côté de cette pastorale naïve, l'*Étudiant espagnol* forme un contraste assez frappant. Longfellow ne se montre pas moins habile à manier les ressorts du drame: sans recourir aux moyens forcés dont l'abus est si commun aujourd'hui, il produit les effets les plus dramatiques, captive fortement l'attention, et peint en couleurs très-vives les caractères et les mœurs. Ses personnages sont empreints d'une originalité vigoureuse ; il reproduit avec beaucoup de verve les différents types que peut fournir l'Espagne. On sent que chez lui l'inspiration s'appuie sur des connaissances non moins étendues que réelles, et c'est du reste par cela que ses poésies se distinguent en général d'une manière fort avantageuse. On y trouve de la vie, de l'intérêt, de la variété. Plusieurs traductions non moins remarquables prouvent que l'auteur possède également presque toutes les langues de l'Europe.

LA VIE DE PARIS, par Félix Mornand. Paris, 1855 ; 1 vol. in-8 : 1 fr.

Paris offre à l'observation un champ inépuisable. Nulle part l'homme n'apparaît sous des aspects aussi divers, aussi variés d'un jour à l'autre.

Grâces aux caprices éphémères de la mode, ainsi qu'aux efforts ingénieux provoqués par le désir de s'enrichir, ou par le besoin de gagner sa vie, le spectacle que présente la capitale change sans cesse, et pour qui sait regarder, il y a toujours quelque chose de nouveau à décrire. D'ailleurs le Parisien, malgré une certaine teinte uniforme qui se rencontre plus ou moins dans toutes les classes, s'ouvre si volontiers à tout venant, qu'on n'a pas de peine à découvrir bientôt les moindres détails qui constituent son originalité individuelle. Il est causeur facile, suffisant parfois, mais avec bonhomie, se livrant tel qu'il est sans réticence, ni fausse honte. Chez lui le charlatanisme n'est pas un calcul, c'est sa nature qui le porte à mettre en dehors tous ses moyens, à user de toutes ses ressources, pour valoir le plus possible dans la carrière qu'il suit. Si l'instruction lui manque, l'intelligence y supplée, et quelque peu complet que soit son développement, la vivacité de l'esprit lui imprime un cachet qui a bien son charme. La vie de Paris, fatigante pour l'homme d'affaires, pénible au commerçant, à l'industriel, à quiconque se trouve aux prises avec les mille obstacles de la concurrence, est au contraire un vrai paradis pour le flâneur, et la flânerie est un plaisir dont les hommes les plus occupés, les plus pauvres comme les plus riches, peuvent jouir, quelquefois du moins, sans autre sacrifice que d'oublier un instant leurs vnes ambitieuses, leurs soucis ou leurs misères. Ce qui donne surtout un grand attrait à ce plaisir, c'est sa variété perpétuelle. Chaque jour voit s'opérer quelque métamorphose, et quand on accuse les Parisiens d'être badauds, on ne songe pas que les étrangers de tout pays, transportés dans les rues de la capitale, le deviennent encore plus peut-être. Comment résister, en effet, aux séductions de ce tableau mouvant qui déroule à la fois devant vos regards les raffinements du luxe, les recherches de la mode, les splendeurs de l'art, les roueries de l'industrialisme, l'activité fiévreuse d'une population de douze cent mille âmes, le tout empreint d'une légèreté spirituelle et gaie, dont l'influence est éminemment contagieuse? On s'y abandonne d'abord sans réflexion, puis, après le premier enivrement, on y trouve à chaque pas quelque trait de mœurs à étudier, quelque observation piquante à recueillir, et l'on reconnaît bientôt que la vie parisienne est une mine abondante, qui peut toujours être exploitée avec succès par un homme d'esprit. A la fin du dix-huitième siècle, Mercier sut en tirer un parti fort habile, et depuis lors beaucoup d'autres ont marché sur ses traces. Mais ni les esquisses de Paul de Kock et d'Henri Monnier, ni le fameux livre des *Cent et un* n'ont

épuisé le sujet. Sur ce sol fertile, M. Félix Mornand a pu glaner encore une riche moisson qui ne sera pas non plus la dernière. Son petit volume renferme une série de croquis non moins exacts qu'amusants. Il passe en revue les récréations de Paris, les habitudes du haut et du bas commerce, des employés, des spéculateurs de toutes sortes, des riches et des pauvres, il montre comment on vit et comment on meurt dans la grande ville, et ses aperçus ont en général un caractère d'actualité très-précieux pour les nombreux voyageurs que l'exposition attire cette année à Paris. C'est une charmante lanterne magique, dont les verres sont bien choisis et très-spirituellement expliqués.

LE BEAU PÉCOPIN ET LA BELLE BAULDOUR, par Victor Hugo. Paris, 1855 ; 1 vol. in-32 : 1 fr.

Nous ne dirons pas que ce conte soit un chef-d'œuvre « tissu à la fois d'air et d'acier, » comme le prétend M. Stahl dans la complaisante préface qu'il a placée en tête du volume. M. Victor Hugo doit être peu flatté d'un semblable éloge, dont l'exagération ridicule aura pour effet d'inspirer de la défiance au lecteur, car les productions d'un mérite vraiment supérieur n'ont pas besoin de telles réclames. La légende du *beau Pécopin et de la belle Bauldour* est une fantaisie ingénieuse, dans le genre de celles que les écrivains allemands affectionnent. Le merveilleux y domine d'un bout à l'autre. Les fées, les talismans, le diable et tous les prestiges de la magie, sont mis à contribution pour faire cheminer l'intrigue, ou plutôt pour multiplier les incidents propres à piquer la curiosité, car la donnée principale est fort simple, et l'intérêt ne gît que dans les détails. Le beau Pécopin et la belle Bauldour s'aiment d'amour tendre, et sont fiancés, le jour de leur mariage est fixé déjà, lorsque Pécopin se laisse entraîner par sa passion pour la chasse à suivre un prince du voisinage qui l'emmène à sa cour, le prend en amitié grande et le charge d'une mission auprès du duc de Bourgogne. Celui-ci, charmé de Pécopin, le prend à son service pour l'envoyer au roi de France, qui l'expédie au miramolin des Maures d'Espagne, qui l'envoye à son tour au calife de Bagdad. D'ambassade en ambassade, cinq années se passent, et Pécopin, qu'une aventure avec la sultane favorite a fait jeter par la fenêtre du harem dans un gouffre épouvantable, sauvé par le talisman qu'il porte, se réjouit fort d'aller retrouver la belle Bauldour, lorsque sur sa route se rencontre le diable, auquel il joue un tour pendable et qui pour se venger l'invite à la chasse infernale. Pécopin ne résiste pas au son

du cor, aux aboyements des chiens, à l'attrait d'une course furibonde qui dure cent ans et le laisse enfin à la porte du château de sa fiancée. Hélas! la belle Bauldour n'est plus qu'une petite vieille, ridée, courbée, ratatinée, renfrognée de cent vingt ans, et le beau Pécopin désespéré brise le talisman qui l'empêchait de sentir aussi le poids des années, en sorte qu'il passe subitement de la vigueur et des illusions de la jeunesse dans la décrépitude la plus complète. Et voilà comme quoi la chasse peut devenir une passion funeste, dont le diable sait tirer profit pour se gausser du monde.

NOTICE SUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES, suivie du catalogue des thèses latines et françaises admises par les Facultés des Lettres depuis 1810, avec Index et Table alphabétique des docteurs, par M. Ath. Mourier, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique. 2me édition corrigée et augmentée. 1 vol. in-8°. Paris, Delalain; 1855.

M. Ath. Mourier vient de publier un livre utile. Son travail est consciencieusement fait, c'est le résultat de longues et laborieuses recherches que lui seul était à même de faire, et surtout de faire aussi complètes et aussi fructueuses.

M. Mourier a fait précéder son catalogue d'une notice sur le doctorat ès lettres, dans laquelle il nous en fait l'historique. Nous y voyons que c'est en 1808 qu'il fut institué, et qu'il était composé dans le principe de *deux thèses, l'une sur la rhétorique et la logique, l'autre sur la littérature ancienne. La première devait être écrite en latin. La formalité de la soutenance en latin ne fut jamais exigée.* « Les choses restèrent en cet état, ajoute M. Mourier, jusqu'en 1840, époque où le Conseil de l'Instruction publique améliora, par le règlement du 17 juillet, sur quelques points essentiels, le statut de 1840. Il décida notamment que les deux thèses seraient choisies par le candidat d'après la nature de ses études et parmi les objets de l'enseignement de la Faculté, principe excellent, déjà mis en pratique depuis 1829, mais qu'il était indispensable de sanctionner par une disposition spéciale. » On voit par le catalogue des thèses l'heureuse influence que cette décision a eue sur l'importance des sujets choisis ultérieurement à cette époque par les candidats.

Après avoir ainsi fait l'historique de son sujet, M. Mourier étudie les *courants*, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui ont présidé aux choix des sujets de thèse. Il relève jusqu'en 1814, dans les thèses philosophiques, l'influence de Condillac et de Laromiguière; à partir de 1816, il reconnaît

celle de Royer-Collard et celle de Cousin ; après 1830 enfin, il remarque que les candidats s'occupent spécialement de l'histoire de la philosophie, et il ajoute que ce *mouvement dure encore*. Quant aux sujets didactiques, dans l'origine, c'est aux *Principes de littérature* de Le Bateux que M. Mourier attribue l'influence principale, et ensuite à l'enseignement de MM. Villemain, Le Clerc et Guizot.

De 1810 au 1er mars 1855, le nombre des docteurs est de 311.

Nous venons d'analyser, aussi brièvement que possible, la notice de M. Mourier ; nous espérons en avoir donné une idée et avoir fait comprendre toute son importance à nos lecteurs. Le catalogue qui suit contient par ordre de date d'admission le nom des docteurs et les titres de eurs thèses ; viennent après le règlement relatif aux examens du doctorat, le décret du 22 août sur l'organisation des Académies, un index des sujets traités dans les thèses et enfin une table des noms des docteurs.

Ce qu'il y a d'important dans les thèses, ce sont les sources où les auteurs ont puisé leurs renseignements ; on retrouve là, condensé en quelques pages, le travail ou tout au moins les recherches bibliographiques les plus complètes sur un sujet donné. A ce point de vue il y a peu de livres plus utiles pour les travailleurs que ces sortes de publications ; elles remplacent avec avantage les recueils de bibliographie les plus étendus. En dehors de cela les thèses, par elles-mêmes, sont souvent, nous dirons même le plus souvent, des œuvres remarquables, et, comme le dit M. Mourier : « Plus d'un livre important est sorti des épreuves du doctorat, et l'on pourrait désigner tel candidat dont les thèses ont compté pour quelque chose dans les titres qui l'ont fait admettre à l'Institut de France. »

Remercions M. Mourier du travail qu'il a entrepris, travail ingrat et difficile, nous le répétons, mais qui aura une immense utilité pour les gens d'étude, en leur abrégeant de beaucoup de longues et pénibles recherches.

EDOUARD GŒPP.

PASTICHES ou imitation libre du style de quelques écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles, pour faire suite au *Goût considéré sous ses faces diverses*, par N. Châtelain. Paris et Genève, chez J. Cherbuliez, 1855 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

M. N. Châtelain possède un talent remarquable pour le pastiche. Sa plume revêt avec souplesse les allures les plus différentes, et nous ne

croyons pas que personne ait jamais obtenu dans ce genre autant de succès que lui. Passionné des grands écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle, il les regarde comme des modèles qu'on ne saurait trop étudier, il analyse patiemment les qualités distinctives de leur style, s'attachant à les imiter non point avec le fol espoir de les égaler, mais dans le but d'en pénétrer mieux encore les admirables secrets et de perfectionner son propre goût. Cet exercice lui paraît tout à fait propre à développer le sens littéraire, pourvu surtout qu'on ne se borne pas à l'imitation d'un seul auteur ; il y trouve à la fois une vive jouissance qu'il voudrait faire partager à d'autres, et le meilleur moyen de se rendre bien compte du charme qu'on éprouve à la lecture des grands écrivains, d'apprécier complétement le mérite de leurs pensées, ainsi que l'art exquis avec lequel ils sont parvenus à les exprimer. « Le style, » dit-il dans sa préface, « lorsque aucune considération extérieure ne l'oblige à se contraindre, n'est autre chose que l'expression fidèle des conceptions intellectuelles et morales de l'individu, manifestées au dehors et aussi nettement rendues qu'un cachet en cire représente en relief la ciselure d'une *intaglie*, l'empreinte d'une cornaline ou de toute autre pierre précieuse. Or cette intaglie, cette image intérieure, nous l'avons au dedans de notre esprit, nous la portons pour ainsi dire au fond de notre âme, et en écrivant, bagatelle ou chose importante, nous ne faisons que la manifester au dehors, la rendre en relief. Le style est donc, comme l'a très-bien dit Buffon, tout l'homme, et par conséquent le style est l'expression morale et intellectuelle de l'individu, autant du moins qu'on peut caractériser et rendre sensible par la parole une vérité aussi compliquée et aussi abstraite. »

Assurément l'imitateur ne peut pas revêtir à volonté l'organisation des auteurs qu'il imite et se métamorphoser ainsi chaque fois qu'il change de modèle. Mais en s'efforçant de s'en rapprocher le plus possible, de s'identifier avec eux autant que les facultés de son imagination le lui permettent, il arrivera du moins à former son propre style et prendra peut-être un essor qu'il n'aurait pas atteint sans cela. Le but qu'on doit se proposer est non point de rivaliser témérairement avec les maîtres, mais d'apprendre à connaître les procédés de leur esprit, à se servir des ressources précieuses qu'ils ont su découvrir et de mettre à profit les résultats de leur génie. Autant serait vaine et ridicule la prétention de les surpasser ou même de les égaler, autant est féconde l'étude approfondie de leurs diverses manières d'écrire, la comparaison des effets si variés que produit entre leurs mains habiles l'instrument de la langue française.

Ainsi comprise, l'imitation offre des avantages incontestables ; elle vient compléter l'enseignement de la rhétorique et mérite d'être recommandée comme un exercice propre à développer l'intelligence et la délicatesse du goût.

M. Châtelain ne se borne pas à donner d'excellents préceptes à cet égard ; il présente des exemples nombreux dans lesquels on remarque en général une habileté singulière à saisir le cachet distinctif de chaque style. Il a pris pour modèles Bernardin de St-Pierre, J.-J. Rousseau, Voltaire, D'Alembert, D'Holbach, Mme de Sévigné, Balzac, Montaigne, Pascal, Amyot, Buffon, Mme de Staël. Mais ses meilleurs pastiches sont ceux de Mme de Sévigné pour le dix-septième siècle, et ceux de Voltaire pour le dix huitième. On voit que ces deux écrivains ont toutes ses sympathies ; c'est vers eux que le porte de préférence la tournure de son propre esprit. Déjà dans ses *Lettres de Livry*, il avait imité Mme de Sévigné avec succès, et ses *Lettres inédites de Voltaire*, publiées il y a quelques années, mirent en défaut la perspicacité de M. Beuchot, qui les annonça sans paraître se douter d'une supercherie. M. Châtelain s'approprie avec assez de bonheur leur manière de sentir et de s'exprimer, leur grâce légère, leur enjouement aimable et leur tendance commune à se moquer du qu'en-dira-t-on. Ce genre spirituel et familier convient tout à fait à sa nature, tandis que, dans les pastiches d'écrivains plus graves, il montre moins d'aisance et laisse parfois paraître un peu trop sa propre individualité qui leur imprime une certaine teinte uniforme dont les connaisseurs seront frappés dès l'abord. Dans Buffon, Rousseau, Bernardin de St-Pierre, il revêt bien le ton du dix-huitième siècle, mais ne marque pas suffisamment les traits particuliers de chacun de ces auteurs. Mme de Staël nous semble mieux réussie. Enfin, pour justifier ce que son entreprise peut avoir d'audacieux, M. Châtelain termine par quelques imitations dues à différents auteurs dont les noms font autorité dans la littérature des deux derniers siècles.

VOYAGES ET HISTOIRE.

MÉMOIRE DU VOYAGE EN RUSSIE fait en 1586 par Jehan Sauvage, suivi de l'expédition de F. Drake en Amérique, publiés par Louis Lacour. Paris, Aubry, 1855.

Les événements ont mis la Russie à la mode. Histoires, pamphlets, caricatures, plans et relations de toutes sortes nous arrivent chaque jour sur ce grand pays. Ses mystères alimentent plusieurs libraires.

Il s'agit ici d'un cas exceptionnel. Jehan Sauvage est un des premiers marins qui aient montré dans la mer Blanche le pavillon français. A ce titre, les notes qu'il nous a laissées sur son voyage méritaient les honneurs de l'impression. Elles datent de l'année 1586.

C'est en général une série de renseignements propres au pilotage dans des eaux peu connues. On y trouve joints de curieux détails sur les mœurs du pays. Les boissons indigènes et la manière dont on y fait honneur répugnent visiblement aux goûts et à l'estomac de notre Jehan Sauvage. C'est d'abord « un grant pot de bois rouge qui tenoit plus de douze pots, qui estoit tout plein de grosse bière noire, et forte plus que le vin » dont il faut absorber tout le contenu pour répondre à la bienvenue d'un commandant de port. Une fois arrivé devant Arkangel, c'est encore même cérémonie. Après avoir fait compliments aux marchands français, le gouverneur « prit une grande coupe d'argent et la feist emplir, et falut la vuider; et puys une autre, et encore la revuider; puis encore la troisième qu'il falut parachever; et aiant fait ces trois beaux coups, on pense estre quite, mais le pire est le dernier, car fault boire une tasse d'eau de vie qui est sy forte qu'on a le ventre et le gosier en feu. Quand on a beu une tasse, encore n'estre pas tout, et aiant parlé un mot avec vous, faudra encore boire à la santé de vostre roy, car vous ne l'auseriez refuser et c'est la coustume du païs que de bien boire. »

Cette petite publication est faite avec un soin qui ne laisse rien à désirer. Sous le rapport typographique, elle est non moins remarquable : Papier vergé, caractères choisis et agencés avec goût, grande marge, format élégant, en voilà plus qu'il n'en faut pour mériter l'attention des amateurs en bibliomanie. L. L.

KELTEN UND GERMANEN, eine historische Untersuchung von Adolph Holzmann. Celtes et Germains, une recherche historique par A. Holzmann. Stuttgart, 1855.

Lorsque, dans un sermon sur je ne sais quel passage de l'épître aux Galates, le fameux pasteur Krummacher assura que l'un des chefs de cette tribu établie en Asie Mineure s'appela *Luther*, et que c'était une tribu allemande, il n'espéra assurément pas de voir son paradoxe appuyé un jour par une autorité aussi sérieuse que celle de M. Holzmann, quoique le nom du dit chef se trouve en effet écrit de la sorte chez Tite-Live, et que

saint Jérôme assure que les Galates parlaient le même idiome qu'il avait entendu aux environs de Trèves.

Le livre que nous annonçons est un défi lancé à l'opinion reçue que Germains et Celtes sont des races différentes et qu'il faut chercher les restes de ceux-ci dans l'Armorique et en Irlande. M. Holzmann, qui à une connaissance universelle des langues indo-germaniques, allie une précision et une netteté de vues qui rappellent feu M. Letronne, M. Holzmann a déjà fait ses preuves, soit par des traductions métriques du sanscrit, soit en travaillant avec succès au déchiffrement des inscriptions cunéiformes, soit par son procès brillamment gagné sur l'origine du zodiaque. Nous croyons donc faire notre devoir en sonnant l'alarme dans le camp des celtologues du jour, des Celtes de la stricte observance. Tout leur vocabulaire, déduit naguère du gaélique et du dialecte breton, est ici— n'en déplaise à M. le comte de Villemarqué—ramené à des racines allemandes : Brennus vient de brennen (brûler), Gallia braccata était habitée par des gens qui portaient le brac, le bruoc, ce qui en Suisse signifie encore caleçon ; Augusto*dunum*, Ebro*dunum*, Novio*dunum* vient de town, Zaun (enceinte) ; Ratu*magus* (Rouen et Remagen), Novio*magus*, Brocco*magus* est terminé par mac, qui dans Gemach signifie encore maison ; et ce Chramnelene, noble Franc, qui gouverna Orbe et protégea Romainmotier, s'appela Ræblein, petit corbeau. Mais la partie du livre que nous recommandons surtout à l'examen des savants. c'est la révision des passages des anciens sur lesquels repose l'opinion reçue. Il en résulte que cette opinion, inconnue aux auteurs grecs, se base sur un passage mal entendu de Jules César et ne fut accréditée que depuis une centaine d'années par Dom Martin Bouquet (1738) et par Schœpflein (1754). Selon l'interprétation que donne M. Holzmann de ce passage (*Bell. Gall.* I, 39 et 47), le nom de Germani fut prononcé la première fois l'an 58 avant Jésus-Christ et cela dans le camp de César, dont les légionnaires effrayés par les troupes d'Ardoviste, venant d'outre-Rhin, se dirent : Jusqu'ici nous n'avons eu affaire qu'aux Celtes abâtardis, efféminés, mais maintenant voilà les *véritables* (germani), ceux qui jadis ont brûlé Rome. On peut faire ses réserves sur cette interprétation, mais au moins est-elle en parfaite harmonie avec Strabon, qui dit (VII. 1, 2) à juste titre[1] : Les Romains ont appelé les Germains les véritables Gaulois ; germanus signifie en langue romaine «véritable»...

[1] Δίκαιά μοι δοκοῦσι Ρωμαῖοι τοῦτο αὐτοῖς θέσθαι τοὔνομα, ὡς ἂν γνησίους Γαλάτας φράζειν βουλόμενοι · γνήσιοι γὰρ οἱ Γερμανοὶ κατὰ τὴν Ρωμαίων διάλεκτον.

et puis avec Sénèque qui, en guise de compliment, dit à l'empereur Claude (de monte Claudii), qu'il est né à Lyon, qu'il a fait ce qu'un Gaulois devait faire : il a pris Rome ; qu'il est enfin un Gallus germanus, c'est-à-dire un vrai Gaulois.

Cette opinion une fois adoptée, que les Gaulois et les Germains sont identiques, un jour nouveau se répand sur le fait que, dans la Gaule romanisée et longtemps avant l'invasion des Francs, le peuple a, tout en parlant latin, conservé une multitude de noms propres de racine allemande, — c'est que, sous la civilisation imposée, les anciens souvenirs vivaient toujours. Sous la domination des Francs ces noms se rencontrent surtout parmi les classes inférieures, chez les serfs, les mendiants, les esclaves, bref chez les vaincus, qui auraient assurément eu des noms romains si, pendant l'époque romaine elle-même, ils n'avaient pas conservé toujours leurs antiques traditions celto-germaines.

Il va sans dire que cette nouvelle manière de voir refoule le gaël de l'Armorique et de l'Irlande dans leurs brouillards kimmériens.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE L'EGLISE PROTESTANTE DE FRANCE jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, par Ch. Drion. Paris et Strasbourg, chez veuve Berger-Levrault et fils, 1855 ; 2 vol. in-12 : 6 fr.

Après avoir été longtemps négligée, l'histoire du protestantisme français commence à devenir l'objet de recherches nombreuses et de travaux importants. Nous avons signalé déjà les ouvrages de MM. de Félice, Ch. Weiss, la *France protestante* de MM. Haag, et le *Bulletin* publié par la Société d'histoire du protestantisme qui a si puissamment secondé l'impulsion donnée aux études de ce genre. Voici maintenant la première partie d'une chronique dans laquelle se trouvent enregistrés, suivant l'ordre de leurs dates, les faits historiques, législatifs, judiciaires, qui se rattachent à l'Eglise protestante française. Elle comprend depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, et présente le tableau animé des mœurs, des institutions et des lois durant cette période. C'est là qu'on peut bien suivre les diverses phases du protestantisme, ses progrès si rapides tant qu'il demeura fidèle à son origine purement religieuse, les embarras que la politique vint lui susciter, les revers et les persécutions au milieu desquels les protestants se montrèrent dignes d'être appelés l'élite de la population fran-

çaise. Ainsi que le dit l'auteur dans son avant-propos : « Un pareil ouvrage restait à faire. Il pourra servir de guide à ceux qui, dans l'étude de l'histoire, aiment à suivre la succession des faits, et il expliquera une foule d'événements par le simple rapprochement des dates. Les hommes les plus instruits, et à qui ce travail semblerait le moins nécessaire, seront peut-être les premiers à s'en applaudir, parce qu'en facilitant leurs recherches il leur évitera une grande perte de temps.

« C'est surtout à un recueil de ce genre qu'il convient d'appliquer le précepte de Quintilien : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum ;* aussi me suis-je appliqué à laisser à l'histoire sa voix grave et sévère sans amoindrir ses leçons par trop de commentaires qui, à tout prendre, ne seront jamais que le reflet d'une conviction presque toujours influencée par la direction des études, le culte confessionnel ou les traditions de la famille.

« Intimement convaincu que l'étude des documents législatifs et des fastes judiciaires forme l'une des parties les plus instructives et les plus curieuses de l'histoire des peuples, j'ai eu soin d'indiquer la date exacte, et de donner l'analyse, quelquefois même le texte des édits, des déclarations et des arrêts du Conseil, si nombreux et si divers, qui ont exercé leur influence, à quelque titre que ce soit, sur la position des protestants français. J'ai rendu cette partie de mon travail aussi complète que possible. Il n'en est pas de même des actes judiciaires. L'on comprend que j'ai dû me borner à rapporter les décisions les plus importantes, puisqu'il eût été impossible de compulser tous les greffes des anciennes cours de parlement et ceux des tribunaux inférieurs. Le résultat d'un travail de cette nature aurait augmenté démesurément le nombre de ces feuilles sans utilité réelle pour le lecteur.

« L'histoire du protestantisme français se divise naturellement en cinq périodes distinctes. La *première* s'étend depuis sa naissance jusqu'à la publication de l'Edit de Nantes en 1598. La *seconde* comprend l'histoire de l'Edit jusqu'à la prise de La Rochelle en 1628. La *troisième* embrasse le temps qui s'est écoulé depuis 1628 jusqu'à la révocation de l'Edit en 1685. La *quatrième* renferme l'histoire de l'Eglise depuis 1685 jusqu'à l'édit de tolérance de Louis XVI en 1787, et la *cinquième* retrace les événements survenus jusqu'à nos jours.

« L'ouvrage que je publie en ce moment ne raconte que les faits qui se rattachent aux trois premières périodes. Ces faits présentent peut-être l'intérêt le plus palpitant de l'histoire entière de l'Eglise, et c'est à

eux surtout que peut s'appliquer l'épigraphe si bien choisie par la Société de l'histoire du protestantisme français : « Vos pères où sont-ils ? »

« Si la faveur du public accueille ce travail, je ne renoncerai pas à mettre à sa disposition l'histoire chronologique des deux dernières périodes, et, dans cette prévision, je fais appel, dès à présent, à tous les amis de l'histoire de notre Eglise, en les priant de me communiquer les documents qui sont en leur possession, et qui peuvent se rattacher à l'histoire religieuse du dix-huitième siècle et aux derniers temps. »

LA VIE PUBLIQUE DE MONTAIGNE, étude biographique, par A. Grün. Paris, 1855; 1 vol. in-8° : 7 fr.

Montaigne n'a pas été seulement un penseur original, un écrivain spirituel et naïf, non moins distingué par son érudition que par sa connaissance du cœur humain; il a de plus rempli des charges importantes, et si ses *Essais* suffisent pour nous faire connaître sa vie privée, ses habitudes, sa personne, son caractère, ils ne nous apprennent que peu de chose sur sa carrière publique. C'est cette lacune que M. Grün vient de combler par un excellent travail dans lequel il a mis à profit les recherches déjà faites par d'autres biographes, ainsi que de nombreux documents qui n'étaient pas encore exploités. Nous ne saurions mieux en faire apprécier le mérite qu'en résumant ici les principaux résultats de ses laborieuses investigations. Montaigne, né en 1533, date sur laquelle on ne peut conserver de doute puisque c'est lui-même qui l'indique, était de famille noble. Son père, Pierre Eyquem de Montaigne, avait été militaire, puis jurat et ensuite maire de Bordeaux. Michel de Montaigne aussi porta l'épée et fut magistrat. Il fit partie d'un parlement turbulent et insubordonné dans lequel il se distingua par sa modération constante. Ses principes étaient ceux d'un honnête homme soumis aux lois et respectant l'autorité établie, lors même que ses représentants se montraient peu dignes de l'être. Il vit la cour de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III. Les vices de ces souverains, la corruption de leur entourage lui inspiraient un profond dégoût, mais il n'en demeura pas moins fidèle royaliste, et ne se mit jamais du côté de la Ligue. Ses sympathies personnelles étaient au contraire pour le roi de Navarre. En religion il se déclara toujours bon catholique, et, sans approuver les rigueurs de la persécution, prit part à la guerre contre les huguenots. Nommé maire de Bordeaux

sous Henri III, il déploya dans ses fonctions beaucoup de vigilance et d'habileté. Il fut chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gentilhomme de la chambre du roi, citoyen romain, et remplit comme négociateur politique plusieurs missions importantes. Cette carrière si bien remplie présente un vif intérêt; aussi, quoique le livre de M. Grün soit un recueil de matériaux plutôt qu'un récit suivi, on le lira certainement avec plaisir. Laissant à d'autres le soin d'écrire une histoire complète de la vie de Michel Montaigne, il a voulu seulement leur faciliter la tâche en exposant et discutant les faits sur lesquels on ne possédait pas encore de données bien précises. Mais son travail, exécuté d'une manière très-intelligente, renferme une foule de détails propres à exciter la curiosité du lecteur, et de nombreux passages empruntés aux *Essais* le rendent tout à fait attrayant.

HISTOIRE DE GUSTAF II ADOLPHE, par André Fryxell, traduit du suédois par Mlle R. Du Puget. Paris et Genève, chez J. Cherbuliez, 1855; 1 vol. in-16 : 3 fr.

Gustaf II ou plutôt Gustave-Adolphe, car nous voyons plus d'inconvénients que d'avantages à changer l'orthographe sous laquelle s'est popularisé le nom de ce prince, fut le héros de la cause protestante en Allemagne. C'est à ses nobles efforts qu'elle doit de n'avoir pas succombé devant l'alliance des forces du catholicisme. Avec un rare désintéressement il consacra sa vie au triomphe de la liberté religieuse, et s'il ne lui fut pas donné d'accomplir entièrement son œuvre, du moins a-t-il assez fait pour gagner des titres incontestables au respect et à la reconnaissance de la postérité. Aussi voyons-nous avec plaisir Mlle Du Puget publier cette nouvelle édition de l'ouvrage d'André Fryxell, excellent travail qui méritait bien d'être mis à la portée du plus grand nombre des lecteurs. C'est une histoire pleine d'intérêt, empreinte du cachet national et puisée aux meilleures sources. La traduction, habilement faite, répond aux exigences du public français tout en conservant le cacaractère original de l'œuvre suédoise. Comme spécimen, nous citerons le dernier chapitre, dans lequel l'auteur résume son jugement sur Gustave-Adolphe, et rappelle les glorieux témoignages de vénération dont sa mémoire fut l'objet.

« L'histoire du monde offre peu d'hommes ayant laissé une mémoire qu'on puisse égaler à celle de Gustaf-Adolphe, un nom rappelant,

comme le sien, non pas seulement toutes les vertus privées, mais encore toutes les qualités de l'homme d'Etat et du héros. Cette réunion si rare l'avait rendu cher à tous les cœurs; il le devint davantage encore par la manière dont il appliqua ses facultés, par le but de son activité et de sa vie, c'est-à-dire la délivrance de l'Europe de l'esclavage spirituel et temporel. L'éclat magnifique que l'ordre social, l'instruction et les lumières ont répandu dans les deux derniers siècles de l'Europe septentrionale, et de là sur les autres contrées, est dû au courage et au glaive de Gustaf-Adolphe. Ce prince sentit dans son cœur la mission qu'il avait à remplir, et la force nécessaire pour se présenter comme le défenseur des lumières et de la liberté. Il a accompli cette belle œuvre et l'a scellée de son propre sang. Tout ce que les héros et les génies de ces diverses contrées ont accompli de grand, de généreux, se trouvait déjà réuni à l'état de semence dans cette seule pensée de Gustaf-Adolphe, de risquer son peuple, et lui-même pour donner la victoire aux lumières. Cette semence, développée après sa mort, a fait naître dans le domaine du génie et de la politique des exploits immortels, qui forment une brillante guirlande en l'honneur de ce grand prince, guirlande arrosée par les larmes de la reconnaissance des protestants de l'Europe, et surtout par celles de ce peuple qui fut jugé digne de donner le jour à ce héros, de sacrifier avec lui son sang dans cette lutte sainte, et de se trouver avec lui chargé des bénédictions de la postérité.

« Et, en effet, des bénédictions ont toujours accompagné le souvenir de Gustaf-Adolphe, celles des princes et des peuples de l'étranger et de ses peuples héréditaires. Les Allemands l'ont aimé autant, si ce n'est davantage, que leurs propres souverains. On conserve encore à Weissenfels la chambre qui fut tachée du sang de Gustaf-Adolphe, lors de son embaumement, et on la montre comme un sanctuaire. Nuremberg, qu'il avait appelé la prunelle de ses yeux, qu'il défendit avec tant d'efforts contre le glaive menaçant de Wallenstein, Nuremberg qui eut la satisfaction de voir un de ses habitants, le jeune Lebelfingen, accompagner le roi jusqu'à sa dernière heure, Nuremberg résolut d'élever une statue à son bienfaiteur : des changements intérieurs et des embarras extérieurs l'empêchèrent seuls de le faire. Un valet, attaché à la personne du roi, roula une grosse pierre là où son corps avait été trouvé. Cette pierre a été désignée depuis lors par ce nom : *la pierre du Suédois;* elle est entourée d'une plantation d'arbres, et visitée par tous ceux qui passent par ce pays...

« Notre époque a vu le second anniversaire séculaire de Gustaf-

Adolphe. Le monarque qui porte son sceptre aujourd'hui (Charles XIV Jean), et dont le glaive victorieux a contribué à l'affranchissement de l'Europe, invita toute la Suède à célébrer ce grand anniversaire. Ce que notre patrie possède de noble, d'illustre, fut appelé à Stockholm pour augmenter la pompe de ce grand jour. Toutes les églises furent ouvertes, tous les établissements scientifiques de la Suède dont la création remonte à Gustaf-Adolphe célébrèrent la mémoire de leur fondateur, et en même temps la victoire des lumières et de la civilisation. Cet exemple fut suivi par l'armée et tous les fonctionnaires suédois. Dans la capitale, la foule s'assembla autour de l'église de Riddarholm et du caveau des Gustaf. Pendant le service solennel, et en présence de toute la famille royale, le corps de Gustaf-Adolphe fut déposé à la place qui lui avait été préparée dans le chœur. Son ami et fidèle coopérateur ne fut pas oublié. On éleva sous la voûte à colonnes du château de Stockholm la statue d'Axel Oxenstjerna, qui indique aux monarques suédois la page de l'histoire où sont inscrits les exploits et les vertus de Gustaf-Adolphe.»

Ajoutons, pour terminer, que sous le patronage de son nom révéré s'est fondée en Allemagne une société puissante dont le but est de soutenir activement les intérêts du protestantisme.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

QUATRE CONFÉRENCES SUR LE CHRISTIANISME, par J. Cougnard, pasteur de l'Église de Genève. Genève, 1855; 1 vol. in-12 : 1 fr. 25.

Ces conférences, prêchées à Genève en Mars et Avril 1855, avaient pour objet d'exposer, devant un auditoire d'hommes, les principaux traits qui caractérisent l'œuvre du christianisme. Elles traitent de la révolution religieuse et sociale opérée par Jésus-Christ, de l'élément surnaturel dans la vie du Sauveur, et de l'avenir du christianisme. Leur but est de répondre au besoin des esprits qui cherchent l'accord de la foi avec la raison, de les éclairer, de les fortifier et de leur fournir des armes contre les arguments des incrédules. C'est pourquoi le prédicateur s'attache surtout à l'influence sociale du christianisme. Il commence par esquisser l'état de profonde corruption dans lequel était tombée la société païenne, et montre quel immense progrès vint accomplir Jésus-Christ en substituant la doctrine simple et pure de l'Évangile aux traditions absurdes et aux pratiques superstitieuses qui composaient toute la religion du monde romain. Le rapide succès de cette révolution pro-

digieuse, qui avait à lutter non-seulement contre la force matérielle, mais encore contre les préjugés, les intérêts et les passions, offre une preuve frappante de la vérité des principes nouveaux qu'elle faisait triompher. Ce résultat, tout à fait inexplicable suivant le cours ordinaire des choses, éveille l'idée de l'intervention divine et conduit naturellement à l'étude de l'élément surnaturel dans la vie de Jésus-Christ. Enfin, la religion chrétienne a-t-elle fait son temps comme le prétendent ses adversaires, et la tiédeur du zèle, l'indifférence et l'incrédulité de notre temps sont-elles des signes précurseurs de quelque nouveau système qui doit faire oublier l'Évangile? A ce dernier argument le prédicateur répond qu'à toutes les époques le christianisme rencontra les mêmes résistances, les mêmes obstacles sans en être ébranlé; puis, examinant les doctrines qu'on prétend lui substituer, il n'a pas de peine à prouver leur impuissance et leur néant. Telle est en résumé la marche de ces conférences qui sont écrites d'un style ferme et ne manquent pas d'éloquence. Nous ne leur reprocherons qu'un seul défaut qui, d'ordinaire, n'en est pas un dans les sermons. Elles sont un peu courtes, le sujet demandait, il nous semble, plus de développements, et quelques notes auraient été très-utiles pour compléter la démonstration.

ANALYSES CRITIQUES DES OUVRAGES DE PHILOSOPHIE, compris dans le programme du baccalauréat ès lettres, par M. Bouillier. Paris, Aug. Durand, 1855; 1 vol. in-12: 2 fr. 50.

Le but de cet ouvrage est de venir en aide aux candidats dans leur préparation pour l'examen de bachelier ès lettres. Mais M. Bouillier se préoccupe moins de faciliter le travail que de le rendre plus complet et plus fécond. Par des analyses bien faites, il cherche à donner aux élèves une idée claire des ouvrages de philosophie compris dans le programme, qui sont: les *Offices* de Cicéron, le *Discours de la méthode* de Descartes, la *Logique de Port-Royal*, la *Connaissance de Dieu et de soi-même* de Bossuet, et le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon. Le plus souvent les candidats se contentent d'en parcourir la table des matières, et tout leur savoir se borne à la connaissance du titre et des principales divisions. A cet égard les Manuels n'offrent que d'insignifiants secours et ne sont guère propres à donner aux jeunes gens le désir d'étudier les auteurs eux-mêmes, non plus qu'à leur en faciliter l'intelligence.

« De là, dit M. Bouillier, m'est venue l'idée de publier ces analyses

critiques, dans l'espoir de contribuer à élever le niveau des études et des réponses sur cette partie importante de l'examen.

« Je n'ai pas, d'ailleurs, à cacher que mon dessein a été d'inspirer aux élèves le goût de la philosophie en général, et en particulier de la philosophie de Descartes, plutôt que de les préparer au baccalauréat. A quelles sources pourraient-ils puiser une plus forte et une plus saine philosophie ! Qu'ils portent leurs regards plus haut et plus loin que ce but mesquin du baccalauréat; qu'ils songent à leur avancement intellectuel et moral, qu'ils songent à la culture de leur raison qui ne peut être complète sans de fortes études en philosophie. »

LA TERRE, L'EAU, L'AIR ET LE FEU, ou notions de physique, de mécanique, de chimie et de géologie, en rapport avec les phénomènes naturels du globe et les usages ordinaires de la vie, par L. Michaud. Lausanne, 1855; 2 petits volumes in-8.

Appelé à enseigner à de très-jeunes gens les éléments des sciences physiques et naturelles, et encouragé par le succès qu'avait eu son enseignement et par l'intérêt que lui avaient témoigné ses élèves, M. Michaud a réuni ses leçons et les a publiées sous le titre rapporté ci-dessus. Il n'a point eu pour but de faire un cours complet et méthodique des quatre sciences sur lesquelles roulent ses entretiens. C'est une succession d'enseignements intéressants sur les points les plus importants de la chimie et de la physique, sur les machines les plus employées dans l'industrie, sur les phénomènes géologiques et météorologiques qui frappent le plus directement les yeux quand on observe la nature.

L'exposition des faits, de leurs causes et de leur liaison est présentée avec une grande simplicité et tout à fait à la portée des jeunes intelligences auxquelles l'auteur s'adresse. Une description détaillée des expériences, de celles surtout que chacun peut vérifier, et un grand nombre de planches rendent plus facile à saisir l'explication des phénomènes. S'adressant particulièrement à de jeunes Suisses, M. Michaud prend surtout ses exemples dans la Suisse et principalement dans les environs du lac de Genève pour tout ce qui concerne les faits géologiques et les phénomènes météorologiques dont il s'occupe.

Cet ouvrage plaira certainement aux jeunes gens : c'est un livre d'une lecture intéressante et instructive, il contribuera à répandre parmi eux des notions exactes sur une foule de sujets à côté desquels ils passent souvent inattentifs, sans se douter de leur importance, de leur enchaîne-

ment, de leur conformité aux lois générales de la nature. Ceux qui n'ont pas l'intention de poursuivre des études scientifiques puiseront, dans la lecture de cet ouvrage, les connaissances les plus indispensables à tous, à une époque où les applications des sciences physiques et chimiques se rencontrent à chaque pas dans l'industrie et dans la vie ordinaire. Ceux qui doivent plus tard se vouer à des études plus approfondies, n'auront de leur côté qu'à gagner à s'être familiarisés, dès leurs jeunes années, avec les principes les plus élémentaires des sciences, à s'être pénétrés de notions justes sur les principaux agents physiques et chimiques, et sur le rôle qu'ils jouent dans la nature. C. M.

FISIOLOGIA ET PATOLOGIA DELL' ANIMA UMANA, per Francesco Bonucci. Firenze, 1854; 2 vol. in-8°.

L'ensemble des faits qui constituent la vie de l'homme peut être ramené à trois classes qui soutiennent entre elles des rapports multiples et nombreux. La première et la plus inférieure est celle des faits de la vie végétative ou organique dont le rôle est de former et de maintenir l'organisme; en second lieu s'offrent les faits de la vie animale, qui mettent l'être vivant en rapport avec d'autres êtres, par la sensibilité et le mouvement; enfin, les faits qui se produisent dans la conscience de l'homme constituent une vie plus haute, qui est la vie humaine par excellence, ou la vie de l'âme. Quels sont les principes qui président à ces diverses classes de faits? Y en a-t-il un ou plusieurs? S'il en existe plusieurs, dans quels rapports sont-ils les uns avec les autres? S'il n'en existe qu'un seul, comment donne-t-il naissance à des manifestations si diverses? Telles sont les questions qui, de tout temps, ont préoccupé les philosophes, et qui ont reçu diverses solutions; car des trois principes qui doivent présider à chacune des trois vies, les deux premiers sont de nature hypothétique, le troisième seul nous est donné dans le fait de conscience; encore l'école matérialiste nie-t-elle l'existence de l'âme, et ne fait-elle de tous les faits de l'intelligence et de la volonté humaine que des résultats de l'organisation de la matière. Proposer une solution de ces problèmes et des principales questions qui s'y rapportent est le but des deux volumes indiqués ci-dessus.

Le titre de physiologie et pathologie de l'âme humaine, que l'écrivain italien a donné à son ouvrage, pourrait, au premier abord, faire supposer qu'il s'agit d'une théorie conçue au point de vue matérialiste ou sensualiste.

Il n'en est rien pourtant; l'auteur s'annonce expressément comme un des disciples de l'école italienne, pour laquelle il revendique la gloire d'avoir dans tous les âges défendu la cause du spiritualisme, soit dans les temps antiques qui virent fleurir dans la grande Grèce l'école de Pythagore, soit au moyen âge, où enseignait Thomas d'Aquin, soit enfin à l'époque contemporaine, qui lèguera à la postérité les noms de Rosmini et de Gioberti. Dans le premier volume, comprenant spécialement la physiologie, il s'occupe de déterminer les rapports qui unissent les principes de la vie végétative ou plastique, de la vie animale ou dynamique et de la vie intellectuelle et morale de l'homme, ou vie psychique; le second volume, intitulé pathologie, est consacré moins à l'étude des maladies de l'organisme qu'à celle des maladies de l'âme, et spécialement à l'examen des causes et des caractères des aliénations mentales.

Le point fondamental de la doctrine de l'écrivain est la détermination de la nature de l'âme. Mais cette question se trouve subordonnée à une autre, dont la solution, admise d'abord implicitement, est l'objet d'une démonstration approfondie dans le chapitre qui traite de la relation entre le physique et le moral. Cette question, qui partage les physiologistes en deux camps opposés, est celle-ci : La vie est-elle la cause ou l'effet de l'organisme? L'opinion qui considère la vie comme une force simple et primitive, chargée dans la limite de ses propres lois d'ordonner l'organisme, s'appelle en physiologie le vitalisme; celle, au contraire, qui exclut de la nature toute puissance formatrice et fait résulter la vie de l'assemblage de la matière, a reçu le nom d'organicisme, et correspond en philosophie aux doctrines matérialistes. L'auteur consacre à la défense du vitalisme un assez grand nombre de pages où les faits d'observation viennent puissamment corroborer les inductions fournies par la raison. Des notes intéressantes, des citations empruntées aux physiologistes et aux philosophes les plus distingués, accompagnent le texte et facilitent au lecteur les moyens de pénétrer dans les détails les plus subtils de cette controverse que les progrès de la physiologie moderne ont rendue plus vivace et plus épineuse que jamais.

Une fois la doctrine du vitalisme admise, quel est le rapport de l'âme avec le principe vital et avec l'organicisme? La réponse donnée par l'auteur à cette question est le point essentiel de sa théorie, mais c'est aussi celui dans lequel les preuves sont le plus difficiles à fournir, et où les assertions nous ont semblé le plus souvent tenir lieu de démonstrations. Voici en peu de mots quelle est sa doctrine: Tout être vivant existe en

vertu d'un principe vital, c'est-à-dire d'une force primitive et simple, créée par Dieu, force qui façonne la matière en organisme, puis, aidée et soutenue par lui, fait sortir de son propre sein les diverses facultés de la vie, parmi lesquelles l'âme humaine brille au rang le plus élevé. Le principe vital à son premier degré de déploiement produit d'abord la vie plastique, qui forme l'organisme; puis, par une puissance ou faculté plus haute, il donne naissance à la vie dynamique ou nerveuse, qui manifeste la sensibilité et le mouvement; enfin, il s'élève à la vie psychique qui, dans ses divers degrés, produit tour à tour les divers faits de la vie intellectuelle et morale. L'âme est donc la suprême faculté qui se dégage en dernier lieu du principe vital; mais tandis que celui-ci constitue la force fondamentale de la vie, l'âme n'en est qu'une faculté particulière à laquelle appartiennent les actes de la pensée et de la volonté consciente. Dès lors toutes les puissances de la vie participent à une même essence; les modifications survenues dans l'une d'elles se réfléchissent dans les autres, et les rapports du physique au moral se conçoivent avec moins de difficulté.

D'autre part, l'âme, comme faculté du principe vital, est soumise dans son activité à des lois génériques analogues à celles qui régissent tous les faits de la vie, lois qui se manifestent essentiellement dans la nature, en une force de contraction et une force d'expansion. De là une classification assez insolite des facultés ou modes d'action de l'âme, distribuées en facultés de connaissance, où domine la force de contraction, et en facultés opératives, où domine la force d'expansion. Dans la première catégorie rentre, par exemple, la perception à laquelle correspond dans l'autre classe la nolition; la mémoire, faculté de connaissance a pour faculté opérative correspondante la faculté affective, d'où naissent les affections; la raison est également une faculté de connaissance qui a pour parallèle dans la seconde série la liberté. Toute l'énergie de l'âme dans le cours de la vie se résout en une double action, recevoir en elle-même les influences extérieures et répandre au dehors sa propre vertu.

Quelle que soit la valeur qu'on veuille accorder à cette théorie, il convient cependant de remarquer qu'il est un fait qu'elle laisse complétement inexpliqué : comment le principe vital inconscient, qui donne naissance à l'organisme, en vertu de lois qu'on peut qualifier de fatales, procède-t-il une faculté dont l'essence est de constituer le moi conscient? C'est là un mystère que l'auteur reconnaît sans espérer que la science puisse jamais arriver à le pénétrer, mais que diverses considérations l'empêchent de considérer comme un obstacle à l'admission de sa théorie. En effet, c'est

l'activité plastique de la vie qui forme les organes au moyen desquels l'âme est astreinte d'agir dans toutes ses opérations, et c'est précisément cette corrélation entre les fonctions de l'âme et ses organes durant la vie terrestre qui constitue le rapport mystérieux du physique au moral. Les principes de la vie plastique, de la vie dynamique et de la vie psychique n'étant que les facultés diverses d'une même substance, toute action de la vie plastique ou de la vie dynamique est susceptible de produire une modification dans la vie de l'âme, et inversement la vie psychique peut influer sur l'exercice de celles-là.

Conformément aux principes qu'il a posés dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur s'applique à démontrer, dans le volume consacré à la pathologie, que l'essence des aliénations mentales réside tantôt dans le désordre de la vie plastique, tantôt dans les perturbations de la vie dynamique, tantôt enfin dans l'altération des facultés de l'âme elle-même, sans que cette altération emporte avec soi la négation de la simplicité et de l'immortalité de l'âme. Puis il passe en revue les différentes formes sous lesquelles les aliénations mentales se manifestent, et il les range dans deux classes générales : 1° perturbations qualitatives des facultés de l'âme, c'est-à-dire résultant de la prédominance exagérée de la force de contraction ou de celle d'expansion ; dans cette classe rentrent sous le premier chef la mélancolie, et sous le second l'exaltation maniaque ; 2° perturbations quantitatives, dans lesquelles les facultés de l'âme demeurent en dessous de leur développement normal ; telles sont, entre autres, l'imbécillité, l'idiotisme, le crétinisme. Recherchant enfin les causes qui amènent ces perturbations, il admet que les unes sont morales et tiennent, soit à certaines dispositions spéciales à l'individu aliéné, soit à l'influence morale que des événements extérieurs exercent sur lui, tandis que les autres sont physiques et se rattachent à l'exercice plus ou moins anormal des fonctions de l'organisme. Un dernier chapitre est consacré à l'examen général du traitement curatif à suivre dans les diverses aliénations mentales.

Ce rapide exposé suffira à faire comprendre l'intérêt que présente l'ouvrage du physiologiste italien. Si ses déductions ne sont pas toujours aussi convaincantes qu'il paraît le croire, si la théorie qu'il professe semble parfois franchir à l'aide de pures hypothèses des mystères jusqu'ici impénétrables, si la curiosité, en un mot, n'est point complétement satisfaite sur ces grands problèmes de la nature de l'âme et de ses rapports avec les phénomènes de la vie, on ne ferme cependant le livre qu'avec un

sentiment d'estime pour l'écrivain qui défend avec conviction et chaleur, sur le terrain de la science expérimentale, les doctrines spiritualistes trop souvent reniées par la physiologie matérialiste des écoles contemporaines. Ce sentiment d'estime ne peut que s'accroître, lorsqu'on apprend que M. Bonucci est un très-jeune homme. Son début fait beaucoup espérer et nous savons que son livre a été reçu avec une vraie satisfaction par les Italiens qui mettent du prix au lustre scientifique de leur patrie.

A. VERCHÈRE.

SCIENCES ET ARTS.

ETUDES PRATIQUES SUR L'HYDROTHÉRAPIE, ou traitement des maladies par l'eau froide, par P. Vidart, docteur; 2me édition, considérablement augmentée. Paris et Genève, J. Cherbuliez, 1855; 1 vol. in-8°: 5 fr.

M. le docteur Vidart, directeur et fondateur de l'établissement hydrothérapique de Divonne, s'est voué, depuis un certain nombre d'années, avec non moins de zèle que d'intelligence, au traitement des maladies par l'eau froide. Les bains de Divonne, célèbres par l'abondance de leurs eaux fraîches et limpides, lui fournissent de nombreuses observations qu'il a soin de recueillir, pour en faire de temps en temps l'objet de comptes rendus dans lesquels se trouvent exposés les résultats de sa pratique. Ainsi, la première édition des *Etudes* parut en 1851; vers la fin de 1852, il publia un autre volume intitulé *De la Cure d'eau froide*, et en 1853 le *Manuel du Baigneur*. La seconde édition des *Etudes* que nous annonçons aujourd'hui a subi des additions et des changements assez considérables. C'est en quelque sorte un nouvel ouvrage dans lequel l'auteur a mis à profit les trois années d'expérience qui se sont écoulées depuis sa dernière publication. La première partie de ce volume est consacrée aux procédés hydriatiques en usage à Divonne. On y trouve un exposé clair et précis des admirables ressources que possède cet établissement, ainsi que des procédés ingénieux à l'aide desquels l'eau froide est employée sous maintes formes diverses, depuis l'immersion complète dans les grandes piscines et la douche en pluie inondant toutes les parties du corps, jusqu'aux applications et douches locales, réduites aux proportions les plus exiguës. Tous les cas sont prévus avec une sollicitude éclairée qui tient compte de l'infinie variété des tempéraments et ne néglige aucune précaution nécessaire pour assurer le bon effet de la cure. On peut dire qu'à cet égard Divonne ne laisse rien à désirer; à la supériorité constaté de ses eaux vien-

nent se joindre les soins les mieux entendus, et la beauté du site au pied du Jura, en face du magnifique panorama des Alpes, à proximité de Genève, en fait un séjour non moins agréable que salutaire.

Dans la seconde partie de ses *Etudes*, M. Vidart passe en revue les principales maladies sur lesquelles il a pu expérimenter le traitement hydrothérapique. Ce sont les rhumatismes, la goutte, les névralgies, névroses et névropathies, les dartres, les maladies des organes respiratoires, les gastrites, les paralysies, etc. Dans le plus grand nombre de cas, il y a eu, soit guérison complète, soit amélioration sensible, et, grâce à la combinaison du régime et des exercices gymnastiques avec l'action habilement dirigée de l'eau froide, les succès ont dépassé beaucoup ce qu'on pouvait espérer. Le rapport de M. le docteur Rilliet, qui se trouve en tête du volume, témoigne d'ailleurs hautement de la confiance que M. Vidart s'est acquise par ses utiles travaux.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855 : explication des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, lithographie et architecture des artistes vivants étrangers et français, exposés aux palais des Beaux-Arts. Paris, 1855; 1 fort vol. in-12.

Cette exposition a ceci de particulier qu'elle offre des tableaux d'artistes de presque tous les pays, et permet d'en faire une étude comparative du plus haut intérêt. Le catalogue se compose de 5112 numéros. Sur ce nombre l'Autriche en compte 159, parmi lesquels figurent plusieurs œuvres fort distinguées d'artistes milanais ; Bade et Nassau, 23; la Bavière, 74; la Belgique, 270 ; Danemark, 9 ; les Deux-Siciles, 6; l'Espagne, 123 ; les Etats Pontificaux, 26 ; les Etats-Unis d'Amérique, 43 ; la Grande-Bretagne, 778 ; la Hesse, 5; le Mexique, 1; les Pays-Bas, 132 dont un tableau d'un artiste de Java ; le Pérou, 5 ; le Portugal, 28; la Prusse, 225 ; la Sardaigne, 28; la Saxe, 27; la Suède et Norwége, 61 ; la Suisse, 111 ; la Toscane, 6 ; la Turquie, 3; les Villes anséatiques, 19 ; le Wurtemberg, 10; la France enfin, 2940.

Jamais on ne vit exposition aussi complète, et si l'on y rencontre sans doute bien des œuvres médiocres, l'ensemble présente une moyenne très-satisfaisante. Devant un pareil résultat on doit reconnaître que l'art n'est pas en voie de décadence. Les chefs-d'œuvre sont rares, comme ils le furent du reste toujours, mais nous ne croyons pas qu'à nulle autre époque le talent ait été répandu d'une manière aussi générale. Les di-

verses écoles se distinguent également par l'habileté du pinceau, par l'intelligent emploi des couleurs, par la perfection des procédés. Ce qui marque le plus la différence entre elles ce sont les écarts du goût, et la France nous semble avoir à cet égard une supériorité assez décidée. Cependant, pour la pureté du dessin, les Allemands et les Italiens peuvent rivaliser avec elle, et les écoles belge, hollandaise, suisse, espagnole, offrent plusieurs œuvres d'un mérite incontestable. Les Anglais excellent dans le tableau de genre ainsi que dans l'aquarelle. Pour la sculpture c'est encore aux Italiens et aux Français qu'appartient le premier rang. Pour la gravure la France et l'Anglerre se disputent la palme; enfin, dans la peinture sur émail et le pastel, la Suisse occupe une place très-distinguée.

Nous ne pouvons naturellement donner ici qu'un aperçu très-superficiel de cette magnifique collection. Il faudrait, pour la bien juger, voir et comparer avec soin les innombrables richesses qu'elle renferme, tandis que nous nous sommes contenté de la parcourir rapidement, en nous arrêtant de préférence devant les chefs-d'œuvre de MM. Ingres, Horace Vernet, Decamps, Delacroix et autres que nous connaissions déjà, mais que nous avons retrouvés avec un plaisir qui sera sans doute partagé par la plupart des visiteurs. Les tableaux de ces maîtres seront d'autant mieux appréciés qu'ils contrastent heureusement avec la tendance trop réaliste des œuvres du jour. Ils représentent un côté de l'art plus haut et plus fécond qu'il importe de ne point perdre de vue, si l'on veut prévenir la décadence où nous entraînerait bientôt, soit l'abus de la fantaisie, soit l'imitation servile de la nature.

L'exposition universelle des beaux-arts nous paraît devoir exercer une influence salutaire, d'abord sur le goût du public, en lui fournissant des points de comparaison et des données nouvelles pour former son jugement, ensuite sur les artistes eux-mêmes qui ont encore plus besoin d'élargir leur horizon, de se tenir en garde contre les préjugés d'école et les dangers d'une manière trop exclusive. Certes rien n'est plus propre à produire un semblable résultat que ce rapprochement des divers génies nationaux, dans lequel une généreuse émulation pourra s'établir entre eux sans nuire aucunement à leur originalité respective.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

JUILLET 1855.

LITTÉRATURE.

LES MORTS INCONNUS : le Pasteur du désert, par Eugène Pelletan. Paris, Pagnerre ; Genève, J. Cherbuliez : 1855 ; 1 vol. in-12 : 1 fr. 50 c.

Le sujet de cette nouvelle est tiré des annales de la persécution religieuse. C'est l'histoire de l'un de ces pasteurs du désert qui, depuis la révocation de l'édit de Nantes, menaient en France une vie pleine de périls et de dévouement, sans cesse exposés à se voir envoyés aux galères ou même à l'échafaud, pour le seul crime d'avoir prêché l'Evangile et prié Dieu. Si l'on veut se faire une idée juste de la barbarie avec laquelle les protestants étaient traqués sur toute l'étendue du royaume, il suffit de jeter les yeux sur la série des édits publiés par Louis XIV, dont M. Pelletan résume ainsi les titres :

« Edit pour destituer les protestants de toutes les fonctions publiques salariées par l'Etat ; édit pour leur retirer les offices qu'ils avaient payés de leurs deniers ; édit pour proscrire leurs pasteurs ; édit pour fermer leurs temples ; édit pour interdire leurs assemblées ; édit pour tenir leurs femmes en charte privée ; édit pour enlever leurs enfants de vive force ; édit pour confisquer leurs propriétés ; édit pour leur enjoindre de quitter le royaume ; et comme l'édit était pris au mot, édit pour leur défendre sous peine de mort de passer la frontière ; édit pour leur imposer des domestiques exclusivement protestants, et ensuite, toute réflexion faite, nouvel édit pour leur imposer des domestiques exclusivement catholiques, dans l'espérance sans doute de trouver là plus de facilité pour l'espionnage.

« Nous n'avons pas encore achevé ; respirons un instant.

« Edit pour encourager l'abjuration en dispensant les huguenots apostats de payer leurs dettes à leurs créanciers ; édit pour interdire aux protestants incorrigibles de soigner leurs malades dans leurs propres maisons. Un jour la police enleva les malheureux alités à domicile pour les porter

sur des brancards à l'hôpital. Edit pour attribuer au dénonciateur la moitié de la fortune du protestant réfractaire. Le comte de Ruvigny, calviniste émigré, avait confié au président Harlay une somme d'argent avant de partir pour la Hollande. Le président révéla au roi le dépôt et obtint la moitié de la confiscation. Edit pour obliger le parent à livrer le parent coupable d'hérésie. Une fille, il est vrai que c'était une religieuse, sœur Marie-Susanne de la Miséricorde, sollicita l'incarcération de sa propre mère, une dame Conrard. La police, plus charitable que sœur Marie-Susanne de la Miséricorde, laissa la dame Conrard en liberté sur parole. Edit pour traîner sur la claie et jeter à la voirie le cadavre du religionnaire mort dans l'impétinence finale. Le régent déchira cet édit ; le spectacle de la claie, disait-il, faisant un mauvais effet. Edit pour forcer les hérétiques à communier régulièrement ; leur communion, à la vérité, était un sacrilége, mais les enfants finiraient peut-être par pratiquer de bonne foi la religion catholique, à force de voir pratiquer bien ou mal leurs parents. On perdait la grande, mais on sauvait la petite génération. Edit enfin pour dissoudre les mariages contractés devant les pasteurs, et frapper de bâtardise les enfants issus de ces mariages. Ainsi, Louis XIV déclarait légitimes ses bâtards, et déclarait bâtards les fils légitimes des calvinistes ; il y avait compensation. »

C'est sous cet abominable régime que les protestants français vécurent jusque vers la fin du dix-huitième siècle. Il n'y a guère que soixante-huit ans qu'ils ont obtenu le libre exercice de leur culte, et même à l'époque où la philosophie incrédule dominait la cour et la ville ils étaient à la merci de tout persécuteur qui trouvait bon d'exhumer contre eux quelqu'un de ces monstrueux édits. Pendant nombre d'années donc le prêche ne pouvait avoir lieu que clandestinement, dans une solitude écartée, au milieu des bois, sur quelque grève déserte, ou bien encore en pleine mer, quand les flots paisibles permettaient aux barques des huguenots d'arriver au rendez-vous et de se grouper autour de celle qui portait le ministre.

Dans ces temps difficiles la carrière pastorale n'offrait que des souffrances certaines avec la perspective probable du martyre. Mais cela n'empêchait point que les académies de Lausanne et de Genève ne vissent affluer sans cesse de jeunes candidats jaloux d'embrasser une profession si périlleuse. Ce fut dans la première de ces deux villes que Jean Jarousseau, l'aïeul maternel de M. Eugène Pelletan, fit ses études de théologie. Il n'y devint pas un savant, le grec et l'hébreu lui importaient moins que la fermeté d'âme et la foi courageuse, pour la lutte à laquelle il se destinait.

« Après avoir achevé son cours de théologie, il revint en Saintonge à pied, par des chemins perdus, à travers les montagnes, soupant le plus souvent d'une croûte due à la munificence d'un chévrier, et couchant dans son manteau à la belle étoile. Quand le pain venait à manquer, il chantait un psaume pour combler le déficit, et comme il tenait un compte exact de sa vie, il écrivait sur son journal : Aujourd'hui j'ai soupé d'un verset. »

Jean Jarousseau reçut de Paul Rabaut l'imposition des mains, et suivit le pasteur Gibert dans ses périlleuses tournées de la Seudre à la Gironde. « Il conquit son titre de pasteur sur le sang encore fumant de l'héroïque martyr, et à partir de ce moment il alla nuit et jour, monté sur un bidet prêté, son évangile dans une poche et son psautier dans l'autre, évangélisant et baptisant partout à la ronde, sans plus songer que par le passé à ce créancier impitoyable appelé le lendemain. »

C'était un homme simple et bon, qui, résigné d'avance à tous les sacrifices sauf celui de sa foi, ne songeait qu'à se dévouer aux pénibles fonctions de son ministère. Retiré à Saint-Georges-de-Didonne, petit port de mer assis à l'embouchure de la Gironde, il avait gagné, par la prudence de sa conduite ainsi que par la loyauté de son caractère, l'estime du gouverneur qui fermait les yeux sur l'existence du petit troupeau protestant groupé autour de ce digne ministre. Sa vie très-obscure présente peu d'incidents, mais ils sont empreints d'un cachet de saine vigueur et d'originalité naïve qui leur donne le plus vif intérêt. M. Pelletan nous le montre toujours plein de courage et de piété, supportant avec une égale énergie soit la misère, soit la persécution, puis entraîné par son zèle à faire le voyage de Paris pour voir le roi et le supplier de rendre la liberté religieuse aux malheureux protestants. Ce pasteur du désert, transporté au milieu des splendeurs de Versailles, introduit dans la société spirituelle et raffinée du dix-huitième siècle, cette figure honnête et rude, type d'une race d'hommes à convictions profondes, mise en regard des frivoles adeptes de la philosophie voltairienne, forme un tableau très-remarquable. L'auteur a su peindre avec beaucoup de talent les nobles qualités auxquelles le protestantisme avait donné tant d'essor jusque chez les classes les plus humbles. On voit qu'il a puisé dans les traditions du temps et que les principaux traits de ses personnages sont fidèlement copiés d'après nature. Les idées qu'il émet à la fin de son livre, touchant les doctrines de la réforme, pourront bien soulever des objections, mais ce sont les vues d'un écrivain du dix-neuvième siècle qui croit utile d'appeler la discussion sur de semblables matières, afin de faire tourner le mouvement religieux de notre

époque au profit du protestantisme. Son thème est que la réforme doit accomplir l'alliance de la théologie avec la philosophie, et qu'il faut pour cela qu'elle brise le cadre trop étroit de tel ou tel synode, qu'elle l'élargisse à la mesure du dix-neuvième siècle, pour y faire entrer tous les progrès accomplis depuis trois cents ans. « La paix entre la réforme et le monde moderne est à moitié conclue » dit-il, « un pas de plus, elle est signée. »

POÉSIES ET NOUVELLES DE MADAME D'ARBOUVILLE. Paris, 1855 ; 3 vol. in-8° : 18 fr.

Les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* n'ont sans doute pas oublié *Une histoire hollandaise*, qui parut il y a deux ans environ et qui fut remarquée à la fois comme œuvre d'imagination et de style. L'écrivain était une femme dont le talent n'avait été guère connu jusque-là que du cercle de ses amis. Quelques poésies et deux ou trois nouvelles imprimées sous le voile de l'anonyme, pour être vendues au profit des pauvres, voilà l'unique publicité qu'elle chercha durant sa vie. Fidèles à cette pensée de bienfaisance, les éditeurs qui révèlent aujourd'hui son nom en publiant le recueil de ses ouvrages, en destinent également le produit à des œuvres de charité. Une courte notice de M. de Barante nous fait connaître Mme d'Arbouville, dont l'existence douce et calme, remplie par les affections et les devoirs, n'eut rien de commun avec les agitations de la vie littéraire et ne présente pas d'incidents extraordinaires, mais il retrace un portrait dont la charmante physionomie s'harmonise parfaitement avec l'impression produite par ses écrits. C'est un talent pur, simple et vrai, exempt de toute surexcitation prétentieuse ou maladive, empreint de cette teinte mélancolique à laquelle les âmes élevées n'échappent guère ; c'est un esprit sérieux, qui découvre au fond de toutes les joies éphémères de ce monde la tristesse naturelle à l'homme et s'en empare comme d'un moyen de lui faire mieux sentir les bienfaits de la pensée religieuse. Mais chez Mme d'Arbouville une pareille tendance n'exclut point la sérénité ; elle accepte les conditions de la vie avec un courage calme, résigné, qui sait tirer profit des épreuves les plus cruelles et les rendre salutaires et fécondes. Dans ses récits, empruntés toujours au monde réel, il n'y a pas trace de ce mécontentement, de cette révolte orgueilleuse, de cette misanthropie affectée qui dominent trop souvent la littérature de notre époque, et dont le cachet

malsain distingue surtout les productions de quelques femmes auteurs. Mme d'Arbouville fait plutôt vibrer les cordes sympathiques du cœur; elle émeut par des peintures touchantes, navrantes même quelquefois, mais elle n'exagère pas les couleurs et ne laisse jamais le désespoir sans remède. L'être le plus abandonné n'a-t-il pas toujours, en Dieu, un ami, un protecteur, un sauveur; pour lui, comme pour les plus favorisés de la fortune, n'est-ce pas en définitive là que se trouve le seul appui vraiment solide, la source de tout bien et de toute consolation. Mme d'Arbouville rend la douleur sainte et belle, aimable même, parce qu'elle la revêt des plus nobles vertus chrétiennes. « *Aimez-vous les uns les autres.* » — « *Seigneur, que ta volonté soit faite.* » Voilà les deux ancres de salut qu'elle offre aux malheureux, les deux règles de conduite dans lesquelles elle leur montre la paix et le bonheur.

Ses poésies présentent le même caractère de mélancolie douce et de résignation religieuse, sans aucune recherche. La versification est facile, la pensée claire, l'expression harmonieuse, rien n'y sent l'effort. C'est un talent plein de sève, dont les fleurs exhalent un parfum d'autant plus suave qu'elles sont écloses à l'écart et n'ont pas été fanées dès leur naissance par les empressements de flatteurs maladroits.

LE CAPITAINE CANOT ou vingt années de la vie d'un négrier. Paris, 1855; 2 vol. in-16 : 4 fr. — LE NÈGRE DU CONGO, par Horn, trad. de l'allemand. Berne, chez Mathey, 1855; 1 vol. in-18, fig. : 1 fr.

Depuis que la *Cabane de l'oncle Tom* a mis les nègres à la mode, il paraît de temps en temps quelque nouvel ouvrage, dans lequel sous une forme ou sous une autre on exploite la question de l'esclavage. C'est tout simple; le succès prodigieux de Mme Beecher Stove était bien fait pour encourager l'imitation et devait nécessairement aussi rencontrer des contradicteurs. Après la première explosion de l'enthousiasme abolitionniste, une espèce de réaction s'est opérée dans les esprits. On s'est demandé si le nègre pouvait atteindre à ce degré de perfection morale qui rend l'oncle Tom si supérieur à la plupart des blancs, même les plus développés par l'éducation et l'instruction. Des doutes ont surgi jusque chez ses admirateurs sur l'exactitude réelle du tableau tracé par Mme Beecher Stove. Il a donc bien fallu s'enquérir de la vérité des faits, et les écrivains se sont empressés d'exploiter cette bonne veine, les uns à l'appui du romancier amé-

ricain, les autres au contraire dans le but de démontrer ses exagérations. C'est parmi ces derniers que peut se ranger l'auteur du *Capitaine Canot*. Sans être précisément ami de l'esclavage, il s'attache à combattre les reproches de barbarie adressés à ceux qui s'occupent du commerce des noirs. Son but est de prouver d'une part, que les négriers sont obligés dans leur propre intérêt d'être beaucoup plus humains qu'on ne le prétend, et de l'autre que l'esclavage est pour les nègres une condition bien supérieure à l'état de misère et de dégradation dans lequel ils vivent sur les côtes de l'Afrique. Cette double assertion ne manque pas de vérité, pourvu qu'on ne la prenne pas dans un sens trop absolu. Il est certain que les négriers ne sont pas tous nécessairement des hommes d'un caractère féroce, et qu'il peut se trouver parmi les maîtres de vrais philanthropes qui rendent leurs esclaves très-heureux. On ne saurait nier non plus que souvent les excès dont on se plaint proviennent soit des vices d'une mauvaise législation, soit des mesures adoptées pour la répression de la traite. Sur ce point, comme sur tant d'autres, l'esprit de réforme s'étant heurté contre des obstacles insurmontables, il a fallu plus ou moins entrer dans la voie révolutionnaire. C'est un malheur, sans doute, parce qu'ainsi le progrès se trouve accompagné de souffrances quelquefois plus grandes que celles dont il veut tarir la source, mais il est inhérent à l'infirmité de notre nature humaine, et cela ne change rien d'ailleurs au fond de la question qu'il s'agit de résoudre. Au point de vue des principes de la société chrétienne, la cause des abolitionnistes est évidemment gagnée ; l'esclavage ne peut se défendre qu'en s'appuyant sur des intérêts qu'il a lui-même créés, et qui disparaîtront avec lui. Mais ces intérêts existent, ils sont encore très-puissants, et la justice aussi bien que la prudence exigent qu'on en tienne compte. C'est là ce que fait avec assez d'impartialité le récit du capitaine Canot. On y voit un négrier, comme il y en a probablement beaucoup, qui, conduit par les circonstances à embrasser cette profession, se laisse entraîner de même à toutes les roueries du métier, sans qu'on puisse lui reprocher pourtant ni cruauté, ni volonté préméditée de faire le mal. Le capitaine Canot est un aventurier chez qui de bons instincts sont étouffés par le milieu détestable dans lequel il a vécu dès son enfance. Les dangers de la traite le séduisent autant que l'appât du gain. Sa conduite avec les nègres est dictée par une morale purement utilitaire, mais il repousse volontiers toutes les rigueurs qui ne sont pas indispensables à la sûreté de son trafic. Homme intelligent, adroit et plein d'énergie, il réussit à se tirer des positions les plus difficiles, jusqu'au moment où sa con-

science, suffisamment chargée, le pousse à quitter une carrière dont il ne se dissimule point les tristes conséquences. Après avoir renoncé à la traite, le capitaine Canot établit une factorerie, dans le but de réparer quelque peu ses torts envers les nègres, en cherchant à répandre parmi eux les bienfaits du travail et de la civilisation. Mais ses antécédents le rendent suspect aux autorités ; l'équipage d'un croiseur anglais détruit sa factorerie, et l'ex-négrier est contraint d'abandonner la côte d'Afrique.

Ce livre renferme une foule de détails curieux sur la manière dont se fait le commerce des noirs, sur les mœurs et coutumes des populations africaines, et quoique rempli d'aventures très-émouvantes, il est écrit avec une grande simplicité.

Le *Nègre du Congo* est un récit destiné à la jeunesse. La scène se passe à Saint-Domingue à l'époque du soulèvement. L'auteur y peint d'une manière fort intéressante l'un des principaux chefs des noirs insurgés qui se montre animé de la plus active reconnaissance pour son jeune maître, dont le noble caractère a subjugué cette nature sauvage, inculte, mais pleine de bons instincts.

LE BLESSÉ DE NOVARE. Paris, 1855 ; 2 vol. in-8° : 12 fr.

Le héros de ce roman est une de ces natures aventureuses qui cherchent les combats, redoutent l'inaction et ne peuvent trouver ni intérêt ni plaisir dans les vicissitudes ordinaires de la vie. Il leur faut des drames à péripéties violentes, des émotions sans cesse renouvelées. En prenant pour épigraphe : *Si vis pacem, para bellum* (si tu veux la paix, prépare la guerre), l'auteur indique la portée morale qu'il a voulu donner à son livre. Ici, le champ de bataille est le cœur humain dans lequel grondent les luttes morales, religieuses et sociales de tous les siècles. Voulant faire une étude de l'état actuel des idées et des sentiments, il met en scène un jeune homme que sa position de famille et les tendances de son caractère portent à se jeter avec ardeur dans la mêlée où se débattent les grands intérêts de l'époque. Le comte Zélislas, fils d'un père polonais et d'une mère anglaise, a de bonne heure embrassé la carrière des armes et s'est fait une brillante position au service de la Compagnie des Indes Britanniques. Mais ni les fatigues de la guerre, ni les jouissances du luxe indien, n'ont pu suffire à l'activité dévorante de son esprit, qui se plaît à creuser sans cesse tous les problèmes insolubles avec une inquiétude maladive, dont l'intensité croissante le force bientôt à revenir en Europe, chercher de

nouveaux combats sur un autre théâtre. C'est en 1848, au milieu de la tempête révolutionnaire, qu'il arrive en France, et, poussé par ses sympathies vers la cause italienne, il va mettre son épée à la disposition du roi Charles-Albert. Atteint d'une blessure mortelle, à la bataille de Novare, il réussit, grâce au dévouement d'un fidèle serviteur, à gagner les montagnes de la Savoie, dont la chaîne domine les rochers de Meillerie, sur les bords du lac de Genève. C'est là, dans la chaumière des parents de son domestique, que le comte, entouré des soins de sa famille accourue auprès de lui, voit la vie lui échapper au moment où, malgré ses souffrances, il commençait à goûter le charme de la paix intérieure. Un manuscrit, espèce de journal qu'il rédigeait pour sa mère, remplit la majeure partie du roman. Cette forme soutient difficilement l'intérêt, mais elle se prête mieux à l'analyse du cœur humain. L'auteur ne manque ni de style, ni d'imagination ; il se montre observateur habile, juge sévère mais impartial de la société française ; il est ingénieux à multiplier les incidents et profite très-bien pour cela des ressources que lui fournit le séjour de son héros dans l'Inde. Mais son livre a le défaut inévitable du roman philosophique. Le tableau qu'il esquisse, tout en étant assez vrai, ne prouve pas autre chose que le point de vue auquel il se place, et cette préoccupation nuit beaucoup, soit au charme des détails, soit à la vérité de l'ensemble. Son héros est en définitive un personnage exceptionnel, dans une position tout à fait spéciale, qui ne représente que sa propre individualité, et ne nous paraît point pouvoir être donné comme le type de ceux « dont la souffrance est surtout le travail régénérateur de l'âme. » Du reste, l'auteur va lui-même au-devant de la critique et caractérise ainsi la nature assez peu déterminée de sa composition :

« Cet ouvrage n'est point un livre missionnaire de l'école anglo-américaine ; il ne s'élève pas si haut. Qu'on n'y cherche aucune prétention à l'enfantillage grave ou charmant qu'on nomme un succès littéraire. Cet essai, trop hardi peut-être, n'est que le tribut d'un ouvrier obscur à l'exposition universelle de la pensée. »

SCÈNES DE LA VIE MODERNE, par L. Reybaud. Paris, 1855 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. — UNE INSTITUTRICE EN ANGLETERRE, histoire de trois amies, par Mme Cl. Broussel. Paris, 1855 ; 2 vol. in-12 : 6 fr.

M. L. Reybaud s'est fait une réputation de romancier avec son *Jérôme Paturot*. C'était un type bien vulgaire, sans doute, et qui tombait même

un peu trop dans la caricature, mais le caractère du héros ne manquait pas de vérité, les détails étaient fort amusants, et, comme peinture de mœurs, l'ensemble décelait un esprit d'observation assez remarquable. Malheureusement, M. L. Reybaud ne s'est pas contenté d'épuiser son sujet, il semble avoir pris la trivialité pour le naturel. Tous ses romans sont modelés sur ce même moule; il choisit ses modèles dans la petite bourgeoisie de Paris et n'en sort guère. Or, quelque estimable que soit la classe des épiciers, des merciers et des bonnetiers, ce n'est pas précisément celle dont l'étude peut offrir le plus d'intérêt aux lecteurs. D'ailleurs, M. L. Reybaud s'attache, en général, plutôt à l'habit qu'à l'homme; chez ses personnages la profession déteint sur le cœur, les ridicules dominent les sentiments. Les plaisants contrastes qui parfois en résultent ne figurent pas mal comme accessoires dans un tableau; mais s'ils en forment l'objet principal, ils deviennent bientôt monotones et de mauvais goût. Ce défaut est surtout saillant dans les *Scènes de la vie moderne*. Il y règne un certain ton goguenard qui imprime à tous les personnages le même cachet trivial; on se sent mal à l'aise au milieu de ce monde qui, tout en ayant de bons instincts, pèche par l'absence d'élévation, de tact et de délicatesse. Cela frappe d'autant plus que l'auteur se pose en écrivain moraliste. Il prétend nous donner une esquisse de la vie moderne et ne reproduit guère que des caricatures plus ou moins insignifiantes. C'est la société française, envisagée au point de vue du théâtre des Variétés ou du Palais-Royal. Le talent du romancier fait fausse route, et c'est vraiment dommage, car il pourrait aspirer à de meilleurs succès.

Mme Clémence Broussel appartient à une école bien différente, qui a des vues beaucoup plus saines et poursuit un but plus sérieux. Mais elle tend peut-être davantage encore à détourner le roman de sa véritable destination. Son *Institutrice en Angleterre* est une espèce de petit traité religieux, en deux gros volumes d'environ 450 pages chacun. La destinée de trois jeunes filles qui se sont liées d'amitié pendant leur séjour dans le même pensionnat, et qui se retrouvent quelques années après plus ou moins éprouvées par les vicissitudes de la vie, tel est le sujet de ce récit, dans lequel on trouve une peinture assez vraie de la société, beaucoup de détails ingénieux et d'observations justes. Mais afin de lui donner un tour religieux, l'auteur abuse des citations bibliques. Elles sont amenées à tout propos, et souvent d'une manière assez maladroite. Cet amalgame des pensées les plus saintes avec la forme littéraire la moins grave ne nous paraît pas heureux. Il nuit à l'intérêt du roman, sans pouvoir être bien

favorable au sentiment religieux qui, pour exercer une influence féconde, demande autre chose que des formules. Dans les ouvrages de ce genre, il faut que les résultats de la piété ressortent naturellement du caractère et de la conduite des personnages, autrement la plupart des lecteurs sauteront sans scrupule des digressions importantes qui viennent interrompre la marche de l'action, et le but se trouvera manqué. Du reste, le livre de Mme Broussel offre beaucoup de traces d'inexpérience. Ses intentions sont excellentes, mais il est évident qu'elle n'a pas encore une grande habitude d'écrire.

CHANSONS, BALLADES et RONDEAUX DE JEHANNOT DE LESCUREL, poëte du quatorzième siècle, publiés pour la première fois par M. Anatole de Montaiglon. Paris, Jannet, 1855; in-12 : 3 fr.

M. de Montaiglon, dont on connaît les travaux sérieux sur l'histoire de l'art et sur la vieille littérature française, ayan trencontré, dans un manuscrit de la bibliothèque impériale, des vers bien faits d'un poëte du quatorzième siècle dont le nom était totalement inconnu, a jugé avec raison qu'il ne fallait pas les laisser dans l'oubli qui les dévorait, et il en a donné une élégante impression. On ne sait rien sur le compte de Jehannot de Lescurel; mais, comme le remarque son éditeur, si le sujet et les motifs de ces vers sont légers et presque insignifiants, la forme y a une sûreté, une élégance, une valeur de style remarquable. Que notre auteur ait ou n'ait pas été connu de Charles d'Orléans, dont la pureté est une exception dans son siècle, il est un de ses maîtres littéraires et il ne serait sans doute pas resté dans l'oubli si son bagage poétique eût été plus considérable. Les amateurs que n'effraient pas les formes du vieux langage en jugeront.

N'oublions pas une circonstance qui n'est point sans intérêt : ce volume n'est pas broché, comme le sont tous ceux que produit la librairie française ou allemande; il est couvert d'un élégant cartonnage en toile rouge, à la mode anglaise. M. Jannet, voyant combien les ouvrages brochés se détérioraient rapidement, a voulu que tous les volumes de la *bibliothèque elzévirienne* fussent désormais vendus cartonnés, *sans augmentation de prix*. Les bibliophiles accueilleront certainement avec plaisir cette heureuse innovation; les autres éditeurs seront forcés de suivre cet exemple; bientôt on ne vendra plus de ces livres si mal brochés et si

négligemment cousus qu'enfantaient les libraires parisiens ; ce sera dans cette industrie une petite révolution , mais celle-ci ne causera jamais le moindre regret.

HITOPADÉSA ou l'instruction utile, recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit, par Ed. Lancereau. Paris, 1855 ; 1 vol. in-18, cartonné: 5 fr. — LES EVANGILES DES QUENOUILLES, nouvelle édition revue sur les manuscrits, avec préface, glossaire et table analytique. Paris, 1855 ; 1 vol. in-18 cart. : 3 fr.

Ces deux volumes, comme le précédent, font partie de la *Bibliothèque elzévirienne* publiée par M. Jannet, intelligent éditeur qui continue de donner tous ses soins à sa charmante collection, également remarquable, soit par l'exécution typographique, soit par le choix des ouvrages dont elle se compose. L'*Hitopadésa* est un recueil fort curieux qui jouit dans l'Inde d'une grande célébrité. On ne connaît pas la date de sa composition, mais elle paraît être assez moderne, car on y retrouve maints apologues imités du *Pantchatantra*, autre recueil du même genre beaucoup plus ancien, qui a dû recevoir sa forme actuelle vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il se compose de quatre parties ayant chacune pour but de développer et de prouver par des exemples quelque axiome de morale. La première, intitulée Mitralâbha, ou l'Acquisition des amis, débute par une fable : *Le Corbeau, le Rat, la Tortue et le Daim*, qui a pour objet de démontrer combien il est avantageux de s'unir les uns aux autres. C'est le premier chaînon d'une série de récits qui s'enchevêtrent suivant la mode orientale. L'auteur, en faisant parler les animaux, leur attribue le caractère et les allures de sa propre race. Chaque personnage procède par voie de sentences, qu'il appuie toujours sur un fait que les assistants lui demandent aussitôt de raconter. Dans la seconde partie sont exposés les résultats de la Désunion des amis ; la fable du *Taureau, des deux Chacals et du Lion*, qui en est l'apologue principal, a été composée pour faire connaître aux rois combien il est dangereux de prêter l'oreille aux insinuations perfides de ceux qui cherchent à semer la division entre un prince et ses amis les plus fidèles. La troisième partie traite de la guerre ; ce sont les cygnes et les paons qui se disputent la prééminence, et la défaite des premiers prouve le danger de se fier à des inconnus ou à des ennemis. Enfin la quatrième est consacrée à faire apprécier les avantages de la paix.

On parcourra certainement ce livre avec beaucoup d'intérêt. Il est fortement empreint du cachet original de la littérature sanscrite. C'est un résumé de la sagesse et de la science d'une époque bien reculée, et cependant on sera surpris d'y retrouver une foule de maximes qui n'ont rien perdu de leur valeur et sont encore parfaitement applicables aujourd'hui au milieu de notre civilisation si différente. Nous terminerons en citant quelques-uns des préceptes que l'auteur énonce dans sa préface :

« Le sage doit songer à la science et à la richesse comme s'il n'était sujet ni à la vieillesse, ni à la mort ; il doit pratiquer la vertu comme si déjà la mort le saisissait par les cheveux.

« De tous les biens, la science est, dit-on, le plus grand, parce qu'on ne peut ni l'enlever à autrui, ni l'acheter, et qu'elle est impérissable.

« De même qu'une rivière, suivant son cours, mêle ses eaux à celle de l'Océan, de même la science introduit un homme auprès du monarque inaccessible : c'est par elle qu'on arrive au comble de la fortune.

« La science donne la modestie ; avec la modestie, on acquiert du talent ; par le talent on obtient la richesse ; par la richesse le mérite religieux, et par suite le bonheur. »

Les *Evangiles des quenouilles* prouvent que le goût des contes n'était pas étranger non plus à nos ancêtres. C'est le recueil des histoires que racontaient entre elles les bonnes vieilles femmes réunies pour passer la veillée en filant leur quenouille, vers le milieu du quinzième siècle. On y trouve bon nombre de dictons populaires et de préjugés plus ou moins absurdes, dont les traces se rencontrent encore çà et là dans les provinces un peu reculées. Il y est question de tout, de Dieu et du diable, de la pluie et du beau temps, de sorcières et de lutins, de remèdes, de philtres, de charmes, de secrets ; c'est un curieux répertoire des croyances, des erreurs et des notions répandues à cette époque dans le peuple. « Tout naturellement, dit l'éditeur, les bonnes vieilles qui dictent leurs évangiles n'oublient pas le mot pour rire, elles ne reculent pas devant les questions délicates ; puis le chapitre amène la glose ; ces gloses sont pleines de malice et de sel, et donnent souvent une tournure bouffonne aux idées les moins susceptibles de provoquer l'hilarité. »

Ce volume forme un singulier contraste à côté de l'*Hitopadésa*. Si l'on voulait les prendre comme points de comparaison pour apprécier l'état de l'instruction et des idées morales chez les deux peuples dont ils représentent en quelque sorte la sagesse vulgaire, il faut convenir que l'avantage ne serait pas aux modernes, qui montrent un esprit plus vif

sans doute, mais beaucoup moins profond et surtout moins éclairé. Dans les apologues des Hindous le raisonnement domine ; leurs personnages ont toujours à la bouche des maximes religieuses ou philosophiques, et jusque sous la dent du tigre qui va le dévorer, le malheureux débite avec un flegme imperturbable de belles sentences de cette espèce ; tandis que, chez les fileuses du quinzième siècle, ce ne sont guère que les plus grossières superstitions qui forment le sujet principal des entretiens.

HISTOIRE DU QUARANTE-UNIÈME FAUTEUIL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par Arsène Houssaye. Paris, 1835 ; 1 vol. in-8° : 5 fr.

Jadis on faisait des épigrammes contre l'Académie, en attendant d'en être, ou pour se venger de n'en être pas. Aujourd'hui l'épigramme est passée de mode, c'est un gros volume que M. Arsène Houssaye lance à la tête des Quarante pour leur donner le cauchemar en faisant défiler successivement devant eux toutes les victimes du dédain académique, depuis l'origine jusqu'à nos jours. Il suppose un quarante-unième fauteuil qu'ont occupé tour à tour Descartes, Rotrou, Gassendi, Scarron, Pascal, Molière, le cardinal de Retz, La Rochefoucault, Arnauld, Nicole, St.-Evremont, Bourdaloue, Bayle, Reynard, Louis XIV, Malebranche, Hamilton, Dancourt, J.-B. Rousseau, Vauvenargues, Lesage, etc., car il serait trod long de transcrire toute cette liste sur laquelle figurent, au milieu des plus hautes célébrités, certains noms, Scarron, Mably, Stendhal, Hégésippe Moreau par exemple, qu'on est surpris de voir en pareille compagnie, surtout quand l'auteur relègue des écrivains tels que Xavier de Maistre, Hoffmann, Favart, Fauriel, Sismondi, dans la foule des médiocrités qu'il nous représente se disputant un quarante-deuxième fauteuil.

Du reste la donnée est assez ingénieuse, et M. Houssaye la traite en homme d'esprit. La plupart des portraits qu'il trace sont esquissés d'une manière fort piquante. Il distribue également l'éloge et la critique avec une impartialité qui, quelquefois même, donne raison à l'Académie en justifiant ses répugnances. Ainsi, quand, à propos de Stendhal qui disait : « Je commencerai à être compris vers 1880, » il ajoute : « J'ai bien peur que, vers 1880, il ne soit plus guère question de lui. Il ressemble fort à cette fille du bal masqué qui ne veut pas montrer sa figure, et qui donne un rendez-vous à huit jours de là. A l'heure du rendez-vous, on ne pense plus à elle. Ces grands airs de sphynx qui n'a pas de secrets à dire ; ces mille et un pseudonymes qui ne cachent pas un nom destiné à la

gloire, ce paradoxe vivant qui ne sera la vérité que par hasard, ce dandysme du bourgeois qui veut jouer au Lauzun, toutes ces affectations de supériorité, quand le piédestal manque, se tournent plus tard contre l'œuvre et condamnent l'écrivain. » Après un pareil jugement on ne conçoit pas trop pourquoi M. Houssaye accorde à Stendhal l'honneur du quarante-unième fauteuil, et ne l'a pas plutôt rangé parmi ceux qui réclament le quarante-deuxième dans le purgatoire de l'esprit sur les portes duquel on lit : « Ici tu rêveras au chef-d'œuvre que tu n'as pas pu faire. » La sévérité que M. Houssaye montre à l'égard de J.-J. Rousseau lui-même nous semble aussi propre à expliquer comment l'Académie ne s'empressa point de lui ouvrir ses portes. On en peut dire autant de Lamennais, de Balzac, de Piron, de Bayle; et les titres d'un Gérard de Nerval ou d'un Hégésippe Moreau sont en vérité trop contestables pour qu'il y ait lieu de s'étonner de leur exclusion. En général l'*Histoire du quarante-unième fauteuil*, sauf pour ce qui concerne quelques hommes de génie, laissés très-injustement à l'écart, loin d'aggraver les fautes qu'a pu commettre l'Académie, fournit, au contraire, des circonstances atténuantes dont on a trop souvent oublié de tenir compte. Sans doute quand on passe en revue la liste des Quarante, on rencontre à toutes les époques un certain nombre d'élections dues uniquement à l'intrigue et à la faveur, mais c'est un vice inhérent à toutes les institutions humaines, et, malgré cela, cette liste n'en présente pas moins un ensemble glorieux dont la littérature française peut à bon droit être fière. D'ailleurs, de quelque manière qu'on s'y prenne, à moins de décimer les Quarante pour faire place aux célébrités nouvelles à mesure qu'elles surgissent, il ne sera jamais possible d'empêcher que le nombre des éligibles dépasse le nombre des élus. Le public aura donc toujours non-seulement un quarante-unième fauteuil, mais peut-être deux ou trois autres encore à sa disposition pour consoler ses favoris des injustices ou des oublis académiques, et de nos jours surtout les écrivains qui jouissent de cette faveur n'ont assurément pas à se plaindre. Pour le présent, le succès de leurs ouvrages est une compensation suffisante, et pour l'avenir, le passé leur garantit que la renommée finit par s'attacher au vrai mérite, sans souci des préventions contemporaines. Combien d'immortels brévetés dont il ne reste plus d'autre souvenir que leur inscription sur le registre de la docte assemblée, tandis que les noms de Molière, de Pascal, de Descartes, de Lesage, d'André Chénier, etc., ont bravé l'oubli sans être académiciens !

VOYAGES ET HISTOIRE.

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, par P. Mérimée. Paris, 1855 ; 1 vol. in-12° : 3 fr.

Ce volume, dans lequel M. Mérimée a vidé son sac en réunissant une foule d'articles qu'il avait fournis aux Revues à diverses époques, mérite d'être signalé comme l'un des meilleurs recueils de ce genre. On y retrouve du moins l'empreinte d'un talent supérieur. Jusque dans ses plus petits morceaux il y a de l'esprit, du savoir et de l'originalité. Il traite avec la même aisance tous les sujets ; aussi les lecteurs ne se plaindront-ils point de l'espèce d'*olla podrida* littéraire qu'il leur présente aujourd'hui. C'est d'abord une esquisse très-bien faite de l'histoire des Mormons, dans laquelle se trouvent clairement exposés l'origine de cette étrange secte, ses doctrines, ses progrès et les chances probables de son avenir. M. Mérimée fait ressortir surtout le côté social de cette religion nouvelle, et c'est, en effet, le plus important ; car les Mormons, après s'être vus d'abord chassés du Missouri, ont pris sur les bords du Lac salé un accroissement tel que bientôt ils seront en demeure de réclamer leur admission au nombre des États de l'Union américaine. De là nous passons aux Cosaques de l'Ukraine, population non moins intéressante à étudier, et sur laquelle d'ailleurs les événements du jour appellent assez l'attention pour donner du prix aux détails que renferme cette notice. Mais M. Mérimée ne tarde pas à revenir aux souvenirs classiques, objet favori de ses travaux. Il nous décrit un tombeau découvert à Tarragone, nous mène visiter l'hôtel de Cluny, le musée du Louvre, la collection des joyaux du duc d'Anjou, puis il disserte tour à tour sur l'histoire ancienne de la Grèce, sur celle des Romains à l'époque impériale, sur la vie de César-Auguste, sur la littérature espagnole, sur l'enseignement des beaux-arts, et, comme halte au milieu de cette course savante, il nous donne un extrait fort curieux des mémoires d'une famille huguenote du seizième siècle.

Les mélanges de M. Mérimée seront certainement accueillis avec plaisir. Mais on regrettera peut-être qu'un esprit aussi distingué se dépense dans des articles de journaux, au lieu d'employer son talent et son savoir à composer quelque œuvre de plus sérieuse importance.

CINQ MOIS AU CAMP DEVANT SÉBASTOPOL, par le baron de Bazancourt. Paris, 1855 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Au milieu des nouvelles plus ou moins suspectes que le télégraphe multiplie chaque jour, c'est une bonne fortune de rencontrer un récit authentique de ce qui se passe devant Sébastopol, des notes exactes rédigées sur les lieux mêmes par un témoin oculaire qui rend compte de ses propres impressions. M. de Bazancourt, envoyé en mission pour écrire l'histoire de l'expédition de Crimée, se trouvait précisément placé de manière à recueillir les meilleurs renseignements. Il était accrédité par le ministre de la guerre auprès du général en chef, et « pour tout voir, pour tout entendre, pour être au cœur même des moindres agitations, des plus petites entreprises, » il habitait avec le major de tranchée. Sa tâche de tous les jours, et presque de toutes les nuits, consistait à noter les moindres incidents du siége sous le feu de l'ennemi. Pour un homme de lettres l'entreprise était rude, car il devait, jusqu'à un certain point, partager les périls des soldats dont sa plume allait enregistrer la gloire. Mais M. de Bazancourt s'est acquitté de sa mission avec un enthousiasme que le spectacle fort nouveau pour lui de cette terrible lutte n'a fait qu'accroître sans cesse. Si la première fois qu'il entendit le fracas de l'artillerie, le sifflement des balles et des boulets, l'explosion des bombes, les cris des blessés, sa main trembla peut-être, il s'est bientôt aguerri ; le courage est contagieux, et d'ailleurs c'est, en général, la qualité dont les Français manquent le moins. Quoiqu'il n'eût aucun grade militaire, sa position officielle le mettait en rapports fréquents avec l'état-major ; il pouvait visiter tous les postes intéressants, suivre les travaux et les plans de l'attaque, car on avait pleine confiance en sa discrétion.

Le volume qu'il publie aujourd'hui renferme vingt lettres adressées au ministre de la guerre. C'est une peinture très-animée de la vie du camp et des opérations du siége, qui diffère, à plusieurs égards, de ce qu'on a pu lire dans les journaux. Ici les détails abondent, et quoique ne dissimulant pas les cruelles pertes au prix desquelles l'armée des alliés achète ses succès, ils présentent l'ensemble de la campagne sous un jour plus favorable. Le soldat français surtout y paraît doué d'un ressort qui défie les obstacles et les souffrances. Il a plutôt besoin d'être retenu qu'excité ; l'odeur de la poudre l'exalte, le mépris de la mort semble être la partie du métier que les nouvelles recrues apprennent le plus vite, dès qu'elles ont monté deux ou trois gardes dans la tranchée. M. de Bazan-

court cite maints traits de bravoure admirables ; aussi les Russes qui, dit-il, s'y connaissent, leur rendent hautement justice ; à plusieurs reprises le général Osten-Sacken a témoigné sa loyale estime pour le courage avec lequel les troupes françaises affrontent le feu de la mitraille. Ce n'est donc pas le découragement qui est à craindre ; les lenteurs du siége ne produisent qu'une vive impatience qui se traduit en ardeur impétueuse pour l'attaque dès qu'une occasion se présente. D'ailleurs l'habileté du commandement et les soins d'une administration vigilante entretiennent dans le camp l'ordre, le bien-être et la gaîté.

Les difficultés du siége et les chances probables que l'avenir lui réserve sont exposées autant que la prudence le permet. On voit assez clairement quels sont les motifs, très-honorables pour son caractère, qui ont décidé le général Canrobert à se retirer. Il aimait trop ses soldats, et ne se sentait pas assez maître de leur sort. L'obligation de partager le commandement lui paraissait une nécessité fâcheuse. C'est l'intérêt même de l'armée qui lui fit remettre ses pouvoirs au général Pélissier, auquel l'âge et l'expérience assuraient une autorité plus grande.

Du reste M. Bazancourt cite plusieurs faits qui prouvent combien il est impossible de se fier à l'exactitude des informations qui nous arrivent par la voie des journaux, puisque sur le théâtre même de la guerre les nouvelles les plus fausses circulent à la suite de chaque petite escarmouche. Ainsi qu'il le dit dans sa première lettre :

« Quand on a vu nos troupes s'élancer au combat, on sait ce qu'on peut attendre de ces hommes d'airain le jour où leur livrant l'espace on leur dira : — Allez !

« Chefs et soldats seront héroïques et invincibles....

« Mais nous combattons une armée puissante, il faut le dire, et la tête de cette armée est remarquable par l'intelligence et par le cœur. — Nous attaquons une ville formidablement défendue par la configuration du terrain lui-même, secondée par une artillerie terrible, enveloppée d'un réseau de bastions dont il faudra déchirer les entrailles, plutôt encore avec la pointe de nos baïonnettes qu'avec les boulets de nos canons. — Si l'attaque grandit, la défense infatigable grandit aussi, active, audacieuse souvent ; mais chaque jour elle se sent étouffée davantage par cette marée qui monte, qui la menace et qui l'engloutira.

« Il ne faut pas oublier que ce n'est pas le siége d'une ville qu'on fait ici, mais le siége d'un immense camp retranché dont les ressources sont inépuisables, dont la vie matérielle et morale se renouvelle sans cesse. »

VOYAGES DE HOLLANDE EN AMÉRIQUE, par David Peterson de Vries, traduits en anglais par Henry-C. Murphy, d'après l'original hollandais, imprimé à Alkmaer en 1655. New-York, 1853; 1 vol. in-4°.

De Vries (prononcez *Frise*) naquit en 1593, dans le port français de La Rochelle, où son père était fixé par des affaires commerciales depuis le meurtre du prince d'Orange, en 1584, et d'où il fut ramené en Hollande à l'âge de quatre ans. Il fit six grands voyages maritimes, tantôt comme capitaine et comme patron, tantôt comme commandant d'artillerie, propriétaire, colon et comme représentant d'associations commerciales. — Dans les deux premiers voyages, en 1618 et en 1620, il rapporta de Terre-Neuve dans la Méditerranée des cargaisons de morue principalement consommées, alors comme à présent, par les peuples catholiques de l'Europe méridionale. Cette pêche était à cette époque entre les mains des Anglais, des Basques et des Français.

De Vries eut plusieurs fois à défendre sa cargaison contre les Turcs, près de Céphalonie et sur les côtes d'Espagne. Le 10 octobre 1639, comme il approchait du port de Carthagène sur un navire monté de trente hommes et de quatorze canons, il fut attaqué par huit vaisseaux turcs dont aucun ne portait moins de 28 canons et de 250 hommes d'équipage, et dont le commandant était un renégat de ses compatriotes. De Vries fit entonner à son monde le 140me psaume, leur fit une distribution d'eau-de-vie, et, en voyant quelques-uns donner des signes de frayeur, il les excita à faire leur devoir avec la pointe de son épée. Il se battit tout le jour, et le soir, l'amiral des Turcs ayant été tué, ceux-ci s'éloignèrent et le vaisseau hollandais fit le lendemain une entrée triomphale dans le port de Carthagène.

Les Turcs et les Barbaresques n'étaient pas alors les seuls ennemis dont on eût à se garder sur mer. Indépendamment des navires de l'Etat, chaque pays avait ses corsaires, dont le rôle était moins clairement tranché. Les Dunkerquois armaient en course, les Anglais s'attaquaient sus les uns les autres suivant qu'ils servaient la cause royale ou s'attachaient au parlement. Les Espagnols et les Portugais étaient de bonne prise pour tous.

De Vries longea, en 1634, la côte de la Guyane, où il visita successivement Cayana (Cayenne) et les rivières Wiapocke, Marruwyn, Sorname (Surinam), Berbysie, Timmerarie (Demerara) et Isekebie (Essequebo) dont il n'est pas difficile de reconnaître l'identité. Il mentionne, parmi les

productions de ce pays, l'*aunotto* (rocou), le tabac, les bananes (p. 78), le maïs, qu'il désigne déjà sous le nom de *blé de Turquie* (p. 83, 156), le manioc, les bois de teinture, le coton. « Mais, ajoute-t-il (p. 87), la plus importante de toutes est la canne à sucre, dont il y a d'immenses quantités. Elle croît en peu de temps. » Cette assertion, plusieurs fois répétée par de Vries, a de quoi surprendre lorsqu'on réfléchit que la canne à sucre est originaire de l'ancien monde, que les Espagnols ni les Portugais n'avaient jamais colonisé cette partie des côtes de l'Amérique ; qu'il affirme lui-même qu'en s'y rendant comme patron, suivi de 30 colons, il était le premier « ayant formé une association pour établir une colonie sur la côte de Guyane, et je fus le premier qui y allât en cette qualité de ce pays-ci (p. 71). » —C'était chez les sauvages Arrawaks qu'il rencontrait cette grande quantité de cannes à sucre. D'autre part, il est vrai, il trouva une colonie de 60 Anglais établie par un capitaine Marshall, sur la rivière Sorname, à 16 milles hollandais au-dessus de son embouchure (p. 95) ; il retrouva, sur la rivière de Cayana, les ruines d'un vieux fort et y mangea des cannes à sucre « qui y croissaient sauvages » (p. 78). — La côte était fréquentée par des trafiquants français.

La belle rivière à l'embouchure de laquelle s'étale aujourd'hui l'immense cité de New-York fut découverte, en 1609, par l'Anglais David Hudson, dont elle porte le nom. Les Anglais prétendirent à la souveraineté de ses rives ; mais les Hollandais, observant avec raison que le célèbre voyageur, quoique Anglais, était alors au service de la Compagnie hollandaise des Indes-Orientales, donnèrent à sa découverte le nom de Maurice-Prince-d'Orange, et firent acte de souveraineté, dès 1614, par des expéditions commerciales et en fondant sur ses bords, en 1623, à 60 lieues de l'embouchure, le fort Orange, maintenant Albany. Ce premier établissement fut suivi, en 1625, de celui de la *Nouvelle-Amsterdam*, dans l'île de Manhattan, où est New-York, et la colonie naissante reçut le nom général de *Nouvelle-Neerlande*. Puis, selon l'esprit du temps, commerce et colonies furent octroyés en monopole à la Compagnie des Indes-Occidentales, qui s'empressa d'en interdire l'accès aux autres et d'y placer un gouverneur. Wouter van Twiller occupait ce poste lorsque le capitaine d'un navire anglais l'invita à son bord, avec ses conseillers, le 18 mai 1633. Ils s'y enivrèrent et en vinrent à une dispute dont le capitaine fut stupéfait. « Il n'y était pas accoutumé parmi ses compatriotes, » dit de Vries (p. 58). — Il s'éleva une contestation au sujet de la possession de la rivière Hudson. L'Anglais leva l'ancre et fit voile en remontant dans la direction du fort

Orange. Alors Wouter van Twiller assembla toutes ses forces devant sa maison, en fit sortir un tonneau de vin, remplit un grand verre et le vida en invitant tous ceux qui aimaient le prince d'Orange à en faire autant et à le protéger contre les affronts de l'Anglais qui était déjà hors de vue. Ses ordres furent exécutés sur le premier point, et les assistants, après avoir vidé le tonneau, se retirèrent en lui riant au nez et en l'assurant de leur affection *pour l'Anglais*. Il est évident que le spirituel auteur *des Knickerbocker's ms.* n'a pas eu la peine d'inventer pour égayer ses lecteurs aux dépens des gouverneurs de la Nouvelle-Neerlande. Mais, s'ils étaient ridicules, leurs actes étaient souvent barbares, et chaque page de de Vries atteste l'esprit égoïste, tyrannique et stupidement sordide des Compagnies hollandaises. Aussi le commerce fut-il anéanti, sauf en un point, les spiritueux.

L'auteur fonda, le 5 janvier 1639, le premier établissement dans *l'Ile des Etats* (Staten Island), si pittoresque et si fertile ; mais il ne tarda pas à apprendre que les Indiens du Raritan avaient détruit sa ferme et massacré ses fermiers (1er septembre 1646) en représailles des barbaries commises chez eux par les ordres du nouveau gouverneur Kieft. — De Vries venait de remonter l'Hudson jusqu'à Albany (Fort Orange), et, gagné par la beauté de ces rives fertiles, il y avait fondé une seconde habitation qu'il nomma *Vriesendael*, à peu de distance de la Nouvelle-Amsterdam. Il vivait en bonne intelligence avec les Maykans (Mohicans) du voisinage. Etant attaqués par d'autres nations, 200 de ces indigènes vinrent solliciter du gouverneur Williams Kieft la permission de camper de l'autre côté du fleuve sous la protection de ses canons. « Je veux nettoyer la bouche à ces Indiens, » dit-il tout à coup à de Vries, tandis que ces fugitifs étaient enveloppés, avec leurs familles, dans les peaux qui les abritaient mal du froid excessif (24 février 1643). Les instances de de Vries ne gagnèrent rien contre cette résolution stupide et barbare ; vers minuit, il entendit une fusillade incessante mêlée aux cris des Mohicans réveillés en sursaut, et qui, jusqu'au jour, se crurent attaqués par les Indiens Maquas leurs ennemis. Il y eut 80 victimes. Au jour, les soldats hollandais revinrent, fiers de leur expédition ; ils avaient arraché les petits enfants du sein de leurs mères pour les hacher sous leurs yeux. Les lambeaux en furent jetés au feu ; d'autres, attachés à des planches, servirent de but aux coups de sabre ou furent jetés à l'eau, sans qu'il fût permis à leurs parents de les sauver (p. 169). De Vries en retrouva dans les bois dont les mains, les jambes avaient été coupées ; d'autres qui retenaient leurs entrailles avec

les bras. Sa ferme de Vriesendael fut détruite en représailles et il quitta la colonie à moitié ruiné.

Il visita une fois l'établissement anglais de New-Haven, que les Hollandais nommaient alors *Rodenberghes* (collines rouges), et remonta la rivière de Connecticut, dont les Hollandais prétendaient disputer la possession aux Anglais, tandis qu'ils tiraient un si pitoyable parti de la rivière Hudson. Là, point de *Compagnie* pour profiter des sueurs des gens laborieux, monopoliser le commerce et interdire aux autres des bénéfices qu'elle ne sait pas faire elle-même ; point de gouverneur ivrogne et de soldats féroces, mais des centaines d'habitations et de fermes anglaises, tandis qu'il n'y avait pas une église à la Nouvelle-Amsterdam. « Ces Anglais, dit de Vries, vivent sobrement, ne boivent que trois fois à chaque repas, et, si l'un s'enivre, ils l'attachent à un piloris et le fouettent, ainsi qu'on fait en Hollande aux voleurs » (p. 126). Il parle aussi (p. 176) d'un navire de Rotterdam chargé de cent pipes de vin de Madère, et qui, n'ayant pas pu vendre son vin « parce que ces Anglais vivent sobrement, » vint l'offrir à la Nouvelle-Amsterdam et en Virginie, où il fut plus heureux. On aurait peine à concilier ces témoignages répétés rendus à la sobriété des colons de la Nouvelle-Angleterre avec ce qu'on sait des orgies de Jacques Ier et du déréglement des Cavaliers, si l'on ne réfléchissait pas que les premiers étaient des puritains et des républicains, tandis que lord Berkeley, gouverneur de la Virginie, tenait pour le parti du roi. Les rôles ont été quelquefois renversés depuis lors. P. C.

LA MISSION DE JEANNE D'ARC, examen d'une opinion de M. J. Quicherat, par A. Renard. Paris, chez Garnier frères, 1855 ; in-8°

Jeanne d'Arc fut-elle un être extraordinaire chargé d'une mission divine, ou bien simplement une jeune paysanne exaltée dont le patriotisme fit une héroïne ? Telle est la question que les historiens discutent depuis longtemps sans pouvoir la résoudre d'une manière tout à fait satisfaisante. Si les nombreux documents qu'on possède aujourd'hui ne permettent plus même d'aborder la supposition d'une intrigue ourdie par le clergé dans le but de servir les vues de la politique, ils laissent encore planer une grande incertitude sur le véritable rôle de Jeanne d'Arc. Les uns prétendent en faire une envoyée de Dieu, avec mission de délivrer la France, d'exterminer les Anglais, de recouvrer la Terre Sainte et d'assu-

rer le triomphe universel de la foi. C'est à cette opinion que semble se rattacher M. Quicherat, qui, dans les *Aperçus nouveaux* qu'il a publiés en 1850, accuse Jeanne d'Arc de n'avoir pas accompli sa tâche et fournit ainsi lui-même un argument aux adversaires de cette mission divine. En effet il n'y aurait pas de conciliation possible entre l'idée d'une *intervention divine* et celle d'une *mission manquée*. M. Renard fait nettement ressortir cette contradiction, et montre d'ailleurs par un examen approfondi des pièces du procès que les prédictions de Jeanne d'Arc ne s'étendirent point au delà de la délivrance d'Orléans et du sacre du roi à Reims. Ces deux points sont les seuls bien constatés, et dès lors il n'est pas besoin de recourir à des moyens miraculeux pour expliquer la conduite de la jeune fille de Domremi, chez laquelle l'enthousiasme populaire se trouvait exalté par la ferveur religieuse. Renfermée dans de pareilles limites, l'inspiration devient parfaitement admissible; Jeanne d'Arc n'a jamais porté plus loin ses prétentions; après le sacre du roi elle estimait avoir accompli ce que Dieu lui avait commandé. Si elle ne retourna pas dans son village natal, c'est qu'elle se crut obligée de maintenir sa bannière au service du roi, mais son rôle était fini, nous en avons la preuve dans la cruelle ingratitude avec laquelle l'abandonnèrent bientôt ceux qui lui devaient la victoire. Cette manière d'envisager l'histoire de Jeanne d'Arc nous paraît très-judicieuse, et nous devons ajouter que, tout en critiquant l'opinion de M. Quicherat sur un point, M. Renard reconnaît hautement que, « même en ce point, ses recherches ont été utiles ; qu'aucune question importante n'est échappée à son attention et qu'il a contribué, plus que tout autre, à toutes les bonnes solutions; qu'il a tiré de la poussière, analysé, comparé tous les éléments *vrais* de l'histoire de Jeanne d'Arc, et qu'après quatre siècles d'incertitudes, il est venu enfin remettre aux mains de la critique un flambeau que rien n'éteindra. »

L'EMPEREUR ALEXANDRE II, souvenirs personnels, par Léouzon Le Duc. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 2 fr.

M. Léouzon Le Duc a visité plusieurs fois la Russie et s'est trouvé placé de manière à voir de près la cour du tzar. Ses souvenirs sont intéressants; mais il en abuse un peu trop ; suivant une expression vulgaire il les met à toutes sauces, et, si nous ne nous trompons, voici bien la quatrième fois qu'il nous les sert sous une forme différente. C'est toujours à peu près la même chose, sauf quelques petits détails nouveaux,

accompagnés de longues réflexions qui varient selon la circonstance à l'occasion de laquelle il juge à propos de republier son livre en changeant le titre. Ainsi la plupart des faits qui concernent Alexandre II et son frère Constantin se trouvaient déjà dans ses précédentes éditions. Seulement il leur donne ici la place principale, les entoure de documents officiels et rapporte avec exactitude tout ce que l'on a su des derniers moments de l'empereur Nicolas. Ses observations sur le gouvernement et sur le peuple russes renferment une foule d'aperçus ingénieux, de traits de mœurs et de données statistiques qu'on lira sans doute avec plaisir. Cependant ses jugements sont loin d'avoir toute l'impartialité désirable. S'il rend justice aux belles qualités d'Alexandre II, il traite le tzar Nicolas avec une rigueur extrême, qui n'est même pas tout à fait d'accord avec la manière dont il en parlait de son vivant. Or, si l'histoire a le droit d'être sévère, du moins faut-il qu'elle s'appuie sur des pièces authentiques et non sur des opinions plus ou moins hasardées. M. Léouzon Le Duc est dominé par un sentiment très-légitime. En présence des intérêts engagés dans la guerre actuelle, on ne peut que condamner les vues ambitieuses qui ont troublé la paix du monde. Mais l'ambition n'exclut pas la grandeur, et prétendre que Nicolas n'a rien fait pour la Russie, c'est s'aventurer bien légèrement, surtout lorsqu'on reconnaît ensuite que le peuple russe justifie la confiance de son souverain et que l'armée des alliés a rencontré chez lui un adversaire digne d'elle.

Du reste, les prévisions de M. Léouzon Le Duc, touchant les conséquences de la guerre, appartiennent au domaine de l'hypothèse pure, car, pour les combattre comme pour les défendre, il faudrait posséder sur l'état de la Russie des données certaines et complètes qui manquent absolument. La seule conclusion que l'on puisse tirer de ces *Souvenirs personnels*, c'est que le tzar Alexandre II penche plutôt vers les idées de la civilisation européenne, et qu'une fois la paix rétablie il consacrera probablement tous ses efforts aux progrès intérieurs de son vaste empire.

ÉTUDES SUR LA RENAISSANCE, par D. Nisard. Paris, 1855; 1 volume in-12 : 3 fr.

M. Nisard a réuni dans ce volume ses notices sur Erasme, Thomas Morus et Melanchton. Cet illustre trio représente, en effet, assez bien l'époque de la Renaissance, du moins en ce qui concerne l'essor que prit

la pensée. Nous avons chez Erasme le type du savant curieux de toutes choses, aimant l'étude pour elle-même, du sceptique railleur qui trouve plus commode de n'avoir pas de convictions à défendre aux dépens de sa tranquillité, qui se réserve une liberté illimitée dans son fors intérieur tout en professant au dehors respect et soumission vis-à-vis des puissances de la terre. M. Nisard l'appelle le philosophe chrétien; mais il nous semble qu'un tel philosophe ne relève pas précisément du christianisme. C'était un hardi penseur, un critique plein d'esprit et de verve, mais quand on le voit refuser de servir la réforme et demeurer dans les rangs catholiques après avoir le premier signalé les abus de l'Eglise et la corruption du clergé, on ne peut croire qu'il eût une foi bien réelle en la vérité de l'Evangile. Son rôle ne fut même pas irréprochable, car, tout en blâmant la persécution et les bûchers, il trouvait bon qu'on entravât l'œuvre du libre examen par des mesures répressives. Son amour de la paix ressemble un peu trop à de l'égoïsme. Il a prêché la révolte, et, quand elle éclate, il veut qu'on l'étouffe parce qu'elle menace de troubler son repos. Pour lui l'unique résultat désirable du mouvement de l'époque devait être d'ouvrir aux esprits d'élite une mine abondante de jouissances intellectuelles. Du haut de son érudition il dédaigne de s'occuper du sort du peuple, ou plutôt il redoute les embarras, les luttes, les périls que sa perspicacité lui fait prévoir. Cette prudence égoïste était du reste une conséquence assez naturelle de la position des savants, qui vivaient dans un monde à part, ne se mêlant point avec le vulgaire et n'écrivant pas pour lui. Erasme fut leur expression la plus fidèle, il protesta contre la tendance révolutionnaire des réformateurs, quoiqu'il eût avant eux protesté contre la servitude spirituelle. Il représente donc bien l'une des faces principales de la Renaissance.

Thomas Morus nous en offre une autre, moins saillante peut-être, moins facile à saisir, mais aussi curieuse à étudier, parce que nous y découvrons le germe d'idées et de tendances qui, de nos jours, ont fait assez de progrès dans la société. C'est l'esprit aventureux chez lequel l'imagination domine plus que le raisonnement, et qui, sans rompre avec la foi catholique dont il fait une profession sincère, ne craint pas d'explorer les champs de l'utopie. La liberté de la pensée se manifeste ici sous une autre forme que chez Erasme. Elle n'attaque ni ne discute, ni ne raille ; elle rêve et se plaît à créer un monde imaginaire, où les hommes se trouvent dans des conditions sociales tout à fait nouvelles, qui semblent leur promettre une plus grande somme de bien-être. Cette ma-

nière de procéder avec la fiction pour exposer des doctrines qui ne sauraient soutenir la rigueur du raisonnement était déjà connue des anciens philosophes. On peut dire que la république de Platon a servi de modèle à celle de Thomas Morus. Le chancelier de Henri VIII paya son tribut à la Renaissance par cette espèce de roman, qui fut beaucoup admiré, mais dans lequel alors personne ne songeait à voir des intentions sérieuses de réforme sociale.

Melanchton, au contraire, est un véritable réformateur, quoique moins ardent que Luther, moins âpre surtout, et disposé plutôt à chercher des moyens de conciliation. Homme doux et tolérant, animé d'une foi profonde, il servit la cause du protestantisme par ses savants travaux, plutôt qu'en prenant part aux débats de la controverse pour lesquels il avait peu de goût.

Voilà donc trois personnages éminents chez lesquels l'action de la Renaissance apparaît sous des aspects bien divers : le sceptique Erasme hostile au catholicisme sans adopter la réforme, l'utopiste Thomas Morus qui permet à son imagination de créer un monde en dehors du christianisme, et qui fait ensuite des livres pour défendre l'Eglise et ses dogmes, enfin l'érudit Melanchton, auxiliaire zélé de la réformation. M. Nisard ne fait peut-être pas assez ressortir ce contraste, et l'on regrettera que ses notices ne soient pas précédées ou suivies de considérations générales destinées à leur servir de lien, car elles sont isolées, indépendantes les unes des autres, et semblent même écrites à des points de vue un peu différents. Elles seront pourtant lues avec intérêt, parce qu'elles renferment une foule d'aperçus ingénieux, et de détails propres à faire bien connaître le mouvement des esprits au seizième siècle.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ESQUISSE DE PHILOSOPHIE MORALE, précédée d'une introduction à la métaphysique, par G. Tiberghien, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles. Bruxelles, 1854; 1 vol. in-8°.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux est le résumé des leçons de philosophie morale professée à l'Université libre de Bruxelles, rivale de l'Université catholique de Louviers. Une controverse engagée par un docteur de cette dernière école, sur la tendance funeste des doctrines morales enseignées à Bruxelles, a porté M. le professeur Tiberghien à publier un rapide exposé de son enseignement. La qualification de « système déso-

lant et absurde, » donnée aux théories de l'auteur, ne nous a point semblé justifiée par l'examen de l'*Esquisse de philosophie morale* qui doit, au contraire, faire mettre M. Tiberghien au nombre des plus ardents défenseurs de la doctrine morale du désintéressement ou de l'obéissance au devoir pour le devoir. Mais le rejet de la doctrine des peines éternelles, le blâme infligé à l'ascétisme dans quelques passages, enfin, parfois une certaine vivacité de langage à l'endroit des théologiens, suffisent peut-être à expliquer le jugement défavorable des docteurs de Louvain. Tout l'ouvrage est d'ailleurs empreint d'une assez forte teinte de métaphysique empruntée à la philosophie allemande contemporaine, et particulièrement aux travaux de Krause; de là une terminologie spéciale qui donne parfois une vague couleur de panthéisme à certaines assertions de l'écrivain, bien qu'il rejette formellement cette doctrine.

La première partie de l'*Esquisse* est consacrée à l'étude de la base analytique ou subjective de la philosophie morale; l'auteur examine d'abord quelles sont les sources de la connaissance et du sentiment de la loi morale, et les trouve dans la conscience et la raison; passant ensuite à l'exécution de la loi morale, il recherche les causes qui entravent l'exercice du libre arbitre et font varier la responsabilité de l'homme; abordant enfin les motifs de l'activité humaine, il combat avec beaucoup de talent les théories du plaisir, de l'intérêt et des sentiments moraux, pour y substituer celle du désintéressement ou de l'obligation morale.

La seconde partie a pour objet l'examen de la base objective ou métaphysique de la philosophie morale, c'est-à-dire la détermination de la nature du bien et du mal. La brièveté de cet aperçu ne nous permettant pas d'exposer longuement les idées de l'auteur sur ces questions difficiles, nous nous bornerons à constater qu'il arrive, soit par l'analyse, soit par la déduction, à définir le bien moral un rapport de convenance entre l'activité d'un être et son essence, et qu'appliquant ce point de vue à la nature du bien en Dieu, il combat avec Leibnitz et Fénelon la théorie de l'arbitraire en Dieu, soutenue par Descartes et par plusieurs philosophes et théologiens. Le mal exprime à son tour un rapport, une combinaison contraire à la nature des choses; il n'a point sa source dans un vouloir de Dieu, qui seulement le permet par ménagement pour la liberté humaine; ce sont les êtres finis qui sont la cause temporelle du mal ou la cause de sa réalité. Ce n'est donc pas quelque chose d'absolu, mais de relatif, comme Bossuet l'a également défini, et qui ne peut être recherché ni voulu pour lui-même d'une manière absolue.

Les chapitres qui traitent du bien comme loi de la vie morale, des notions du vice et de la vertu, enfin la troisième partie, consacrée à la détermination du devoir et à la classification des diverses sortes de devoirs, offrent également des vues pleines d'élévation. On remarquera, en particulier, dans le dernier chapitre, une catégorie de devoirs qui ne se trouve pas habituellement mentionnée dans les traités de morale; ce sont des devoirs envers la nature, et dont voici une des formules : « Moralise tous tes rapports avec la nature, en modérant et purifiant le plaisir par la soumission de la sensibilité aux lois supérieures de la raison. » La dernière pensée qui termine le livre résume admirablement, et dans le langage propre à l'écrivain, tous les devoirs de l'homme envers soi-même : « Que la vie sainte de Dieu soit sans cesse présente à ton esprit et à ton cœur, comme l'idéal de ta propre vie. A. VERCHÈRE.

NOTES DE VOYAGES. Libre Echange, par A. Cerfberr de Medelsheim. Paris, 1855; 1 vol. in-8 : 5 fr.

Ce volume est composé de deux parties distinctes, dont l'une est pleine de faits curieux et de données intéressantes, tandis que l'autre ne renferme qu'un plaidoyer fort médiocre en faveur du système des douanes et des droits protecteurs. Dans la première, l'auteur a simplement enregistré ses notes de voyage en visitant les forges, les fonderies, les mines, les usines de toute espèce du nord et de l'est de la France, de la Belgique et de la Prusse. Il s'y montre bon observateur, fort instruit dans ce qui concerne l'industrie métallurgique, habile à recueillir tous les renseignements qui peuvent être de quelque utilité. Non-seulement il expose avec une clarté très-grande les procédés d'exploitation, et donne de nombreux détails sur les quantités produites, sur les débouchés, sur le taux des salaires, sur les prix de revient et de vente, ainsi que sur les moyens et les frais de transport, mais il se préoccupe d'une manière toute spéciale du sort des ouvriers, de leur état moral et des soins dont ils sont l'objet de la part des gouvernements et des industriels qui les emploient. On se laissera volontiers guider par lui au milieu de ces vastes établissements où se prépare la houille, où se fabrique le fer, et qu'il décrit avec une sorte d'enthousiasme contagieux auquel la plupart des lecteurs ne pourront pas se soustraire. M. Cerfberr sait comprendre et faire comprendre les prodiges de l'activité industrielle. Il en admire les grands résultats qui sont bien

dignes en effet de figurer parmi les plus belles conquêtes de notre époque, et convaincu de leur haute importance, il s'efforce d'attirer l'attention sur les moyens d'assurer le bien-être des travailleurs qui concourent à cette œuvre. L'éducation, le développement intellectuel et moral, une sage surveillance, un patronage bienveillant, voilà quelles sont les mesures qu'il recommande, après en avoir vu les heureux effets dans plusieurs établissements dont les chefs sentent toute l'étendue des devoirs que leur position leur impose. Sans approuver le moins du monde les déclamations socialistes, on doit bien reconnaître que les vicissitudes auxquelles l'industrie est sujette menacent surtout les ouvriers qui gagnent à peine de quoi suffire à l'entretien d'une famille, et qui se trouvent réduits à la misère par le premier chômage ou par la moindre maladie. A ce mal il n'y a d'autre remède que la prévoyance. C'est une vieille recette, sans doute, mais elle sera toujours efficace quand ceux qui le peuvent voudront sérieusement l'employer, et si les ouvriers abandonnés à eux-mêmes en sont incapables, ce sont les maîtres qui doivent y suppléer, dans leur propre intérêt, car en définitive la responsabilité de l'entreprise retombe entièrement sur eux. Les considérations que M. Cerfberr présente à cet égard nous paraissent dictées par un jugement droit ainsi que par une étude approfondie de la question.

Mais nous n'en dirons pas autant de ses remarques au sujet du libre échange. Quand il aborde ce point, la raison éclairée dont il a fait preuve dans la première partie de son livre cède la place aux préjugés les plus vulgaires. Il ne discute pas les principes de la science économique et ne tient nul compte des faits sur lesquels peuvent s'appuyer ses adversaires. Son argumentation consiste surtout à déblatérer contre l'anglomanie qui, dit-il, « dévore notre époque. » C'est toujours le *Timeo Danaos et dona ferentes*. Suivant lui la perfide Albion n'a pu vouloir le libre échange que dans le but de mieux ruiner toutes les autres contrées du globe, et la France doit bien se garder de donner dans le piége en renonçant au système protecteur, palladium de sa prospérité. Aussi le redoute-t-il plus que la peste et le choléra tout ensemble, si l'on en juge par cette violente tirade que nous extrayons de son dernier chapitre :

« Le libre échange ramène à la barbarie. C'est la guerre éternelle des peuples dépossédés contre les peuples producteurs, des barbares contre Rome et l'Italie. C'est l'oppression des nations faibles par les nations fortes ; c'est l'opium imposé à la Chine.

« Le libre échange prend les peuples par la faim. C'est par lui, par

ses blés, que l'autocrate du Nord peut, dans des temps de disette extrême, espérer faire peser l'épée de Brennus dans la balance du monde.

« Le libre échange supprime la liberté des mers au profit de la nation la plus maritime, la plus audacieuse, la plus oppressive . . .

« Le libre échange, enfin, est au commerce bien réglé ce que la licence est à la liberté. »

Et, après cet effort d'éloquence, voici comment notre auteur s'excuse de n'avoir pas réfuté les arguments des libres-échangistes :

« Nous n'avons pas été tenté d'entraîner les lecteurs dans tous les méandres décrits par les partisans de la liberté commerciale, mais, ayant soumis leurs doctrines à l'analyse, nous nous sommes aperçu que les parties subtiles se sont volatilisées, et qu'il n'est resté au fond du creuset que la crasse. »

La crasse est en vérité fort joli et vaut bien, ma foi, le *tarte à la crême* de *la critique* de l'*Ecole des femmes*. M. Cerfberr de Medelsheim a presque autant d'esprit qu'un marquis de Molière, et il faut convenir que le libre échange se trouve avoir affaire à forte partie.

On lira du reste avec intérêt quelques notes placées à la fin du volume, dans lesquelles l'auteur s'occupe des prisons. Il décrit les prisons cellulaires de Liége, de Cologne, de Bruchsal, et il trouve qu'on a fait une faute en renonçant en France à un système d'emprisonnement adopté chez divers peuples. L'industrie du zinc et du plomb en Belgique et dans la Prusse rhénane attire également son attention, ainsi que les établissements de la Vieille-Montagne et du Stolberg, la fabrication des armes à feu, etc. Il signale avec raison une des plus grandes plaies du touriste *le change de monnaies*, la difficulté de se reconnaître au milieu d'une myriade de piécettes, jaunes ou blanches, rousses ou noires, souvent tellement usées qu'on y chercherait en vain une effigie, une date, une désignation de valeur, une marque quelconque, sans compter la monnaie de papier qui vous inonde de ses billets en toutes langues, en tous formats, en tous caractères : gothiques, bâtards, romains, ronds, cursifs, anglais, russes ; toutes les couleurs s'y trouvent, accompagnées d'explications qui n'éclaircissent rien et de signatures illisibles, le tout formant de véritables hiéroglyphes. Il serait digne des gouvernements modernes de s'entendre afin d'établir un système de monnaie uniforme. La civilisation, la confraternité des peuples y gagneraient énormément.

DES CONSÉQUENCES des condamnations pénales relativement à la capacité des personnes en droit romain et en droit français, par G.-A. Humbert. Paris, chez A. Durand, 1855. 1 vol. in-8°: 6 fr.

L'objet de ce livre est de mettre en regard le droit romain et le droit français en ce qui concerne l'effet des condamnations pénales. L'auteur, adoptant la méthode rationnelle de préférence à la méthode historique qui l'aurait entraîné dans des recherches et des développements trop considérables, a choisi l'époque du droit romain classique et lui a consacré d'abord sa première partie divisée en six chapitres qui traitent: 1° De la capacité des personnes considérée au point de vue des modifications qu'elle pouvait en général éprouver par suite de condamnations pénales; 2° Coup d'œil sur la législation pénale des Romains et sur leur procédure criminelle; 3° Des condamnations capitales et de leurs effets relativement à la capacité des personnes; 4° Des peines non capitales et de leurs effets relativement à la capacité des personnes; 5° De l'effet de la *provocatio* ou appel relativement aux conséquences des condamnations pénales; 6° Comment pouvaient s'effacer les modifications apportées à la capacité des personnes par les condamnations pénales. La seconde partie est consacrée au droit français, et l'on y trouve dans chaque chapitre un résumé des conséquences de l'ancien droit aussi bien que de celles du droit moderne. Un appendice renferme l'état actuel de la législation sur la mort civile, avec un commentaire assez étendu. Ce travail, fait avec beaucoup de clarté, a obtenu le premier prix de doctorat, dans le concours de 1845, près la Faculté de droit de Paris. Les événements politiques en ont fait différer la publication, mais M. Humbert a profité de ce retard pour perfectionner encore son œuvre et y insérer de nombreuses additions.

SCIENCES ET ARTS.

LE PROTECTEUR DES ANIMAUX, recueil spécial des principes, des faits et observations, des actes législatifs et judiciaires concernant les animaux en général, leurs rapports avec l'homme et ses devoirs à leur égard, fondé et dirigé par M. Godin. N° 1. Paris, rue des Beaux-Arts, 5, 1855; in-8°. Paraît une fois par mois; prix : 4 fr. par an.

Ce journal a pour objet de propager des idées auxquelles nous ne pouvons que donner la plus vive approbation. Ainsi que le dit fort bien l'au-

teur dans son discours préliminaire, l'homme a des devoirs à remplir envers les animaux. Il n'a pas été doué du noble privilége de la raison pour exercer sur eux une tyrannie cruelle ; d'ailleurs son propre intérêt doit l'engager à les traiter avec bonté, justice et prudence.

« L'Être général et infini, essentiellement bon, ne crée les êtres particuliers que pour les rendre heureux, et tous doivent concourir à la fois à sa gloire et à leur bonheur respectif.

« En déléguant à l'homme une faible partie de sa puissance suprême dans l'immensité, pour présider sur la terre au sort des animaux, appliquer leurs instincts et leurs forces, diriger leur vie, leurs mouvements, régler leur multiplication, Dieu lui a donc, par cela même, imposé le devoir de les rendre aussi heureux que possible, chacun selon leur nature, conséquemment de leur épargner toute souffrance non nécessaire ; il doit coordonner dans le temps leur bonheur et le sien, dans l'ordre naturel et dans l'ordre social, selon l'éternelle volonté de leur commun auteur.

« Si, d'une part, ils sont prédisposés à son utilité et à son agrément, d'autre part aussi il a été préposé à leur direction. Mais il ne s'ensuit nullement qu'ils aient été créés exclusivement pour lui, et moins encore qu'il doive tirer son bien-être de leurs souffrances.

« Loin de là : présider à leur sort, c'est évidemment, dans la pensée de Dieu, leur donner ou conserver autant que possible tout le bonheur que leur nature comporte. »

Ces vues excellentes sont développées avec beaucoup de force. M. Godin montre que la religion elle-même nous impose à cet égard des obligations positives, et il cite à l'appui maints passages des saintes Ecritures. Il insiste également sur les conséquences qui en peuvent résulter pour le progrès social. « Le dernier siècle, dit-il, en raillant les supériorités, a produit beaucoup de ruines ; le nôtre, en traitant sérieusement jusqu'aux infériorités, développera la fécondité de la nature et contribuera ainsi à ramener l'ordre et à produire la prospérité dans la société. Si l'homme se corrompt souvent dans l'abondance, il se détériore plus encore, il perd jusqu'aux notions sociales et devient cruel au milieu de l'extrême misère : *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, c'est-à-dire qu'il perd jusqu'au discernement du bien et du mal. Or l'usage des animaux est un grand moyen de diminuer, sinon de prévenir entièrement ou d'extirper la misère ; et la bonté envers eux rend cet usage à la fois plus étendu, plus facile et plus fécond.

« Ne faisons pas les dédaigneux sur la protection des animaux : proté-

ger le faible, respecter l'inférieur, de quelque nature qu'il soit, est l'indice de la moralisation des peuples comme de l'autorité qui les dirige, et conséquemment du progrès social. — Elever quoi que ce soit, ou un être quelconque, est toujours un progrès. On s'élève soi-même en élevant les autres ; on s'éclaire en les instruisant ; on étend sa puissance en étendant la leur ; on se rend plus heureux en contribuant à leur bonheur ; c'est la vraie loi du progrès, la loi chrétienne ou divine, applicable non-seulement entre les hommes, mais aussi entre l'homme et les animaux. »

A la suite de ce discours se trouve un article qui traite *de la souffrance et de la sensibilité chez les animaux.*

Comme introduction le premier numéro de M. Godin est assez satisfaisant. Il expose avec clarté les principes que le *Protecteur des animaux* se propose de défendre. Mais en pareille matière les faits seront plus éloquents encore que la meilleure argumentation. Ils ont d'ailleurs l'avantage de piquer la curiosité du lecteur, d'éveiller son intérêt. M. Godin fera donc bien de ne pas les négliger dans ses numéros suivants. Il est à désirer qu'un semblable recueil trouve faveur auprès du public, et le meilleur moyen d'y réussir est d'en rendre la lecture aussi attrayante que possible.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

AOUT 1855.

LITTÉRATURE.

LES AVENTURES DU BARON DE FÆNESTE, par Th.-Agrippa d'Aubigné; nouvelle édition, revue et annotée par M. P. Mérimée. Paris, 1855; 1 vol. in-18 (de la Bibliothèque elzévirienne) : 5 fr.

Agrippa d'Aubigné est certainement l'une des figures les plus originales que le mouvement de la réforme ait fait surgir au seizième siècle. Tour à tour soldat, diplomate, écrivain, maniant la plume comme l'épée, apportant aux discussions théologiques la même fougue que sur le champ de bataille, il résume en quelque sorte, dans sa personne, le tableau de son époque; il présente un type singulier dans lequel les tendances les plus opposées prennent le même essor impétueux. Ses écrits sont empreints des violences de la guerre civile; toutes les armes lui paraissent bonnes pour frapper ses ennemis; il ne se pique ni de loyauté, ni de pudeur. Chez lui la foi s'allie aux passions les plus haineuses et parle volontiers le langage énergique des camps. Il est vrai que, à cette époque, on procédait volontiers contre les religionnaires par le guet-apens, l'assassinat ou le massacre, excuses bien suffisantes pour justifier l'exaspération d'un caractère tel que celui de d'Aubigné. On comprend d'ailleurs que, après l'amère déception que leur avait causée l'apostasie de Henri IV, les réformés ne gardassent plus de mesure vis-à-vis d'adversaires impitoyables, à la merci desquels ils se voyaient de plus en plus livrés. Le sarcasme et l'injure ne sont pas rares dans les écrits d'Agrippa d'Aubigné, mais c'est le cachet de son temps; et la vigueur de son esprit, la verve de ses saillies, le bon sens et la sagacité dont il fait preuve, rachètent amplement ce défaut. Son style, quoique rude, inégal, emporté, sait pourtant tirer un admirable parti des ressources de la langue française et trouver des paroles nobles et éloquentes pour flétrir les vices de l'époque. Si quelquefois la crudité de l'expression choque nos oreilles modernes, « il ne faut pas s'étonner, » dit très-justement M. Mérimée, « qu'au commencement du

dix-septième siècle on ne connût pas les détours de fausse délicatesse au moyen desquels on parvient aujourd'hui à dire décemment des choses indécentes. » La piété sincère et l'austérité des mœurs de d'Aubigné dans la seconde moitié de sa vie n'avaient pu tout à fait effacer les souvenirs du soldat et du courtisan. A côté de l'homme grave et moraliste on retrouve toujours chez lui le gai conteur qui ne laisse pas échapper l'occasion d'égayer son auditoire. Cette tendance éclate surtout dans ses *Aventures du baron de Fœneste*, espèce de satire dialoguée où l'auteur met en contraste la rigidité des mœurs huguenotes avec l'effroyable dissolution de la cour. Comme il l'indique lui-même dans sa préface, « l'auteur a commencé ces Dialogues par un baron de Gascogne (baron en l'air) qui a pour seigneurie Fæneste, signifiant, en grec, paroistre, cettui-là jeune esventé, demi-courtisan, demi-soldat; et, d'autre part, un vieil gentilhomme nommé *Enay*, qui, en mesme langue, signifie estre, homme consommé aux lettres, aux expériences de la cour et de la guerre. » Sauf quelques traits sans doute exagérés, c'est une image fidèle de la société que d'Aubigné avait étudiée en observateur habile, ne craignant pas le contact du vice et se sentant assez fort pour en affronter les périls. Fæneste *gasconne* d'un bout à l'autre, aussi bien dans le fond que dans la forme. Son unique principe est que *paraître* constitue le but auquel tout homme doit aspirer. L'auteur a choisi ce personnage « comme l'escume de ces cerveaux bouillans, d'entre lesquels se tirent plus de capitaines et de mareschaux de France que d'aucun autre lieu. » Enay, son interlocuteur, qui, sous l'apparence d'un simple bonhomme, cache beaucoup de malice, s'amuse à le faire causer de tous les événements du jour et le persiffle d'une manière charmante, tout en l'accueillant avec l'hospitalité la plus cordiale. La question religieuse n'est pas oubliée dans ces entretiens, car le baron se vante de convertir sans peine ses hôtes après souper. Mais Enay tourne le défi en plaisanterie et la discussion n aboutit qu'à de joyeuses anecdotes sur le compte des prêtres et des moines. Par là d'Aubigné se range au nombre des écrivains qui ont perpétué la tradition de la vieille gaîté gauloise; il tient un peu de Rabelais, et ce penchant, qu'on ne s'attend guère à rencontrer chez un homme de trempe pareille, ajoute encore à l'originalité de son caractère. Malheureusement l'orthographe bizarre qu'il emploie pour exprimer l'accent gascon de Fæneste rend la lecture de son livre assez difficile; malgré les soins intelligents apportés par M. Mérimée à la correction du texte et les excellentes notes qu'il y a jointes, il reste encore maints passages obscurs ou même inintelligibles.

Mais si cette édition, très-supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, laisse quelques énigmes à deviner, nous doutons qu'on puisse jamais y parvenir. D'Aubigné mettait la plus grande négligence à la publication de ses ouvrages, imprimés la plupart clandestinement. Il y a donc tout lieu de croire que, ne se corrigeant guère et peut-être même ne se relisant point, il laissa passer, sans y prendre garde, les bévues commises par des compositeurs ignorants. Du reste, un peu de persévérance suffit pour se familiariser avec son style, et les piquantes esquisses que renferment les *Aventures du baron de Fœneste* en valent certainement bien la peine.

POÉSIES ET LÉGENDES, par Henri Heine. Paris, 1855; 1 vol. in-12: 3 fr.

Tous les écrits de M. Heine ont un cachet d'individualité très-fortement prononcée. C'est là ce qui constitue leur principal mérite. Aussi ses poésies supportent-elles mieux que d'autres l'épreuve d'une traduction en prose. Elles sont allemandes par la profondeur de la pensée et par le tour de l'expression, françaises par la vivacité d'esprit et par le scepticisme railleur qui les distinguent. M. Heine offre la combinaison assez rare des qualités si différentes de ces deux génies nationaux. Malheureusement il ne choisit pas leurs tendances les plus saines, et l'encre dans laquelle il trempe sa plume semble composée des agents les plus caustiques dont la France et l'Allemagne aient pu lui fournir la recette. C'est un talent hors ligne, sans aucun doute, mais qui prend à tâche de se mettre aussi toujours hors la loi morale. Il joue en quelque sorte, dans le domaine littéraire, le rôle de M. Proudhon dans celui des doctrines sociales. Sa critique est également acerbe, mordante, impitoyable. Il frappe à droite, il frappe à gauche, il lance de toutes parts des traits aigus dont souvent plusieurs retombent sur lui-même. Ses propres croyances, si l'on peut appeler ainsi les opinions qu'il exprime dans ses bons moments, apparaissent criblées de trous, percées à jour comme une toile qui aurait servi de but à des tireurs exercés. C'est un poëte fantaisiste par excellence, et cependant il se plaît sans cesse à démolir les illusions de la poésie; à peine les fleurs de son imagination sont-elles écloses qu'on en voit tomber tous les pétales pour mettre à nu le ver qui les ronge au fond du calice. Ce désenchantement constitue, il est vrai, la maladie de notre époque, et l'on peut dire que M. Heine en présente le type le plus complet. Mais il ne respecte pas davantage la réalité, rien n'échappe à l'action dé-

létère de son ironie. Il attaque avec la même ardeur le pour et le contre. On le prendrait tantôt pour un spiritualiste exalté, tantôt pour un adepte du plus grossier matérialisme ; puis, en définitive, il flétrit les excès de celui-ci non moins que les nobles aspirations de l'autre. Quand on soumet l'ensemble de ses œuvres à l'analyse, le seul résidu qui reste dans le creuset, c'est le rire sardonique de Méphistophélès, encore Méphistophélès suppose-t-il la lutte sérieuse du bien et du mal, tandis que chez M. Heine ces deux principes sont simplement les auteurs d'une pauvre comédie sans but et sans portée. Malgré le mépris qu'il professe pour la philosophie allemande, il semble en avoir adopté l'une des théories les plus vides, celle de certain rêveur qui prétendait nier l'existence réelle de toutes choses. Il est un point cependant sur lequel M. Heine paraît convaincu, c'est son talent d'écrivain ; la peine qu'il se donne pour faire jouir le public français de ses moindres productions en fournit la preuve évidente. Cette faiblesse d'auteur nous rassure, car elle montre qu'il existe bien encore chez lui quelque élément humain, et qu'il ne regarde pas tout à fait le monde comme une vaine apparence. Du reste, les lecteurs ne s'en plaindront pas non plus. L'originalité du poëte allemand a beaucoup d'attrait, et ses boutades satiriques sont fort amusantes. C'est surtout aux dépens de ses compatriotes que sa verve s'exerce le plus volontiers. Le morceau intitulé *Germania* renferme, par exemple, une foule de spirituelles plaisanteries, parmi lesquelles on regrette seulement de rencontrer quelques personnalités méchantes. Il faut toujours, dans les poésies comme dans la prose de M. Heine, faire la part du diable. A lui reviennent les taches de mauvais goût et de cynisme, les fanfaronnades d'impiété, les rancunes haineuses qui se mêlent aux charmantes fantaisies du poëte. Une fois cette vase enlevée, on peut admirer le reste sans réserve. Ce sont des perles fines, des diamants de la plus belle eau, des parcelles d'or pur, dont la valeur est grande. Pourquoi faut-il que l'ouvrier qui met en œuvre de pareils matériaux emploie un si détestable alliage ? Cette question n'est pas facile à résoudre ; elle ne pourra l'être que par une étude approfondie du milieu dans lequel s'est formé l'esprit de M. Heine, et des circonstances qui ont influé sur son développement intellectuel. En attendant, le spectacle d'un homme aussi supérieur, en proie aux misères de la négation systématique, et chez qui les cruelles épreuves de la souffrance ne semblent avoir réveillé ni sentiment religieux, ni sens moral, est bien fait pour inspirer une pitié profonde.

MÉLANGES, publiés par la *Philobiblion Society*. Londres, 1853; in-8°.

Nous devons une mention à ce beau volume, de plus de 600 pages, imprimé avec luxe et que pas un des lecteurs de notre *Revue* n'aura probablement la bonne fortune de voir. Il s'agit, en effet, d'un livre qui n'est tiré qu'à trente exemplaires, et chaque exemplaire est la propriété d'un des trente membres de la *Philobiblion Society*. Cette association, qu'il suffit de nommer pour signaler son but et ses tendances, s'est formée à Londres sous la présidence de Mgr le duc d'Aumale ; elle marche sur les traces de la *Société des bibliophiles français*, du *Roxburgh-club* et d'autres réunions de bibliophiles, qui se plaisent également à donner des impressions très-soignées et tirées à un nombre extrêmement restreint d'exemplaires, mais qui se contentent de mettre ainsi sous presse des ouvrages inédits ou extrêmement rares, tandis que la *Philobiblion Society* publie des travaux originaux sortis de la plume de ses membres ; elle mérite donc la supériorité sur ses sœurs aînées.

Les *Mélanges* dont nous parlons sont composés d'articles en français ou en anglais ; chacun a sa pagination séparée ; nous allons signaler les principaux :

Notes sur deux petites bibliothèques françaises du quinzième siècle (collection de Condé. 41 vol. ; collection de Jean de Mas, seigneur de l'Isle et d'Ivry, mort en 1495 ; douze manuscrits somptueusement décorés). Cet article est l'œuvre du président de la Société.

Notices (en anglais) sur quelques bibliothèques célèbres en Italie.

Lettres sur les Anglais qui ont écrit en français, par M. Sylvain van de Wyer. (Une première lettre fort bien faite et qui fait vivement désirer les autres ; elle concerne Thomas Hules (ou d'Helles), ami de Grimm, auteur de divers écrits fort spirituels, entre autres d'opéras-comiques fort goûtés.)

Remarques (en anglais) sur les préfaces mises en tête des éditions originales des classiques.

Les papiers de Connock. (Lettres originales en anglais et en français, assez curieuses, sur les affaires publiques au commencement du dix-huitième siècle.)

Sur la rédaction du discours prononcé par Louis XVI à l'ouverture des états généraux, article d'un véritable intérêt historique et tout à fait neuf ; ce sont les trois brouillons, tous trois autographes, de ce discours ; le

premier est du roi lui-même, et il fut soumis à la reine ; le second est le discours que proposa la reine et que revit M. de Montmorin ; le troisième brouillon est le discours qui fut définitivement adopté.

Lettre du roi Jean de France à son fils Charles ; elle est datée de Windsor, 26 novembre, et probablement de l'année de l'arrivée, en Angleterre, du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers.

Sur l'importance pour l'histoire et l'art des manuscrits à miniature (article en anglais).

Doute historique. (Dans cet article, M. O. Delapierre revient sur l'assertion que Jeanne d'Arc fut soustraite au supplice.)

Lettre de Giacomo Sorunzo (en italien) sur la mort du duc de Guise, 1588.

Sur l'édition originale des *Adages* d'Erasme.

Lettres du cardinal Bembo (en italien) à Lorenzo Loreduno, doge de Venise.

Nous laissons de côté quelques articles qui n'intéressent spécialement que des amateurs anglais, et nous avons suffisamment montré quel intérêt présentent les *Mélanges* en question ; il est à regretter que les bibliophiles auxquels on le doit, et qui vont y joindre un second volume, portent à un point excessif la parcimonie dans le nombre d'exemplaires qu'ils font exécuter. C'est le moyen de conserver à leurs travaux tout l'attrait du mystère, mais ce n'est pas servir la cause des études historiques et littéraires. *

LES VENDANGES OU LE BAILLY D'ASNIERES, comédie en un acte, en vers, de Regnard, publiée complète pour la première fois par L. Lacour. Paris, 1855 ; in-12 : 2 fr.

Depuis que les questions relatives à la propriété littéraire préoccupent si vivement en France la gent lettrée, nous sommes surpris que nul n'ait encore songé à prendre en mains les intérêts de la renommée posthume, à faire examiner jusqu'à quel point on a le droit de publier des œuvres qu'un écrivain ne destinait point à voir le jour, qu'il n'avait point achevées et que peut-être même il aurait détruites s'il s'était imaginé qu'on pût en abuser ainsi. N'est-ce pas nuire à sa réputation que d'exhumer des ébauches imparfaites auxquelles il ne voulait point attacher son nom, et se permettre d'y joindre une suite plus médiocre encore? Si cela ne rentre sans

doute pas dans les délits qualifiés de contrefaçon, il nous semble que c'est une atteinte grave au respect que doit inspirer le talent. Quand, à la mort d'un auteur, ses amis ou ses parents recueillent ses œuvres inédites, il faut dejà beaucoup de tact et de prudence pour remplir convenablement ce pieux devoir. Mais après deux siècles venir remettre en lumière un chiffon de papier sur lequel il avait jeté la première esquisse d'un plan ensuite abandonné . . . on ne saurait en vérité s'y prendre mieux pour faire injure à sa mémoire.

Ce n'est assurément pas dans une pareille intention que M. Lacour a terminé et publié la comédie de Regnard. Les *Vendanges* figuraient déjà depuis fort longtemps dans les œuvres complètes de cet écrivain, et le seul tort de M. Lacour est de ne les y avoir pas laissé reposer en paix. Cédant à la fantaisie d'arranger ce petit acte pour la scène, il l'a terminé par un pastiche que les comédiens français déclarent, nous dit-il, habilement fait. Cependant la représentation promise n'a pas eu lieu ; c'est pourquoi, perdant patience, il publie son travail afin que le public juge et prononce.

Pour notre part nous comprenons parfaitement les scrupules qui peuvent retenir le directeur du théâtre français, et de plus, après avoir lu la pièce, nous les approuvons fort. Le nom de Regnard ne doit pas être compromis dans une pareille tentative. S'il avait jugé sa donnée bonne il ne l'aurait pas abandonnée, et le parti qu'en a tiré son continuateur est trop faible pour offrir aucune chance de succès. C'est une bluette en vers, d'assez mauvais goût, très-pauvrement rimée, et dans laquelle on ne retrouve pas trace de la verve qui distingue l'auteur du *Légataire*. M. Lacour a mal choisi son modèle de pastiche. Quand on veut imiter, il faut prendre pour but les chefs-d'œuvre d'un auteur et non ses essais avortés.

L'ESPRIT DES AUTRES, recueilli et raconté par Edouard Fournier. Paris, 1855; in-18.

M. Fournier est un érudit qui porte sur des points curieux de l'histoire littéraire ou de la connaissance des anciens usages de patientes et sagaces investigations. Dans un joli volume dont nous venons de donner le titre, il s'occupe à retrouver à leur véritable source ces adages que tout le monde cite, ces vers devenus proverbes dont on ne connaît pas le père ou qu'on cherche parfois ailleurs qu'à leur origine. Citons quelques exemples pris au hasard :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Vous seriez tenté de croire que c'est un vers et vous l'attribuez à Voltaire. C'est une leçon de prose dans la préface de l'*Enfant prodigue*. Un autre trait qu'on répète souvent :

Et voilà justement comme on écrit l'histoire,

est aussi de Voltaire, mais il est enfoui dans la mauvaise comédie de *Charlot*.

Mentionnons deux hémistiches bien connus : *Cedunt arma togae*, que vous chercherez vainement dans tous les poëtes latins ; il est dans un prosateur, au beau milieu d'une page du *de Officiis* (l. I. ch. 22) de Cicéron qui l'a fait par distraction. On redit sans cesse, sur la foi de Beaumarchais : *Audaces fortuna juvat ;* mais on défigure la pensée de Virgile qui savait peut-être un peu mieux le latin que l'auteur du *mariage de Figaro* et qui a écrit : *Audentes fortuna juvat* (*Æneid.* l. X, v. 284).

M. Fournier consacre des pages piquantes aux vers qui se sont faits tout seuls ; il n'omet pas les vers *solitaires* (comme disait Rivarol), vers qu'on cite souvent, mais sans jamais songer à l'auteur qui les a faits. Lemierre et Saurin, par exemple, ont fait quelques vers excellents, mais en si petit nombre qu'on n'a jamais eu l'idée de leur en faire honneur.

Parfois on attribue bien à un poëte un vers qui est de lui, mais on se trompe sur l'endroit qu'il occupe dans ses œuvres. Qui ne croirait que c'est dans une des tragédies de Corneille qu'il faut s'adresser pour cette fière déclaration :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Elle se trouve dans une épître que personne ne lit, *l'Excuse à Ariste* ; et, à propos de Corneille, c'est à Thomas et non à son frère aîné qu'il faut faire honneur de ce beau vers qui est oublié dans le *comte d'Essex* :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Sur mille personnes qui ont dans la bouche ce vers devenu proverbe :

Hippocrate dit oui, mais Galien dit non,

en existe-t-il qui sache que c'est Regnard qui l'a placé dans *les Folies amoureuses*.

Le chapitre des emprunts fournit matière à des particularités curieuses ; Beaumarchais, Boufflers et bien d'autres ont pris des vers tout faits dans de vieux auteurs, en ayant soin de ne pas les citer.

La gloire ne peut être, où la vertu n'est pas.

Ce vers, si bien en circulation, se trouve dans les œuvres d'un de nos plus grands poëtes contemporains, et il est sûrement de lui; mais il faut reconnaître qu'il était déjà dans la *Didon* de Lefranc de Pompignan, et mieux encore, à la fin d'un sonnet composé par l'abbé Boyer, auteur de cette *Judith* dont Racine se moqua si fort, sonnet qui est tout comme s'il n'était pas pour le public et qui se termine ainsi :

Mais il n'est pas de gloire, où la vertu n'est pas.

On écrirait sans peine un long chapitre sur ces imitations fortuites ou rencontres poétiques (nous évitons de nous servir du vilain mot de plagiat). Une tragédie faite par un épicier nommé Baudrier, jouée sur un théâtre de la banlieue de Paris, renfermait, on ne sait comment, un vers bien tourné :

Un frère est un ami donné par la nature.

Legouvé s'en empara et le mit, sans rien y changer, dans sa *Mort d'Abel* représentée en 1792, et cette tragédie ne manquait pas d'un certain à-propos à une époque où la devise *Fraternité ou la mort* s'étalait officiellement sur tous les édifices publics.

Delille, embarrassé pour rendre un beau vers de l'Enéide, écrivait tout simplement :

Malheureux, j'appris à plaindre le malheur,

vers qui se trouve textuellement dans Gilbert; lisez son héroïde de Didon à Enée; vous verrez qu'il est le 144e.

Un autre point de vue est celui des très-bons vers qui se rencontrent dans des auteurs oubliés et que des écrivains plus modernes y ont laissés. C'est ainsi qu'un rimeur, contemporain de Louis XIII, et qui n'est pas sans mérite, Du Lorens, dit (satire I), en parlant d'un faux dévot :

Gardez-vous bien de lui les jours qu'il communie,

vers que Molière a oublié dans *Tartuffe*. Notons en passant que le grand comique a fait des emprunts fort caractérisés à la *Comédie des proverbes* d'Adrien de Monluq, imprimée pour la première fois en 1633.

Parfois on cite un vers, mais en le modifiant; rien n'est plus ordinaire que d'entendre alléguer comme étant de Boileau :

Soyez plutôt maçon si c'est votre métier.

ou bien :

Le Français né malin, créa le Vaudeville.

De fait, le législateur du Parnasse écrivit, dans le premier vers :

Votre talent, et dans l'autre : *forma le Vaudeville,*

Ces indications rapides, réunies de çà et de là, donneront une idée du genre des recherches de M. Fournier. Son petit livre est à la fois amusant et instructif, et il n'en paraît pas beaucoup qui réunissent ces deux qualités. *

VOYAGES ET HISTOIRE.

HISTOIRE DE FRANCE AU SEIZIÈME SIÈCLE. Réforme, par J. Michelet. Paris, 1855; 1 vol. in-8°: 5 fr. 50 c.

M. Michelet aborde la réforme avec un vif enthousiasme. Il l'accepte franchement comme le véritable essor de la liberté, comme la source féconde de tout progrès réel dans les idées et dans les mœurs de la société moderne. Ce n'est pas, ainsi qu'on pouvait le craindre, au seul point de vue révolutionnaire qu'il l'admire; les paroles suivantes, extraites de sa préface, suffiront pour dissiper toute espèce de défiance à cet égard : « La renaissance, trahie par le hasard des mobilités de la France, qui tourne au vent des volontés légères, des caprices d'un malade, périrait à coup sûr, et le monde tomberait au grand filet des pêcheurs d'hommes, sans cette contraction suprême de la réforme sur le roc de Genève par l'âpre génie de Calvin. »

Nous voilà, dès le début, bien loin des ménagements et des réticences que la plupart des écrivains catholiques, même les plus larges, emploient lorsqu'ils parlent de la réforme. M. Michelet exalte Luther et comprend Calvin. L'un et l'autre sont, à ses yeux, des bienfaiteurs de l'humanité, dignes surtout de respect pour avoir fondé des écoles et consolidé la famille. C'est le côté moral de leur œuvre qui le frappe vivement, et la puissante énergie qu'ils ont déployée lui paraît admirable dans tous ses résultats.

L'indépendance dont M. Michelet fait preuve ici ne surprendra personne, quoique peut-être on n'attendît pas de sa part un éloge aussi pompeux de la réforme et de ses doctrines. A cet égard, il s'est opéré chez lui une transformation remarquable; l'étude des sources a modifié profondément sa manière de voir. Mais nous regrettons qu'elle n'ait pas modifié de même sa manière d'écrire. Ce style heurté, qui procède par bonds impétueux, tantôt dithyrambique, tantôt familier ou trivial, courant sans cesse après l'imprévu, visant à l'effet par la réunion de mots et d'idées fort surpris de se trouver ensemble, ne convient absolument pas à l'histoire. On

y rencontre de temps en temps des traits pleins de vigueur et d'originalité, mais le récit manque de suite. L'auteur semble supposer toujours chez ses lecteurs la connaissance des principaux faits historiques; aussi se borne-t-il à les indiquer en passant, tandis qu'il s'arrête volontiers sur des détails bizarres, d'une importance tout à fait secondaire. C'est un historien fantaisiste qui tient surtout à présenter des aspects nouveaux, des esquisses hardies, des jugements bien empreints du cachet de son individualité. Mais il fait preuve d'une haute intelligence dans l'appréciation des résultats de la réforme, en insistant avec force sur l'essor intellectuel et moral qu'elle a produit. A cet égard, son livre est certainement très-remarquable et nous semble tout à fait propre à combattre les préjugés fâcheux répandus dans le public par l'ignorance et l'esprit de parti.

L'AMOUR DANS LE MARIAGE, étude historique, par M. Guizot. Paris, 1855; in-12: 1 fr.

Au point de vue de la plupart des romanciers français ce titre offre quelque chose d'éminemment paradoxal. L'amour dans le mariage est ce qu'ils comprennent le moins; ils sont plutôt disposés à le chercher en dehors et représentent volontiers le mariage comme le tombeau de l'amour. C'est à ce penchant que doit être en grande partie attribué la tendance malsaine de leurs ouvrages. A les lire, on croirait la société française atteinte d'une corruption générale, et tout à fait étrangère aux joies ainsi qu'aux devoirs de la famille. Dieu merci, cela n'est pas; la réalité vaut beaucoup mieux que les romans. Les tableaux que renferment ceux-ci n'existent guère que dans l'imagination des auteurs, ou bien sont l'image d'un monde exceptionnel dont les mœurs ne sont heureusement pas celles de la nation. Si l'on voulait bien observer avant d'écrire, et qu'au lieu d'employer leur talent à faire une analyse subtile et purement théorique du jeu des passions, les écrivains se donnassent la peine d'étudier les faits, nous aurions sans doute des résultats très-différents. Les modestes vertus, les beautés morales qui germent et se développent sous l'abri du foyer domestique seraient mises en relief et feraient pâlir le faux éclat de ces peintures de fantaisie dans lesquelles la vérité se trouve complétement sacrifiée à l'effet.

Le court fragment que publie M. Guizot prouve combien serait féconde cette veine encore inexploitée. C'est l'histoire d'Angleterre qui le lui

fournit, mais partout on rencontrerait de pareils exemples sans qu'il fût même besoin de chercher ailleurs que dans le cours ordinaire de la vie la plus obscure. Le dévouement d'une femme qui aime son époux n'est le privilége ni d'un pays ni d'une catégorie sociale. D'ailleurs, si M. Guizot a choisi dans les plus hautes classes, c'est que ce sont celles dont l'histoire conserve le mieux les souvenirs, et l'épisode qui'l raconte est bien propre à frapper les esprits par le contraste qu'il forme à côté du triste spectacle qu'offrait la société anglaise sous Charles II. Lord Russell, accusé de haute trahison, trouva dans sa femme un défenseur plein de zèle, qui l'aurait sauvé, si l'arrêt fatal n'eût pas été dicté d'avance aux juges, et dont la pieuse tendresse adoucit et sanctifia ses derniers moments. Soutenue par la religion dans cette épreuve cruelle, lady Russell s'imposa la tâche de faire réhabiliter la mémoire de son mari. Après cinq années d'angoisses et de tourments, l'avénement de Guillaume lui fit obtenir enfin un bill qui déclarait abolie la condamnation de lord Russell, en la qualifiant de meurtre. Le récit de M. Guizot, écrit avec une noble simplicité, renferme des détails charmants. Il intéresse, touche et captive mieux que ne pourrait le faire une œuvre de pure imagination, et l'on y trouve de plus cet attrait que la vérité seul possède.

RAMUS (Pierre de la Ramée), SA VIE, SES ÉCRITS ET SES OPINIONS, par Ch. Waddington. Paris, 1855. 1 vol. in-8°: 6 fr. — LA VIE ET LES TRAVAUX DE JEAN STURM, premier recteur du Gymnase et de l'Académie de Strasbourg, par Ch. Schmidt. Paris, 1855; 1 vol. in-8°: 5 fr.

Le seizième siècle est aujourd'hui l'objet d'études sérieuses. On sent la nécessité de faire rentrer l'esprit humain dans la voie du véritable progrès, et, pour cela, de répandre une vive lumière sur l'époque de la renaissance et de la réforme. Les révolutions modernes ayant fait dévier l'essor de la pensée, il importe de remonter à sa source, afin de mettre en évidence, aux yeux de tous, le but et la portée du mouvement si remarquable qui rompit la chaîne de l'esclavage intellectuel. Rien ne saurait être plus propre, en effet, à retremper les âmes, à ranimer les courages, que le spectacle des efforts de tant d'hommes éminents qui se dévouèrent à la cause de la liberté. Chez eux, point de mobiles intéressés, point de vues ambitieuses; l'amour de la science et des convictions profondes, voilà tout le secret de leur force. Ils luttent avec ardeur, ils souffrent avec patience;

les obstacles ni les persécutions ne peuvent les rebuter : au contraire, ce sont des stimulants qui excitent et redoublent leur énergie. Hommes de plume et d'action tout à la fois, ils quittent, quand il le faut, leur cabinet de travail pour se jeter au milieu de la mêlée avec une résolution inébranlable, et savent affronter la mort aussi bien que les tortures, qui les trouvent toujours calmes, fermes et dignes. Leur zèle est d'autant plus admirable qu'ils n'avaient aucun espoir d'en recueillir les fruits ; deux siècles d'oppression devaient encore s'écouler avant que la postérité songeât même à tirer d'un injuste oubli les noms de ces illustres martyrs.

Ramus fut du nombre de ceux qui scellèrent de leur sang la foi réformée, quoique la nature de ses travaux le range plutôt parmi les philosophes que parmi les théologiens. Il descendait d'une famille noble, originaire de Liége. Après la prise et le sac de cette ville par Charles le Téméraire, en 1468, l'aïeul de Ramus se réfugia en Picardie, où il fut réduit par la misère à se faire charbonnier. Son fils, Jacques de la Ramée, fut laboureur, et épousa une femme aussi pauvre que lui, nommée Jeanne Charpentier. C'est de ce mariage que naquit Pierre de la Ramée, qui, doué d'une intelligence précoce et d'un caractère très-persévérant, réussit, non sans peine, à se procurer les ressources nécessaires pour faire ses études. Ce fut comme domestique au service d'un étudiant, qu'il suivit les cours de l'Académie de Paris. Mais bientôt ses facultés distinguées attirèrent sur lui l'attention. Dès son examen de maître ès arts il déploya l'indépendance d'un esprit hardi, en choisissant pour sujet de sa thèse cette proposition paradoxale : Que tout ce qu'avait dit Aristote n'était que fausseté. Une pareille audace causa bien quelque scandale ; mais le jeune candidat soutint la discussion avec tant de supériorité, que ses juges ne purent lui refuser son grade. Après avoir enseigné quelque temps au collége du Mans, il s'associa avec deux autres professeurs, Omer Talon et Barthélemy Alexandre, pour donner des cours au petit collége de l'Ave-Maria. La réputation de Ramus, comme orateur, fut établie dès le premier jour ; aussi les auditeurs venaient-ils en foule. Ce succès l'enhardit à publier deux écrits traitant de la logique ou dialectique, dans lesquels il critiquait sévèrement Aristote et ses disciples. C'était fournir des armes à la jalousie de ses concurrents. Les péripatéticiens furieux soulevèrent contre lui un violent orage, et firent condamner ses livres par une sentence royale du 21 mars 1543. L'Académie de Paris estimait ce crime digne des galères ; mais François Ier jugea qu'interdire à son auteur l'enseignement de la philosophie, était une punition suffisante. Ramus continua cependant de pro-

fesser au collége de l'Ave-Maria sur d'autres sujets; puis, quatre années plus tard, Henri II lui rendit le droit d'enseigner la philosophie. Il fut même nommé au collége de France en 1551, et jouit à la cour d'une faveur assez marquée. Mais sa destinée ne devait pas être paisible. Bientôt, ayant embrassé la réforme, il fut en butte à de nouvelles attaques de la part de ses ennemis, au nombre desquels Jacques Charpentier se distinguait surtout par sa violence. Ramus se vit obligé de fuir; il se rendit en Allemagne et en Suisse, séjourna quelque temps à Genève, et ne revint en France qu'en 1570, lorsqu'il crut la paix solidement rétablie. Pendant son absence, l'université avait disposé de sa chaire; en sorte qu'il dut renoncer tout à fait à l'enseignement, et s'estimer fort heureux d'obtenir du roi une pension de retraite. Il se livra dès lors entièrement à ses savants travaux, et pouvait se croire à l'abri de tout péril, lorsqu'eut lieu la St.-Barthélemy. Mais la haine de Charpentier n'était pas assouvie. « Le troisième jour du massacre, lorsque déjà la fureur populaire était calmée, des assassins à gages, conduits par deux hommes, dont l'un était tailleur, et l'autre sergent, forcèrent l'entrée du collége de Presles, et se mirent à fouiller la maison; Ramus, comprenant que c'était à lui que s'adressaient leurs menaces, s'était retiré dans son petit cabinet de travail, au cinquième étage, et là il attendait, dans le recueillement et la prière, lorsque la bande homicide, sur quelques indications qui lui sont données, découvre sa retraite, enfonce la porte, et se précipite dans la chambre. Ramus était à genoux, les mains jointes, et les yeux tournés vers le ciel. Il se relève; il veut parler à ces furieux qu'un respect involontaire retient encore; mais il s'aperçoit bientôt qu'il n'en doit attendre ni pitié, ni merci, et profitant des derniers moments qui lui sont laissés, il recommande son âme à Dieu et s'écrie : « O mon Dieu! j'ai péché contre toi; j'ai fait le mal en ta présence; tes jugements sont justice et vérité; aie pitié de moi et pardonne à ces malheureux qui ne savent ce qu'ils font! » Il n'en peut dire davantage, tant est grande l'impatience des meurtriers. L'un des chefs de la bande, proférant d'affreux blasphèmes, lui décharge sur la tête une arme à feu, dont les deux balles vont se loger dans la muraille, tandis que l'autre, qui est placé en face de Ramus, lui passe son épée au travers du corps. Le sang jaillit en abondance de ces horribles blessures, qui pourtant ne l'ont pas achevé. Les assassins ont recours à un autre genre de supplice : ils le précipitent par la fenêtre, d'une hauteur de plus de cent marches. Le corps, dans sa chute, rencontre un toit qu'il défonce en partie, et tombe tout palpitant dans la cour du collége. Le

sang et les entrailles se sont répandus, et pourtant Ramus respire encore ! On l'accable d'outrages ; puis, l'ayant attaché par les pieds avec une corde, on le traîne par les rues de la ville jusqu'à la Seine. Là, dit-on, un chirurgien lui coupa la tête, et le corps fut jeté dans le fleuve. »

Jean Sturm, qui se rangeait parmi les disciples de Ramus, et qui prit au mouvement de la réforme une part plus active encore, eut une vie beaucoup moins tourmentée. Fixé à Strasbourg, où son profond savoir et son caractère honorable le firent nommer recteur du gymnase qui venait d'être fondé, il ne subit point les épreuves de la persécution d'une manière aussi terrible. Sa carrière offre un tableau plus calme et plus reposant. Comme dans celle de Ramus, l'érudition et l'enseignement y tiennent la principale place ; mais il s'y joint un esprit organisateur, sage, habile, prudent, qui sert les intérêts du protestantisme mieux que ne pourrait le faire la polémique passionnée. Sturm fut l'âme des établissements d'instruction publique que Strasbourg possède encore. C'est à ses efforts qu'ils doivent leur existence, et son nom doit être inscrit en tête des glorieux souvenirs qui s'y rattachent. Outre cela, Sturm rendit d'éminents services à la France protestante et à l'Allemagne. « Il a été à la fois humaniste, pédagogue, diplomate, théologien ; il a organisé des écoles, et figuré avec honneur dans des négociations difficiles ; il a soutenu des controverses religieuses avec des catholiques et avec des protestants ; il a écrit des ouvrages de pédagogie, des livres de classe, des commentaires sur des orateurs et des rhéteurs de l'antiquité, des pamphlets sur des questions de dogme, des traités sur la guerre des Turcs. A ces titres divers, il mérite d'inspirer de l'intérêt à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du seizième siècle. »

LETTRES DU MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD. Paris, 1855 ; 2 vol. in-8° : 12 fr.

Ces lettres sont la meilleure histoire que nous ayons de la guerre d'Afrique, histoire d'autant plus vraie qu'elle est écrite à un point de vue moins général, qu'elle n'embrasse que rarement l'ensemble des opérations, et qu'elle est le récit d'un homme qui ne raconte que ce dont il peut dire, « *Et quorum pars magna fui.* » De grands coups de sabres, de bons coups de fusils, de hardis coups de filets, peu de grandes combinaisons, peu d'opérations compassées, voilà la guerre d'Afrique. A cette guerre-là, il faut un historien qui l'ait faite, qui la comprenne et qui

l'aime ; au lieu d'une histoire lourde et prétentieuse avec un chapitre sur les causes, un chapitre sur les plans qu'on aurait pu concevoir, un chapitre sur la stratégie; une histoire bien française, vive, alerte, détaillée, facile à lire comme elle a été écrite sans apprêt. Voilà pourquoi ces lettres du maréchal de Saint-Arnaud ont un intérêt historique si réel ; on y sent l'impression spontanée, immédiate de l'événement ; les préoccupations, les joies du moment ; pas de phrase peignée, pas cette tenue réglementaire de l'officier d'armes savantes ; mais un style nerveux, prompt, un style à la baïonnette, le gai clairon du chasseur ou du zouave. Combien de ces lettres, que nous lisons tranquillement aujourd'hui, ont été écrites sur le petit lit fiévreux de l'ambulance, sur la terre gercée par le froid, ou toute chaude de sang, aux lueurs jaunâtres du bivouac sur la neige ! On quitte l'hôpital avant que la fièvre vous ait quitté, on secoue la rosée ou le givre, et l'on s'en va exécuter la razzia impitoyable, indispensable, travailler à la colonisation lente et laborieuse, vivre dans la périlleuse solitude du blockhaus ; puis surviennent les exploits, les prouesses isolées, de bataillon, de compagnie, de soldat ; aussi les grands faits d'armes, Constantine, la Kabylie, un écho du canon d'Isly arrive jusqu'à nous ; mais voici les hommes, ces grands hommes que, dans ces lettres, nous coudoyons, à chaque pas, le vétéran d'abord, le maréchal Bugeaud, le bon sens mûri et le courage toujours vert ; à côté de lui, les lieutenants de sa gloire africaine, Bedeau, Cavaignac, Changarnier, Lamoricière ; et encore ceux de la seconde génération, les Bourbaki, les Canrobert, les Bosquet, et tant d'autres qui, à cette petite guerre d'Algérie, se sont formés pour de si grandes choses.

Petite guerre, ai-je dit, terme technique, guerre de petits corps d'armée, de marches rapides, de surprises, de grands résultats avec de petits moyens, de coups importants frappés avec des troupes peu nombreuses ; cette guerre-là forme vite les officiers ; la part est laissée très-grande à leur initiative ; c'est à cette guerre que le capitaine apprend le mieux à devenir général, qu'il prend l'habitude et le goût de la responsabilité ; il ne suffit plus qu'il soit brave, il faut qu'il soit actif, entreprenant, heureux. Rude école que l'Algérie, mais bonne école. Aujourd'hui que la France se trouve en face d'un ennemi digne d'elle, elle a sorti de cette vieille terre africaine des légions aguerries, vaillantes, rieuses du péril, tenaces comme les aigles de la vieille garde et alertes ; c'est toujours l'alouette gauloise.

Le lieutenant de Saint-Arnaud mit le pied sur le sol de l'Afrique en

1836; le général de Saint-Arnaud quitta Alger en 1851. Quinze années de combats, de fatigues, de maladies, mais quinze glorieuses années; plus de campagnes que de grades, plus de batailles que de décorations; et comme elles sont vivantes, comme elles sont naturelles, ces lettres qu'il écrit à son frère! Comme elles nous font toucher au doigt les immenses difficultés que l'on eut à surmonter pour arriver à soumettre ces populations belliqueuses, non moins sournoises que belliqueuses, et qui se faisaient une gloire égale de tromper un ennemi ou de lui couper la tête; l'insurrection est là qui gronde sourdement et sans cesse, toujours prête à mordre. C'est le maréchal Bugeaud qui a tué cette hydre, c'est à lui que la civilisation est redevable d'un riche territoire arraché à la barbarie, d'un magnifique grenier rendu à l'Europe.

Je ne parlerai pas davantage de l'intérêt africain de ces lettres; je renverrai volontiers là-dessus le lecteur aux spirituels articles de M. Cuvillier-Fleury, si je ne préférais les renvoyer à l'ouvrage même. Au reste, si l'on ouvre ces deux volumes avec l'espérance d'y trouver, sur les grands événements contemporains politiques ou militaires, des révélations, disons le mot, des indiscrétions, la curiosité ne sera que très-médiocrement satisfaite. Quelques lignes brèves, datées du 2 décembre 1851, à quatre heures du matin, et adressées à sa mère, voilà à peu près la part que le maréchal de Saint-Arnaud fait au récit du coup d'Etat. Quant à la guerre d'Orient, les lettres que le maréchal écrivait à sa femme et à son frère, de Gallipoli, de Varna, de Crimée, ne nous apprennent rien de bien nouveau sur les débuts et sur les origines de cette lutte terrible, qui se poursuit avec tant de persévérance unie à un si grand courage.

Ce que j'aime dans le maréchal de Saint-Arnaud, c'est qu'il est bien le véritable «*homme de guerre*;» je ne parle pas ici de ses qualités militaires, de son coup d'œil prompt, de sa bravoure plus prompte encore, mais de son caractère; il n'est pas de ces officiers frondeurs, fanfarons de désillusionnement, qui se disent blasés sur leur métier, pour qui la gloire n'a pas d'attraits, le succès pas d'émotions. Saint-Arnaud est un vrai soldat: lieutenant ou maréchal de France, c'est toujours cette même juvénile ardeur, ce même cri de triomphe, cette même exhubérance de satisfaction que lui inspirent un degré de plus dans son avancement, une étoile de plus sur sa poitrine: il aime la guerre, il aime l'uniforme, il aime le succès. L'ironie constante est presque toujours l'indice d'un petit esprit, d'une intelligence incomplète; sur les champs de bataille elle est méprisable, elle

est la révélation d'une âme sans grandeur et sans poésie. Il y a quelque chose qui touche, il y a quelque chose qui charme dans cette joie expansive du capitaine Saint-Arnaud annonçant en toute hâte et avec bonheur à son frère qu'il est nommé lieutenant-colonel : « Frère, réjouis-toi. »

Et il devait se réjouir ce frère, car il était aimé. Voyez plutôt : Saint-Arnaud rétablit un peu d'ordre dans sa compagnie foudroyée par l'assaut de Constantine, ou bien encore il est accablé par les soucis d'un gouvernement difficile ; plus loin il est en plein désert, il conduit la petite colonne, il faut veiller aux convois, il faut secourir les blessés, les Kabyles sont là tout près, on marche d'escarmouche en escarmouche ; tout à coup survient la maladie, le choléra, la fièvre — voilà la vie de l'officier d'Afrique, toujours l'esprit tendu, toujours le corps fatigué ; et cependant ni les combats, ni les souffrances physiques, ni les lassitudes morales, ni les insouciants oublis d'une longue chance, n'empêchent le lieutenant, le colonel, le maréchal de Saint-Arnaud d'écrire à son frère, de lui écrire souvent, de lui écrire longuement quand il peut, agréablement toujours, de lui écrire toutes ces lettres qui, avec la bataille de l'Alma, le feront vivre dans la mémoire et dans le cœur des hommes.

On se rappelle les mots de cette belle proclamation :

« Vaincu par une cruelle maladie avec laquelle il a lutté vainement, votre général envisage avec une profonde douleur, mais il saura accomplir l'impérieux devoir que les circonstances lui imposent, celui de résigner le commandement dont une santé à jamais détruite ne lui permet plus de supporter le poids.

« Soldats, vous me plaindrez, car le malheur qui me frappe est immense. »

On la trouvera, cette proclamation, dans les lettres du maréchal ; on y trouvera aussi cet excellent discours qu'il prononça devant la statue du maréchal Ney ; malheureusement on n'y trouvera pas celui que M. Dupin prononça à cette même occasion et qui ferait si bien ressortir le tact, l'esprit, le bon goût et le mâle bon sens du maréchal par le merveilleux contraste que présente le ton aigre, haineux, sans dignité aucune du Bourgeois de la Nièvre.

En lisant les dernières lettres écrites par Saint-Arnaud, celles datées de Varna ou de Crimée, on est frappé de l'intensité des souffrances qu'a endurées ce pauvre corps ; c'est un utile spectacle aux hommes, c'est un bel exemple que cette puissance de l'âme sur la matière.

Parmi les villes de France il en est une sans doute qui s'en va élever une statue au maréchal Saint-Arnaud ; il en est peut-être plusieurs. Au-

jourd'hui la postérité commence vite. Je voudrais que l'artiste chargé de ce monument s'en allât à Rome; il monterait au Capitole : là, dans une salle célèbre il trouverait ce marbre transmis à l'admiration des siècles, sous le nom mensonger du «gladiateur mourant» et qui en réalité représente un chef gaulois. Le sculpteur aiguiserait ses ciseaux, se mettrait à l'œuvre et copierait fidèlement cette immortelle image de l'esprit brisé, mais non vaincu par la souffrance ; puis sur le socle on inscrirait en lettres de bronze le mot « ALMA. »

COUP D'ŒIL sur le mouvement européen de 1790 à 1814 justifiant l'invasion d'Espagne de 1808, ou Notice sur le marquis de Spoleta, conseiller d'Etat du roi d'Espagne Joseph Napoléon, par Mme H.-G. Du Fay. Paris, L. Jannet ; 1 vol. in-8o

Dans la personne du marquis de Spoleta nous retrouvons ici M. le colonel Amoros, bien connu par ses efforts pour introduire la gymnastique en France, ainsi que par le bel établissement fondé à Paris sous sa direction. Descendant d'une noble famille espagnole, il entra de bonne heure au service, et les circonstances l'ayant mis en rapport avec le Prince de la Paix, il suivit jusqu'au bout sa destinée. Lorsque le roi Joseph monta sur le trône d'Espagne, Amoros, qui n'avait pas de préventions injustes contre les Français, crut servir sa patrie en acceptant des fonctions sous ce nouveau régime. Les événements de 1813 le forcèrent de se réfugier en France, où, déposant son titre de marquis, il dirigea dès lors toute son activité vers le perfectionnement de l'éducation physique. Cette carrière assez étrange paraît bien faite pour éveiller l'intérêt; elle offre un curieux exemple des vicissitudes à travers lesquelles tant d'hommes de notre époque ont dû passer. Malheureusement dans la notice de Mme Du Fay les détails manquent; les diverses phases de la vie du colonel Amoros y sont indiquées de la manière la plus brève, et l'auteur laisse tout à fait de côté la biographie pour se lancer dans de hautes considérations sur la politique générale. L'objet principal de son livre est d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble du mouvement européen de 1790 à 1814, et d'éclairer d'une lumière nouvelle certains points encore obscurs ou douteux. Il en résulte que le marquis de Spoleta figure à peine dans cinq ou six passages, et que tout le reste se compose de digressions plus ou moins étrangères à sa personne. On ne saisit pas bien la portée du rôle qu'il a joué; Mme Du Fay semble supposer le lecteur

amplement instruit à cet égard, comme s'il s'agissait d'un personnage historique. Or, c'est précisément omettre ce qui pouvait avoir le plus d'attrait. Il importe assez peu de discuter aujourd'hui l'invasion d'Espagne de 1808, sur laquelle d'ailleurs les mémoires et correspondances du roi Joseph ont fourni tous les documents désirables, tandis qu'on serait curieux de connaître les péripéties qui ont métamorphosé le marquis ministre d'Etat en colonel gymnasticien. Une existence aventureuse, surtout lorsqu'elle est honorable, intéresse le public bien plus que des vues rétrospectives sur tel ou tel fait controversé par les historiens. Du reste, Mme Du Fay défend avec vivacité le point de vue napoléonien, et son travail renferme des aperçus ingénieux qui décèlent une étude approfondie de la période dont elle esquisse rapidement les principaux faits. Elle termine par une critique assez piquante de plusieurs passages des mémoires de George Sand.

EPISODE DE L'HISTOIRE DU HANOVRE, les Kœnigsmark, par H. Blaze de Bury. Paris, 1855; in-12.

Il n'est guère de famille dont l'histoire soit plus curieuse que celle des Kœnigsmark; la fiction la mieux inventée s'efface ici devant la réalité. Cette race énergique fournit d'abord à la guerre de Trente ans de redoutables batailleurs; elle était représentée à la fin du dix-septième siècle par deux frères et deux sœurs que la nature s'était plue à combler de ses dons les plus séduisants, mais qui furent loin de se signaler par la régularité de leur existence. Charles-Jean, l'aîné de la famille, courut le monde se battant partout, enlevant des femmes, multipliant les duels, les coups de tête et pourfendant des musulmans comme le plus intrépide de ces chevaliers dont le moyen âge goûtait si fort les fabuleux exploits. Il se signala si bien sous la bannière de l'Ordre de Malte qu'il fut admis dans cette corporation belliqueuse, quoique protestant, chose dont il n'y avait pas d'exemple, et qui ne se représenta jamais. Après avoir scandalisé de ses prouesses la cour de Charles II, peu difficile en fait de morale, après avoir échappé à toutes sortes de mauvais pas où le précipitait sa brillante ardeur, Charles-Jean fut mourir au siége de Négrepont qu'assiégeaient les Vénitiens. Son frère Philippe fut le favori de l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, il fut aimé de Sophie-Dorothée, l'épouse du prince de Hanovre, qui devint plus tard roi d'Angleterre sous le nom de George Ier, et qui n'était qu'un égoïste débauché et méprisable. Les intrigues de tout

genre se croisaient dans cette petite cour, et le 1er juillet 1694, Kœnigsmark disparut. Il avait été égorgé par des soldats chargés de l'arrêter au moment où il sortait d'un rendez-vous avec Sophie-Dorothée; un véritable guet-apens avait été organisé par les soins d'une rivale de la princesse, et avec le consentement de l'époux offensé qui fit consumer dans la chaux ardente le corps de l'aventureux Philippe, et qui renferma sa femme dans une forteresse dont elle ne sortit de sa vie. Ces événements tragiques, qui occupèrent un instant toute l'Europe, furent longtemps mal connus; des travaux récents, dus à des érudits allemands et suédois, ont dissipé les ténèbres qui avaient couvert cette catastrophe, et replacé les choses dans leur exactitude. M. Blaze de Bury s'est donné beaucoup de peine pour retracer tous ces faits. Il a consulté tout ce qui s'y rapportait; il a soigneusement visité le vieux château où se passa ce drame tragique; on pourrait lui reprocher d'avoir mêlé à des détails historiques des récits romanesques qui déroutent le lecteur sérieux. Une des portions les plus curieuses de ce livre se trouve dans les extraits de la correspondance du comte Philippe et de Sophie-Dorothée. Ces lettres, soustraites au moment de la catastrophe par une personne dévouée à la princesse, sont restées cachées pendant près d'un siècle et demi. Ecrites en français, avec une multitude de fautes excusables en Allemagne, donnant des chiffres au lieu des noms véritables, elles renferment des révélations intéressantes pour l'histoire du temps.

Un appendice, contenant des pièces justificatives, épuise à peu près la matière, et il ne laisse plus rien à apprendre au sujet des Kœnigsmark.

*

La sœur Marie d'Ayreda et Philippe IV, roi d'Espagne, correspondance inédite traduite de l'espagnol d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale, avec une introduction et des développements historiques, par A. Germond de Lavigne. Paris 1855; in-12.

Il faut rendre grâce à M. Germond de Lavigne d'avoir fait connaître cette correspondance remarquable. Cet écrivain judicieux, auquel la littérature espagnole doit déjà beaucoup, a fort bien compris ce qu'offrait d'étrange et de curieux cet échange épistolaire entre un monarque absolu et une humble religieuse. La sœur Marie d'Ayreda est fort connue chez les mystiques; sa piété ardente, son exaltation ascétique la mettent immédiatement après sainte Thérèse; on sait qu'elle écrivit un long ou-

vrage (l'*Histoire de la mère de Dieu*) qui suscita de vives querelles chez les docteurs de la Sorbonne, mais on ignorait que le souverain de l'Espagne et des Indes l'interrogeait sans cesse sur les affaires de ses immenses Etats, aussi bien que sur toutes les questions qui intéressaient le repos de son esprit et le soulagement de son âme. Ce fut en 1643, en se rendant de Madrid à Saragosse, que Philippe IV s'arrêta dans un couvent de religieuses de la petite ville d'Ayreda ; il y vit une nonne dont les vertus faisaient grand bruit et, pendant vingt ans, son occupation favorite fut sa correspondance avec la sœur Marie. L'éditeur apprécie fort bien ces lettres singulières dont à coup sûr il n'existe pas d'autre exemple. Du côté du roi, c'est une causerie de bonhomme, une suite d'épanchements sans larges aperçus, sans hautes considérations, mais qui montre le souverain sans étiquette et écrivant lui-même. Du côté de sœur Marie, c'est l'humilité la plus grande, le plus ardent dévouement pour le trône, des conseils d'une morale élevée, qu'inspirent une grande sagesse et une énergie peu féminine.

Cette correspondance resta secrète ; les lettres du roi écrites à la sœur étaient renvoyées avec les réponses à mi-marges ; à la mort du monarque ses papiers passèrent entre les mains de divers courtisans, et une copie de quarante-deux lettres vint un jour, on ne sait comment, s'égarer dans un volume de la bibliothèque impériale de Paris au milieu de papiers d'un tout autre genre. En les traduisant avec soin, on y joignit des notes historiques. M. Germond de Lavigne a rendu un véritable service aux curieux, et il a fourni quelques matériaux qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire du dix-septième siècle. Il a placé dans un appendice quelques fragments curieux de la *Cité mystique*. La personne qui écrivit ce livre oublié aujourd'hui, et qu'il faut, pour être juste, juger au point de vue de l'Espagne en 1650, n'était pas une femme vulgaire ; elle tint toujours un langage élevé et noble à un roi faible, indolent, indécis, qui ne lui survécut que durant le court espace de quatre mois.

*

ETUDES SUR LA TYPOGRAPHIE GENEVOISE du quinzième au seizième siècles (*sic*) et sur les origines de l'imprimerie en Suisse, par E.-H. Gaullieur, Genève, 1855 ; 1 volume in-8° fig. : 5 fr.

L'imprimerie s'introduisit de bonne heure en Suisse et s'y répandit promptement. Treize années après la publication du psautier donné par

Jean Fust et Pierre Schœffer, en 1457, à Mayence, l'imprimerie était pratiquée à Bâle et à Munster. Le canton de Berne en fut doté vers 1475; Genève en 1478; Promenthoux en 1482, et Lausanne en 1493. Ainsi, dans les dernières années du quinzième siècle, la Suisse possédait déjà de nombreuses imprimeries, dont plusieurs se distinguèrent par la beauté de leurs produits. Contrairement aux autres arts, la typographie atteignit dès ses premiers essais une perfection qui n'a guère été surpassée depuis. Du moins pour la beauté des types, pour la netteté du tirage et l'excellence du papier, les incunables offrent en général une supériorité bien marquée. L'état de conservation dans lequel on les admire encore après trois siècles d'existence témoigne assez des soins apportés à leur fabrication. Malheureusement le but de l'imprimerie, qui est de répandre les livres et de les mettre à la portée du plus grand nombre, ne pouvait être atteint qu'en renonçant à ce luxe, employé d'abord pour rivaliser avec l'élégance des manuscrits. Bientôt l'on voulut faire vite et produire à bon marché; il en résulta presque partout une décadence rapide, et les bonnes traditions de l'art ne furent maintenues que par quelques rares typographes qui réussirent, non sans peine, à les concilier avec les exigences de leur époque.

Les études de M. Gaullieur ont surtout pour objet les travaux des premiers imprimeurs établis en Suisse. Il donne la description des principaux ouvrages sortis de leurs presses, avec des extraits propres à caractériser la nature du contenu de ceux qui présentent quelques singularités; mais il s'étend plus spécialement sur Genève et nous y fait suivre les vicissitudes diverses de l'imprimerie jusqu'au dix-neuvième siècle. Ses recherches dénotent des connaissances bibliographiques très-étendues. On y trouve une foule de détails curieux, de remarques intéressantes, de documents originaux très-précieux pour l'histoire. Peut-être ces matériaux paraîtront-ils un peu trop accumulés pêle-mêle, sans l'ordre et la méthode nécessaires pour en rendre la lecture facile. Mais c'est le défaut inhérent à ce genre de compilations, où des développements même succints entraîneraient beaucoup trop loin. Cependant il est un point sur lequel M. Gaullieur prête à la critique, son travail n'offre pas toute la correction désirable : les fautes d'impression s'y sont glissées jusque dans le titre, et nous lui signalerons (page 124) une citation de différents passages extraits de saint Paul qui sont, par inadvertance, attribués à l'auteur de l'*Instruction des enfants*. Cela vient du reste à l'appui de ce qu'il dit de l'état actuel de l'art typographique à Genève. Si, dans le seizième siècle déjà, la décadence

commençait à se manifester, les règlements de Calvin, dont M. Gaullieur donne le texte, prouvent du moins une grande sollicitude pour l'imprimerie, ainsi qu'une haute intelligence de ses véritables intérêts, tandis que de nos jours elle est complétement abandonnée à elle-même; il n'existe plus d'autres règlements que ceux d'une société formée entre les ouvriers pour empêcher autant que possible la baisse des salaires. Or la liberté absolue ne s'est pas montrée jusqu'ici le moins du monde favorable aux progrès de l'art typographique.

MÉMOIRE SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA MISSION DE KIANG-NAN, par le R. P. Brouillon, de la Compagnie de Jésus, suivi de lettres relatives à l'insurrection. Paris, 1855; 1 vol. in-8°: 5 fr.

Pour le plus grand nombre des lecteurs la seule partie intéressante de ce livre est celle relative à l'insurrection dont la Chine est le théâtre depuis quatre années. Le R. P. Brouillon donne des détails curieux sur l'origine et la marche de cette tentative révolutionnaire, qui semble menacer le céleste empire d'une chute prochaine. Il en apprécie les causes avec un bon sens remarquable, sauf pourtant le coup de patte nécessaire de la part du jésuite contre les protestants et leur zèle biblique. Le grand crime qu'il reproche à ceux-ci est d'avoir fait imprimer et répandre une traduction chinoise de la Bible, ouvrage d'un R. P. jésuite, qu'on gardait soigneusement, comme un objet de pure curiosité sans doute. Mais ce n'est là du reste qu'une des causes secondaires du mouvement qui agite la Chine. Le R. P. Brouillon voit la principale dans l'état de décadence où se trouve l'empire, dont toutes les institutions sont plus ou moins gangrenées. L'élément moral a complétement disparu; la religion est nulle ou ne consiste qu'en de vaines pratiques superstitieuses; les sentiments eux-mêmes ont fait place à certains usages traditionnels qu'on observe uniquement par habitude, et l'on peut dire que la vie chinoise se compose tout entière de formules qui tiennent lieu soit de principes, soit de croyances. C'est un système dont l'organisme primitif présentait certainement des avantages précieux. Il avait pour objet de mettre le pouvoir entre les mains des plus dignes, et des examens de capacité marquaient tous les degrés de la hiérarchie administrative. Mais depuis longtemps la corruption s'est glissée dans cette hiérarchie; elle y a fait de tels progrès qu'on ne peut plus conserver le moindre espoir de la combattre;

l'état social en est profondément atteint, en sorte que sa dissolution semble inévitable et prochaine. Le danger menace d'autant plus que, comme le dit le R. P. Brouillon : « Cette dissolution des choses et des idées a lieu dans un pays livré à toutes les indifférences, qui n'a plus guère que des habitudes et point d'affections, où l'on brûle de l'encens devant des divinités auxquelles on ne croit pas, comme on révère l'empereur par une routine sans conviction. » Aussi les révolutionnaires y rencontrent-ils en général peu d'obstacles, et, s'ils n'ont pas encore réussi à renverser la dynastie tartare, cela provient peut-être de ce qu'ils n'ont pas eux-mêmes un plan bien arrêté, ni des croyances précises. On est assez mal renseigné sur les actes de leurs chefs, dont les proclamations portent à la fois le cachet d'un vague mysticisme et d'une espèce de réveil national qui se résume tout entier dans la haine de l'oppression étrangère. Sans doute il y a chez eux quelques notions du christianisme, et l'influence des idées européennes n'est pas moins évidente. Mais ils y joignent une barbarie qui ne permet pas d'attendre de leurs efforts des résultats bien satisfaisants. Les lettres des missionnaires fournissent à ce sujet maintes données intéressantes. Ils ont visité des villes au pouvoir des insurgés, et recueilli beaucoup de renseignements sur leur organisation, soit civile, soit religieuse. On sera frappé de la tendance socialiste qui distingue ce régime et qui ne permet guère de croire son triomphe possible. Le R.P. Brouillon en conclut que la population chinoise est incapable de se régénérer par elle-même. La révolution actuelle lui paraît ne devoir conduire qu'à des bouleversements anarchiques. Il estime donc qu'il convient aux nations de l'Europe d'exercer une intervention salutaire au milieu de ce terrible conflit, et insiste avec force sur le rôle que la France peut jouer en imitant l'intelligente activité dont les Anglais lui offrent l'exemple. C'est à ce point de vue qu'il considère l'importance des missions, et tout en dénonçant avec aigreur ce qu'il appelle les intrigues des ministres protestants, le R. P. Brouillon se montre singulièrement versé dans la connaissance des relations diplomatiques, industrielles et commerciales.

LE CARDINAL MAURY, sa vie et ses œuvres, par M. Poujoulat. Paris, 1855 ; 1 vol. in-8° : 7 fr.

On peut dire qu'il y a dans le cardinal Maury deux hommes assez différents : le prédicateur catholique, expert dans l'art oratoire dont il avait fait une étude approfondie, et le député à la constituante, défenseur zélé

de la monarchie, luttant avec courage contre l'invasion des idées républicaines. Le trait d'union qui les réunit en un seul, c'est l'éloquence, qualité que Maury déploya d'abord en chaire, puis d'une manière plus remarquable encore à la tribune. C'est donc comme orateur, et surtout comme orateur politique, qu'il mérite d'être envisagé. Aussi M. Poujoulat donne-t-il des analyses très-étendues de ses principaux discours. Quoique se proposant de mettre plutôt en relief le prêtre parvenu aux plus hautes dignités de l'Eglise, il est bien obligé de reconnaître que l'assemblée constituante fut le véritable théâtre de ses succès. Dans l'éloquence de la chaire, Maury possédait mieux la théorie que la pratique ; il est plus renommé pour son traité sur cette matière que pour ses sermons. Il avait débuté cependant d'une manière assez brillante; mais quand il fut élu député aux états généraux, il abandonna la chaire pour la tribune, et c'est dans cette carrière nouvelle que son talent prit tout son essor. Ayant à cœur la cause royale, il montra bientôt dans la discussion une supériorité de vues et d'intelligence qui en fit l'un des plus redoutables adversaires que la révolution eût à combattre. Doué d'une faculté merveilleuse de saisir avec promptitude toutes les questions, même celles qui lui étaient jusque-là les plus étrangères, il tint tête à Mirabaud, et souvent ce terrible athlète fut dérouté par ses heureuses saillies. Plus d'une fois un bon mot le tira des situations les plus critiques. Ainsi, menacé, à l'issue d'une séance, par un misérable qui brandissait un couperet en s'écriant : « Où est cet abbé Maury? je vais l'envoyer dire la messe aux enfers; » l'abbé s'arrête, et saisissant deux pistolets qu'il portait sur lui : « Tiens, lui dit-il, si tu as du cœur, voilà les burettes pour la servir. » L'esprit et le courage furent les deux qualités qui lui servirent de sauvegarde dans la tempête révolutionnaire. Mais cette existence agitée et mondaine était peu propre à le préparer aux fonctions ecclésiastiques dont il fut ensuite revêtu. Appelé à Rome par le pape Pie VI, il se vit successivement nommé archevêque de Nicée, envoyé en mission à Francfort auprès de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, élevé au cardinalat et nommé évêque de Montefiascone ; enfin chargé par Louis XVIII de représenter ses intérêts à Rome. Tous ces honneurs ne le satisfaisaient guère cependant ; il regrettait Paris et profita de la première circonstance favorable pour adresser ses félicitations à l'empereur que la France, fatiguée de troubles, venait d'acclamer. Cette défection fit grand bruit. Maury désertait la cause royale, et sa conduite parut d'autant plus blâmable qu'on ne pouvait la croire désintéressée, car, à peine rentré en France,

il obtint l'archevêché de Paris. Napoléon, qui ne négligeait jamais de s'attacher des hommes éminents, l'accueillit avec beaucoup de faveur. Mais auprès de ce nouveau maître la position du cardinal devint bientôt assez embarrassante. Son caractère inspirait de la défiance au pape, et ses relations avec Rome le rendaient parfois suspect à l'empereur. Tenant de préférence à satisfaire ce dernier, il mécontenta le pape au point qu'en 1814 il fut révoqué de ses pouvoirs par le chapitre de Saint-Denis, puis suspendu de ses fonctions épiscopales dans le diocèse de Montefiascone. Ses dernières années s'écoulèrent dans la retraite à Rome, où il s'était rendu pour se justifier.

M. Poujoulat se montre biographe indulgent et respectueux. Mais, après avoir lu son livre, on n'en restera pas moins persuadé que l'abbé Maury était plutôt fait pour les luttes parlementaires et les causeries de salon que pour les dignités ecclésiastiques ou les devoirs pastoraux.

MITTHEILUNGEN aus Justus Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie, von Dr. A. Petermann (Communications sur de nouvelles recherches géographiques tirées de l'institut de Justus Perthes). Lief. 2 und 3; Gotha, J. Perthes, 1855; in-4°, cartes.

Ces deux nouvelles livraisons du recueil géographique de M. le Dr. Petermann renferment des travaux fort intéressants. Nous citerons la description du Pandschab ou Pays des cinq fleuves, incorporé dans l'empire indo-britannique en 1849, accompagnée d'une fort belle carte, par H. Berghaus; une notice de H. Rink sur la végétation du Groënland septentrional; les glaciers et champs de neige de la Norwége, par le professeur J.-D. Forbes; un compte rendu des travaux hydrographiques de l'amirauté anglaise pendant l'année 1853, avec deux fort jolies cartes des îles Orkney et Shetland, ainsi que de celle de Tristan da Cunha; et des lettres du Dr. Barth racontant son retour de Timbuktu à Kano; car tandis que le bruit de sa mort parvenait jusqu'en Europe, l'intrépide voyageur continuait à lutter avec une courageuse persévérance contre les obstacles dont sa route est semée. Il paraît que ce faux bruit avait été répandu par le sultan de Bornou, Abd-el-Raman, dans le but de s'emparer des bagages du docteur Barth, et peut-être ensuite de le faire mourir; heureusement une révolution de palais est venue empêcher l'exécution de ce plan perfide. On

peut espérer aujourd'hui que le docteur Barth reverra bientôt l'Europe, et que ses précieuses découvertes ne seront pas perdues pour la science. Leur importance ressort déjà de la carte que M. Petermann nous donne de l'intérieur de l'Afrique méridionale, quoique les informations reçues dans le cours de l'année dernière ne s'y trouvent point encore.

Les *Nouvelles géographiques* présentent une foule de détails curieux, et le bulletin bibliographique fait connaître neuf publications nouvelles dont quatre anglaises, une française, une portugaise et trois allemandes.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ESPRIT MORAL DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, par L.-A. Martin. Bruxelles, Ch. Muquardt, 1855; 1 fort vol. in-12.

Sous ce titre, M. Martin nous donne une espèce de chrestomathie morale des auteurs contemporains. Autour de mots tels que âges, amour, amitié, art, beauté, bonheur, colère, conscience, etc., qui, rangés par ordre alphabétique, lui fournissent ses têtes de chapitres, il groupe les pensées qui l'ont frappé dans ses lectures et les enchaîne d'une manière assez ingénieuse. C'est une mosaïque formée de maintes petites pièces diverses habilement ajustées ensemble. Le choix nous semble fait en général avec tact et goût. Toutes les opinions s'y trouvent représentées, et quoique l'auteur fasse sans doute prédominer la sienne, il expose avec impartialité celles qui lui sont contraires, afin de mettre en regard les différentes tendances qui caractérisent l'esprit du siècle actuel. Romanciers, poëtes, philosophes, publicistes, prédicateurs, historiens, pamphlétaires, apportent tour à tour leur contingent d'idées, dont le contraste produit quelquefois une opposition piquante. Les développements qu'y ajoute M. Martin ne sont pas toujours très-heureux, mais il faut tenir compte de la difficulté d'un semblable travail. Faire entrer dans le même cadre des pensées aussi divergentes que celles de Joseph de Maistre et de P.-L. Courier, de Guizot et d'Armand Carrel, du P. Lacordaire et de Béranger, n'est assurément pas chose aisée. M. Martin échoue quelquefois dans ses efforts pour établir un lien entre elles. Il en résulte un peu de confusion qui, du reste, ne rend que mieux l'image du chaos moral de notre époque. On y trouve le résumé de toutes les théories contemporaines, et si l'auteur n'en tire pas des conclusions bien précises, il fournit du moins les éléments nécessaires à ceux qui voudront essayer de faire mieux. Son

livre renferme d'ailleurs un grand nombre de pensées remarquables extraites des écrivains les plus distingués du dix-neuvième siècle.

SCIENCES ET ARTS.

LE LIVRE DES PEINTRES ET GRAVEURS, par Michel de Marolles, abbé de Villeloin, nouvelle édition, revue par M. George Duplessis. Paris, P. Jannet, 1855; in-12.

Voici encore un volume qu'il faut joindre à la bibliothèque elzévirienne. L'abbé de Marolles est bien connu par son inépuisable fécondité et par les traductions détestables qu'il a données de plusieurs écrivains latins. Il a fait passer en français Virgile, Ovide, Martial et autres poëtes célèbres, leur prêtant des expressions ridicules, les travestissant dans un style grossier et joignant à tout ceci des notes souvent étranges. Aussi est-il, sous ce rapport, tombé dans une réprobation fort méritée.

Ce qui a sauvé l'abbé de Marolles de l'oubli où il avait disparu, c'est son goût pour les arts. On sait qu'il réunit successivement deux collections très-nombreuses et très-riches d'estampes; il vendit la première au roi et il fit imprimer, de l'une et de l'autre, en 1666 et en 1672, deux catalogues que les amateurs recherchent avec raison, et qui sont devenus rares, sans l'être autant toutefois que le *Livre des peintres et des graveurs*, car on ne connaît de celui-ci que trois exemplaires, dont l'un se trouve à Paris à la bibliothèque de l'Arsenal. Ce *livre* est en vers et ces vers sont bien mauvais, mais ils offrent une nomenclature curieuse des artistes français qui ont travaillé depuis l'an 1600, et ils contiennent sur leur compte des détails qu'on ne rencontrerait pas ailleurs; l'abbé de Marolles était l'homme de son temps le mieux versé dans l'histoire des arts, de sorte que, fort peu dignes de louanges sous le rapport de la forme, ses livres méritent d'être conservés et consultés. *

MANUEL ANNUAIRE de l'imprimerie et de la librairie, par F. Grimont, avocat, sous-chef au ministère de l'intérieur. Paris, chez P. Jannet, 1855; 1 vol. in-12 : 4 fr.

Ce livre est très-bien rédigé. La position que l'auteur occupe au bureau de la librairie l'a mis à même de se procurer tous les matériaux nécessaires, et l'on ne peut qu'approuver l'usage qu'il en fait. A la statistique

de l'imprimerie et de la librairie, soit françaises, soit étrangères, qui, jusqu'ici, formait à peu près l'unique objet des manuels de ce genre, il a joint des documents d'un intérêt plus général. Son but est d'offrir autant que possible un exposé clair et précis de tout ce qui concerne la législation de la presse, législation fort compliquée, dont la connaissance est indispensable aux hommes de lettres et aux artistes non moins qu'aux libraires, s'ils veulent jouir en sécurité de leurs droits. L'existence légale de la propriété intellectuelle ne date guère que de 1852, et les dispositions qui la règlent n'ont pas encore été coordonnées d'une manière bien satisfaisante. Elles se trouvent éparses dans de nombreux décrets, règlements ou conventions internationales assez difficiles à consulter, même pour ceux qui en possèdent la collection complète. Chacun des traités successivement conclus avec les divers Etats étrangers renferme quelque clause particulière qui peut avoir, en certain cas, une valeur importante. Il en résulte une complication très-grande, et c'est rendre un précieux service à tous les intéressés que de leur offrir, comme le fait M. Grimont, un fil propre à les guider dans ce dédale. Son livre est divisé en sept parties. La première renferme les dispositions législatives qui, dès le quinzième siècle jusqu'à nos jours, ont régi en France l'imprimerie, la librairie, le colportage et la presse périodique. Dans la seconde, se trouve l'analyse des législations étrangères relatives à la propriété littéraire et artistique, et dans la troisième, nous avons les conventions internationales auxquelles a donné lieu le décret du 28 mars 1852. Viennent ensuite les formalités à remplir pour s'assurer, en France et à l'étranger, l'exercice du droit de propriété artistique, littéraire ou scientifique, puis la liste officielle des imprimeurs et libraires français, celle des principaux libraires étrangers; enfin, le catalogue complet des journaux et recueils périodiques actuellement publiés en France, avec l'indication de leur mode de publicité et des prix d'abonnement pour Paris. Le travail de M. Grimont se recommande par l'exactitude des renseignements, ainsi que par l'intelligence avec laquelle ils ont été choisis. A l'utilité que doit avoir un semblable manuel, il unit le mérite de présenter une foule de données curieuses sur l'histoire de la liberté de la presse.

Dictionnaire théorique et pratique d'agriculture et d'horticulture, rédigé sous la direction de M. le Dr Hœfer. Paris, 1855; 1 vol. in-12.

Ce dictionnaire nous paraît être une bonne compilation, faite avec in-

telligence. M. Hœfer a mis à contribution les meilleurs ouvrages français, allemands ou anglais qui ont paru depuis quelques années, pour en extraire tout ce qui peut servir à faire bien connaître les progrès les plus récents de la science agricole. Au moyen d'une impression très-compacte, il a pu condenser dans un volume portatif la matière de plusieurs in-octavos. Les articles principaux sont suffisamment développés, et les divers procédés de culture exposés d'une manière claire et complète. Les agriculteurs y trouveront une foule de notions précieuses puisées aux sources les plus dignes de confiance. Si cet ouvrage ne peut pas sans doute remplacer tout à fait les traités spéciaux, il en résume du moins le contenu et servira de guide à ceux qui voudront les consulter. L'horticulture n'y tient qu'une place secondaire ; pour ce qui concerne en particulier les fleurs, il laisse beaucoup à désirer, mais il renferme cependant de nombreux détails sur la culture et la taille des arbres fruitiers. Le livre de M. Hœfer convient à toutes les personnes qui s'intéressent aux travaux de la campagne et qui, sans en faire leur profession, désirent se mettre à même de les comprendre, de les suivre et de pouvoir quelquefois y prendre une part active.

De l'homœopathie, et particulièrement de l'action des doses infinitésimales, par le Dr A. Magnan. Paris, J.-B. Baillière, 1855 ; in-8o : 2 fr. 50.

M. le Dr Magnan est un partisan enthousiaste de l'homœopathie. A ses yeux la découverte d'Hahnemann apparaît comme l'une des plus belles conquêtes de l'esprit humain, ou plutôt comme une véritable révélation. Il reproche vivement à l'Académie de médecine le dédain qu'elle a montré jusqu'ici pour ce nouveau système qui devait, prétend-il, mettre fin à toutes les incertitudes de l'art de guérir. Son but, en prenant la plume, est donc d'attirer l'attention de ses confrères sur la doctrine homœopathique des *similia similibus*, et de leur faire bien comprendre surtout l'action des doses infinitésimales. Il expose avec beaucoup de clarté la marche suivie par Hahnemann, montre comment l'idée première de sa théorie fut éveillée en lui par l'étude des effets du quinquina, puis quelles expériences le conduisirent à poser en principe que l'énergie des doses médicinales est en raison inverse de leur quantité. Cette partie de son travail nous semble très-bien faite. Elle sera lue avec intérêt par les gens du monde ainsi que par les médecins. Mais nous ne croyons pas qu'elle opère beaucoup de conversions. Les arguments qu'emploie M. Magnan ne sont pas

nouveaux, et l'on remarquera que sur les points les plus difficiles à expliquer il se retranche derrière les observations du maître. C'est bon, sans doute, pour ceux qui admettent cette autorité, mais pour les autres il faudrait qu'elle fût du moins confirmée par les résultats de la pratique, et malheureusement à cet égard l'homœopathie ne peut pas se dire plus infaillible que l'allopathie. L'une et l'autre comptent des succès et des échecs, car malgré le génie d'Hahnemann la nature présente encore des mystères insondables. Si l'efficacité de l'homœopathie était telle que l'affirment ses partisans, ce ne serait pas le mauvais vouloir des académies qui empêcherait son triomphe. Offrez aux malades une guérison certaine et vous verrez bientôt la foule assiéger votre demeure. Ce que le charlatanisme obtient par ses trompeuses annonces, vous l'obtiendrez bien plus sûrement par des faits réels, évidents, multipliés, qui se chargeront de porter votre renommée au loin. La santé est une marchandise qu'on achète sans regarder au prix, et ceux qui pourraient la vendre ne tarderaient pas à devenir millionnaires en dépit des obstacles suscités par la jalousie ou par la concurrence. Or, depuis une quarantaine d'années, au moins, que l'homœopathie existe à côté de l'ancienne médecine, elle n'a ni détrôné celle-ci, ni produit une diminution sensible dans les tables de mortalité. Sa destinée, comme celle de toutes les doctrines médicales anciennes ou modernes, a passé par diverses phases d'engouement et de prévention. Elle a certainement enrichi la science d'observations utiles, et ses recherches ont fait entrevoir des phénomènes nouveaux dont l'étude peut être féconde. Mais cela ne constitue point un système fondé sur la vérité absolue. Les efforts des homœopathes pour prouver l'action des doses infinitésimales sont demeurés impuissants; ils n'ont pu trouver une explication théorique satisfaisante et se sont bornés à des affirmations qui ne suffisent assurément pas pour faire admettre qu'une substance acquiert d'autant plus d'énergie qu'elle est délayée dans un volume d'eau plus considérable. Quant à l'effet des médicaments sur l'homme sain, lors même qu'il serait un guide certain pour leur emploi thérapeutique, il resterait la difficulté de les connaître d'une manière bien positive, et d'ailleurs la différence des tempéraments n'est-elle pas telle que ce qui convient aux uns peut être poison pour les autres? Evidemment l'homœopathie, quels que soient ses mérites, est exposée, non moins que l'ancienne médecine, à commettre des erreurs funestes.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

SEPTEMBRE 1855.

LITTÉRATURE.

LES CHANTS MODERNES, par Maxime Du Camp. Paris, 1855; 1 vol. in-8° : 5 fr.

Si nous en jugeons d'après la préface, les *Chants modernes* doivent être un événement de la plus haute importance dans la littérature, ouvrir une ère toute nouvelle pour la poésie, rompre d'une manière définitive et sans remise avec le passé, son histoire, sa mythologie, ses Grecs et ses Romains. L'école romantique avait bien enterré déjà tout ceci ; mais il paraît qu'elle ne savait pas s'y prendre convenablement, car à peine entonnait-elle son champ de triomphe sur la tombe des anciens qu'on a pu lui dire :

Les gens que vous tuez se portent à merveille !

Aussi M. Maxime Du Camp juge-t-il nécessaire de les tuer encore une fois, et pour être plus sûr qu'ils n'en reviendront pas, il appelle à son aide tous les engins de la mécanique, toutes les forces de l'industrie moderne. Une machine à vapeur aura facilement raison des foudres de maître Jupin; Apollon et les neuf muses seront lancés à grande vitesse dans un waggon de chemin de fer, et l'on fera du vieil Olympe une magnifique usine peuplée de canuts des deux sexes. Aux sons de la lyre succédera la formidable harmonie des pistons avec accompagnement de sifflets plus ou moins rauques ; à la place du nectar et de l'ambroisie, nous aurons l'huile et le cambouis. Ce sera nauséabond et sale, peut-être, mais le progrès matériel qui fait la gloire de notre siècle n'est pas un muscadin parfumé d'essence ; il ne porte ni gants blancs, ni bottes vernies, et la littérature doit adopter sa livrée si elle veut exercer encore quelque influence en ce bas monde.

Voilà quel est à peu près le sens du manifeste placé en tête du volume que nous annonçons ici. M. Du Camp se pose en rénovateur de la poésie française. Il prétend accomplir une réforme ou plutôt une révolution complète, transformer l'art, le ressusciter sous des formes nouvelles qui puissent lui rendre son empire sur les masses et lui préparer dans l'avenir une brillante destinée.

L'entreprise est hardie et le but louable. Seulement il nous semble que les moyens ne sont pas en rapport avec l'intention. L'auteur se fourvoie dès l'abord dans une route qui ne saurait conduire qu'à la plus triste décadence, en substituant, si je puis m'exprimer de la sorte, la poésie de la matière à celle de l'esprit. Mais ne commet-il pas une erreur fondamentale lorsqu'il attribue le caractère poétique aux objets de l'inspiration au lieu d'en attribuer la meilleure part à l'inspiration elle-même ? La poésie est essentiellement subjective, comme disent les Allemands. C'est dans l'âme du poëte que se trouve son foyer principal, et les objets extérieurs lui deviennent plus ou moins favorables suivant l'intensité de rayonnement dont ils sont susceptibles à son égard. Sans doute l'inspiration peut être provoquée par les grands résultats de l'industrie, comme par les grandes scènes de la nature, mais on ne la crée pas à volonté. La poésie n'est pas nécessairement inhérente à telle ou telle chose, c'est le poëte qui, par sa manière de concevoir et de sentir, la répand sur tous les objets qu'il décrit. Mais il faut lui laisser le libre choix de ses sujets ; prétendre lui interdire la mythologie et l'histoire, le forcer à s'inspirer uniquement des préoccupations de notre époque, de la vapeur, de l'électricité, des chemins de fer, etc., cela me semble beaucoup plus absurde que de chanter encore Vénus, fille de l'onde amère, ou Bacchus, ami de la grappe vermeille.

La théorie de M. Maxime du Camp pèche donc par sa base ; elle repose sur une idée fausse qui tendrait à restreindre le domaine de la poésie et le frapperait bientôt d'une stérilité complète. Ses *Chants de la matière*, nous en offrent du reste une preuve assez évidente. Quand M. Victor Hugo, proclamait du haut de ses préfaces une poétique nouvelle, du moins donnait-il à l'appui des essais empreints d'un talent vigoureux ; au milieu de ses écarts d'imagination et de style brillaient des éclairs de génie. Chez M. Du Camp, rien de pareil, les écarts et les éclairs manquent également. Les chants qu'il attribue aux divers engins ou moteurs de l'industrie moderne ressemblent à de longues énigmes, sans intérêt puisqu'on sait d'avance le mot.

C'est d'abord *la vapeur* :

Je suis jeune et pourtant si belle
Que chacun m'adore à genoux ;
Je n'ai point trouvé de rebelle,
Chacun de ma force est jaloux ;
Car je suis la vapeur immense !
Je tiens l'avenir désormais ;
Avec le siècle je commence
Et je ne finirai jamais !

Puis *la faux :*

Je suis la faux, la faux agile ;
Je me promène par les prés,
Abattant la tête mobile
Des faisceaux d'herbes diaprés ;

Puis *la bobine :*

Près de la rivière à cascade
A laquelle chaque estacade
Sert de tourbillonnants relais ;
Au milieu des vertes prairies,
Parmi les luzernes fleuries,
On a bâti mon grand palais.

Puis *la locomotive* :

Voici le soir de la journée !
Puisque j'ai fini ma tournée
Et que ma tâche est terminée,
Je vais aller jusqu'à demain,
Dans ma large remise en fonte,
Reposer, moi que rien ne dompte,
Mes grands membres de mastodonte,
Mes membres de fer et d'airain.

Assurément la forme est peu variée, et quel que soit le mérite des détails qui suivent, ce n'était pas la peine de faire tant de bruit pour accoucher de cette espèce de nomenclature monotone, froide et sans originalité. M. Du Camp foudroie l'Académie ; il déclare les quarante bons à pendre, au figuré, bien entendu, car il se borne à demander leur suppression ; après avoir épuisé les plus sombres couleurs à peindre la décadence de

la littérature et de l'art, il annonce en termes pompeux une métamorphose qui doit nous apporter l'âge d'or, non pas celui que les poëtes antiques, ces ignorants, plaçaient aux premiers temps de la terre, mais le vrai : « j'en jure par l'éternel progrès, s'écrie-t-il, l'âge d'or est devant nous ! » Et quand enfin se lève la toile derrière laquelle ses lecteurs impatients s'attendent à voir un prodige, il leur offre tout simplement des vers qui, pour la forme comme pour le fond, ressemblent à ceux de la foule des poëtes dont les œuvres ont paru depuis vingt ou trente ans, et même au delà. On y retrouve à la fois le genre didactique et le genre descriptif que l'époque impériale vit fleurir, la méditation mise en vogue par M. de Lamartine, et cette vague religiosité plus ou moins panthéiste dont nous avons déjà les oreilles rebattues. Mais du neuf, de l'original, de l'inattendu, pas la moindre trace. C'est une amère déception que ne compense ni le mérite incontestable de quelques-unes de ses poésies, ni le luxe typographique avec lequel est exécuté ce beau volume.

MADEMOISELLE ROBESPIERRE, par Mme la comtesse Dash. Paris, 1855 : 2 vol. in-12 : 7 fr. — MÉMOIRE D'UN SUICIDÉ, recueillis et publiés par Maxime Du Camp. Paris, 1855; 1 vol. in-18 : 1 fr. 25. — GERMAIN BARBE-BLEUE, par H. de la Madelène. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 1 fr. 25. — LES ESPRITS MALADES, par Aurélien Scholl. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 1 fr. 80.

Le roman n'est pas en voie de prospérité pour le moment en France. Des écrivains qui naguère le cultivaient avec plus ou moins de succès, les uns sont morts et les autres semblent épuisés. La lice est ouverte à de nouveaux jouteurs, mais il s'en présente peu et jusqu'ici nul ne s'est distingué d'une manière remarquable. La médiocrité de leurs essais fait ressortir avec avantage les œuvres que publient encore de temps en temps quelques romanciers qui, sans être du premier ordre, possèdent du moins l'art d'exciter et de soutenir l'intérêt. Ainsi, *Mademoiselle Robespierre*, quoique le choix du sujet ne soit peut-être pas très-heureux, nous semble digne d'être signalée comme supérieure à la plupart des productions de ce genre qui paraissent aujourd'hui. On y trouve de l'observation, de l'étude, et, par conséquent, des tableaux et des caractères qui ne manquent

pas de vérité. Mme Dash écrit d'une manière agréable, sans recherche, ni prétention. Elle a pris pour héroïne la sœur de Robespierre, à laquelle la tradition assigne un cœur noble et dévoué, une âme exaltée, mais parfaitement honnête; puis, autour d'elle viennent se grouper quelques-uns des principaux personnages de l'époque. Le but du roman est surtout de peindre Robespierre dans sa vie privée, et de jeter par là du jour sur les motifs qui déterminèrent les actes de sa carrière politique. Mme Dash n'esquisse pas mal les traits de cette atroce figure qui, sous une certaine apparence de vertu, cachait la plus impitoyable ambition. Elle nous le montre dès sa jeunesse discoureur sentencieux, moraliste austère, prodigue de belles paroles, tandis qu'au fond de son cœur dominent déjà l'envie et la haine. C'est une espèce toute particulière d'hypocrisie qui seule, en effet, peut expliquer le prestige que l'incorruptible dictateur conserva si longtemps. Nous ne savons quelle est l'authenticité des détails que rapporte Mme Dash, mais ils ont le mérite de paraître vraisemblables, et si la parenté qu'elle admet entre Damiens et Robespierre ne repose pas sur des données bien certaines, du moins sait-elle en tirer un bon parti. On ne lui reprochera pas, d'ailleurs, de faire abus des ressources dramatiques, des couleurs sombres et du style déclamatoire; à cet égard elle est, en général, très-sobre et se distingue plutôt par la simplicité du récit. Mais le défaut capital de son ouvrage, c'est le sujet. La famille Robespierre n'offre rien de poétique, ni de romanesque. Elle appartient à l'histoire, où son rôle fut terrible, mais sans grandeur, et ne peut guère fournir à l'imagination d'autre élément que le cauchemar de la guillotine en permanence.

Le *Suicidé*, de M. Maxime Du Camp, ne réveille pas des idées beaucoup plus réjouissantes. En général, ces romans qui commencent par la fin, c'est-à-dire qui débutent par vous apprendre la mort du héros dont on va lire l'histoire, offrent peu d'intérêt. Le dénouement étant connu d'avance, les diverses péripéties du récit perdent leur charme; on y voit trop toutes les ficelles que l'auteur emploie pour faire agir ses personnages qui ne sont plus, dès lors, que des marionnettes; il n'y a rien de spontané, ni d'imprévu, puisque tout doit tendre au but annoncé par l'auteur. Le titre seul des *Mémoires d'un suicidé* nous indique évidemment une de ces existences blasées, auxquelles le suicide apparaît comme un moyen tout naturel d'échapper à l'ennui. C'est un homme égoïste, immoral, sensuel, qui, après avoir bientôt épuisé la coupe des jouissances, est conduit

au suicide par le sentiment de sa complète inutilité. Mais les incidents qui doivent nécessairement amener ce résultat prévu ne peuvent éveiller la sympathie du lecteur, et les longues dissertations philosophiques dont ils sont entremêlés ne le captiveront pas davantage. M. Maxime Du Camp fait de son héros un être qu'on ne saurait ni aimer, ni plaindre, ni, par conséquent, regretter; et, la conclusion étant inscrite en tête du volume, il ne reste pas même l'attrait de la curiosité pour nous le faire parcourir.

Dans *Germain Barbe-bleue*, nous avons l'histoire d'un Lovelace vulgaire, d'un coq de village qui met le comble à sa renommée en séduisant la jolie Mariette, la plus sage de toutes les filles du voisinage. Cette pauvre enfant meurt de désespoir quand elle se voit abandonnée, et Germain, saisi tout à coup de remords un peu tardifs, s'impose la tâche d'aller chercher ses précédentes victimes afin de réparer, autant que possible, les torts dont il se sent coupable. Il en retrouve deux ou trois qu'il épouse successivement. C'est sa pénitence, car les malheureuses qu'il a poussées dans la carrière du vice ne lui apportent en dot que la misère, le désordre et des infirmités auxquelles bientôt elles succombent l'une après l'autre. Germain ruiné, vieux, malade, finit par n'avoir d'autre ressource que de mendier à la porte de l'église, où les gamins du village le poursuivent de leurs quolibets. Le récit de M. H. de la Madelène renferme de jolis détails, malheureusement la donnée est absurde. Mais elle ne l'est pas encore autant que la plupart des petites nouvelles intitulées : *Les esprits malades*. L'auteur vise au genre d'esprit que les Anglais appellent *humour*, et de complaisants amis le placent à côté de Sterne, ni plus ni moins. Or, M. Aurélien Scholl, se voyant ainsi prôné, croit, sans doute, que les moindres fragments échappés de sa plume sont des chefs-d'œuvre. Mais il est fort à craindre que les lecteurs ne soient pas du même avis, et que, malgré les nombreuses réclames dont la préface est pleine, ils ne goûtent fort peu le ton libre et l'allure extravagante de ces ébauches littéraires qui ressemblent à des pochades d'atelier.

HISTOIRE D'UN NAVIRE, par Ch. Vimont. Paris, 1855; 1 vol. in-16, fig. : 2 fr. — AVENTURES d'une colonie d'émigrants en Amérique, trad. de l'all., par X. Marmier. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 1 fr.— LA JEUNESSE DE PENDENNIS. — LE DIAMANT DE FAMILLE, par Thackeray, trad. de l'angl., par A. Pichot. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 1 fr. — LA FOIRE AUX VANITÉS, par Thackeray, trad. de l'angl. par G. Guiffrey. Paris, 1855; 1 fort vol. in-16 : 3 fr. 50.

Ces volumes font partie de la *Bibliothèque des chemins de fer*, publiée par MM. Hachette et Cie, collection qui se distingue également par l'excellent choix des ouvrages dont elle se compose, par le mérite d'une exécution typographique très-soignée et par la modicité des prix. Elle nous semble avoir résolu le problème d'une publication vraiment populaire, dans le bon sens du mot, c'est-à-dire, ayant pour but de mettre à la portée du plus grand nombre une série de lectures utiles ou récréatives, mais toujours saines et propres à développer le cœur aussi bien que l'intelligence. Ses différentes divisions embrassent la littérature, l'histoire, les voyages, l'éducation, les sciences appliquées à l'agriculture et à l'industrie, enfin des mélanges divers. On y trouve, à côté de réimpressions nombreuses et de traductions, soit de l'allemand, soit de l'anglais, des œuvres originales d'un mérite réel. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient l'*Histoire d'un navire*, composition très-ingénieuse, dans laquelle on trouve présentés d'une manière intéressante tous les détails relatifs à la construction d'un vaisseau, à son gréement, son armement, sa manœuvre, et le récit de ses expéditions variées. La corvette *La Rose* a fait d'abord le service de corsaire, puis, au retour de la paix, elle fut employée à la pêche de la baleine et, plus tard, à des voyages de long cours; enfin elle termine sa carrière métamorphosée en bateau à vapeur sur lequel on essaye l'une des premières machines à hélice. C'est un grand crève-cœur pour le brave Morvan, matelot de la vieille école, qui ne peut souffrir ni les mécaniciens, ni leurs inventions diaboliques, et se console en racontant avec amour les exploits de sa chère corvette. A cette narration pleine d'aventures de toutes sortes, le capitaine Kermeur ajoute quelques souvenirs de son apprentissage sur un vaisseau de guerre. Le lecteur puisera donc dans ce petit volume une connaissance assez complète de tout ce qui concerne la marine, et cela sans fatigue, sans ennui;

car les incidents abondent. La partie technique se recommande d'ailleurs par sa simplicité et sa clarté. M. Ch. Vimont a su donner beaucoup d'attrait à cette espèce d'enseignement familier, et son livre nous paraît mériter l'accueil le plus favorable.

La traduction de M. Marmier trouvera certainement aussi bon nombre de lecteurs; quoiqu'on puisse lui reprocher une tendance un peu trop exagérée. Son but est de combattre la fièvre de l'émigration qui pousse tant de familles à s'embarquer pour le Nouveau Monde, sans avoir bien pesé les chances d'une pareille entreprise. Dans son désir de leur faire comprendre les désappointements auxquels elles s'exposent, l'auteur charge les couleurs du tableau, de telle façon que l'Amérique nous apparaît comme un pays sans foi ni loi. Il est vrai que les spéculateurs n'y sont pas, en général, fort scrupuleux, et qu'on peut citer maints exemples de tromperies scandaleuses dont les émigrants ont été plus d'une fois victimes. Mais les Américains pourraient facilement nous renvoyer l'accusation, car de semblables faits se sont aussi passés en Europe; le mieux est de reconnaître qu'en tout pays il se rencontre des gens capables d'exploiter l'infortune, et l'ancien monde a si souvent déversé dans le nouveau le rebut de sa population, que ce n'est pas à lui de jeter la pierre. Du reste, si l'auteur se laisse entraîner trop loin par son zèle, on ne peut blâmer l'intention qui le dirige. Voulant prévenir les maux que produit l'imprévoyance avec laquelle d'honnêtes laboureurs, des fermiers intelligents ou même des petits propriétaires échangent une vie difficile peut-être, mais assurée, contre les périls d'expéditions lointaines au bout desquelles ils ne recueillent que la misère la plus affreuse, il accumule dans un même récit les obstacles et les déceptions que peuvent rencontrer de telles entreprises. La colonie d'émigrants, dont il raconte les aventures, passe d'épreuve en épreuve, depuis son embarquement jusqu'à son arrivée sur les bords du Mississipi où, pour comble d'infortune, elle ne trouve à la place des campagnes fertiles qu'on lui avait promises, qu'un terrain marécageux, rebelle à la culture et tout à fait inhabitable. Ce triste épisode renferme des détails fort intéressants, et la peinture des caractères y décèle, en général, un esprit observateur assez ingénieux.

Les deux autres volumes, annoncés en tête de cet article, sont des romans de Thackeray, spirituel écrivain, dont le talent jouit, en Angleterre, d'une haute estime. Ses ouvrages, qui rivalisent pour le succès avec ceux de Dickens et de Bulwer, se distinguent par une tendance satirique très-

prononcée. Il peint de préférence les travers de la société ; la plupart de ses personnages sont des types chez lesquels un seul penchant domine d'une manière plus absolue que cela ne se voit d'ordinaire dans la vie humaine. Cependant, on ne peut pas lui reprocher de créer des êtres de fantaisie. Il est bien de l'école anglaise qui brille surtout par la vérité de l'observation. Les scènes qu'il retrace sont empruntées à la vie réelle; seulement il s'attache à mettre en évidence les défauts et les vices plus que les vertus ; une certaine teinte de mysanthropie règne dans presque tous ses écrits. *La foire aux vanités* en porte le cachet plus encore que nul autre. Aussi, ce roman, dont la lecture est rendue fort attrayante, soit par le charme des détails, soit par l'intérêt vif et soutenu de l'action, laisse une impression pénible. C'est une satire trop rigoureuse ; l'auteur se montre impitoyable et répand à pleines mains le désenchantement sur toutes les illusions consolantes. *La jeunesse de Pendennis* et le *Diamant de famille* sont deux jolies nouvelles où l'originalité des caractères est assez remarquable.

LES FEMMES D'HOMÈRE, par F.-R. Cambouliu. Paris, A. Durand; 1855; 1 vol. in-12 : 2 fr. — ESSAI SUR LA FATALITÉ dans le théâtre grec, par H.-R. Cambouliu. Paris, A. Durand, 1855 ; in-8 : 1 fr. 50.

Dans ces deux opuscules, M. Cambouliu traite des questions littéraires fort intéressantes, non-seulement pour les érudits, mais pour toutes les personnes qui savent encore comprendre et admirer les chefs-d'œuvre de la poésie antique. Il étudie d'abord les principaux types de femme qu'on rencontre dans l'Iliade et l'Odyssée : Andromaque, Hécube, Hélène, Nausicaa, Arété, Euryclée, Pénélope. Analysant avec soin ces merveilleuses créations du poëte grec, il fait vivement sentir leur mérite, et fixe notre attention sur les qualités particulières qui donnent à chacune d'elles le pouvoir d'éveiller à un si haut degré nos sympathies. Ce sont les diverses formes de l'amour présentées de la manière la plus gracieuse et la plus séduisante. « Une jeune et tendre épouse pleurant sur le cadavre de son époux, en face de la servitude qui l'attend; une reine infortunée que les dieux se plaisent à accabler de toutes les misères ; une épouse coupable que sa légèreté a menée à l'abîme et que les larmes d'un repentir sincère purifient et réhabilitent ; une naïve et charmante enfant, belle

comme Vénus, sage et prudente comme Minerve; une reine bénie du ciel, honorée de sa famille et de tout un peuple à l'égal d'une divinité; une esclave grande comme une reine à force de dévouement à ses maîtres; enfin, un admirable type de constance et de fidélité conjugale : » telles sont les nobles et grandes figures que M. Cambouliu passe en revue et dont l'ensemble lui paraît fournir les éléments d'un idéal parfait. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, Homère s'affranchit des préjugés nationaux et se montre bien supérieur aux idées de son époque. A ses yeux, la femme est l'égale de l'homme, elle le dépasse même, soit pour l'abnégation, soit pour la délicatesse du sentiment. Au milieu des malheurs de la guerre et de l'esclavage, il la peint toujours digne, tendre et dévouée; « acceptant sans murmure la place qui lui est marquée dans la société, attachée à tous ses devoirs d'épouse, de mère, de fille; pénétrée, enfin, d'un pieux respect pour les dieux, et pleine d'une confiance naïve en leur bonté toute-puissante. » On peut dire que depuis trois mille ans la poésie n'a rien ajouté d'essentiel à ce portrait charmant, dont les femmes de l'Iliade et de l'Odyssée nous offrent les traits épars. C'est donc avec raison que M. Combouliu considère l'étude de la littérature classique comme un moyen de ramener les esprits au culte du vrai et du beau. Il prétend même prouver qu'on n'a point jusqu'ici rendu justice entière à la haute portée morale de ses grands écrivains. Le rôle attribué au fatalisme dans le théâtre grec lui paraît faux ou du moins fort exagéré. Il n'admet pas que la puissance aveugle du destin dût exclure l'idée de la responsabilité humaine. Suivant lui, c'était simplement une conception plus ou moins vague de l'ordre providentiel, qui n'ôtait point à l'homme son libre arbitre et le laissait maître dans ses actions de choisir la route du bien ou du mal. Tel est du moins le sens qu'elle devait avoir chez les penseurs trop éminents pour n'avoir pas secoué le joug des superstitions païennes. En ce qui concerne Euripide, on est assez d'accord sur ce point, mais M. Cambouliu cherche à démontrer que Sophocle n'était pas davantage fataliste, et que même dans le théâtre d'Eschyle les puissances supérieures apparaissent toujours justes, bonnes, miséricordieuses, tandis que ses personnages agissent librement et pourraient éviter les catastrophes qui les frappent. Dans ce but, il prend pour exemple la trilogie d'*Agamemnon*, des *Choéphores* et des *Euménides*, où se déroule la sombre destinée de la famille des Atrides. Son argumentation nous semble fort ingénieuse. Il en ressort évidemment qu'Eschyle ne se croyait point dis-

pensé de mettre en jeu les passions humaines et que, dans ses pièces, la fatalité ne joue d'autre rôle que celui d'une loi divine qui règle d'une manière générale les conséquences de la responsabilité individuelle. Clytemnestre a beau rejeter son crime sur le destin ; le chœur nous dévoile les vrais mobiles qui l'ont poussée au meurtre de son époux. Le sacrifice d'Iphigénie, l'amour d'Egisthe, arment sa main coupable, tandis que le mécontentement populaire semble lui promettre l'impunité. A son tour, Oreste obéissant à des mobiles plus élevés sans doute, mais également d'une nature toute subjective, se fait l'exécuteur volontaire de l'éternelle justice et non point son instrument aveugle.

TROIS MOIS SOUS LA NEIGE, journal d'un jeune habitant du Jura, par J.-J. Porchat ; nouvelle édition, revue avec soin pour la jeunesse protestante, avec quatre gravures ; in-16, cartonnage illustré (Berne, Ed. Mathey) : 1 fr. — (Cet ouvrage forme le 3me vol. de la *Bibliothèque de la Jeunesse.*)

Chacun connaît ce charmant ouvrage de notre compatriote, petit chef-d'œuvre pour le fond comme pour la forme. En peu d'années, il a été réimprimé plusieurs fois ; l'Académie française l'a couronné, et l'Université l'a autorisé comme pouvant servir de lecture courante dans les écoles primaires. La nouvelle édition que nous annonçons aujourd'hui aura le grand mérite pour les jeunes lecteurs d'être illustrée de jolies gravures, représentant les scènes les plus émouvantes de l'ouvrage. Elle présente de plus, avec la première édition, quelques différences résultant tout naturellement de ce que celle-ci avait été particulièrement destinée aux écoles catholiques, tandis que le nouvel ouvrage de M. Porchat s'adresse aux écoles protestantes.

Tel qu'il est maintenant, ce petit livre est une des publications les plus parfaites que nous possédions en français pour la jeunesse. C'est à la fois une lecture émouvante, instructive et édifiante. L'auteur, depuis la première page jusqu'à la dernière, ne perd pas de vue le but louable qu'il s'est proposé : donner aux enfants de toutes conditions un code de morale chrétienne, rendu attrayant par les faits nombreux qu'il a su semer dans le récit. Nous ne savons vraiment ce qui vaut le mieux dans ce livre : ou du récit lui-même, toujours vrai, simple, naïf et entraînant, ou de la

morale qui en découle à chaque ligne. Il y a dans ces pages une telle droiture d'idées et de sentiments, un bon sens si pratique, une moralité si vraie et si sincère, une foi si profonde et si sincère en la bonté de Dieu et dans les dispensations de la Providence, que certainement pas un lecteur ne fermera le livre sans en avoir reçu de salutaires impressions. Le style, toujours très-correct et de la plus grande pureté, ne se rabaisse jamais quand l'auteur est obligé de raconter des détails qui, dits autrement, paraîtraient vulgaires ou ennuyeux.

Les *Trois mois sous la neige*, dans cette nouvelle édition, formeront, sans doute, l'un des meilleurs livres de la petite série de publication pour les enfants qu'on vient de fonder sous le titre de : *Bibliothèque de la jeunesse*. M.

LE BAS DE NOEL, par l'auteur du *Vaste Monde*, traduit de l'anglais. Genève et Paris, J. Cherbuliez. 1855; 1 vol. in-12 : 2 fr. 50.

Ce charmant petit ouvrage, que nous avons annoncé déjà lorsqu'il parut en anglais, sera sans doute bien accueilli par les nombreux lecteurs du *Vaste Monde* et de *Queechy*. Il s'adresse plus spécialement à la jeunesse, mais c'est une de ces gracieuses compositions qui plaisent à tout âge. Le mérite littéraire s'y trouve joint aux qualités solides qui distinguent l'auteur. De jolis détails donnent beaucoup d'attrait à ce récit fort simple, empreint des sentiments les plus purs et d'une tendance religieuse assez prononcée. Le contentement que procurent au sein même de la pauvreté les douces affections de la famille nous semble décrit avec un talent tout à fait remarquable. Maints passages rappellent la manière originale et touchante de Dickens. On en appréciera d'autant mieux le mérite, que la traduction est faite avec intelligence; les difficultés qu'elle présentait ont été très-heureusement vaincues, sans pour cela s'éloigner trop du texte. Le style ne sent ni l'effort, ni l'embarras, et cependant l'interprétation est, en général, aussi fidèle que possible. Nous insistons sur ce point, parce que la plupart des traducteurs, se montrant peu scrupuleux en fait d'à peu près, de suppressions ou de substitutions, ne justifient que trop souvent le proverbe italien : *traduttore traditore*.

VOYAGES ET HISTOIRE.

Dr Titus Toblers Topographie von Jerusalem und seinen Umgebungen. Berlin, 1854; 2 vol. in-8°, fig. — Bethlehem in Palestina. — Die Silohaquelle und der Oelberg.—Golgotha, seine Kirchen und Klöster. — Denkblätter aus Jerusalem. — Beitrag zur medizinischen Topographie von Jerusalem. Sanct-Gallen und Berlin, 1849 à 1855, 5 parties, in-8°, fig.

M. Tobler a fait de Jérusalem une étude approfondie et complète. Ce n'est pas un simple voyageur qui recueille quelques notes en passant et se contente d'aperçus plus ou moins superficiels. Son travail porte le cachet de l'érudition allemande. Jérusalem paraît avoir été la préoccupation favorite de toute sa vie. Dès 1835 il s'y rendit pour la première fois, mais l'état de sa santé ne lui permit pas d'y faire un long séjour, et ce fut dix années plus tard seulement qu'il put mettre enfin à exécution son projet de visiter les lieux saints et d'en explorer jusqu'aux moindres détails. Dans ce but, il s'était préparé par la lecture de tous les ouvrages relatifs à Jérusalem, à son histoire, à ses destinées anciennes et modernes. La liste de ces matériaux renferme plus de quatre cents articles. Aussi M. Tobler arriva-t-il en Palestine, possédant déjà une foule de données précieuses qui servirent de bases à ses propres recherches et facilitèrent beaucoup son entreprise. Mais il voulait réunir en un seul faisceau ces renseignements épars et n'en pas admettre un sans en avoir lui-même vérifié l'exactitude. C'était donc encore une œuvre considérable, lors même que M. Tobler ne se fût pas imposé de plus la tâche de combler les lacunes, en grand nombre, laissées par ses prédécesseurs. On ne saurait trop louer le zèle persévérant avec lequel il a conduit jusqu'au bout cette monographie d'une contrée à laquelle se rattachent tant de souvenirs et qui joue un rôle si important dans l'histoire de l'humanité.

La *Topographie de Jérusalem et de ses environs* forme à elle seule deux volumes, ensemble de 1818 pages. L'auteur débute par un court résumé des vicissitudes que Jérusalem a subies depuis l'époque où la domination romaine s'y établit. Ce n'est qu'une espèce de mémorandum des principaux événements dont elle fut le théâtre depuis la conquête de Titus jusqu'à notre époque; mais il est très-suffisant pour rappeler au lecteur les circonstances auxquelles la ville sainte doit son état actuel. Après cette petite introduction historique, il décrit avec beaucoup de soin

la configuration du sol sur lequel Jérusalem est bâtie et n'omet pas de nous faire connaître la nature du terrain qui lui semble appartenir au calcaire jurassique. Il nous introduit ensuite dans la ville, s'arrêtant d'abord quelques instants sur la muraille d'enceinte, au sujet de laquelle il rapporte plusieurs traditions curieuses, entre autres celle d'un bloc de pierre qui, soit qu'il fût trop gros ou trop petit, ne put entrer dans la construction du temple de Salomon et fut rejeté par les ouvriers. Cette tradition, déjà connue du temps de Constantin, s'est modifiée à plusieurs reprises durant le cours des siècles, et chaque fois la pierre a dû changer de place. Nous remarquerons à ce sujet que M. Tobler aborde, en général, les légendes avec un esprit de saine critique. Il les traite toujours sérieusement, mais ne les admet ni ne les rejette, et se borne à les citer dans leur simplicité naïve, en y joignant, lorsqu'il le peut, l'histoire de leur origine et de leurs variantes. De cette manière chacun est à même d'en apprécier la valeur, selon les lumières de son propre jugement. On exigerait davantage d'un historien, mais des investigations du genre de celles-ci doivent offrir les documents aussi complets que possible, avec toutes les croyances superstitieuses qui s'y rattachent. M. Tobler continue sa description en nous faisant passer tour à tour en revue les portes de la ville, qui sont au nombre de sept; la citadelle, où l'on a prétendu longtemps reconnaître les ruines d'une tour de David parmi des constructions que des recherches ultérieures ont prouvées être de date beaucoup plus récente; les rues, le chemin de la croix ou de la passion qui commence à la maison de Pilate et aboutit au Golgotha, sur la direction et la longueur duquel on a souvent varié, et dont la plupart des stations n'ont été fixées que dans les seizième et dix-septième siècles; les églises et les cloîtres qui sont très-nombreux et qui fournissent à notre voyageur une grande variété de digressions très-intéressantes; les mosquées, qui ne sont pas moins riches en traditions, car pour les mahométans aussi Jérusalem est une ville sainte; les synagogues, enfin, à l'occasion desquelles M. Tobler nous donne un aperçu des fêtes et cérémonies célébrées par les Juifs dans leur ancienne métropole. Le premier volume se termine par un chapitre consacré à la maison de justice, aux casernes, aux antiquités et aux ruines.

Dans le second volume se trouvent décrits, avec la même exactitude minutieuse, les environs de Jérusalem. L'auteur les divise en deux groupes, dont l'un renferme tous les lieux dont la distance ne dépasse pas un fort quart d'heure, et l'autre ceux qui sont au delà. Il nous pro-

mène sur les collines et dans les vallées, de village en village, de citerne en citerne, signalant à notre curiosité les vestiges de constructions antiques, les places consacrées par la tradition comme ayant été le théâtre de quelque fait de l'histoire sainte, les cimetières anciens et modernes qui sont nombreux autour de la ville. Pour les localités du second groupe, qui s'étendent jusqu'à la mer Morte, M. Tobler suit l'ordre alphabétique. Cette partie est riche en notions intéressantes sur le climat et les productions du pays, ainsi que sur les innombrables légendes superstitieuses qui le concernent. On y remarque une prudente défiance à l'égard des voyageurs qui sont trop souvent enclins à publier de prétendues découvertes dans l'espoir de se faire un nom. La plupart de leurs affirmations ne sont guère que des hypothèses plus ou moins hasardées, qui supportent difficilement l'examen. C'est pourquoi M. Tobler estime rendre un service plus réel en se bornant à décrire scrupuleusement ce qu'il a vu. En effet, avant de se lancer dans les interprétations, il importe de dresser l'inventaire bien exact des monuments qu'on veut interpréter, puis il faut encore se mettre en garde contre les idées préconçues avec lesquelles on se fourvoie en voyant les choses non pas telles qu'elles sont, mais telles que le système exige qu'elles soient.

Bethléhem, Golgotha, le mont des Oliviers, c'est-à-dire le lieu de la naissance, l'emplacement du supplice et du tombeau, et le théâtre de l'ascension de Jésus-Christ devaient naturellement être l'objet de recherches plus étendues, aussi l'auteur leur a-t-il consacré trois volumes. Soutenu par un zèle infatigable, il explore ces différentes localités avec la même ardeur à recueillir tout ce qui peut répandre quelque lumière sur les faits dont elles doivent avoir été témoins. Enfin, il complète son immense travail par une topographie médicale de Jérusalem, et par un volume de notes relatives surtout aux mœurs et coutumes de la population, à ses moyens d'existence, ses occupations, ses plaisirs, au régime administratif qui gouverne ce mélange de tant de races diverses, aux ressources matérielles et intellectuelles dont elle peut profiter, etc. C'est un trésor d'observations non moins intéressantes que variées. La météorologie et l'histoire naturelle y tiennent leur place, ainsi que le commerce, l'industrie, l'économie domestique, l'hygiène publique et privée. Sur tous ces sujets, M. Tobler déploie des connaissances positives et des vues très-éclairées, en même temps qu'il fait preuve d'une vaste érudition dont les sources indiquées au bas des pages embrassent toutes les époques, toutes les langues et tous les pays. Nous mentionnerons parmi les pièces inédites

qu'il y a jointes, une ancienne description de Jérusalem en vieux français, dont le manuscrit appartient à la bibliothèque de Berne, et qui se trouve insérée à la fin du second volume de la *Topographie*. Quoique la forme de son ouvrage soit celle d un recueil de matériaux à consulter, et présente par conséquent une certaine sécheresse inévitable dans ce genre de production, cependant on y rencontre bien des pages qui ne sont pas sans mérite littéraire; nous ajouterons même que les aperçus ingénieux, les données nouvelles et les détails de toutes sortes qu'il renferme rendent sa lecture fort attrayante, pour ceux du moins qui cherchent dans les livres autre chose qu'un vain amusement. D'ailleurs, le but louable qui a dirigé M. Tobler dans sa longue et difficile entreprise est bien digne d'éveiller la sympathie. Si les pèlerins ne sont plus exposés comme autrefois à des exactions, à des violences même, qui ne leur permettaient d'accomplir le voyage de la Terre Sainte qu'au péril de leur vie, le gouvernement turc se montre encore impuissant à les protéger d'une manière efficace. Jérusalem ne devrait-elle pas être une ville hospitalière pour les chrétiens, pour les juifs et pour les musulmans qu'une même pensée religieuse y attire? Tous ont également droit d'y obtenir protection et liberté. C'est dans cette pensée que M. Tobler s'efforce d'attirer l'attention publique sur la Palestine. Il voudrait qu'en retour de la civilisation qu'elles en ont reçue, les nations occidentales lui assurassent le bienfait de la tolérance. Ce serait à la fois acquitter une dette sacrée et rendre à la religion le service le plus méritoire.

LE NIL BLANC ET LE SOUDAN, études sur l'Afrique centrale, mœurs et coutumes des sauvages, par M. Brun-Rollet. Paris, 1855 ; 1 vol. in-8° fig.: 6 fr.

M. Brun-Rollet, né en Savoie, ne trouvant pas de ressources dans sa patrie, alla chercher fortune à l'étranger. Ses études trop incomplètes ne lui permettaient guère de songer à se faire une position en Europe; il résolut donc d'essayer plutôt les chances que pourraient lui offrir des contrées lointaines où la civilisation n'a point encore pénétré. C'est en Egypte qu'il se rendit d'abord; puis, ayant fait la connaissance d'un voyageur français qui s'occupait du commerce de la gomme, il partit avec lui pour l'Abyssinie. Après cette première expédition, il entreprit de trafiquer pour son propre compte, acheta deux barques, se munit d'un firman et remonta le Nil, dans le but d'entrer en relation avec les peuplades chez lesquelles on peut se procurer de la gomme et de l'ivoire en abondance.

Doué d'un esprit aventureux, M. Brun-Rollet ne craignit pas de s'avancer jusqu'au milieu de tribus sauvages qui n'avaient point encore vu de marchands européens. C'était s'exposer à de grands périls, mais avec l'espoir d'en retirer un profit considérable, en échangeant au poids de l'or sa cargaison de verroteries. D'ailleurs il avait un équipage bien armé, deux petites pièces d'artillerie et des munitions de guerre. Ces précautions lui furent plus d'une fois utiles, soit pour imposer le respect à des chefs trop avides, soit pour se défendre contre des attaques sérieuses. Pendant nombre d'années il put explorer de cette manière les rives du Nil blanc et n'eut que d'assez rares conflits avec les naturels, dont il avait su se concilier la bienveillance par sa conduite prudente et ferme. C'est le résumé de ces voyages successifs que M. Brun-Rollet publie aujourd'hui. Ses observations ne sont pas celles d'un savant, mais elles portent le cachet du bon sens pratique, et l'on y remarque une intelligente appréciation des ressources que l'Afrique centrale peut offrir au commerce, ainsi que des mesures les plus propres à faciliter l'établissement de rapports avantageux dans ces contrées barbares, dont les habitants ne savent pas exploiter les richesses. Possédant bien la langue du pays, il a pu recueillir sur les mœurs et les usages des diverses peuplades, avec lesquelles il a trafiqué, une foule de détails curieux qu'on lira certainement avec beaucoup d'intérêt. Son itinéraire fournit à la géographie quelques renseignements nouveaux. Enfin les abus monstrueux, les actes d'inhumanité qu'il signale à l'indignation publique, sont de nature à faire vivement sentir la nécessité d'y mettre un terme. On ne peut qu'applaudir à ses vues judicieuses concernant la liberté du commerce, qui doit porter au sein de l'Afrique les bienfaits de la civilisation européenne. C'est bien d'avoir aboli l'esclavage et d'interdire la traite; mais il faut aller plus loin : l'œuvre ne sera complète que lorsqu'on aura fait disparaître les atroces coutumes qui retiennent la race noire dans la misère et l'abrutissement.

HISTOIRE POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS depuis les premiers essais de colonisation jusqu'à l'adoption de la constitution fédérale, 1620 - 1789, par Ed. Laboulaye; tome 1er: Histoire des colonies. Paris, chez A. Durand; 1 vol. in-8o : 8 fr.

Nommé professeur en 1849, M. Laboulaye choisit pour sujet de son cours l'histoire de la constitution américaine. C'est ce travail qu'il publie

aujourd'hui, sans en changer la forme, ni retrancher les fréquentes allusions suggérées par la situation politique dans laquelle se trouvait alors la France. Peut-être eût-il mieux fait de le refondre en donnant au récit une marche plus suivie; cependant, quoique les circonstances ne soient plus les mêmes, ses digressions sur le terrain de l'actualité n'en offrent pas moins un très-vif intérêt. Au moment où la France, surprise par une révolution inattendue, s'efforçait d'établir chez elle le régime républicain, l'exemple des Etats-Unis était bien la meilleure leçon qu'on pût lui présenter. La démocratie ne saurait trouver ailleurs un enseignement aussi précieux. C'est là qu'elle peut recueillir les fruits de l'expérience, apprécier les résultats de ses principes mis en pratique dans un vaste empire. Sans doute il ne s'agit pas de transplanter les institutions américaines telles quelles sur le sol européen; on doit tenir compte des différences de traditions, de mœurs, de nationalité. Mais l'histoire des Etats-Unis est une mine féconde pour l'observateur qui veut étudier les bases sur lesquelles un gouvernement libre se fonde avec chance de durée et de succès. M. Laboulaye a très-bien compris l'importance de cette étude, ainsi que l'utilité des directions qu'elle peut fournir. Il estime que le mérite de la constitution gît surtout dans sa parfaite harmonie avec les tendances, les habitudes et les besoins du pays. La liberté ne se décrète pas comme un article de loi; elle ne pénètre dans les institutions que lorsqu'elle existe déjà dans les mœurs. Les premiers colons anglais en apportèrent le germe avec eux en Amérique. Ils fuyaient la mère-patrie pour échapper au despotisme, et, dès l'origine de leur établissement, on retrouve l'empreinte de cet esprit d'indépendance auquel la vieille Angleterre devait sa charte et ses garanties parlementaires. Le vote de l'impôt, la liberté religieuse, la séparation de l'Eglise et de l'Etat furent les conséquences naturelles des motifs qui avaient déterminé l'émigration. On essaya vainement de s'y opposer, toutes les tentatives de ce genre n'aboutirent qu'à préparer l'émancipation complète, rendue plus facile encore par l'existence d'un régime municipal très-développé, autre coutume anglaise non moins vivace. De tels éléments de liberté devaient nécessairement prendre leur essor sur une terre nouvelle exploitée par le génie entreprenant de la race saxonne. Il ne leur manquait pour cela que la force matérielle, et bientôt ce puissant auxiliaire vint à leur aide. Aussi la révolution s'accomplit-elle sans excès ni mouvements anarchiques. Après avoir rompu le lien qui les rattachait à l'Angleterre, les Etats américains se trouvèrent tout organisés pour une vie indépendante, et l'intérêt commun faisant

taire les rivalités, ils parvinrent, sans trop de peine, à former une république fédérative. Cette marche, à la fois énergique et calme, contraste d'une manière bien frappante avec les allures démagogiques de la révolution française. M. Laboulaye en profite habilement pour diriger l'attention de ses compatriotes sur le défaut de leur caractère national, et pour leur faire en quelque sorte toucher au doigt les travers qui les ont toujours rendus incapables de supporter un régime libre. L'histoire des colonies lui fournit, à cet égard, beaucoup de points de comparaison dont il se sert avec talent pour faire comprendre comment, aux Etats-Unis, la république était dans les mœurs et dans les idées du peuple avant d'être dans les lois; tandis que, en France, où ces bases solides lui manquent, on a toujours, au contraire, prétendu l'établir en vertu d'une émeute triomphante ou d'une constitution improvisée. On s'est imaginé follement pouvoir rompre tout à coup avec les habitudes et les traditions monarchiques; mais ces vaines tentatives n'ont eu d'autre résultat que de ralentir l'essor d'une liberté sage et vraiment féconde. Les Américains, mieux avisés, laissèrent aux semences qu'ils avaient apportées avec eux le temps de germer et de pousser dans le sol des racines vigoureuses. Fermes et persévérants, ils attendirent, se gardant bien de compromettre, par des entreprises téméraires, l'œuvre qui s'accomplissait avec lenteur mais sûrement dans le sein de la population. Aussi, lorsque arriva le jour du conflit, ils se trouvèrent prêts à le soutenir, et l'anarchie, cette compagne habituelle des révolutions, fut étouffée d'un commun accord sans qu'on eût besoin, pour cela, de recourir à ces déplorables mesures de salut public dont l'emploi provoque et justifie des mouvements réactionnaires.

Le livre de M. Laboulaye nous paraît propre à répandre des vues saines, des notions justes en fait de théories constitutionnelles ou sociales. Le ton en est calme, la tendance impartiale, et l'on ne peut qu'applaudir aux sentiments élevés qui dominent d'un bout à l'autre. Malgré l'enthousiasme que lui inspire l'Union américaine, l'auteur ne dissimule pas non plus les dangers dont elle est menacée. Il en signale deux surtout qui lui semblent inquiétants pour son avenir. Ce sont, d'une part, la question de l'esclavage, et, de l'autre, les velléités ambitieuses que la politique du gouvernement fédéral a laissé percer dans plusieurs occasions récentes. M. Laboulaye nous apprendra sans doute plus tard si la constitution des Etats-Unis offre quelque moyen efficace de combattre ces dissolvants qui viennent, chez eux, s'ajouter à ceux que renferme inévitablement toute société humaine.

PROMENADE EN AMÉRIQUE, par J.-F. Ampère. Paris, 1855; 2 vol. in-8°. 12 fr.

M. Ampère a visité les Etats-Unis, Cuba et le Mexique; mais quelque considérable que soit ce voyage, le titre de promenade lui convient assez, parce que l'auteur s'est contenté de traverser rapidement ces différents pays et n'a séjourné longtemps nulle part. Aussi ne peut-il nous offrir qu'une esquisse fort superficielle de la société américaine, de ses mœurs, de ses usages et de ses institutions. Observateur habile, d'une intelligence et d'un savoir peu communs, il sait donner beaucoup de charme à son récit. De la part d'un homme de cette portée, les moindres aperçus ont leur valeur, et ses jugements ne peuvent pas être confondus avec les impressions d'un touriste ordinaire. Nous remarquerons seulement que, accueilli par l'élite intellectuelle du nouveau monde, il n'est guère sorti de ce milieu, bien propre à l'entretenir dans les dispositions favorables avec lesquelles il s'était mis en route. On doit donc se défier un peu de son enthousiasme. Il a vu les Etats-Unis sous leur plus beau côté; comme Mlle Bremer, il a trouvé partout empressement à le recevoir, à le fêter, à lui fournir des matériaux pour son livre; les Américains connaissent trop bien leur intérêt pour négliger de pareils hôtes, dont l'opinion peut être d'un grand poids en Europe. Mais M. Ampère conserve assez d'indépendance ou d'impartialité pour signaler de temps en temps quelque détail qui le frappe, comme une note fausse dans l'harmonie républicaine dont il est cependant très-sincère admirateur. Ce ne sont que des remarques faites en passant, et l'on regrettera qu'il n'approfondisse pas davantage certaines questions qui semblent de nature à pouvoir exercer une influence fâcheuse sur l'avenir des Etats-Unis. La démocratie américaine aurait besoin d'être étudiée d'une manière plus sérieuse: pour bien apprécier la valeur de ses institutions, il faudrait en comprendre parfaitement le jeu, en connaître tous les résultats divers. Or, M. Ampère voyage trop vite; sans cesse sur les chemins de fer ou les bateaux à vapeur, il n'a pas le temps d'examiner beaucoup, ni de pénétrer bien avant dans les débats et les intrigues qui constituent la vie politique du pays. La prodigieuse activité du commerce et de l'industrie le préoccupe plus que l'état moral de la population. Quelquefois même il ne paraît pas se douter de la portée réelle des faits qu'il cite. Par exemple, quand, à Boston, il voit sur les murailles une affiche avertissant que les infractions aux règlements de police seront punis plus sévèrement le *jour du Seigneur* que les autres jours, ou

lorsqu'il lit dans un journal que deux jeunes garçons ont été condamnés à l'amende pour avoir joué au bouchon le dimanche, il en conclut simplement que le vieux puritanisme n'est pas mort; mais il ne dit pas un mot de l'étrange anomalie que présentent de semblables faits dans un pays où le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est en vigueur. Cela valait pourtant bien la peine d'être relevé, d'autant plus que l'Amérique est le modèle que donnent toujours à l'appui de ce principe ceux qui voudraient le faire triompher en Europe. En général, M. Ampère ne nous apprend pas grand'chose de nouveau. Il se borne à suivre l'ornière de ses prédécesseurs et décrit après eux Lowell et ses ouvrières lettrées, Laura Bridgeman, la sourde-muette aveugle, un village d'Iroquois, la cataracte du Niagara, les porcs de Cincinnati et autres curiosités déjà maintes fois décrites. Heureusement il nous dédommage de ces lieux communs par d'intéressants détails sur les littérateurs, les poëtes, les savants du premier ordre, avec lesquels il s'est trouvé en rapport, et dont, mieux que personne, il est à même de juger le talent. Ici, l'on partagera volontiers son admiration pour ces hommes éminents qui luttent avec courage contre la tendance exclusivement utilitaire de l'esprit national.

M. Ampère parcourt aussi rapidement l'île de Cuba et le Mexique; mais ces contrées étant moins connues, les esquisses qu'il retrace offrent un attrait plus piquant. Nous ajouterons d'ailleurs que si son livre ne tient pas tout ce qu'on devait attendre d'un voyageur si bien doué, il se distingue par les mérites du style qui en rendent la lecture fort agréable d'un bout à l'autre.

GUIDE ALPHABÉTIQUE des rues et monuments de Paris, avec une notice historique sur Paris, par Fréd. Lock. Paris, Hachette, 1855, in-12.

Paris est généralement peu connu, ou du moins mal connu; la plupart des gens, et les Parisiens surtout, se doutent peu de l'intérêt qu'offrent souvent les rues les plus éloignées de la grande ville, et l'on se rend bien rarement compte des richesses enfouies dans des coins obscurs de nos quartiers les plus vivants et les plus animés. Les plus grands souvenirs se rattachent souvent aux maisons les moins apparentes, mais le vulgaire les ignore, et l'on passe souvent indifférent auprès de la maison où vécurent Beaumarchais, Cadoudal ou Robespierre, devant la maison où fut assassiné Coligny, ou devant celle qu'illustra le ciseau de Jean Goujon.

M. Lock a voulu réparer, autant qu'il était en lui, cet oubli du temps présent ; il a voulu faciliter les recherches et rafraîchir la mémoire oublieuse de la génération actuelle ; il a voulu, en lui donnant des indications précises et le moyen de retrouver les traces du passé, lui rendre le culte des vieux souvenirs. Dans son livre, nous trouvons la situation de chaque rue, de chaque monument, leur description détaillée, l'histoire de leurs transformations et des faits qui s'y sont accomplis, le tout accompagné d'indications précieuses sur les hommes et les choses d'autrefois. A la fin se trouve une table des personnages cités qui n'a certes pas été la moindre difficulté de ce travail, à cause de la rareté des documents et de la manière incomplète dont les actes et les autres pièces de ce genre, seules sources à consulter, relataient autrefois la demeure des personnes ; les rues de nos jours ne sont plus les mêmes, les maisons ont changé d'aspect, beaucoup même ont complétement disparu, et celles qui restent n'ont plus ni les enseignes, ni les destinations qui jadis servaient à les désigner et à les reconnaître. Le numérotage des maisons, ce procédé si simple et si commode, est une invention des temps modernes, et son application ne remonte pas au delà de la fin du dernier siècle. M. Lock, malgré toutes ces difficultés, est arrivé à réunir des renseignements sur la demeure de près de cinq cents personnages illustres.

En tête de son livre est un *avertissement* et une *notice historique* qui, publiée d'abord dans l'*Encyclopédie moderne de Droit*, a été modifiée, refondue et refaite presque en entier pour cette nouvelle publication. Cette notice est fort curieuse et très-instructive : l'auteur y prend la vieille cité gauloise au temps de César et nous fait son histoire, l'histoire vivante de ses monuments, de ses rues et de ses maisons jusqu'à la fin de la république de 1848. C'est, pour le lecteur ordinaire, la partie la plus attrayante de son œuvre, c'est en quelque sorte la synthèse du livre et sa quintessence.

Nous ferons pourtant deux observations à M. Lock :

« Le 2 septembre a eu lieu (dit-il, page XLVI) le massacre des prisons, représailles de la Saint-Barthélemy. » Dans le dictionnaire de l'Académie on trouve au mot représailles — *traitement fâcheux que nous faisons subir à un ennemi, pour nous indemniser du dommage qu'il nous a causé* ; — cette définition nous semble inexacte ; au lieu d'indemniser, c'est venger qu'il faut dire, car le plus souvent les représailles n'indemnisent de rien ; mais là n'est pas la question. Nous ne pensons pas que M. Lock ait voulu dire que les protestants furent les promoteurs des mas-

sacres du 2 septembre ; non, telle n'a pas été sa pensée, et pourtant c'est là ce qu'il a dit ; il est probable que, convaincu de l'idée de la solidarité qui existe entre les hommes, les races et les nations, il a voulu faire entendre, en s'exprimant ainsi, que le crime d'une époque a été puni à une autre époque par un crime non moins odieux, mais fatal et inévitable comme tous les châtiments qui nous viennent de Dieu ; c'est la peine du talion que l'auteur a voulu indiquer ici, cette grande loi de l'humanité, que la charité chrétienne a abolie dans les lois humaines, mais qui n'en subsiste pas moins de fait dans la loi divine, et que l'on voit de temps en temps avec épouvante frapper les hommes et les nations ; c'est cette loi du talion qui, au-dessus de l'humanité, exécute fatalement la sentence que le crime porte en germe dans l'accomplissement même de ses forfaits. M. Lock, si telle a été sa pensée, ne l'a pas suffisamment expliquée ; mais ce n'est là qu'une faute légère et dont nous l'absolvons volontiers.

Notre autre grief est encore moins sérieux : il s'agit de son titre. Il est fâcheux, suivant nous, qu'il ait cru devoir prendre celui de *Guide* ; les Guides ne sont, la plupart du temps, que des entreprises commerciales, publiés par un libraire en vue d'un bénéfice quelconque, exécutés sans soin et sans conscience ; l'on n'y trouve la plupart du temps que des renseignements erronés et des indications oiseuses. L'ouvrage de M. Lock est loin de ressembler à ces sortes de publications ; c'est un bel et bon livre, c'est une œuvre d'archéologie historique, faite avec soin, consciencieusement travaillée et n'ayant rien de commun avec les indications à l'usage des badeaux et des étrangers, que les libraires croient devoir éditer de temps en temps. M. Lock est un auteur sérieux, un travailleur de la bonne école : il a bien étudié son vieux Paris, il le connaît à fond ; aussi son livre est-il instructif et intéressant ; c'est le résultat de longues et pénibles recherches ; en un mot, c'est un ouvrage utile, et tous ceux qui voudront désormais s'occuper de Paris seront forcés de le consulter.

Édouard Gœpp.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Du Bouddhisme, par J. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, 1855 ; 1 vol. in-8° : 6 fr. 50.

M. J. Barthélemy Saint-Hilaire esquisse l'histoire de la vie de Bouddha et l'analyse de sa doctrine d'après les documents originaux que des tra-

ductions récentes ont fait connaître. Ce fut vers la fin du VIIe siècle avant notre ère que Çâkyamouni, le fils du roi Çouddhana, frappé de l'état de corruption dans lequel était tombé le brahmanisme, résolut de s'en faire le réformateur. Renonçant donc à tous les avantages de sa brillante position, il quitta la cour de son père pour aller d'abord étudier auprès des brahmanes les plus renommés pour leur savoir. Puis, vêtu de haillons, vivant d'aumônes, donnant l'exemple de l'austérité la plus grande, il s'en alla, de ville en ville, prêcher une doctrine nouvelle dont le but était le salut des hommes par le renoncement et la méditation. Ce courageux missionnaire s'exposait à la vengeance des brahmanes en attaquant leurs pratiques superstitieuses et dévoilant leurs turpitudes. Mais son éloquence persuasive lui gagna bientôt de nombreux adeptes qui le vénérèrent comme un saint, et tant qu'il vécut le respect dont il était entouré lui permit de poursuivre son entreprise avec succès. Après sa mort seulement la persécution se déchaîna contre le bouddhisme qui, chassé de l'Inde, dut chercher un refuge dans des pays moins avancés, tels que la Chine et le Thibet. Sans doute, l'intérêt de la caste sacerdotale joua le principal rôle dans cette lutte, cependant il faut bien dire aussi que les principes du réformateur ne méritaient pas un meilleur sort. Quoique fort dégénérée, la religion des brahmanes renfermait encore des éléments spiritualistes auxquels Çâkyamouni venait substituer une philosophie essentiellement matérialiste. Toute sa théorie se compose de quatre vérités, savoir : 1° l'existence de la douleur, dont l'homme est atteint sous une forme ou sous une autre, quelle que soit la condition éclatante ou obscure dans laquelle il naît ici-bas ; 2° la cause de la douleur, qui réside dans les passions, le désir et la faute ; 3° la cessation de la douleur, amenée par le Nirvâna, but suprême et récompense de tous les efforts de l'homme ; 4° le moyen d'arriver au Nirvâna.

Or, le Nirvâna, c'est le néant, seule issue par laquelle l'homme puisse échapper à la métempsycose, à cette succession d'existences qui le fait passer par toutes les conditions de l'animal, de la plante et même de la pierre ou du minéral inerte. Le bouddhisme ne fait pas mention de l'âme et ne reconnaît aucun Dieu. Cela ne l'empêche point de recommander la foi, la vertu, la sagesse, comme les vrais moyens d'obtenir le salut. Mais c'est une de ces contradictions auxquelles sont sujets les faiseurs de systèmes, et l'on ne saurait admettre que l'espoir du néant puisse être un mobile propre à raffermir l'homme contre les séductions du péché. Evidemment une pareille doctrine conduit tout droit à l'athéisme et à ses

tristes conséquences. Aussi, les peuples qui l'ont adoptée figurent-ils au bas de l'échelle morale, et chez eux la civilisation est restée toujours incomplète, le développement matériel a comprimé l'intelligence.

« Le bouddhisme est fort intéressant à connaître, dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, et des travaux comme ceux de MM. Burnouf, Hodgson, Schmidt, Csoma, Turnour, Stanislas Julien, Ch. Lassen, Foucaux, etc., méritent toute notre gratitude. Ils nous révèlent une page jusqu'à présent inconnue ou mal comprise des annales humaines; ils nous font pénétrer dans la vie morale et intellectuelle de ces peuples qui, après tout, sont nos frères, si ce n'est tout à fait nos semblables. Mais, hors de là, le bouddhisme n'a rien à nous apprendre, et son école serait désastreuse pour nous. Malgré des apparences parfois spécieuses, il n'est qu'un long tissu de contradictions, et ce n'est pas le calomnier que de dire, qu'à le bien regarder, c'est un spiritualisme sans âme, une vertu sans devoir, une morale sans liberté, une charité sans amour, un monde sans nature et sans Dieu. Que pourrions-nous tirer de pareils enseignements? Et que de choses il nous faudrait oublier pour en devenir les aveugles disciples! Que de degrés il nous faudrait descendre dans l'échelle des peuples et de la civilisation!

« Le seul, mais immense service que le bouddhisme puisse nous rendre, c'est, par son triste contraste, de nous faire apprécier mieux encore la valeur inestimable de nos croyances, en nous montrant tout ce qu'il en coûte à l'humanité qui ne les partage point. »

ESSAI SUR L'OUVRAGE DE J. HUARTE : *Examen des aptitudes diverses pour les sciences;* par J.-M. Guardia. Paris, Aug. Durand, 1855; 1 vol. in-8° : 5 fr.

Sous le titre de : *Examen de ingenios para las ciencias*, le docteur Juan de Dios Huarte Navarro publia, en 1580, un ouvrage fort remarquable par l'originalité des idées ainsi que par l'esprit d'observation dont il est empreint. Le système exposé par l'auteur est chimérique, sans doute, comme toutes les utopies, mais il renferme de nombreux traits de génie qui méritent d'être tirés de l'oubli. Son but est de démontrer que chacun apporte en naissant des aptitudes spéciales pour telle ou telle science, telle ou telle profession; en sorte que, pour mettre fin au désordre social (dont il paraît qu'à cette époque on se plaignait déjà), il suffirait

que l'Etat eût des magistrats sages et savants qui cherchassent à découvrir, dès le jeune âge, la nature de chaque esprit, afin de montrer à chaque homme la carrière qui lui convient, le chemin qu'il doit suivre, sans lui laisser la liberté du choix. On a bien raison de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, car voilà le même principe que les disciples de Saint-Simon nous prêchaient naguère comme une merveilleuse découverte due au génie de leur maître. A mesure qu'on étudie mieux le 16me siècle, on y retrouve ainsi, l'une après l'autre, toutes les théories qui se sont reproduites dans le nôtre avec la prétention d'être des nouveautés. Probablement elles sont beaucoup plus anciennes encore, et si l'histoire des temps antérieurs nous était bien connue, nous les verrions apparaître à toutes les époques où l'esprit humain, débarrassé des entraves qui gênent sa marche, essaie de faire un pas en avant. Quoi qu'il en soit, dès 1580, Huarte proclamait le précepte : à chacun selon ses capacités, comme étant la base d'une organisation sociale parfaite. Mais, plus érudit que les saint-simoniens, il fondait sa doctrine sur l'étude approfondie du physique et du moral de l'homme, et prétendait même l'appuyer sur l'Ecriture sainte. Quant à ce dernier point, ses arguments ne brillent guère que par leur bizarrerie. Ils portent le cachet de l'époque où, tout en se lançant dans des hypothèses hardies, on tenait essentiellement à les faire concorder avec les traditions religieuses. Huarte interprète les textes sacrés d'une manière fort étrange, et les détails qu'il donne, concernant l'éducation de Jésus-Christ, sont bien faits pour piquer la curiosité du lecteur. Mais ses observations physiologiques ont une tout autre importance. Ici, le savoir du médecin s'unit aux vues du philosophe pour scruter les mystères de la nature humaine. Si la tendance systématique domine dans les inductions tirées des faits, ceux-ci du moins sont le résultat de recherches fort ingénieuses qui décèlent un esprit vraiment supérieur et des connaissances très-étendues. Huarte analyse avec beaucoup de soin les facultés humaines, il marque nettement toutes les différences d'aptitudes, les degrés qui séparent ces différences, et toutes les nuances qui les distinguent. Il nous fait connaître les causes particulières, les circonstances diverses qui favorisent ou empêchent leur développement; puis, passant à l'application des principes qu'il vient d'exposer, il étudie les sciences dans leurs rapports avec les différentes facultés, et assigne à chaque faculté la science qui lui convient. C'est une théorie habilement conçue. Malheureusement on ne saurait admettre que chaque homme ait une vocation spéciale bien déterminée, et l'expérience prouve, au contraire, qu'en

général les facultés obéissent à l'impulsion, plutôt qu'elles ne la donnent. Mais le travail du docteur espagnol renferme une foule d'aperçus remarquables qui peuvent être d'un grand secours en matière d'éducation. Il devance son époque et proclame des vérités salutaires de l'ordre le plus élevé. Aussi lira-t-on avec le plus vif intérêt l'Essai de M. Guardia, digne hommage rendu à la mémoire d'un savant qui mérite d'être rangé parmi les plus illustres penseurs du seizième siècle.

LA VIE FUTURE, histoire et apologie de la doctrine chrétienne sur l'autre vie, par Th.-H. Martin. Paris, Dezobry, E. Magdeleine et Ce, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Le but de ce livre est de démontrer que la doctrine d'une vie future n'était point inconnue aux Juifs, et que sur ce point, comme sur tous les autres, l'enseignement de Moïse contient le germe des vérités proclamées par le christianisme. A l'appui de son assertion, M. Martin cite et commente une foule de passages des différents livres de l'Ancien Testament. Il y trouve non-seulement l'annonce d'une autre vie, mais encore celle de la résurrection des corps, assez clairement exprimée, quoique le plus souvent sous des formes allégoriques dont le sens n'a pas été bien compris de ceux qui prétendent que les espérances du peuple hébreu ne s'étendaient pas au delà de ce bas monde et de la terre promise à leurs efforts persévérants. Cette thèse est soutenue d'une manière très-ingénieuse. L'auteur fait certainement preuve d'une étude approfondie des saintes Ecritures. Après avoir résumé tout ce que l'Ancien Testament peut offrir de plus explicite à cet égard, il aborde l'Evangile et complète ainsi l'exposition de la doctrine chrétienne sur l'autre vie. M. Martin s'attache à faire ressortir combien les données fournies par la Bible sont plus positives et plus satisfaisantes que les vagues hypothèses des philosophes de l'antiquité. Il combat surtout avec force les idées que M. Reynaud a récemment développées dans son ouvrage intitulé : *Terre et Ciel*; car elles lui paraissent résumer la doctrine des adversaires de la foi chrétienne, et le talent avec lequel l'auteur les présente leur donne un attrait dangereux. Le travail de M. H. Martin porte en tête l'approbation de deux évêques de France.

DICTIONNAIRE DES ASSURANCES TERRESTRES, par L. Pouget. Paris, Aug. Durand, 1855 ; 2 fort vol. gr. in-8° : 24 fr.

Depuis quelques années les assurances ont pris un développement considérable, et leur rôle tend sans cesse à devenir plus important dans l'économie sociale et politique. Il est donc indispensable que la législation relative à cette matière soit, autant que possible, mise à la portée de tous ceux qu'elle intéresse, d'autant plus qu'elle est assez compliquée, et ne forme point un code spécial qu'on puisse facilement consulter. C'est dans ce but que M. Pouget a entrepris de réunir et de coordonner les nombreux matériaux dont se compose la jurisprudence des assurances terrestres; il complétera plus tard son travail en publiant un dictionnaire des assurances maritimes et fluviales, Pour bien remplir sa destination un semblable ouvrage doit viser surtout à l'utilité pratique; il s'agit moins de discuter la valeur des principes que de les exposer clairement et de faire connaître comment ils sont appliqués aux divers cas qui se présentent. En l'absence d'une loi particulière réglant tout ce qui concerne l'assurance, les tribunaux sont nécessairement sujets à prononcer des décisions plus ou moins divergentes, et pour se rendre compte des motifs qui les ont dirigés il faut avoir sous les yeux un résumé bien fait des points en litige, ainsi que des questions incidentes qu'ils avaient à résoudre. L'essentiel est, en effet, d'offrir au lecteur tous les éléments d'une appréciation éclairée de ses droits, ainsi que de ses obligations, afin qu'il ne s'expose pas à perdre les uns en négligeant de remplir strictement les autres. On comprend qu'une œuvre pareille exige des recherches immenses et des connaissances légales très-étendues. Pour codifier cette législation encore vague et passablement confuse, il importe de ne pas se laisser dominer par des vues trop systématiques, et de savoir se borner le plus souvent au rôle de rapporteur intelligent et fidèle. C'est ce qu'a très-bien senti M. Pouget. Tout en exprimant ses propres opinions, il donne scrupuleusement les opinions contraires, et cite avec impartialité les jugements rendus à l'appui des unes et des autres. Son dictionnaire est fort commode à consulter. Chaque mot s'y trouvé envisagé aux trois points de vue des principes, de la science et de l'application. Il contribuera certainement à faire mieux apprécier les bienfaits d'une institution qui fournit le remède le plus efficace qu'on ait pu jusqu'à présent opposer à la plaie du paupérisme. M. Pou-

get ne néglige aucune occasion de faire ressortir les avantages de l'assurance et d'insister avec force sur le bien moral qu'elle peut produire, en initiant les masses au bien-être, en les garantissant contre les désastres imprévus auxquels peut être exposé le négociant le plus honnête et le plus actif, en leur donnant le moyen de créer à l'aide de leurs petites économies un capital certain pour leurs enfants. Ainsi qu'il le dit très-bien : « La charité prend l'homme à terre et le relève ; l'assurance sur la vie l'empêche de tomber. » C'est donc rendre au public un éminent service que de répandre à ce sujet des notions saines, et de chercher à introduire l'unité dans la jurisprudence dont les incertitudes et les contradictions nuisent à l'essor que doit prendre de plus en plus une institution aussi bienfaisante.

SCIENCES ET ARTS.

Du sommeil au point de vue physiologique et psychologique, par A. Lemoine : ouvrage couronné par l'Institut de France. Paris, 1855 ; 1 vol in-12° : 3 fr. 50.

Les phénomènes du sommeil ont été souvent étudiés, soit par les philosophes, soit par les physiologistes. Cet état, qui semble en quelque sorte intermédiaire entre la vie et la mort, fournit à l'observateur attentif une foule de données curieuses sur les rapports du physique et du moral de l'homme, sur les procédés de l'esprit et sur les fonctions des organes. Aussi des penseurs du premier ordre en ont-ils fait l'objet de leurs recherches. Les plus habiles sont, sans contredit, Aristote, dans l'antiquité, et parmi les modernes : Dugald-Stewart, Maine de Biran, Bichat, M. Jouffroy et M. Lelut. S'ils n'ont pu résoudre le problème, leurs travaux jettent du moins une assez vive lumière sur sa véritable nature, et servent de jalons à ceux qui veulent essayer de l'approfondir davantage encore. Partant de points de vue différents, ils sont arrivés à certains résultats communs auxquels la divergence de leurs systèmes donne précisément une valeur d'autant plus grande. M. Lemoine s'empare de ces résultats acquis à la science, les soumet à l'examen d'une critique impartiale et judicieuse, puis en tire des inductions nouvelles, propres à diriger ses efforts pour pénétrer plus avant. Le phénomène se trouve ainsi dégagé des erreurs accumulées par l'ignorance, et l'on est mieux à même d'en sonder les mystères, sans risquer de faire fausse route dès l'abord. C'est déjà beaucoup d'avoir réduit à néant l'assimilation du sommeil avec la mort, et prouvé que pour l'âme, comme pour le corps, il n'est qu'une manière d'être qui

diffère plus ou moins de la veille. « Le corps endormi vit, agit, se développe ; ses fonctions s'accomplissent sous l'empire de lois qui échappent peut-être à la science physiologique, mais qui sont de son domaine et qui en forment comme la partie mystérieuse. L'âme aussi est, agit, sent et pense pendant le sommeil ; aucune de ses facultés n'est anéantie, aucune suspendue nécessairement. Bien plus, elles continuent toutes d'obéir aux mêmes lois qui les régissent pendant la veille. Les divagations du rêveur, comme les erreurs de la folie, du délire et de l'ivresse, sont des applications tout aussi rigoureuses des lois du raisonnement, par exemple, que les pensées de la veille. »

Mais il n'en reste pas moins très-difficile de déterminer la limite où finit la veille et où commence le sommeil. A mesure que celui-ci devient plus profond les organes extérieurs cessent leurs fonctions, et par conséquent ils n'agissent plus sur l'âme ; mais l'âme est encore soumise à l'influence d'organes internes qui paraissent ne perdre jamais entièrement leur activité. Il semble douteux que le sommeil puisse être complet, car dans la nature le repos n'est pas une cessation absolue de tout mouvement, c'est plutôt une alternation de mouvements qui se compensent l'un l'autre. Les rêves prouvent d'ailleurs d'une manière assez évidente que le sommeil ne suspend point l'exercice des facultés de l'esprit, quoique sans doute il le modifie plus ou moins.

C'est à l'examen de ce point important que M. Lemoine consacre la principale partie de son livre ; il a recueilli des observations du plus haut intérêt qui tendent à démontrer clairement que le sommeil n'enlève à l'âme que son libre arbitre ; elle peut encore penser, analyser, raisonner ; mais elle n'est plus maîtresse de coordonner ses idées qui surgissent en foule, et se succèdent sans laisser souvent aucune trace dans la mémoire.

Les quatre derniers chapitres sont consacrés au somnambulisme, dont les singuliers effets viennent à certains égards confirmer la théorie précédente. M. Lemoine les explique d'une manière très-satisfaisante, et réduit à leur juste valeur les prétendus miracles du magnétisme animal, en faisant avec beaucoup de sagesse la part de l'imagination, ainsi que celle du charlatanisme.

LE NOUVEAU DENTISTE DES DAMES, par F. Thioly. Genève, chez l'auteur, 1855 ; 1 vol. in-12 : 2 fr.

Ce petit volume renferme d'excellents conseils hygiéniques pour la

conservation des dents. L'auteur, chirurgien-dentiste, estime qu'à l'aide de soins intelligents on pourrait éviter beaucoup de souffrances et rendre les opérations moins nécessaires. Il considère son art comme ayant pour but non pas d'arracher les dents, mais au contraire de prévenir les causes qui forcent de recourir à ce remède suprême. Les directions qu'il donne sont simples et faciles à suivre ; elles exigent seulement quelques habitudes de propreté, quelque précautions de détail dont l'importance n'est pas assez comprise. C'est dès l'enfance que les dents doivent être l'objet de soins continuels, car il arrive souvent que les maux dont elles sont atteintes plus tard proviennent des circonstances qui ont accompagné leur première éruption. Aussi M. Thioly s'adresse plus particulièrement aux femmes, en insistant sur tout ce qui concerne les enfants nouveau-nés ainsi que la période de la dentition. Il leur signale ensuite l'influence que peuvent exercer soit les vêtements, soit les vicissitudes atmosphériques, le danger des cosmétiques, et les fâcheuses conséquences qu'entraîne la carie dentaire lorsqu'on ne s'y prend pas assez tôt pour en arrêter les progrès. Son livre nous paraît digne d'être recommandé comme un manuel vraiment utile, propre à répandre des notions saines sur un sujet qui intéresse tout le monde. Il pourra surtout rendre un éminent service en contribuant à diminuer peut-être le nombre des adeptes que rencontrent encore chaque jour les recettes empiriques du charlatanisme.

ANTIQUITÉS ARCHITECTURALES DE LA NORMANDIE, contenant les monuments les plus remarquables de cette contrée, présentés en plans, élévations, coupes, détails, vues perspectives intérieures et extérieures, par Aug. Pugin, avec un texte historique et descriptif, par J. Britton, traduit de l'anglais par Alph. Le Roy. Liége, E. Noblet, 1 vol. in-4° fig. : 40 fr.

Ce beau volume renferme 72 planches qui reproduisent 26 des principaux monuments de l'architecture normande, savoir : *Caen*, églises de la Maladrerie, la Ste-Trinité, de St-Etienne, de St-Pierre, de St-Nicolas, Palais ducal, Château-Fontaine-le-Henri ; *Vaucelles*, église de St-Michel ; église de Than ; *Dieppe*, église de St-Jacques ; *Rouen*, églises de St-Ouen, de St-Vincent, de St-Maclou, couvent de Ste-Claire, fontaine de la Crosse, de la Croix de pierre, Palais de justice, hôtel de Bourgthéroulde, abbaye de Saint-Amand, cathédrale de Notre-Dame,

Palais de l'archevêque; église de Caudebec; cathédrale de Bayeux, église de Saint-Loup; enfin, plusieurs portes en bois qui existent soit à Caen, soit à Rouen. Les admirables dessins de M. Pugin ne laissent rien à désirer soit pour la pureté du trait, soit pour l'exactitude des détails. Ils offrent aux architectes tous les éléments d'une étude sérieuse, et rendent avec beaucoup d'élégance l'aspect original de ces vieilles constructions qui tiennent dans l'histoire de l'art une place importante. Ce ne sont pas de simples vues pittoresques dans le genre de celles que la lithographie a tant multipliées. Les plans, les élévations, les coupes sont traitées avec beaucoup de soin, et l'auteur ne néglige pas non plus les ornements qui lui paraissent dignes d'être signalés. Quoique, dans une publication de cette nature, les planches soient la partie essentielle, le mérite des notices de M. Britton contribuera certainement à son succès. Elles sont fort intéressantes et décèlent des connaissances archéologiques remarquables. L'histoire de l'art ainsi traitée doit être éminemment féconde, car elle sert à la fois les intérêts de l'érudition et ceux de l'étude pratique. M. Le Roy a rendu aux architectes français un précieux service en traduisant ce livre, qui leur permettra de faire une étude approfondie de quelques-uns des plus beaux monuments de l'époque normande. « Les *Spécimens d'architecture normande*, dit-il dans son avant-propos, seront rapprochés par les connaisseurs des monuments anglais étudiés et figurés dans les *Types*; ils offriront en outre un attrait particulier pour la France, en ce qu'ils font du moins connaître l'ancien style national, et fourniront ainsi des modèles à imiter..... Ce sont des sujets d'étude, des modèles d'exercice, des problèmes à résoudre, qu'on soumet aux hommes de l'art, aux jeunes architectes en particulier; ce sont des documents à l'appui des vrais principes dont Webby Pugin s'est fait l'ardent défenseur. »

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

OCTOBRE 1855.

LITTÉRATURE.

La Divine Comédie de Dante Alighieri, traduite par F. Lamennais, et précédée d'une introduction. 1er vol. L'Enfer; 2e vol. le Purgatoire; 3e vol. (non paru) le Paradis. Paris, 1855. Paulin, éditeur. 3 volumes in-8o.

La France ne possède aucune bonne traduction de la *Divine Comédie*. Moins heureuse sous ce rapport que l'Allemagne et l'Angleterre, elle n'a encore trouvé ni poëte ni prosateur qui ait su rendre avec un véritable mérite l'œuvre du grand Florentin. Aussi tous les amateurs de la poésie dantesque ont-ils dû saluer avec joie l'annonce d'une version nouvelle, dont l'auteur semblait offrir, pour l'accomplissement de cette tâche, d'incontestables garanties de talent. Lamennais aux prises avec Dante; un grand poëte traduit par un grand écrivain; un esprit de premier ordre expliqué par une intelligence d'élite; une âme ardente, inquiète, passionnée, trouvant dans une âme de même nature l'interprète de son génie; c'était là une bonne fortune dont il était permis de beaucoup espérer. Pourquoi faut-il dire que cette espérance n'a été qu'une déception?

Nous avons pris la traduction posthume avec la ferme assurance d'y trouver le genre de jouissance dont nous venons de parler, et, à mesure que nous avons avancé dans sa lecture, nous avons marché de mécompte en mécompte. Ce travail ne peut que nuire à la renommée littéraire de Lamennais, et il ne rendra pas un meilleur service à l'étude du poëme de Dante. Il se place, sous ce double rapport, à côté de la malencontreuse version du *Paradis perdu*, par Chateaubriand. L'une et l'autre traduction sont plutôt le travestissement que la copie de leurs illustres originaux.

Toutefois, le système d'interprétation littérale suivi par Lamennais s'appliquait mieux, selon nous, à la *Divine Comédie* qu'au poëme de Milton. Le style dantesque, avec sa rigoureuse précision et sa ferme contexture,

peut mieux se prêter à une reproduction minutieuse, que les longues et majestueuses périodes de l'épopée anglaise. Nous ne croyons pas impossible de parvenir à serrer d'assez près la phrase de Dante, pour que le lecteur français se forme une idée approximative de ce qu'elle a de saillie, de nerf et d'intensité. Cet essai a été tenté par Brizeux avec un médiocre succès, et si Lamennais s'est, sous quelques rapports, plus rapproché du but, cette supériorité est toute relative; en face de l'original elle s'évanouit.

Pour réussir dans la traduction de la *Divine Comédie* il faut posséder une connaissance approfondie de la langue parlée par le poëte et user de toutes les ressources que peut fournir la nôtre. Or la version actuelle pèche en premier lieu par de fréquentes erreurs philologiques, et, en outre, elle est loin d'avoir su tirer de notre idiome tout ce qu'il peut donner. Dans l'emploi du français le traducteur posthume nous semble avoir commis deux ordres de fautes également regrettables. Il a d'abord défiguré plus que de raison la structure normale de notre langue, et fait subir à la syntaxe des violences qui donnent à la version une physionomie barbare et rebutante, sans pour cela mieux rendre l'original. En second lieu, il n'a pas su, quoiqu'il soit sur ce point supérieur à ses devanciers, étendre, autant qu'il l'aurait pu, la richesse de son vocabulaire. Dante est tout rempli d'expressions familières, de mots hardiment fabriqués, de tournures nouvelles, de locutions vives et fortes; son style renferme tous les tons, toutes les couleurs. Se borner, pour le rendre, aux mots que l'usage d'aujourd'hui a fait consigner dans nos dictionnaires et reculer même devant l'emploi de termes vulgaires et familiers, c'est se proposer l'impossible. Mais on peut reproduire avec plus ou moins de bonheur la physionomie originale et variée des expressions dantesques, soit en faisant à l'idiome français des siècles passés ou au langage familier de notre temps de judicieux emprunts, soit en risquant des mots nouveaux sans blesser l'analogie de notre langue.

Les termes que rajeunit ou que crée un habile écrivain choquent bien moins que les constructions grammaticales qui s'écartent de nos habitudes de langage, et qui jettent dans le discours, par des transpositions forcées, de la gêne et de l'obscurité. Lamennais a malheureusement préféré ce dernier procédé à l'autre; il a eu le tort de ne pas respecter les formes de la syntaxe, et, dans l'emploi des mots, il n'a pas fait, comme il en avait le droit, un usage assez large des richesses séculaires de notre idiome. Il affectionne outre mesure l'emploi de l'inversion si rarement convenable en français, et il outrepasse même à cet égard l'exemple de

Dante qui suit dans ses constructions les libres allures du latin. Au lieu de conserver les conjonctions qui rendent le style du poëte tout à la fois plus serré et plus clair, Lamennais les remplace presque toujours par la tournure du participe présent, ce qui donne à la phrase quelque chose d'alourdi et d'effacé. Souvent, au terme propre, à l'expression vivante choisie par le poëte, se substitue dans la traduction une froide périphrase ou quelque pâle équivalent ; plus souvent encore le traducteur se permet des omissions qui altèrent nécessairement la pensée de l'auteur, parce que dans son style il n'y a jamais de ces mots inutiles et de ces termes de remplissage que l'on peut impunément retrancher. Tout est motivé, tout doit être reproduit. D'ailleurs que d'expressions inexactement traduites ou traduites à contre-sens ; que de mots rendus en français par des mots de même forme, mais qui ont dans notre langue une signification toute différente de leurs Sosies italiens.

Aussi le calque même que Lamennais veut donner de chaque tercet est-il loin d'être fidèle. Sans parler de l'élément rythmique et de l'harmonie du style, dont il serait exagéré d'exiger la reproduction d'une langue à l'autre, il est en particulier une portion essentielle de la poésie dantesque qui n'a pas été traitée par Lamennais avec le soin dont elle était digne. Nous voulons parler de ces expressions et de ces tournures métaphoriques dont abonde le style de Dante, et qui forment un de ses caractères les plus remarquables. Le traducteur tantôt détruit, tantôt altère la métaphore ; le mot abstrait remplace l'image, ou bien celle-ci, telle que l'a choisie l'auteur, se transforme, on ne sait pourquoi, en une image différente. Les comparaisons spécialement, cette riche et multiple parure de la *Comédie*, sont loin de laisser deviner dans la traduction ce qu'elles ont d'achevé et de parfait dans l'original.

Nous avons regret de le dire, mais toute cette traduction porte l'empreinte d'une sorte de délassement littéraire plutôt que d'une véritable étude et d'un travail consciencieux. Le texte italien, placé en regard de la version française, est souvent même en désaccord avec celui d'après lequel elle a été faite. Les notes qui accompagnent chaque chant sont d'une insuffisance excessive, pour ne rien dire de plus, et il en est plus d'une qui fait douter que le traducteur fût bien versé dans l'intelligence du chef-d'œuvre qu'il interprétait. Sans doute Lamennais avait le sentiment très-vif de ce que la *Divine Comédie* renferme de beautés poétiques, et dans son Introduction il en parle mieux que nous ne le pourrions faire. Il a également bien compris, et on doit lui en savoir gré, les convictions reli-

gieuses de Dante, qui ne sont pas les siennes; il analyse avec justesse ses théories philosophiques, théologiques et sociales; mais il fait entièrement fausse route quand il épouse le système décrié de Rossetti sur le prétendu symbolisme politique répandu dans les écrits de Dante et des Gibelins de son temps.

Cette vue erronée trouble tout ce qu'il y a d'exact dans les appréciations de Lamennais et jette son esprit et son jugement dans une inextricable confusion. Elle le conduit à méconnaître complétement la nature du grand poëme dont il semble pourtant comprendre parfois le vrai caractère, et elle l'entraîne à en chercher la clef dans ce qui n'est que l'un de ses nombreux aspects. Selon lui, d'un bout à l'autre du poëme, « le but et la pensée intime de Dante est de mettre en opposition Rome et l'Empire. » Que cette idée soit l'une de celles que Dante ait le plus caressées, c'est ce que personne ne contestera, mais quand on veut y voir le maître-sujet de l'œuvre, on se condamne à ne rien comprendre à tout ce qui sort de ce cadre, et c'est en effet ce dont Lamennais ne se cache pas. « Si de ces généralités, dit-il, on descend aux détails, là on se perd. Assez peu importent après tout ces obscurités, l'idée principale étant connue. Ce qui pour nous reste un mystère l'était également pour les contemporains. » On pourrait demander en ce cas, à quoi bon traduire une œuvre toute remplie « d'emblèmes équivoques et d'allusions énigmatiques; » et comment se fait-il que l'on contribue pour sa part à propager l'étude d'un logogriphe? Mais il suffit d'avoir lu d'un bout à l'autre avec quelque attention le triple poëme de Dante pour savoir qu'il est autre chose que cette antithèse à laquelle le traducteur veut le réduire; il suffit d'avoir étudié avec quelque soin l'époque où vécut l'Alighieri pour voir se dissiper peu à peu presque toutes les obscurités dont une première lecture offusque les esprits peu familiers avec des temps si différents des nôtres.

Mais évidemment Lamennais a entrepris son travail sans s'y être dûment préparé par une étude de ce genre; préoccupé d'un faux système, il a abordé son auteur avec des préventions qu'il n'a pas pris la peine de dissiper, et dont il donne la mesure quand il dit que « trop fréquemment chez Dante à l'obscurité de la pensée se joint l'obscurité du style. » S'il en est ainsi, répétons-le, c'est se proposer une singulière tâche que de vouloir déchiffrer ce que l'on sait d'avance être indéchiffrable. Mais quiconque a pratiqué quelque peu la lecture de Dante se demandera comment l'on peut adresser ce genre de reproche à un écrivain qui a toujours su et qui a toujours dit ce qu'il voulait dire. Est-il juste, pour quelques passages

demeurés obscurs, de faire de ce qui n'est qu'une exception le caractère général du poëme? Est-il juste de mettre à la charge de son auteur ce qui doit retomber sur ceux qui le lisent ou qui l'interprètent? On conçoit du reste qu'ayant cette idée de son original Lamennais en ait donné une traduction et des notes où il ne s'est pas piqué de le faire mieux comprendre. Aussi, quel que soit le talent littéraire de l'auteur de l'*Indifférence en matière de religion*, des *Affaires de Rome* et des *Paroles d'un croyant*, sa capacité comme traducteur n'est pas faite pour inspirer à première vue une grande confiance. La lecture de la version qu'il a donnée ne confirme que trop ce pressentiment. Nous affirmons qu'il n'est pas un seul chant de l'*Enfer* où l'on ne rencontre des passages tout à fait fautifs. Cependant, comme nous ne pouvons prétendre qu'on nous en croie entièrement sur parole, il faut bien que nous donnions quelques preuves à l'appui de nos critiques.

L'énumération seule des mots mal compris nous mènerait trop loin, mais en voici un faible aperçu. Quand on voit infin traduit par *afin que*, noia par *ennui*, verrà par *verra*, labbia par *lèvres*, accidioso par *pesant*, empi par *tristes*, matta par *aveugle*, guizzare par *aiguiser*, rezzo par *froid*, sconcio par *faux*, pal par *pin*, graffi par *griffes*, volta dienno par *nous tournâmes*, andavamo par *ils allèrent*, colle par *col*, storpiato par *dépecé*, cisterna par *caverne*, etc., etc., on se demande si le traducteur connaissait réellement la langue du poëte? Quant aux négligences, aux méprises, aux contre-sens, nous aurions pu choisir nos exemples dès le second tercet de la *Comédie*, qui est déjà tout autrement traduit que ne le comporte le texte original, mais nous préférons les prendre dans la dernière partie du poëme, où le traducteur avait eu le temps de se familiariser avec le style de Dante, et devait par conséquent se montrer un peu plus maître de son sujet. Les erreurs de la fin pourront ainsi mieux faire juger de celles du reste. Dans le chant XXIXme, Dante, qui suppute mathématiquement les dimensions imaginaires du monde infernal, dit, à propos de l'un des cercles concentriques dont il l'a composé : miglia ventiduo la valle volge, et Lamennais traduit : *vingt-deux mille tournent dans la vallée*; en sorte qu'au lieu de la mesure de la circonférence du cercle, il serait question du nombre précis des habitants qu'il renferme, ce qui fait dire à Dante ce qu'il n'a pas dit et surtout ce qu'il n'a pas voulu dire. Il suffisait d'ailleurs de savoir que *miglia* a, en italien, un tout autre sens que *mille* ou *milia*, pour ne pas commettre une si étrange bévue.

Lorsque le poëte (chant XXXI), descendu au fond de l'enfer, se trouve en présence de l'un de ces géants qui y sont enchaînés, il tremble à son aspect : « Allor temetti più che mai morte, E non v' era mestier più che la dotta.... » Lamennais traduit : *Plus que jamais je craignis la mort, et jamais plus n'eût-elle été à craindre, si...* Dante veut dire au contraire : « Alors plus que jamais je craignis la mort, et pour me la donner il aurait suffi de la peur, si... » Au lieu d'une simple redite comme dans la traduction, le poëte veut faire vivement sentir ce que devait être un sentiment de terreur capable de produire un effet mortel ; il y a là une gradation de pensée complétement méconnue par le traducteur.

Dans le même chant, Dante compare le géant Antée, qui se baisse pour déposer Virgile et lui au fond du puits infernal, à la tour penchée qui se voit à Bologne : « Qual pare a riguardar la Carisenda Sotto il chinato, quando un nuvol vada Sovr' essa, sì, ch' ella in contrario penda, Tal parve Anteo. » Et Lamennais de traduire : *Telle que la Carisende, à qui la regarde de dessous le côté où elle incline, paraît, quand un nuage passe sur elle, pencher en sens contraire, tel me parut Antée.* Il faut avouer que si c'est là ce que Dante a voulu dire, d'un côté il a dépeint un effet d'optique tout à fait différent de celui qui s'offre à l'observateur du phénomène dont il parle, et de l'autre, au lieu de nous montrer un objet qui s'incline en avant comme le fait Antée, il nous en fait voir un qui se renverse en arrière. Si tels étaient l'esprit d'observation et la justesse d'imagination du poëte florentin, le monde se serait étrangement mépris sur les mérites de sa poésie. Mais il est facile de voir qu'ici encore c'est sur le traducteur seul que retombe le tort d'avoir défiguré une comparaison achevée dans toutes ses parties. Il suffit de la rendre exactement pour en sentir la justesse : « Telle que paraît la Carisende, si on la regarde de dessous le côté où elle incline, quand un nuage passe sur elle en sens contraire de celui où elle penche, tel me parut Antée. » Le poëte dépeint ici un effet analogue à celui du rivage qui semble fuir en sens inverse de celui où l'on va, quand on le regarde du pont d'un navire ; de même la tour semble pencher davantage et être sur le point de tomber, comme si elle fléchissait en allant au-devant du nuage qui passe sur son sommet. La remarque est aussi exacte que l'image est bien adaptée à la posture du géant.

Arrivé près de Satan (chant XXXIV et dernier), Dante, effrayé, commence par se réfugier derrière Virgile, puis bientôt celui-ci, voulant lui faire voir en face le roi des enfers, « Dinanzi mi si tolse, » dit le poëte,

ce que Lamennais traduit : *il passa devant moi*, sans s'apercevoir, par l'énormité même du contre-sens, de la sottise qu'il fait dire à Dante, dont les paroles étaient pourtant bien faciles à rendre mot à mot : « De devant moi il s'ôta. » Un peu plus loin, le poëte, qui a prêté à Lucifer trois visages d'une coloration différente, le dépeint comme broyant dans sa triple mâchoire les traîtres les plus fameux ; dans l'une il place Judas, et dans chacune des deux autres les assassins de César ; « Degli altri duo ch' hanno il capo di sotto, Quei che pende dal nero ceffo è Bruto. » Lamennais : *Des deux autres qui ont la tête en bas, celui de qui pend la noire chevelure est Brutus*. Dante n'a point songé à dépeindre la couleur des cheveux de Brutus ; le détail serait ici assez hors de propos ; c'est Brutus lui-même qu'il montre sortant tout entier, la tête en bas, de l'une des gueules de Satan. Le mot à mot suffisait encore ici pour rendre exactement ce coup de pinceau vraiment dantesque : « Celui qui pend du mufle noir est Brutus. » Ce trait est bien en harmonie avec tout le reste du tableau.

Une des imaginations les plus originales de Dante, aussi fausse du reste en cosmographie qu'elle est ingénieuse poétiquement, est l'idée qu'il se fait de l'origine et du rapport de nos deux hémisphères. C'est à la chute de Satan précipité des cieux qu'il attribue la configuration actuelle de notre monde, qui, d'un côté, selon lui, renferme toute la surface terrestre, et de l'autre est occupé par la mer seule, du milieu de laquelle s'élève, à l'antipode de Jérusalem, la montagne du Purgatoire. Le passage dans lequel le poëte énonce cette conception se trouve à la fin de l'*Enfer*, lorsque Dante est arrivé avec Virgile à l'issue de la cavité, qu'il suppose exister dans l'intérieur du globe, et à l'entrée de l'hémisphère opposé au nôtre : « Da questa parte cadde giù dal cielo ; E la terra che pria di qua si sporse, Per paura di lui fe del mar velo, E venne a l'emisperio nostro ; e forse Per fuggir lui lasciò qui il luogo voto Quella che appar di qua, e su ricorse. » Lamennais a traduit : *De ce côté Satan tomba du ciel, et la terre qui auparavant surgissait, par l'effroi qu'elle eut de lui, se fit de la mer un voile, et se remontra dans notre hémisphère ; et peut-être que pour le fuir elle laissa vide l'espace qui apparaît là, et en haut se retira*. Cette traduction renferme des inexactitudes qui nuisent à la clarté du sens, et elle commet en outre une grossière erreur qui altère complétement la pensée de Dante. Celui-ci précise tout, la moindre omission jette du trouble sur sa phrase ; ainsi, au lieu d'indiquer, comme lui, *où* se trouvait la terre qui se cacha à l'arrivée de Satan, Lamennais laisse le verbe *surgissait* sans déterminatif ; il ne traduit pas l'adverbe *di qua*, qui

exprime que c'est du côté du globe où se trouve actuellement Dante, c'est-à-dire dans l'hémisphère austral, que la terre a jadis disparu. De plus Lamennais, en traduisant les mots «venne all' emisperio nostro,» par *elle se remontra dans notre hémisphère*, accroît encore la confusion ; car il semble que Dante veuille dire que cette terre avait appartenu à notre hémisphère, et qu'après s'être momentanément voilée de la mer elle y reparaît, elle *s'y remontre*. Mais Dante n'a pas continué la métaphore, comme le fait mal à propos son traducteur, il a employé un terme qui indique le mouvement, le changement de lieu, *venne*, et non pas une sorte de disparition passagère sans déplacement. Enfin Lamennais commet une incroyable méprise, et il achève de défigurer l'idée du poëte, en confondant avec la terre qui couvrait autrefois l'autre hémisphère et qui est passée dans le nôtre, cette portion intérieure de notre globe qui s'est détachée, lorsque Lucifer précipité le pénétra de part en part, et qui, après avoir laissé dans les entrailles du monde une place vide, s'élança, pour former la montagne du Purgatoire, au-dessus des eaux qui recouvraient l'hémisphère austral. Il fallait donc traduire : « C'est de ce côté-ci que tomba Lucifer précipité du ciel, et la terre, qui auparavant s'élevait près d'ici, effrayée de le voir, se fit un voile de la mer, et passa dans notre hémisphère: et ce fut peut-être aussi pour le fuir, que celle qui se montre près de nous laissa ici la place vide et en haut s'élança.» Ainsi ressortent tous les détails de l'épouvante produite par la chute de Satan sur la terre encore inhabitée; et comme une partie essentielle de la structure du poëme repose sur cette conception, la négligence mise par Lamennais dans la traduction de ce passage, donne la mesure de l'esprit qui a présidé à tout son travail.

En vérité, si le poëte ainsi reproduit paraît obscur et incompréhensible, comme on l'en accuse, ce n'est pas à lui qu'on peut en imputer la faute, et il est difficile de ne pas appliquer ici le dicton italien : Traduttore, traditore. La trahison est d'autant plus dangereuse qu'elle se couvre d'un nom illustre, et c'est pour cela que nous avons cru devoir la signaler avec soin. Nous ne pouvons donc que regretter la publication d'un travail qui est loin de répondre à la réputation de son auteur et qui, s'il ne peut nuire à celle de Dante, du moins ne la servira pas.

R. DE C.

ŒUVRES DE ROGER DE COLLERYE, nouvelle édition, avec une préface et des notes, par Charles d'Hericault, XXXIV et 287 pages. Paris, Jannet, 1855; in-18 : 5 fr.

Le nom de Roger de Collerye n'est pas fort célèbre dans l'histoire de la littérature française. L'abbé Lebeuf lui consacrait, il y a cent vingt ans environ, une courte notice perdue dans les innombrables volumes du *Mercure de France*, et tout était dit. L'extrême rareté des écrits de ce poëte a dû contribuer à le maintenir dans l'obscurité; on ne connaît, en effet, que deux exemplaires de l'unique édition qu'il y ait de ses œuvres (et cette édition, imprimée à Paris en 1536, est d'une incorrection déplorable) ; un de ces exemplaires est à la Bibliothèque impériale, à Paris, mais il y manque quelques feuillets; l'autre est complet, il appartient à un bibliophile distingué de la même ville (M. Jérôme Pichon), et c'est lui qui a servi pour donner l'édition nouvelle que recommandent un texte revu avec soin et une notice sur Collerye. Cet auteur, qui mena une vie aventureuse et qui appartint à ce qu'on appelle aujourd'hui la Bohême littéraire, a du moins le mérite d'avoir possédé une gaîté franche et d'avoir créé un type national un type cher à l'esprit français, celui de Roger Bontemps. Son style coloré et naturel le met bien au-dessus d'une foule de rimeurs platement ennuyeux et stupides qui pullulèrent au quinzième et au seizième siècle. On regrette d'avoir à lui reprocher parfois des licences de langage qui, toutefois, ne paraissaient pas repréhensibles il y a plusieurs siècles. Ses œuvres se composent de 122 rondeaux, de 21 épîtres, de complaintes, d'épitaphes, de deux compositions dialoguées, d'un monologue (sorte de conte qui avait alors une allure propre et des formes particulières) et de maintes poésies fugitives. Les amis de la vieille littérature et de l'antique esprit gaulois ne regretteront point de placer tout cela sur les rayons de leur bibliothèque.

LES CAQUETS DE L'ACCOUCHÉE, nouvelle édition. Paris, Jannet, 1855 ; in-18 : 5 fr.

Ce titre singulier sert d'étiquette à une satire spirituelle et amusante des usages de la bourgeoisie parisienne au commencement du règne de Louis XIII. A cette époque existait encore une coutume qui remontait fort avant dans le moyen âge. L'accouchée ou la gisante restait dans sa

chambre bien parée et bien ornée, recevant la visite de toutes les femmes de sa connaissance qui venaient lui tenir compagnie, et chacune d'elles, dit Henri Estienne, *voulait monstrer n'avoir point le bec gelé*. Un parent d'une accouchée se cache sous les rideaux de la ruelle, et il écoute tous les propos tenus par une foule de commères. Il a ainsi l'occasion de passer en revue les officiers de justice, les officiers municipaux, les médecins, les marchands; chacun est tour à tour placé sur la sellette et assez maltraité. L'auteur de ce livre original et instructif est resté inconnu; la hardiesse avec laquelle il nomme en toutes lettres les usuriers, les enrichis de l'époque, lui imposait la loi de conserver l'anonyme. Il excelle d'ailleurs dans l'art difficile de faire tenir aux acteurs qu'il met en scène un langage en harmonie avec leur caractère et disposé de telle sorte qu'ils se chargent de faire leur propre satire. Les *Caquets* parurent pour la première fois en 1622, en huit parties séparées; ils furent réunis en un recueil qui, imprimé en 1623, fut réimprimé deux fois en 1624 et le fut aussi en 1625 et dans les années suivantes. Toutes ces éditions, peu correctes et fort chères, étaient à peu près introuvables. Le volume nouveau se distingue par une exécution très-soignée; il doit son prix tout particulier aux travaux de deux littérateurs judicieux et instruits. M. Leroux de Lincy a mis en tête une introduction curieuse; M. Edouard Fournier s'est livré à de patientes recherches dans les écrits du temps, afin de réunir le plus d'éclaircissements possible sur les personnes et sur les choses dont il est question dans les *Caquets*. Grâce à ces investigations, un livre qu'on aurait été tenté de ne regarder que comme une facétie divertissante, peut se classer parmi les productions historiques, échos fidèles des préjugés et des opinions d'une époque.

De même que les *Œuvres* de Collerye, dont nous parlons également, les *Caquets de l'accouchée* font partie de la *Bibliothèque elzevirienne* que publie à Paris M. Jannet, et qui se recommande par une exécution typographique digne des imprimeurs célèbres sous les auspices desquels elle se place.

Les Évangiles des Quenouilles. Paris, Jannet, 1855; in-12 : 3 fr.

C'est encore un volume dû à cet éditeur actif et intelligent dont nous avons, à plusieurs reprises, mentionné les travaux. Il s'agit d'un livre imprimé à la fin du quinzième siècle et qui est fort précieux pour l'histoire des mœurs, des opinions et des préjugés. L'auteur de cet ouvrage est in-

connu, mais on sait qu'il vivait sous le règne de Louis XI et dans la Flandre française. Les *Évangiles des Quenouilles* renferment une foule d'observations et d'adages recueillis dans les entretiens d'une réunion de vieilles femmes qui se rassemblaient le soir pour filer. Ces matrones parlent de tout, de la pluie, du beau temps, de sorcières, de remèdes, de charmes, de secrets. Ce qu'une expérience séculaire a consacré se mêle dans leur bouche aux préjugés les plus étranges; de là résulte le plus piquant répertoire des croyances et des erreurs répandues à cette époque parmi le peuple. Rien n'est vivace comme un préjugé; aussi presque toutes les erreurs enregistrées dans cette composition étrange subsistent-elles encore dans les campagnes. Ajoutons que les singuliers aphorismes des bonnes vieilles amènent des gloses souvent pleines de malice et de sel, de sorte que des idées peu susceptibles de provoquer l'hilarité reçoivent soudain une tournure bouffonne. Chose fort digne de remarque dans un livre de ces temps reculés, la plaisanterie ne va jamais jusqu'à la licence. —On connaît jusqu'à neuf éditions des *Évangiles des Quenouilles;* toutes sont introuvables dans le commerce, et M. Jannet n'a jamais pu réussir à voir trois d'entre elles. Sa réimpression est extrêmement soignée; il a revu le texte avec soin, il a ajouté des variantes fournies par deux manuscrits appartenant, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre à un amateur distingué, M. A. Cigongne; il y joint un *glossaire index* fort utile dans un livre de cette espèce.

HENRI IV ÉCRIVAIN, par Eugène Jung. Paris, 1855; 1 vol. in-8°: 5 fr.

Aux autres titres de Henri IV à la célébrité faut-il ajouter celui de grand écrivain? Il n'a pas manqué de flatteurs qui ont tranché la question en le proclamant orateur et poëte. Mais ces assertions ne soutiennent guère l'épreuve d'un examen sérieux. Si Henri IV aimait sans doute la poésie, aucune preuve certaine n'existe qu'il l'ait cultivée lui-même; et quant à son éloquence, la même incertitude règne sur l'authenticité des discours qu'on lui attribue. Homme d'esprit, plein de verve et d'originalité, il pouvait avoir des réparties piquantes, des traits brillants ou ingénieux, sans être pour cela grand orateur. Le seul bagage littéraire dont la propriété ne saurait lui être contestée, c'est sa correspondance dont le recueil, publié par les soins de l'Institut, forme déjà six volumes in-4°. Aussi M. Jung en a-t-il fait l'objet principal de son étude. Il analyse tour à tour les

idées, les sentiments qui s'y trouvent exprimés, leur emprunte de nombreuses citations propres à bien caractériser le style de Henri IV, et nous met à même ainsi d'en apprécier le mérite littéraire, dont il n'exagère point la valeur. Après avoir parcouru cet excellent travail, dans lequel sont rassemblés les passages les plus remarquables des lettres du roi, on ne refusera sans doute pas à Henri IV le talent d'écrire. Il a des mots heureux, des tours énergiques, des saillies originales ; mais ce sont des étincelles qui jaillissent çà et là du milieu d'une prose encore bien imparfaite. M. Jung marque très-justement la place de Henri, en disant que c'est non pas un habile écrivain, mais un témoin de la langue, et l'un des plus curieux à connaître, parce qu'il unit à l'instinct primesautier du peuple, une expérience du monde et des idées plus étendues. Le premier peut-être en France il a trouvé et senti le vrai style épistolaire; mais on ne rencontre pas chez lui les qualités du littérateur, il manque en général de goût et de délicatesse.

VOYAGES ET HISTOIRE.

Histoire de l'Église de Genève, depuis le commencement de la réformation jusqu'en 1815, par J. Gaberel. Tome second. Genève 1855; 1 vol. in-8° de 941 p.

La mort de Calvin, dont le récit termine le premier volume de M. Gaberel, privait l'Église de Genève de son chef, qui l'avait fondée et maintenue jusqu'alors avec autant d'énergie que de prudence. On pouvait craindre qu'exposée comme elle l'était à tant d'attaques et de périls de toutes sortes, cette perte ne fût pour elle un coup funeste. C'était du moins assurément l'épreuve la plus redoutable qu'elle eut à subir. Si l'œuvre de Calvin ne reposait que sur le despotisme de sa volonté puissante, n'avait d'autre élément de succès que l'ambition d'un chef habile, elle devait mourir avec lui ; car il ne laissait pas de successeur capable de recueillir et de conserver un semblable héritage. C'est ce que la cour de Rome comprit fort bien ; aussi crut-elle le moment favorable pour jeter la division dans l'Église de Genève. Elle s'empressa d'envoyer des émissaires chargés de sonder le terrain, d'essayer des moyens de corruption et d'attiser autant que possible le feu de la discorde, qui sans doute allait éclater au milieu des pasteurs dont la main de fer de Calvin avait pu seule comprimer les rivalités jalouses. Mais ces espérances furent bientôt déçues. Après la

mort du réformateur l'union se maintint comme avant. Théodore de Bèze fut élu par ses collègues modérateur de la Vénérable Compagnie, et l'on arrêta que cette espèce de présidence ne serait qu'annuelle. Non-seulement tout cela se fit d'un commun accord, sans la moindre contestation, mais l'autorité ecclésiastique constituée par Calvin sut rester toujours à la hauteur des circonstances difficiles que Genève eut à traverser durant les quarante années suivantes. C'est là que se manifeste d'une manière vraiment admirable l'influence de la Réformation sur un petit peuple turbulent, entouré de nombreux ennemis, et souvent en proie à des troubles civils qui semblaient le menacer d'une ruine prochaine. L'exemple est d'autant plus frappant que Genève, envahie par des réfugiés de tous les pays, se trouvait renfermer des éléments très divers, pour la plupart étrangers aux traditions comme aux habitudes de la vie républicaine. On a de la peine à s'expliquer cette force absorbante qui s'exerçait avec tant d'énergie que l'assimilation fut en quelque sorte instantanée. L'histoire de la seconde moitié du seizième siècle nous montre déjà le caractère genevois exactement tel qu'il se retrouve dans toutes les crises subséquentes jusqu'à nos jours. Ce sont les mêmes qualités et les mêmes défauts : le même esprit jaloux de toute autorité permanente, le même besoin d'agitation, la même tendance à troubler sans cesse la paix de cette patrie au salut de laquelle on est prêt à se sacrifier, avec un dévouement héroïque, dès que le danger vient du dehors. En lisant le récit des luttes intestines de cette époque, les fréquentes représentations que le Consistoire adressait au gouvernement, et les réponses de celui-ci, on croirait presque assister à quelques-unes des scènes reproduites par nos révolutions les plus récentes.

Au reste, le livre de M. Gaberel est, comme l'indique le titre, une histoire de l'Eglise, et non pas du pays, et, après la mort de Calvin, il nous semble impossible de méconnaître que l'Etat devînt plus indépendant, secoua jusqu'à un certain point l'influence, la prépondérance excessive des corps ecclésiastiques. Il eût été difficile que le sentiment national ne se sentît pas mis en éveil, peut-être même en defiance, par cette invasion paisible, mais formidable des étrangers arrivant de tous les pays ; ce furent eux, bien plus que les vieux Genevois, qui continuèrent l'œuvre de Calvin, c'est à eux, il est juste de le déclarer, c'est à leur énergie, à leur intelligence, à leur fortune même, car plusieurs étaient très-riches, qu'est dû ce caractère particulier du peuple de Genève, ce mélange d'audace, de ténacité, d'habileté qui semble être l'apanage des populations formées par la fusion de races diverses.

Quoi qu'il en soit, M. Gaberel décrit avec une grande exactitude une des phases les plus importantes dans l'histoire de l'Église de Genève.

D'ailleurs il ne dissimule point les ombres du tableau. Il expose franchement les fautes commises, les actes d'intolérance auxquels le protestantisme se laissa entraîner par les préjugés du temps. Il blâme sans réticence l'anomalie monstrueuse de ces condamnations dogmatiques, aussi contraires au principe du libre examen qu'à la charité chrétienne, mais qui furent le résultat naturel des coutumes barbares établies par l'Église romaine et consacrées par une pratique de plusieurs siècles. Si les réformateurs ne surent pas complétement s'en affranchir, du moins ne conseillèrent-ils jamais l'emploi de la contrainte ni de la séduction pour forcer les âmes à se convertir. A cet égard le pouvoir séculier encourut seul quelques reproches, comme il prit aussi l'initiative dans la plupart des procès intentés pour cause d'hérésie. On n'en peut pas dire autant de leurs adversaires. La mission de Saint-François de Sales, dont le récit termine le volume de M. Gaberel, prouve que même les plus doux, les plus respectables d'entre eux ne se faisaient aucun scrupule d'acheter les consciences à prix d'argent et d'appeler à leur aide les dragons du roi. Rédigé d'après des documents, en grande partie inédits, dont la source n'est pas suspecte, puisqu'ils sont dus à des plumes catholiques, ce dernier chapitre, tout en rendant pleine justice aux belles qualités de Saint-François de Sales, jette une vive lumière sur les procédés dont il se servit pour extirper de la Savoie la réforme qu'y avait implantée la conquête bernoise.

Le Chili, considéré sous le rapport de son agriculture et de l'émigration européenne, par B. Vicuna Mackenna. Paris, 1855; 1 vol. in-12: 2 fr. — Esquisse sur le Canada, considéré sous le point de vue économiste, par J.-C. Taché. Paris, 1855; 1 vol. in-12. — L'Inde contemporaine, par F. de Lanoye. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 3 fr.

Les deux premiers de ces ouvrages ont pour objet d'attirer l'attention des émigrants européens sur des contrées où leur activité pourra trouver des ressources abondantes et des chances de succès plus grandes peut-être qu'aux Etats-Unis. M. Mackenna fait remarquer très-justement que l'Amérique du Sud, avec son sol encore presque vierge et ses richesses

inexploitées, présente des avantages qu'on ne saurait rencontrer ailleurs. Le climat s'y prête aux cultures les plus variées; la population est peu nombreuse; de vastes territoires fertiles restent improductifs faute de bras; dans les villes même l'homme intelligent et laborieux est à peu près sûr de se faire assez promptement une position satisfaisante. Il y a sans doute des obstacles à vaincre; l'instabilité des gouvernements et les révolutions fréquentes dont cette partie du monde est le théâtre n'offrent pas toute la sécurité désirable, et les tremblements de terre auxquels elle est encore sujette peuvent dans un jour détruire le résultat de maintes années de travail. M. Mackenna ne dissimule point ce revers de la médaille, mais il insiste pour qu'on ne s'en exagère pas les effets. Suivant lui, les tremblements de terre font moins de victimes au Chili dans un siècle que les machines à vapeur n'en font aux Etats-Unis dans un mois. Quant aux agitations politiques, la distance les grandit outre mesure; vues de près, elles paraissent peu redoutables. D'ailleurs l'essor de l'activité industrielle, favorisé par les colons européens, tendra nécessairement à les faire cesser. Le Chili en offre déjà la preuve. C'est une république paisible qui dirige tous ses efforts vers le développement de sa prospérité. Dans ce but elle appelle l'émigration européenne comme le meilleur auxiliaire pour l'aider à vaincre des préjugés et des habitudes qui rendent la population indigène trop stationnaire. Plus heureuse que la plupart des autres Etats de l'Amérique du Sud, l'esclavage n'y existe pas, et son climat salutaire la garantit des épidémies qui causent ailleurs tant de ravages. Peut-être M. Mackenna se laisse-t-il entraîner à peindre son pays sous de trop belles couleurs; mais on trouvera du moins dans son livre une foule de détails fort intéressants, soit sur les mœurs du Chili, soit sur ses productions naturelles, sur son agriculture et son industrie.

M. Taché, membre du parlement canadien et commissaire du Canada à l'exposition universelle, se propose également d'attirer de son côté le flot de l'émigration. Le Canada, ancienne colonie française, a pris, sous la protection d'institutions libres et sages, un développement remarquable, et ses ressources sont telles qu'il offre encore bien des chances de succès aux efforts d'hommes actifs et intelligents. L'émigrant y trouvera d'ailleurs bien plus de garanties qu'au Chili: la propriété y est mieux assurée, les voies de communications plus faciles, et l'on n'a pas à craindre ces mouvements anarchiques auxquels les Etats du Sud sont si sujets. M. Taché donne des renseignements statistiques très-nombreux, et le tableau qu'il trace de la situation actuelle de ce pays nous semble bien fait pour pro-

duire une impression favorable. Cependant il a soin de mettre le lecteur en garde contre les illusions auxquelles s'abandonnent trop souvent les coureurs d'aventures. Le capital et le travail sont les deux conditions essentielles qu'il pose, encore ne leur promet-il pas ces succès rapides dont le prestige séduit tant de gens qui abandonnent une propriété médiocre, mais assurée, pour aller trouver la misère après maintes vicissitudes pénibles. Nous ne saurions mieux faire apprécier la sagesse de ses vues et de ses conseils qu'en citant les paroles suivantes extraites de sa conclusion.

« Celui qui partirait d'Europe pour venir n'importe où en Amérique, ou aller en quelque endroit du monde que ce soit, avec l'espoir de faire une fortune brillante en peu de temps, aurait une excellente chance de se tromper. Non, l'émigrant, forcé par les circonstances de quitter sa patrie, doit avoir assez d'expérience du mauvais côté de la vie pour nourrir des pensées plus sobres que celles-là. Mais, répétons-le, l'homme pauvre et laborieux, l'homme intelligent et honnête, le capitaliste (quelque petit que soit son capital), le capitaliste industrieux que la difficulté des placements avantageux gêne dans son industrie, tous ceux-là trouveront en Canada ce qu'il leur faut, et mieux qu'ailleurs sous bien des rapports. Le sol est vaste et fertile, la nature y a fait pousser une riche récolte, la forêt qu'il peut de suite faire valoir; le climat y est remarquablement salubre; les productions naturelles y sont nombreuses et de tous les genres; la nature y est belle et grandiose; les seules choses qui y font défaut sont les bras et le capital. »

Dans l'Inde, au contraire, la population surabonde et les capitaux ne manquent point. Mais, pour donner essor à ces éléments de prospérité, il a fallu que le génie européen s'en emparât. Le despotisme oriental, l'esprit de caste et la superstition étouffaient ces belles contrées, berceau du monde civilisé. C'est aux sociétés entreprenantes de l'Occident qu'elles doivent de n'être pas tombées dans une complète barbarie. Les colonies, fondées d'abord par la France, puis conquises et successivement agrandies par l'Angleterre, ont exploité leurs richesses, tout en y introduisant des institutions et des idées propres à combattre la décadence morale dont elles étaient atteintes. Sans doute une œuvre pareille n'a pu s'accomplir sans de terribles catastrophes, et les conquérants ont souvent foulé aux pieds les droits de la justice ainsi que ceux de l'humanité. Mais en définitive c'est la cause de la civilisation qui triomphe. Si l'Inde a subi de cruelles vicissitudes, le régime auquel maintenant elle se voit soumise est un progrès immense sur l'état de décomposition dans lequel l'avait

laissée la chute de la monarchie mogole. L'administration anglaise, malgré ses fautes et ses abus, a su gagner l'estime et la confiance des habitants, en leur inspirant une sécurité qui leur était inconnue jusqu'alors et dont ils commencent à reconnaître la valeur. « Il n'a pas échappé à la population rurale que, dans toute l'Inde, l'anarchie et la guerre ont constamment diminué à mesure que l'influence anglaise s'est accrue. Dans les provinces de l'ouest et du nord, le paysan montre avec joie et reconnaissance au voyageur d'immenses étendues de terrain couvertes, aussi loin que la vue peut s'étendre, de riches moissons et de nombreux villages, et qui, il y a quelques années à peine, n'étaient que des déserts improductifs, sans cesse ravagés par les Sikhes et les Mahrattes. Maintenant, dit-il souvent, nous récoltons toujours les champs que nous ensemençons; nos pères ne le pouvaient pas. »

On lira certainement avec intérêt la relation de M. Lanoye. Ce n'est pas précisément un voyage, quoiqu'elle en ait la forme. L'auteur nous semble plutôt l'avoir rédigée dans son cabinet au milieu d'une bibliothèque bien fournie des meilleurs ouvrages publiés sur l'Inde, sur son histoire, sur ses ressources industrielles et commerciales, sur les mœurs et coutumes de ses habitants. Mais il a puisé à de bonnes sources et sa compilation, très-habilement exécutée, fait connaître de la manière la plus complète l'état actuel de l'Inde, où l'Angleterre compte aujourd'hui, sur un espace de 1,366,000 milles carrés, 160,766,000 sujets.

DE FRANCE EN CHINE, par le Dr M. Yvan. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 2 fr.

M. le Dr Yvan est un aimable conteur, qui sait donner beaucoup d'attrait à ses récits de voyages en y semant une foule d'anecdotes piquantes. Il faisait partie de la mission de Chine sous les ordres de M. de Lagrenée, et quoique sa relation arrive un peu tard on la lira certainement avec plaisir. Peut-être l'imagination y tient-elle trop de place; le docteur ne se pique pas d'une bien scrupuleuse exactitude; il vient de loin et, pour ne pas répéter ce que tant d'autres ont dit avant lui, il donne volontiers essor à sa fantaisie. Mais cette espèce de licence qu'il se permet ne porte en général que sur les accessoires; elle ne l'empêche pas de bien décrire ce qu'il voit et de se montrer bon observateur; seulement il charme les loisirs de la traversée en brodant le canevas que lui fournissent ses rap-

ports avec tant de nationalités diverses où les types originaux abondent. Tantôt c'est l'histoire de quelque aventurier européen qui, rompant avec la civilisation, s'est créé, sous ces lointains climats, une existence selon ses goûts; tantôt c'est un épisode gracieux ou terrible emprunté soit aux mœurs des peuplades barbares, soit à celles des colons qui vivent dans leur voisinage. Si M. Yvan ne craint pas d'amplifier ainsi les moindres données qu'il a recueillies dans des entretiens, ou même de simples conjectures sans autre fondement qu'une impression passagère, ses descriptions du moins paraissent dignes de confiance, et ses remarques sur l'état moral et matériel des pays qu'il visite, sur leurs ressources, sur leur régime administratif, sur les causes de leur misère ou de leur prospérité, décèlent un esprit très-judicieux. On sera frappé, par exemple, du contraste qu'il établit entre les possessions anglaises et les possessions espagnoles. Dans ces dernières, il fait toucher au doigt les tristes résultats de l'ignorance, des préjugés et de la superstition, tandis que, dans les autres, éclate à chaque pas l'influence bienfaisante d'une religion éclairée et d'une sage liberté.

Description des tombeaux de Godefroy de Bouillon et des rois latins de Jérusalem, jadis existant dans l'église du Saint-Sépulcre ou de la Résurrection, par le baron de Hody. Bruxelles, chez H. Gœmære: 1 fort vol. in-12°, fig.

Les tombeaux de Godefroy de Bouillon et de ses successeurs sur le trône de Jérusalem existaient jadis dans une chapelle de l'église du Saint-Sépulcre; mais ils ont été détruits par le temps, et peut-être aussi par les Grecs, dont ces monuments de la domination latine offusquaient l'amour-propre national. Il n'en reste plus aujourd'hui le moindre vestige, en sorte que la place même qu'ils occupaient ne peut guère être déterminée que d'après les récits d'anciens voyageurs. A plusieurs reprises déjà s'est manifesté soit en Belgique, soit en France, le désir de réparer une semblable injustice en élevant un nouveau mausolée à Godefroy de Bouillon, le plus remarquable de ces souverains. Jusqu'ici, cependant, on s'est borné à des vœux stériles, et c'est dans le but d'attirer l'attention publique sur ce point que M. le baron de Hody publie le volume dont le titre figure en tête de notre article. Son travail, fruit de nombreuses recherches, se distingue par une étude approfondie de tous les documents relatifs au héros

de la première croisade qui, après avoir vaillamment joué son rôle dans la conquête de la terre sainte, fut choisi pour la gouverner. M. de Hody commence par esquisser, d'une manière très-intéressante, la vie de Godefroy, dont il démontre la nationalité belge par des témoignages irrécusables. Cela le conduit à présenter quelques aperçus nouveaux, ou du moins jusqu'ici négligés par la plupart des historiens, sur l'origine des croisades. Sans lui ravir le cachet d'exaltation religieuse dont elle fut si fortement empreinte, il signale la haute portée politique de cette entreprise par laquelle le pape Urbain II frappa du même coup l'islamisme et la féodalité, les deux plus grands obstacles qui s'opposaient au développement de la civilisation chrétienne. Pierre l'Ermite, auquel on attribue une importance exagérée, n'apparaît plus que comme un instrument dont le souverain pontife se servit pour donner essor à l'enthousiasme populaire et précipiter sur l'Orient la noblesse turbulente qui troublait sans cesse la paix de l'Europe. Fanatique ambitieux, Pierre, enivré du succès de son éloquence, conçut l'idée désastreuse de se faire lui-même le général des bandes indisciplinées qui accouraient à sa voix. « Couvert de son froc et n'ayant pour monture que l'âne avec lequel il avait parcouru l'Europe, il prit le commandement supérieur et se vit ainsi à la tête de près de cent mille hommes. Long et triste serait déjà le récit des excès et des misères de cette armée, même dans sa marche à travers l'Allemagne, la Hongrie et l'empire grec: elle fut exterminée dans les plaines de Nicée, et Pierre, qui eût dû savoir mourir avec ceux dont il avait accepté le commandement, n'assista même pas à la dernière catastrophe. Il s'était retiré à Constantinople après avoir perdu toute autorité sur ces gens qui ne voyaient en lui, au moment du départ, qu'un envoyé du ciel. »

Si les croisés n'avaient eu que de semblables généraux, le sort de cette misérable avant-garde eût été celui de l'expédition tout entière. Mais ils étaient commandés par des chefs habiles, entre lesquels se distingue surtout Godefroy de Bouillon à la fois comme guerrier intrépide et comme sage administrateur. Ce fut véritablement un grand homme, dont le nom méritait bien d'être sauvé de l'oubli. Une chapelle lui fut consacrée dans l'église du Saint-Sépulcre, et c'est là que se trouvait son tombeau. M. de Hody en donne le dessin, fait par Zuallart en 1586, et passe en revue les causes diverses auxquelles peut être attribuée sa destruction. Après avoir compulsé avec une patience d'archéologue les données obscures, souvent même contradictoires, fournies sur ce point par les voyageurs anciens et modernes, il arrive à conclure que les schisma-

tiques grecs doivent en être regardés comme les principaux auteurs. Afin donc de venger la mémoire du héros belge et de le garantir contre les outrages d'un pareil vandalisme, il voudrait que la Belgique fît reconstruire le mausolée, puis allouât une somme annuelle consacrée à l'entretien d'un chapelain attaché, à Jérusalem, à la chapelle de Godefroy de Bouillon.

Nous ne savons si ce projet a quelque chance de se réaliser ; mais le travail de M. de Hody est certainement une monographie remarquable, digne d'intéresser les érudits et tout à fait propre à faire vibrer chez ses compatriotes la fibre du sentiment national.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LES FEMMES CHRÉTIENNES aux premiers temps de l'Eglise, traduit de l'allemand de Munter, par L.-F. Boissard. Paris et Genève, J. Cherbuliez, 1855. 1 vol. in-12 : 2 fr.

L'influence exercée par le christianisme sur la position de la femme, soit dans la société, soit dans la famille, est certainement l'un des faits qui marquent le mieux la différence entre le monde ancien et le monde moderne. Dès les temps apostoliques, le rôle de la femme prit une importance qu'il n'avait point eue jusque-là. Au sein de la corruption romaine, les épouses chrétiennes se distinguèrent bientôt par leurs vertus, et contribuèrent ainsi d'une manière efficace aux progrès de la religion nouvelle. Comme le dit M. Munter : « L'admiration que les païens eux-mêmes ne peuvent leur refuser, est l'éloquent plaidoyer du rôle admirable qu'elles jouèrent dans le mouvement religieux produit par le christianisme. Elles avaient compris ce qu'avaient ignoré ou méconnu les civilisations primitives et l'antiquité tout entière, la dignité de leur sexe, la sainteté du mariage, la sublimité des affections de fille, d'épouse, de mère, de chrétienne. Aussi, à l'époque qui nous occupe, leur influence fut-elle profonde et salutaire : elle flétrit la dépravation, elle commanda le respect, elle popularisa la foi. »

L'absence de documents ne permet pas sans doute de retracer un tableau bien complet de cette métamorphose que le spiritualisme chrétien opéra dans toutes les relations de la famille. Cependant les écrits des Pères de l'Eglise et ceux de quelques auteurs romains fournissent des données précieuses. L'accord qui règne à cet égard, entre les deux partis

opposés, prouve d'ailleurs qu'elles méritent toute confiance. L'auteur en profite habilement pour nous montrer l'action de la femme chrétienne sur son entourage, la propagande active dont elle se faisait l'instrument au milieu des familles païennes, sa patience et sa résignation dans les épreuves, son courage héroïque à subir la persécution et le martyr. Il a su faire une esquisse très-intéressante où le charme des détails ne nuit point à la gravité du sujet, où des épisodes gracieux et touchants captivent l'attention et présentent en même temps de salutaires leçons sous la forme la plus propre à les rendre fécondes. On saura gré à M. Boissard d'avoir traduit cet excellent petit ouvrage, qui mérite de prendre place au premier rang parmi les lectures édifiantes. Quelques pages de M. Matter, insérées en tête du volume, en font connaître l'auteur, savant et pieux évêque, qui remplit pendant vingt-deux années la charge de professeur de théologie à l'Université de Copenhague.

RECHERCHES SUR LA RELIGION ET LE CULTE DES POPULATIONS PRIMITIVES DE LA GRÈCE, par M. Alfred Maury. Paris, Ch. Lahure, 1855, in-8°.

D'importants travaux ont fait connaître le nom du savant auquel on doit la production que nous venons annoncer; de nombreux articles dans les journaux littéraires de Paris, une collaboration efficace à l'édition française du grand ouvrage de Creuzer sur les religions de l'antiquité, ont témoigné de son érudition et de la persévérance de ses études. Les *Recherches* qui viennent de voir le jour forment le début d'une vaste *Histoire du polythéisme gréco-latin depuis son origine jusqu'à son entière destruction*; cette *histoire* sera divisée en neuf livres, et, d'après le programme qu'en trace l'auteur, elle embrassera tout le polythéisme grec antique dans ses transformations graduelles, dans son alliance avec la religion romaine, dans sa lutte avec le christianisme, et dans son agonie prolongée à travers les superstitions du moyen âge. On comprend sans peine que, dans l'espace très-resserré où nous devons nous circonscrire, il ne peut être question de donner ici une idée des *Recherches* de M. Maury sur les origines les plus obscures de la mythologie. Nous signalerons seulement l'étendue de ses investigations constatée par la multitude des auteurs qu'il cite dans ses notes, et nous le louerons d'avoir abordé une mine abondante, mais qu'il faut exploiter avec un soin judicieux, celle de l'érudition allemande. Les docteurs des universités germaniques ont depuis vingt

ou trente ans assis sur des bases toutes nouvelles la connaissance des religions et de l'histoire des peuples de l'antiquité ; ils ont fait progresser d'une façon très-remarquable cette branche de l'archéologie, mais le reste de l'Europe n'a qu'une très-imparfaite idée du fruit de leurs efforts. En vulgarisant ces savants travaux, en y joignant ses propres découvertes, M. Maury donnera à la science un véritable élan.

ELÉMENTS MÉTAPHYSIQUES de la doctrine de la vertu, suivi d'un traité de pédagogie et de divers opuscules relatifs à la morale, par Em. Kant, traduit de l'allemand, par Jules Barni. Paris, Aug. Durand, 1855 ; 1 volume in-8° : 8 fr.

Cet ouvrage renferme la seconde partie de la métaphysique des mœurs, c'est-à-dire de la science générale des devoirs ramenée aux principes purs de la raison pratique. Kant divise les devoirs en deux catégories : devoirs de droit, imposés par la contrainte extérieure, et devoirs de vertus qui ne dépendent que de cette contrainte morale qu'on exerce sur soi-même en combattant les obstacles suscités par les penchants de notre nature, en leur opposant cette force intérieure que nous puisons dans le sentiment de notre liberté. Les fins que la loi morale assigne aux efforts de l'homme sont elles-mêmes des devoirs aussi positifs quoique moins stricts que ceux du droit. Kant les réduit à deux : 1° La perfection de soi-même ; 2° le bonheur d'autrui. Là se trouvent à la fois le but et la source de la vertu. C'est pour l'homme une direction obligatoire à laquelle il ne lui est pas permis de se soustraire, mais, quant aux moyens de la suivre et de bien remplir la fin prescrite, une grande latitude est laissée à son libre arbitre. Seulement l'âme est douée de dispositions naturelles qui la rendent propre à recevoir l'influence des idées de devoir, et qui doivent nécessairement être développées par la culture. Ce sont : le sentiment moral, la conscience, l'amour des hommes, le respect. Pour utiliser ces éléments de notre être moral, il est indispensable d'acquérir d'abord l'empire de soi-même, condition essentielle de la vertu.

Ces bases étant posées, Kant aborde la classification des devoirs de l'homme envers lui-même et envers ses semblables. Quant aux devoirs envers Dieu, il ne les fait point figurer dans sa nomenclature, parce qu'ils appartiennent à la religion qui est placée, dit-il, au delà des limites de la pure philosophie morale.

Le principal mérite de Kant est de mettre en évidence l'accord des idées de devoir et de liberté, et de montrer que la morale peut être fondée tout entière sur la raison sans amoindrir la pureté de son caractère ni la haute portée de ses enseignements. « Le but que s'était proposé ce grand philosophe, » dit M. Barni dans sa remarquable introduction, « était de fonder une morale qui ne fût ni théologique, ni athée. Tout en la rattachent à l'idée de Dieu comme à son suprême couronnement, en faire une doctrine indépendante de tous les dogmes, et la soustraire ainsi à toutes les superstitions et à toutes les controverses religieuses, voilà le problème qu'il se posa ; bien plus, voilà l'œuvre qu'il accomplit. Nul philosophe au dix-huitième siècle n'a mieux travaillé à *séculariser* la morale ; car nul ne lui a élevé un monument plus solide et plus imposant. »

Mais son livre est trop scientifique pour plaire au plus grand nombre des lecteurs ; il ne s'adresse guère qu'aux esprits initiés à l'étude de la philosophie, et le public français lira plus volontiers le traité de pédagogie qui se trouve à la fin du volume. Quoique ce ne soient que des notes pour un cours que Kant donnait à l'université, on y reconnaît la touche d'un esprit vraiment supérieur, auquel les détails n'échappent pas plus que les vues d'ensemble. Ses remarques judicieuses et souvent fort piquantes prouvent combien il faisait usage de l'observation. Au lieu d'un système, il nous offre des conseils pratiques, pleins de bons sens, et dont le mérite sera vivement apprécié par quiconque se mêle d'éducation. Ce petit traité, qui cependant n'est qu'une ébauche fort imparfaite, nous semble bien préférable à tous les gros livres qu'on possède sur cette matière.

ESSAI SUR LA POLÉMIQUE ET LA PHILOSOPHIE DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE, par l'abbé Hébert-Duperron. Paris, Aug. Durand, 1855 ; 1 volume in-8 : 3 fr.

Clément d'Alexandrie, qui vécut vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne, est certainement l'une des figures les plus intéressantes que nous offre cette époque. Né païen, il connaissait à fond les superstitions grecques, mais il ne tarda pas à en secouer le joug, et dès que ses yeux furent ouverts à la lumière évangélique, il voulut une croyance éclairée, ferme, inébranlable. Dans ce but, formant le projet d'entrer en rapport avec tous les maîtres de la science chrétienne, il fit de nombreux voyages dans l'Orient et l'Occident. Son livre intitulé *Stromates* nous en a con-

servé le souvenir, car d'après ce qu'il dit lui-même, on y retrouve « la reproduction et l'esquisse des traits qui caractérisent les discours pleins de vie et de clarté qu'il recueillit ainsi. »

Sous la direction de ces maîtres habiles, Clément fit de rapides progrès dans la science religieuse; il apprit la doctrine et la tradition des apôtres, et ne tarda pas à se distinguer d'une manière si remarquable qu'après avoir été ordonné prêtre dans l'Eglise d'Alexandrie il fut chargé d'en diriger l'école cathéchétique. « Sa vaste érudition, sa connaissance des moindres détails de la littérature grecque, connaissance dans laquelle personne ne pouvait se comparer à lui ; son éducation philosophique et son éloquence entraînante, lui valurent le respect des païens eux-mêmes ; ils l'accueillirent, ils fréquentèrent ses écoles, et la plupart en sortirent chrétiens. Les plus célèbres de ses élèves furent Origène et saint Alexandre, plus tard évêque de Jérusalem. »

Esprit large et tolérant, peu enclin aux subtilités théologiques, Clément professait un christianisme évangélique plus pur que celui de la plupart de ses contemporains. Tout en combattant les hérésies, il gardait une assez grande indépendance vis-à-vis de l'Eglise. Sur les points les plus controversés alors, il se maintenait en général dans un éclectisme conciliant, et sa polémique n'avait ni la violence, ni l'âpreté qu'on rencontre chez tant d'autres. Par ses opinions sur le célibat et sur le martyre, il se rapproche même plutôt des idées modernes. Ceux de ses écrits qui sont parvenus jusqu'à nous décèlent un écrivain brillant, chez lequel l'érudition revêt des formes agréables, et ne craint pas d'emprunter à la culture païenne tout ce qui peut lui servir, soit pour orner son discours, soit pour renforcer son argumentation. L'analyse qu'en donne M. Hébert-Duperron est très-bien faite. Peut-être lui reprochera-t-on de n'avoir pas assez approfondi son sujet. Il passe rapidement sur les questions dogmatiques où Clément d'Alexandrie paraît s'écarter plus ou moins de la doctrine de l'Eglise, et se contente à cet égard de rappeler que Benoît XIV refusa d'inscrire son nom dans le martyrologe romain. Mais l'objet de sa thèse étant surtout de mettre en relief les services rendus par Clément à la cause chrétienne, il a pu, sans inconvénient, s'abstenir d'aborder une discussion semblable qui risquait de le conduire à ranger le saint au nombre des hérétiques. Nous préférons beaucoup l'hommage éclairé qu'il rend à la théologie de l'illustre cathéchiste.

« Sans doute, tout n'est pas nouveau dans la conception que nous avons essayé de résumer. L'enseignement ancien peut en revendiquer une

partie : il avait développé les preuves de l'existence de Dieu, décrit plusieurs de ses attributs : la bonté, la sagesse, l'intelligence ; peut-être même avait-il entièrement compris son unité ; il avait de belles pages sur la Providence. Mais comment ne pas remarquer la manière saisissante dont saint Clément présente l'importance, la possibilité et les limites de la science théologique? Comme il sait troubler les païens dans leur apathique indifférence, détruire les décourageantes maximes des marcionites et confondre l'orgueil des basilidiens! Dieu peut et doit être connu; il ne sera jamais entièrement compris : ces deux propositions, qui nous paraissent si simples, rappellent un des triomphes de la polémique chrétienne sur trois grandes erreurs de l'époque. Ajoutons que la vérité est là pour tous les siècles. Nous n'avons plus à suivre saint Clément dans le développement de ses idées. Bornons-nous à signaler quelques-unes de celles qui nous semblent un progrès véritable : la réfutation du panthéisme stoïcien ; la création *ex nihilo*; la prescience de Dieu dans le monde moral et dans le monde physique; la conciliation de sa bonté et de sa justice; l'existence du mal. Il y a, sur tous ces points, des idées vraies et grandes, que n'offre pas l'enseignement ancien. »

M. Hébert-Duperron fait un éloge non moins juste de l'éthique de saint Clément, ainsi que de ses idées sur le développement intellectuel et moral de la femme. Enfin il termine en rappelant qu'il contribua puissamment à propager la charité, à faire de cette vertu un des liens les plus forts du corps social.

« Apprendre à l'homme comment il doit user de tous les dons de Dieu pour monter vers lui, telle fut, ce nous semble, la pensée constante de saint Clément; pour la réaliser, il travailla à le détacher de l'erreur, à nourrir son intelligence de la vérité, à purifier son cœur et à enrichir son âme de vertus. »

CHANTS CHRÉTIENS, 7me édition. Paris, Meyrueis et Ce, 1855; 1 volume in-8o : 4 fr.

Le succès soutenu de ce recueil est la meilleure recommandation qu'on puisse désirer. Un grand nombre d'Eglises en font usage, et les chants qu'ils renferment, adoptés pour le culte domestique par maintes familles pieuses, ont pris rang parmi ceux qui s'associent dans les cœurs aux souvenirs les plus chers et les plus solennels. Sans doute la poé-

sie n'en est pas toujours irréprochable et sa tendance très-orthodoxe peut ne pas plaire également à tous. Mais tel qu'il est, il paraît répondre à des besoins réels, puisque six éditions successives se sont assez rapidement écoulées. La septième que nous annonçons aujourd'hui présente des améliorations assez importantes. Au lieu de cent cantiques en musique, il y en a 150, dont 64 avec des airs nouveaux, quelques-uns composés exprès pour les paroles, les autres choisis avec soin dans les œuvres des meilleurs maîtres. Des suppressions demandées par les auteurs eux-mêmes ont permis d'y insérer quarante-quatre cantiques qui ne figuraient pas dans les éditions précédentes. Enfin la musique a été revue et corrigée par un artiste habile et tous les airs sont à quatre parties. Ajoutons que l'exécution typographique de ce volume fait honneur aux presses de MM. Meyrueis et Cᵉ.

SCIENCES ET ARTS.

PROMENADES dans l'exposition universelle de 1855, palais de l'industrie et annexes. Paris, J. Cherbuliez, 1855; 1 vol. in-18 avec un plan : 2 fr. — VOYAGE à travers l'exposition des beaux-arts (peinture et sculpture), par Ed. About. Paris, 1855; 1 vol. in-16 : 2 fr.

La splendide exposition qui, depuis six mois, attire à Paris une foule toujours croissante de visiteurs, n'a jusqu'à présent été l'objet d'aucune publication importante. On n'a point vu, comme à celle de Londres, la gravure s'empresser de reproduire avec plus ou moins de luxe les merveilles de l'industrie. Est-ce manque d'éditeurs assez hardis pour tenter une pareille entreprise, ou bien trouve-t-on un obstacle dans les garanties accordées récemment au droit de propriété? Nous ne savons, mais en attendant il faut se contenter d'aperçus rapides qui ne peuvent donner qu'une idée fort incomplète de l'ensemble, et dont les descriptions, n'étant pas accompagnées de planches, laissent beaucoup à désirer. C'est à cette catégorie qu'appartiennent les deux petits volumes que nous annonçons ici. Le premier est un excellent guide pour ceux qui vont visiter l'exposition industrielle. Il les introduit par le transep, leur fait parcourir les diverses galeries, le panorama et l'annexe, en énumérant les produits des différentes contrées, et signale à leur attention les chefs-d'œuvre qui méritent surtout d'être vus. Mais ce n'est pas assez pour satisfaire la curiosité des simples lecteurs, en plus grand nombre encore, qui, privés de cette

jouissance, voudraient du moins qu'on leur offrit la représentation exacte et détaillée de quelques-unes des merveilles de l'exposition. Le voyage de M. About leur plaira davantage, quoiqu'il soit également fait au pas de course. Les tableaux se prêtent mieux à cet examen rapide. On peut les grouper soit par école, soit par genre, et, sans entrer dans les détails, présenter des observations générales qui ne manquent pas d'intérêt. Dans les salles du palais des beaux-arts il y a beaucoup d'œuvres indifférentes dont la nomenclature serait fort ennuyeuse, parce que pour la plupart on devrait répéter les mêmes éloges et les mêmes critiques. M. About s'y arrête peu, il préfère nous conduire tout droit à ce qui vaut la peine d'être étudié, c'est-à-dire aux principaux ouvrages des maîtres de chaque nation. Ses jugements sont sévères, et revêtent en général une forme très-piquante. Chez lui l'esprit est la qualité dominante; quelquefois même il en abuse, poussant l'ironie un peu trop loin et ne sachant pas résister au désir de lancer un trait sarcastique. Mais c'est précisément cette tendance qui donne de l'attrait à son livre. En fait d'art le public aime mieux les boutades spirituelles que les dissertations savantes. D'ailleurs M. About n'expose pas un système, ne se lance point dans les hautes théories. Il rend compte de ses impressions, qui nous semblent être celles d'un appréciateur impartial et judicieux. S'il ne ménage guère les artistes, on ne lui reprochera pas du moins des préjugés d'école ni des préventions nationales. Il poursuit la médiocrité prétentieuse chez ses compatriotes comme chez les étrangers, et rend justice au vrai talent partout où il le rencontre. Sauf quelques pages où la malice déborde, son petit volume, écrit avec une verve soutenue, résume très-bien les données comparatives que peut fournir ce grand concours ouvert aux artistes de tous les pays.

DESCRIPTION DES ESTAMPES exposées dans la galerie de la Bibliothèque impériale, par M. Duchesne aîné. Paris, Jules Renouard, 1855; in-8°.

Ce volume est digne d'intérêt, il fait connaître un établissement qui n'a pas son égal au monde. On peut évaluer à plus de *treize cent mille* le nombre des estampes que possède la Bibliothèque impériale de Paris. Elles sont contenues dans près de *onze mille* volumes ou portefeuilles, et tel est l'ordre qui règne dans cette immense collection, le classement est d'une régularité telle qu'on trouve à l'instant la pièce que l'on veut consulter.

Une notice sur le cabinet des estampes, rédigée par M. Duchesne, donne sur ce classement, sur l'origine et le développement graduel du cabinet de curieux détails. A la suite est une notice de M. Paulin-Paris sur M. Duchesne, qui fut attaché pendant près de soixante ans au cabinet des estampes, qui l'administra avec autant de zèle que d'intelligence, et auquel on doit la plupart des améliorations qui placent cet établissement au rang le plus élevé. La description des estampes encadrées et exposées aux regards des visiteurs comprend 413 numéros ; on a choisi, comme de juste, les chefs-d'œuvre de l'art du burin depuis le *Saint Christophe portant l'enfant Jésus*, estampe sur bois, qui remonte au commencement du quinzième siècle, jusqu'aux plus belles productions des graveurs contemporains. Parmi ces gravures d'élite, neuf sont dues à Albert Durer, vingt-trois à l'ami de Raphaël, Marc-Antoine Raimondi, dix-huit à Rembrandt. Pour donner une idée de la valeur de quelques-unes de ces pièces, nous dirons que le *Jugement de Pâris*, gravé par Raimondi, fut acquis en 1844, en vente publique, pour la somme de 3350 fr., et qu'une épreuve d'un portrait gravé par Rembrandt est arrivée jusqu'à 3505 fr. en 1853, à la chaleur des enchères.

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS, depuis leur origine jusqu'à nos jours, par J.-B. de Mercey. Paris, 1855; 2 vol. in-8° : 15 fr.

Ces études se composent d'une série de fragments écrits à différentes époques et que l'auteur a réunis en les coordonnant de manière à ce qu'ils formassent un corps d'ouvrage sinon complet, du moins logique, c'est-à-dire où l'on peut suivre l'histoire des beaux-arts depuis les temps les plus anciens jusqu'à la période actuelle. Il débute par l'Orient, car c'est toujours là qu'il faut aller chercher l'origine des civilisations. Après avoir rapidement exposé le résultat des recherches les plus récentes dont l'Egypte ait été l'objet, il consacre deux chapitres assez étendus aux Assyriens et aux Babyloniens. Les fouilles exécutées à Khorsabad, d'abord par M. Botta, puis par M. Place, les découvertes de M. Layard sur l'emplacement de Ninive, et les heureux efforts de M. le colonel Rawlinson pour interpréter les inscriptions cunéiformes lui fournissent une foule de détails du plus haut intérêt. L'art assyrien, naguère complétement inconnu, se déroule de plus en plus à nos regards dans les nombreux monuments dont les musées de Paris et de Londres s'enrichissent à l'envi.

Aux taureaux ailés et aux bas-reliefs viennent s'ajouter des objets de toutes sortes qui répandent une vive lumière sur cette civilisation enfouie depuis des siècles. « L'histoire renaît avec ces innombrables inscriptions, dont le texte n'est plus aujourd'hui une langue morte. Non-seulement on a pénétré dans les salles de ces palais, cachés pendant des siècles sous l'argile accumulée, et on a recueilli les bas-reliefs et les sculptures qui les décoraient, mais on a retrouvé les terrasses, les colonades, les aqueducs, toutes les dépendances de ces édifices, jusqu'aux celliers des rois ; et les portes des villes, cintrées comme les arcs triomphaux des Romains, se dressent dans toute leur majesté, comme au jour où le prophète Jonas les franchissait en annonçant leur ruine prochaine. » A mesure qu'on avance dans ces découvertes, on reconnaît combien la splendeur de Ninive justifiait les paroles des livres sacrés qui la concernent. Il est évident que le luxe le plus effréné s'y déployait avec tous les raffinements du despotisme oriental.

« Voilà ces somptueux Assyriens, amoureux des plaisirs, plus amoureux encore de leurs personnes, qui devaient consacrer la moitié d'un jour à étayer symétriquement leur barbe ou à boucler leur chevelure. Leurs riches vêtements, leurs costumes si variés, leurs armes d'un travail si curieux, leurs meubles, leurs ustensiles, leurs bijoux sont là sous nos yeux. Nous connaissons leurs usages, leurs mœurs ; leurs arts surtout nous sont révélés. La rare perfection qu'ils savaient donner à leurs sculptures est un sujet d'étonnement pour nos artistes, et ces bas-reliefs, ces colosses de pierre, simples ornements d'un palais, nous font comprendre la colère des prophètes contre ces simulacres d'or et d'argent d'un si merveilleux travail, que leur vue seule corrompait le peuple de Dieu et le poussait à l'idolâtrie. »

Ils possédaient l'art de travailler les métaux ; leurs cuirasses étaient revêtues de feuilles d'or avec des figures repoussées ; ils en ornaient aussi les parois de leurs édifices ; quelques petits objets de cuivre et de bronze, d'une exécution admirable, prouvent qu'ils égalaient presque les Grecs dans ce genre de travail ; un magasin rempli d'instruments d'agriculture atteste leur habileté dans l'emploi du fer et de l'acier ; le verre leur était connu, car parmi les objets envoyés au Louvre par M. Place figurent une fiole et une coupe en verre blanc, ornées de dessins coloriés ; enfin on trouve dans leurs palais de nombreux vestiges de peintures sur émail, de fresques et de mosaïques, dont l'exécution ne manque ni de goût ni d'élégance.

Les fouilles tentées sur l'emplacement de Babylone ont eu beaucoup moins de succès. La nature du sol offre de grandes difficultés aux explorateurs, et comme les ruines de la célèbre cité ont servi depuis longtemps de carrière aux populations voisines, il faudrait, pour faire quelque trouvaille importante, creuser à des profondeurs considérables, entreprise fort coûteuse, devant laquelle on a reculé jusqu'ici. Du reste, ce qu'on connaît de l'art babylonien offre une analogie frappante avec les découvertes faites à Ninive, et M. Mercey signale des similitudes du même genre chez les Hébreux, autant du moins qu'on en peut juger par la description de leurs monuments dont il n'existe presque aucun vestige.

Les articles suivants sont consacrés à l'histoire de l'art chez les Grecs, chez les Romains, chez les chrétiens de Byzance, puis nous arrivons à la renaissance italienne, et l'auteur nous fait passer en revue l'époque moderne en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Espagne, en France. Cette intéressante esquisse, empreinte d'un esprit de critique non moins judicieux qu'éclairé, se termine par un coup d'œil sur l'école française contemporaine, dans lequel M. Mercey adresse aux artistes d'excellents conseils.

Des télescopes, causeries familières, par A. Bonnardot. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr.

M. Bonnardot expose dans une suite d'entretiens familiers l'histoire de l'invention et des perfectionnements du télescope, depuis son origine jusqu'à nos jours. Voulant se mettre à la portée de tous les lecteurs, il évite d'entrer dans des explications savantes. Quelques idées claires et simples sur la marche de la lumière à travers l'espace vide, l'air et les milieux transparents, lui suffisent pour faire comprendre l'effet des différents objectifs, ainsi que la nature des difficultés qu'il a fallu vaincre pour arriver à construire de bonnes lunettes d'approche. Après avoir donné tous les détails nécessaires à cet égard, et montré comment on peut reconnaître la perfection d'un instrument de ce genre, il retrace les efforts successifs qui, de découverte en découverte, ont conduit aux magnifiques télescopes de W. Herschel et de lord Ross. Ce résumé historique est du plus vif intérêt, malgré les défauts inévitables de la forme adoptée par l'auteur ; on se passerait volontiers de l'espèce de mise en scène, quelquefois un peu trop puérile, dont il entoure son enseignement, mais ce n'est qu'un accessoire sans importance auquel il accorde heureusement une fort petite

place et qu'il oublie même tout à fait dans la plupart de ses chapitres. L'invention moderne de l'achromatisme et les lunettes de toutes sortes que fabriquent aujourd'hui les habiles opticiens ne sont pas non plus omises dans les causeries de M. Bonnardot. Enfin il termine par des réflexions judicieuses au sujet du petit nombre d'amateurs que l'astronomie compte en France. Les obstacles qui s'opposent à ce que cette science devienne plus populaire ne lui paraissent pas insurmontables, et l'établissement de cercles astronomiques serait à ses yeux un excellent moyen de propager le goût des observations. Cette idée ingénieuse mérite d'être examinée, car il est bien certain que la multiplicité des observations ne pourrait qu'être éminemment favorable aux progrès de l'astronomie.

RÉVOLUTION DANS LA MARCHE, ou cinq cents moyens naturels et infaillibles pour trouver le confortable dans les différentes manières de marcher, etc., par Lutterbach. Paris, rue Saint-Honoré, 97; 1 fort vol. in-12 : 5 fr. — STATIQUE POUR NE PLUS BOITER, par le même; in 12 : 1 fr. 25. — SCIENCE NOUVELLE pour entretenir la beauté ou améliorer les traits du visage, par le même; in-12 : 1 fr.

L'auteur de ces différents ouvrages prétend avoir fait des découvertes précieuses pour la santé du corps et de l'âme. Son système est une gymnastique hygiénique dont le principal mérite consiste dans la simplicité d'exercices très-faciles qui demandent peu de force et n'offrent aucun danger. Ce sont de petits moyens destinés à produire de grands effets. Mais atteignent ils réellement le but, doit-on avoir confiance en leur efficacité? Pour résoudre cette question il faudrait les mettre en pratique avec beaucoup de persévérance, et ce ne serait pas une mince entreprise, car chacun des cinq cents moyens indiqués n'a guère de valeur qu'autant qu'il est passé à l'état d'habitude. Aussi nous garderons-nous bien de porter un jugement absolu sur les découvertes dont se félicite M. Lutterbach. Il paraît avoir étudié minutieusement l'action des muscles; il la décompose, l'analyse, en énumère et classe les moindres détails en homme qui n'exécute pas un seul mouvement sans s'être rendu compte de tous les résultats divers qu'il peut entraîner. Sous sa plume la marche devient une véritable science, rivale de la médecine, auxiliaire de la morale, et qui de plus va détrôner tous les procédés dont la coquetterie se sert pour embellir ou suppléer les charmes de la figure. C'est beaucoup,

c'est trop même, car on croira difficilement, par exemple, que la pression de la main suffise pour redresser une bouche tordue ou changer un nez camu ou aquilin. Mais M. Lutterbach nous présente bien d'autres merveilles encore : grâce à ces exercices les boiteux marcheront droit, les mélancoliques deviendront gais, les maux de tête disparaîtront ainsi que la folie, la paralysie, l'épilepsie, etc., il n'y aura plus que des corps en bon état, des jugements sains et des cœurs généreux. Si vous en doutiez, prenez son livre et faites l'essai de l'accrochette, de la quadrette, de la croisette, de la poussette, de la volette, de la voltigette, de l'ailette, de la refoulette, de l'égrugette, du mani-pompe, de la fretillante et de la fretillette. La seule nomenclature inventée par M. Lutterbach est déjà fort amusante et ses explications ne le sont pas moins. C'est un maître amoureux de son art. Il l'enseigne avec une admiration naïve qui se soutient d'un bout à l'autre, malgré les idées souvent bouffonnes qu'amène de temps en temps la nature du sujet. Nous ne savons s'il trouvera beaucoup de disciples, mais à coup sûr son système offre un cachet d'originalité bien propre à lui procurer de nombreux lecteurs.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

NOVEMBRE 1855.

LITTÉRATURE.

ETUDES SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE FRANÇAISE, particulièrement dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, par E.-H. Gaullieur; mémoire qui a obtenu le prix du concours ouvert en 1854, par la section des lettres de l'Institut genevois. Genève et Paris, 1855. Cherbuliez; 1 vol. in-8°.

Ce volume renferme une esquisse intéressante du mouvement littéraire de la Suisse française. L'auteur s'arrête peu sur les temps antérieurs au dix-huitième siècle, et même sur la première moitié de cette période féconde. Il se contente d'indiquer en quelques mots l'influence exercée par la réforme à Genève, à Neuchâtel et dans le pays de Vaud, l'essor de l'imprimerie et les travaux, soit érudits, soit scientifiques plutôt que littéraires, auxquels se livraient les écrivains suisses. Ce n'est qu'un simple aperçu qui sert, en quelque sorte, d'introduction à son mémoire, dont l'objet principal est de faire connaître les productions de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Prenant comme point de départ la publication de l'*Esprit des lois*, M. Gaullieur donne quelques détails sur les relations de Montesquieu avec le pasteur Jacob Vernet, ainsi que sur les rapports de Voltaire avec Genève; il consacre à J.-J. Rousseau un chapitre seulement trop court, et passe rapidement en revue les ouvrages des littérateurs genevois, dont, à cette époque, le nombre fut assez considérable. Ses études semblent s'être dirigées plus spécialement sur Vaud et Neuchâtel. Mme de Staël, Benjamin Constant, et surtout Mme de Charrière sont ses auteurs de prédilection. C'est certainement la meilleure partie de son travail, elle résume d'une manière piquante les recherches antérieures qu'il avait déjà publiées dans la *Revue suisse* et dans la *Revue des Deux Mondes*. On y trouve une spirituelle esquisse de la société d'élite qui se groupait autour de ces personnages

éminents. Peut-être reprochera-t-on à M. Gaullieur d'exagérer l'importance du rôle de Mme de Charrière ; mais c'est un trait de l'époque, et puis en général dans les petites villes il n'y a pas de petite renommée. Que Mme de Charrière ait fait école à Neuchâtel, cela ne nous surprend pas, seulement M. Gaullieur n'aurait pas dû se borner à constater le fait ; il fallait de plus en apprécier la valeur au point de vue de la critique littéraire. A cet égard, son mémoire laisse bien quelque chose à désirer. Il nomme les écrivains, énumère leurs ouvrages, cite des traits ingénieux, raconte des anecdotes intéressantes, mais le plus souvent il s'abstient de juger, et ses rares observations portent sur les détails plutôt que sur les vues d'ensemble ou sur les idées générales. Plus bibliographe encore que littérateur, il préfère les curiosités de l'histoire à la théorie de l'art et se plaît surtout à peindre fidèlement la vie littéraire. Cela donne du reste à ses *Etudes* un genre d'attrait dont la plupart des lecteurs ne se plaindront pas. On peut ajouter que, pour le sujet qu'il traite, cette tendance a moins d'inconvénients. La Suisse française ne possède pas une littérature proprement dite, c'est plutôt une école d'écrivains dont les allures particulières se distinguent et s'expliquent par le cachet original du milieu dans lequel ils vivent. Une connaissance exacte de la société de leur temps et de leur entourage est donc indispensable à ceux qui veulent les juger sainement, et le livre de M. Gaullieur leur fournit de précieux matériaux, du moins en ce qui concerne Lausanne et Neuchâtel. Pour Genève il est incomplet ; on voit que l'auteur s'y trouve sur un terrain nouveau pour lui ; les données lui manquent et des noms d'écrivains genevois qui jouèrent un rôle assez important vers la fin du dix-huitième siècle sont même omis dans sa nomenclature. Mais il est juste aussi de dire que le sujet mis au concours était difficile à saisir dans son ensemble sans dépasser l'étendue ordinaire d'un mémoire. L'histoire littéraire de la Suisse française manque essentiellement d'unité. Les trois centres de son activité intellectuelle présentent des caractères très-divers, qui ne sauraient être expliqués que par un examen approfondi de chacun d'eux ; et ne pouvant songer à faire un travail complet, qui eût exigé plus de temps et plus de place que ne lui en accordait le programme, l'auteur a dû nécessairement développer, aux dépens du reste, la partie qu'il connaissait le mieux. Ces *Etudes* ont d'ailleurs le mérite incontestable de mettre en évidence les services rendus par le mouvement littéraire. L'auteur, exposant les bienfaits que la Suisse française doit à la culture des sciences et des lettres, insiste avec force sur la nécessité de maintenir constamment cette activité

intellectuelle, si féconde pour la cause de la liberté, si propre « non-seulement à faire la joie des individus, mais encore à préparer d'une manière infaillible l'heureux avenir de la patrie et le bonheur des générations futures. »

ŒUVRES INÉDITES DE P. DE RONSARD GENTILHOMME VENDOMOIS, recueillies et publiées par Prosper Blanchemain. Paris, chez Aug. Aubry, in-12; 1851[1].

M. P. Blanchemain, l'éditeur de *Dès-Yveteaux*, vient de publier un volume de poésies inédites de Ronsard; il a apporté tous les soins désirables à son travail, et certainement la critique ne peut qu'applaudir à sa publication, comme le prouvent du reste les éloges que lui ont adressés M. de Sainte-Beuve dans l'Athenæum français, et M. Ed. Thierry dans le Moniteur.

On s'est beaucoup trop occupé de Ronsard dans ces derniers temps, pour que nous ayons à revenir sur le poëte en lui-même, et la question de savoir s'il méritait ou non les honneurs qu'on lui a rendus nous paraît tranchée depuis longtemps. Trop d'écrivains et des écrivains de trop de talent, se sont prononcés en sa faveur pour qu'il soit utile de le défendre une fois de plus contre des attaques devenues fort rares aujourd'hui. Nous ne ferons donc qu'analyser le volume que nous avons sous les yeux pour en donner, si faire se peut, une idée succinte à nos lecteurs.

Il se compose de pièces entièrement inédites, de pièces éditées déjà, mais non comprises dans les éditions les plus complètes de Ronsard, de quelques vers qui ont paru devoir être attribués au poëte, et enfin, de lettres et opuscules en prose; le nouvel éditeur a, de plus, comme il le dit lui-même, couronné le tout de la curieuse Vie de Ronsard par Colletet, et le livre s'est ainsi trouvé terminé.

Si maintenant nous entrons dans l'examen détaillé de l'ouvrage nous y trouverons des morceaux réellement hors ligne, et il n'est pas curieux seulement par les documents nouveaux qu'il met au jour mais bien encore et surtout par la gravité de ces documents et le mérite des pièces nouvelles qui y sont contenues. Le plus souvent ces sortes d'exhumations posthumes n'amènent que la découverte de reliquaires insignifiants qui

[1] Tiré à petit nombre, cet ouvrage a été publié en même temps in-12, in-4° et in-folio; quatre exemplaires sur papier de Chine et dix sur papier de couleur.

n'ont d'autre mérite que de contenir réunis des os épars, mais sans valeur, de quelque saint plus ou moins ignoré, mais ici c'est autre chose, et le reliquaire de M. Blanchemain est mieux que cela, il contient de la vraie croix, c'est-à-dire des œuvres réellement marquées du sceau de l'inspiration et du génie.

Ronsard, dans ce livre, se montre sous un jour tout nouveau ; il n'a là, comme le dit Colletet, ny faute de cœur ny d'enthousiasme, et le *Pindarisant*, celui dont on a dit que *c'est le poëte de France qui a le plus fait de poésies galantes*, nous apparaît comme un acharné frondeur, si l'on peut se servir en parlant de lui de ce mot venu bien après lui, comme un opposant forcené. On y trouve, sortis de la poudre des bibliothèques où ils étaient enfouis, des vers d'une âcreté fougueuse, marqués au coin de l'exaltation la plus vive, tant il est vrai que les œuvres du génie reparaissent tôt ou tard et surnagent pour venir un jour flageller les vices qu'elles ont flétris.

Un des morceaux les plus remarquables en ce genre est sans contredit celui où l'auteur s'écrie :

Vous iouez comme aux dez votre couronne, sire !
J'y perds ; vous y perdez encore plus que moy.
Le blasme, la froideur, la pasleur et l'effroi
Et la peur d'une mère ont perdu votre empire.

Vous le sentez, Gaulois, et si ne l'osez dire :
Chapons au lieu de coqs, vous chastrez votre roy.
Retourne, Childeric ! Clovis, resueille-toy !
Voyez notre malheur qui ne peut estre pire.

Une femme estrangère, un prince sans ceruau,
Un conseil bigarré, un Jésus-Christ nouueau,
Renverse vostre septre. O trop fatale rage !

Nostre nef s'est froissée aux roches du destin.
Viendra point quelque prince, ou plus fort ou plus fin
Qui puisse recueillir les tables du naufrage ?

Ce sonnet et ceux qui suivent, sous le titre de *Sonnets d'Estat*, méritent d'être cités ; on croirait lire des vers d'Agrippa d'Aubigné dans ses meilleurs moments d'inspiration. On peut encore rapprocher de ces sonnets celui qui est cité page 263 :

Est-ce exemple de roy que de faire l'amour.....

et autres passages non moins énergiques. Il est à regretter que M. Blanchemain par un motif que nous comprenons du reste ait cru devoir garder en portefeuille d'autres pièces non moins vives, qu'il a bien voulu nous communiquer, et dans lesquelles le poëte s'emporte encore bien davantage contre la molesse et les vices du roi Henri III.

Parmi les pièces badines nous citerons les *Bacchanales* (p. 173) poésie pleine de verve et d'entrain, et surtout l'*Odelette* qui commence par ces mots :

Tay-toy, babillarde arondelle,
Ou bien ie plumeray ton aile...

C'est là sans contredit une des productions les plus fraîches, les plus poétiques de Ronsard, et sauf la fameuse pièce :

Mignonne, allons voir si la rose...

on ne peut rien comparer à ces vers, si ce n'est peut-être encore l'*Epitaphe à une rose*, que nous donnerons en entier parce qu'elle manque dans la nouvelle édition in-douze et ne se trouve que dans celle in-folio.

Rose tant seulement icy
Ne gist dessous la lame
Le trait d'amour y gist aussy,
Son arc, son carquois et sa flamme,

Et les beaux cheveux que la grace
Et Vénus s'arrachèrent lors
Que Rose, de vivre trop lasse,
Alla veoir le fleuve des morts.

Verse donc, passant, mainte rose
Dessus la tombe à plein panier
Celle qui morte cy repose
Fleurissoit une rose hier.

La rareté des éditions originales, les corrections souvent malheureuses qui se trouvent dans les dernières (Ronsard lui-même a souvent corrigé ses vers d'une façon regrettable), et enfin les documents nouveaux que l'on a découverts, tout concourt à nous faire vivement désirer une édition complète des vers du gentilhomme vendomois ; espérons que M. Blanchemain se décidera à nous la donner ; les travaux préparatoires qu'il a dû faire et les pièces inédites qu'il a gardées par devers lui, n'osant les placer dans un volume choisi[1] et qu'il ne craindra pas sans doute de mettre

[1] Dans les vers que M. Blanchemain a cru devoir réserver, Ronsard se

au jour dans un ouvrage complet, toutes ces raisons le désignent en quelque sorte pour ce travail et le mettent plus à même que personne de s'en tirer à son honneur. M. Aug. Aubry, le libraire bibliophile, comme l'appelle Ste-Beuve, ne demandera certainement pas mieux que de s'associer à l'édification de ce monument élevé à la mémoire de Ronsard.

LES CLASSIQUES DE LA TABLE, nouvelle édition refondue et complétée, par J. Améro. Paris, 1855; 2 vol. in-12, ornés de portraits : 8 fr.

Brillat-Savarin, Grimod de la Reynière, le marquis de Cussy, Antonin Carême, Berchoux, Colnet, tels sont les principaux écrivains des *Classiques de la table*. Ce sont tous gens experts dans la science du bien manger. Les uns l'ont cultivée en artistes, les autres en amateurs, d'autres enfin l'ont chantée en poëtes. Chez ces derniers l'imagination peut-être tient lieu de la pratique ou du moins la complète, mais ils n'en ont que plus de mérite à si bien peindre des jouissances qu'ils goûtèrent sans doute rarement. C'est une étrange chose que la gastronomie, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus matériel au monde, ait pu fournir tant de pages spirituelles, tant de traits fins, piquants, et de charmantes anecdotes. Cela s'explique, il est vrai, par le nombre des hommes d'esprit qui s'adonnent volontiers à ce penchant. Mais au premier abord l'explication ne semble pas moins extraordinaire que le fait lui-même. Comment se peut-il que la gourmandise ait un si vif attrait pour des hommes d'esprit? Hélas! la distance entre la tête et l'estomac est courte, et le cerveau, noble organe de la pensée, ne saurait échapper à l'influence de ce voisin incommode mais nécessaire. Pour l'homme de lettre plus que pour tout autre il importe de maintenir la bonne harmonie entre les deux instruments qui le font vivre. Si la discorde éclate plus d'inspiration possible, plus de bien-être favorable à la rêverie, plus de liberté d'esprit ni de verve enjouée. Le mobile ordinaire des déclamations anti-sociales n'est-il pas un estomac qui souffre soit de la faim soit d'une mauvaise nourriture? Et même chez ces auteurs exceptionnels, dont la plume d'or et les gants jaunes sembleraient démentir notre assertion, cherchez bien, vous trouverez que leur mécontentement n'a d'autre cause que la crainte de ne

montre encore sous un nouveau jour, et la publication de ces pièces donnera peut-être la clef de cet énigme que Sainte-Beuve n'a pu déchiffrer quand il a dit : poëte honorable, laborieux et modeste, il se casse de bonne heure....

pouvoir toujours suffire aux raffinements de luxe qui sont devenus pour eux d'impérieux besoins et parmi lesquels, soyez-en sûrs, la table tient une grande place. D'ailleurs la gourmandise, telle que la conçoivent les gens bien élevés, n'est plus cette passion brutale, cette bestialité gloutonne des Romains du Bas-Empire. On peut être aujourd'hui gourmand sans cesser d'être sobre; bien plus, la bonne, la vraie gourmandise évite avec soin les excès ; elle est amie de l'hygiène et respecte scrupuleusement la santé. En un mot c'est l'intelligence s'emparant d'un instinct pour en tirer, par d'ingénieuses combinaisons, tous les résultats avantageux qu'il est susceptible de produire.

« Les animaux se repaissent ; l'homme mange ; l'homme d'esprit seul sait manger. »

Cet aphorisme de Brillat-Savarin exprime fort bien ce que la gourmandise est devenue grâce au progrès de la civilisation. Elle ne dévore plus, elle déguste et savoure. L'art culinaire s'est perfectionné, non-seulement pour les riches, mais aussi pour les fortunes médiocres, pour les petits ménages, et les mets les plus simples préparés avec soin, servis avec propreté, stimulent l'appétit, flattent le goût et peuvent faire du repas une jouissance précieuse sans mettre en péril ni la bourse, ni l'estomac. Sur ce point M. Brillat-Savarin nous paraît supérieur à ses rivaux en gastronomie. Il écrit pour tout le monde, et ne refuse point aux ordinaires les plus modestes ses conseils expérimentés et ses recettes excellentes. D'ailleurs son livre, plein d'esprit et d'originalité, sera toujours lu avec plaisir, même par ceux auxquels le sujet qu'il traite offre peu d'attrait. C'est le philosophe de la bande, tandis que le marquis de Cussy en est l'historien, et Grimod de la Reynière le professeur enseignant et pratiquant tout à la fois. Pour Antonin Carême, il ne figure ici qu'en qualité de cuisinier fameux, car ses écrits sont des traités techniques à l'usage seulement de ceux qui veulent approfondir les mystères de la science. On ne trouvera dans les *Classiques de la table* que quelques anecdotes dont il fut le héros. La *Gastronomie* de Berchoux, et l'*Art de dîner en ville* de Colnet, forment avec plusieurs jolies chansons de divers auteurs la partie poétique du recueil, et ce n'est pas la moins agréable. C'est la petite littérature de l'époque impériale, celle où semblait s'être alors réfugiée la gaîté française avec sa verve enjouée et ses spirituelles saillies.

THÉATRE DE J.-F. BAYARD, précédé d'une notice par Eug. Scribe. Paris, 1855 ; 2 vol. in-12 : 7 fr.

J.-F. Bayard, par ses nombreuses pièces, dont la plupart ont obtenu de brillants succès, occupe une place assez importante dans la littérature dramatique du dix-neuvième siècle. Il sert en quelque sorte de transition entre Picard et M. Scribe. Continuateur du premier pour le comique et la vérité des allures, il y joint cette entente du théâtre, cette connaissance de la scène et des ressources de l'art qui ont fait la renommée du second. Chez lui l'action est plus serrée, plus rapide, mieux conduite que chez Picard, mais elle reste toujours naturelle et ne tombe pas dans les raffinements un peu trop factices qui furent souvent l'écueil de M. Scribe. Il se montre tour à tour gai, spirituel, gracieux, sensible, énergique, suivant les sujets qu'il traite, sans affectation ni recherche. Son style est simple, son dialogue facile, ses pièces présentent en général un intérêt soutenu, des péripéties ingénieuses, un dénouement bien amené. Jamais il ne vise au marivaudage, défaut si commun aujourd'hui, et son théâtre se distingue par la variété des caractères ainsi que par celle des situations. Son talent fécond a produit des bluettes d'une folle gaîté telles que *Le père de la débutante*, la *Marquise de Pretentaille*, les *Gants jaunes*, etc.; des esquisses spirituelles et gracieuses, comme *Marie Mignot*, la *Reine de seize ans*, les *Enfants de troupe*, le *Vicomte de Létorlière*, etc., de charmantes comédies, la *Manie des places*, le *Fils de famille*, *Ma femme et ma place*, *Un ménage parisien*, etc., enfin des drames pleins de vigueur, parmi lesquels figurent *La fille de l'avare*, la *Grande dame*, la *Lectrice*, la *Chambre ardente*. On relira ces pièces avec plaisir, car elles sont bien supérieures à la plupart de celles qui les ont remplacées dans le répertoire. Elles portent le cachet de l'observation et de l'étude. Bayard cultivait la littérature avec amour. Il était trop homme de goût pour donner dans les travers de la mode, et si parfois il se permit quelques licences un peu trop rabelaisiennes, ce fut, comme le dit M. Scribe, pour chercher à mettre une digue au débordement de la barbarie, en opposant l'ancienne joyeuseté française à l'école romantique, « qui se disait celle de la renaissance, mais éteignait le flambeau et ramenait les ténèbres, transportait le Parnasse à Toulon et la scène de Racine à la cour d'assises. »

VOYAGES ET HISTOIRE.

VOYAGE DANS LE NORD DE LA BOLIVIE, par H.-A. Weddell, docteur en médecine; Paris 1853; 1 vol. in-8°.

Quatre ans avant l'époque où s'accomplit ce dernier voyage, des investigations botaniques amenèrent une première fois, en 1846, M. Weddel sur les bords de la rivière Tipuani, au revers oriental des Andes boliviennes; il était alors à la recherche des arbres qui produisent le quinquina. Son espoir ne fut pas trompé; mais, attaqué bientôt par la fièvre et une dyssenterie, il dut quitter au plus vite ces plages insalubres, en se promettant de ne plus y retourner. Un peu de sable, qu'il avait ramassé dans une des exploitations du ravin de Tipuani et déposé au Muséum d'histoire naturelle de Paris, le fit néanmoins revenir sur cette résolution. La beauté de ses paillettes aurifères attira l'attention, et, vers la fin de l'année 1851, quelques personnes proposèrent à M. Weddell de retourner en Bolivie pour y guider une expédition industrielle, tandis que l'administration du Jardin des Plantes lui confiait une nouvelle mission.

Sur le revers oriental de l'un des pics les plus hauts des Andes, naît un cours d'eau dont les sables scintillent de paillettes d'or pur: on l'appelle *Tipuani*. Issu des neiges de la Cordillère, ce pactole de la Bolivie, qui n'était à son berceau qu'un faible ruisselet, devient, plus bas, un torrent formidable encadré par la riche nature des tropiques, et se déverse, à trente lieues de sa source, dans un des principaux tributaires de l'Amazone. — Ces sables précieux, dont la richesse ne le cède en rien à celle des alluvions les plus vantées du Sacramento ou de l'Australie, furent l'objet du voyage de M. Weddell. Le 17 février 1851, il s'embarqua, avec deux compagnons, sur l'un des grands steamers qui font le trajet de Southampton à Panama, traversa l'isthme, s'embarqua à Panama et débarqua, le 14 avril, à Arica, port de la côte méridionale du Pérou. Le passage de la grande Cordillère maritime, qui sépare cette côte du lac de Titicaca, présente, dans le récit de M. Weddell, les petits incidents de dénuements et de souffrances que l'on rencontre chez tous ses devanciers; on ne franchit guère une crête de 4600 mètres au-dessus de la mer sans éprouver un froid vif et ce malaise connu dans les Andes par le nom de *Soroche*.

Le 2 mai, M. Weddell découvrit la ville de La Paz, la capitale de la Bolivie, si singulièrement située au fond d'une crevasse enfoncée de 1350

pieds au-dessus du niveau de la plaine environnante. Le séjour de M. Weddell dans cette capitale lui fournit l'occasion de connaître le général Belzu, qui est président de la république, et de recueillir des renseignements utiles sur les ressources de l'Etat, sur son commerce, et particulièrement sur celui du quinquina. Les peintures des mœurs du pays sont parfaitement d'accord avec les détails fort gais, si spirituellement et si gracieusement décrits par M. Alcide d'Orbigny.

Après avoir consacré quelques jours à l'exploration du gîte des sables aurifères autrefois exploités auprès du village de Chuquiaguillo, sur les flancs du Nevado d'Illimani, M. Weddell et ses compagnons franchirent la grande Cordillère orientale qui s'élève entre le lac de Titicaca et le bassin de l'Amazone, et, contournant le pied d'un autre géant, le majestueux Illampu ou Nevado de Sorata, ils descendirent dans la profonde vallée de Tipuani, où ils trouvèrent, avec la magnifique végétation des tropiques, la chaude température et l'humidité qui en est l'aliment. La nature s'y présente sous les traits les plus admirables et les plus riants.

Cette vallée n'a qu'une faible population, malgré sa fertilité, et encore ne s'y trouve-t-elle concentrée que pour le lavage des sables aurifères. Ces sables, mélangés de graviers et nommés *veneros*, se trouvent en couche d'une épaisseur variable sous le lit de la rivière et sous une couche de terre sur les pentes de la vallée. Leur exploitation, pour n'être pas éphémère, doit être conduite au moyen de petites galeries qu'il n'est guère besoin d'étançonner et de puits dont la profondeur ne dépasse pas quinze mètres. On y fait arriver, par des rigoles, des eaux que l'on réunit dans un réservoir et qu'on lâche alternativement, à la manière des écluses de chasse, sur les matières que l'on veut laver après les avoir désagrégées. On met ensuite les portions déjà triées par ce procédé dans de petites auges en bois ou *bateas*, où s'opère le dernier triage. Tout cela est fort grossier. « M. Zavala, dit M. Weddell, nous a assuré que lorsque la couche aurifère de sa plage lui donnait, à l'essai, 30 centimes d'or par *batea* de 15 à 20 livres de sable, il couvrait largement ses frais. Eh bien ! les essais faits devant nous, à Cangalli, sur le sable ordinaire des *veneros*, ont donné en moyenne quatre fois cette quantité, soit 1 fr. 20 c. d'or : et la *batea* de sable recueillie dans des points par où les *Gentiles* (anciens Péruviens) n'étaient pas passés, a donné jusqu'à 8 et 9 francs de métal. D'autre part, M. de H. dit avoir vu plusieurs fois retirer d'une *batea* de sable jusqu'à 30 et 60 grammes d'or. — « Comme exemple remarquable de l'amoncellement de l'or dans les alluvions de la vallée de Tipuani,

je citerai ici la plage d'Illimani qui produisit, en 1849, 150 livres d'or dans dix mètres carrés de *venero*. On vit alors une seule *batea* de sable donner quatre livres et demie de métal. — En 1798, une fissure dans le plan d'une plage appelée Cama-Deseada donna 12 livres 15 onces d'or; et, en 1809, on a extrait d'une fissure de la plage d'Ilumani deux *bateas* de sable qui ont produit ensemble 29 livres 4 onces 3 $^1/_2$ drachmes de paillettes. — Enfin, vers la fin de l'année 1819, dans la plage de Salomon, on vit 2 mètres carrés de *venero* produire jusqu'à 53 livres 14 onces du précieux métal. Cette dernière trouvaille eut lieu le dernier jour de la saison des travaux, à l'occasion de ce que l'on appelle *la busca* (recherche), c'est-à-dire pendant les quelques heures où, en attendant que la rivière en crue vienne noyer les tranchées, l'exploitant a l'habitude d'accorder à ses ouvriers le droit de fouiller pour leur propre compte. La quantité d'or trouvée cette fois était cependant trop forte pour que le propriétaire ne pût y faire valoir ses droits, et les ouvriers se contentèrent de l'abandon qu'il leur fit d'une petite partie du trésor. — Cependant, malgré les moyens barbares et anti-économiques employés à l'extraction de l'or des *veneros* de Tipuani, les bénéfices y étaient si considérables qu'ils valurent à cette contrée le nom de *Potosi de Oro.* »

Parmi les diverses grandes entreprises formées au dix-huitième siècle, on cite celle d'un nommé Andres Coll qui, dans le laps de 34 ans, paya au gouvernement espagnol la somme de 236,000 piastres en droits (3 %), ce qui supposerait un produit d'environ 40 millions de francs; encore était-il probablement supérieur en raison des fraudes habituellement pratiquées. Le passage suivant (p. 419) donnera une idée de ce que sont les bénéfices nets de l'exploitation du Tipuani : « L'année où M. Zavala a retiré de sa plage la plus grande quantité d'or a été 1846; il recueillit alors, sur une étendue de 640 *varas* carrées (446 mètres carrés), 550 livres de pépites, avec une dépense qui n'atteignit pas 40,000 piastres..... Avec de légères modifications dans la manière de travailler, il eût été facile de doubler la proportion des bénéfices, qui auraient été alors de plus de 600 pour 100; et M. Zavala aurait encore doublé son capital dans ses plus mauvaises années.

D'après une pièce conservée dans les archives de la ville de La Paz, un corrégidor de la ville de Sorata aurait pénétré dans cette vallée vers l'année 1635, et y aurait vu plusieurs milliers d'Indiens occupés aux lavages. Ce qui prouve encore mieux que ces richesses étaient connues des indigènes avant la conquête, c'est qu'il est bien peu de points exploités

aujourd'hui où ils n'aient laissé des traces de leur passage. Quelques parties du *venero* sont criblées par les terriers étroits de ces mineurs, et l'on a vu même quelques-uns de leurs conduits pénétrer jusque sous le lit de la rivière. Ils ont souvent été victimes de leur témérité, ainsi que l'attestent de temps à autre les ossements que l'on trouve enfouis dans les passages obstrués et les instruments enterrés avec eux, les uns en bois de palmier, les autres en cuivre. On peut imaginer les déceptions des nouveaux venus lorsque parvenus, après plusieurs mois de travail, à toucher le *venero* tant désiré, ils acquièrent la certitude qu'ils y ont été précédés par les *Gentiles*. — « *Esta comido*, » s'écrient-ils alors : « Il est mangé. » Mais ils n'en continuent pas moins leur travail, car ils savent, par expérience, que vu l'imperfection des anciens procédés, les restes des *Gentiles* ne sont nullement à dédaigner.

Le titre le plus élevé de l'or de Tipuani est de 23 carats ou 947 millièmes. —Les forêts de ce district sont remplies de bois précieux propres à tous les usages des arts ; tels sont le *Quinaquina* (Myroxylon peruiferum); le *Gaïac* (Guayacan); le *Tinta-tinta* et le *Canelon*, dont le bois est presque noir. Le *Goyana* acquiert des proportions immenses ; son bois est rouge, ainsi que celui du *Cedro*, du *Tipa* et du *Silme colorado*. Enfin le *Tiligua blanca*, qui est une espère de laurier, fournit un des meilleurs bois blancs, et le *Tiligua amarillo* et le *Sacaman* donnent d'excellents bois jaunes. La hauteur du Tipuani est de 580 mètres au-dessus de la mer, et la température moyenne la même que celle de Rio-de-Janeiro, c'est-à-dire 23°. Elle permet, dans ces vallées du revers oriental des Cordillères, que les Aymaras nommaient *Yungas* ou vallées *chaudes*, la culture de la banane, de la canne à sucre, qui est énorme, du cafier, d'un cacao de qualité supérieure, de la *coca*, de l'arachide ou pistache de terre, et l'ananas. On y trouve aussi une espèce de Myrica nommée dans le pays *Arbol de Cera*.

M. Weddell revint de cette intéressante vallée à La Paz, en descendant d'abord le Mapiri, puis en remontant le Coroïpo, l'un et l'autre tributaires du Beni. Ces rivières sont interrompues fréquemment par des *malpasos*, ou rapides, qui donnèrent lieu aux accidents les plus cruels pour des voyageurs qui ont réuni des collections botaniques. Une route unique en Bolivie pour sa bonté franchit, en laissant au sud le géant d'Illimani, la Cordillère orientale; on y atteint la limite des neiges. M. Weddell visita ensuite la ville de La Paz, les ruines mystérieuses de Tiaguanaco, le plateau du lac de Titicaca, où il vit les traces d'une extension autrefois

plus grande des eaux du lac; la ville de Puno; la plaine de *Confital*, haute de 4870 mètres; le col nommé *Alto de los Huesos*, à cause des ossements de bêtes de somme qui s'y trouvent accumulés. Il passa une seconde fois au pied du *Misti* (6600 mètres) ou volcan éteint d'Arequipa, dans le cratère duquel il avait le premier pénétré en 1847. Le 2 novembre il s'embarqua à Yslay, port d'Arequipa, et le 22 à Chagres.

P. C.

ENGELBERG ET SES ENVIRONS, par le Dr C. Cattani. Lucerne, 1854; in-8.

L'opuscule que nous annonçons est destiné à faire connaître aux étrangers, valides et invalides, les ressources que leur offre la belle vallée d'Engelberg, dans le haut Unterwald; aux derniers, un hôtel bien tenu, un établissement hydrothérapique dirigé par M. le Dr Cattani lui-même, des cures de lait, des bains de petit-lait, un air pur et vivifiant; Engelberg étant situé à 3260 pieds au-dessus de la mer; aux premiers, le voisinage intéressant de l'antique abbaye d'Engelberg et les trésors de sa bibliothèque, des beautés alpestres du premier ordre, une grande variété de courses de montagnes et de plantes dont M. Cattani donne le catalogue. Pour confirmer les promesses faites au nom des merveilles de la nature, M. Cattani choisit parmi quelques-unes des sommités voisines celle du Titlis qui les domine toutes et de la hauteur de 10,760 pieds, il nous déroule un panorama splendide ajouté à son opuscule, et qui ne porte pas moins de 180 noms de localités, de vallées, de sommités, etc. P. C.

EDMOND SPENCER'S TRAVELS IN WESTERN CAUCASUS. London, 2 vol. (*Voyage dans le Caucase occidental*), par Edmond Spencer.

Après avoir frayé à Odessa et en Crimée sur le pied le plus amical avec les Russes et joui de l'hospitalité princière du comte Woronzoff, gouverneur général de la Nouvelle-Russie, M. Spencer, passe le fleuve Kouban et s'enfonce dans les montagnes de la Circassie, où il est accueilli avec confiance par le peuple Tcherkesse, malgré ses rapports antérieurs avec les Russes. La guerre entre les deux peuples est permanente, et M. Spencer est admis à en voir quelques épisodes comme amateur attaché à la suite des princes Tcherkesses, à l'hospitalité desquels sa sûreté est confiée. Il parcourt avec eux les montagnes pittoresques et les belles vallées du Caucase occidental; il est admis dans ces retraites de l'indépendance;

campe et bivouaque, exposé aux averses de ces contrées. Les combats se livrent à deux pas de lui. Il applaudit avec chaleur à chaque succès des *Chevaliers circassiens*, et ne prononce le nom de la Russie qu'accompagné des mots de tyrannie et de perfidie. Il est impossible, en effet, de ne pas sympathiser avec les efforts que fait ce petit peuple, depuis l'année 1770, pour maintenir son indépendance contre un voisin colossal, et qui jusqu'alors jamais n'avait plié devant aucune domination étrangère. Cette sympathie ferme les yeux de l'auteur sur tout ce qui pourrait diminuer son estime pour les mœurs domestiques des *Chevaliers circassiens*. Sa plume décrit avec élégance les beautés de leur pays. Il peint ce majestueux *Elbrous*, qui reçoit des peuples divers groupés à ses pieds les noms de *Montagne du bonheur*, de *Montagne céleste*, de *Montagne des étoiles*, *Montagne du grand Esprit*, de *Trône du roi des génies*. M. Spencer est moins heureux dans ses assertions historiques; il donne pour fondateur à la ville de Broussa *un Annibal* (II, p. 156), et mentionne les Madjares (I, p. 318) comme parlant un dialecte *de l'arabe comme les Turcs et les Tartars*. Il a appris (p. 218) l'existence d'un vallon empoisonné voisin de Djouk, analogue sans doute au *Guévo Upas* de l'île de Java. En quittant les Tcherkesses, M. Spencer revint en Asie Mineure, en suivant, au midi du Caucase, la côte d'Abasie, exubérante de fertilité, mais humide et malsaine, et troublée par les escarmouches continuelles des montagnards Abases contre les garnisons russes qui tiennent la côte en état de blocus. Les vaisseaux turcs que la Russie éloigne de cette côte paraissent à M. Spencer avoir droit à toute espèce de protection pour le commerce des enfants esclaves qui a, de tout temps, aidé à peupler les harems de la Turquie. Ajoutons cependant, à l'honneur de notre voyageur, que, laissant enfin de côté sa rancune officielle contre les uns, et son affection de convention pour les autres, après avoir parcouru ces belles côtes de l'Asie Mineure, lorsqu'il arrive dans ces plaines de la Bithynie si riches et si belles autrefois sous d'autres maîtres, et qu'il trouve des ruines et des cimetières à la place des célèbres cités de Nicée et de Nicomédie, l'évidence et la sincérité lui arrachent (II, p. 163) des imprécations honorables pour sa candeur contre le despotisme tuant que les Turcs font peser sur les pays les plus riches et les plus intéressants de la terre.

M. Spencer ne se fourvoie pas dans son intérêt pour les montagnards; il peut sans hypocrisie chercher à nous faire partager ses sympathies pour un petit peuple si recommandable pour sa vaillance et pour son patriotisme. C'est là en outre que les peuples de l'Occident ligués main-

tenant pour combattre la Russie trouveraient, s'ils savaient s'en servir sans y mêler des vues intempestives de patronage politique, un instrument infiniment honorable et plus redoutable contre les agrandissements des Russes, que toutes les conditions ou garanties inacceptables, inefficaces et par conséquent puériles que l'on voudrait faire accepter à une grande nation.

P. C.

MITTHEILUNGEN aus Justus Perthès geographischer Anstalt ueber wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie. (Communications de l'Institut géographique relatives à quelques nouvelles recherches géographiques, etc.), von D. A. Petermann. Lief. V und VI. Gotha, J. Perthès, 1855; in-4° cartes.

Parmi les travaux remarquables que renferment ces deux nouvelles livraisons du recueil de M. Petermann, nous signalerons en première ligne un résumé des principaux résultats du dernier recensement des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, et le mémoire de M. Jules Marcou sur la géologie de cette même contrée. Les données relatives à l'Union américaine ont toujours le privilége d'exciter un vif intérêt. On est curieux de connaître et d'étudier sous ses faces diverses cette vaste république dont les progrès rapides ont étonné le monde.

Rien ne saurait mieux donner l'idée de sa merveilleuse prospérité que le septième recensement fait en 1850 et publié à Washington en 1853. On y voit que le nombre des Etats qui était de 17 en 1790 est porté à 36 en 1850, et que durant cet espace de soixante années, la population s'est accrue de 19,262,049 âmes. Or, cet accroissement semble encore loin de son terme, si l'on en juge du moins par l'inégalité de la répartition entre les différents Etats. Ainsi dans la Colombie nous trouvons 1033 habitants pour un mille carré, tandis que le Maryland en a 53, New-York 67, et le Nouveau Mexique à peine un pour trois milles carrés.

Dans le chiffre total de 23,191,876 habitants, on compte 19,553,968 blancs, 434,495 hommes libres de couleur, 3,204,313 esclaves. Les étrangers y figurent au nombre de 2,210,839.

L'un des plus curieux tableaux que donne M. Petermann est celui des diverses communions religieuses. Elles sont au nombre de vingt et une, outre une colonne consacrée aux petites sectes trop restreintes pour mériter d'être classées en détail. Les trois plus importantes sont les métho-

distes, les baptistes et les presbytériens, embrassant ensemble près de dix millions d'individus.

La statistique de la culture intellectuelle nous apprend qu'en général le nombre des adultes qui ne savent ni lire, ni écrire flotte entre le 1 et le 7 p. 100 de la population dans la plupart des Etats. Les seules exceptions sont le Delaware et le Minnesota, où il atteint le 11 p. 100, et le Nouveau-Mexique où il s'élève à 41 pour 100. Mais un fait assez étrange c'est que la multiplicité des écoles et des écrits périodiques ne paraît pas avoir d'influence sur ce résultat. Dans l'Etat de New-York, par exemple, le plus richement doté à ces deux égards, les adultes illettrés s'élèvent au 3 pour 100, tandis que dans le Maine, dans le Connecticut et le New-Hampshire ils n'atteignent que le 1 pour 100, quoique les écoles et les journaux y soient beaucoup moins nombreux.

Les différences les plus frappantes proviennent de l'esclavage, car la population esclave est privée de toute culture intellectuelle, et même dans certains Etats les lois l'interdisent aux hommes de couleur libres.

La population des villes s'accroît avec une rapidité plus grande encore que celle des Etats. Dans les vingt années de 1830 à 1850, elle s'est augmentée à New-York de 254 p. 100, à Boston de 224, à Cincinnati de 465, à Saint-Louis de 1330 pour 100. Si elle continue dans cette proportion New-York comptera en 1870, 1,309,000 habitants et Saint-Louis 1,036,000.

On peut d'après de tels éléments apprécier la puissance des ressources que possèdent les Etats-Unis ; mais là se trouve aussi le germe des plus redoutables embarras pour leur avenir. D'une part l'esclavage, de l'autre l'affluence des étrangers sont deux causes délétères qui menacent de mettre tôt ou tard en péril les institutions républicaines. Déjà la démocratie inquiète des symptômes qui se manifestent çà et là semble chercher un remède dans la facilité d'expansion que lui offrent les vastes territoires mal peuplés et plus mal exploités encore dont elle est entourée. Mais plus elle s'agrandira, plus les déchirements seront à craindre. D'ailleurs l'esprit de conquête n'est guère compatible avec le maintien d'une constitution libre. Quel sujet fécond pour les amateurs d'hypothèses ! Il est vrai que des circonstances imprévues peuvent venir d'un jour à l'autre déjouer toutes leurs conjectures comme l'ont été celles de M. Joseph de Maistre qui, vers la fin du siècle dernier, déclarait impossible que jamais ville un peu considérable s'élevât sur le sol américain.

En attendant, le mémoire de M. Marcou nous ramène à des considé-

rations d'un autre ordre. C'est la constitution physique des Etats-Unis qui a fait l'objet de ses recherches. Il esquisse la configuration du sol, et nous fournit des détails précieux sur la nature géologique des terrains, sur la direction des montagnes et sur les richesses qu'elles renferment, enfin sur les volcans soit éteints, soit encore en activité, qui se trouvent dans l'Amérique du Nord. Son travail est accompagné d'une fort belle carte gravée et coloriée avec le plus grand soin.

Nous ne devons pas omettre de dire aussi que M. Petermann a joint à sa notice statistique cinq petites cartes qui représentent à l'aide de teintes plus ou moins foncées : 1° la distribution des habitants libres, blancs et de couleur ; 2° celle des Indiens ; 3° celle des esclaves ; 4° celle de la culture intellectuelle, dans les divers Etats de l'Union ; enfin 5° la population des villes. A cet égard on ne saurait donner trop d'éloges au zèle intelligent que déploie M. Justus Perthès. Nous citerons entre autres la charmante petite carte qui accompagne l'esquisse géographique du duché de Cobourg. Elle nous semble exécutée avec une délicatesse et une pureté tout à fait remarquables.

Les autres articles contenus dans ces deux livraisons traitent : De la géographie zoologique du Texas, du Nouveau-Mexique, de la Californie, etc. ; de la condition et des habitants de la province de Kohat situé sur la frontière nord-ouest de l'empire des Indes britanniques, et de l'exploration de l'Himalaya par les frères Schlagintweit.

VOYAGE AUX EAUX DES PYRÉNÉES, par H. Taine, illustré de 65 vignettes sur bois, par G. Doré. Paris, 1855 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

L'association d'un écrivain spirituel avec un habile artiste est une véritable bonne fortune, surtout lorsqu'il s'agit de décrire un pays pittoresque. La plume et le crayon s'entr'aident alors merveilleusement. Les *Voyages en Zigzag* de M. Töpffer en sont un exemple remarquable, et le petit volume de MM. Taine et Doré, quoique sous une forme plus modeste, présente aussi les avantages de cette précieuse alliance. A la place d'un itinéraire banal, tout au plus bon pour servir de guide aux touristes, nous avons ici un ouvrage agréable, intéressant, bien propre à satisfaire la curiosité des nombreux lecteurs auxquels les circonstances ne permettent guère de voyager que dans les livres. M. Taine nous fait parcourir les Pyrénées sans fatigue, et les scènes de mœurs qu'il trace portent un cachet très-original, tandis que tous les sites dignes d'être visités sont reproduits

fidèlement par les dessins de M. Doré. Les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes, Cauterets, Saint-Sauveur, Baréges, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, ces rendez-vous d'oisifs et de valétudinaires, fournissent à M. Taine une foule d'observations piquantes. Il esquisse d'une manière fort plaisante les divers types d'excentricité britannique ou autre qu'on rencontre aux bains, dans les hôtels ou sur les montagnes. On y voit figurer le marcheur intrépide qui calcule chaque soir avec orgueil le nombre de lieues qu'il a parcouru dans la journée, le savant botaniste ou géologue trop absorbé dans ses recherches pour prendre garde aux points de vue, les lions de la mode préoccupés de leur toilette comme s'ils étaient sur le boulevard et se bornant à lorgner les Pyrénées de loin, enfin la famille bourgeoise avide de voir tout ce qui doit être vu, et tenant son admiration toujours prête à éclater au signal du cicerone. A côté de ces épisodes plus ou moins grotesques, l'auteur décrit la contrée avec un sentiment profond des beautés de la nature. Pour les hautes sommités qu'il n'a pas visitées lui-même, il emprunte le récit de ceux qui en ont fait l'ascension, et profitant aussi des travaux des naturalistes, des données de l'histoire et de celles de la tradition, il résume le tout en quelques chapitres pleins de mouvement et de variété.

La Suède depuis son origine jusqu'à nos jours, par C.-A. Agardh, traduit du suédois par Mlle R. du Puget. Paris, 1855; 1 vol. in-16: 2 fr. 50 c.

La Suède est un pays fort intéressant. Sa population intelligente, aux prises avec les difficultés d'un climat sévère, a déployé dans maintes circonstances l'énergie la plus remarquable. Elle s'est distinguée par la culture des sciences et des lettres aussi bien que par le courage militaire et l'héroïsme patriotique. On ne peut lui refuser un caractère national digne d'estime et de respect. L'amour de l'indépendance a toujours dominé chez elle, et son histoire abonde en traits nobles et chevaleresques. La plupart de ses souverains ont été les bienfaiteurs du peuple par le zèle avec lequel ils défendirent ses droits contre les usurpations de la noblesse; aussi la royauté est-elle demeurée plus populaire en ce pays qu'en nul autre.

Le tableau que nous présente M. Agardh est une espèce de résumé du développement successif de la nation suédoise, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Charles XIV, Jean (Bernadotte). On y trouve une foule de détails curieux sur les habitants primitifs de la Scandinavie,

sur leur religion, leurs mœurs et les vicissitudes diverses qu'ils eurent à subir avant l'introduction du christianisme; le moyen âge engage la Suède dans la voie de l'absolutisme et la montre bien près de sa ruine, lorsque la réforme vient heureusement la relever; pendant le dix-huitième siècle, elle est en proie à des luttes intestines qui ne l'empêchent pas d'acquérir de la gloire sur les champs de bataille, et de prendre place au rang des Etats civilisés par ses institutions littéraires et scientifiques; enfin, après les guerres de la révolution française, une nouvelle ère commence pour elle, ère de paix et de prospérité, sous le gouvernement d'un digne souverain qui, malgré son origine étrangère, gagne bientôt l'estime et l'affection du peuple suédois, aux intérêts duquel il se consacre avec un entier dévouement.

Le travail de M. Agardh n'est qu'une ébauche assez imparfaite, et la traduction laisse beaucoup à désirer sous le rapport du style. Mais ce petit volume captivera néanmoins le lecteur par l'originalité des données historiques et des vues ingénieuses qu'il renferme.

HISTOIRE de la colonie française en Prusse, par C. Reyer, traduite de l'allemand par Ph. Corbières. Paris et Genève, J. Cherbuliez, 1855; 1 vol. in-12°: 3 fr.

L'histoire de la révocation de l'Édit de Nantes et de ses suites est, depuis quelque temps, l'objet d'études nombreuses. Le livre de M. Weiss, couronné deux fois par l'Académie française, a déjà fait mieux comprendre l'importance de ce grave événement. Il a montré que cette mesure barbare, à laquelle on prétendait donner pour excuse la nécessité politique, n'avait été pas moins funeste aux intérêts du pays que condamnable au point de vue moral et religieux. On peut dire que, en foulant aux pieds les droits de l'humanité, Louis XIV portait à la France un coup fatal qui devait la retarder de plus d'un siècle sur la voie du progrès. La noblesse et l'industrie se trouvèrent également atteintes, et l'une et l'autre subirent des pertes irréparables. Les considérations générales que M. Weiss présente à cet égard se trouvent pleinement confirmées par l'histoire particulière des colonies de réfugiés. Nous en avons la preuve dans le travail de M. Reyer, professeur à l'hospice français de Berlin et descendant d'une famille exilée. C'est à la colonie qui vint s'établir dans le Brandebourg que M. Reyer consacre spécialement ses recherches. Il veut faire connaître les

titres qu'elle s'est acquis à l'estime publique, ainsi que les services éminents qu'elle a rendus à sa nouvelle patrie. Dans ce but, et pour se mettre à la portée de tous les lecteurs, il donne, sous forme d'introduction, un résumé très-rapide des persécutions religieuses, depuis les Albigeois et les Vaudois jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes. Ce tableau, tracé d'une manière saisissante, rappelle les principaux traits de la réformation et la série des épreuves de tous genres au milieu desquelles les protestants avaient puisé l'énergie et la constance qui les distinguèrent à l'époque du refuge. L'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, les accueillit avec une faveur marquée; il s'efforça même d'en attirer le plus grand nombre possible, en leur offrant des facilités et des secours qu'ils ne pouvaient espérer ailleurs. C'était sans doute un excellent moyen de repeupler ses Etats dévastés par la guerre et d'y fixer des hommes probes, intelligents, actifs, dont la présence ne tarderait pas à influer sur la prospérité du pays. Mais un semblable calcul ne saurait atténuer la valeur du bienfait, car Frédéric-Guillaume s'imposait ainsi des charges fort lourdes en vue d'un avenir dont il ne devait pas recueillir les fruits, et risquait d'exciter la jalousie de ses sujets par la sollicitude vraiment paternelle qu'il témoignait aux réfugiés. Ceux-ci s'en montrèrent dignes. Bientôt la colonie française réussit à vaincre la répugnance inspirée d'abord aux habitants du Brandebourg par les vieux préjugés nationaux. Dès qu'il eut été pourvu aux frais de son installation, elle s'organisa de manière à pouvoir se passer des subsides que lui accordait la générosité de l'électeur. Ses membres, parmi lesquels figuraient plusieurs hommes d'un grand mérite, rivalisèrent de zèle pour donner l'exemple d'une vie laborieuse et bien réglée. On les vit se distinguer dans les carrières les plus diverses. Professeurs, instituteurs, militaires, négociants, industriels, simples ouvriers même, chacun travailla dans sa sphère à se rendre utile. Le pays fut doté de fabriques nouvelles, d'usines et de manufactures; maintes branches de commerce jusque-là négligées acquirent une importance assez grande; on vit l'agriculture et l'horticulture prendre un essor tout à fait inattendu; enfin de nombreux établissements d'instruction ou de bienfaisance, des écoles et des hospices, furent fondés par la colonie, et la plupart existent encore aujourd'hui.

M. Reyer fournit sur ces divers points des détails du plus vif intérêt. Il nous fait suivre pas à pas le développement de la colonie, et de piquantes anecdotes ajoutent beaucoup de charme à son récit. On y trouve aussi une foule de données instructives, car l'auteur ne parle guère d'une in-

dustrie ou d'un art sans en faire en quelque sorte la généalogie, sans dire où il a vu le jour et comment il s'est propagé. Mais le fait dominant qui ressort de cet ouvrage, c'est que la révocation de l'Edit de Nantes fut une des plus terribles calamités dont la France ait été jamais affligée.

HISTOIRE DE VIGILANCE, esclave, prêtre et réformateur des Pyrénées au cinquième siècle, par N. Peyrot. Paris, 1855 ; in-12 : 1 fr. 50. — VAUDOIS ET VALLÉES DU PIÉMONT visités en 1854, par B. Noël et N. Roussel. Paris, 1855 ; in-12 : 1 fr. 50.

On sait que les Vaudois du Piémont font remonter l'origine de leur culte réformé aux premiers siècles de l'ère chrétienne et prétendent avoir seuls conservé le flambeau de l'Evangile, tandis que les ténèbres du moyen âge s'amoncelaient sur tous les autres pays de l'Europe. Suivant leur tradition : « Au temps de Constantin un certain Léon, homme très-pieux, détestant l'avarice de Silvestre, pontife de la ville de Rome, et les largesses immodérées de Constantin lui-même, aima mieux suivre en simplicité de foi la voie de la pauvreté que de se souiller avec Silvestre d'un gras et opulent sacerdoce. Tous ceux qui pensaient droitement de la religion chrétienne s'unirent à lui, et, vivant selon la règle des apôtres, transmirent de main en main à leurs descendants le code de la vraie foi. » Or c'est dans les Vallées vaudoises que les léonistes se seraient établis, toujours suivant la même tradition. Mais cette hypothèse, ne s'appuyant sur aucun document écrit, a rencontré beaucoup de contradicteurs, et les historiens sérieux n'ont pu l'admettre comme un fait positif. Cependant voici de nouvelles recherches qui semblent indiquer qu'il y eut en effet, dès le cinquième siècle, une réforme évangélique dont l'action s'étendit sur plusieurs contrées, grâce aux efforts de quelques hommes éminents qui osèrent secouer le joug de Rome. Sans doute ils succombèrent bientôt sous la puissance de leurs redoutables adversaires, mais il ne serait pas absolument impossible que la doctrine qu'ils avaient prêchée se fût maintenue dans une ou deux églises obscures, fondées peut-être au sein de solitudes sauvages par leurs disciples persécutés et fugitifs. C'est en effet dans les Pyrénées que M. Peyrot croit avoir retrouvé les traces d'une réformation semblable à celle des Alpes piémontaises. Vigilance, Ibère de naissance, esclave de Sulpice Sévère, affranchi par son maître et converti au christianisme, dont il devint un des missionnaires les plus

actifs, en serait l'auteur. Ici nous n'avons plus seulement une tradition incertaine et suspecte. C'est bien un personnage historique, connu par ses talents distingués ainsi que par ses opinions indépendantes, qui le firent accuser d'hérésie. M. Peyrot nous raconte sa vie, ses voyages et ses luttes. Il esquisse à grands traits le tableau de l'époque où parut ce réformateur, et nous fait connaître tous les personnages éminents qui brillaient alors dans l'Eglise. Son livre sera lu avec intérêt, quoiqu'on puisse lui reprocher un style tendu qui vise trop au genre lyrique et ne convient guère à l'histoire. Il est vrai que le sujet y prête beaucoup. Mais en vue du but que s'est proposé M. Peyrot, nous aurions préféré moins de prose poétique et plus de détails propres à justifier le rôle qu'il attribue à son héros. Il ne fournit aucune donnée sur les résultats de l'œuvre entreprise par Vigilance, en sorte qu'on ne voit pas clairement à quel titre il l'appelle le réformateur de l'Ibérie, et le présente aux Vaudois comme un ancêtre commun pour les protestants des Alpes et des Pyrénées.

L'autre volume, dont le titre figure en tête de cet article, offre un intérêt plus positif et plus actuel. C'est la relation d'une visite que MM. B. Noël et N. Roussel ont faite, l'année dernière, aux églises des Vallées vaudoises. Le voyage de ces deux missionnaires avait pour objet de fraterniser avec ces églises, d'étudier leurs ressources, leurs besoins, leur mouvement religieux, et de s'assurer jusqu'à quel point la société continentale évangélique pourrait concourir par leur entremise à l'évangélisation du Piémont. Ils exposent simplement le résultat de leurs impressions et rendent hommage au zèle avec lequel les pasteurs luttent contre les obstacles que leur oppose la dissémination de leur troupeau, en général très-pauvre et souvent astreint aux travaux les plus pénibles pour se procurer les premières nécessités de la vie. Les beautés alpestres de la contrée et le passé héroïque dont la plupart de ses sites évoquent les souvenirs, tiennent une assez grande place dans leur récit. La sympathie qu'ils témoignent pour les Vaudois trouvera, nous l'espérons, de l'écho. Cet intéressant petit peuple a besoin d'être aidé dans ses efforts, afin que la liberté religieuse, dont il commence enfin à jouir, lui soit aussi féconde et salutaire que possible.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LA VIE MONASTIQUE DANS L'ÉGLISE ORIENTALE, par Mme la comtesse Dora d'Istria. Paris et Genève, Cherbuliez, 1855; un fort vol. gr. in-18.

On a pu croire raisonnablement à la fin du dix-huitième siècle que le monachisme ne résisterait pas à l'influence des idées popularisées par la philosophie et la révolution française. Cette erreur a été de courte durée. Nous l'avons vu bientôt reconquérir en France, sous les Bourbons de la branche aînée, une position considérable. La révolution de 1830, tout en affaiblissant son autorité, ne l'a pas anéantie. Il a rempli de ses intrigues tout le règne de Louis-Philippe, en prenant un masque de libéralisme, et en affectant pour *les promesses de la charte* une passion qui a fait bien des dupes. La réaction absolutiste qui a suivi en Europe le mouvement révolutionnaire de 1848 lui a permis d'être plus sincère. Fort de l'appui des gouvernements, maître de l'éducation, disposant d'une immense influence politique dans les contrées même où il a essuyé le plus de défaites, en Autriche, en France, en Italie, en Belgique, etc., il se croit à la veille de reconquérir tout le terrain que lui a fait perdre la révolution française.

Un livre destiné à montrer aux individus et aux nations les inconvénients et les dangers du monachisme ne pouvait donc paraître plus à propos. Quoique le titre semble indiquer que l'auteur, né dans l'Eglise orientale, ne s'est occupé que des institutions monastiques de ces contrées, il a eu l'heureuse idée d'apprécier ces institutions en elles-mêmes, dans leurs principes constitutifs, dans leurs rapports avec l'Evangile, avec la société religieuse et avec la société civile. Esprit élevé et philosophique, connaissant tous les résultats des immenses travaux historiques qui sont une des gloires de notre époque, âme véritablement chrétienne, Mme la comtesse Dora d'Istria ne dissimule pas son antipathie pour le monachisme, qui lui semble un puissant obstacle aux progrès de la raison, de la justice et de la fraternité. Elle connaît, du reste, si bien les théories de l'adversaire qu'elle combat; elle a étudié son histoire avec tant de soin, que personne n'osera lui reprocher de condamner des idées et des œuvres qu'elle n'a pas suffisamment examinées. Elle nous apprend elle-même que, avant d'aborder ces graves questions, elle a lu dans les textes les principaux monuments littéraires et philosophiques de la Grèce ancienne, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre. A une époque où l'instruction, même celle des hommes, est tellement superficielle, on éprouve une sincère admiration

quand on voit une femme du grand monde comprendre à la fois Homère, Corneille, Gœthe, le Dante et Shakspeare. L'érudition biblique de l'auteur, sa profonde intelligence des textes sacrés suffiraient seules pour attirer sur son ouvrage l'attention de tous ceux qui recherchent les travaux consciencieux, aujourd'hui si rares !

Mais ce qui nous plaît dans l'ouvrage de Mme Dora d'Istria, ce ne sont pas seulement la science et les études approfondies qu'il suppose, c'est le ton général du livre et le caractère de son auteur. Née au sein de l'aristocratie, elle en condamne courageusement les préjugés religieux et les erreurs politiques. Loin de voir dans l'Evangile une lettre morte, elle le considère comme un idéal de justice et de liberté qui doit tôt ou tard se réaliser dans l'ordre social. A ce point de vue, la révolution française lui semble, dans ses idées fondamentales, le développement légitime de la grande révolution chrétienne qui a fait triompher dans l'univers des principes inconnus au monde antique. Aussi avec quelle tendresse de femme et de chrétienne ne parle-t-elle pas des épreuves qui sont encore réservées aux classes souffrantes ! Quoique rien dans son livre ne ressemble aux déclamations sentimentales, on aime à y trouver une émotion sincère quand elle parle des martyrs de la liberté, et de ces Lazares de la société moderne que l'histoire des époques de misère et d'oppression nous montre attendant à la porte du riche ou bien à celle des monastères opulents, les miettes qui tombent de la table du festin. On reconnaît dans ces pages attendries l'écrivain sincèrement libéral, à l'âme vraiment évangélique, qui sacrifie loyalement toutes les préventions que la naissance, l'éducation et le bien-être inspirent, pour se vouer tout entier à la sainte cause du progrès et de la fraternité.

Ce livre est donc remarquable à plus d'un titre. Cependant nous ne voulons rien dissimuler de notre pensée à la femme éminente qui l'a écrit. Nous avons la conviction qu'elle peut mieux faire encore, et qu'elle le prouvera dans les *Heures de bonheur, ou la Suisse en* 1855, qu'elle nous promet. Quelquefois, surtout dans la première partie de l'ouvrage, *Pèlerinage à Troïtza*, Mme Dora d'Istria se contente d'indiquer sa pensée sans lui donner le développement nécessaire. Elle laisse ainsi trop de besogne à l'intelligence de son lecteur. Nous autres occidentaux nous aimerions aussi à trouver, à côté des notes grecques tirées du Nouveau Testament, des indications qui nous permissent de recourir à nos bibles. Nous sommes en général tellement étrangers à l'étude de la langue de Sophocle, qu'on reconnaît trop facilement en nous les fils de ceux qu'Athènes nommait autrefois les *barbares*.

Quoique Mme Dora d'Istria ait un goût prononcé pour la belle littérature des Hellènes, et qu'elle appartienne à l'Eglise orientale, elle est fille comme nous de cette race latine qui a donné des lois à l'univers. Née, comme nous le fait comprendre la dernière partie de son ouvrage, dans ces provinces moldo-valaques, sur lesquelles est maintenant fixée l'attention du monde politique, elle est, à notre connaissance, la première femme qui révèle à la Roumanie, cette France de l'Orient, les idées qui font la force et la grandeur de la civilisation occidentale. On reconnaît à l'élégance de son style, qu'elle est, pour ainsi dire, nourrie des chefs-d'œuvre de cette civilisation. Si elle est restée Valaque par le cœur, si son patriotisme ne lui permet pas de désirer une autre patrie que la terre natale de Michel-le-Brave, elle est devenue par l'intelligence et par les idées une digne fille de la grande nation. **

HISTOIRE CRITIQUE des doctrines religieuses de la philosophie moderne, par Chr. Bartholmèss. Paris, 1855; 2 vol. in-8° : 12 fr.

L'accord de la philosophie avec la religion est un problème dont l'esprit humain poursuit sans cesse la solution, quoique parfois, las de l'inutilité de ses efforts, il la déclare impossible et semble n'avoir plus d'autre but que le triomphe absolu de l'un des deux éléments dont il prêchait naguère l'alliance. Alors philosophes et théologiens se séparent en deux camps ennemis qui poussent aux conséquences les plus extrêmes leurs principes opposés. L'ardeur de la lutte conduit les uns jusqu'à l'athéisme tandis qu'elle entraîne les autres à interdire la liberté de la pensée et l'usage de la raison. L'antagonisme est d'autant plus fort que les deux partis arrivent, chacun de son côté, à des mystères insondables et se trouvent en définitive obligés de reconnaître que leur système ne résout point le problème d'une manière entièrement satisfaisante. Mais c'est aussi cette impuissance commune qui tend à les rapprocher de nouveau. Ils sentent qu'en se divisant ils ont plutôt perdu que gagné et font trêve à cette violente polémique pour unir leurs efforts dans la recherche consciencieuse de la vérité. Ces intervalles de paix, où l'amour de la science fait taire les rivalités d'amour-propre, sont malheureusement trop courts. Bientôt les passions se réveillent, la lutte se ranime et l'on voit l'orgueil reprendre son empire. La philosophie et la religion forment ainsi deux courbes qui tour à tour s'éloignent et se rapprochent, sans jamais pouvoir être longtemps parallèles quoique tendant au même but. Cependant il n'en résulte pas moins un progrès lent mais réel. L'homme est ainsi

fait que ses aberrations les plus passionnées tournent quelquefois au profit de la vérité. Par une admirable économie, les mauvais penchants de la nature humaine peuvent en certains cas exercer une action salutaire, et le mal est forcé de servir malgré lui la cause du bien. L'histoire de la philosophie en offre des preuves nombreuses. Les doctrines les plus funestes ont souvent produit des résultats parfaitement contraires à ceux que se proposaient leurs auteurs. Ils croyaient porter des atteintes mortelles aux idées religieuses ou bien même aux notions morales, en les traitant de préjugés absurdes, et voici qu'au milieu de leur triomphe survient une réaction puissante qui renverse d'un souffle l'échafaudage dont ils étaient si fiers, et qui peut-être pour la combattre puisera ses meilleures armes dans leurs propres arguments. D'ailleurs, de semblables écarts supposent nécessairement une grande liberté de discussion, et dès lors de graves débats ne peuvent manquer de surgir entre les philosophes eux-mêmes. Si, par exemple, dans le dix-huitième siècle, le christianisme eut à soutenir de rudes assauts, Voltaire, son plus redoutable ennemi, rejetait le matérialisme des Lametterie, d'Holbach, et autres; Rousseau, plus franchement spiritualiste, rendait hommage à la morale évangélique, et les excès de la *coterie holbachique* ne servirent qu'à rendre la réaction plus inévitable et plus décisive. Ces phases successives du travail philosophique se manifestent d'une manière plus naturelle encore en Allemagne, où les esprits, se renfermant volontiers dans le domaine de la théorie, sont moins exposés qu'en France à voir leurs idées, traduites tout à coup en faits, réagir brutalement sur eux. Après la *Théodicée* de Leibnitz, tentative ingénieuse pour conclure l'alliance de la raison avec la foi, paraît Kant qui, sans attaquer la religion, aspire à mettre la philosophie au-dessus d'elle, et tout en respectant la foi s'efforce d'établir la souveraineté de la raison. L'antagonisme commence; les défenseurs du principe d'autorité attaquent la philosophie; puis vient Hegel, dont la doctrine empreinte d'une certaine religiosité, prétend créer un système théologique fondé sur la seule raison, et, sans s'en rendre bien compte, incline au panthéisme, que quelques-uns de ses disciples ne tarderont pas à proclamer hautement, tandis que d'autres plus téméraires, franchissant le dernier échelon qui les sépare du néant, se déclareront athées et matérialistes. Sur ceux-ci règne maintenant Feuerbach, chef audacieux, qui foule aux pieds le drapeau du maître, traite avec dédain Hegel d'esprit sans courage et sans portée, et voit chaque jour grossir les rangs de son école nouvelle, où l'extravagance va jusqu'à dire: « L'esprit, c'est du

phosphore. Plus le cerveau possède ou reçoit de phosphore, plus et mieux il pense. Nourrissez donc l'homme de manière à y augmenter la mesure du phosphore. C'est l'usage des pommes de terre qui a amorti le feu des nations modernes; remplaçons ce tubercule malfaisant par un aliment qui électrise les corps, par la purée de pois. Le double progrès de la science et de la société dépend de la multiplication du gaz phosphorique...» Evidemment on peut déjà prédire à la philosophie allemande une prochaine évolution dans le sens diamétralement opposé.

Mais sur les ruines accumulées de tous ces systèmes, la religion demeure, parce que le besoin de chercher Dieu est inhérent à la nature de l'âme et que nulle puissance humaine ne peut l'en arracher. C'est là ce que M. Bartholmèss fait habilement ressortir dans son Histoire des doctrines religieuses de la philosophie moderne. Une critique large et tolérante, une étude sérieuse des diverses écoles, une exposition toujours claire et vraiment impartiale de leurs doctrines quelles qu'elles soient, telles sont les qualités éminentes qui recommandent ce beau travail, dont la lecture offrira de l'intérêt même aux personnes les moins versées dans les abstractions philosophiques.

De l'esclavage, par W.-E. Channing, précédé d'une préface et d'une étude sur l'esclavage aux Etats-Unis, par Ed. Laboulaye. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

La question de l'esclavage semblait épuisée lorsque le roman de madame Beecher-Stove est venu ramener sur ce point l'attention publique. On a compris que ce problème, résolu pour l'Europe, ne l'était point encore pour l'Amérique et menaçait d'y devenir bientôt une source d'agitation redoutable, une cause de déchirements funestes. Aux Etats-Unis, les lois concernant les esclaves ont une portée politique de la plus haute importance. Là ce n'est pas seulement le point de vue moral et religieux qui domine la question; l'avenir du pays s'y trouve de plus engagé d'une manière assez inquiétante. En effet, les principes de la démocratie, base du gouvernement américain, ne peuvent se concilier avec une institution semblable, et le péril est d'autant plus grave que les Etats de l'Union se divisent à cet égard en deux camps bien prononcés. La cause des abolitionnistes, chaleureusement plaidée, excite sans doute de vives et nombreuses sympathies, mais elle a contre elle des intérêts formidables auxquels d'un jour à l'autre l'adjonction de nouveaux Etats peut donner la

majorité dans le congrès fédéral. Déjà leurs adversaires ont réussi à faire adopter une loi qui oblige les Etats libres, eux-mêmes, à livrer les esclaves fugitifs réclamés par leurs maîtres. Or, si cette mesure odieuse a soulevé dans le Nord une indignation générale qui la frappe en quelque sorte de nullité pour le moment, dès que les partisans de l'esclavage se croiront assez forts ils s'empresseront de la faire exécuter avec la dernière rigueur, et l'on peut prévoir des résistances assez vives pour amener peut-être une guerre civile. Ou bien si les non-abolitionnistes triomphent, la souveraineté du peuple peut se changer en une tyrannie de la pire espèce. Cette triste alternative est certainement digne de préoccuper tous les hommes qui s'intéressent au sort de la république américaine. Nous ajouterons même que les amis de la liberté, à quelque nation qu'ils appartiennent, ne sauraient demeurer indifférents à la solution du problème, car elle doit avoir des conséquences dont l'action se fera sentir sur le monde entier.

Ces considérations générales n'étaient point étrangères à Channing. Si le sentiment chrétien et la sollicitude patriotique sont les mobiles principaux qui le dirigent, il n'oublie pas non plus que les regards de l'Europe sont tournés vers les Etats-Unis et suivent avec anxiété la marche de leur développement. Pour lui la discussion de l'esclavage renferme celle des principes mêmes sur lesquels repose l'ordre social. C'est l'idée de justice qui le frappe d'abord, et la voyant sacrifiée sur ce point à l'intérêt matériel, il estime que prendre sa défense est le meilleur service qu'on puisse rendre à la société. « Nous sommes, dit-il, dans un de ces jours de trouble et d'agitation, où les intelligences sont tourmentés et obscurcies par de violentes passions et de terribles épreuves; dans un de ces instants aussi où le monde absorbe tout, où la loi morale est forcée de s'incliner devant l'intérêt de l'heure présente, où ses préceptes les plus impérieux et les plus stricts sont niés, ou rejetés comme des abstractions métaphysiques et d'impraticables théories. En de pareils moments, énoncer sans passion de grands principes, dans un esprit sincère de bienveillance universelle, et les graver dans les âmes profondément et de façon durable, c'est faire plus pour la société que d'ouvrir des mines d'or, ou d'imaginer les plans politiques les plus heureux. »

Fidèle à ce but, Channing emploie le raisonnement de préférence à la déclamation. Il veut convaincre et non soulever. Les moyens révolutionnaires lui répugnent; il sait que l'œuvre de l'émancipation doit être accomplie avec prudence et lenteur. Son premier soin est de bien définir la

propriété, afin de démontrer que l'homme ne peut pas être traité comme une chose, que le sacrifier à la volonté d'autrui, c'est le dégrader de son rang dans l'univers, en faire un moyen et non pas une fin, l'arracher de la famille spirituelle de Dieu pour le jeter dans le troupeau des brutes.

L'homme a par sa nature des droits dont la source gît dans l'idée du devoir qui lui a été donnée comme une loi et qui le rend responsable. Ces droits, qu'il serait difficile, impossible même d'expliquer d'une manière détaillée, peuvent se résumer tous dans celui d'exercer ses facultés pour atteindre, et pour aider les autres à atteindre le bonheur et la vertu. C'est là l'objet de son existence, la tâche que Dieu lui assigne, et les institutions qui s'y opposent sont évidemment mauvaises, tyranniques, antisociales. L'esclave n'a plus ni droits ni devoirs; il devient un instrument passif entre les mains de son maître. Or, si l'on admet que l'individualité puisse être ainsi sacrifiée à la prospérité commune, où s'arrêtera-t-on? Dans les démocraties surtout un semblable principe enfantera des injustices sans nombre. Une fois sur cette pente on est fatalement entraîné jusqu'aux plus monstrueuses prétentions du socialisme, qui ne fait en définitive qu'appliquer, avec une logique incontestable, à tous les membres du corps social cette même loi de salut public imposée aux hommes de couleur par les partisans de l'esclavage. Pour échapper à ce résultat désastreux, il faut donc reconnaître que la justice est l'intérêt suprême qui ne peut souffrir la moindre atteinte sans mettre en péril la société tout entière.

Channing expose ensuite les maux de l'esclavage, son influence intellectuelle et morale, l'action dissolvante qu'il exerce sur les liens de la famille, la dégradation qui en résulte pour le maître comme pour l'esclave, et les tristes effets de son influence politique. « L'esclavage dans une république mène au mépris de la loi ; il donne l'habitude du commandement, non pas celle de l'obéissance. Un maître absolu ne se distinguera guère par sa soumission au pouvoir civil. Nulle part la passion et le caprice ne se substituent plus souvent à la loi que dans les Etats à esclaves. » Enfin, il termine en montrant combien l'esclavage est opposé à l'esprit du christianisme et réfute avec beaucoup de force les arguments de ceux qui prétendent le soutenir en s'appuyant sur le silence des Ecritures à cet égard.

Dans un autre opuscule sur le même sujet, Channing plaide la cause des abolitionnistes, dont il blâme cependant les démarches imprudentes, qui plus d'une fois ont donné lieu à des scènes de désordre. Il s'inquiète

de ces germes de guerre civile qui lui paraissent menacer l'avenir de l'Union. La prospérité croissante des Etats-Unis ne le rassure pas sur les suites des conflits que peut amener la question de l'esclavage. Ses craintes sont augmentées encore par les velléités ambitieuses qui se manifestent dans la politique américaine. Sa lettre à M. Clay, sur l'annexion du Texas, est une éloquente protestation contre cette tendance envahissante à laquelle malheureusement les Etats-Unis semblent se livrer de plus en plus.

Channing joint à des vues droites et pures une sagacité fort remarquable. Chez lui le sentiment et la raison marchent toujours en parfait accord. C'est, comme le dit M. Laboulaye, « non pas un moraliste ordinaire, mais une âme vraiment chrétienne, qui aborde tous les problèmes de notre époque avec pleine confiance en la raison et en Dieu, et qui souvent les résout de la façon la plus heureuse et la plus sage. A la première lecture, Channing n'est qu'un cœur ardent dont la charité transporterait les montagnes; quand on vit dans son intimité, on s'aperçoit bientôt que c'est un grand esprit qui a beaucoup étudié et beaucoup réfléchi; c'est un guide sûr auquel on peut se confier, et qui ne sacrifie jamais ni la raison à la foi, ni la liberté au pouvoir, tout en restant chrétien sincère, et citoyen obéissant. »

SCIENCES ET ARTS.

Mémoires de la Société agronomique du Ouisconsine. 1852 et 1853.

Deux jésuites français, les PP. Marquette et Joliet quittèrent, en 1673, le bord occidental du lac Michigan, à la Baie-Verte, et, remontant la rivière Outagami, maintenant *Fox River,* ils s'enfoncèrent dans des solitudes inconnues, ils lancèrent leur nacelle dans une rivière Ouisconsine qui, en coulant au sud-ouest, les entraîna dans le Mississipi. Ainsi fut retrouvé ce fleuve magnifique, dont la première découverte, due à l'Espagnol Hernando de Soto (1541) était alors un fait presque oublié. Pendant un siècle, le Ouisconsine resta un désert; le premier qui s'y rendit comme colon fut un nommé Carver, qui, en 1766, se fixa près du Mississipi, à la *Prairie du Chien.* Il n'eut d'imitateurs qu'en 1793. Ces nouveaux colons étaient des Canadiens français. Mais les Américains des Etats-Unis ne s'occupèrent de cette partie de leur territoire qu'un tiers de siècle plus tard. Le territoire du Ouisconsine passait pour ressembler aux *Marécages du Michigan* (Michigan Swamps); mais comme les marécages du Michigan sont maintenant un Etat florissant, dont la population a

atteint un demi-million, le Ouisconsine eut aussi son tour. Il fut d'abord formé en *Territoire*, puis admis au rang d'*Etat* souverain.

On vit, en 1833, partir les Indiens du comté de Racine, baigné par le lac Michigan, à l'extrémité sud-est du pays, et quatre ans après, l'acquisition des terres des Dahcotas, des Sioux et des Chippaways, laissait le champ libre aux colons de race blanche.

Le nouvel Etat est, comme les autres, agricole. Le 8 mars 1851, une assemblée délibéra, dans le village de Madison, sous la présidence de M. W. Tompkins, sur la convenance d'établir une société centrale d'agronomie et des expositions annuelles. En exécution des décisions de cette assemblée, il s'ouvrit dans le même lieu, le 1er octobre 1851, une exposition qui fut inaugurée par un discours de Mr. H. Lathrop, chancelier de l'Université de Ouisconsine, à laquelle concoururent 56 lots de fleurs, de fruits, de grains, 50 instruments et appareils d'agriculture, 80 pièces de bétail, etc. A celle de l'année suivante furent présentés 109 instruments d'agriculture, 264 lots de graines, de fleurs et de fruits, 574 têtes de bétail et autres animaux domestiques, des volailles de Cochinchine et de Shangaï; des charrues transformables ou tourne-oreille, la machine à fabriquer des charrues de May.

La Société agronomique n'a pas tardé à publier des Mémoires dont nous avons sous les yeux plusieurs volumes accompagnés de planches, et d'une typographie très-satisfaisante. Ils traitent de la géologie de quelques-uns des comtés du pays, de la météorologie, donnent la position astronomique de quelques villes, rendent compte des progrès de l'agriculture et du commerce. Le Ouisconsine est un plateau ondulé, entre le Mississipi et les lacs Supérieur et Michigan, élevé de 200 à 400 pieds au-dessus du lac Michigan, qui est lui-même à 578 pieds anglais au-dessus de la mer. La quantité annuelle des eaux de pluie a varié, suivant les localités, de 25 pouces, au bord de la Baie-Verte, et de 55 sur le plateau de l'intérieur; le nombre des jours de pluie variant de même entre 73 et 124 par année, ce qui constitue un climat sec. Les neiges n'y tombent pas en abondance. La surface du plateau central est criblée de milliers de lacs poissonneux, limpides et dont les bords encaissés ont un aspect pittoresque, malgré la nature plate ou ondulée du pays. L'un d'entre eux porte le nom de lac de Genève.

L'exportation des bois et des gros meubles a de l'importance; les fonderies de fer ont déjà pris une certaine extension, et des vaisseaux assez nombreux sillonnent les eaux du lac Michigan pour les intérêts de ce com-

merce. Mais l'agriculture est la principale ressource du pays, surtout la production des grains, la culture du tabac et l'éducation du bétail. En 1850, on y comptait 124,892 moutons dont les toisons produisirent 253,963 livres de laine. P. C.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES de physique et de chimie, par B. Miége. Paris. Mathias; 1 vol. in-12, fig.

Ce volume fait partie d'un cours d'éducation scientifique à l'usage des jeunes demoiselles. Mettre la science à la portée d'élèves qui n'ont encore fait d'autre étude que celle des quatre règles de l'arithmétique, leur en exposer du moins les premiers éléments avec précision et clarté, de manière que leur intelligence ne reste pas étrangère soit aux phénomènes naturels qui s'accomplissent chaque jour sous nos yeux, soit aux procédés des arts et aux merveilles de l'industrie, tel est le but que s'est proposé M. Miége. Une telle entreprise offre des difficultés assez grandes. Il est impossible surtout d'éviter complétement l'emploi de formules et de calculs avec lesquels des jeunes filles auront de la peine à se familiariser. C'est le langage de la science, tout nouveau pour elles, et dont la connaissance est indispensable pour comprendre même les lois les plus simples de la physique ou de la chimie. Quoique M. Miége en use le moins possible, il se voit bien forcé d'y recourir dès l'entrée et de marcher de problème en problème, de déduction en déduction, car c'est le seul moyen de présenter des notions précises et propres à se graver dans la mémoire. Si l'on veut que l'enseignement scientifique porte quelques fruits, il est absolument nécessaire de procéder ainsi. Autrement on ne ferait qu'entasser dans la tête des élèves des idées confuses qui s'effaceraient bientôt, après leur avoir causé une fatigue inutile. Mais une fois cet obstacle vaincu, l'attention sera certainement captivée au plus haut degré par les expériences intéressantes que le professeur a choisies. Il laisse de côté les abstractions de la science, pour s'attacher de préférence aux applications usuelles et ne prend de la physique et de la chimie que ce qui peut avoir assez d'attrait pour exciter vivement la curiosité. De nombreuses petites gravures, faites avec beaucoup de soin et semées dans le texte, ajoutent beaucoup à la clarté de ses démonstrations. Son livre nous semble digne à tous égards d'être recommandé comme un excellent manuel où les institutrices et les directrices de pensionnat trouveront un programme d'études facile à suivre.

REVUE CRITIQUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

DÉCEMBRE 1855.

LITTÉRATURE.

QUATRE POËMES de Mme L. Colet, couronnés par l'Académie française. Paris, 1855; 1 vol. in-32 : 60 c. — CHANTS PIEUX, par H. Feyne. Jonzac. 1 vol. in-18. — L'ENFER, par Amédée Pommier. Paris, 1856; 1 vol. in-32.

Ces trois volumes, que nous réunissons dans un même article, n'ont guère de commun que d'être écrits en vers. Chacun d'eux présente un caractère bien distinct, soit par la nature du sujet, soit par les tendances de la pensée et la forme de l'expression. Ils ne diffèrent pas moins par la valeur du talent, et peut-être à cet égard l'inégalité paraîtra-t-elle trop grande pour permettre d'établir entre eux aucune comparaison. Cependant c'est un exemple assez curieux de la liberté qui règne aujourd'hui dans le domaine de la poésie. Les vieux moules sont brisés, on ne se croit plus astreint à suivre l'ornière déjà tracée, et l'inspiration s'est affranchie des entraves qui la gênaient. Les résultats de cette liberté ne sont pas, sans doute, jusqu'ici bien remarquables. On y rencontre plus d'abus que de réformes, plus d'écarts que d'élans heureux; les chefs-d'œuvre n'abondent pas, tandis que les productions médiocres pullulent. Mais il y a certainement plus de vie, plus de variété surtout, que sous le régime de ces règles étroites dont le joug imposait aux poëtes une allure monotone, et les condamnait à porter tous la même livrée. De nos jours, la médiocrité peut elle-même offrir son cachet individuel, sa physionomie originale, et parfois l'extravagance peut aussi lui donner une saveur assez piquante.

L'*Enfer* de M. Pommier en offre la preuve. Nous le disons sans craindre d'offenser l'auteur, car il a placé en tête de son poëme un avant-propos qui en fait la critique la plus sanglante, l'appelant *l'enfer de la langue française, une incroyable débauche de plume, une mascarade poétique, une tumultueuse orgie de mots déclassés, depareillés, effarou-*

chés, etc., etc. Pour justifier ces dures épithètes, il suffit de citer une strophe quelconque prise au hasard parmi les 117 dont se compose le poëme :

Devant les flammes, rouges, bleues,
Tournent, par de secrets ressorts,
Cent mille broches de cent lieues,
Transperçant des milliards de corps.
A la crapaudine arrangées,
Ces victimes jamais mangées,
Semblent des files prolongées
De mauviettes et d'ortolans.
A leur souffrance aucune pause,
Et, pour en accroître la dose,
De temps en temps on les arrose
De flots de pétrole bouillants.

Nous nous bornerons à relever ici une petite hérésie culinaire. C'est que si ces victimes sont arrangées à la crapaudine, elles ne doivent pas être mises à la broche. (Voir la Cuisinière de la ville et de la campagne, page 237 : *Pigeons à la crapaudine.*) Quand on fait des comparaisons, du moins faut-il qu'elles soient exactes. L'école réaliste ne badine pas à cet égard. Son type par excellence, son symbole, le *Casseur de pierres* de M. Courbet est un homme qui casse des pierres, rien de plus, rien de moins, et puisque M. Pommier fait de l'enfer une rôtissoire, c'est dans le sanctuaire d'un rôtisseur qu'il devait aller s'inspirer. Mais laissons là cette monstrueuse fricassée qui ne peut convenir qu'à des estomacs d'anthropophages, et passons aux poëmes de Mme Colet : le contraste leur sera singulièrement favorable. Après l'ignoble charivari que nous venons d'entendre, on goûte d'autant mieux le charme de beaux vers exprimant de nobles pensées :

Le beau, c'est la croyance, et l'art, c'est la prière !
C'est le rayonnement de l'âme tout entière ;
C'est l'encens préféré de la Divinité !
Donner la vie au marbre, enfanter le poëme,
C'est rendre hommage aux dieux, c'est être dieu soi-même
En créant la beauté !

Voilà du moins le sentiment vrai de la poésie. Le but de ses aspirations est le beau ; elle embellit, élève, spiritualise tout ce qu'elle touche de sa baguette magique. Le poëte n'est pas un simple artisan dont la

tâche se borne à l'imitation servile de modèles qu'il doit reproduire sans y rien changer. La nature lui fournit ses matériaux, sans doute, mais il les emploie à réaliser autant que possible l'idéal, objet de sa poursuite. Fidèle à ces principes, Mme Colet nous fait entendre des accents purs et majestueux. Chez elle, la noblesse de la pensée s'allie toujours à l'élégance de l'expression. Peut-être lui reprochera-t-on d'être trop classique, mais cette forme convient assez aux sujets traités dans ses poëmes. Le *Musée de Versailles*, le *Monument de Molière*, l'*Acropole d'Athènes*, la *Colonie de Mettray*, sont des œuvres certainement remarquables par les qualités du style aussi bien que par l'élévation des vues qui s'y trouvent développées. Elles méritaient d'être couronnées, quand ce n'eût été que pour opposer aux platitudes triviales du réalisme des vers tels que ceux-ci :

Par toi, tout ici-bas se féconde et s'élève !
Par toi, la terre et l'âme enrichissent leur sève ;
Toutes deux, ô travail ! te doivent leurs trésors :
La terre a ses vergers, ses blés, ses vignes mûres ;
L'âme a ses dévoûments, sa foi, ses grandeurs pures,
Beaux fruits qui sans toi seraient morts !

C'est à toi, pour orner nos places et nos rues,
Que le peuple devrait élever des statues ;
Ah ! ce ne serait point un symbole imposteur !...
Soutien du faible, amour du fort, rachat du crime,
Des générations enseignement sublime,
Travail, éternel bienfaiteur !

Les *Chants pieux* de M. Feyne nous paraissent également dignes d'être distingués de la foule des poésies de ce genre, qui d'ordinaire brillent plus par les bonnes intentions que par le talent du poëte. Ici le sentiment littéraire vient en aide à la foi religieuse. On y trouve en général une versification facile, élégante, tantôt sévère, tantôt gracieuse, dont le rhythme varié soutient l'attention et chasse la monotonie. Ce petit volume renferme 90 cantiques, empreints d'une piété fervente, dont l'accent ému, simple et vrai, nous semble bien propre à toucher les cœurs, à relever les courages, à inspirer confiance et résignation.

Le soleil radieux vient d'achever son cours,
Les ombres de la nuit enveloppent le monde ;
Et quand tout dort dans une paix profonde,
Du Dieu puissant j'implore le secours.

Peut-être cette nuit... qui peut prévoir son sort ?
L'airain va-t-il pour moi sonner la dernière heure ;
Nul ne défend le seuil de sa demeure
Au visiteur, qui s'appelle la mort !

Peut-être cette nuit... qui peut dire demain ?
M'arrachant au bonheur dont mon âme est ravie,
La mort viendra m'emporter dans la vie
Dont le sépulcre est l'unique chemin !

O mon Dieu ! garde-moi ! protége mon sommeil,
Eloigne cette mort que par instinct j'abhorre ;
Laisse-moi voir une nouvelle aurore,
Et m'égayer aux rayons du soleil !

Cependant, fais, Seigneur, selon ta volonté ;
Pour pouvoir la braver je sais en qui j'espère ;
Ne m'as-tu pas, dans ton amour de père,
Promis le jour de l'immortalité !

LE PORT, scènes contemporaines, par l'auteur de *La Dame aux cheveux gris*. Paris et Genève, J. Cherbuliez ; 2 vol. in-12.

Envisager la vie comme un voyage, où l'homme tour à tour rencontre des îles fortunées, puis vient échouer contre de redoutables écueils, pour arriver enfin au port, qui est l'éternité : voilà quelle est la donnée morale que l'auteur de ce récit a développée. Au premier abord elle semblera bien sérieuse pour un roman, et peut-être beaucoup de lecteurs en seront-ils effrayés. Mais qu'ils se rassurent : ce n'est point un traité religieux rempli de citations bibliques, on n'y trouve pas trace de ce qui a été si spirituellement appelé le patois de Chanaan. Si le romancier a jugé bon de donner à son livre un but sérieux, du moins se garde-t-il de nous le montrer dès l'entrée, et c'est par les plus agréables sentiers qu'il nous y conduit, au travers d'une foule d'épisodes pleins de charme. Les personnages qu'il met en scène excitent vivement notre intérêt, nous sympathisons avec eux, nous prenons part à leurs douleurs ainsi qu'à leurs joies, en sorte que l'idée religieuse se présente tout naturellement, comme s'il s'agissait de nos propres affections de famille. C'est là le vrai moyen de donner au roman une portée salutaire.

Le vicomte d'Aspremont est un de ces hommes comme il y en a tant,

qui atteignent le milieu de leur carrière sans avoir songé sérieusement au but de la vie. Après une jeunesse fort dissipée, blasé sur les plaisirs e les intrigues du monde, il se décide au mariage pour faire une fin, et ses qualités séduisantes lui gagnent le cœur d'une charmante jeune fille, dont l'âme aimante et naïve s'abandonne avec joie à toutes les illusions d'un premier amour. Cette union présente l'apparence du bonheur. L'aimable Hortense captive son mari au point de le faire en quelque sorte renoncer à toute autre société que la sienne. Sa candeur ingénue, son aimable caractère, sa douce piété, exercent sur d'Aspremont la plus salutaire influence. Mais ils n'ont point d'enfant, et c'est pour Hortense un chagrin d'autant plus vif qu'elle sent combien les jouissances de la tendresse paternelle manquent à son mari. Sur ces entrefaites, le vicomte d'Aspremont rencontre un jeune homme auquel il s'intéresse d'abord sans le connaître, et qui se trouve être le fruit d'une de ses erreurs de jeunesse. Paul Dailly, élevé par de simples artisans qui l'ont adopté, porte en effet sur sa figure un cachet de ressemblance dont le vicomte avait été frappé dès l'abord. Bientôt des renseignements certains ne laissent plus de doute sur son origine. La découverte de ce fils cause à d'Aspremont une joie mêlée d'amertume. Il craint à la fois de s'exposer aux traits de la médisance, et d'introduire dans son intérieur, jusque-là si paisible, un élément de discorde. Mais l'excellent cœur d'Hortense a deviné son angoisse ; elle seconde les recherches de son mari, aplanit les obstacles et s'empresse d'accueillir avec une bonté charmante le nouveau-venu au foyer domestique. Paul, quoique protestant, devient son auxiliaire pour travailler à la conversion du vicomte, qui, sans être tout à fait incrédule, ne s'est jamais beaucoup préoccupé d'idées religieuses. Ce plan bien conçu est développé d'une manière fort ingénieuse. L'auteur ne prêche ni ne moralise, il raconte, et sait atteindre son but par la marche même de l'action, toujours naturelle, captivante et dramatique. De cruelles épreuves viennent punir le vicomte de sa conduite légère, et font naître en lui le besoin de puiser à l'unique source des vraies consolations. Après avoir perdu successivement sa femme et son fils, d'Aspremont ne résiste plus à l'appel de Dieu. Toutes ses pensées se tournent vers la religion évangélique, et lorsqu'un boulet le frappe devant les murs de Sébastopol, où ses devoirs militaires l'ont amené, il prouve la sincérité de son repentir par une mort édifiante et sereine.

La critique pourra bien reprocher au *Port* d'être un peu trop empreint d'austérité puritaine ou de ce qu'elle appellera sans doute de la pruderie

genevoise. Mais nous n'estimons pas que ce soit un défaut, quand cette austérité se dissimule ainsi sous de charmants détails, sous des observations pleines de finesse et de vérité, quand elle domine seulement l'idée morale du livre, sans imprimer aucune trace d'exagération, rien de faux ni d'affecté, soit au caractère des personnages, soit à la nature des incidents.

Luze Léonard, ou Les deux Promesses, idylle tragique, par Juste Olivier. Neuchâtel, Leidecker ; Paris, J. Cherbuliez, 1856 ; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50 c.

Cette histoire est bien, comme son auteur l'appelle, une idylle tragique. Le lieu de la scène est tout à fait champêtre, la plupart des personnages sont de simples villageois, et l'action pourrait aisément fournir un sujet de tragédie. Un pareil contraste ne se rencontre guère dans les mœurs de notre époque ; aussi M. Olivier se hâte-t-il de nous apprendre que c'est dans une vieille chronique qu'il a puisé la donnée romanesque dont Luze Léonard est l'héroïne. De cette chronique il n'existe qu'un court fragment, et l'imagination du romancier a fait tout le reste. Les détails lui appartiennent, et ce n'est pas la moindre partie de l'œuvre, car le fait principal peut se résumer en quelques lignes. Il s'agit d'une jeune et jolie paysanne suisse, Luze Léonard, qui a deux amoureux : Gérard, son cousin, honnête et timide garçon dont elle ne repousse point les avances, et Kilian, brave militaire auquel fort étourdiment elle accorde une promesse de mariage. Ce double jeu la conduit devant un tribunal qui se prononce en faveur de Kilian ; sur quoi Gérard désespéré poignarde Luze, les parents de celle-ci massacrent Gérard, puis il en résulte une mêlée générale dans laquelle tous s'entretuent, en sorte que le combat finit faute de combattants. Telle est la tragédie que raconte la chronique, et dont l'imagination du romancier a voulu faire une idylle en y ajoutant de nombreux accessoires empruntés soit à la nature alpestre, soit aux mœurs villageoises. M. Olivier affectionne ce genre de tableau ; il se complaît dans la reproduction exacte des moindres traits qui caractérisent le paysan de la Suisse romande, et l'on voit qu'il en a fait une étude approfondie. A cet égard son petit roman offre certainement un cachet d'originalité bien réelle ; c'est la vie rustique pour ainsi dire prise sur le fait et comme daguerréotypée. Les personnages pensent, parlent et agissent en vrais villageois. L'auteur les a peints tels qu'ils sont, avec les travers et les qualités qui leur sont

propres. Seulement on lui reprochera peut être de ne leur avoir pas assez donné la couleur historique de l'époque où se passent les événements de son récit. Quelque lents que soient les montagnards à modifier leurs idées et leurs habitudes, les hommes du dix-neuvième siècle ne sont pourtant plus ceux du seizième, et le ton de l'idylle ne convient guère à des scènes du temps de la Réformation. Aussi, malgré le style naïf auquel M. Olivier a recours, son œuvre manque d'harmonie; rien ne prépare le lecteur à la catastrophe sanglante qui la termine. Du reste, ce défaut a peu d'importance, parce que l'intérêt gît surtout dans les incidents que l'auteur se plaît à multiplier, et pour lesquels il montre une prédilection bien marquée.

LE CALVAIRE, par Ch. Dollfus. Paris, 1855; 1 vol. in-12 : 2 fr.

Sous ce titre, M. Dollfus nous donne l'histoire simple et touchante d'un amour malheureux, thème bien vieux sans doute, mais dont l'harmonie pleine de tristesse a toujours le privilége d'émouvoir notre cœur. La jeune Marguerite s'est éprise de Maurice, le fiancé de sa sœur, et cette passion, dont elle ne veut pas même laisser soupçonner l'existence, acquiert une intensité d'autant plus grande qu'elle la refoule davantage. L'infortunée combat courageusement, mais la lutte est au-dessus de ses forces; bientôt se déclare chez elle une maladie dont les progrès rapides ne laissent aucun espoir. Maurice, qui a deviné son secret, assiste avec la plus vive angoisse à ce cruel sacrifice qu'il ne peut empêcher de s'accomplir, et la mort de Marguerite vient répandre sur son bonheur une teinte de mélancolie désormais ineffaçable. Telle est la donnée que l'auteur développe dans une suite de lettres empreintes des sentiments les plus nobles et les plus purs. Il a su captiver l'intérêt sans recourir aux incidents romanesques. Ses personnages sont vrais; leurs pensées et leurs actes décèlent sans doute des âmes d'élite, mais n'offrent rien de trop exceptionnel. La forme que M. Dollfus a choisie était bien celle qui convenait le mieux pour ce petit drame intime. Il ne raconte pas, il laisse Marguerite et Maurice exprimer eux-mêmes ce qu'ils éprouvent et faire ainsi directement appel aux sympathies du lecteur, qui ne leur manqueront pas. Les qualités remarquables du style ajoutent beaucoup de charme à cet épisode; nous ne saurions mieux le recommander d'ailleurs qu'en citant les lignes suivantes, par lesquelles l'auteur termine son introduction :

« On élève des statues à l'héroïsme; il est pourtant des héros qui n'en ont point. Ils tombent sans lauriers, ceux-là, sur un champ de bataille inconnu à la foule, et où le regard consolateur de l'amitié ne pénètre même pas toujours : ce sont les héros du cœur. Leur triomphe, à mes yeux, est d'autant plus grand qu'il est plus ignoré! Quelques lecteurs, peut-être, me sauront gré de leur avoir signalé une de ces victoires. N'est-il pas salutaire d'ailleurs, en ce temps de trouble et de découragement, que des âmes trop promptes au dédain de l'humanité sachent que l'humanité a encore de grands dévouements, et que ces dévouements, l'avouerons-nous? c'est à des femmes surtout qu'il a été donné de les accomplir. Les femmes ont le génie du cœur; qu'elles en aient la gloire aussi. Après cela, que pourraient-elles nous envier encore? »

L'AVOCACIE NOTRE-DAME ou la vierge Marie plaidant contre le diable, poëme du quatorzième siècle, en langue franco-normande, publié par Alph. Chassant. Paris, Aubry, 1855; in-12.

Le manuscrit de ce poëme appartient à la bibliothèque d'Evreux. Il se compose de 2248 vers de huit syllabes. M. Chassant n'en publie qu'une analyse entremêlée de nombreuses citations, mais bien suffisante pour en faire apprécier le mérite. C'est un spécimen curieux des élucubrations auxquelles se livrait la foi naïve de nos ancêtres. On n'en connaît pas l'auteur, mais il paraît assez probable que ce fut un moine du quatorzième siècle. Un académicien de Bayeux, M. Pezet, qui s'est occupé d'éclaircir ce point par des recherches savantes, croit même avoir découvert que son nom était Jean de Justice, « chanoine revêtu du titre de chantre, et qui en même temps exerçait l'office de conseiller au parlement de Paris.» Quoi qu'il en soit, le poëme est certainement une œuvre sérieuse, écrite sans la moindre intention satirique, malgré l'allure grotesque du style et les traits plaisants qu'on y rencontre. La naïveté de l'époque permettait ce mélange bizarre qui serait aujourd'hui regardé comme une profanation. Les mystères, représentés souvent dans des églises, en fournissent d'abondantes preuves, et l'*Avocacie Notre-Dame* leur ressemble beaucoup. Il s'agit d'un procès qui se plaide par-devant Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le diable est le demandeur, la vierge le défendeur, et l'objet du litige est le genre humain dont Satan réclame l'entière propriété.

Le deable nous het à mort
Et à nous accuser s'amort.

Satan se présente donc au tribunal, muni d'une procuration en bonne forme de toutes les puissances de l'enfer, et demande audience pour démontrer

Par certeine information,
Queulz sont touz à dampnation.

Mais la justice ne procède pas si vite ; elle aime les lenteurs et tient avant tout aux formalités. On ajourne le diable au vendredi saint, et l'ange Gabriel est chargé d'avertir l'*humain lignage* qu'il ait à préparer sa défense.

Au jour fixé pour l'audience,

Là vint Sathan très bien matin
Qui bien sceit franchoiz et latin
Et sceit respondre et opposer
Et toute escripture gloser
Et fallaces plus de cent a,
Et quant Dieu vint il se présenta,
Et le dist — ie suy le dampné,
Contre ceulz qui sont d'Adam né,
Au jour, ici en ta présence,
Pledier voil et oir sentence.

C'est fort bien, mais il faut attendre que le genre humain se fasse représenter, et la journée se passe sans qu'un avocat paraisse. Alors le diable requiert jugement par défaut, d'autant plus que l'humain lignage, en ne répondant point à la sommation qui lui a été faite, se condamne lui-même

Par peché d'inobédience.

A cela Dieu répond en ajournant encore la cause au lendemain, et comme Satan irrité s'écrie :

— Ha ! qu'est justice devenue !

Jésus-Christ se fâche :

— Trébuchiez moy cel Sathenas,
Dit-il, tout hors de Paradis.

et,

Des ciex fut jeté à grant honte.

Grande était l'inquiétude de tous les saints qui prévoyaient déjà le triomphe du diable sur sa partie adverse, lorsque le bruit en étant venu aux oreilles

De la douce virge Marie
Qui de cela fut plus marrie
Que qui ly donnast un buffet,

elle se déclare prête

D'estre avocat, pour eulz respondre
Et pour le deable confondre.

Le lendemain donc elle se présente accompagnée de *toute la chevalerie des cyex*.

Maint angre y ont et maint martir,
Et tant de virges y avait
Que nul le nombre n'en savoit,
Et si y revint maint apostre.

Ce brillant cortége émut toute l'assemblée et l'on entendait sur son passage maintes malédictions contre le diable :

Vez là le mauvez sourquidie,
De bien et de grâces voïde,
L'orde, puant, beste camuse,
Celuy qui nos frères accuse!

Satan, d'abord un peu décontenancé, se remet bientôt et recourt à toutes les ruses de la chicane, à toutes les subtilités du plus roué praticien. Mais la vierge Marie ne se montre pas moins habile à déjouer les manœuvres de son adversaire, en sorte que, les plaidoiries entendues, Jésus-Christ prononce

Par sentence deffinitive,
Combien que Sathan en estrive,
Et qu'il s'en pende et s'en esrage,
Que touz ceulz de l'humain lignage
Qui auront par devocion
Repentence et confession
Et en contrition mourront
Devers nous sans fin demourront.

Sur quoi Satan s'en va tête basse, et toute l'assistance chante les louanges de la vierge Marie :

Ahi! nostre douce advocate,
Tu n'es, ne ne peus estre mate,
Mes tu mates bien les déables.
Vers nous tes doux yex pitéables
Tourne, qui tant sont gracieux.

Si cette pièce n'a sans doute pas grand mérite littéraire, elle est du moins fort curieuse comme monument de la langue et comme peinture des formes judiciaires de l'époque. M. Chassant y a joint un petit glossaire qui donne l'explication des mots les plus difficiles à comprendre.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, ou Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers, revues et annotées, par Edmond Fournier, tome Ier. Paris, Jannet, 1855; in-18 : 5 fr.

Ce nouveau volume d'une collection intéressante est exécuté avec tout le soin qu'on remarque dans les livres qui font partie de la *Bibliothèque elzévirienne* dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises. Vingt-huit opuscules divers composent ce volume; il en est quelques-uns qui ne nous paraissent pas avoir un vif intérêt; d'autres appartiennent à la classe des facéties en vers et en prose que le commencement du dix-huitième siècle vit surgir en assez grand nombre, livrets d'assez mauvais goût et d'une gaîté équivoque et qu'on pourrait, sans inconvénient, laisser dormir au fond de quelque grande bibliothèque. Mais hâtons-nous d'ajouter que si l'éditeur s'est cru forcé de faire des concessions à la manie de certains bibliophiles, il a admis, dans ses *Variétés*, des pièces plus sérieuses et d'un intérêt historique véritable. Nous citerons entre autres le *Pâtissier de Madrigal, en Espagne*, histoire d'un imposteur qui voulut se faire passer pour don Carlos, fils de Philippe II, et qui a donné lieu à plusieurs œuvres dramatiques; nous mentionnerons *les cruels et horribles tourments de Balthazar Gerard, vrai martyr, souffertz en l'exécution de sa glorieuse et mémorable mort pour avoir tué Guillaume de Nassau, prince d'Orange;* ce livret forme un triste tableau de l'exaltation fanatique qui célèbre avec transport les vertus d'un assassin; on affirme que « ce père de la patrie rendit à Dieu cette belle âme invincible et glorieuse qui le fera triompher heureusement par-dessus tous les martyrs en toujours florissantes et immortelles années. »

L'accident merveilleux et espouvantable du désastre arrivé le 7 mars 1618 d'un feu inremédiable, lequel a bruslé tout le Palais de Paris, est une relation très-peu connue de la catastrophe qui anéantit un des principaux édifices du vieux Paris. Le narrateur fait preuve d'une grande crédulité lorsqu'au lieu d'attribuer cet événement funeste à sa véritable cause, indiquée par d'autres écrits (la négligence d'un marchand), il y voit

la suite de la chute d'une grosse estoile flamboyante de la grosseur d'une coudée de longueur et d'un pied de large. Le *Hazard de la Blanque renversé* a été signalé comme une des satires les plus piquantes de l'époque de la Fronde. Les *Particularités sur la conspiration et la mort du chevalier de Rohan* jettent du jour sur un épisode romanesque du règne de Louis XIV; ces *Variétés*, dont la trace était comme perdue, méritent la place que les amateurs s'empresseront de leur faire dans leur bibliothèque.

NOTICE ET EXTRAITS des manuscrits concernant l'histoire ou la littérature de la France, qui sont conservés dans les bibliothèques ou archives de Suède, Danemark et Norwége, par M. A. Geffroy. Paris, imprimerie impériale; in-8°, 1855.

Bien peu de voyageurs se dirigent vers les régions scandinaves; et parmi ceux qui s'y rendent, combien en est-il qui se livrent à de patientes recherches dans les grands dépôts littéraires de Copenhague, de Christiania, de Stockholm et d'Upsal? Il faut donc savoir gré à M. Geffroy d'être courageusement descendu dans ces cryptes si rarement visitées et d'avoir signalé pour la première fois tout ce qu'elles renferment d'intéressant au point de vue de la France. Nous ne le suivrons point dans une foule de détails bibliographiques qui révèlent une patiente et solide érudition; nous dirons seulement que parmi les morceaux curieux qu'il analyse en détail, on distingue une rédaction du roman de chevalerie de *Valentin et Orson*, si goûté au moyen âge, et un inventaire fort étendu, et précieux pour l'histoire de l'art, des objets qui composaient la galerie de la reine Christine. Signalons aussi deux volumes conservés à Stockholm et renfermant quelques lettres de Mme des Ursins. De longs extraits de cette correspondance montrent que cette femme avait en effet, comme dit Saint-Simon, « une ambition vaste et fort au-dessus de son sexe. »

VOLEURS ET VOLÉS, par Léon Paillet. Paris, librairie nouvelle; in-32.

La capitale de la France est le foyer du luxe, de l'élégance, de la civilisation, mais elle est aussi une sentine où viennent se cacher des bandes de malfaiteurs en guerre ouverte avec la société. Une police vigoureuse les comprime sans pouvoir les détruire. L'auteur du petit volume dont nous avons transcrit le titre a voulu faire connaître les astuces de tous ces

filous qui conspirent incessamment contre la propriété d'autrui. Il commence par les plus dangereux de tous, par les *escarpes*, qui ne reculent nullement devant l'idée de joindre l'assassinat au vol; ils sont heureusement assez rares; quant aux voleurs qui cultivent spécialement tel ou tel genre de larcin, telle ou telle branche d'escroquerie, le nombre en est des plus considérables. M. Paillet explique ce que c'est que le vol *aux voyageurs, aux poivriers, aux sous blanchis, au rendez-moi, à la détourne, à la cire, à la limonade, au voisin, à la location, à la vigie*, etc., etc.; il entre dans des détails circonstanciés sur les *changeurs*, les *charrieurs*, les *troncheurs*, les *bouteniers*, les *fourligneurs*, les *briseurs*, les *papillonneurs*, les *cambrioleurs*, etc. Il fait connaître quelques-unes des productions de la littérature *argotique* au sujet de laquelle un érudit infatigable, M. Francisque Michel, prépare un grand travail philologique des plus sérieux, et que l'Académie des Inscriptions a déjà jugé digne d'un prix. Le petit livre de M. Paillet n'a aucune prétention scientifique, mais il est de nature à piquer la curiosité.

VOYAGES ET HISTOIRE.

La Hongrie, son génie et sa mission, étude historique, suivie de Jean de Hunyad, récit du quinzième siècle, par Ch.-L. Chassin. Paris, Garnier frères, 1855; 1 vol. in-8°: 7 fr.

La Hongrie a, comme la Pologne, le privilége d'éveiller de nombreuses sympathies par ses aspirations constantes vers une nationalité indépendante et libre. L'histoire de ces deux pays présente une certaine analogie; on y retrouve à peu près les mêmes éléments: de brillants courages, des caractères chevaleresques, un mélange de grandeur et de turbulence, de sentiments généreux et de mœurs encore à demi barbares qui prête singulièrement à la poésie. Aussi plaît-elle surtout aux imaginations ardentes de la jeunesse par ses épisodes héroïques, par ses actions d'éclat et par l'originalité très-accentuée des personnages dont elle raconte les exploits. Elle excite l'enthousiasme plutôt que l'intérêt. C'est un drame qui émeut, remue fortement les spectateurs et leur laisse l'impression pénible d'un cauchemar. Malgré les belles et nobles qualités du peuple hongrois, on se rappelle toujours que ses ancêtres faisaient partie de l'immense confédération de barbares qu'Attila lança sur le monde, car le cachet de cette origine ne s'est point effacé chez eux. La guerre semble être leur véritable

élément. Ils sont peu faits pour les conquêtes pacifiques de la civilisation, et quant à la liberté, c'est le sabre en main qu'ils la discutent ou l'exercent. Leurs diètes s'assemblaient en armes, le plus souvent à cheval et en plein air. Avec de telles formes, les actes de violence étaient fréquents et l'anarchie avait beau jeu. La noblesse, jalouse de ses priviléges, se montrait prête à tirer l'épée contre quiconque essayait d'y porter la moindre atteinte; mais les paysans étaient esclaves, et que la Hongrie fut indépendante ou sujette, leur condition restait la même. Le mot de liberté n'avait pas, pour les Magyars, le sens qu'on lui donne d'ordinaire; ils entendaient plutôt par là le maintien de leur constitution aristocratique et passablement féodale. Après la révolution française, l'influence des idées nouvelles se fit sentir en Hongrie, comme ailleurs, mais elle ne triompha pas entièrement des habitudes, et la noblesse se garda bien de mettre en pratique les théories libérales qui servaient de textes à sa fougueuse éloquence. On sait, par exemple, que Kossuth perdit son prestige du jour où, renonçant à se poser en défenseur de la cause royale, il avoua franchement ses intentions républicaines. Le sentiment de l'égalité devant la loi, cette base première de la liberté, manque à la nation hongroise, et c'est peut-être là l'obstacle principal contre lequel ont échoué ses efforts pour se constituer en état indépendant et libre. M. Chassin passe trop légèrement sur ce point essentiel: il se laisse entraîner par l'admiration enthousiaste que lui inspirent les héros magyars, et, saisi par le côté poétique de son sujet, il oublie que le rôle de l'historien est celui d'un juge, ou, mieux encore, d'un président de tribunal, qui doit résumer avec calme les débats, exposer de la manière la plus impartiale les faits tels qu'ils ressortent soit de l'audition des témoins, soit de la plaidoirie des avocats. Son but est de prouver que le peuple hongrois a pour mission de servir la cause de la liberté européenne, d'être le rempart de la civilisation contre la barbarie; ce point de vue, juste ou non, domine exclusivement dans le tableau qu'il déroule devant nous. C'est aussi le motif qui lui a fait choisir l'épisode de Jean de Hunyad, auquel il consacre la moitié de son volume. En effet, ce grand personnage fut, dans le quinzième siècle, un adversaire redoutable de la puissance turque, et par sa bravoure, ainsi que par son habileté politique, il arrêta l'armée musulmane qui menaçait la chrétienté. Mais peut-on attribuer réellement à son génie la haute portée, la sagacité profonde que lui prête M. Chassin? Malheureusement ici l'enflure du style et l'abus des fleurs de rhétorique rendent assez difficile d'apprécier la valeur exacte des faits. C'est une apologie, éloquente sans

doute, écrite avec verve d'un bout à l'autre, mais dans laquelle on remarque une tendance bien prononcée à l'exagération. L'auteur a le défaut qui distingue la plupart des partisans de la nationalité slave. Pour exalter ses vertus il embouche la trompette épique, et son livre tient plus du poëme que de l'histoire. Du reste, les élans d'un cœur chaleureux ont aussi leur mérite ; seulement nous voudrions que M. Chassin s'attachât davantage à faire bien ressortir ce qu'on peut appeler la morale des événements qu'il raconte, à mettre surtout en relief les leçons utiles que l'on doit en tirer.

CONFIDENCES SUR LA TURQUIE, par M. Destrilhes. Paris, 1855; 1 vol. in-8°: 3 fr. 50 c.

Sous ce titre, M. Destrilhes nous offre une curieuse galerie de portraits. Ce sont ceux des principaux personnages qui jouent actuellement un rôle en Turquie, et dont le caractère ou les talents peuvent exercer quelque influence sur l'avenir de ce pays. Les sympathies de l'auteur sont turques; il croit à la possibilité d'une régénération, il estime très-haut les qualités du sultan Abdul-Medjid, et regarde la race ottomane comme accessible aux idées de la civilisation européenne. « On peut espérer, dit-il, que cette puissance grandira aussi longtemps que le trône des sultans sera occupé par des princes d'élite, amis des sages progrès de l'Occident. » C'est donc un partisan de la Turquie, disposé sans doute à voir les choses sous le jour le plus favorable. Cependant la lecture de son livre n'est guère propre à justifier une semblable opinion. Les révélations de M. Destrilhes nous paraissent même plutôt de nature à produire le résultat contraire. Elles mettent à nu la décadence de l'empire turc, en montrant combien ont été vaines les tentatives de réforme, quelle résistance elles rencontrent dans les habitudes et les préjugés du peuple ainsi que dans les abus d'une administration profondément corrompue. La fameuse charte de Gulkhané renferme de très-beaux principes, mais ce n'est qu'une lettre morte. Dans la pratique, les anciennes coutumes subsistent, et les bonnes intentions du sultan demeurent stériles, parce que le mauvais vouloir des ministres paralyse sans cesse la volonté du maître. La plupart des hommes qui entourent Abdul-Medjid sont des parvenus ambitieux qui n'ont d'autre souci que d'exploiter leur brillante position pour s'enrichir aux dépens de l'Etat. Les exactions, les actes arbitraires, les dénis de justice, voilà les expédients habituels qu'ils emploient. On

peut dire que, à cet égard, il n'y a presque rien de changé, surtout dans les provinces éloignées de la capitale. A Constantinople même les intérêts du pays sont trop souvent sacrifiés au succès des misérables intrigues par lesquelles les membres du divan se disputent le pouvoir. Parmi les portraits que trace M. Destrilhes à peine se trouve-t-il quatre ou cinq personnages vraiment supérieurs et dignes de confiance, et ce ne sont justement pas ceux-là qui exercent le plus d'ascendant sur les conseils du monarque. Les hommes d'Etat turcs se distinguent en général par la ruse et l'avidité, par des mœurs dépravées, par l'absence totale de patriotisme et de dévouement. Il y a sans doute d'honorables exceptions, mais elles sont rares, et d'après ce que nous révèle M. Destrilhes le mal est tellement enraciné dans le cœur même de la nation qu'il semble impossible d'en arrêter les progrès. En effet, il convient que la première condition du maintien de la Turquie est une réforme fondamentale de son système administratif. Mais cela ne suffirait pas si l'on ne parvenait en même temps à trouver des administrateurs honnêtes et capables. Or, c'est une gigantesque entreprise, au succès de laquelle on a bien de la peine à croire quand on voit de quels éléments se compose aujourd'hui le gouvernement turc. La seule espérance réelle de salut, c'est qu'il surgisse du sein de la nation quelqu'un de ces hommes providentiels dont l'énergie morale vient parfois relever tout à coup les empires au moment où leur ruine prochaine paraissait inévitable.

Mémoires d'un enfant russe, par Cristian. Paris, 1855; 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage offre un cachet d'originalité remarquable. Ce n'est pas une traduction, le style décèle évidemment une plume étrangère. L'auteur a sans doute bien étudié la langue française, mais on s'aperçoit qu'il est novice dans l'art de l'écrire et que le génie national auquel obéit sa pensée n'est pas celui de l'idiome qu'il emploie à l'exprimer. Il a des phrases incorrectes et surtout des tournures insolites, des inversions et des ellipses qui donnent à son style une physionomie fort singulière. Cependant, quoiqu'il y ait beaucoup à dire au point de vue grammatical, cette allure exotique ne manque pas d'un certain charme de naïveté; d'ailleurs les idées qu'il exprime et les mœurs qu'il décrit captiveront assez le lecteur pour le rendre indulgent sur la forme. Nicolaï Nicolævitsch Durigin est un enfant russe que sa fortune dispense de travailler pour vivre, et qui, refusant d'embrasser aucune des carrières dans lesquelles on peut acqué-

rir un titre et un rang, se trouve réduit en quelque sorte à l'état de paria. Ses parents se sont enrichis dans le commerce; or, en Russie, les commerçants ne possèdent guère d'autres droits que ceux qu'ils achètent ou qu'ils obtiennent par faveur, et les Durugin montrèrent toujours une complète insouciance à cet égard. Si donc le petit Nicolaï veut tenir une place dans la société, il faut qu'il se la fasse lui-même. On l'envoie à l'école, puis à l'université, afin qu'il travaille à devenir étudiant, premier échelon de l'immense hiérarchie administrative et militaire tout à la fois qui constitue l'Etat russe. Mais il montre peu d'aptitude et moins de goût encore pour les études pratiques; la littérature seule a de l'attrait pour lui. Son rêve, c'est la profession d'écrivain, la gloire du poëte, quoiqu'elle risque fort de ressembler à celle du martyr, sous le règne d'un czar hostile aux gens de lettres dont il punit les moindres méfaits avec une sévérité barbare. D'ailleurs Nicolaï ayant perdu son père, sa mère lui a donné, dans la personne de son second mari, un tuteur beaucoup moins attentif à diriger l'éducation de l'enfant qu'à s'approprier la plus grande part de son patrimoine. A ce triste incident vient encore se joindre la déplorable influence de mœurs empreintes à la fois de dépravation et de barbarie. C'est au milieu des plus mauvais exemples que le jeune homme se forme, et si, grâce à sa nature timide et réservée, cet entourage ne le corrompt pas entièrement, il y puise du moins un profond dégoût pour l'espèce humaine: son caractère en reçoit un cachet de misanthropie sauvage qui le rend très-malheureux. Quand il atteint l'âge de l'émancipation, les comptes de son tuteur achèvent de le brouiller avec l'état social de la Russie. Dès lors il aspire à quitter ce pays où tout semble concourir à lui rendre la vie insupportable. L'enthousiasme que lui inspire le talent d'une cantatrice italienne et surtout l'intérêt qu'elle lui témoigne le poussent à faire un effort pour conquérir son indépendance. Il se décide à la suivre et dit adieu à Saint-Pétersbourg sans regret, mais non sans inquiétude, car une pareille entreprise effraye singulièrement son inexpérience et sa timidité.

Là s'arrêtent les *Mémoires d'un enfant russe*, qui ne renferment ni péripéties dramatiques, ni aventures bien propres à captiver le lecteur. Leur principal mérite est d'offrir une peinture tout à fait naïve de la vie russe dans ses détails les plus intimes. C'est l'expression vraie des sentiments que de semblables institutions doivent faire naître chez ceux dont elles compriment l'essor intellectuel et moral, et l'excentricité même du héros y ajoute un trait de plus qui n'est pas le moins frappant.

La Russie du dix-septième siècle dans ses rapports avec l'Europe occidentale, récit du voyage de Pierre Potemkin envoyé en ambassade par le czar Alexis Mikhaïlowitch à Philippe IV d'Espagne et à Louis XIV, en 1668, précédé d'un aperçu de l'état social et politique des trois pays à cette époque, par le prince Emmanuel Galitzin. Paris, 1855 ; 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage renferme des détails fort curieux sur la condition matérielle et morale de la Russie au dix-septième siècle. Le czar Alexis Mikhaïlowitch, père de Pierre le Grand, avait déjà fait de grands efforts pour développer les forces actives de la nation et la sortir de son isolement. Il attirait des étrangers instruits et les employait soit à répandre le goût de l'étude, soit à former ses troupes à la discipline. Ce fut dans ce même but qu'il eut l'idée d'envoyer des ambassades chargées de nouer des relations amicales avec les peuples de l'Occident. Il confia cette mission à Pierre Ivanowitch Potemkin, diplomate russe, d'une ancienne famille. C'est la relation rédigée par celui-ci que M. Galitzin a traduite en lui conservant autant que possible son cachet de naïveté encore un peu barbare. A cette époque, la langue russe n'était qu'un idiome brut dont l'alphabet très-compliqué rendait l'usage assez difficile. De là des répétitions fréquentes et une phraséologie souvent embarrassée. Mais cette rudesse de style ne reflète que mieux l'état de la civilisation. Potemkin, choisi sans doute parmi les hommes les plus distingués de la noblesse, nous offre un spécimen fort intéressant de ce qu'était alors la culture intellectuelle à la cour de Russie. Ses observations ne manquent ni de justesse, ni d'originalité. On y trouve des renseignements précieux soit sur les obstacles et les dangers que présentait alors un si long voyage, soit sur les mœurs des différents pays avec lesquels l'ambassadeur avait à traiter. Son intelligence supérieure entrevoit avec une grande sagacité les avantages de la civilisation ainsi que les entraves qu'elle apporte au libre exercice des volontés individuelles. Dans ses transactions avec les rois d'Espagne et de France, il représente dignement son souverain, ne se laissant point éblouir par le faste des cours ni déconcerter par les intrigues de leurs ministres. Sachant combien les formes sont importantes en diplomatie, il insiste sur ce point dans toutes les occasions, et ne reçoit pas une dépêche sans exiger que les titres du czar s'y trouvent non-seulement au grand

complet, mais encore rangés dans l'ordre voulu. Cette susceptibilité peut sembler puérile, mais elle avait pour but de faire bien constater les droits du czar à l'estime et au respect des puissances occidentales. Potemkin s'acquitte de sa mission en homme d'Etat consommé ; il en note avec soin les moindres circonstances et n'omet aucun renseignement utile, car il sent la nécessité de fournir à son souverain des données exactes sur les pays qu'il parcourt et qui, jusqu'alors, étaient restés presque tout à fait inconnus à la Russie.

L'introduction du prince Galitzin complète ce travail en offrant un résumé des institutions de l'empire russe, ainsi que de l'Espagne et de la France à l'époque de l'ambassade.

SOUVENIRS D'UN ZOUAVE DEVANT SÉBASTOPOL, recueillis par le Dr F. Maynard. Paris, 1856 ; 1 vol. in-18 : 1 fr. 25.

La guerre d'Orient prépare aux amateurs des souvenirs une mine qui sera longtemps exploitée. Jamais siége ne dût être plus fertile que celui de Sébastopol en incidents de toutes sortes. Sa durée, ses difficultés, les immenses ressources de l'attaque et de la défense, l'audace et l'habileté déployées des deux parts, enfin les nationalités diverses dont se composait l'armée alliée, tout concourait certainement à lui donner une physionomie très-originale. Chez le militaire français en particulier on remarque un essor intellectuel bien supérieur à celui qu'il avait au commencement du siècle. Officiers et soldats joignent à la même bravoure une instruction plus générale et des facultés mieux développées. Aussi les matériaux ne manqueront-ils pas pour raconter non-seulement les manœuvres stratégiques et les grandes actions du champ de bataille, mais encore les moindres épisodes de la vie des camps, les scènes du bivouac et les expéditions périlleuses de ces hardis éclaireurs si justement désignés sous le nom d'enfants perdus. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les *Souvenirs d'un zouave*. M. le docteur Maynard les a recueillis sur le paquebot à vapeur le *Nil*, qui ramenait en France trois cent cinquante soldats de l'armée d'Orient, les uns congédiés comme invalides, les autres envoyés soit au dépôt du régiment, soit dans leur famille, en vertu d'un congé de convalescence. Cette traversée offre à l'observateur une abondante moisson de traits et de ré-

cits tout à fait caractéristiques. Sans doute la verve conteuse du zouave est un peu suspecte. Il faut faire la part de l'exagération et du plaisir qu'éprouve le troupier à mystifier parfois ses crédules auditeurs. Si les détails ne peuvent pas être pris à la lettre, ils donnent du moins dans leur ensemble une idée assez exacte des habitudes du soldat et des ruses de la guerre. On voit surtout combien la valeur individuelle a repris d'importance dans les nouveaux stratagèmes auxquels sont spécialement affectés certains corps de l'armée. Le soldat n'apparaît plus comme une simple machine, sans autre volonté que celle du chef qui le commande; son intelligence est souvent mise en jeu de la manière la plus active; dans maintes circonstances il se trouve abandonné à lui-même, et si les périls sont plus grands, tout l'honneur en revient à lui seul. C'est un stimulant admirable pour l'émulation. Tout en respectant la discipline on est ainsi parvenu à s'assurer les précieux avantages que peuvent offrir les actes spontanés de la bravoure personnelle. Grâces d'ailleurs à ce perfectionnement, les récits militaires ont un genre d'attrait que ne peuvent présenter les savantes combinaisons stratégiques. Le cachet aventureux des nombreux épisodes recueillis par M. Maynard plaira sans aucun doute à la grande majorité des lecteurs. Son zouave est un type habilement esquissé, qui captive, intéresse, amuse et reproduit avec beaucoup de vérité le caractère du soldat français.

NOUVEAU GUIDE de l'étranger à Bordeaux et dans le département de la Gironde, par L. L. Bordeaux, chez Chaumas, 1856, 1 vol. in-18 fig. : 2 fr.

Ce petit ouvrage est très-bien fait. On y trouve non-seulement tous les renseignements désirables pour l'étranger qui veut visiter avec fruit la ville de Bordeaux, mais encore des détails statistiques d'un intérêt général. L'auteur ne se borne pas à décrire les édifices publics, il donne d'intéressants détails sur leur histoire, il expose le plan et la marche des institutions dignes d'être signalées, et prend soin d'indiquer tous les ouvrages qui ont été publiés sur chacun des points qu'il traite. Son Guide renferme ainsi les éléments d'une biographie bordelaise très-précieuse pour ceux qui voudront se livrer à des recherches plus approfondies. Il est d'ailleurs orné d'un beau plan de la ville et de fort jo-

lies vues de ses principeaux monuments. Les excursions dans le département de la Gironde nous font passer en revue Libourne, le Pont de Cubzac, Saint-Emilion, le château de Montaigne, Bayonne, La Teste, La Réole, etc., etc. C'est un charmant voyage bien propre à séduire les touristes, surtout aujourd'hui que les chemins de fer permettent de franchir les distances avec tant de rapidité.

LIVRET-GUIDE de l'émigrant, du négociant et du touriste dans les Etats-Unis d'Amérique et au Canada, par M. Etourneau. Paris, chez A. Petit-Pierre, 20, rue de la Ferme des Mathurins, 1855 ; 1 vol. in-18° : 2 fr.

Ce petit volume renferme des renseignements utiles aux voyageurs et précieux surtout pour les émigrants. L'auteur paraît connaître fort bien l'Amérique ; il y a séjourné longtemps, et son but en prenant la plume, est d'offrir, à ceux qui vont y chercher fortune, des directions et des conseils dictés par l'expérience. C'est assurément une heureuse idée, car aujourd'hui que l'émigration s'opère sur une grande échelle, on sent la nécessité de la garantir autant que possible contre l'insatiable avidité des spéculateurs. Aux Etats-Unis on exploite trop souvent sans le moindre scrupule l'ignorance des malheureux qui se sont laissé séduire par de belles promesses, et qui, ne connaissant ni la langue, ni les usages du pays, donnent dans tous les piéges qu'on leur tend. Quelquefois même les émigrants se voient traités à peu près comme des nègres ; s'ils ne sont pas précisément réduits en esclavage, leur sort n'en vaut guère mieux : à la place du bien-être qu'ils avaient rêvé ils ne trouvent que la plus affreuse misère.

M. Etourneau pense, avec raison, que le meilleur moyen de diminuer ces déceptions cruelles qui font chaque année tant de victimes, est d'éclairer le public sur le véritable état des choses, sur les conditions du voyage et de la traversée, sur la nature des ressources qu'offrent les divers Etats américains, etc. Il s'attache donc à fournir des données parfaitement exactes, et n'omet dans son livre-guide aucun détail propre à mettre l'étranger en garde contre les abus ou les fraudes auxquels il pourrait être exposé. Nous ne saurions mieux faire apprécier le mérite de ce livre qu'en transcrivant ici la table des chapitres dont il se compose :

« Renseignements pour tous : — Départ de France pour les Etats-Unis ; voies de communications directes et indirectes ; — coup d'œil géographique de l'Amérique en général, et plus particulièrement des Etats-Unis ; origine, ressources et mœurs des Etats-Unis ; renseignements pour débarquer ; aux émigrants qui se proposent d'exercer une profession manuelle ou intellectuelle ; aux négociants et aux exporteurs ; aux touristes ; un mot sur le Canada ; comparaison des poids et mesures des Etats-Unis avec ceux de la France, suivie des règlements de l'administration des postes de l'Union. »

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CONFÉRENCES APOLOGÉTIQUES SUR JÉSUS-CHRIST, prêchées à Nîmes en 1854, par Menard Saint-Martin, pasteur-suffragant. Toulouse, 1855 ; 1 vol.

Est-il vrai qu'il y ait, dans notre société moderne, bien des gens qui n'osent ni affirmer ni contester la réalité de la révélation ? Est-il vrai que nous vivions dans un siècle, où il ne suffit pas d'affirmer ?

Tel est le double fait incontestable, selon nous, qui sert de point de départ à l'auteur des Conférences que nous annonçons, qui en détermine la couleur et en précise le but. Si M. Menard a des mots et des pages à l'adresse des incrédules hostiles, c'est surtout aux sceptiques indifférents et aux demi-croyants qu'il parle dans ses discours. Et il ne se contente pas d'affirmer, il prouve.

Son sujet, c'est la divinité de Jésus-Christ et de son œuvre. Les cinq arguments qu'il développe dans cinq conférences, sont le témoignage rendu à Jésus-Christ, par *la prophétie* — par *la parole* ou enseignement de Jésus-Christ ; — par *sa vie publique*, c'est-à-dire surtout par sa miraculeuse puissance sur la nature ; par sa *vie intime et spirituelle*, soit par ce qu'on appelle ordinairement le caractère de Jésus ; et enfin par *l'histoire* de la société chrétienne. En d'autres termes, l'auteur prouve Jésus-Christ, en le présentant sous trois aspects, qui démontrent sa divinité : Jésus préexistant divinement dans la prophétie, Jésus vivant divinement pendant son ministère terrestre, et Jésus se survivant divinement, durant les dix-huit siècles qui nous séparent de lui.

Certes, l'idée de présenter en face la personne de Jésus, et d'y rat-

tacher, comme à un centre vivant, la démonstration tout entière, est une idée particulièrement heureuse. D'abord, parce qu'elle est juste; ensuite parce qu'elle se trouve en parfaite harmonie avec les besoins et les tendances de l'apologétique moderne. D'ailleurs elle donne plus de corps et de vie aux arguments et facilite le résultat d'édification que doit toujours se proposer le ministre de Jésus-Christ, quand il porte l'apologétique en chaire.

Sans doute les idées de l'auteur ne sont pas neuves; car, sur le terrain de l'apologétique générale, il est presque impossible de trouver du neuf; mais elles sont rajeunies par la forme et par la vivante individualité de l'auteur. Nous pourrions citer des pages d'une grande vérité et d'une grande énergie. Fils d'un soldat, l'auteur a du sang guerrier dans les veines. Et si les armes qu'il manie ne sont pas charnelles, suivant le mot de saint Paul, elles sont affilées et tranchantes. Nous le remercions de sa noble et guerroyante franchise, de ses apostrophes aux fils des encyclopédistes et de Voltaire. Assez et trop longtemps, comme il le dit, le christianisme s'est contenté de se défendre, il doit aujourd'hui attaquer. Assez du bouclier; en avant cette épée de l'Esprit, qui ne doit pas dormir perpétuellement dans le fourreau ! Tout au moins, les apologistes de l'Evangile sont-ils dans leur droit et dans leur devoir, quand ils disent à ses adversaires : Et vous qui niez, que dites-vous? que croyez-vous et que faites-vous?

Dirons-nous maintenant à l'auteur que certaines idées manquent peut-être d'un développement rationnel suffisant et sont plutôt des aperçus que des preuves? Dirons-nous que quelques arguments supposent des connaissances que ne possèdent pas un tiers des lecteurs?..... Mais, ces défauts atténués par la manière de l'auteur, ne sont-ils pas inhérents au genre, et presque inévitables dans l'apologétique de conférences? D'ailleurs *ubi plura nitent*..... la critique a droit de se taire.

En résumé, nous recommandons cet ouvrage à tous nos lecteurs. Aux croyants et aux demi-croyants; aux incrédules de bonne foi et aux indifférents, amis des lectures sérieuses, s'il s'en trouve. Il est impossible qu'ils n'en retirent pas quelque fruit et même beaucoup de fruit.

Quant à l'auteur, nous lui disons encore une fois : Merci et continuez! Avec la bénédiction de Dieu, qui repose toujours sur les travaux de la foi, nous vous présageons les nobles et pacifiques victoires de la vérité.

Ch.

LE CHRISTIANISME EN TURQUIE au dix-neuvième siècle, ou exposé de la réformation protestante s'accomplissant dans l'Eglise arménienne, par le Rév. G.-O. Dwight. Paris, 1855; 1 vol. in-12.

C'est un fait assez curieux qu'en Turquie les diverses communions religieuses jouissent d'une liberté plus réelle et plus grande que dans certains Etats chrétiens de l'Europe. Depuis surtout que le sultan a pris l'engagement formel de ne plus faire mettre à mort personne pour opinions religieuses, une tolérance remarquable s'est établie et permet à la propagande de s'exercer assez facilement. Aussi les missionnaires américains se sont-ils empressés d'en profiter et de prendre pied dans ces contrées qui jusqu'ici leur étaient fermées. Toutefois c'est dans le sein de l'Eglise arménienne qu'ils ont trouvé des prosélytes plutôt qu'ils n'ont réussi auprès des musulmans. Il est possible que l'état intérieur de l'Eglise arménienne exigeât, comme paraît en être convaincu M. Dwight, une réformation impérieuse, mais pour nous, nous ne saurions voir sans quelque désappointement les luttes entre des sectes chrétiennes, quand celles-ci auraient tant à faire à tourner toutes leurs forces combinées contre cet islamisme vermoulu qui est le fléau d'un si magnifique pays. M. Dwight semble, au reste, trouver qu'il est beaucoup plus facile de convertir un Arménien qu'un Turc. Mais ce n'est pas, je pense, uniquement pour accomplir des choses faciles à exécuter que des Américains s'en vont s'établir en Turquie.

Quoi qu'il en soit, M. Dwight donne quelques détails assez intéressants, surtout des détails statistiques sur l'état actuel des Eglises protestantes en Turquie; d'après ce qu'il raconte, on voit que l'esprit de tolérance n'a pas encore pénétré bien profondément dans le cœur des Turcs et dans leurs mœurs. Il faut souvent réclamer la protection de lord de Redcliffe. Heureux quand elle arrive à temps.

JÉROME SAVONAROLE d'après les documents originaux et avec des pièces justificatives en grande partie inédites, par F.-T. Perrens. Paris, 1856; 1 vol. in-12 : 3 fr. 50.

Cet ouvrage, couronné par l'Académie, a reçu du public un favorable accueil. La première édition s'est assez promptement écoulée, et pour rendre plus populaire encore la seconde que nous annonçons ici, l'auteur en a fait disparaître l'appareil scientifique, les notes nombreuses et les longues citations dont il avait enrichi son travail. Cette suppression, qui dégage le récit de tout ce qui gênait sa marche, le met à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, aussi n'hésitons-nous pas à l'approuver. L'érudition est sans doute indispensable pour diriger l'historien dans ses recherches et faire reconnaître la valeur de celles-ci; mais une fois cette tâche remplie, il serait à désirer que les écrivains prissent la peine d'en exposer les résultats sous une forme moins savante, afin que leurs découvertes puissent entrer immédiatement dans le domaine de tous. M. Perrens a très-bien compris d'ailleurs que le sujet de son livre était de nature à justifier une pareille tentative. Savonarole est un de ces esprits aventureux qui furent en quelque sorte les précurseurs de la réforme religieuse du seizième siècle. Sa vie ne peut donc manquer d'exciter un vif intérêt, d'autant plus qu'elle offre une foule d'incidents curieux et répand des lumières nouvelles sur l'histoire de l'époque. Moine fervent, mais peu soumis, Savonarole conçut l'audacieux projet de réformer les abus de l'Eglise romaine, alors souillée par les désordres d'un clergé corrompu, en tête duquel figurait, c'est tout dire, le pape Alexandre VI. Il y avait certes bien là de quoi indigner un cœur honnête, et l'on conçoit à plus forte raison quelle sainte horreur devait éprouver l'âme chrétienne obligée de vivre dans ce détestable milieu. Aussi Savonarole ne se laissa-t-il pas arrêter par la crainte des rigueurs disciplinaires. Après avoir examiné les différentes armes dont il pouvait se servir, il choisit de préférence la prédication comme la plus efficace. En effet, par ce moyen il s'adressait directement au peuple tout entier, tandis qu'en écrivant il n'eût atteint que la classe lettrée, et ses vues révolutionnaires demandaient un concours nombreux pour avoir quelque chance de succès. Je dis révolutionnaires, parce que bien convaincu de l'inutilité des représentations adressées au souverain pontife ou à ses cardinaux, c'était d'en bas, du sein même de la foule qu'il voulait faire sortir la réforme ecclé-

siastique, seul but de ses efforts. Sa parole éloquente obtint bientôt une grande autorité. Attaquant de front les scandales du clergé, il représentait toutes les calamités publiques de l'Italie comme des fléaux de Dieu qui ne cesseraient que lorsque l'Eglise se serait amendée. Son zèle impétueux trouva des disciples non moins ardents, aux yeux desquels il passait pour un prophète inspiré ; on lui attribua même le don des miracles, et la foule, amie des prodiges, commençait à se précipiter sur ses pas. Mais Savonarole ne possédait pas le génie d'un réformateur, l'œuvre qu'il avait entreprise était au-dessus de ses forces, ou plutôt les moyens par lesquels il croyait l'accomplir étaient impuissants. La cour de Rome vint aisément à bout de ce moine visionnaire, qui s'imaginait être chargé d'une mission divine, mais dont la foi n'était pourtant pas assez certaine pour oser subir les épreuves soit du feu, soit de l'eau, que selon la coutume du temps ses adversaires lui proposaient. A des qualités éminentes Savonarole joignait les faiblesses de son siècle et les tendances superstitieuses de sa profession. Il se montra tout à la fois trop hardi et trop timide. Son rôle de prophète exigeait une foi plus robuste, ou bien un calcul plus habile. Ce défaut de conduite offre du reste la meilleure preuve de sa sincérité. Assurément ce n'était pas un imposteur, et les idées politiques, dont quelques auteurs ont prétendu faire le but secret de ses poursuites, ne furent pour lui qu'un instrument. La pureté de ses intentions ne peut être mise en doute, mais il ne s'était point rendu compte des difficultés insurmontables contre lesquelles il allait se heurter. Exalté par le succès de ses premières prédications il crut d'abord lui-même y voir quelque effet miraculeux ; puis lorsque vint la persécution il sentit sa confiance faiblir, ses hésitations le perdirent aux yeux de la foule qui se tourna contre lui, et l'Eglise put l'envoyer à l'échafaud sans exciter beaucoup de murmures.

M. Perrens nous semble juger Savonarole de la manière la plus impartiale et la plus saine. Il n'en fait ni un saint, ni un scélérat, mais rendant hommage à ses hautes qualités sans chercher à dissimuler ses fautes, ses contradictions et ses faiblesses, il le montre sous un jour plus vrai que ceux qui prétendent toujours se figurer les hommes célèbres tout d'une pièce, à la façon des héros de l'antiquité. Ainsi qu'il le dit dans sa préface : « Jamais l'homme n'est exclusivement bon ni exclusivement mauvais. Savonarole moins que tout autre, car il était entré honnêtement dans une voie où il rencontra des tentations et des écueils à chaque pas. Il voulut être vertueux, et fit le mal quelquefois, non par

un effet de sa volonté, mais par entraînement ou par difficulté de position. Il ne fut pas prophète, mais il crut l'être, et cette illusion fut tout ensemble pour lui une cause de puissance et une abondante source de fautes ou d'erreurs. »

DE LA PUISSANCE MARITALE par M. J. Viaud. Paris, chez A. Durand, 1855 ; 1 vol. in-8° : 5 fr.

Le but de ce travail est l'interprétation des articles du code Napoléon relatifs à la puissance maritale. Mais pour faire bien comprendre la législation française et mettre en évidence la supériorité de ses principes, M. Viaud traite d'abord la question d'une manière plus générale. Après avoir montré combien est importante cette étude, sur laquelle repose l'existence légale de la famille, et par conséquent tout l'édifice social dont elle est la base, il passe en revue les différentes législations anciennes, en remontant jusqu'aux mœurs des sociétés primitives. Partout dans le monde antique la puissance maritale se présente sous une forme plus ou moins absolue ; la condition de la femme est celle d'une esclave ou d'une chose qu'on achète, que l'on vend, qu'on échange et qu'on détruit même, sans que sa volonté soit jamais comptée pour rien dans les diverses transactions dont elle peut être l'objet. Les Juifs, l'Inde, la Perse, la Chine, le Japon, la Turquie nous offrent à cet égard des coutumes à peu près semblables, et le droit romain tout en donnant à la famille une constitution plus vigoureuse n'affranchit pas encore complétement la femme. Ce n'est que dans les temps modernes, sous l'influence du christianisme et des progrès de la civilisation, que la puissance maritale perd ce cachet despotique et se change en une autorité tutélaire, limitée par de sages restrictions. L'ancien droit français permet de suivre les phases successives par lesquelles a passé la condition des femmes, jusqu'à l'époque où le code de Napoléon est venu effacer les dernières traces de servage qu'avait laissées le régime féodal. M. Viaud expose avec clarté l'état actuel de la puissance maritale en France, et s'efforce de résoudre les difficultés que la législation peut encore offrir sur ce point. Son livre s'adresse sans doute plus spécialement aux jurisconsultes, mais il nous paraît de nature à intéresser tous les lecteurs. L'introduction surtout et la première partie renferment une foule de données très-précieuses pour l'histoire de la civilisation.

SCIENCES ET ARTS.

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE, histoire littéraire, musicale, chorégraphique, pittoresque, morale, critique, facétieuse, politique et galante de ce théâtre, de 1645 à 1855, par Castil-Blaze. Paris, 1855; 2 vol. in-8° : 15 fr.

Les livres de M. Castil-Blaze ressemblent à ses opéras. Pour les composer, il fait usage des ciseaux pour le moins autant que de la plume. Ce sont des mosaïques d'anecdotes ramassées çà et là dans les chroniques scandaleuses des différentes époques, et cousues ensemble tant bien que mal, de manière à former une espèce de récit dont le fil s'embrouille souvent. Pour écrire l'histoire du Grand-Opéra, il met largement à contribution des recueils déjà maintes fois exploités par les faiseurs de mémoires, de romans historiques, ou d'esquisses et portraits littéraires, en sorte que son livre est plutôt propre à rafraîchir la mémoire des lecteurs qu'à leur apprendre quelque chose de neuf. Cependant l'Académie de musique doit avoir d'autres archives que celles-là, et de pareilles sources ne nous paraissent pas mériter toute la confiance que leur accorde M. Castil-Blaze. Sans doute les intrigues de coulisse, les galanteries, les rivalités d'artistes jouent un grand rôle dans les fastes du théâtre; mais ce n'est pas précisément la partie la plus intéressante pour ceux qui veulent étudier l'histoire de l'art. Il est vrai que, dans les destinées du Grand-Opéra, ces accessoires ont toujours exercé beaucoup plus d'influence que la musique elle-même. Ainsi que le remarque très-justement M. Castil-Blaze, l'opéra, dès son introduction en France, fut jeté dans une mauvaise voie. Le public assigna la première place au livret, le chant et l'orchestre n'étaient à ses yeux que des objets secondaires dont la nouveauté même avait peu d'attrait pour lui. « On parlait avec enthousiasme du jeu des machines, de la beauté de la mise en scène, du talent des acteurs, et pas un mot n'était dit sur la musique. » Les chanteurs devaient avant tout se conformer au sens des paroles et calquer leur déclamation sur la manière de s'exprimer des grands comédiens de l'époque. La beauté des effets scéniques et la richesse des décors devinrent bientôt les principaux éléments de succès. La foule se pressait à l'Opéra pour voir bien plus que pour entendre, et les applaudissements s'adressaient moins au compositeur qu'au machiniste du théâtre. Une pareille disposition était peu

favorable aux progrès de l'art musical; aussi, malgré d'énormes sacrifices faits pour encourager la musique nationale, la France est restée sur ce point inférieure à l'Italie et à l'Allemagne. Maintenant encore c'est surtout par l'attrait d'un brillant spectacle que le Grand-Opéra se soutient. Les œuvres modernes qui ont eu le plus grand nombre de représentations en offrent la preuve évidente. Sans cet accessoire, les plus remarquables d'entre elles n'auraient pas fait salle pleine, et, grâces à lui, de pauvres rapsodies, dénuées de toute espèce de mérite, ont souvent produit les meilleures recettes.

M. Castil-Blaze plaide avec beaucoup de chaleur la cause de la musique. Il y a longtemps qu'il s'est prononcé contre les allures de l'opéra français, et l'on n'a pas oublié ses tentatives pour modifier à cet égard le goût du public. C'est à lui qu'on doit les premières traductions de plusieurs chefs-d'œuvre italiens ou allemands, et le succès semblait couronner ses efforts quand des rivalités jalouses sont venues à la traverse. Ne pouvant continuer la tâche qu'il avait entreprise, il prend sa revanche en racontant les misères du Grand-Opéra, en livrant à la publicité les ignobles querelles, les honteux trafics, les manœuvres de charlatanisme, les abus et les désordres de toutes sortes dont les annales de ce théâtre sont pleines. Critiques passionnées, anecdotes amusantes, détails piquants, mais d'une authenticité douteuse, aventures galantes et traits de mœurs fort peu édifiants, tel est le bagage dont se compose son livre. C'est un vrai fouillis de matériaux entassés sans choix et sans méthode; mais on y trouve maints aperçus ingénieux, et les boutades auxquelles l'auteur se livre parfois ne manquent ni de verve ni d'originalité.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE GRECQUE depuis Esculape jusqu'à Hippocrate exclusivement, par M. S. Houdart. Paris, 1856; 1 vol. in-8°: 6 fr.

Ce livre renferme le résultat de recherches savantes, au milieu desquelles la mort est venue malheureusement frapper M. Houdart avant qu'il eût terminé son travail. On y trouvera donc quelques lacunes et peut-être même semblera-t-il trop incomplet pour répondre au titre que les éditeurs lui ont donné. Mais ce n'est pas moins un ouvrage fort curieux, dans lequel des questions du plus haut intérêt sont étudiées avec autant de sagacité que d'érudition. L'histoire de la médecine, depuis Es-

culape jusqu'à Hippocrate, doit nécessairement être tout à fait conjecturale. Les matériaux manquent ; on ne possède guère d'autres documents que les témoignages peu clairs et souvent assez suspects d'écrivains postérieurs. Aussi la plupart des auteurs ont-ils attribué l'invention de l'art de guérir au célèbre médecin de Cos, prétendant qu'avant Hippocrate la médecine n'était qu'un aveugle empirisme. Mais c'est tourner la difficulté sans la résoudre. Quelque grand que soit le génie d'Hippocrate, on ne saurait admettre qu'il ait non-seulement créé l'art de guérir mais l'ait encore porté tout à coup au plus haut degré de perfection. Aucune science ne s'est improvisée de cette manière, et la médecine, en particulier, où l'observation joue le principal rôle, doit avoir eu des débuts plus modestes. Evidemment elle ne prit son essor qu'après de longs tâtonnements et de nombreuses expériences. Des prédécesseurs d'Hippocrate il n'est resté guère que les noms cités par d'anciens auteurs, mais leur existence ne saurait être contestée. La véritable gloire d'Hippocrate est d'avoir su tirer de leurs travaux un corps de doctrine, d'avoir apporté la lumière et la méthode là où sans doute régnait encore une assez grande confusion. On peut même signaler dans son livre des *Pronostics* maints emprunts faits aux *Prénotions de Cos*, traité antérieur à lui, dans lequel M. Houdart prouve qu'il a beaucoup puisé. D'ailleurs si l'on ne possède que des données fort incomplètes sur l'histoire de la médecine avant Hippocrate, on sait que l'art de guérir était en honneur chez les Egyptiens ; ils avaient étudié l'anatomie, Esculape était leur compatriote, et c'est d'eux que les Grecs reçurent les premiers éléments de la science. Il est donc parfaitement naturel de supposer qu'à l'époque où parut Hippocrate il existait une littérature médicale déjà riche. M. Houdart appuie cette hypothèse sur une foule de citations curieuses, dont l'ensemble nous paraît de nature à ne laisser aucun doute sur ce point.

ESSAI HISTORIQUE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, aujourd'hui Bibliothèque impériale, par Le Prince, nouvelle édition, revue et augmentée, par Louis Paris. Paris, 1856 ; in-12.

L'immense et célèbre dépôt littéraire de la rue Richelieu mériterait bien de devenir l'objet d'un travail étendu, qu'il faudrait savoir rendre substantiel, exact et pas trop long ; malheureusement un pareil ouvrage

n'existe point encore. Le livre de Le Prince, publié en 1782, avait, pour l'époque de sa publication, un mérite réel, mais aujourd'hui il est bien arriéré et forcément incomplet. Toutefois, comme il était devenu peu commun et qu'il trace, de l'origine de la bibliothèque et de ses progrès jusqu'au règne de Louis XVI, un tableau fait avec soin, M. Paris a eu raison de l'imprimer ; il aurait dû s'attacher à le compléter. Loin de là, il n'a rien ajouté à ce qui concerne les deux départements si importants des imprimés et des manuscrits ; il s'est contenté de joindre quelques détails relatifs au cabinet des estampes, de donner une notice sur le cabinet des cartes et collections géographiques (créé en 1828), et de placer à la fin du volume, sous le titre d'*Annales de la bibliothèque du roi*, un relevé chronologique des principaux événements survenus à son égard depuis Charles V, qui fonda une *librairie* dans une des tours du Louvre jusqu'au mois d'août 1855. Nous aimons à croire que le travail de M. Paris n'est qu'un essai, et qu'il s'attachera à donner, de la plus grande bibliothèque du monde, le tableau que Le Prince en eût tracé s'il lui avait été donné d'écrire soixante-dix ans plus tard qu'il ne l'a fait.

CATALOGUE DES TABLEAUX DU MUSÉE DE BORDEAUX, par P. Lacour et J. Delpit. Bordeaux, 1855 ; in-12°.

On rendrait un véritable service aux études sur les beaux-arts en publiant des catalogues raisonnés et faits avec soin des tableaux qui composent les musées disséminés dans une multitude de villes. Ce serait une réunion de matériaux précieux pour l'histoire de la peinture. Malheureusement beaucoup de musées n'ont pas de catalogues imprimés, ou ceux qu'ils possèdent sont d'une exécution déplorable ; il s'ensuit que bien des objets précieux sont à peine connus dans la ville qui les renferme, et que, au delà de leur enceinte, leur existence n'est pas même soupçonnée. Le catalogue que nous signalons comblera du moins cette lacune pour une des villes les plus importantes de la France. Il n'enregistre pas moins de 466 tableaux de toutes les époques et de toutes les écoles : il en est sans doute un grand nombre de fort ordinaires, mais on distingue aussi des toiles d'un très-grand prix. Parmi les noms des artistes on remarque l'Albane, Backuysen, Barbieri, dit le Guerchin, F. Bal, Breughel de Velours, Paul Bril, Caliari, dit Paul Veronèse, Annibal Carrache, Caypel,

Knyp, Karl Dujardin, Claude Gelée, dit le Lorrain, Hobbema, Louis Jordaens, Lebrun, Lesueur, Mignard, Murillo, Paul Potter, Poussin, Rembrandt, Salvator Rosa, Rubens, Ruysdael, Sneyders, Téniers, le Titien, Van Dyck. En arrivant aux célébrités contemporaines, on rencontre Boulanger, Brascassat, Delacroix, Géricault, Gudin, etc. N'oublions pas une des plus belles toiles de Gros, l'*Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pouillac, en* 1815, et le beau tableau de M. Léon Coignet, *le Tintoret peignant sa fille morte;* le conseil municipal vota, il y a deux ans, vingt mille francs pour l'achat de cette œuvre importante.

TABLE

DES

OUVRAGES ANNONCÉS DANS LA REVUE CRITIQUE.

23me Année, 1855.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Religion, Philosophie, Morale, Education.

Pages

Appel aux chrétiens. 156
Pensées chrétiennes. 152
Conférences sur le christianisme 183
La vie future. 283
Conférences sur Jésus-Christ. 374
Notes sur les Evangiles. 118
Le Rédempteur. 86
Fictions et réalités. 51
La raison en face du tombeau de Christ. 121
Lettres sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. 59
Chants chrétiens. 313
Histoire naturelle biblique. 29
Les femmes chrétiennes. 308
Actes et gestes de la cité de Genève. 42
Histoire de l'Eglise de Genève. 300
Lettres de J. Calvin. 57
Histoire de l'Eglise protestante de France. 178
Vaudois et vallées du Piémont. 341
La vie monastique dans l'Eglise orientale. 343
Jérôme Savonarole. 377
Recherches sur la religion des populations primitives de la Grèce. 309
Des corporations monastiques. 125
Le peuple primitif. 22
Le christianisme en Turquie. 376
Essai sur Clément d'Alexandrie 311
Histoire des doctrines religieuses de la philosophie moderne. 345
L'Eglise et les philosophes. 49
Du Bouddhisme. 279
Eléments de la doctrine de la vertu. 310
Esquisse de philosophie. 217
Livret de morale. 25
Manuel de morale pratique. 25
Physiologie de l'âme. 186
Analyses des ouvrages de philosophie. 184
Essai sur Huarte. 281
Doctrine philosophique de Bossuet. 150
Les caractères de Théophraste et de La Bruyère. 91
Esprit moral du dix-neuvième siècle. 252
Entretiens sur l'éducation des filles. 20
Lettres sur l'éducat. des filles. 21
Nouvelles pour l'enfance. 7
Le bas de Noël. 268
Trois mois sous la neige. 266
Le nègre du Congo. 197
La jeune lingère de Manchester 136
Un piége pour attraper un rayon de soleil. 136
Un joyeux Noël. 7
Contes anglais. 69
Le Robinson des prairies. 7
Ce que la forêt raconte. 69
Les heures d'école. 69
Les colons du Canada. 69
Histoire d'un navire. 263

Législation, Politique, Economie politique, Commerce.

Pages
De l'influence du christianisme sur le droit civil. 152
Les pouvoirs constitutifs de l'Eglise. 151
Des conséquences des condamnations pénales. 222
Législation du commerce des céréales. 128
Dictionnaire des assurances. 284
La propriété littéraire. 157
Etudes sur l'histoire du gouvernement représentatif en France. 44
Coup d'œil sur le mouvement européen. 243
Œuvres de F. Bastiat. 53
Annuaire de l'économie politiq. 154
Notes de voyage, libre échange 219
De l'esclavage. 347
Statistique des établissements de bienfaisance. 54
De la puissance maritale. 379

SCIENCES ET ARTS.

Histoire de la médecine grecque 381
Etudes sur l'hydrothérapie. 190
De l'homœopathie. 255
Du sommeil. 285
Le dentiste des dames. 286
Notions de physiq. et de chimie 352
La terre, l'eau, l'air et le feu. 185
Cours sur les propriétés des végétaux. 31
Dictionnaire d'agriculture. 254
La culture des vignes. 94
Mémoires de la société agronomique du Ouisconsin. 350
Le protecteur des animaux. 222
Mélanges de géologie. 63
Astronomie populaire. 26
Etudes sur les beaux-arts. 316
Notices sur la peinture moderne. 95
Le livre des peintres et des graveurs. 253
Louis David et son école. 158
Pages
Catalogue des tableaux du musée de Bordeaux. 383
Antiquités architecturales de Normandie. 287
Les Musées de France. 61
Description des estampes de la Bibliothèque impériale. 315
Essai historique sur la bibliothèque du roi. 382
Voyage à travers l'exposition des Beaux-Arts. 314
L'Académie impériale de musique. 380
Des télescopes. 318
Manuel annuaire de l'imprimerie. 253
Etudes sur la typographie genevoise. 246
Promenades dans l'Exposition. 314
Exposition universelle. 191
Les zouaves et les chasseurs. 164
Histoire de la danse. 12
Révolution dans la marche. 319

BELLES-LETTRES.

Etude des langues, Littérature.

Etudes sur le Traité du sublime. 103
Notices concernant l'histoire ou la littérature. 364
Notice sur le doctorat ès lettres 172
Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet. 65
Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française. 321
Essai sur la fatalité dans le théâtre. 265
Etudes sur la lecture à haute voix. 68

Poésie, Art dramatique.

L'Avocacie Notre-Dame. 360
Œuvres de Roger de Collerye. 297
Chansons de Lescurel. 202
Œuvres de Villon. 33
Œuvres inédites de P. Ronsard 323
Poésies et nouvelles. 196

Pages

Le poëme des heures. 129
Les Vaudois des Alpes. 97
Les symphonies. 129
Histoires poétiques. 129
Les chants modernes. 257
Chants pieux. 353
Quatre poëmes. 353
L'enfer. 353
Les chansons lointaines. 37
Les villes de France. 34
Le duc de Normandie. 34
Poésies et légendes. 227
Œuvres de Longfellow. 168
La divine comédie. 289
Théâtre de Bayard. 328
Les vendanges. 230
Les noces vénitiennes. 131
Péril en la demeure. 164
Le demi-monde. 131
Les jeunes gens. 131
Peut-on aimer sa femme ? 101
Drammi storici. 10
Les comédies de Moratin. 135
Curiosités dramatiques. 134

Romans, Contes et Nouvelles. Mélanges.

Aventures du baron Fæneste. 225
Roman bourgeois. 5
Le pasteur du désert. 193
Le port. 356
Mademoiselle Robespierre. 260
Luze Léonard. 358
Le Calvaire. 359
Mémoires d'un suicidé. 260
Le blessé de Novare. 199
Scènes de la vie moderne. 200
Une institutrice en Angleterre. 200
Ida May. 161
Tolla. 162
Le capitaine Canot. 197
Les bourgeois de Molinchart. 136
Madame Martin. 74
Hélène et Isabelle. 69
L'allumeur de réverbères. 7
La foire aux vanités. 263
Le diamant de famille. 263

Pages

La jeunesse de Pendennis. 263
Hitopadesa. 203
Contes et nouvelles. 136
Les matinées du Louvre. 74
Le beau Pécopin. 171
Les esprits malades. 260
Germain Barbe-Bleue 260
Veillées flamandes. 136
Nouvelles danoises. 74
Mélanges publiés par la Bibliophilon Society. 229
Variétés historiq. et littéraires. 362
Les origines de Werther. 67
Pastiches. 173
L'esprit des autres. 231
Les femmes d'Homère. 265
Histoire du 41me fauteuil. 205
Voleurs et volés. 364
Les Evangiles des quenouilles. 203
La vie de Paris. 169
Lutèce. 166
Les galeries du Palais de Justice. 9
Les caquets de l'accouchée. 297
Esprit de la conversation. 105
De tabulis alimentariis. 92
Les classiques de la table. 326
Du goût. 1
Henri IV écrivain. 299
Bibliothèque épistolaire. 102
Correspondance de Stendhal. 138
Journal de la librairie. 2
Catalogue de la Bibliothèque impériale. 73
Description des livres de la librairie Techener. 71

HISTOIRE.

Géographie, Voyages.

Geographische Mittheilungen. 144, 251, 355
Voyages et voyageurs. 47
Episodes de voyages. 47
Le Nil blanc. 272
Annales algériennes. 17
Topographie de Jérusalem. 269
L'Inde contemporaine. 302

Pages

De France en Chine. 305
Mémoire sur la mission de Kiang-Nan. 248
La Turquie actuelle. 140
Voyage à la suite des armées alliées. 84
Mémoire du voyage en Russie de J. Sauvage. 175
Travels in western Caucasus. 333
Engelberg et ses environs. 333
Guide des rues de Paris. 277
Nouveau guide de l'étranger à Bordeaux. 372
Voyage aux eaux des Pyrénées 337
Etudes sur l'Espagne. 141
Essai sur la topographie du Latium. 82
Six semaines dans l'île de Sardaigne. 83
Livret-guide de l'émigrant. 373
Promenade en Amérique. 276
Aventures d'une colonie d'émigrants. 263
Voyages de Hollande en Amérique. 210
Voyage dans le nord de la Bolivie. 329
Esquisse sur le Canada. 302
Le Chili. 302

Histoire ancienne et moderne.

Athènes au quinzième siècle. 40
Le Mémorial français. 115
Renaissance. 139
La Réforme. 234
Histoire du Directoire. 76
Histoire de la ville d'Orbe. 79
La Suède. 338
Histoire de Gustaf II Adolphe. 181
La Hongrie. 365
La Russie du XVIIme siècle. 370
Confidences sur la Turquie. 367
Histoire politique des Etats-Unis. 273

Pages

Histoire de Washington. 143
Histoire de la colonie française en Prusse. 339

Biographie, Mélanges.

Histoire de Vigilance. 341
Histoire de Scanderbeg. 116
Vie de Melanchton. 115
Ramus, sa vie et ses écrits. 236
La vie et les travaux de J. Sturm. 236
Montaigne magistrat. 6
La vie publique de Montaigne. 180
Documents sur Montaigne. 146
Le cardinal Maury. 249
L'empereur Alexandre II. 214
Lettres du maréchal de Saint-Arnaud. 239
Mémoires de M. Dupin. 112
Souvenirs contemporains. 108
Mémoires de Barnum. 106
Portraits historiques. 13
Mélanges historiq. et littéraires 207
Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie. 148
Celtes et Germains. 176
La mission de Jeanne d'Arc. 213
Etudes sur la Renaissance. 215
Description des tombeaux de Godefroy de Bouillon, etc. 306
La France et la St-Barthélemy. 114
Le château du bois de Boulogne 159
Histoire de la société française. 110
La révolution dans les mœurs. 78
Histoire des troupes étrangères au service de France. 15
Cinq mois devant Sébastopol. 208
Souvenirs d'un Zouave. 371
La sœur Marie d'Ayreda et Philippe IV. 245
L'amour dans le mariage. 235
Episode de l'hist. du Hanovre. 244
Mémoires d'un enfant russe. 368
Tableaux d'hist de la Suisse. 81

TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

	Pages
About, E.	162 et 314
Agardh.	338
Amédée de Bast.	9
Ampère, J.-F.	276
Arago, Fr.	26
Barante (M. de).	76
Barnes, A.	118
Barnum.	106
Barthélemy Saint-Hilaire.	279
Bartholmèss.	345
Baschet, A.	67
Bastiat, Fr.	53
Bauty, Ad.	51
Bayard, J.-F.	328
Bazancourt.	208
Blaze de Bury.	244
Bonnardot.	318
Bonucci, Fr.	186
Bordas-Dumoulin.	151
Bouillier.	184
Brainn, Ch.	145
Brizeux, A.	129
Brouillon.	248
Broussel (Mme).	200
Brun-Rollet.	272
Buquet, A.	129
Calvin.	57
Camboulin.	265
Carné (Comte L. de).	44
Castil-Blaze.	380
Cattani.	333
Cerfberr.	219
Champfleury.	136
Channing, W.-E.	347
Chassin, Ch.-L.	365
Châtelain, N.	1 et 173
Clément, P.	13
Colet (Mme L.)	353
Conscience, H.	136
Cougnard, J.	183
Cristian.	368
Croy (C.-B. de).	47
Cuvillier-Fleury.	47
Dante.	289
D'Arbouville (Mme).	196
D'Armailhucy.	94
Dash (Comtesse).	260
D'Aubigné, Th.-A.	225
De la Madelène, H.	260
Delécluze, E.-J.	158
Delessert, Ed.	83
Delondre, A.	150
Delpit.	383
Desjardins, E.	82 et 92
Destrilhes.	367
Dollfus, Ch.	359
Dora d'Istria (Mme).	343
Drion, Ch.	178
Du Camp, Max.	257 et 260
Duchesne aîné.	315
Du Fay (Mme).	243
Dufour, L.	31
Dumas fils.	131
Dupin.	112
Dwight, G. O.	376
Emeric David.	95
Emion, V.	128
Etourneau.	373
Fertiault.	12
Feuillet, O.	164
Feyne, H.	353
Fieffé, Eug.	15
Fournier, E.	231
Fromment, A.	42
Fryxell, A.	181
Furetière, A.	5
Gaberel, J.	300
Galitzin, E.	370
Garnier, J.	154
Gaullieur, E.-H.	246 et 321
Gabauer, E.	101
Geffroy, A.	364

Pages
Germond de Lavigne. 245
Gingins-La Sarra (Fréd de). 79
Godin. 222
Goncourt (E. et J. de). 78 et 110
Grimont, F. 253
Grün, A. 6 et 180
Guardia. 281
Guillaumin. 154
Guizot. 235
Hébert-Duperron. 311
Heine, H. 166 et 227
Hody (Baron de). 306
Hœfer. 254
Holzmann, A. 176
Horn. 197
Hornung, J. 59
Houdart, S. 382
Houssaye, A. 205
Hugo, V. 171
Humbert, G.-A. 222
Humboldt (Alex. de). 63
Jung, Eug. 299
Jouve, Eug. 84
Kant, E. 310
Laborde (Comte de). 40 et 159
Laboulaye, E. 273
La Bruyère. 91
Lacour, L. 175
Lacour, P. 338
Lanfrey, P. 49
Langdon, Mary. 161
Lanoye (F. de). 302
Laprade (V. de). 129
Latour (Ant. de). 141
Laya, L. 131
Ledderhose. 115
Lemoine, A. 285
Léouzon le Duc. 214
Le Prince. 382
Lescurel. 202
Lock, Fr. 277
Longfellow. 168
Loubens, E. 25
Lucas, H. 134
Lutterbach. 319
Mac Intosh (Miss). 69
Magnan, A. 255
Maintenon (Mme de). 20 et 21

Pages
Marmier, X. 74 et 263
Marryat. 69
Martin, L.-A. 252
Martin, Th. 283
Maury, Alf. 309
May, E.-J. 69
Maynard, F. 371
Ménard. 374
Mennechet, Ed. 68
Mercey (J.-B. de). 316
Mérimée, P. 207
Méry. 74
Michaud, L. 185
Michel de Marolles. 253
Michelet. 139 et 234
Miége, B. 352
Monnard, Ch. 81
Moratin. 135
Mornand, F. 169
Mourier, A. 172
Munter. 308
Nesmond, Ch. 74
Nettement, A. 65
Nisard, D. 215
Noël, B. 341
Olivier, J. 37 et 353
Peyrot, N. 341
Paganel, C. 116
Paillet, L. 364
Payen, J.-F. 146
Pélissier de Reynaud. 17
Pelletan, Eug. 193
Perrens, F.-T. 377
Peschier, A. 105
Petermann, A. 144, 251 et 335
Peterson de Vries. 210
Plocq de Bertier (Mme). 34
Pommier, A. 353
Porchat, J.-J. 7 et 266
Pouget, L. 284
Poujoulat. 249
Pressensé (E. de). 86
Puaux. 121
Pugin, Aug. 287
Putlitz. 69
Reynard. 230
Renard, A. 213
Reybaud, L. 200

	Pages
Reyer, C.	339
Ricciardi.	10
Rilliet-de Constant (Mlle).	69
Roger de Collerye.	297
Ronsard, P.	323
Rougemont (Fréd. de).	22
Roussel, N.	341
Saint-Arnaud.	239
Schmidt, Ch.	236
Scholl, Aur.	260
Séjour, V.	131
Soldan.	114
Souvestre, E.	136
Spencer, E.	333
Stendhal.	138
Superville.	152
Taché, J.-C.	302
Taine, H.	337
Thackeray.	263
Thioly.	286
Tiberghien.	217
Tobler, T.	269
Toutain-Mazeville.	34
Troplong.	152
Ubicini.	140
Vallon, H.-M.	69
Vanderbuch.	145
Vaucher, L.	103
Viaud, J.	379
Viardot, L.	61
Vicuna Mackenna.	302
Vidart, P.	190
Villemain.	108
Villon, F.	33
Vimont, Ch.	263
Waddington, Ch.	236
Watteville (Baron de).	54
Weddell.	329
Witt (C. de).	143
Yvan.	305

Librairie de Joël CHERBULIEZ, à Genève.

LIVRES ANCIENS ET NOUVEAUX,

Neufs ou très-bien conservés.

La plupart à prix réduits.

1. **Abauzit, F.** Œuvres. Genève 1770. 1 vol. in-8. 2 fr.
Ce volume, qui porte TOME I, est le seul qui ait jamais paru.
2. **Abbot, J.** The fire-side or the duties and enjoyments of family religion. London. 1 vol. in-18 cart. 1 fr.
3. — The mother at home or the principles of maternal duty. London. 1 vol. in-18 cart. 1 fr.
4. — The pastor's daughter or conversations on the way of salvation by Jesus-Christ. London 1836. 1 vol. in-18 cart. 1 fr. 50
5. — The young christian. London. 1 vol. in-18 cart. 1 fr. 50
6. **Agassiz, L.** Etudes critiques sur les mollusques fossiles. Neuchâtel 1840. 4 livr. in-4° fig. Au lieu de 48 fr. net, 38 fr.
7. — Recherches sur les poissons fossiles. Neuchâtel 1833-43. 5 vol. de texte et 5 vol. de planches. in-4° d. et c.
Au lieu de 600 fr. net, 400 fr.
Cet exemplaire a été collationné avec soin, et relié d'après les directions de l'auteur lui-même.
8. **Aikin, J.** Annals of the reign of King George the third. London 1825. 2 vol. in-8. 7 fr.
9. **Allein, R.** Heaven opened. London 1836. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
10. American biography by the author of Lily Douglas. Edimb. 1831. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
11. L'Ami des chevaux, ou petit manuel vétérinaire à l'usage des fermiers, des propriétaires, etc. Paris 1842. 1 vol. in-12. 1 fr. 50
12. Annals of the peninsular campaigns from 1808 to 1814. London 1829. 3 vol. in-12. Au lieu de 39 fr. net, 15 fr.
13. Babilon destroyed, or the history of the empire of Assyria. Edimb. 1827. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
14. **Baird.** De la religion aux Etats-Unis d'Amérique, origine et progrès des églises, etc.; trad. de l'anglais par L. Burnier. Paris 1841. 2 vol. in-8. 6 fr.
15. **Bavoux, E.** Philosophie politique, ou de l'ordre moral dans les sociétés humaines. Paris 1840. 2 vol. in-8. 9 fr.
16. **Baxter, R.** The dying thoughts, abridged by B. Fawcett. London 1835. 1 vol. in-18 cart. 1 fr.
17. **Benoit, L.** Physiologie de la poire. Paris 1832. 1 vol. in-8.
Au lieu de 7 fr. net, 1 fr. 75
18. **Bentham, J.** De l'organisation judiciaire et de la codification, publié par Et. Dumont. Paris 1828. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

19. **Bernard.** L'art d'aimer et poésies diverses, édition ornée de sept figures. Paris, Didot jeune, 1795. 1 vol. gr. in-8, papier vélin, rel. d. s. t. Bel exemplaire. 9 fr.
20. **Berthelot, S.** De la pêche sur la côte occidentale d'Afrique. Paris 1840. 1 vol. in-8 avec une belle carte. 5 fr.
21. **Berzelius, J.** Rapport annuel sur les progrès des sciences. Années 1 à 8. Paris 1841-48. 8 vol. in-8. 20 fr.
22. Biblia hebraïca, cura et studio Huteri. Hamburgi 1603. 4 vol. in-f° vél. 20 fr.
23. Bible (the holy) appointed to be read in churches. Oxford 1836. 1 gros vol. in-4° cart. Au lieu de 37 fr. 50, net, 24 fr.
24. **Bickersteth, Ed.** A scripture help. London 1833. 1 vol. in-12 cart. 3 fr. 50
25. — A treatise on the Lord's supper. London 1835. 1 vol. in-12 cart. 3 fr. 50
26. — The chief concerns of man for time and eternity. London 1833. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
27. — The christian hearer designed to shew the importance of hearing the word. London 1829. 1 vol. in-12 cart. 3 fr. 50
28. **Bloch, M.-E.** Ichtyologie, ou histoire naturelle des poissons, avec figures enluminées. Berlin 1787. Parties 1 à 6, en 3 vol. in-fol. ornés de 216 planches coloriées, d. et c. 36 fr.
29. **Boilat, P.-D.** Esquisses sénégalaises, physionomie du pays, peuplades, commerce, religion, etc. Paris 1853. 1 vol. in-8 et atlas fig. color. Au lieu de 40 fr. net, 32 fr.
30. **Bollmann.** Guide par la Suisse, en 72 petites cartes itinéraires, avec un texte. Berne 1836. 4 livraisons et 72 cartes; in-8 dans un étui. 3 fr. 50
31. **Bonnet, Ch.** Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme. Genève 1720. 1 vol. in-8. 1 fr. 50
32. **Brantôme.** Œuvres complètes, accompagnées de remarques historiques et critiques. Paris 1822. 8 vol. in-8, d. et c. 24 fr.
33. **Boston, Th.** Select remains. London 1833. 1 vol. in-18 cart. 1 f. 75
34. **Breislak.** Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie. Paris 1801. 2 vol. in-8 fig. d. et c. 6 fr.
35. **Brown.** A concordance to the holy scriptures. Glasgow 1835. 1 vol. in-18 cart. 3 fr. 50
36. **Burnett, G.** The history of the reformation of the Church of England. Oxford 1816. 3 tomes en 6 forts vol. in-8. 50 fr.
37. **Calvin.** Institution chrétienne, trad. par Ch. Icard, avec l'épître dédicatoire à François Ier. Brême 1713, 1 vol. in-fol. rel. 10 fr.
38. — Commentary on the epistle to the Romans, translated by Sibson. London 1834. 1 fort vol. in-18 cart. 3 fr. 50
39. **Campbell.** British India in its relation to the decline of Hindooism and the progress of Christianity. London 1839. 1 fort vol. in-8 fig. 9 fr.
40. **Capefigue.** L'Europe depuis l'avénement de Louis-Philippe. Brux. 1846. 16 vol. in-18. Au lieu de 48 fr. net, 24 fr.
41. **Carmontel.** Proverbes et comédies posthumes. Paris 1825. 3 vol. in-8. 7 fr. 50

42. **Cazotte.** Œuvres badines et morales. Londres 1788. 7 vol. in-18. 1 fr. 50
43. **Cellier, H.** La philosophie du notariat. Paris 1832. 1 vol. in-8. Au lieu de 6 fr. net, 2 fr.
44. **Chalmers, Th.** The Christian's defence against infidelity. Glasgow 1829. 1 vol. in-8 cart. 4 fr.
45. — Scripture references, designed for the use of parents, teachers, etc. Glasgow 1833. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
46. **Champollion le jeune.** Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens. Paris. 1 fort vol. in-8 et atlas. 9 fr.
47. **Charnock, St.** Discourses on Christ's death, exaltation and intercession. London 1831. 1 vol. in-18 cart. 1 fr. 50
48. **Chateaubriand.** Itinéraire de Paris à Jérusalem. Paris 1811. 3 vol. in-8, carte. *Edition originale.* 9 fr.
49. **Chevreul, E.** Leçons de chimie appliquée à la teinture. Paris 1829. 2 forts vol. in-8. 18 fr.
50. **Chopin, J.-M.** Révolutions des peuples du Nord. Paris 1847. 4 vol. in-8. Au lieu de 32 fr. net, 20 fr.
51. Christian retirement, or spiritual exercises of the heart. London 1836. 1 fort vol. in-12 cart. 3 fr. 50
52. Church (The) in the army. Edimb. 1836. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
53. **Clément** (*l'Abbé*). Philosophie sociale de la Bible. Paris 1843. 2 vol. in-8. 9 fr.
54. **Close, Fr.** The book of Genesis considered and illustrated in a series of historical discourses. Lond. 1835. 1 v. in-12 cart. 3 fr. 50
55. **Coles, E.** A practical discourse of God's sovereignty. London 1833. 1 vol. in-8 cart. 3 fr. 50
56. Colombia, being a geographical, statistical and political account of that country. London 1822. 2 forts vol. in-8, carte. 10 fr.
57. **Colquhoun, P.** A treatise on the wealth, power, and resources of the british empire. London 1815. 1 vol. grand in-4°. 6 fr.
58. **Commine, Ph. de.** Mémoires. Edition publiée par Godefroy. Bruxelles 1723. 5 forts vol. in-12 fig. rel. 25 fr.
59. **Cook, J.** The three voyages round the world. London 1821. 7 vol. in-8 fig. 30 fr.
60. **Cox, R.** Memoirs of the life, of the late rev. John Merry. London 1833. 1 vol. in-12 cart. 3 fr. 50
61. **Creuzé de Lesser.** Les romances du Cid, odéide imitée de l'espagnol. 3e édition, augmentée d'Héloïse et des Prisons de 1794, poëmes. Paris 1836. 1 vol. in-8. 3 fr. 75
62. **D'Anville.** Compendium of ancient geography. London 1810. 2 vol. in-8, cartes. Au lieu de 30 fr. net, 7 fr. 50
63. **Denon.** Monuments des arts du dessin chez les peuples tant anciens que modernes, pour servir à l'histoire des arts, lithographiés avec un texte par Amaury Duval. Paris. 4 vol. in fol. pap. vélin, contenant plus de 300 planches. Au lieu de 600 fr. net, 165 fr.
64. **Desdouit.** La physique en action, ou applications utiles et intéressantes de cette science. Paris 1846. 2 vol. in-8 fig. 8 fr.
65. **Doddrige.** The rise and progress of religion in the soul. London 1834. 1 vol. in-12 cart. 2 fr. 50

66. **Douglas, J.** The advancement of society in Knowledge and religion. Edimb. 1830. 1 vol. in-12 cart. 3 fr. 50
67. **Drew, S.** Religious and litterary remains. London 1836. 1 vol. in-8 cart. 5 fr.
68. **Ducourneau & Monteil.** La Bourgogne illustr. 1 v. in-4° fig. 16 f.
— La Gironde illustrée. 1 vol. in-4° fig. 16 fr.
— La Guyenne illustrée. 2 vol. in-4° fig. 25 fr.
69. **Duhamel & Monceau.** Traité des arbres fruitiers. Paris 1768. 2 vol. in-4° fig. rel. 18 fr.
70. Dusselthal abbey institution for destitute orphans and jewish proselytes. London 1836. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
71. **Edwards, J.** An inquiry into the modern prevailing notions respecting that freedom of will which is supposed to be essential to moral agency. London 1831. 1 fort vol. in-12. 4 fr.
72. **Ewans, R. W.** The church of God in a series of sermons. London 1832. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
73. Experiences of a gaol chaplain. London 1849. 1 vol. in-8. 5 fr.
74. Faithful friend (the) or two conversations on worldly intercourse and family duties. London 1836. 1 vol. in-18 cart. 1 fr.
75. **Flavel.** Divine conduct or the mystery of Providence. London 1830. 1 vol. in-18 d. et c. 1 fr. 50
76. **Fry, Caroline.** The scripture reader's guide. London 1836. 1 vol. in-18 cart. 1 fr. 50
77. **Gasc, J.** Philosophie générale des connaissances humaines. Paris 1844. 1 vol. in-8. 6 fr.
78. **Genoude, E.** Traduction nouvelle des psaumes. Paris 1819. 1 fort vol. in-8. 2 fr. 50.
79. **Gerdy, P.-N.** Physiologie philosophique des sensations et de l'intelligence. Paris 1846. 1 vol. in-8. 5 fr. 50.
80. **Giron de Buzareingues.** Philosophie physiologique, politique et morale. Paris 1828. 1 vol. in-8. 6 fr.
81. **Godwin.** Recherches sur la population et sur la faculté d'accroissement de la race humaine, traduit de l'anglais par Constancio. Paris 1821. 2 vol. in-8. 5 fr.
82. **Gœthe.** Sämmtliche Werke. Stuttgart 1840. 40 vol. in-16, *papier blanc.* 60 fr.
83. Going to service. London 1836. 1 vol. in-18 cart. 1 fr. 50
84. **Goldsmith.** The history of England, continued to the death of George III, by R. Lynam. London 1825. 3 vol. in-8. 15 fr.
85. **Goode, Fr.** The better covenant practically considered from Hebrews VIII. 6, 10. 12. London 1835. 1 fort vol. in-8 cart. 5 fr.
86. **Gosse, E.** Proverbes dramatiques. Paris 1819. 2 vol. in-8. 5 fr.
87. **Gruyer, L.-A.** Principes de philosophie physique, pour servir de base à la métaphysique de la nature et à la physique expérimentale. Paris 1845. 1 vol. in-8. 3 fr. 75
88. **Guizot.** Cours d'histoire moderne. Bruxelles 1844. 1 vol. grand in-8. 9 fr.
89. **Gurnall, W.** The christian in complete armour, or a treatise on the saint's war with the devil. London 1837. 1 très-fort volume in-8 cart. 10 fr.

90. **Gurney, J.** Essay on the habitual exercise of love to God. London. 1 vol. in-18 cart. 1 fr. 75
91. **Guyot.** Nouvelles récréations physiques et mathématiques. Paris 1799. 3 vol. in-8. fig. 4 fr. 50
92. **Hamilton, W.** The East-India gazetteer; containing particular descriptions of the empires, Kingdoms, cities, rivers, lakes, etc. of Hindostan. London 1828. 2 vol. in-8 carte. 10 fr.
93. **Harms, K.-L.** Winter und Sommer-Postille oder Predigten an den Sonn-und Festtagen des ganzen Jahr. 1825-36. 3 vol. in-8. 9 fr.
94. **Harris, J.** The great teacher, characteristics of our Lord's ministry. London 1836. 1 vol. in-8. 9 fr.
95. **Hawker,** Zions's pilgrim. London 1836. 1 vol. in-8 cart. 1 fr. 50
96. Histoire mémorable du Bignon et des fêtes champêtres qui ont illustré ce lieu tant célèbre dans les annales des taupes et autres animaux subalternes; dédiée à Mme de Pailly. 1724. *Manuscrit orné de frontispices gravés.* 1 vol. petit in-4° rel. m. r. d. s. t. 5 fr.
97. History of the christian church from the first till the nineteenth century. Edinburgh 1829. 2 vol. in-18 cart. 7 fr.
98. History of the Reformation in the principal countries of Europe, by the author of the lives of Calvin, Knox, etc. Edinburgh 1826. 2 vol. in-18 cart. 7 fr.
99. **Hœninghaus.** La Réforme contre la Réforme, ou retour à l'unité du catholicisme, traduit de l'allemand par Audin. Paris 1845. 2 forts vol. in-8. 10 fr.
100. **Hoffstadt, Fr.** Principes de style gothique exposés d'après des documents authentiques du moyen âge, avec 40 planches in-folio, à l'usage des artistes et des ouvriers. Liege 1851. 1 vol. in 8 et atlas in-folio. 30 fr.
101. **Howe, J.** The living temple. London 1833. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
102. **Huard.** Traduction libre et en vers du roman de la Rose. Paris 1835. 1 vol. in-8. 1 fr. 25
103. **Irwing, W.** The sketch book. London 1826. 2 vol. in-12. 5 fr.
104. **Jaclot.** Récréations arithmétiques ou 800 problèmes avec leurs solutions. Paris 1839. 2 vol. in-8. 5 fr.
105. **James, A.** The christian professor adressed to the members of dissenting churches. London 1837. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
106. **Jay, L.-J.** Recueil de lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture, écrites par les plus grands maîtres et les plus illustres amateurs. Paris 1817. 1 fort vol. in-8. 3 fr. 50
107. **Jérôme.** Recueil de fadaises, composé sur la montagne, à l'usage des habitants de la plaine. Paris 1826. 2 vol. in-8. 3 fr. 50
108. Jerusalem destroyed, or the history of the siege of the holy city by Titus. Edinburgh 1830. 1 vol. in-18 cart. 2 fr.
109. **Jones, Th.** Baskets of fragments, or notes from sermons. London 1836. 1 fort vol. in-12. 3 fr. 50
110. — The true christian. London 1836. 1 vol. in-12 cart. 2 fr. 50
111. **Kennedy,** Mistress. The Voice of conscience. London. 1 vol. in-8 cart. 3 fr. 50
112. **Krummacher.** Israëls wanderings in the wilderness. London 1838. 2 vol. in-12 cart. 9 fr.

113. **Lamartine.** Recueillements poétiques. Paris 1839. 1 vol. in-12. 2 fr.
— Voyage en Orient. Bruxelles 1835. 4 vol. in-18. 5 fr.
114. **Lamennais.** De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil. Paris 1837. 1 vol. in-8. 2 fr.
115. — Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Eglise. Paris 1837. 1 vol. in-8. 2 fr.
116. **Lander, R. and J.** Journal of an expedition to explore the course and termination of the Niger. London 1832. 3 vol. in 18 fig. et cartes. 11 fr.
117. Leben des Missionars H. Martyn in Persien. Basel 1825. 1 vol. in-8 d. et c. 3 fr. 50
118. **Leclercq, Th.** Proverbes dramatiques, ornés de 78 gravures. Paris 1840. 8 vol. in-8. 32 fr.
119. **Letronne.** Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains. Paris 1823. 1 vol in-8. 3 fr. 50
120. **Lévrier, A.-J.** Chronologie historique des comtes de Genevois jusqu'à l'établissement de la Réformation en 1535. Orléans 1787. 2 vol. in-8. 6 fr.
121. **Lucien.** Œuvres traduites par l'abbé Massieu. Paris 1787. 6 vol. in-12 rel. 6 fr.
122. **Lyon**, capt. of Hecla. Private Journal during the voyage of discovery under capt. Parry. London 1824. 1 vol. in-8 fig. et carte. 3 fr. 50
123. **Malan, C.** Gospel seeds. London 1833. 1 vol. in-12 cart. 3 fr.
124. **Malcolm, J.-A.** Memoir of central India. London 1832. 2 vol. in-8 cartes. 10 fr.
125. — The political history of India. London 1826. 2 vol. in-8. 10 fr.
126. **Marco Saint-Hilaire.** Histoire anecdotique de la garde impériale. Bruxelles 1847. 4 vol. in-18. 5 fr.
127. **Mason, W.** The believer's pocket companion. London. 1 vol. in-32 cart. 1 fr. 50
128. — The christian communicant. London 1836. 1 vol. in-12 cart. 2 fr.
129. **Massias.** Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature, ou essai sur l'instinct, l'intelligence et la vie. Paris 1841. 4 vol. in-8. 8 fr.
130. **Middleton.** The life of M. T. Cicero. London 1804. 3 vol. in-8. 10 fr. 50
131. **Monneret & Fleury.** Compendium de médecine pratique, ou exposé analytique et raisonné des travaux contenus dans les principaux traités de pathologie interne. Paris 1840. 8 vol. grand in-8. 90 fr.
132. **Morison, J.** Family prayers for every morning and evening troughout the year. London. 1 fort vol. grand in-8 de 800 pages cart. 18 fr.
133. **Muller, H.-L.** Commerce du globe, ou compte de revient de marchandises échangées entre les principaux marchés du monde. Havre 1839. 1 vol. in-4° obl. d. et c. 10 fr.

134. **Myers, Th.** The prophecies delivered by Christ himself. London 1836. 1 vol. in-12 cart. 3 fr.
135. **Mynster.** Betrachtungen über die christlichen Glaubenslehren. Hamburg 1835. 2 vol. in-8. 7 fr.
136. Natural history of enthusiasm. London 1832. 1 vol. in-8 cart. 5 fr.
137. **Newton, Is.** Optice et opuscula mathematica, philosophica et philologica. Lausannæ 1744. 4 vol. in-4 fig. vél. 15 fr.
138. **Owen, J.** Christologia or a declaration of the glorious mystery of the person of Christ. Dublin 1831. 1 vol. in-12 cart. 3 fr. 50
139. **Paley, W.** Principes de philosophie morale et politique, trad. de l'anglais par S. Vincent. Paris 1817. 2 vol. in-8. 8 fr.
140. — Principles of moral and political philosophy. London 1817. 1 vol. in-8 d. et c. 5 fr.
141. **Parry.** Voyages for the discovery of a north wert passage. London 1831. 6 vol. in-18 fig. cart. 18 fr.
142. **Parseval, F.-A.** Philippe-Auguste, poëme héroïque. Paris 1826. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
143. **Plane, J.-M.** Physiologie morale, ou l'art de connaître les hommes sur leur physionomie. Paris 1819. 2 vol. in-8 fig. 8 fr.
144. **Pollok, R.** The course of time, a poem. Edimb. 1841. 1 vol. in-12 cart. 3 fr. 50
145. Progrès et position actuelle de la Russie en Orient, trad. de l'angl. avec une carte coloriée. Paris 1836. 1 vol. in-8. 2 fr. 50.
146. **Puissant, L.** Principes du figuré du terrain et du lavis sur les plans et cartes géographiques. Paris 1827. in-8 fig. 1 fr. 50
147. **Quicherat, J.** Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale. Paris 1841. 2 forts vol. in-8. 12 f.
148. **Racine, J.** Œuvres. Paris, Barbou, 1755. 3 vol. in-12 rel. d. s. t. 18 fr.
Joli exemplaire d'une édition estimée et peu commune.
149. **Raffles, Th. St.** Memoir of his life and public services particularly in the government of Java 1811-16. London 1835. 2 vol. in-8 cartes et figures. 10 fr.
150. **Regnard.** Œuvres complètes, avec des remarques par M. Garnier. Paris, Lefèvre, 1810. 6 vol. in-8 fig. 24 fr.
151. **Regnier.** Œuvres complètes, avec le commentaire de Brossette. Paris 1822. 1 vol. in-8. 3 fr. 50
152. **Rémond.** Principes de stratégie élémentaire et de progrès. Paris 1846. 1 fort vol. in 8 avec une belle carte de l'Europe centrale. 7 fr.
153. **Reuss.** Calculations and statements relative to the trade between Great Britain and the United States of America. London 1833. 1 vol. grand in-8. 5 fr.
154. **Robineau-Desvoidy.** Recherches sur l'organisation vertébrale des crustacés, des arachnides et des insectes. Paris 1828. 1 vol. in-8 fig. 3 fr. 50
155. Roman (le) des sept sages, nach der Pariser Handschrift herausgegeben von Keller. Tubingen 1836. 1 fort vol. in-8. 8 fr.
156. **Rulhière.** Œuvres complètes. Paris 1819. 6 vol. in-8. 21 fr.

157. **Rousseau, J.-B.** Œuvres, avec un commentaire historique et littéraire. Paris, Lefevre, 1820. 5 vol. in-8. 10 fr.
158. **Saint-Réal.** Œuvres. La Haye 1722. 5 vol. in-12 rel. 5 fr.
159. **Salvador, J.** Histoire de la domination romaine en Judée et de la ruine de Jérusalem. Bruxelles 1847. 3 vol. in-18. 5 fr.
160. **Sarrazin.** Le Caravansérail. — Bardouc. — Contes et nouvelles. Paris 1825. 6 vol. in-18 fig. 12 fr.
161. **Schlegel, Fréd.** Philosophie de la vie; trad. de l'allemand par l'abbé Guénot. Paris 1838. 2 vol. in-8. 8 fr.
162. **Scott, Th.** Theological treatiser. Edinb. 1826. 1 vol. in-18 cart. 3 fr. 50
163. Scottish christian herald; from March 5 1836 to December 31, 1837. Edinb. 2 forts vol. grand in-8 cart. 15 fr.
164. **Ségur.** Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812. Bruxelles 1837. 2 vol. in-18. 3 fr. 50
165. **Serle, A.** Horæ solitariæ, or essays upon some remarkable names and titles of Jesus-Christ occuring in the old Testament. Dublin 1835. 2 vol. in-8 cart. 7 fr. 50
166. **Simonde, J.-C.-L.** De la richesse commerciale ou principes d'économie politique appliqués à la législation du commerce. Genève 1803. 2 vol. in-8. 7 fr. 50
167. — **de Sismondi.** Histoire des républiques italiennes. Bruxelles 1826. 12 vol. in-8. 36 fr.
168. **Stendhal.** Promenades dans Rome. Paris 1829. 2 vol. in-8. 7 f.
169. **Strutt, J.** A common place book to the holy scriptures, or a collation and digest of the doctrines of revelation. London 1836. 1 vol. in-8. 6 fr.
170. Tarikh-J. Asham, récit de l'expédition de Mir Djumlah au pays d'Assam, trad. de l'hindoustani par Th. Pavie. Paris 1845. 1 vol. in-8. 4 fr. 50
171. **Toplady, Aug.** Works. London 1837. 1 vol. de 930 pages gr. in-8 cart. 15 fr.
172. **Tucker, J.** Sermons preached in southborough church. London 1834. 2 vol. in-12 cart. 7 fr.
173. **Vallée, L.-L.** Du Rhône et du lac de Genève ou des grands travaux à exécuter pour la navigation du Léman à la mer. Paris 1843. 1 vol. in-8 fig. 5 fr.
174. **Virey, J.-J.** De la physiologie dans ses rapports avec la philosophie. Paris 1844. 1 vol. in-8. 5 fr. 50
175. **Voltaire.** Œuvres complètes. Paris, Jules Didot, 1833. 4 forts vol. in-8. 36 fr.

Cette édition compacte, et pourtant très-nette, est un chef-d'œuvre de typographie.

176. **Weiss.** Biographie universelle, ou dictionnaire historique. Paris 1841. 6 vol. grand in-8 fig. 45 fr.
177. **Westoby.** Résumé de législation anglaise en matière civile et commerciale, à l'usage des étrangers. Bruxelles 1853. 1 vol. in-8. 5 fr.

GENÈVE. — Imprimerie F. RAMBOZ & Cie.